

Université Jean Monnet – Saint Etienne

Ecole doctorale 483 Sciences sociales de l'Université de Lyon

Faculté SHS - Département de sociologie

Centre Max Weber (UMR 5283)

« L'animal thérapeute »

Socio anthropologie de l'émergence du soin par le
contact animalier

Jérôme Michalon

Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie politique

- TOME 1 -

Direction : Isabelle MAUZ (Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts – Cemagref. HDR Sociologie)

Soutenue publiquement le 15 septembre 2011

Composition du jury :

Florian CHARVOLIN (Chargé de Recherche – CNRS – Centre Max Weber)

Vinciane DESPRET (Chef de Travaux – Université de Liège – Département de Philosophie)

Dominique GUILLO (Directeur de Recherche – CNRS - GEMASS) *Rapporteur*

Cyril LEMIEUX (Directeur d'Etudes – EHESS – GSPM)

Isabelle MAUZ (Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts – Cemagref Grenoble. HDR Sociologie)

Directrice

Dominique VINCK (Professeur des Universités – Université Pierre Mendès-France – Grenoble) *Rapporteur*

Résumé

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une *sociologie des relations humains/animaux*. Adoptant le triple point de vue de la sociologie pragmatique, de la nouvelle sociologie des sciences et de l'anthropologie symétrique, mon approche se concentre essentiellement sur les *dynamiques de requalification des relations humains/animaux dans les sociétés occidentales contemporaines*. Partant du constat que, depuis une quarantaine d'années, la place des animaux y est devenue problématique et y a été re-problématisée (développement d'une conscience écologique, « phénomène » animal de compagnie, crises de l'élevage industriel, clonage, xénogreffes etc.), je m'emploie à documenter les mécanismes qui viennent recomposer les représentations « traditionnelles » et « modernes » du monde animal. La montée de la prise en compte sociale des intérêts des animaux accompagnée de l'émergence de pratiques brouillant les frontières entre humains et non-humains, produit tout à la fois de nouvelles représentations, de nouveaux êtres et de nouvelles relations entre eux. Mon travail s'inscrit ainsi dans une *sociologie pragmatique de la bienveillance envers les animaux*. A travers l'exemple du développement des pratiques de soin par le contact animalier (Zoothérapie, Thérapie Assistée par l'Animal, Médiation Animale, Equithérapie, Activités Associant l'Animal), il s'agit d'analyser les mécanismes sociaux de revalorisation des animaux, de leurs rôles, de leur présence et de leurs êtres. Plus précisément, je défends l'idée que le développement de ces pratiques contribue actuellement à l'avènement d'un *nouveau régime de compagnonnage anthropozoologique*, dans lequel la bienveillance vis-à-vis de l'animal occupe une place importante mais pas exclusive.

L'hypothèse de ce travail est que le recours à l'argumentaire sanitaire (la santé humaine comme « bien en soi ») permet de rendre cette bienveillance légitime et d'enrôler tout un réseau d'acteurs autorisant le développement de ces nouvelles modalités relationnelles humains/animaux à grande échelle. La reconnaissance d'une valeur thérapeutique au contact avec l'animal est au cœur de la dynamique de requalification positive que j'étudie. Ainsi, j'ai suivi comment la conviction selon laquelle la présence, le contact et l'interaction avec l'animal améliorent une relation de soin « classique », et la santé humaine en général, a pu naître, être diffusée, mise à l'épreuve du travail scientifique, et s'actualiser dans des pratiques concrètes. Je montre notamment à quel point le renversement de perspectives que ces pratiques suggèrent (« les animaux prennent soin des humains ») est difficile à négocier, et qu'il pose également des questions sur la manière de penser la relation de soin en général (et ce qu'être humain veut dire).

Dans une première partie, je m'intéresse à la constitution d'un champ de savoir autonome autour des questions de l'interaction avec l'animal à but thérapeutique, à travers une analyse bibliographique. La deuxième partie est consacrée à l'analyse des réseaux d'acteurs qui ont promu les pratiques de soin par le contact animalier, leur développement, leur professionnalisation et leur (difficile) standardisation. Enfin, une troisième partie décrit plus particulièrement ces pratiques, en situation, à travers l'analyse d'observations ethnographiques et d'entretiens.

Mots-clés : « relations humains/animaux », « thérapies assistées par animal », « sociologie des sciences », « sociologie pragmatique », « sociologie de la santé », « théories du care », « compagnonnage »

A mes parents, qui ont manqué beaucoup de choses dans leur vie.

Ils manquent encore plus aujourd'hui.

Remerciements

Je tiens à adresser mes premiers remerciements aux personnes qui ont successivement suivi ce travail depuis son origine.

A André Micoud d'abord dont j'admire, plus que tout, les coups de génie, le sens de la formule et le sens de l'humour. Tout au long de ces années, j'ai apprécié la bonhomie et la modestie sous lesquelles il cache un esprit brillant, vif, toujours curieux et jamais lassé d'entendre ma version doctorale des « souffrances du jeune Werther ». Je suis redevable pour beaucoup à ses réflexions sur les rapports humains/nature et à ses encouragements nombreux. Enfin, je le remercie encore pour l'hospitalité avec laquelle, lui et sa compagne Brigitte, m'ont accueilli lors de la rédaction de ce manuscrit. Tous deux m'ont fourni le cadre chaleureux dont j'avais besoin pour cette épreuve.

A Florian Charvolin, pour son sens de l'analyse et de l'écoute qui n'ont jamais fait défaut durant ce périple. Son exigence intellectuelle, associée à une bienveillance sans limite, ont fait passer plusieurs « paliers » à ce travail. Merci Florian de m'avoir initié aux délices des *science studies* et de m'avoir suivi dans ce voyage animalier, aussi attirant qu'inconnu pour toi, comme tu me l'as dit. Merci aussi pour la légèreté que tu as entretenue dans nos rapports de travail quotidiens, avec « rires » et « chansons » comme maîtres mots (même si nous écoutions plus volontiers KEXP !). Ce travail n'aurait pas eu la même couleur sans toi.

A Isabelle Mauz, enfin, qui a pris ce travail en cours et qui s'est acquittée de cette difficile tâche d'une manière que je n'aurais pu imaginer. L'efficacité de ses relectures, sa disponibilité, la richesse de ses commentaires, la justesse des références suggérées, sa gentillesse, ses encouragements répétés, ont été autant de « biens en soi » précieux dans cette fin de thèse. Merci Isabelle d'avoir vu dans mes analyses des choses que je ne pensais pas y avoir mis mais qui m'ont parlé tout de suite. Merci d'avoir mis des mots sur ces « impensés » qui se sont révélés être centraux pour les conclusions de ce travail. Merci de m'avoir appris à penser aux « relations » plus qu'aux « identités », à voir le « compagnonnage » plus que la

« compagnie. » Merci d'avoir tenu bon face aux tempêtes des raisons administratives et politiques. Je ne sais pas si j'ai été un bon doctorant, mais en tout cas je crois pouvoir dire que tu as été une incroyable directrice.

Je voulais remercier chaleureusement les membres de mon jury, Dominique Guillo, Dominique Vinck, Vinciane Despret et Cyril Lemieux, d'avoir accepté cette tâche.

Mes remerciements vont également à toutes les personnes que j'ai rencontrées, interrogées et observées pendant ce travail. Celles et ceux qui m'ont ouvert leurs portes, laissé observer leurs pratiques et qui m'ont confié leurs paroles : Bénédicte Berthelot, Véronique Servais, Marion Pascal, Perrine Jeanjean, Didier Vernay, François Beiger, Nadine Fossier-Varney, Brigitte Martin, Angélique Pérol, Aurélie Jean, Jean-Luc Vuillemenot, Marie-Claude Lebret. J'espère qu'ils se retrouveront dans ce texte et qu'il leur apportera quelques éléments supplémentaires pour penser autrement ce qu'ils font. Merci à la Fondation Sommer qui a soutenu une partie de ce travail et a toujours été très encourageante.

La première partie de ce travail est le fruit d'un travail collectif engageant Loïc Langlade et Catherine Gauthier. Merci à tous les deux pour votre bonne humeur et votre efficacité durant cet été de labeur passé dans les murs du laboratoire, à étiqueter des références obscures. Je remercie encore Loïc Langlade pour la finesse de son esprit d'analyse lors de nos collaborations passées, le plaisir que j'ai pris à explorer avec lui les quatre coins de la Loire rurale, et les méandres des discours de ses habitants. Tu as contribué pour beaucoup à la formation de ma manière de penser, et j'aurais aimé encore poursuivre longtemps notre aventure intellectuelle. Merci pour ton amitié que je sens toujours présente et forte.

Un grand merci au Département de Sociologie de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne et à tous ses membres. Je leur suis redevable de m'avoir fait découvrir les théories et les méthodes sociologiques, d'avoir stimulé mon intérêt intellectuel pour de nombreux sujets sans avoir jamais entravé mon désir d'explorer les relations humains/animaux. Merci à tous et à toutes pour m'avoir donné les moyens de cultiver mon imagination sociologique. Plus particulièrement, je remercie Pascale Pichon de m'avoir mis « le pied à l'étrier » de la recherche contractuelle. Vincent Mandinaud et Thomas Bujon d'avoir respectivement encadré

mon mémoire de Licence et celui de mes deux années de Master. Avec bienveillance et exigence, tous deux m'ont « poussé à l'enquête », à confronter mon militantisme à la parole des acteurs, et ont fait évoluer ma conception du politique. Merci à Thomas tout particulièrement car la période du Master n'a pas été vraiment facile pour moi, et tu as su te montrer compréhensif, à l'écoute, sans jamais transiger (il me semble) sur la qualité que tu attendais de moi. Travailler avec toi a été une belle expérience que j'espère renouveler. Merci enfin à Loïc Etiembre pour, entre des milliers d'autres choses, m'avoir montré un visage plus détendu du monde de la recherche.

Merci encore à l'équipe du CRESAL, devenu MODYS. Grâce à leur compétence et leur qualité d'écoute, Zoubida Thomasset et Rachid Ounissi m'ont rendu la vie facile. Merci également à Michel Rautenberg, qui en fut le directeur. Les réunions de l'équipe 6 du MODYS m'ont permis de développer un esprit critique vis-à-vis de mon propre travail et de celui des autres. L'attachement de l'équipe à remettre en cause les cadres théoriques « classiques » et les « allants de soi » de la recherche sociologique a été précieux, même si parfois il a pu être très insécurisant, retardant grandement l'avancée de la thèse. Je remercie tout particulièrement Jacques Roux dans cette « équipée ». Les échanges avec les doctorants du laboratoire m'ont été d'une grande aide : je pense notamment à Aurélie Dumain, Thomas Balliner, Bérangère Ginhoux, Anne-Sophie Haeringer, Sandra Trigano, Marie Hocquet. Corine Védrine et Justine Ultsch doivent être citées ici au titre de leur soutien et des discussions que nous avons pu avoir autour de nos travaux respectifs.

Mon travail a été financé par la Région Rhône-Alpes, via le dispositif des Cluster de recherche. J'ai bénéficié du soutien du Cluster 14 « Enjeux et Représentations de la Science, de la Technologie et de leurs Usages », ce qui m'a permis de découvrir une communauté « en train de se faire » autour des études de science. Je remercie à ce titre Joëlle Le Marec et Ludivine Raimondo pour l'énergie qu'elles ont déployée pour faire vivre cette communauté, et notamment fédérer les doctorants et créer entre eux des liens qui soient plus qu'intellectuels. Je leur dois notamment d'avoir rencontré deux personnes importantes : Clémence Emprin et Emmanuel Anjembe. La richesse des échanges que Clémence, Emmanuel et moi avons eu au cours d'un travail en commun a été une source précieuse d'inspiration lors de la rédaction de ce manuscrit. Merci à vous, en espérant poursuivre notre aventure.

Parlant d'aventure, il faut évoquer le groupe de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales travaillant sur les relations humains/animaux, réunis autour de l'association I.P.R.A.Z. (Imaginaires et Pratiques des Relations AnthroZoologiques). Les réflexions présentées ici ont bénéficié des discussions intenses que nous avons eues lors des différentes journées d'étude à Saint-Etienne, Genève et Lyon. Au départ de ce groupe, il y a la rencontre avec Emmanuel Gouabault, avec lequel nous avons mis en place ces belles journées. Le plaisir de travailler avec lui est à la hauteur de ses grandes qualités humaines. Au même titre, je dois citer Antoine Doré et Chloé Mondémé avec qui j'ai développé des affinités autant intellectuelles que personnelles. Vous avez tous trois été des soutiens très importants et je suis heureux de ces amitiés nées d'un intérêt commun pour les relations humains/animaux. Sans pouvoir citer tout le monde, je pense aux autres belles rencontres faites dans le cadre cette mise en réseau (Jean Estébanez, Catherine Rémy, Coralie Mounet, Marion Vicart, Christophe Blanchard...). J'espère que ce groupe s'épanouira comme il se doit.

Un petit coucou au « Groupe du Mardi » sans qui je ne serais pas vraiment ce que je suis maintenant, et qui a suivi les péripéties de cette thèse, surtout les moments d'abattement, d'angoisse et de stress, et m'a aidé à les surmonter.

Il faut mentionner aussi mes ami-es musicien-nes : notre passion commune, et dévorante, a servi de « soupape » salvatrice à de nombreuses reprises.

Plus généralement, merci à tou-tes mes ami-es qui m'ont supporté, dans les deux sens du terme, pendant cette épreuve.

La question des difficultés à « dire nos rapports aux animaux » est centrale dans cette thèse, ainsi le fait que j'ai hésité à faire apparaître des animaux dans cette liste des remerciements pourrait peut être faire l'objet d'un travail à venir. Quoi qu'il en soit, je salue et remercie tous les animaux qui ont croisé mon chemin, et notamment ceux qui partagent actuellement ma vie : Paprika et Lily. Mes deux chats qui ont suivi au plus près l'évolution de ce travail, me rappelant souvent la nécessité de lever les yeux de mon écran, d'aller jouer avec eux ou de leur faire une caresse.

J'embrasse très fort ma famille humaine : Mathias, Fabienne et Maël.

Mes derniers mots, les plus importants, vont à une Loutre, que j'aime de tout mon cœur et qui remplit ma vie de soleil, de tendresse et de rire, chaque jour. Merci de m'avoir fait tenir debout pendant les moments difficiles. Tu m'as appris bien plus de choses que tout ce qui est rassemblé dans cette thèse. Aux beaux instants qui arrivent mon amour.

Table des matières du Tome I :

Remerciements.....	4
INTRODUCTION.....	11
Premières rencontres	11
Approcher pragmatiquement la bienveillance envers les animaux	21
Le soin par le contact animalier.....	30
L' « Animal thérapeute ».....	33
Care, Green care, et biomédicalisation.....	37
Saisir les dynamiques occidentales et contemporaines de requalification des relations humains/animaux	42
« Vivant matière » et « vivant personne »	47
A la recherche des opérateurs de requalification	53
Une question et trois échelles d'observation	60
PARTIE I :	
CHRONIQUE DE LA « SCIENTIFISATION » DES INTERACTIONS AVEC L'ANIMAL A BUT	
THERAPEUTIQUE	63
Introduction.....	66
I – <i>Méthodologie et enjeux</i>	68
I-A : Une approche symétrique des savoirs	68
I-B : Bibliomaîtrise.....	71
I-C : Phénomène bibliographique.....	75
I-D : Logistique des données.....	77
I-E : Les enjeux d'une bibliographie sur les I.A.T.....	82
I-F : Récolter l'illisible (<i>déroulement de la recherche # 1</i>)	84
I-G : Domestiquer l'exhaustif (<i>déroulement de la recherche # 2</i>).....	87
I-H : Que vaut un panorama sans points de vue ?.....	90
II : <i>Les débuts de la recherche sur l'I.A.T. (1962-1985)</i>	99
II.A : Le temps des fondateurs : l'animal comme contingence.....	99
II.B : Une (re)mise en question au nom de la Science : la construction de l'animal comme variable détachée.....	124
III : <i>Documenter signes et mécanismes (1985-2000)</i>	158
III.A : Les intentions de la recherche sur les I.A.T.....	158
III.B : « Signes » et « Mécanismes » : un bilan asymétrique.....	179
IV : <i>Nouvelles perspectives et nouveaux enjeux (2000-2007)</i>	189
IV.A : De l'animal détaché à l'animal attaché.....	190
Conclusion.....	236
PARTIE II :	
LES RESEAUX DU SOIN PAR LE CONTACT ANIMALIER : CONSTRUIRE UN MONDE ET	
PRODUIRE DES ETRES.....	251
Introduction.....	254
I - <i>Le phénomène « animal de compagnie » et le soin par le contact animalier</i>	258
I-A : Le marché de l'animal de compagnie	266
I-B : L'industrie des aliments pour animaux	271
I-C : Vétérinaires, animaux de compagnie et H.A.I.....	280
I-D : « Human Animal Interactions » Research Centers/Organizations	286
I-E : Le soin par le contact animalier : à l'interface d'intérêts hétérogènes.....	296
II - <i>Des savoirs aux pratiques : la création d'une filière</i>	314
II – A : Le circuit « chien »	323
II – B : Le circuit « cheval ».....	363
III - <i>Perspectives françaises</i>	390
III – A : L'animal et le soin en France : tour d'horizon.....	391
III – B : Le circuit « cheval » en France.....	402
III – C : Le circuit chien en France.....	423
III – D : Stratégies de reconnaissance et systèmes de contraintes.....	446
Conclusion.....	469
INDEX DES ACRONYMES.....	475

Introduction

Premières rencontres

Dans ce manuscrit, il sera beaucoup question de « savoirs situés », de trajectoires personnelles, de situations contingentes, se croisant et conditionnant finalement l'existence de pratiques, de savoirs et de réseaux formant l'objet dont nous souhaitons rendre compte. Aussi, nous faut-il dire quelques mots du parcours qui nous a mené jusqu'à la rédaction de ces lignes. Dimension personnelle et dimension universitaire (professionnelle donc) s'y mêlent étroitement, et comment en serait-il autrement lorsque l'on est chercheur en « sciences humaines » ? Les *science studies* nous ont appris à voir dans les sciences, les plus « dures » comme les plus « souples », une activité incarnée, héritière d'une histoire sociale et d'histoires personnelles, faite de *rencontres* entre des chercheurs et leurs « découvertes », des configurations particulières des sociétés et des techniques¹. L'idée de « rencontre » nous semble appropriée pour décrire ce qui se joue dans l'activité de recherche : que se passe-t-il lorsque l'on rencontre quelqu'un ou quelque chose pour lequel on éprouve un intérêt ? Le plus souvent, on « fait connaissance. » Avec cette expression, « rencontre » et « connaissance » apparaissent comme liées dès lors qu'on les place sous le signe de l'intérêt partagé, de l'attention et de la « politesse », pour reprendre l'expression de Vinciane Despret².

¹ L'intérêt d'une telle perspective est de montrer que la force des sciences ne réside pas uniquement dans « La Science », version caricaturale d'une activité complexe et plurielle, mais dans les réseaux que les scientifiques savent tisser autour d'eux, des alliances qu'ils savent créer avec leurs objets, humains et non humains.

² Despret, V. (2002). Quand le loup habitera avec l'agneau. Paris, Le Seuil / Les Empêcheurs de penser en rond.

Disons-le : proposer une sociologie des relations humains/animaux (ou anthropozoologiques) ne va pas nécessairement de soi. Si le sujet commence à faire des apparitions régulières dans

Encadré 1: les relations humains/animaux : une sociologie marginale

Pour comprendre le paysage académique dans lequel s'inscrit ce travail, celui de la sociologie des relations humains/animaux, il est important de signaler plusieurs points. Premièrement, cette sociologie est largement minoritaire en France : les travaux s'intéressant aux relations humains/animaux d'un point de vue purement sociologique se comptent en dizaines, à comparer aux milliers d'études produites par les thématiques « classiques » de la sociologie (sociologie du travail, sociologie de la famille, sociologie de la culture, sociologie du monde ouvrier, sociologie de l'immigration, sociologie de l'éducation, sociologie de la santé, du travail social etc...). Il faut dire que cette sociologie n'existe pas institutionnellement dans le paysage francophone : il n'y a pas de réseau de travail autour de ces questions dans les associations de sociologues (nationales ou internationales), pas de revue spécialisée, pas de cursus universitaire ni même de formation « sociologie et relations humains/animaux », et encore moins de reconnaissance par le CNRS. Ensuite, on remarque que les sociologues qui ont travaillé sur les relations anthropozoologiques l'ont fait de manière irrégulière : tout au long de leur carrière, ils écrivent quelques articles sur la thématique, mais n'y consacrent pas toute leur activité de recherche. Il n'y a pas de spécialisation sociologique sur la thématique des relations anthropozoologiques : il y a un objet (les relations humains/animaux) qui est abordée, entre autres, par la sociologie.

En outre, il semblerait que la thématique soit dominée par les anthropologues et les ethnologues, qui l'étudient selon les cadres propres à leur discipline (intérêt pour les figures « traditionnelles » et « exotiques » - interprétations en termes de « culture » plutôt qu'en termes de « société »).

les pages de certaines revues en sciences humaines, il est encore loin d'être le mieux balisé tant pour un étudiant que pour un chercheur confirmé. Nous proposons donc d'évoquer les rencontres qui ont marqué notre parcours et la manière dont elles conditionné à la fois une connaissance et un intérêt vis-à-vis de ces relations. En parallèle du récit de ce parcours, quelques points de repère seront donnés (en encadrés) quant à la morphologie actuelle du champ des relations humains/animaux dans la sociologie française.

Tout d'abord, il faut préciser qu'aussi loin que nos souvenirs nous permettent de remonter, nous avons toujours connu des animaux. Plusieurs chiens, quelques chats, et un rat ont fait partie de notre vie, de notre famille. Leur fréquentation a toujours été placée sous de bons auspices, à base de caresses et de jeux. Mais il aura fallu quelques années avant de réaliser qu'ils n'étaient pas de simples jouets, qu'ils étaient des « vivants », qu'ils avaient un « caractère », et qu'ils pouvaient également souffrir. Cette prise de conscience s'est faite

progressivement et a trouvé son apogée lorsque nous avons accidentellement blessé le rat familial dont nous avons la charge. Nos premières rencontres avec les non-humains « en chair et en os » ont donc été assez nombreuses. Elles nous ont amené à intégrer très tôt l'idée qu'ils étaient présents, voire omniprésents, et que la manière dont nous pouvions les traiter pouvait être problématique, sans nécessairement être problématisée. L'histoire de cette

découverte du caractère « vivant » des animaux a été pour nous une étape dans cette problématisation.

Il y a eu une seconde rencontre avec les non-humains au tournant de l'adolescence, au milieu des années 1990. Il s'agissait plutôt d'une rencontre avec des « animots » selon le terme de Derrida³, que d'animaux palpables. En effet, la pratique de la musique alternative, et la fréquentation des concerts punk et anarchopunk, nous ont amené à croiser l'expression « animaux non humains » au détour d'une brochure photocopiée. Dans ce milieu plutôt engagé, on trouve en effet une abondante littérature contestataire, sous forme de tracts ou de brochures, constituée d'extraits d'ouvrages de philosophie ou de sciences humaines. Auteurs féministes, anarchistes, situationnistes, antifascistes, marxistes, se retrouvent ainsi abondamment cités dans des brochures de quelques pages destinées à faire « réfléchir » les lecteurs en vue d'une prise de position, d'un engagement dans l'action militante. Ces brochures reflètent globalement l'état des opinions en vigueur dans le milieu punk, celles qu'il faut défendre comme celles devant être adoptées. Parmi celles-ci, se diffusait depuis quelques années l'idée que les animaux ne devaient plus être mangés par les humains. Plusieurs personnes de ce milieu avaient adopté un régime végétarien pour des raisons philosophiques et militantes : la consommation

Encadré 2: Des lignes conceptuelles qui bougent

Si la sociologie des relations anthropozoologiques n'est pas encore constituée comme une thématique à part entière dans l'espace francophone, depuis une vingtaine d'années, plusieurs auteurs ont témoigné de la possibilité de faire évoluer cet état de fait.

La publication en 1991 de « Nous n'avons jamais été modernes » de Bruno Latour est une invitation à repenser les capacités respectives de la sociologie et de l'anthropologie à appréhender les relations entre humains et non-humains. Cet ouvrage s'appuie sur les théories de l'Acteur-Réseau, élaborées par Bruno Latour et Michel Callon (Callon, 2006), à partir de leurs propres travaux de sociologie des sciences. La particularité de ces travaux est d'avoir pris au sérieux la présence des non-humains et leur rôle actif dans la construction de la société (Callon, 1986).

Les travaux de l'anthropologue Philippe Descola vont dans la même direction. Son œuvre majeure, « Par delà nature et culture » (Descola, 2005), est un appel à l'étude systématique des relations anthropozoologiques, à la fois d'un point de vue anthropologique et d'un point de vue sociologique. « Nous n'avons jamais été modernes » et « Par delà nature et culture » ont eu un grand retentissement dans le monde intellectuel français car ils remettaient en cause beaucoup de conceptions paradigmatiques des sciences humaines et sociales. Ces ouvrages ont grandement participé à la diffusion de l'idée que toute société est « hybride » (mélangeant humains et non-humains) et que la sociologie n'avait pas assez pris en compte cette dimension.

Dans le sillage de ces deux contributions théoriques majeures, plusieurs sociologues français ont appelé à une ouverture de la sociologie aux thématiques « hybrides ». Bernard Conein (2001) et François Héran (2007) se sont prononcés en faveur de la création d'une sociologie des relations avec la nature. Brohm (1997), Thomas (1994) et Gouabault (2006, 2010) appellent plus spécifiquement au développement d'une sociologie des relations humains/animaux. Piette (2002) et Guillo (2009) défendent la pertinence d'une sociologie des relations entre les humains et les chiens, et parlent de « sociétés anthropocanines. »

³ Derrida, J. (2006). *L'Animal que donc je suis*, Galilée.

de viande n'était pas morale, elle s'apparentait à l'anthropophagie, était symptomatique d'une logique de domination de l'être humain sur son milieu... Les arguments ne manquaient pas et tous pointaient dans une direction : les animaux sont des êtres dignes d'un respect de la même nature que celui qu'on réserve habituellement aux humains. Au-delà des bêtes « de consommation », le sort de bon nombre d'animaux était dénoncé : expérimentation animale, chasse, fourrure, cuir, revenaient régulièrement dans les débats, comme autant d'exemples des horreurs que l'on faisait subir à ces êtres. Ces réflexions trouvaient leur conceptualisation dans le mouvement anti-spéciste, qui se développait encore dans des circuits alternatifs⁴. Si l'on définit le racisme et le sexisme comme une différence de traitement justifiée par un argument biologique (une différence biologique entraîne une différence de traitement – une différence morale), le spécisme est le fait de traiter les animaux différemment au motif qu'ils n'appartiennent pas à l'espèce humaine. Introduit par Peter Singer⁵, le concept de « spécisme » désigne un comportement visant la négation du statut d'être vivant digne d'une égale considération morale. Cet argument s'articule autour d'une conception du vivant héritée de la biologie : les humains sont des animaux. D'où la promotion par le milieu antispéciste d'une expression scientifiquement et politiquement correcte : il faut parler d'« animaux humains » et d'« animaux non humains. » Voilà donc le cadre dans lequel s'est déroulée cette seconde rencontre avec les non-humains, à travers la découverte d'un nouveau terme pour les désigner, d'un nouveau langage pour parler d'eux, et d'une problématisation qui nous manquait. Ainsi, nous avons adopté pendant une dizaine d'années un mode de pensée antispéciste et une partie de l'attitude qui allait avec, à travers notamment le respect d'un régime végétarien. Plus les animaux non humains prenaient de la place dans notre esprit, plus il était difficile pour nous de les côtoyer en « chair et en os ». Chaque face-à-face avec eux avait tendance à nous renvoyer à une culpabilité diffuse, à la conscience de leur condition d'êtres « dominés », dont le sort était laissé au bon vouloir des humains. Le prisme antispéciste permettait en effet de voir de la domination à peu près partout, dans les animaleries, les laboratoires, les cirques, les prés, ou au bout d'une laisse. Cette prise de distance vis-à-vis des non-humains physiques s'est accompagnée de la formation d'un esprit d'analyse des rouages de la vie des humains en société. La tendance à la déconstruction des mécanismes sociaux de domination, très présente dans un certain milieu punk, nous avait déjà donné un goût pour l'analyse des problèmes sociaux. Ce goût a pu s'épanouir grâce au cursus

⁴ Pour une sociologie du mouvement antispéciste en France, voir : Dubreuil, C.-M. (2009). "L'antispécisme, un mouvement de libération animale." *Ethnologie Française* XXXIX(1): 117-122.

⁵ Singer, P. (1975). *Animal Liberation: A New Ethics for Our Treatment of Animals*. New York, Avon.

Introduction

de sociologie que nous avons intégré en 2000, à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Rien de très original que de dire que cette formation nous a donné accès à un panorama très large des manières dont les humains se comportaient vis-à-vis de leurs semblables, comment ils définissaient les « semblables », comment il s'y prenaient pour vivre ensemble malgré toutes leurs différences, pour « faire société. » Sans parler des questions politiques que tout ceci soulevait. Les thématiques et les argumentaires que l'on nous faisait étudier rappelaient grandement celles présentes dans le milieu punk : rapports de genre, rapports de classe, de « race », de « communautés », inégalités économiques, scolaires, politiques, culturelles etc. En plus des non-humains, nous avons rencontré dans ce milieu un « sens critique » assez proche de celui des universitaires. Cependant, l'une des grandes différences entre les deux univers tenait dans l'utilisation par les sociologues de méthodes, de « données », d'« enquêtes » pour nourrir leur sens critique. C'est ainsi que nous avons été initié aux techniques de récolte de matériel de « première main » à travers une pratique accrue de l'enquête de terrain. Observer les humains en « chair et en os » avait une importance dans la sociologie telle qu'on nous l'a enseignée. Ceux-ci ont donc pris une plus grande place dans notre vie, à travers les entretiens et les observations participantes. Alors que, aussi bien d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique, les non-humains semblaient bien peu présents dans les cours de sociologie. La société humaine se construisait-elle sans relations aux animaux ? Pourtant nous savions bien, pour en faire partie, qu'un nombre important de personnes considéraient comme problématique la place des animaux dans les sociétés occidentales contemporaines. Ces personnes voyaient que les relations entre humains et animaux étaient bien réelles et que leur forme était, en grande partie, liées à des structures sociales, des représentations, et des manières de définir qui fait partie, ou pas, de la communauté. Non seulement elles s'interrogeaient sur cette relation entre « animal » et « société humaine », mais de surcroît elles pointaient du doigt un certain nombre de pratiques et de terrains potentiels à investiguer pour un sociologue curieux : abattoirs, cirques, jardins zoologiques, refuges de protection animale, boucheries, corridas, animaleries, étables, concours canins, etc. Formé à une certaine vision de la sociologie, devenue prégnante en France depuis les années 1980, qui consistait à « suivre les acteurs », à « prendre au sérieux leur parole », leur intérêt et leurs problématisations, il nous semblait que l'on pouvait légitimement étudier les relations humains/animaux dans la mesure où elles étaient explicitement problématisées par les acteurs. La perspective de croiser « animal » et « société » était donc légitime du point de vue théorique et offrait, d'un point de vue pratique, une multitude de terrains à explorer. Force est de constater que ces terrains étaient (et sont

toujours) largement absents de la littérature sociologique classique. En outre, la question de la différence anthropozoologique, la différence entre humains et animaux, semblait plutôt relever du champ de l'anthropologie, ne faisait pas vraiment partie du bagage minimum des apprentis sociologues. De la même manière, l'outillage de la sociologie orthodoxe n'était pas mis à l'épreuve de terrains où humains et non-humains étaient conjointement engagés. Selon nous, rien ne l'en empêchait. Aussi, pour un jeune étudiant en sociologie, les relations humains/animaux ne faisaient-elles pas partie de la liste des objets de recherche « balisés », puisque l'on ne pouvait pas compter sur une littérature théorique ou empirique pour justifier une telle investigation.

C'est ici que survient une troisième rencontre avec les non-humains. Là encore, cette rencontre est faite de papier photocopié, d'un article distribué en cours plus précisément. « *Une sociologie sans objet ?* » tel était le titre de ce texte de Bruno Latour et la question principale qu'il souhaitait inscrire à l'agenda des réflexions sur le fondement de la discipline sociologique⁶. Dans ce texte, les « non-humains » apparaissaient de deux manières. Dans un premier temps, Latour évoquait les travaux de primatologie sur la manière dont les singes font société, en les comparant avec les théories interactionnistes en sociologie. L'idée étant de montrer que la différence entre les sociétés simiesques et les sociétés humaines résidait dans le caractère localisé et évanescent des premières, devant se renouveler en permanence à travers des comportements sociaux, des conflits interindividuels, des luttes ou de la coopération : les singes n'ont que leur corps pour produire la société⁷ et la structure sociale des sociétés simiesques ne tient que par l'interaction, du fait de l'absence de dispositifs matériels destinés à maintenir et à la fixer. Latour cherche en effet à redonner la place aux objets techniques dans la théorie sociologique et insiste sur le fait que ni les approches structuralistes, ni les approches interactionnistes ne permettent de rendre compte de ce qui fait qu'une société peut se construire et se perpétuer dans le temps et l'espace : la matérialité, en tant qu'elle est un « social figé » est à réintégrer dans l'analyse sociologique. On comprend ici que les non-humains dont il est question sont des « objets » et non des animaux. Au final, la place des non-humains dans le texte de Latour est pour nous inspirante mais un peu frustrante : d'un côté, les animaux non humains servent de modèle pour mieux penser, par contraste, les sociétés humaines ; de l'autre, il y a un appel à penser les relations entre les humains et les non-humains dans une perspective sociologique, mais ces derniers semblent

⁶ Latour, B. (1994). "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité." *Sociologie du travail* 4: 587-606.

⁷ Ils utilisent parfois des outils mais dans une moindre mesure par rapport aux humains.

être tout sauf des animaux⁸. La découverte du texte de Latour a été pour nous un élargissement considérable de l'horizon sociologique mais les relations humains/animaux n'y étaient pas abordées explicitement. Aussi, lorsque l'un de nos professeurs nous a parlé de « la domestication des marins pêcheurs et des coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc », une seconde éclaircie animale est apparue dans ce ciel sociologique décidément bien anthropocentré. Ce travail de Michel Callon⁹, désormais classique, relatait et analysait la manière dont des scientifiques cherchaient à articuler les intérêts des humains (les leurs, ceux des marins pêcheurs) et ceux des non-humains (les coquilles Saint-Jacques). Il s'agissait également d'un manifeste pour un renouveau de l'analyse sociologique qui, à l'instar de celui de Latour, insistait sur l'intérêt de penser les relations sociales en dehors du cadre de l'humanité, et d'étudier les opérations de « traduction » entre humains et non-humains en vue de la construction d'une société que l'on peut ainsi qualifier d'« hybride. » On entrevoyait déjà plus clairement la manière dont une certaine sociologie pouvait espérer rendre compte des relations humains/non humains. Pour autant, ce n'est pas tout de suite la voie de cette sociologie que nous avons empruntée. D'une part parce que les travaux de Latour et Callon relevaient du champ de la sociologie des sciences et que nous n'avions pas encore pris conscience de l'importance de la question des savoirs dans ce que nous souhaitions documenter. D'autre part, parce qu'une autre approche, certes proche de celle de Latour et Callon, mais quelque peu différente par sa posture et ses objets nous semblait appropriée pour traiter des relations humains/animaux, et notamment dans leur dimension politique et morale. Le courant pragmatique, emmené par Luc Boltanski et Laurent Thévenot notamment, retenait tout particulièrement notre attention car il cherchait à rendre compte de l'expérience et du sens ordinaires de la justice, de la politique et de la morale¹⁰. Comment les acteurs justifient-ils leurs actions ? Comment les publicisent-ils ? Au nom de quels principes disent-ils agir ? De quelles ressources critiques se servent-ils pour le faire ? L'idée d'une sociologie qui s'intéresse au sens commun de la justice était séduisante tant nous étions persuadé que ce qui se jouait dans certaines relations entre humains et animaux posaient des questions d'ordre

⁸ Il est encore assez fréquent en sociologie que derrière la terminologie « non-humains », soient désignés essentiellement des objets techniques. Voir notamment : Barbier, R. & J.-Y. Trepos (2007). "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 1(1): 35-58. Pour une synthèse de la place des non-humains en sciences sociales : Houdart, S. & O. Thiery, Eds. (2010). *Humains, non humains. Comment repeupler les sciences sociales*. Paris, La Découverte.

⁹ Callon, M. (1986). "Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St Brieuc." *L'Année Sociologique*(36): 169-208.

¹⁰ Voir notamment : Boltanski, L. (1990). *L'amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié.

Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

Introduction

moral ; et pas uniquement à quelques philosophes. En effet, lorsque l'on est végétarien, pour des raisons philosophiques de surcroît, on se retrouve très régulièrement dans une position de justification vis-à-vis des non-végétariens. D'interminables débats s'engagent alors : « Et tu penses qu'ils ressentent vraiment la douleur ? » « De toute façon ça fait depuis toujours qu'on mange des animaux c'est bien qu'il y a une raison. » « Pourquoi seulement s'intéresser aux animaux et pas aux végétaux ? » « Si tu as le choix entre sauver la vie d'un animal et celle d'un humain tu fais quoi ? » « Si tu es dans le désert et que tu as le choix entre manger une carotte et manger un lapin, que fais tu ? » Voilà le genre de questions auxquelles le végétarien doit répondre pour justifier ce qui est perçu comme un engagement radical (en France notamment). Ayant une longue expérience de ces débats et de leur virulence, nous savions donc que le rapport à l'animal ne laissait jamais indifférent dès lors qu'on l'abordait sous un angle qui remettait en cause tant les représentations des animaux que les pratiques dans lesquelles ils se trouvaient engagés. Remplacer « viande » par « cadavre d'animal » dans une conversation est généralement une expérience ethnographique très enrichissante. Dans ces débats, la question de la différence humains/animaux prenait forcément une orientation morale et politique, et donnait à voir tout un travail ontologique visant à qualifier ce qu'étaient les animaux en vue de justifier le sort qui leur était fait. Evoquer la frontière entre humains et animaux devenait alors un exercice moral et anthropologique pour les débatteurs (qu'ils soient végétariens ou pas). C'est ce qui nous a amené à nous rapprocher d'une sociologie qui, d'une part, se proposait d'analyser la construction des argumentaires moraux, leurs ressources, les mécanismes de leur confrontation. Et d'autre part, avec l'idée forte que tout cela n'était pas le fait de quelques intellectuels débattant par articles interposés, mais que l'on pouvait l'observer en situation, dans de nombreux milieux sociaux. C'est en effet ce que nous avons pu constater. La question de la différence humains/animaux, classique en anthropologie, était constamment discutée par des personnes qui n'étaient ni anthropologues ni sociologues. En deux mots, dans ces discussions, la différence était problématique, au sens moral, et problématisée, au sens scientifique. Ne pas négliger l'aspect moral des relations humains/animaux était pour nous un impératif hérité de l'attachement aux théories antispécistes, et en tant que sociologue, il nous semblait important de comprendre les représentations et les discours relatifs aux animaux en termes de dilemmes moraux. Car, clairement, ces dilemmes se posaient à nous et nous leur avons trouvé des options pratiques et philosophiques (végétarisme et antispécisme) qui ne semblaient pas être partagées par le plus grand nombre. A notre propre indignation quant au caractère problématique du sort réservé à certains animaux s'ajoutait donc une certaine perplexité vis-à-vis de ceux qui ne

Introduction

s'en indignaient pas. Dès lors une question se posait à nous : sans ces ressources, comment les acteurs s'y prenaient-ils pour gérer ce que nous percevions personnellement comme une tension morale ? Cette question personnelle allait petit à petit être formalisée en tant que question de recherche. Les mémoires de Licence et de Master et surtout la confrontation au terrain ont été les opérateurs de cette formalisation. Avant de présenter rapidement ces études et leurs résultats, il nous faut dire que le travail de terrain a été l'occasion d'une nouvelle rencontre avec les non-humains. En effet, la pratique de l'observation ethnographique *in situ* nous a permis de renouer avec le contact direct avec les animaux, de pouvoir les sentir, croiser leur regard, les toucher. Placée sous le patronage de la discipline sociologique, cette rencontre a pris la forme de retrouvailles entre les mots et les êtres, les « animots » et non-humains en « chair et en os. » Entre plusieurs morceaux d'un parcours singulier également.

Encadré 3: Courants théoriques de la sociologie des relations humains/animaux

Nous l'avons dit, la sociologie des relations anthropozoologiques n'est en rien une spécialité. Pour faire un état des lieux sur les recherches francophones autour des liens entre « animal et société », il faut donc élargir le spectre et inclure des chercheurs d'autres disciplines, qui revendiquent de produire une perspective de type sociologique sur les relations anthropozoologiques. Ainsi, dans cette esquisse de panorama, apparaîtront des anthropologues, des ethnologues et, dans une moindre mesure, des historiens et des géographes. Difficile également de proposer une analyse cohérente des « courants » théoriques qui structurent le champ de cette perspective sociologique : trop peu de travaux existent encore sur la question pour représenter un corpus satisfaisant. Comme l'a proposé Albert Piette (2002) nous organiserons les différents courants suivant un axe qui part d'un pôle « anthropocentré » (approche qui s'intéresse à l'humain et à son point de vue en premier lieu) pour aller vers un pôle « zoocentré » (approche qui s'intéresse d'abord à l'animal et à son point de vue). Au milieu de cet axe, on trouve des approches centrées sur les relations humains/animaux, qui tentent, à des degrés divers, d'articuler le point de vue de l'humain et le point de vue de l'animal.

(1) Courant « statistique ». *Dans ce courant, les animaux sont pensés en tant que « variables statistiques », faisant de ceux-ci des indicateurs socio-économiques (Héran, 1997 ; Herpin & Verger, 1997 ; Verger, Herpin et al. 1991.) Les relations anthropozoologiques sont pensées exclusivement du point de vue des humains et les animaux sont des éléments d'environnement (Chevalier & Dussart, 2002 ; Le Manca, 2007). Ce courant compte le plus de sociologues et de démographes.*

(2) Courant « représentations ». *L'animal est ici « révélateur symbolique » et la démarche, socio-anthropologique, revient à analyser, hors situation, à quelles valeurs et représentations culturelles il renvoie et dont il n'est que le signe, le symbole, la métaphore. L'ethnologue Sergio Dalla-Bernardina (1996, 2006) et l'anthropologue Sophie Bobbé (2002) illustrent bien ce courant. En termes de sociologie, citons Roger Cailliois (1973), Véronique Champion-Vincent, (1992), Jean-Bruno Renard (2010) et Emmanuel Gouabault (2006, 2010).*

(3) Courant « pratiques et représentations ». *Ce courant est nettement majoritaire et se compose essentiellement d'anthropologues (dans la lignée de l'anthropologie des techniques d'A. Leroi-Gourhan et celle de la domestication de A.G. Haudricourt). Il s'agit ici de confronter les pratiques humaines impliquant des animaux avec des systèmes de représentation culturels. Si la présence des animaux est bel et bien prise en compte dans ce courant, ils conservent tout de même un statut très passif. Les principaux représentants de courant sont Jean-Pierre Digard (1990, 1999, 2007, 2009), Noëlie Vialles (1987, 1988), Anne-Marie Brisebarre (1996, 1998, 1999), Marie Cégarra (2000). Par ailleurs, J.P. Digard (2009) représente au sein de ce courant une position normative et critique sur les rapports humains/animaux dans les sociétés occidentales. Il est suivi dans cette approche par Jacqueline Milliet (1995, 1996), Catherine Tourre-Malen (2006, 2009) et Christian Talin (2000). Certains sociologues s'inscrivent dans ce courant et partagent cette orientation critique (Yonnet, 1983, 1985. Brohm, 1997.)*

(4) Courant « pragmatique ». *Ce courant est proche du précédent dans la mesure où il s'intéresse aux rapports entre les pratiques et les représentations impliquant humains et non-humains. Mais il s'en différencie par un intérêt plus grand pour l'étude pragmatique des pratiques, et par des analyses moins « culturalistes » que « sociologiques. » Les sociologues sont d'ailleurs plus nombreux : André Micoud (1993, 2010), Isabelle Mauz (2002, 2005, 2008), Christelle Gramaglia (2003, 2008), Catherine Mougenot (2002), Catherine Rémy (2003, 2009), Elisabeth Rémy (2006), Antoine Doré (2010, 2011), Coralie Mounet (. Cette approche intègre les capacités d'action des animaux dans la construction de la société, mais n'en fait pas son objet exclusif.*

(5) Courant « phénoménologique. » *Ce courant, encore minoritaire, se caractérise par la volonté de documenter les situations sociales à partir du point de vue de l'animal. Albert Piette (2002, 2009) et Marion Vicart (2005, 2008, 2010) en sont les principaux représentants. Du fait de son ambition, ce courant dialogue beaucoup avec l'éthologie et les sciences de la communication.*

Approcher pragmatiquement la bienveillance envers les animaux

C'est donc avec une certaine conscience militante que nous avons essayé d'aborder les relations humains/animaux dans notre cursus de sociologique. Notre première approche s'est faite à travers un court mémoire de Licence portant sur les parcs zoologiques¹¹. Cette étude nous a permis d'appréhender l'ampleur des changements qu'avaient connus les représentations de l'animal. Nous étant, dans un premier temps, livré à une mise en perspective historique¹², nous avons appris que les zoos avaient toujours été de puissants instruments de communication : tout autant miroir des rapports humain/animal qui existaient à différentes époques, le zoo était également prescripteur de comportements à l'égard des humains. Il portait donc un discours social à la fois sur les animaux, mais également sur les humains entre eux. On pouvait analyser ces évolutions à la fois à travers les différentes missions que les zoos se sont données (de l'acclimatation, à l'exhibition de la puissance coloniale jusqu'à la préservation de la biodiversité), et à travers l'évolution des agencements spatiaux des parcs, des enclos, des pancartes explicatives etc¹³. Ces évolutions historiques du zoo ont pour particularité d'avoir été porteuses dans un premier temps d'un discours anthropocentré (qui prend en compte les intérêts de l'humain) puis de s'orienter vers un discours zoocentré (qui prend en compte les intérêts de l'animal) pour reprendre l'analyse d'Adrian Franklin¹⁴. Symptomatique de cette évolution, les pancartes du début du XXe siècle « Attention ! Animaux dangereux ! Ne pas franchir la grille ! » ont été remplacées par celles du XXIe siècle : « Les animaux ont besoin de tranquillité. Pour leur respect, merci de ne pas taper sur la vitre. » Ce récent souci de l'animal dans les parcs zoologiques faisait écho à une demande sociale plus globale : le développement d'une sensibilité plus grande dans les sociétés occidentales vis-à-vis du sort des animaux depuis une cinquantaine d'années. N'y avait-il pas un paradoxe pour un lieu d'enfermement de revendiquer ce souci de l'animal au nom d'une demande sociale de ce type ? Pratiquant des observations participantes dans les zoos et des entretiens avec des visiteurs, nous nous sommes aperçus que cette tension était bien présente dans les discours de ces derniers. Conscients à la fois du sort peu enviable des

¹¹ Michalon, J. (2003). Le Zoo : instrument de communication d'une image de l'animal. Département de sociologie. Saint Etienne, Université Jean Monnet. (**Mémoire de Licence**).

¹² Baratay, E. & E. Hardouin-Fugier (1999). Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident, La Découverte.

¹³ Pour une analyse de ces évolutions, voir : Estébanez, J. (2010). Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité. Thèse de géographie. Paris, Université Paris 7 - Paris Diderot.

¹⁴ Franklin, A. (1999). Animals and Modern Cultures: A Sociology of Human-Animal Relations in Modernity. Sage Publications.

Introduction

animaux qu'ils voyaient derrière des barreaux ou des vitres et de leur statut d'êtres sensibles, les visiteurs justifiaient cet enfermement par un argumentaire du « mal nécessaire » : c'est pour leur bien qu'on les enferme ; ou plus précisément : c'est pour un « grand » bien qu'on leur fait subir un « petit » mal¹⁵. Cet argumentaire faisait complètement écho aux nouvelles missions que s'étaient données les zoos, à savoir sauvegarder des espèces en voie de disparition, les préserver du braconnage et de la destruction de leur habitat naturel. A la différence près, que les visiteurs reconnaissaient le caractère moralement problématique de l'enfermement des animaux. Ce discours dans lequel les notions de « bienveillance » et d'« enfermement » cohabitaient, inscrivait donc nos recherches dans deux thématiques connexes : l'une, foucaldienne, des lieux d'enfermement punitif et des lieux de gestion du vivant, où s'exerçait le « biopouvoir¹⁶. » L'autre, goffmanienne, des lieux de « prise en charge » et autres « institutions totalitaires » dans lesquelles la bienveillance affichée côtoie la coercition légitime¹⁷. Partant de ces conclusions, nous avons dans l'idée d'investiguer d'autres lieux de rencontre entre humains et animaux, et plus spécifiquement des lieux de prise en charge, où cette tension « bienveillance/coercition » aurait pu s'exprimer.

Dès lors, notre travail de Master I et II s'est articulé autour de la notion de « protection animale », qui présentait l'intérêt de désigner à la fois une « cause¹⁸ », une attitude bienveillante, et un ensemble de pratiques oeuvrant à l'accomplissement de cette cause¹⁹. Il est apparu pertinent de nous pencher sur la plus ancienne et la plus populaire des institutions dédiées à la protection de l'animal en France, la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) Là encore, nous avons combiné travail historique et analyses de données empiriques ; notamment à travers une ethnographie d'un refuge S.P.A. De l'approche historique est ressorti que toute entreprise de protection animale était porteuse d'un idéal politique et d'un discours social concernant la vie des humains en société²⁰. Comme pour les zoos, les discours de la

¹⁵ Dans son ouvrage sur « la condition foetale », Luc Boltanski décrit une logique du « mal nécessaire » à l'œuvre dans les discours justifiant la pratique de l'avortement. Voir : Boltanski, L. (2004). La condition foetale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement, Gallimard.

¹⁶ Voir : Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Paris, Gallimard. Nous avons d'ailleurs remarqué, comme d'autres, que les dispositifs de monstration des zoos évoluaient de plus en plus vers le « panoptisme » : dans les zoos d'aujourd'hui, il est possible de tout voir des animaux et de leur vie grâce à des parois en plexiglas. Alors que les animaux, eux, ne voient pas les visiteurs qui les observent. Cette asymétrie étant justifiée par le respect de la tranquillité des animaux.

¹⁷ Voir : Goffman, E. (1968). Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux. Paris, Les Editions de Minuit.

¹⁸ Sur la « cause animale », voir : Traïni, C. (2011). La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique. Paris, Presses Universitaires de France.

¹⁹ Michalon, J. (2005). La S.P.A. : gestion, protection et tensions autour de la vie de l'animal. Département de sociologie. Saint Etienne, Université Jean Monnet. (**Mémoire de MASTER II**).

²⁰ Agulhon, M. (1981). "Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle." Romantisme(31): 81-109.

bienveillance envers les animaux s'accompagnaient de prescriptions à l'égard des humains et leurs comportements. Mais cette « montée en bienveillance » dans les discours s'est faite parallèlement au développement de pratiques de protection qui apparaissaient nettement plus ambivalentes. En effet, au fil de l'histoire de la S.P.A.²¹, est apparue une sorte de diffraction entre le discours protecteur relayé médiatiquement et la réalité prosaïque des refuges, devenus des vrais gestionnaires de la vie animale (en ville notamment) à une échelle considérable²². Décalage duquel découlait un paradoxe évident : avec l'obligation de gérer chiens et chats errants, de les faire adopter, de s'assurer des meilleures conditions d'existence possibles, tout en tenant compte des contraintes juridiques, économiques et spatiales qui pèsent sur un refuge, la S.P.A. est amené à tuer (« euthanasier ») presque autant d'animaux qu'elle n'en fait adopter²³. Comment donc pouvait-on gérer cette tension tout en étant impliqué activement dans cette initiative protectrice ? C'est la question avec laquelle nous avons investigué un refuge S.P.A., en partageant la vie quotidienne des secrétaires, des animaliers, et autres enquêteurs bénévoles. D'une part, nous avons mis à jour la « carrière » des animaux qui transitaient par le refuge. Prise au sens sociologique, la notion de « carrière²⁴ » renvoie à un système, plus ou moins organisé, d'étapes par lesquelles un être passe pour accéder à un autre état, avec toujours une possibilité de « réussir » (sortir du refuge et être adopté) ou d'« échouer » sa carrière (être euthanasié). La « félicité » de la carrière pour un animal à la S.P.A. étant de trouver des nouveaux maîtres, d'être « placé », nous avons considéré que les épreuves qui étaient mises en place dans le refuge étaient des « *épreuves de plaçabilité* », durant lesquelles les humains testaient le potentiel de l'animal à vivre le plus longtemps et le plus harmonieusement possible dans la société. D'autre part, nous avons essayé d'analyser comment les salariés du refuge géraient les tensions relatives à la question de l'euthanasie des animaux, et plus généralement, à leurs conditions de vie recluse, un peu en décalage avec les

Pierre, E. (1997). "La zoophilie dans ses rapports à la philanthropie, en France, au XIXe siècle." *Cahiers d'histoire*(3-4): 655-675.

Pelosse, V. (1981). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (1re partie)." *L'Homme* 21(4): 5-33.

Pelosse, V. (1982). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (2e partie)." *L'Homme* 22(1): 33-51.

²¹ D'après l'un des rares ouvrages retraçant l'histoire de la S.P.A. (le seul ?) : Fleury, G. (1995). *La belle histoire de la S.P.A. de 1845 à nos jours*, Grasset et Flaque.

²² Les refuges S.P.A. travaillent, dans leur grande majorité, en étroite collaboration avec les services de fourrière animale. Dans certains cas, la S.P.A. est même directement responsable du service de fourrière.

²³ Les chiffres des euthanasies pratiquées par la S.P.A. sont difficilement accessibles. Certains avancent que les S.P.A. sont en seconde position des institutions qui abattent des animaux en France, après les abattoirs. Voir : Cohen, P. (1984). "La fièvre du samedi après-midi." *Autrement*(56 "Animal, mon amour !"): 173-184.

²⁴ Voir : Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié.

Introduction

idéaux de protection de la S.P.A.²⁵. Recourant à la sociologie des professions d'Everett C. Huges, nous avons vu que les acteurs s'accommodaient de cette tension entre obligation de « gestion » et adhésion à des principes de « protection » à travers une certaine manière d'organiser leur activité et un ensemble d'ethnométhodes observables en situation. Mais surtout, nous avons pu observer la place du dispositif « refuge. » En effet, on trouvait en son sein trois zones distinctes²⁶. Dans chacune d'elles, des activités différentes se déroulaient, porteuses de dimensions symboliques variées, mais par lesquelles transitait forcément chaque animal recueilli au refuge, et dans lesquelles sa « plaçabilité » était mise à l'épreuve par les animaliers. Utilisant la perspective de la sociologie pragmatique, dans laquelle les épreuves définissent ce « de quoi les êtres sont faits », permettent de statuer sur leur « état²⁷ », nous avons essayé de montrer que les relations à l'animal étaient actualisées différemment dans chacune de ces zones. En somme, selon la zone dans laquelle l'animal se trouvait²⁸ ce n'était pas le même « être » dont il était question. Si bien que lorsqu'une décision devait être prise concernant le sort d'un animal, elle dépendait de cette ontologie : l'animal que l'on choisissait d'euthanasier n'était plus le même que celui que l'on avait recueilli et essayé de placer sans succès. Ce qui facilitait la prise de décision, sans jamais la rendre évidente malgré tout. Prenant acte de cette dimension ontologique, et nous appuyant sur le travail de Luc Boltanski sur l'engendrement des humains²⁹, nous avons ainsi analysé le refuge comme une matrice, une fabrique d'êtres « affirmés », singuliers et irremplaçables. L'objectif était de dépasser la dichotomie entre travail « militant » et travail « routinier » et de montrer la dimension politique de ce qu'accomplissait l'activité du refuge, à savoir la création d'animaux socialement acceptables, dignes de faire partie de la communauté humaine. Plus que simplement définir la « bonne relation » entre humains et animaux, le refuge produit des êtres adaptés à cette relation, remplissant les conditions pour qu'elle soit harmonieuse. Plus que des « entrepreneurs de morale », les acteurs de la S.P.A. sont à cet égard « producteurs de monde ».

²⁵ L'espace du refuge n'étant pas extensible à volonté, le flux ininterrompu des animaux entrants impose clairement aux salariés des choix : plus la population d'animaux dans le refuge est concentrée, moins les conditions de vie sont insatisfaisantes pour les animaux ; ce qui va évidemment à l'encontre des principes de bienveillance de l'association.

²⁶ La « zone de la protection » correspondant aux bureaux et à l'accueil des visiteurs ; la « zone normative » correspondant aux boxes, au lieu de vie quotidien des animaux ; « zone de la gestion » correspondant à l'infirmerie et aux locaux de la fourrière municipale. NB : cette organisation spatiale n'est pas un modèle pour tous les refuges S.P.A. Elle ne concerne sans doute que celui que nous avons observé.

²⁷ Voir : Nachi, M. (2006). Introduction à la sociologie pragmatique. Paris, Armand Colin.

²⁸ Suivant le stade de sa carrière et les épreuves par lesquelles il était passé.

²⁹ Boltanski, L. (2004). La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement, Gallimard.

Introduction

Au cours de ces travaux initiaux, s'est dessiné un agenda de recherche personnel : il s'agissait pour nous de documenter les dynamiques contemporaines de requalification des relations humains/animaux dans les sociétés occidentales, d'en comprendre les ressorts, les orientations et les enjeux sociologiques. Du fait du peu de ressources sociologiques traitant de la question (voir encadré 1), un ensemble hétérogène d'outillages conceptuels et méthodologiques s'est également constitué lors de nos premières recherches. Nous avons en effet mobilisé plusieurs styles épistémiques : la sociohistoire des animaux³⁰, l'analyse des problèmes publics, la sociologie de la justification³¹, la sociologie interactionniste³², la sociologie des professions³³ et la sociologie des sciences³⁴ essentiellement. La démarche ethnographique avait également été centrale dans notre approche, et nous avons pratiqué ce que Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger ont nommé « ethnographie combinatoire³⁵. » Mais plus que tout, la posture pragmatique en sociologie nous a semblé la plus appropriée pour comprendre les reconfigurations des relations humains/animaux. Cette posture se démarque d'une certaine conception de la sociologie critique qui tend à pointer les décalages entre les discours des acteurs et la réalité de leurs pratiques pour les « dénoncer³⁶ » ou les expliquer en ayant recours à des motifs de l'action inconscients pour les acteurs. Se montrer « critique » dans ce type de sociologie revient à constater que « les gens ne font pas ce qu'ils disent et ne disent pas ce qu'ils font », et à analyser ce décrochage en termes de « pathologie sociale » qu'il faudrait résorber. La posture pragmatique, au contraire, part du principe que les décalages entre discours et pratique ne sont pas des problèmes à résoudre mais des problèmes à comprendre. Ou plutôt : elle tient pour essentiel à la compréhension du monde social le fait que les acteurs eux-mêmes relèvent ces décalages et essaient de leur apporter, ou non, des solutions. Dans la perspective pragmatiste, on considère qu'il y a dans la parole des acteurs et dans leurs

³⁰ Baratay, E. (2003). *Et l'homme créa l'animal*, Odile Jacob.

Baratay, E. & J.-L. Mayaud, Eds. (1997). *L'animal domestique. XVIe - XXe siècle*. Cahiers d'histoire.

³¹ Boltanski, L. (1990). *L'amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié.

Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

³² Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié.

Becker, H. S. (2003). *Les ficelles du métier*. Paris, La Découverte.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Les Editions de Minuit.

³³ Hugues, E. C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*, Editions de l'E.H.E.S.S.

Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L'Harmattan.

³⁴ Fujimura, J. H., E. M. Gerson, et al. (1987). "Méthodes de recherche en sociologie des sciences : travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique." *Les Cahiers de la recherche sociologique* 5(2): 63-82.

Latour, B. (1989). *La science en action*, La Découverte.

Latour, B. (1993). *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.

³⁵ Dodier, N. & I. Baszanger (1997). "Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique." *Revue Française de Sociologie*(38): 37-66.

³⁶ Boltanski, L. (1990). "Sociologie critique et sociologie de la critique." *Politix* 3(10-11): 124-134.

pratiques, dans la dynamique réflexive qui existe entre ces deux niveaux, des éléments suffisants pour comprendre comment fonctionne la société. Lors de nos recherches, cette dynamique nous est apparue fondamentale pour analyser les relations humains/animaux et notamment leur renouvellement : la manière dont les acteurs cherchent à adapter leurs principes (discours) aux contraintes sociales et matérielles des pratiques, et inversement, a une influence directe à la fois sur les représentations des animaux, et sur la « production » des êtres qui correspondent à celles-ci.

Si cette posture pragmatiste nous a accompagné pendant la réalisation de ces deux mémoires, d'autres ressources théoriques sont venues l'enrichir plus tardivement. L'anthropologie symétrique de Bruno Latour notamment, qui propose de ne pas faire de distinction *a priori* entre les « êtres de nature » et les « êtres de culture »³⁷. Au lieu de prendre pour acquises les différences entre les êtres humains et non humains, il s'agit pour l'anthropologue symétrique de mieux comprendre comment elles se construisent. Cette démarche suppose de s'efforcer, autant que faire se peut, d'appliquer des registres explicatifs semblables pour les comportements humains et pour les comportements non humains. En fait, nous avons adopté la perspective symétrique sans réellement nous en rendre compte : notre conviction antispéciste avait déjà eu raison chez nous de la distinction *a priori* entre humains et animaux. Nous savions que cette différence était une construction, et qu'elle était l'objet à comprendre si l'on voulait faire une sociologie dans une perspective antispéciste, ce qui était notre cas à l'époque. Cependant, une différence majeure entre la démarche « symétrique » et la posture « antispéciste » tient à l'attachement de cette dernière à une certaine objectivité, voire à un objectivisme. En effet, dénonçant les attitudes « spécistes », l'antispécisme n'émet pas seulement un jugement moral, mais pointe ce qu'il considère être une erreur scientifique : il y a une communauté biologique entre humains et animaux qui est scientifiquement prouvée, mais qui semble niée par le traitement différentiel que l'on fait subir aux animaux. Le spécisme est donc irrationnel : telle est la critique qui lui est adressée. Critique qui cadre mal avec la démarche symétrique qui trouve son origine dans le champ des *science studies*, l'étude sociale des sciences³⁸, dont la particularité est précisément de prendre ses distances vis-à-vis de la « rationalité », en tant qu'élément associé de fait à la scientificité. Les *science studies* n'entretiennent pas le même rapport que les antispécistes avec la rationalité, la scientificité et l'objectivité : pour ces derniers, il s'agit d'outils de lutte, alors que pour les premières, ils font

³⁷ Latour, B. (1991). Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. Paris, La Découverte.

³⁸ Pour une présentation du champ des *science studies*, voir : Vinck, D. (2007). Sciences et sociétés. Sociologie du travail scientifique. Paris, Armand Colin.

figure d'objets à étudier, sans prendre position a priori sur leur bien-fondé. Plus globalement, la démarche symétrique des *science studies* (avant d'être réinterprétée par Latour) consiste d'abord à ne pas prendre pour argent comptant qu'il y aurait des savoirs scientifiques « vrais » et des savoirs profanes « faux. » Il s'agit au contraire de comprendre, par l'enquête, comment certains savoirs sont qualifiés de « scientifiques » et d'autres non. Etudiant les dynamiques sociales qui traversent le monde des scientifiques et gouvernent leur activité, les *science studies* propose donc une vision du monde dans laquelle la « rationalité » et l'« objectivité » sont des constructions, qui doivent leur force et leur impression d'évidence aux nombreux collectifs et réseaux qui ont lutté pour qu'elles s'érigent en « valeurs », tout autant scientifiques que politiques. C'est dans cette mesure que le champ des *science studies* a bénéficié des réflexions et des travaux féministes s'intéressant à l'activité scientifique dans sa dimension genrée. Partant d'une critique classique des mécanismes de domination masculine dans l'activité scientifique, les travaux féministes dans l'étude des sciences mettent en lumière la manière dont l'apparente neutralité de l'idéologie scientifique sert les intérêts des hommes plutôt que ceux des femmes. De manière plus prosaïque, ces travaux tentent de rendre compte de l'arrivée des femmes dans le monde scientifique et de ce qu'elle a produit en termes de nouveaux savoirs. Dans ce sillage, des études ont commencé à émerger concernant les rapports entre le genre et les sciences de la nature³⁹. Ces travaux analysent le parcours et les recherches des primatologues femmes et la manière dont elles ont produit un savoir sur les animaux très différent de celui produit par leurs collègues masculins. Les capacités relationnelles des animaux, la coopération, l'échange, la solidarité, le soin, sont autant de thématiques qui ont émergées en primatologie grâce au travail de ces femmes. Succès scientifique, mais également succès « social » pour ces chercheuses⁴⁰ : leurs travaux ont bénéficié d'une large couverture médiatique et ont accompagné l'émergence d'une prise de conscience globale en faveur de la protection des animaux (des espèces et des individus).

³⁹ Strum, S. C. & L. M. Fedigan, Eds. (2000). Primate Encounters: Models of Science, Gender, and Society. Chicago, University Of Chicago Press.

Haraway, D. (1984). Primateology is Politics by Other Means. PSA: Proceedings of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association., The University of Chicago Press.

Haraway, D. (1990). Primate Visions: Gender, Race, and Nature in the World of Modern Science, Routledge.

Haraway, D. (2008). When species meet. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Despret, V. (2007). L'affectivité au coeur des processus de professionnalisation. Le cas des sciences du comportement animal. Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes. F. Charvolin, A. Micoud & L. K. Nyhart, Editions de l'Aube: 56-73.

Despret, V. (2009). "D'un dualisme bien utile." Revue d'Anthropologie des Connaissances 3(3): 386-405.

Birke, L., M. Bryld, et al. (2004). "Animal performances. An exploration of intersections between feminist science studies and studies of human/animal relationships." Feminist Thoery 5(2): 167-183.

⁴⁰ Fedigan, L. M. (1994). "Science and the Successful Female: Why Are So Many Women Primatologists ?" American Anthropologist 96(3): 529-540.

Introduction

Les exemples de Diane Fossey et Jane Goodall sont bien connus, et illustrent la dynamique qui existe entre « science » et « société » sur le sujet précis de la relation à l'animal. L'émergence d'une nouvelle vision scientifique du monde animal n'est donc pas sans lien avec les changements sociaux que connaissent les sociétés occidentales contemporaines (la place des femmes dans le monde scientifique, et le développement d'un « souci » de l'animal, de son sort et de ses conditions de vie.). Nous retrouvons ici les évolutions sociohistoriques récentes des relations entre humains et animaux, marquées par une montée de la bienveillance : on comprend donc mieux pourquoi les *science studies* et les théories féministes font partie de notre « paquetage conceptuel. »

En plus des courants sociologiques cités plus haut, le pragmatisme, l'anthropologie symétrique, les *sciences studies* et les approches féministes des savoirs constituent l'ensemble de ce « paquetage » avec lequel nous souhaitons aborder les dynamiques de requalification des relations humains/animaux, à travers un prisme particulier qui est celui de la « bienveillance. »

Mobilisant tous ces outils, il s'agit pour nous de proposer une contribution aux débats concernant le renouvellement de nos rapports aux animaux. Défendre une approche pragmatique de la bienveillance envers les animaux revient en effet à souligner que les changements de sensibilité vis-à-vis des animaux que les historiens, anthropologues et sociologues ont décrits ne se limitent pas à « ce qu'il se passe dans la tête des humains », à un seuil de tolérance qui se serait subitement ou lentement abaissé concernant le sort des animaux. Le développement croissant de cette bienveillance dans les sociétés occidentales n'est pas qu'une affaire de représentations : il est lié à un travail concret consistant à « créer » des animaux dignes de recevoir cette bienveillance. Ainsi, il n'y a pas que le regard sur les animaux qui évolue, les animaux aussi évoluent ; d'une part, parce qu'on les fait évoluer, comme dans l'exemple de la S.P.A⁴¹. Mais également parce qu'ils ont la capacité d'évoluer « tout seuls », de surprendre, et de ne pas être ce que l'on attend d'eux, comme l'a très bien montré Vinciane Despret⁴². L'approche de Despret consiste à aborder les évolutions récentes des relations humains/animaux pas uniquement comme un changement du point de vue des humains sur des animaux, qui eux resteraient identiques, témoins invariants d'une nature immuable. Despret illustre son propos en s'intéressant à la manière dont les scientifiques du comportement animal (éthologie, primatologie, psychologie animale) ont conjugué avec des

⁴¹ Une analyse semblable appliquée aux patients dans l'univers de la médecine est à lire dans : Mol, A. (2002). *The Body Multiple: Ontology in Medical Practice*, Duke University Press Books.

⁴² Despret, V. (2002). *Quand le loup habitera avec l'agneau*. Paris, Le Seuil / Les Empêcheurs de penser en rond.

Introduction

animaux qui ne faisaient pas ce que l'on attendait d'eux, exprimant des comportements en complet décalage avec les savoirs faisant loi, ou encore récalcitrants à se laisser observer. Certains scientifiques préférant ne rien conclure, et d'autres choisissant de transformer leurs questions de recherche, d'adapter leur « faire science » aux options que les animaux leur offraient. Les seconds ont souvent produit un savoir qui a bouleversé les représentations que l'on se faisait des animaux, mais c'est tout autant du fait des animaux eux-mêmes que des scientifiques qui ont su être « sensibles » à ce qui s'exprimait d'inattendu chez l'animal. Nous retenons de l'argument de Despret le rôle important des dispositifs : de la même façon qu'il y a des scientifiques plus prompts à se saisir des comportements inédits des animaux, et qu'il y a des animaux plus prompts que d'autres à exprimer ces comportements, il y a aussi des dispositifs plus aptes que d'autres à faire advenir la rencontre entre *ces* scientifiques et *ces* animaux⁴³. Selon l'expression de Despret, ces dispositifs « rendent les animaux intéressants » (parce qu'ils leur posent des questions qui les intéressent). Il nous semblait que le refuge S.P.A. était l'un de ces dispositifs dans lesquels on essayait de rendre les animaux intéressants, en leur laissant une certaine latitude pour qu'ils fassent « leur preuve », qu'ils témoignent eux-mêmes de leur capacité à être intégré dans la communauté humaine. Débutant cette thèse, nous avons en tête d'explorer d'autres dispositifs similaires, impliqués dans une entreprise ayant un lien avec la bienveillance envers les animaux, témoignant à la fois des changements réciproques et conjoints des humains et des animaux. Les pratiques de soin par le contact animalier sont alors apparues comme un sujet particulièrement pertinent pour cet agenda.

⁴³ Despret explique par exemple que le travail de terrain est plus propice à produire des savoirs sur la vie sociale des animaux en termes d'interactions que le travail en laboratoire.

Encadré 4: courants thématiques de la sociologie des relations humains/animaux

Comme nous l'avons dit plus haut, les sociologues qui s'intéressent aux relations anthropozoologiques traitent bien d'autres questions, dans lesquelles peuvent parfois s'insérer un propos sur la place de l'animal. D'où l'intérêt de présenter rapidement les thématiques qui ont pu être traitées de manière sociologique par certains chercheurs.

(1) « L'animal sauvage. » *La fascination pour l'animal sauvage a été traitée par la sociologie de l'imaginaire (Campion-Vincent, 2002. Gouabault, 2007a, 2007b). L'enfermement et l'exhibition des animaux sauvages ont été analysés à travers l'exemple des parcs zoologiques (Pellegrini, 1995 ; Baratay & Hardouin-Fugier, 1998 ; Staszak & Hancock, 2002 ; Estébanez, 2010a, 2010b ; Gouabault et al., 2010). Les conflits générés par la présence d'espèces sauvages ont également été largement analysés (Roussel & Mougenot, 2002, 2006. ; Gramaglia, 2003 ; Micoud, 1993, 1995 ; Micoud & Bobbé, 2006). Le retour d'espèces qui posent problème comme le loup (Mauz, 2002, 2005 ; Mounet, 2007.) ainsi que les conflits entre chasseurs et écologistes (Dalla Bernardina, 1996 ; Vourc'h & Pelosse, 1988) ont fait l'objet de très nombreuses études.*

(2) « L'animal de rente. » *L'animal domestique dit « de rente », a été étudié essentiellement autour de deux pratiques : l'élevage et l'abattage. L'élevage a été abordé essentiellement dans des contextes ruraux et agricoles. Si la sociologie rurale est un domaine aujourd'hui très développée (Alphandéry & Sencébé, 2009), elle a surtout été une sociologie des agriculteurs (Mendras, 1964). De fait, l'ethnologie rurale s'est chargée de documenter la place des animaux dans la sociabilité rurale « traditionnelle ». Il faudra attendre les crises de l'élevage industriel (Larrère & Larrère, 1997), et le fort besoin d'une réflexivité sur des pratiques d'élevage zootechnicisées, pour qu'une sociologie des relations humains/animaux d'élevages puisse apparaître. Le travail de Jocelyne Porcher autour de ces questions a été considérable (Porcher, 2002, 2003, 2005, 2006 ; Despret & Porcher, 2007.). Avec Raphaël Larrère, Porcher fait figure de pionnière dans le renouvellement de l'approche sociologique des conditions d'élevage. Les crises de l'élevage industriel ont, par ailleurs, été analysées de manière sociologique à travers leur traitement par les médias (Dubied & Marion, 1997 ; Burton-Jeangros, 2002). La mise à mort des animaux de rente a suscité l'attention de nombreux travaux (Vialles, 1988 ; Brisebarre, 1996, 1998 ; Rémy, 2009).*

(3) « L'animal de compagnie. » *Il s'agit ici des animaux domestiques qui ne sont pas destinés à occuper une fonction économique pour leurs propriétaires. Il y a assez peu d'études empiriques sur cette question. Mais les sociologues n'ont pas hésité à proposer des interprétations de ce « phénomène » qu'ils considèrent comme inédit. L'« animal de compagnie » est pensé comme un « double de l'humain », un alter ego médiateur entre les acteurs sociaux (Brohm, 1997 ; Voutsy (pseudonyme), 1989). La relation de compagnie est analysée sous l'angle du narcissisme (Yonnet, 1983, 1985 ; Digard, 1999 ; Dalla Barnardina, 2006 ; Héran, 1997.) La question des risques associés à la possession d'animaux de compagnie a été étudiée à travers l'exemple des « chiens dangereux » (pitbulls notamment) (Digard, 2004 ; Darbellay et al., 2009).*

Le soin par le contact animalier

Qu'on les nomme « Pet Therapy », « Zoothérapie », « Thérapie Assistée par l'Animal », « Thérapie Avec le Cheval » ou encore « Médiation animale », les pratiques de soin par le contact animalier se développent dans le monde occidental depuis une quarantaine d'années. Défini très simplement, il est question ici d'un ensemble de pratiques hétérogènes visant la mise en relation d'un animal vivant et d'un être humain en situation de souffrance (liée à une maladie et/ou à un handicap), en vue d'un bénéfice pour ce dernier. Cette mise en relation peut se faire à des degrés divers, pouvant aller de la simple situation de co-présence (dans le cas des animaux « d'institutions »), à des contacts physiques prolongés (dans le cas d'exercices de psychomotricité impliquant le cheval), en passant par une mise en relation

Introduction

uniquement verbale (dans le cas de l'animal comme support de psychothérapie et/ou de travail cognitif). Dans tous les cas, l'animal est présent physiquement avec l'humain « bénéficiaire. » On attribue un caractère bénéfique à cette co-présence à condition qu'il y ait une reconnaissance par l'humain « bénéficiaire » et par l'animal de cette co-présence. D'où l'idée d'une « relation » ou d'un « contact » avec l'animal, qu'il soit physique, verbal, visuel, auditif, olfactif, émotionnel. *D'une manière générale, dans ces pratiques, on considère avant tout l'animal en tant qu'être sensible, singulier et interactionnel ; son apport peut être lié à ses particularités d'ordre physique (morphologie, pilosité), mais il ne s'y résume jamais.*

Les buts de cette mise en relation peuvent être variés : certaines pratiques viseront uniquement une amélioration du cadre de vie des personnes séjournant dans un établissement de soin, d'autres auront plus à cœur de proposer des activités « récréatives » ; d'autres encore revendiqueront leur participation à part entière au dispositif de soin mis en place autour d'une personne. Enfin, certaines intégreront une dimension explicitement thérapeutique à cette mise en relation. *Le point commun de ces ambitions réside dans l'idée d'« intervention soignante » : ces pratiques visent à faire intervenir ponctuellement l'animal dans la situation de la personne souffrante pour améliorer sa condition générale.* En France, les exemples « classiques » de ce type de pratiques sont les chats et les chiens résidant dans les maisons de retraite, les chiens visiteurs dans les hôpitaux, maisons de retraite, institutions médico-sociales, et les associations de thérapie avec le cheval qui proposent des séances en dehors des institutions. On trouve aussi des fermes pédagogiques ; et - plus rarement - des expériences incluant le dauphin. C'est cette constellation de pratiques que nous nommons de façon générique « soin par le contact animalier. » L'utilisation du terme « soin » permet d'une part de les différencier des pratiques d'assistance animalière : chiens-guides pour déficients visuels, chiens écouteurs pour déficients auditifs et chiens d'assistance pour personnes en fauteuil roulant. Nous le verrons, ces pratiques ont une histoire commune. D'une part, les personnes, associations, organismes portant ces pratiques évoluent en effet dans des sphères relativement proches, et les apports des uns profitent largement aux autres : par exemple, le fait qu'aujourd'hui on présente les vertus affectives et socialisantes des chiens-guides pour leurs maîtres n'est pas sans lien avec l'utilisation des chiens dans des contextes de soin, qui a permis de mettre à jour ces vertus. Dans la même optique, on peut considérer que les chiens-guides et les chiens d'assistance (plus répandus) œuvrent à l'acceptabilité sociale des chiens « de soin » ; mais également à leur acceptabilité « pratique » dans la mesure où le combat législatif autour de l'autorisation d'accès de ces chiens auxiliaires à des lieux publics, facilitera à terme l'acceptation plus générale de la présence animale dans les établissements de

soin. Ainsi, on pourrait effectivement appréhender ces deux types de pratiques comme un tout, mais il nous semble important de marquer une différence dans leurs intentions : comme son nom l'indique, le « soin par le contact animalier » est mue par une intention explicitement « soignante », ce qui n'est pas tout à fait le cas des pratiques d'assistance. De plus, les acteurs reconnaissent eux-mêmes cette différence comme signifiante. Dans le cas des pratiques incluant les chevaux, cette distinction est même cruciale. En effet, des pratiques comme l'équithérapie, la thérapie avec le cheval ou l'hippothérapie trouvent leur origine dans l'équitation adaptée : la volonté de proposer des séances d'équitation « classique » à des personnes en situation de handicap, physique et mental, a permis de découvrir qu'il se produisait chez elles des réactions inattendues lorsqu'elles étaient sur le dos d'un cheval. Des effets bénéfiques constatés qui ont encouragé le développement d'une rééducation par l'équitation, axée d'abord sur le moteur, utilisant le mouvement du pas du cheval pour travailler certaines parties du corps. C'est ensuite vers le psychomoteur, et plus globalement, vers le psychologique, que s'est orientée la pratique rééducative, qui n'a pas tardé à (1) se revendiquer thérapeutique et (2) à se détacher de l'ascendant de l'équitation, en proposant un travail « avec » le cheval et plus nécessairement « sur » lui, et en abandonnant l'idéal de progression équestre. On le voit, cette rapide histoire est celle d'une montée en puissance de l'intention soignante qui donne à voir toute une série d'actes de sécession très forts et souvent virulents. Ne pas prendre acte de cette distinction entre « intention soignante » et « bénéfiques non intentionnels », reviendrait à passer à côté du cœur de la dynamique sociale de la constellation du soin par le contact animalier. *Celle-ci a en effet pour particularité d'être portée par des personnes ayant la conviction que le contact avec l'animal « apporte quelque chose de plus » et que ce « quelque chose » mérite d'être promu, reproduit, diffusé.* Le plus souvent, ces personnes ont elles-mêmes été « convaincues » en ayant fait l'expérience des bénéfices du contact avec l'animal, ou bien en ayant été témoins directs de ce que ce contact produisait chez d'autres. Etant donné que les pratiques de soin par le contact animalier sont encore peu standardisées, peu reconnues et professionnalisées, cette conviction personnelle apparaît avec d'autant plus de force et l'appel au développement des pratiques prend des allures de « cause » pour laquelle il faut se battre. De fait, cette conviction de l'existence d'une « plus-value animale » est le moteur, non seulement des pratiques que nous venons d'évoquer, mais, plus largement, de tout un réseau sociotechnique visant à les promouvoir, à les rendre visibles, légitimes et efficaces. Et plus largement, c'est toute une dynamique de reconfiguration des relations humains/animaux qui est initiée par cette conviction. D'une manière proprement inédite.

L' « Animal thérapeute »

Le caractère sans précédent du soin par le contact animalier ne fait pour autant pas l'unanimité. En effet, si vous parlez de soin par le contact animalier avec certaines infirmières, des travailleurs sociaux, certains médecins, ils vous diront que cela fait déjà longtemps qu'on envoie les jeunes « difficiles » dans des fermes pédagogiques, que les maisons de retraite possèdent toutes leur chat mascotte, ou encore qu'il est bien connu que les promenades de telle institution psychiatrique se font au milieu des chèvres, des daims ou des canards. Et si vous leur parlez de « thérapie assistée par animal », ils vous diront que c'est un terme nouveau et abusif pour désigner des pratiques vieilles comme le monde ou presque, et dont les vertus proprement thérapeutiques relèvent de l'anecdotique. Ils n'auront sans doute pas entièrement tort. On peut penser en effet que l'utilisation du contact animalier à des fins soignantes ne date pas d'aujourd'hui : la littérature spécialisée sur la question n'hésite d'ailleurs jamais à lister les pratiques éparpillées dans le passé pouvant faire office de précédent aux pratiques actuelles. Il est également vrai que l'assimilation du contact avec l'animal à une « thérapie » est apparue assez récemment et que sa pertinence fait régulièrement débat. Pour autant, le caractère inédit du soin par le contact animalier tient précisément à la tenue de ces débats, aux controverses qu'il suscite : *ces pratiques font parler d'elles, alors que ce n'était pas le cas auparavant*. Cet élément suffit à repérer qu'il y a bien quelque chose de neuf dans le soin par le contact animalier tel qu'il se développe depuis une quarantaine d'années. Il témoigne du fait que les « convaincus » des vertus du contact animalier se sont constitués en réseaux, qu'ils ont souhaité nommer et partager leur expérience, défendre leurs pratiques et leurs savoirs. D'autre part, la question des prétentions thérapeutiques, usurpées selon certains, est intéressante, voire centrale. En effet, c'est avec l'utilisation du terme « thérapie » que le soin par le contact animalier est sorti de la confidentialité, qu'il s'est publicisé et qu'il est devenu objet de controverses. Ainsi, il serait réducteur de penser que ces nouvelles dénominations (Thérapie Assistée par Animal, Zoothérapie etc.) ne désigneraient que d'anciennes pratiques dotées d'un nouveau label thérapeutique. *Précisément parce que le qualificatif « thérapeutique » change radicalement la nature de ces pratiques, les exigences qui pèsent sur elles, les ambitions qu'on peut leur attribuer*. Dès que l'on parle de « thérapie », la conviction de la « plus value animale » semble ne plus suffire : il importe dès lors de « prouver », « évaluer », « rendre des comptes. » En un mot : objectiver. Dans le même mouvement, il faudrait réfléchir à l'optimisation des pratiques, en termes d'efficacité thérapeutique, de pertinence dans le choix des populations et

des animaux qui entrent en jeu, et en termes de savoir-faire techniques. Les pratiques de soin par le contact animalier ont dû composer avec ces exigences dès lors qu'elles se sont dotées d'une ambition thérapeutique : elles sont confrontées aux dimensions contemporaines de ce que « soigner veut dire⁴⁴ ». Le monopole du monde médical, et plus particulièrement biomédical, sur l'utilisation légitime du terme « thérapie » fait partie de ces dimensions. *L'histoire des pratiques de soin par le contact animalier est ainsi celle d'une quête de légitimité vis-à-vis du monde médical, une course après un label « thérapeutique » qui n'apparaisse pas usurpé.* Car il ne faut pas s'y tromper : le soin par le contact animalier n'est en rien ce qu'on pourrait appeler une « médecine parallèle » ou une « thérapie alternative. » Les pratiques ne tentent pas de se développer parallèlement au monde médical comme peuvent le faire les phytothérapies ou la naturopathie, qui évoluent plutôt dans les univers éco-alternatifs. Le soin par le contact animalier se pratique en lien avec des hôpitaux, des maisons de retraite, des centres médico-sociaux et médico-pédagogiques, des établissements de rééducation, des prisons...tout autant d'institutions reconnues par l'Etat et/ou l'autorité médicale comme pourvoyeuses d'une prise en charge de l'humain conforme à leurs exigences. Parmi les praticiens, on trouve d'ailleurs les mêmes personnes qui officient dans ces institutions : des médecins, des infirmières, des psychothérapeutes, des psychomotriciens, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des travailleurs sociaux, des aides-soignants... Dire cela ne revient pas à nier le caractère marginal du développement et de la reconnaissance du soin par le contact animalier : le nombre des praticiens est encore faible et on considère que la pratique ne relève « que » du paramédical. Et encore, cette reconnaissance a été acquise de haute lutte. De plus, la pratique est un outil complémentaire s'ajoutant à la panoplie des professionnels du paramédical : c'est une spécialisation plus qu'une technique à part entière. *L'intervention de l'animal est donc, dans le meilleur des cas, une participation à un ensemble d'activités à visée thérapeutique.* Il ne s'agit aucunement de proposer une prise en charge entièrement centrée autour de l'animal. En fait, il semblerait que plus une activité impliquant l'animal se définit comme thérapeutique, plus elle considère la relation à l'animal comme un outil parmi d'autres : dans les institutions de soin, les séances dédiées entièrement à l'animal sont en général considérées comme de l'animation, alors que le travail n'engageant que partiellement le contact animalier pointe plus volontiers vers le thérapeutique. De la même façon, dans les séances d'équithérapie ou de zoothérapie par exemple, qui se pratiquent en dehors des institutions, la compétence thérapeutique réside précisément dans la capacité des

⁴⁴ Mol, A. (2009). Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient. Paris, Presses des Mines.

Introduction

intervenants à utiliser d'autres outils de prise en charge qu'uniquement le contact animalier. *Ce phénomène de minoration des vertus thérapeutiques du contact avec l'animal liée à la professionnalité des thérapeutes est central pour comprendre ce qui se joue ici* : plus l'animal est en contact direct, non médiatisé, non cadré, avec la personne bénéficiaire, moins on considère que les bénéfices constatés relèvent de la thérapie. Pour parler de « thérapie », il faut des cadres, un suivi, des techniques, et surtout, il faut un « tiers » entre le « traitement » et le « malade ». *L'histoire du développement des pratiques de soin par le contact animalier correspond précisément à l'émergence de ce tiers* ; en l'espèce, un groupe de professionnels revendiquant une expertise et un savoir-faire concernant la mise en relation des humains en souffrance et des animaux. C'est ici qu'il faut parler du titre donné à cette thèse : « l'animal thérapeute. » Concrètement, durant tout notre travail de terrain, nos interlocuteurs ont réagi vivement lorsqu'ils entendaient ce terme, à l'instar de cette psychomotricienne, « thérapeute avec le cheval », rencontrée lors de notre premier entretien :

« [Enquêtée] Vous me disiez que vous faisiez un truc sur l'animal « thérapeute » ?

- **ouais.**

- *c'est vrai que moi ça me choque un petit peu parce que l'animal ne peut pas être thérapeute.*

- **Je suis conscient que beaucoup de gens font cette démarcation mais c'était juste pour donner le cadre...**

-*Ouais. Mais c'est important hein parce qu'on le croit ça, beaucoup le croient, de dire que l'animal est thérapeute. L'animal il n'est qu'animal, c'est après, nous ce qu'on va y mettre, c'est comment on va travailler avec son contexte éthologique, équin, canin, dauphin, qui fait qu'il va se passer des choses aussi. Surtout avec des personnes....mais le cheval il fait que son boulot de cheval, et il faut éviter de tomber dans le conte de fées et dans l'anthropomorphisme et tout ça. C'est que lui, il peut rien faire d'autre que d'être ce qu'il est...⁴⁵ »*

Cet échange, à l'image de dizaines d'autres du même type qui ont marqué notre enquête, résume bien la cristallisation des tensions autour de la manière de nommer le soin par le contact animalier. En effet, la pratique s'est dotée de nombreuses dénominations : Pet Therapy, Pet Facilitated Therapy, Animal Assisted Activity etc...Chacune a une durée de vie assez courte, remise en cause autant pour des raisons juridiques que scientifiques, toujours en lien avec des enjeux de professionnalité. Quand on étudie leur évolution chronologique, on se rend compte que les terminologies à deux termes ont tendance à être remplacées par des expressions à trois termes lorsque s'engage un mouvement de professionnalisation des

⁴⁵ Bénédicte Berthelot, Entretien #1.

pratiques. Par exemple, le terme originel « Pet Therapy », utilisé dans les années 1970, laissait penser que c'était l'animal qui prodiguait directement l'effet thérapeutique. Il a vite été pondéré et on a intercalé un troisième terme précisant le rôle de celui-ci : il sera « facilitateur », et plus tard « assistant ». Mais surtout pas « thérapeute. » De la relation duale, « pet + therapy » on est très rapidement passé à une désignation à trois termes (« pet + facilitated + therapy »), censée rendre sa juste place à l'humain, en l'occurrence au thérapeute, qui décidait ou non d'utiliser l'animal dans sa pratique. Cette mise à distance sémiologique a surtout été le fait de personnes issues des mondes médical et universitaire, soucieuses de faire du contact animalier une technique, dont la maîtrise serait réservée à des professionnels. *Aussi est-il apparu nécessaire de se détacher d'une conception « magique » de la relation humain/animal.* Notamment de celle relayée par les médias dans les années 1970, alors que les premières initiatives d'utilisation de l'animal à des fins thérapeutiques attiraient largement l'attention des journalistes et des caméras. Les images produites par ceux-ci, parce qu'elles mettaient moins l'accent sur le travail des thérapeutes que sur la rencontre entre tel patient et tel animal et sur ses résultats « spectaculaires », ont été désignées comme la figure repoussoir d'un mouvement en train de se constituer au début des années 1980 : la communauté Human-Animal Interactions (ou Human-Animal Bond). Rassemblant à la fois des scientifiques, des industriels, des vétérinaires, des praticiens du soin et des « amis des animaux », la communauté H.A.I. a eu comme ambition centrale de documenter scientifiquement les effets bénéfiques du contact animalier — pas uniquement dans des contextes thérapeutiques — et d'accompagner la professionnalisation des pratiques, en érigeant des « standards », des codes de bonnes pratiques etc. Dès les premiers travaux de cette communauté, la question d'une terminologie ne reconduisant pas l'image populaire des vertus mystérieuses de la rencontre avec l'animal a fait l'objet d'un large accord. Et même si « Pet Therapy » est encore utilisé aujourd'hui, c'est précisément le fait des publications grand publics, ou des personnes quelque peu extérieures à la communauté H.A.I. C'est une marque distinctive, servant à repérer les profanes des professionnels.

Ainsi, parler d'« animal thérapeute » est encore problématique pour les praticiens du soin par le contact animalier. L'idée que l'animal puisse être en lui-même un thérapeute est dénoncée assez unanimement, mais la tâche de trouver un nom adéquat pour désigner les pratiques n'est pas rendue plus aisée. Nous venons de le dire, les terminologies sont en constante évolution, et la manière de rendre compte des bénéfices du contact avec l'animal est toujours une affaire délicate. Il faut dire que les praticiens sont pris entre une forte conviction que l'animal apporte « quelque chose en plus » et la nécessité de pondérer son rôle pour pouvoir l'intégrer

légitimement dans leurs activités. Concrètement, cette tension est accentuée par l'impossibilité pour les acteurs de s'appuyer sur des savoirs scientifiques « robustes », parlant d'une seule voix des bénéfices de la relation à l'animal. *Plus précisément, les nombreuses recherches qui ont été menées pointent toutes dans la même direction : les bénéfices sont constatés, de manière assez claire, mais les mécanismes qui les produisent restent encore dans l'ombre.* Ce qui n'arrange pas la problématique des praticiens, qui doivent parfois « bricoler », « adapter » des cadres conceptuels permettant d'expliquer la manière dont ils arrivent à rendre le contact animalier bénéfique, voire thérapeutique. Au final, on constate qu'il y a une complexité d'ordre épistémique dans ce milieu où les « savoirs situés » (anecdotes rapportées, vécues, études de cas) sont majoritaires mais conçus comme illégitimes et où les « savoirs totalisants » (recherches scientifiques parlant d'une même voix) sont minoritaires mais perçus comme légitimes.

En définitive, si nous nous intéressons au soin par le contact animalier, en tant que savoir, pratiques, et réseaux, c'est bien l'« animal thérapeute » — avec des guillemets — qui est au centre de notre problématique : en tant que figure repoussoir, l'expression cristallise toutes les tensions dans lesquelles est pris le milieu du soin par le contact animalier, à la fois du point de vue identitaire, professionnel, épistémique, juridique etc. Elle en devient un objet sociologique passionnant, structurant le fil de ce travail avec force.

Care, Green care, et biomédicalisation

Pour conclure cette rapide présentation de notre sujet, précisons qu'à notre connaissance, il n'a pas été encore conceptualisé sociologiquement. Pourtant, quelques sociologues ont engagé une réflexion sur la manière d'investiguer les effets bénéfiques du contact animalier⁴⁶. Mais leur propos vise essentiellement à apporter une réponse au « comment ça marche », et à contribuer à élaborer des pratiques de soin plus efficaces. Autant dire que ces travaux représentent pour nous plutôt un objet à étudier qu'une ressource théorique. Car notre ambition n'est pas de proposer des clés d'explication des mécanismes qui sous-tendent les bénéfices constatés du contact avec l'animal. Il s'agit pour nous de comprendre la contribution du soin par le contact animalier aux dynamiques socio-historiques de requalification des relations humains/animaux. Nous cherchons donc à fournir aux acteurs du

⁴⁶ Nous pensons notamment à : Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007). "Investigating the therapeutic benefits of companion animals: Problems and challenges." *Qualitative sociology review III Animals & people* (1 Special issue - People and Animals. On the problem of intersubjectivity in interactions of humans and animals): Pp 42-58.

Introduction

soin par le contact animalier une réflexivité concernant leurs pratiques, et une conceptualisation sociologique du mouvement dans lequel ils sont engagés⁴⁷. Par ailleurs, deux articles sociologiques récents ont évoqué le soin par le contact animalier ; sans avoir été structurants dans notre réflexion⁴⁸, ils apportent un éclairage intéressant sur une possible conceptualisation sociologique de notre objet. L'article de Haubehofer et al⁴⁹ utilise le terme « green care » pour désigner tout un ensemble de pratiques alliant des ambitions soignantes et le contact avec du vivant « non humain », qu'il s'agisse d'animaux ou de plantes. Derrière ce terme, on trouve aussi bien l'« horticulture thérapeutique » (appelée aussi hortithérapie), le travail à la ferme à des fins pédagogiques (*care farming*), les exercices de rééducation « en milieu naturel », et les « animal-assisted interventions. » Les auteurs expliquent, en outre, que le *green care* se situe à la croisée des pratiques dédiées au soin et à la prise en charge des entités naturelles (agriculture, jardinage, « conservation » de l'environnement, élevage, et « pet keeping ») et du monde de la santé traditionnel. Ils tentent également de classer ces pratiques selon deux gradients : le degré d'interaction avec les « éléments de nature » (le fait d'être avec ces éléments, en leur présence, ou bien le fait d'interagir avec eux) et le degré d'ambition soignante (bénéfices sanitaires indirects, pratique explicitement thérapeutique).

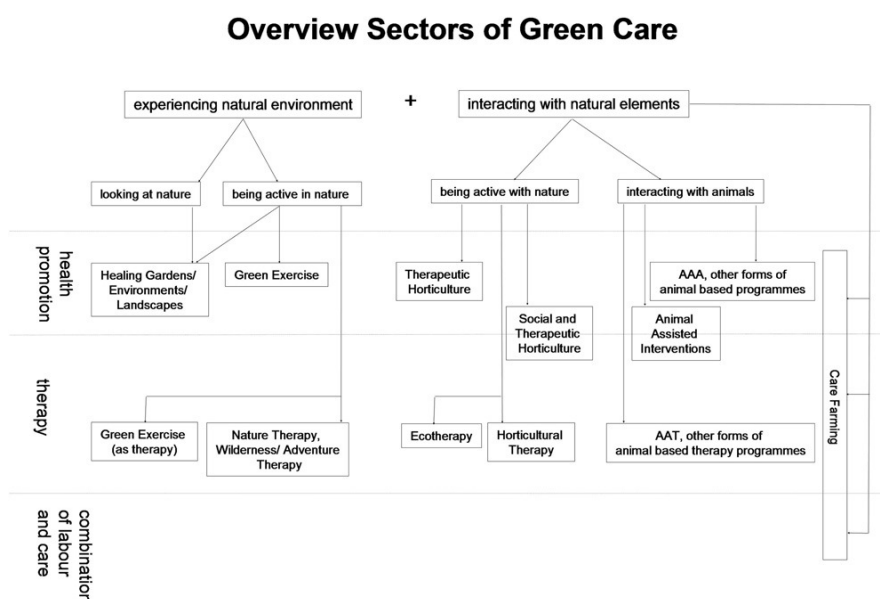


Figure 1: Modélisation des secteurs du Green Care⁵⁰

⁴⁷ Voir : Callon, M. (1999). "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement." *Sociologie du travail*(41): 65-78.

⁴⁸ Nous en avons eu connaissance sur le tard.

⁴⁹ Haubehofer, D., M. Elings, et al. (2010). "The Development of Green Care in Western European Countries." *Explore* 6(2): 106-111.

⁵⁰ Haubehofer, D., M. Elings, et al. (2010). Op. Cit. P 107.

Cette modélisation permet de situer un peu mieux notre objet ; elle présente cependant l'inconvénient de ne pas réellement questionner les terminologies utilisées, et de ne pas les mettre en perspective par rapport aux luttes de pouvoir internes nécessaires pour en imposer certaines plus que d'autres. Par exemple, si les termes A.A.A. (Animal-Assisted Activity) et A.A.T. (Animal-Assisted Therapies) sont les plus utilisés à travers le monde, leur apparition est le fruit de nombreuses controverses et, de plus, leur pertinence est remise en question en France notamment. En revanche, nous nous reconnaissons dans le terme *green care*. L'ambivalence qu'il suggère est très féconde : le *green care* est à la fois le fait de « s'occuper des éléments de nature » et le fait de « se soigner par eux. » Cette ambivalence n'est pas levée par Haubenhofer et al, et leur permet de mettre en lumière que les deux dimensions sont intrinsèquement liées dans les pratiques de *green care*. En l'occurrence, parler de « care » amène à spécifier un peu plus la nature du « contact animalier » qui prend place dans les séances que nous avons observées. Nous verrons en effet que le soin à l'animal occupe une grande partie des séances : on nettoie, on nourrit, on soigne les animaux, tout autant qu'on les caresse. Et cette partie « soin » n'est pas annexe dans la séance et surtout, elle n'est pas déconnectée de l'ambition « soignante. » Prendre soin de l'animal contribue à l'accomplissement des objectifs « thérapeutiques » de la pratique : on « soigne » les humains en « soignant » les animaux. Ce qui permet également de connecter notre objet « soin par le contact animalier » avec la question de la bienveillance envers les animaux. On se doute que les acteurs du milieu qui nous intéresse ne sont pas indifférents au sort des animaux. Plus encore : ils considèrent les animaux comme des proches, qui ont une place importante dans leur vie, et il n'est pas question que les « patients » ou n'importe qui les maltraitent. Il y a une bienveillance de principe vis-à-vis des animaux, qui peut se dire mais qui surtout s'actualise dans les pratiques. Cette prise en compte, en situation, de l'animal comme un « être qui compte » témoigne également du fait, qu'à un niveau plus global, les « amis des animaux » occupent un rôle important dans les réseaux qui soutiennent le développement des pratiques de soin par le contact animalier⁵¹. Ainsi, la bienveillance envers les animaux en actes ou en discours marque définitivement notre objet. Et le terme « care », pris dans son sens féministe, vient le confirmer. En effet, les conceptualisations féministes du *care* insistent sur le fait que le *care* est à la fois une activité concrète de soin, de prise en charge, et une posture de sollicitude, de « concernement » vis-à-vis de celui ou celle qui est l'objet de ces soins⁵². L'un

⁵¹ Des associations de protection animale notamment.

⁵² Voir : Tronto, J. C. (2008). ""Du Care"." Revue du MAUSS(32): 243-265.

ne va pas sans l'autre. Le *care* est tout autant un acte de bienveillance qu'une bienveillance en actes pourrait-on dire. Il sera beaucoup question de *care* dans notre travail : de *care* envers les humains et de *care* envers les animaux⁵³, imbriqués l'un dans l'autre.

Enfin, le « care » nous renvoie à une dynamique sociale qui agite le monde médical depuis quelques décennies maintenant. En effet, l'émergence des sciences infirmières, ou sciences du soin, alliées aux théories féministes et aux travaux d'ethnographie et de sociologie de la santé, a donné le jour à une dialectique visant à distinguer ce qui, dans le travail médical, relève du « soin » et ce qui relève du « curatif », le « care » du « cure⁵⁴. » Cette distinction est souvent le point de départ de débats vifs concernant la place du « care », pratiqué par les infirmières et les aides-soignantes, et celle du « cure », pratiqué par les médecins, dans les processus de guérison. Les débats autour des vertus « thérapeutiques » du contact animalier sont complètement pris dans ces enjeux. Savoir si, oui ou non, on peut dire que le contact à l'animal est thérapeutique dénote des mêmes logiques de marginalisation ou de revalorisation du « care » : certains acteurs souhaitent cantonner la pratique au « care », tandis que d'autres insistent sur sa potentielle participation au « cure », les uns dénonçant les définitions, trop restreintes ou trop larges, que les autres donnent à ces termes. Les dynamiques internes au monde de la santé affectent largement le développement du soin par le contact animalier, qui souhaite s'y faire une place. Le second article évoquant notre objet d'un point de vue sociologique est précisément un article de sociologie de la santé. Melanie Rock, Eric Mykhalovskiy et Thomas Schlich y proposent un état des lieux concernant les recherches sur la place des animaux dans les savoirs biomédicaux⁵⁵. Notant que les animaux avaient contribué grandement à l'avancée des savoirs en biomédecine, en tant que modèles et que cobayes, Rock et al. constatent que finalement assez peu de choses avaient été écrites en sciences sociales sur cette contribution. L'idée même de biomédecine, écrivent-ils, repose sur le rôle du corps animal comme modèle du corps humain, et sur la communauté biologique qui existe entre ces corps. De nombreuses innovations biomédicales impliquent des animaux, et l'existence même des vétérinaires rappelle avec force la communauté de destin qui existe

Paperman, P. (2008). "Pour un monde sans pitié." *Revue du Mauss* **2008/2**(32): 267-283.

⁵³ Sur les théories du *care* appliqués à l'éthique animale : Donovan, J. & C. J. Adams, Eds. (2007). *The feminist care tradition in animal ethics*. New York, Columbia University Press.

⁵⁴ Voir : Perreault, M. & F. Saillant (1996). "Sciences infirmières et sciences sociales : dialogue et fécondation mutuelle (Présentation)." *Sciences sociales et santé* **14**(3): 7-16.

Saillant, F. (1999). "Chercher l'invisible : épistémologie et méthode de l'étude des soins." *Recherches Qualitatives* **20**: 125-158.

Mol, A. (2009). *Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient*. Paris, Presses des Mines.

⁵⁵ Rock, M., E. Mykhalovskiy, et al. (2007). "People, other animals and health knowledges: Towards a research agenda." *Social Science & Medicine* (64): 1970-1976.

entre humains et animaux lorsqu'on l'appréhende sous l'égide de la biomédecine. D'où l'appel des auteurs à considérer les corps animaux comme un « site » essentiel pour comprendre les mécanismes de « biomédicalisation ». La médicalisation désigne le processus par lequel des phénomènes a priori non médicaux sont définis et/ou traités comme des phénomènes médicaux. La « biomédicalisation » est un pas de plus dans ce processus, mais ce n'est plus seulement la médecine qui y est impliquée mais tout un ensemble complexe de technosciences⁵⁶. Rock et al. soulignent que les études publiées sur la biomédicalisation en sociologie des sciences et des techniques, ont utilisé le terme générique de « non-humains » pour désigner les animaux mais n'ont pas investigué la particularité de ces « non-humains » par rapport à d'autres (végétaux, minéraux). Alors même qu'ils ont conditionné, à bien des égards, l'existence de la biomédecine. D'autre part, le constat est fait que les animaux eux-mêmes bénéficient de plus en plus de l'expertise et des techniques biomédicales : prothèses pour animaux, greffes d'organes, chimiothérapies etc. La prise en charge de la santé animale n'a presque rien à envier à celle des humains. Conjointement à cette évolution, on note le développement d'une perception des animaux de compagnie comme contribuant à la santé humaine et l'émergence de pratiques actualisant cette perception (en l'occurrence, le soin par le contact animalier). Rock et al. pointent alors un double mouvement intéressant : « *Healthy companion animals have recently come to be viewed explicitly as potential sources of human health*⁵⁷. » Des animaux sains pour des humains sains, en somme. Ce qui rejoint notre souci de documenter les connexions qui existent entre « soin à l'humain » et « soin à l'animal » : plus les animaux sont « objets de soin », plus ils sont perçus et actualisés comme pourvoyeurs de soin. Cette idée pouvant paraître anodine amène pourtant à pousser la réflexion et à se demander ce que cette donnée change à l'objectif humaniste poursuivi par la médecine. Rock et al. invitent précisément à engager cette réflexion, notamment à partir de l'exemple des thérapies assistées par animal. Nous ne pouvons que l'accepter, tant notre exploration de l'émergence du soin par le contact animalier va nous amener à côtoyer la biomédecine, ses cadres de pensée, ses techniques de mise à l'épreuve des savoirs et des êtres, qui s'étendent bien au-delà de leur champ d'application initiale. Le développement des « interactions avec l'animal à but thérapeutique » est l'histoire d'un processus de médicalisation (parmi d'autres) des relations humains/animaux, tendant un moment vers la biomédicalisation⁵⁸. En effet, comme le notent

⁵⁶Cambrosio, A. & P. Keating (2003). "Qu'est-ce que la biomédecine ? Repères socio-historiques." *Médecine/Sciences*(19): 1280-1287.

⁵⁷ Rock, M., E. Mykhalovskiy, et al. (2007). Op. Cit. P 1971.

⁵⁸ Ce qui ne sera pas sans poser problèmes tant il s'agit de « relations à l'animal » et non uniquement d'un « corps animal » à éprouver à la manière d'une molécule.

Rock et al. « *In AAT [Animal-Assisted Therapies], animals serve as therapeutic technologies. In some AAT research, animals have been evaluated along the lines of a prescription that might substitute for pharmaceuticals*⁵⁹. » Et les auteurs de constater que, malgré l'évident bien fondé de l'entreprise, les travaux sociologiques sur le soin par le contact animalier sont inexistantes. Notre travail offrira donc un point de vue original sur les mécanismes de biomédicalisation, en les abordant par l'entrée « animal. » De plus, et là encore nous nous référons à Rock et al., la contribution des animaux à l'émergence de savoirs généraux sur la santé reste largement non documentée : « *How do non human animals participate in the emergence and transformation of diverse health knowledges?*⁶⁰ » Cette question que Rock et al. voudraient inscrire à l'agenda des recherches sur la santé trouve en effet assez peu de réponses dans la littérature socio-anthropologique actuelle. Les auteurs relèvent de surcroît une asymétrie entre les travaux concernant des contextes non occidentaux et ceux traitant des contextes occidentaux. On peut dire que les premiers, du fait des recherches « ethno vétérinaires », sont « nombreux » au regard du quasi silence des socio-anthropologues des sociétés occidentales sur ces questions. Pourtant, on perçoit bien que le soin par le contact animalier se situe à la croisée de mouvements nés en occident, dont les évolutions sont marquées par ses valeurs et le concernent encore majoritairement aujourd'hui. C'est cet « ici et maintenant » que nous souhaitons documenter.

Saisir les dynamiques occidentales et contemporaines de requalification des relations humains/animaux

Au fil de nos premiers travaux, un objectif de recherche s'est peu à peu constitué et est devenu structurant : d'une part, il s'agit pour nous de documenter les relations humains/animaux dans un contexte occidental et contemporain. Et d'autre part, d'en étudier l'aspect dynamique, c'est-à-dire d'intégrer l'idée que ces relations sont susceptibles de changer, et que, de fait, elles ont évolué (comme les travaux d'histoire en attestent). Notre volonté est donc d'analyser les mécanismes actuels de requalification de ces relations et de comprendre ce qu'ils ont de proprement occidental.

L'approche historique a été très présente dans nos premiers travaux. Ce recours à l'histoire avait pour ambition de rendre compte de la constitution d'un discours social dont les pratiques observées ici et maintenant étaient héritières, d'observer l'évolution de ce discours au fil du temps. Le but étant de le confronter à la fois aux discours et aux pratiques actuelles,

⁵⁹ Rock, M., E. Mykhalovskiy, et al. (2007). Op. Cit. P 1971.

⁶⁰ Rock, M., E. Mykhalovskiy, et al. (2007). Op. Cit. P 1972.

Introduction

observables en situation. Mais au-delà, il s'agissait d'inclure notre démarche dans une sociologie dynamique, se situant quelque part entre la sociologie historique de Norbert Elias⁶¹ et l'anthropologie dynamique de Georges Balandier⁶². Une telle approche consiste simplement, grâce à la profondeur historique, à prendre acte du caractère inédit des pratiques auxquelles nous avons affaire ; et, à partir de là, à adopter une posture sociologique caractérisée par le souci d'identifier ce qui, dans notre objet, ne trouve pas d'équivalent dans la profondeur historique. Ce souci trouve son origine dans une volonté de nous démarquer d'une tendance propre à certaines approches des relations humains/animaux en sciences humaines et sociales consistant à rechercher de l'altérité et de l'archaïsme dans ces relations. Concernant l'altérité, nous savons que l'anthropologie a fourni pléthore de descriptions et d'analyses concernant les relations anthropozoologiques, de Malinowski, Evans-Pritchard à Levi-Strauss, ou plus récemment Geertz et Descola, mais ces travaux concernent essentiellement les sociétés non occidentales, contribuant ainsi à l'idée que ces relations auraient plus de place chez les « autres ». Tableau accentué par la discrétion de la sociologie (s'étant pendant longtemps réservé l'occident comme terrain privilégié) sur ces questions. Les relations à l'animal font ainsi figure d'exotisme, avec lequel les occidentaux n'auraient pas grand-chose à voir. Mais une remarque similaire peut être faite à propos des travaux d'anthropologie culturelle ou d'ethnologie même lorsqu'ils s'intéressent au contexte occidental. C'est ici que l'archaïsme entre en scène. En effet, le plus souvent ces travaux prennent le monde rural comme terrain privilégié, l'abordant avec une approche de folkloriste. Ils s'intéressent aux pratiques « traditionnelles » incluant les animaux, comme la chasse, le pastoralisme, les pratiques d'abattage traditionnelles, ou « rituelles », les combats d'animaux, les jeux et sports les incluant. Dans la même lignée, les recherches en ethnozootechnie tendent à analyser les « savoirs locaux », les « ethno savoirs » concernant les relations aux animaux domestiques. Avec comme point commun, la volonté de faire œuvre de préservation de modes de relation à l'animal qui seraient en train de disparaître inexorablement. A ce titre, ces travaux sont indispensables mais leur accumulation produit une vision laissant à penser qu'il n'y aurait de relations anthropozoologiques que dans le monde rural, et que de surcroît, elles tendraient à s'évanouir avec l'exode massif des campagnes. Or, s'il est vrai que l'urbanisation a sans doute fait changer nos relations aux

⁶¹ Voir : Elias, N. (1974). La Civilisation des moeurs. Paris, Pocket.

Elias, N. (1975). La Dynamique de l'Occident. Paris, Pocket.

Le travail de Christophe Traïni sur la socio-histoire de la protection animale se revendique d'ailleurs de la démarche d'Elias. Traïni, C. (2011). La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique. Paris, Presses Universitaires de France.

⁶² Voir : Balandier, G. (1971). Sens et puissance. Paris, Presses Universitaires de France.

animaux, elle ne les a pas fait disparaître. Au passage, Eric Baratay a bien montré que la représentation d'un monde rural « *éternellement plein de bêtes* » était à relativiser et que l'urbanisation massive du XIX^e siècle avait, au final, fait augmenter la présence animale en ville⁶³. Nos terrains respectifs, zoos et S.P.A., qui avaient un rapport très étroit avec l'urbain, nous avaient également appris que les relations humains/animaux étaient plus que jamais d'actualité et n'étaient pas à analyser comme une résurgence ou un vestige d'un passé lointain dans lequel humains et animaux vivaient ensemble et avaient de « vraies » relations.

Selon nous, la réticence des anthropologues (sans parler bien sûr des sociologues) à investiguer des pratiques à la fois contemporaines, occidentales et urbaines de la part renvoie à la recherche d'une relation à l'animal « culturellement authentique⁶⁴ ». Cette expression nous semble appropriée pour rendre compte de cette tendance à rechercher l'invariant ou l'originel dans les modes de relations à l'animal : certains anthropologues semblent s'intéresser aux pratiques traditionnelles par goût de cette « authenticité culturelle », pendant anthropologique de l'« authenticité naturelle », qui elle est plus le fait des sciences naturelles⁶⁵. Cette recherche de relations à l'animal « culturellement authentiques » va de pair avec une tradition structuraliste, puissante en anthropologie, postulant qu'il est possible de trouver des invariants culturels, des structures similaires, dans toutes les sociétés humaines. Pour reprendre la critique de Balandier, le structuralisme a du mal à penser le changement des sociétés et, plus largement, présente l'inconvénient d'effacer la dimension historique. De plus, son ambition universalisante rend difficile la tâche de penser les particularités culturelles. L'espace et le temps sont donc malmenés par cette recherche d'invariants, parmi lesquels les relations humains/animaux ont souvent occupé une place de choix. Avec l'idée que ce qui caractériserait a minima toute société humaine tiendrait à la séparation entre « nature » et « culture », recouvrant la distinction « humains » et « animaux ». Le développement de l'anthropologie de la Nature a remis en question la primauté de cette distinction. Dans « *Par-delà nature et culture*⁶⁶ », Philippe Descola propose un tour d'horizon des rapports qu'entretiennent les sociétés humaines avec les concepts de « nature » et de « culture » à travers le monde. Il montre d'une part que la séparation de ces deux concepts est un trait

⁶³ Baratay, E. (2008). *La Société des animaux. De la Révolution à la Libération*. Lyon, La Martinière.

Voir également : Blanc, N. (2000). *Les Animaux et la ville*, Odile Jacob.

⁶⁴ Voir : Lasiter, U. (2003). "Le contexte spatial de l'authenticité des animaux." *Espaces et sociétés*(110-111): 41-58.

⁶⁵ L'idée d'« authenticité naturelle » désigne le fait d'appréhender l'animal à travers uniquement les cadres des sciences naturelles : son espèce, sa classification biologique, ses codes éthologiques etc. Alors que l'animal « culturellement authentiquement » est un animal dont le mode de relation est conforme au système de représentation culturelle dans lequel il prend place.

⁶⁶ Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.

essentiel des sociétés occidentales modernes : le monde occidental (supposé homogène) pense les deux notions comme fondamentalement exclusives. Et d'autre part, il insiste sur le fait que ces concepts ne sont pas nécessairement distingués par tous les groupements humains : il existe des « ontologies », des manières de catégoriser les humains et les non-humains, qui ne relèvent pas de l'antagonisme nature/culture. L'occident a donc une manière propre de penser les relations humains/animaux. Et pour illustrer son propos Descola procède par contraste : pour décrire les ontologies totémiques et animistes, il cite de nombreux exemples tirés de ses propres observations ou de celles d'autres anthropologues, de pratiques où « nature » et « culture » peuvent s'hybrider. Les données mobilisées proviennent de contextes non occidentaux. Il est en revanche à noter que, lorsqu'il évoque l'ontologie naturaliste occidentale, Descola ne se réfère pas à des données empiriques, mais essentiellement à des courants de pensée. On ne trouve guère ou pas d'illustrations ethnographiques et/ou sociologiques des relations humains/non-humains prises dans un contexte occidental, qui témoigneraient de l'ontologie naturaliste. L'occident serait en somme naturaliste par déduction. Il faut dire, à la décharge de Descola, que les travaux de terrain les plus à même de documenter cette ontologie naturaliste « en action » tendent à insister sur l'aspect « hybride » des pratiques qu'ils étudient. En effet, il y a un lien très fort entre ontologie naturaliste et sciences modernes : Bruno Latour a bien montré la manière dont la pensée moderne s'était constituée autour de la partition « nature/culture » et avait permis la naissance d'une part des sciences de la nature (au XVIIe siècle), et de l'autre les sciences de la culture (au XIXe siècle)⁶⁷. De fait, on pourrait penser que s'il y a un terrain privilégié pour observer ethnographiquement la manière naturaliste de catégoriser humains et non-humains, c'est bien celui des sciences, et de l'activité scientifique « en train de se faire. » Or, en observant les scientifiques au travail, dans les laboratoires, sur le terrain, dans les colloques ou dans leurs bureaux, tout un courant de sociologie des sciences a mis en avant les brouillages, les négociations et les hybridations permanentes entre dimensions culturelles et dimensions naturelles⁶⁸. Si même les sciences modernes, héritières et continuatrices de l'ontologie naturaliste, sont des pratiques hybrides où humains et non-humains pactisent, négocient leur identité, on peut se demander décidément par quel bout observer l'ontologie naturaliste en action. Intervient ici la question du registre d'énonciation : et si l'ontologie naturaliste occidentale n'était qu'une manière de dire et/ou de penser les rapports humains/non-

⁶⁷ Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.

⁶⁸ Voir notamment : Latour, B. & S. Woolgar (1979). *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills, Sage Publications. Et plus récemment : Houdart, S. (2007). *La cour des miracles : ethnologie d'un laboratoire japonais*. Paris, CNRS Editions.

Introduction

humains ? C'est une piste qui nous semble intéressante : de la même façon que l'épistémologie produit une version « idéologique » des sciences tandis que les *science studies* en proposent une version « réaliste », il y aurait deux niveaux pour appréhender les relations humains/animaux : un niveau énonciatif et un niveau praxéologique. L'intérêt pour le sociologue étant d'étudier les dynamiques qui se créent entre les deux niveaux. Là encore, la référence à Latour s'impose. Son analyse de la modernité met bien en évidence que les « modernes » disent une chose et en font une autre, sans jamais reconnaître ce décrochage comme problématique⁶⁹. Nous pensons donc que pour appréhender les mutations contemporaines des relations humains/animaux dans les sociétés occidentales, il faut documenter et articuler ces deux niveaux, le « discours sur » et l'« action avec ». Il s'agit d'analyser la dynamique entre les manières de rendre compte des nouvelles relations à l'animal et les manières de faire et d'être, les pratiques. La question de la « requalification » des relations apparaîtrait alors.

Cette expression « requalification » contient plusieurs dimensions pour nous. D'une part, elle désigne un « dire autrement », une dynamique verbale visant à attribuer une qualité à un être ou une chose. Mais se limiter à cette seule acception serait réducteur : la dynamique dont il s'agit n'a pas à être exclusivement verbale. On parle par exemple de la qualité d'un matériau, que l'on peut altérer physiquement. Requalifier signifie alors « changer de qualité », « changer ce de quoi la chose ou l'être est fait. » Ainsi, les dynamiques de requalification concerneraient tout autant les discours sur les relations anthropozoologiques que la consistance de ces dernières. C'est le sens que nous lui attribuons. Plutôt que de parler simplement de « changement », le terme « requalification » spécifie un peu plus de quels changements il s'agit : ce sont à la fois les relations et les représentations des relations qui changent. Partant de là, que peut-on dire des directions prises par ces requalifications ?

⁶⁹ Latour, B. (1989). La science en action, La Découverte.

« Vivant matière » et « vivant personne »

Les analyses de Keith Thomas⁷⁰, d'Harriet Ritvo⁷¹ et d'Adrian Franklin⁷² sont extrêmement instructives quant aux dynamiques de requalification qu'ont connues les relations humains/animaux depuis l'ère moderne en occident⁷³. Les trois décrivent une dynamique similaire. D'un côté, les humains auraient eu de moins en moins de contacts directs avec les animaux, depuis la montée de l'hygiénisme dans les villes (développement des abattoirs, gestion des déchets notamment), l'industrialisation du travail et la mécanisation des moyens de transports. Il y aurait donc eu comme un mouvement de séparation entre le monde humain et le monde animal. En réaction, une sensibilité à l'égard du sort des animaux, de leurs conditions de vie, de leur souffrance se serait développée et, avec elle, de nouvelles pratiques, de nouvelles configurations de relations engageant d'autres animaux et d'autres humains. La possession d'animaux de compagnie et la protection individualisée des animaux fait partie de ces pratiques. S'appuyant sur l'analyse d'une période plus récente que celles étudiées par Ritvo et Thomas, Franklin décrit les mêmes mouvements mais il tient à les faire se succéder : au début du XXe siècle, les animaux sont gérés et représentés de manière « moderne », c'est-à-dire essentiellement comme des ressources qu'il s'agit d'administrer rationnellement. Franklin parle d'un rapport « anthropocentrique » aux animaux qui, au fil des années, va se transformer en rapport « zoocentrique », avec le développement des sensibilités écologistes, de la protection animale, et du phénomène « animal de compagnie. » Il y a en somme, selon Franklin, une montée en puissance de la prise en compte des intérêts des animaux essentiellement en tant qu'individus. Pour reprendre la terminologie d'André Micoud⁷⁴, il y aurait eu un glissement historique de l'animal « vivant matière » à l'animal « vivant personne. » Issue d'une réflexion sur l'obsolescence relative des catégories de « sauvage » et de « domestique », cette terminologie se propose de rendre mieux compte des logiques actuelles qui gouvernent nos rapports aux animaux. « *Dans nos sociétés industrialisées, explique*

⁷⁰ Thomas, K. (1988). Dans le Jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800) Paris, Gallimard.

⁷¹ Ritvo, H. (1987). The Animal Estate: The English and Other Creatures in the Victorian Age. Cambridge, MA, Harvard Univ. Press.

⁷² Franklin, A. (1999). Animals and Modern Cultures: A Sociology of Human-Animal Relations in Modernity. Sage Publications.

Franklin, A. & R. White (2001). "Animals and modernity: changing human-animal relations, 1949-98." Journal of Sociology 37(3): 219-238.

⁷³ Concernant plutôt la France, voir : Baratay, E. (2003). Et l'homme créa l'animal, Odile Jacob.

Baratay, E. & J.-L. Mayaud, Eds. (1997). L'animal domestique. XVIe - XXe siècle. Cahiers d'histoire.

⁷⁴ Micoud, A. (1993). Le piégeage : de la destruction à la gestion., Actes du Colloque : Prédation et gestion des prédateurs, ONC/OFNC.

Micoud, A. (2010). "Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?" Sociétés 2(108).

Introduction

André Micoud, *l'opposition symbolique sauvage/domestique est en train de voler en éclats. [...] A l'ancienne (et toujours persistante) représentation sociale qui distribue les animaux selon une opposition spatiale : sauvage (de la forêt) et domestique (de la maison), est en train de se superposer une autre opposition structurante et devenant de plus en plus forte. Cette seconde opposition n'est plus spatiale mais biologique et elle distribue les animaux selon que le « vivant » qui est en eux, est/soit considéré comme de la matière (pôle « vivant-matière »), soit quelque chose qu'ils ont en commun avec les humains, la sensibilité, l'individualité, le fait qu'ils soient des organismes vivants disposant d'une relative autonomie etc. (pôle « vivant-personne »)⁷⁵. »*

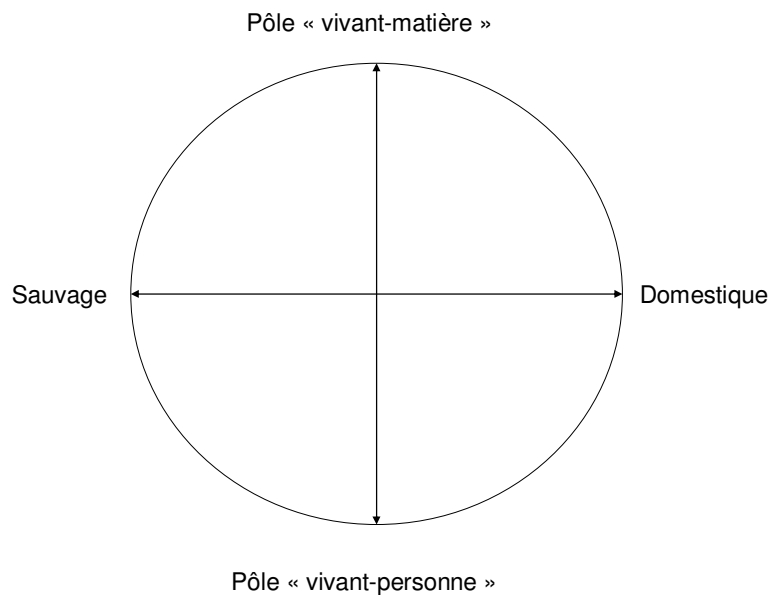


Figure 2: Espace de requalification des relations anthropozoologiques- 1.⁷⁶

Il serait aisé de voir dans cette modélisation un travail purement symbolique sur le renouvellement des catégories : mettre des nouveaux mots termes sur des relations inchangées. Mais ce serait passer à côté de tout son intérêt : les catégories, les anciennes comme les nouvelles, sont fondées sur des relations concrètes à l'animal. Le sauvage et le domestique était déjà en lien avec une spatialité (la maison et la forêt), appréhendée du point de vue des pratiques humaines, de la distance ou de la proximité entre humains et animaux. Bref, en disant « sauvage » ou « domestique », on parlait déjà de relations effectives et non pas de classification naturaliste. On peut d'ailleurs savoir gré à Jean-Pierre Digard d'avoir

⁷⁵ Micoud, A. (1993). Op. Cit. P 132.

⁷⁶ Reproduit d'après : Micoud, A. (1993). Op. Cit. P 132.

insisté sur ce décrochage entre les catégories naturalistes et les catégories anthropologiques, ou plutôt, d'avoir montré que les premières étaient tout à la fois héritières d'une histoire sociale et représentantes de relations concrètes entre humains et animaux, relevant finalement du registre de l'anthropologique⁷⁷. On lui doit notamment d'avoir mis en perspective la notion de « domestication. » En effet, Digard a défendu, avec force, l'idée selon laquelle les animaux dits « domestiques » ne l'étaient pas pour l'éternité⁷⁸. L'exemple des « animaux marrons », domestiqués puis redevenus sauvages, est utilisé par Digard pour montrer en quoi la domestication n'est en rien un acquis⁷⁹. Ce faisant, émerge une conception de la domestication comme processus à recommencer sans cesse auprès de chaque individu animal. Digard détache ainsi l'espèce de son statut social et de sa classification naturaliste (sauvage ou domestique) et amène l'idée d'une plasticité des relations humains/animaux qui serait potentiellement autant le fait des premiers que des seconds⁸⁰. On retrouve l'idée que, au final, « sauvage » et « domestique » ne servaient pas tant à désigner des animaux, mais des modes de relations anthropozoologiques. Ces relations dont Micoud nous dit qu'elles sont aujourd'hui « largement résiduelles » : ces catégories ne permettent ni de rendre compte de l'ensemble des nouvelles pratiques engageant humains et animaux, ni de la manière dont elles sont thématiques, plus encore « qualifiées. » Peut-on dire qu'une espèce « sauvage » l'est encore lorsqu'elle est l'objet de multiples programmes de protection, que l'on contrôle sa reproduction, que l'on suit ses déplacements à l'aide de puces électroniques ou de bagues ? Où placer le lapin dans cette opposition « sauvage/domestique », lui que l'on trouve tout à la fois dans des élevages que dans des champs, qui est tout à la fois animal de compagnie, de consommation, de laboratoire⁸¹ ? Et les chats ? A quelle catégorie appartient la population de chats « sans maîtres », errant dans tous les centres urbains du monde ? Ainsi, lorsque l'on ajoute à l'opposition « sauvage/domestique », l'opposition « vivant-matière/vivant-personne », se dessine un nouvel espace des possibles requalifications des relations humains/animaux. Au sein de cet espace polarisé, il est possible selon nous de positionner à peu près toutes les relations anthropozoologiques telles qu'elles se donnent à voir ici et maintenant. Y compris les exemples problématiques cités ci-dessus. Certains animaux

⁷⁷ Digard, J.-P. (1990). *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*. Paris, Fayard.

⁷⁸ Digard, J.-P. (1988). "Jalons pour une anthropologie de la domestication animale." *L'Homme* 28(108): 27-58.

Voir également : Sigaut, F. (1988). "Critique de la notion de domestication." *L'Homme* 28 (108): 59-71.

Denis, B. (2004). "La domestication : un concept devenu pluriel." *INRA Productions Animales*(17): 161-166.

⁷⁹ Digard, J.-P. (1994). "Les nouveaux animaux dénaturés." *Etudes Rurales*(129-130): 169-178.

⁸⁰ Il n'est pas sûr que Digard l'ait lui-même conceptualisé de cette façon. Mais c'est ce que nous voyons dans sa contribution.

⁸¹ Pour une histoire des relations entre humains et lapins, voir : Mougenot, C. & L. Strivay (2011). *Le pire ami de l'homme. Du lapin de garenne aux guerres biologiques*. Paris, La Découverte.

Introduction

« domestiques » seront « gérés » de manière industrielle comme ceux qui sont destinés à la consommation, alors que d'autres, les « familiers » bénéficieront d'un traitement proche de celui qu'on accorderait à un être humain. Mais surtout, et c'est le plus important, cet espace permet de penser et de visualiser la circulation entre les pôles, les gradients, les interstices, les états intermédiaires qui se trouvent entre eux.

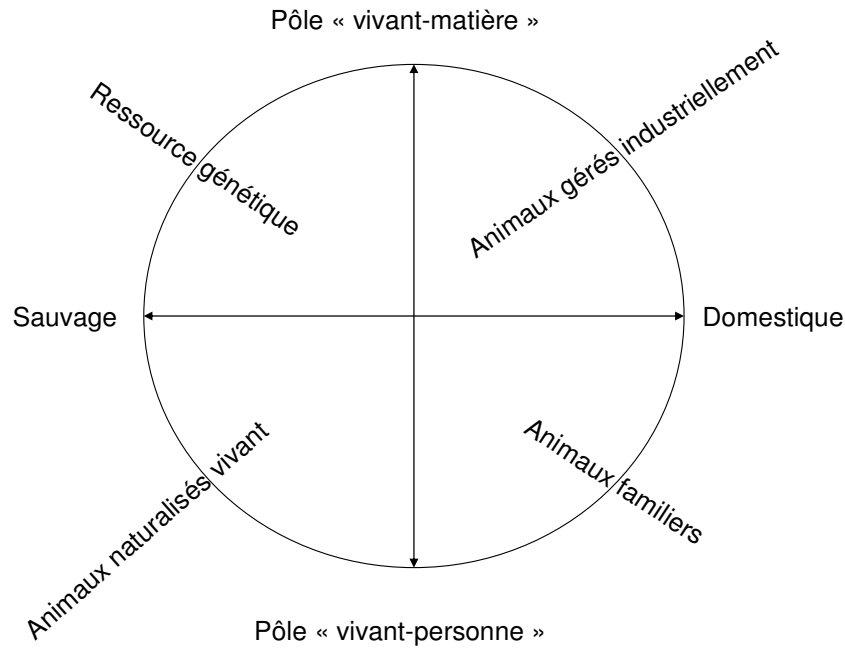


Figure 3: Espace de requalification des relations anthropozoologiques - 2. ⁸²

Car pouvoir dire que les animaux « sauvages » dont on prélève et conserve le génome à des fins d'inventaire pour la recherche biologique sont à la croisée des catégories « sauvage » et « vivant matière » est déjà une avancée conséquente dans la manière de représenter ces relations. Mais il ne s'agit pas uniquement de croiser des catégories, comme dans un tableau à double entrée, mais d'imaginer des degrés selon lesquels un animal sera engagé dans une relation qui le fera advenir plus ou moins comme « vivant personne », plus ou moins comme « vivant matière », plus ou moins comme « sauvage », plus ou moins comme « domestique. » Le mode de représentation graphique choisi par Micoud est vraiment adapté à l'exercice. Il y a donc, avec ce modèle, une plus grande finesse pour penser les « états » dans lesquels se trouvent les animaux lorsqu'ils sont engagés dans certaines relations. Et il est possible de

⁸² Reproduit d'après : Micoud, A. (1993). Op. Cit. P 132.

surcroît de représenter ces états comme toujours négociables, évanescents, changeants tout simplement : ils ne sont pas statiques. De la même manière, un même « être », une même entité, peut changer d'état selon les relations dans lesquelles il est engagé. A condition d'abandonner l'idée d'attacher une espèce à un état particulier, et de penser les animaux comme des entités singulières, ayant un devenir propre, non réductible à ses codes éthologiques ou aux « lois » de son écosystème⁸³. On le voit, cette approche selon les « états » rappelle le principe, fort en sociologie pragmatique, de non attachement des êtres à des propriétés fixes, à une identité⁸⁴. Selon cette perspective, la qualité des êtres (humains ou non humains) n'est pas prédéfinie et se révèle au cours d'« épreuves » servant à statuer sur les propriétés que l'on peut attribuer aux êtres qui s'y engagent. Il s'agit d'insister sur une anthropologie mouvante : ce qui fait que les êtres ont une place dans l'humanité comme communauté⁸⁵ dépend d'épreuves répétées dont l'issue, toujours incertaine, conditionne le fait qu'un être se trouvera plutôt dans un « état de chose » (hors de la communauté humaine) ou dans un « état de personne »⁸⁶. Est contenue dans cette perspective l'idée forte que les épreuves « anthropisent », amènent vers l'humanité comme communauté : les épreuves ont des enjeux ontologiques. Mais, comme le rappellent Catherine Rémy et Myriam Winance⁸⁷, il faut intégrer également que ces processus ontologiques sont à double sens : ils peuvent tout autant rapprocher les êtres de l'humanité comme communauté, que les rejeter en dehors. Les êtres risquent tout autant d'être « humanisés », « anthropisés » que « dégradés », « déshumanisés. » Les termes de « vivant matière » et de « vivant personne » reprennent cette conceptualisation dynamique, mais le qualificatif « vivant » semble déjà en contradiction avec le principe d'incertitude initiale quant à la qualité des êtres : il y a un parti pris à considérer qu'il s'agit toujours de « vivants. » Là encore, on peut voir que Micoud propose un outillage analytique conçu « sur mesure » pour les relations humains/animaux, sur une base inductive. Car il faut dire que, dans les relations aux animaux telles qu'on peut les observer ethnographiquement, leur qualité de « vivant » n'est jamais complètement déniée par les humains : du laboratoire d'expérimentation animale, au salon de toilettage pour chien, en passant par l'abattoir, il n'est pas une situation, ou un mode de relation, dans lequel on oublie

⁸³ Singulariser l'animal ne signifie pas nécessairement le penser en tant que personne : dans la gestion des populations d'animaux « sauvages », on pourra parler d'« individus » sans pour autant être dans la personnification. L'idée de singularité renvoie plutôt ici à l'idée d'« unité élémentaire » d'une population.

⁸⁴ Voir : Nachi, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique*. Paris, Armand Colin.

⁸⁵ L'« humanité comme communauté » est à distinguer de l'humanité biologique, de la communauté de « chair », qui, comme l'a bien montré Boltanski, ne conditionne pas nécessairement un traitement en « personne ».

⁸⁶ Voir : Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard. Thévenot, L. (1994). "Le régime de familiarité. Des choses en personne." *Genèses*(17): 72-101.

⁸⁷ Rémy, C. & M. Winance (2010). "Pour une sociologie des « frontières d'humanité »." *Politix* 23(90): 9-19.

que l'animal est un « vivant ». En revanche, ce qui change dans les relations, ce sont les comportements de chacun lorsque ce vivant est perçu/actualisé comme de la matière ou comme composant une personne. Même dans le cas d'un animal mort, il y a toujours du vivant à gérer (décomposition), mais plutôt comme de la matière que comme une personne. Ce qualificatif de « vivant » indique qu'il y a, dans tous les cas, une reconnaissance de quelque chose de commun qui existe *de facto* entre les humains et les animaux. En revanche, c'est la qualité du « vivant » qui est sujet à fluctuation. *Au final, on peut dire que le « vivant matière » est plutôt en lien avec la communauté biologique alors que le « vivant personne » relève plutôt de la communauté anthropologique.* Sur l'espace polarisé proposé par Micoud, il est donc possible de distribuer graduellement les modes de relation entre humains/animaux selon qu'ils s'orientent plutôt vers la reconnaissance, la performance, du caractère « biologique » d'un animal ou de son caractère « anthropologique ». André Micoud précise qu'il y a un mouvement historique qui tend à rendre les catégories « sauvage » et « domestique » vides de substance (les pratiques auxquelles elles se référaient disparaissent), et à donner plus d'importance à la polarisation « matière/personne. » Alors que Franklin décrivait quant à lui un mouvement allant d'une société occidentale du XIX^e siècle dans laquelle dominait le « vivant matière » à une société actuelle où c'est le « vivant personne » qui occupe la plus grande place. Il est difficile pour nous de statuer sur l'importance actuelle d'un régime relationnel par rapport à un autre, mais les exemples sur lesquels nous avons travaillé nous amènent à penser que la version de Franklin est correcte, lorsque l'on se cantonne à observer les choses d'un point de vue historique. Mais l'observation directe, le travail ethnographique complexifie les choses : en effet, à travers l'exemple du refuge S.P.A., nous avons bien vu qu'il y était tout autant possible pour les animaux de devenir « vivant matière » que « vivant personne. » De prime abord, on pense au développement de la protection animale individualisée type S.P.A. comme l'apogée du modèle du « vivant personne. » Mais l'observation directe révèle qu'il y a une négociation *in situ* du statut de l'animal. On retrouve l'idée des deux niveaux d'analyse : celui du discours et celui des pratiques. Le discours de la S.P.A. tend à insister sur le « vivant personne » et valorise les animaux qui sortent du refuge avec cette qualité précise. Alors que les pratiques font advenir tout autant du « vivant personne » que du « vivant matière. » Il est important d'avoir conscience de l'existence de ces deux niveaux, comme nous l'avons dit, et de raisonner en termes de requalification. L'hypothèse d'une requalification des relations humains/animaux s'orientant globalement vers le « vivant personne » nous semble assez juste. C'est tout du moins celle que nous allons suivre tout au long de ce travail. En partant du principe que cette

requalification opère aussi bien dans le temps, à travers les évolutions socio-historiques récentes, appréhendables de manière indirecte (par des écrits majoritairement), que dans les situations concrètes, observables directement.

A la recherche des opérateurs de requalification

Si nous voulons appréhender le changement, il faut également nous poser la question des opérateurs, à la fois discursifs et pratiques qui conditionnent la requalification des relations anthropozoologiques. Plus spécifiquement, ceux qui procèdent à une anthropisation (une anthropologisation ?) des animaux, qui les tirent vers le « vivant personne » : par quelles épreuves les animaux doivent-ils passer pour être considérés et actualisés comme des personnes ? Cette interrogation ne suffit pas, ou plutôt : y répondre occulterait le fait que les humains promoteurs de ce statut de personnes des animaux, désireux de l'actualiser, doivent également passer par tout un système d'épreuves pour arriver à légitimer et mettre en place des dispositifs dans lesquels le régime du « vivant personne » se donne à voir. On peut donc reformuler la question : *comment les humains s'y prennent-ils pour mettre en place des dispositifs légitimes dans lesquels les animaux peuvent performer, et témoigner de, leur condition de « vivant personne » ?* Cette question recevra plusieurs éléments de réponse. L'exemple du soin par le contact animalier est en effet très riche en informations concernant les opérateurs qui permettent à l'animal comme « vivant personne » d'être socialement valorisé. Intuitivement, on perçoit bien en quoi ces pratiques participent à une requalification positive de la place de l'animal dans les sociétés humaines : mettre en avant les bénéfices sanitaires de la fréquentation des animaux fait œuvre de revalorisation de cette place. Dire ceci revient à prendre acte de la force de l'argumentaire sanitaire dans le monde occidental contemporain. En effet, la référence à la préservation de la santé humaine est clairement devenue un « bien en soi », selon les termes de Nicolas Dodier⁸⁸. Reprenant les analyses de Boltanski et Thévenot concernant les mécanismes qui fondent un argumentaire (ou une opération critique) recevable dans les sociétés occidentales⁸⁹, Dodier insiste pour dire que la notion de « bien commun », centrale dans cette perspective, doit être repensée. En effet, Boltanski et Thévenot expliquent que l'impératif de justification, transversal dans nos sociétés, conditionne l'engagement dans l'action. C'est un constat fort : nous vivons dans des

⁸⁸ Dodier, N. (2003). *Leçons politiques de l'épidémie de sida*. Paris, Editions de l'EHESS.

Dodier, N. (2005). "L'espace et le mouvement du sens critique." *Annales. Histoire, sciences sociales*, 60(1): 7-31.

⁸⁹ Voir : Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.
Boltanski, L. & E. Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.

sociétés critiques, dans lesquelles toute action est potentiellement soumise à une contrainte de justification⁹⁰. Pour Boltanski et Thévenot, il existe des principes supérieurs qui rendent la justification d'une action recevable (« grande »). Pour qu'une action soit considérée comme recevable, juste, il faut qu'elle engage et concerne d'autres personnes que celle qui l'accomplit. Plus précisément, le fait que l'action vise la réalisation d'un « bien » ne suffit pas en soi, il faut que ce bien profite à d'autres : c'est l'idée du « bien commun. » Pour autant, Boltanski et Thévenot cherchent à penser la pluralité des références normatives auxquelles s'en remettent les acteurs pour justifier leurs actes et défendent l'existence de plusieurs « biens communs⁹¹ », selon les mondes dans lesquels les acteurs évoluent et/ou qu'ils veulent convaincre. Dodier, quant à lui, reprend l'idée d'un principe supérieur permettant l'action justifiée, mais il se démarque en défendant l'existence de certains « biens » auxquels tout le monde peut se référer indépendamment d'un « monde social » particulier : la référence à ces biens est recevable dans « plusieurs mondes⁹² » et permet d'agir dans ceux-ci. Ces « biens en soi » valent pour eux-mêmes, indépendamment des cadres d'un monde social, et ont, de ce fait, un poids plus important dans la recevabilité d'une argumentation que les « biens communs. » Dodier prend l'exemple de la santé humaine pour illustrer ces « biens en soi » :

« La permanence de la référence sanitaire dans le débat politique depuis au moins le XVIIIe siècle, sa capacité à déplacer durablement certains dispositifs, et justifier l'existence d'activités innombrables qui lui sont en principe entièrement dédiées, obligent à tenir ce bien comme la source d'une critique parfaitement recevable par un nombre indéterminé d'acteurs⁹³. »

Ce que nous dit Dodier, c'est que ces « biens en soi » enrôlent derrière eux un ensemble considérable de pratiques, de discours, d'actions et d'acteurs : preuve de leur puissance argumentative, de leur capacité à mobiliser l'action à grande échelle. Bref, la référence aux « biens en soi » est un outil puissant qui permet de mettre en branle des dynamiques sociales importantes, de créer et de développer en leur nom des dispositifs de très grande échelle. L'hypothèse de Dodier est qu'on peut repérer cette puissance à la manière dont la légitimité des « biens en soi » est très rarement remise en cause : leur utilisation dans une situation de dispute, lorsqu'elle est étayée, débouche en général sur la clôture de la controverse. C'est même l'impératif de justification qui est ébranlé lorsqu'un « bien en soi » est invoqué. La

⁹⁰ Que cette justification intervienne antérieurement ou postérieurement à l'action accomplie, elle a toujours un rôle central dans l'impact qu'aura cette action sur le « monde. » Voir également : Boltanski, L. (1990). "Sociologie critique et sociologie de la critique." *Politix* 3(10-11): 124-134.

⁹¹ Ces « biens communs » sont les bases de différentes « Cités », dans le modèle des économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot. Voir : Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). Op. Cit.

⁹² Voir : Dodier, N. (1991). "Agir dans plusieurs mondes " *Critique* (529/530): 428-458.

⁹³ Dodier, N. (2005). Op. Cit. P 23.

Introduction

notion de « bien en soi » nous permet ainsi d'appréhender plus spécifiquement ce qui se joue dans la revalorisation sociale du contact animalier sur le mode de la promotion de ses vertus soignantes. Aborder la santé humaine comme un « bien en soi » nous fait comprendre différemment les enjeux du soin par le contact animalier : *dire et montrer que le contact avec l'animal est bénéfique aux humains, c'est tenter de recourir à un « bien en soi » et par là même, s'adjoindre sa puissance légitimatrice et mobilisatrice.* Vue sous l'angle du bien en soi, la santé humaine devient un opérateur de requalification des relations humains/animaux. Aussi l'histoire du développement des pratiques de soin par le contact animalier donne-t-elle à voir une sorte de quête de la possibilité d'utiliser légitimement ce « bien en soi. » Pour autant, dire que la santé humaine reconfigure les relations humains/animaux n'est pas original et ne rend compte que d'une partie de notre objet. Au nom de la santé humaine, de sa préservation ou de son amélioration, des millions d'animaux ont été tués, brûlés pour cause de « vache folle », de grippe aviaire, et autres contaminations sanitaires ou « vivisectionnés » pour les besoins de la recherche médicale. Il y a donc des manières très hétérogènes d'articuler exigences sanitaires et vie animale, dont certaines qui entrent mal en résonance tant avec la philosophie qu'avec la réalité des pratiques de soin par le contact animalier. Ces pratiques témoignent en effet d'une tout autre manière de concilier « santé humaine » et « vie animale. » Ses promoteurs et ses praticiens défendent tout à la fois la préservation de la vie animale (on ne tue pas un animal pour soigner un humain), de son intégrité corporelle (on ne prélève pas des parties du corps de l'animal) et, globalement, de son état de santé mentale et physique (on ne blesse ni ne tourmente l'animal). Ce premier principe⁹⁴, que l'on appellera « principe de bienveillance », est structurant. Il est concomitant d'un second principe, que l'on dira de « personnalité », qui consiste en l'attachement à l'animal comme « vivant personne », en tant qu'individualité et être irremplaçable. Ces deux principes sont reconnus comme des « biens en soi » dans le monde du soin par le contact animalier, et lui donnent une inflexion très particulière par rapport à d'autres pratiques qui engagent la vie animale au nom de la santé humaine. Mais ces biens ne possèdent aucunement la même force d'enrôlement et de mobilisation que la santé humaine. Ce sont des « biens faibles » qui ne permettent pas de clore la controverse face à des acteurs ne reconnaissant pas ces principes comme des biens

⁹⁴ NB : Parler de « principe » ne signifie pas nécessairement désigner quelque chose d'explicitement thématiqué par les acteurs. Il s'agit plus d'allant de soi, peu questionné, mais très nettement structurant dans la communauté du soin par le contact animalier.

légitimes⁹⁵. Toutefois, il faut intégrer la dimension temporelle et dynamique comme le fait Dodier en parlant de « montée des biens en soi. » Ce qui apparaît aujourd'hui comme « bien en soi » est le fruit d'une dynamique sociohistorique, dans laquelle certains collectifs arrivent à imposer une définition transversale de ce qu'est un « bien en soi. » La santé humaine est un bon exemple : a-t-on considéré de tout temps que la préservation de la santé humaine était une priorité politique ? Rien n'est moins sûr. Il y a donc des réseaux d'acteurs, des collectifs qui oeuvrent à faire émerger certains « biens » et arrivent à imposer leur pouvoir et à modeler la société, à requalifier tout un ensemble d'activités en vue de la réalisation de ces biens précis. Isabelle Mauz parle de la « biodiversité » comme figure exemplaire de ces « biens en soi » en train de se constituer⁹⁶. Mieux encore, il y a des « biens » émergents qui bénéficient de la force des « biens en soi » déjà constitués. Plus précisément, l'exemple de l'épidémie de Sida, étudié par Dodier, donne à voir une dynamique dans laquelle des « biens » qu'on pouvait dire « annexes », « faibles », comme « *la non stigmatisation des personnes (les malades, les personnes séropositives, celles dont les conduites sont jugées à risque, les homosexuels) et l'authenticité, vue comme capacité à se réaliser soi-même*⁹⁷ », qui n'étaient pas encore des « biens en soi », le sont devenus précisément parce qu'ils ont été engagés dans des enjeux touchant à la santé des individus. C'est parce que la santé humaine est aujourd'hui devenue l'opérateur politique le plus puissant qui soit, celui qui autorise le plus grand nombre d'actions, qui « déplace les frontières. »

Rapporté à notre objet, un phénomène semblable est selon nous observable : le soin par le contact animalier, parce qu'il ambitionne d'améliorer la santé humaine, contribue à la montée en puissance de deux biens « faibles » : la bienveillance envers les animaux et le régime du « vivant personne » (les deux étant souvent liés). Ces deux biens dont nous avons évoqué l'émergence historique, se trouvent ainsi catalysés par la rencontre avec la santé humaine. Telle est l'hypothèse que nous allons tenter de vérifier dans ce travail.

Ce détour par les « biens en soi » nous a fait toucher du doigt une des particularités des sociétés occidentales contemporaines : leur qualité de « sociétés critiques. » Comme nous l'ont appris les travaux de sociologie pragmatique, la critique est extrêmement bien distribuée à tous les niveaux de nos sociétés : elle occupe une place centrale dans notre vie quotidienne,

⁹⁵ Les débats politiques et philosophiques relatifs à la difficile prise en compte des intérêts des animaux témoignent de la « faiblesse » argumentative des principes de « bienveillance » et de « personnalité » en tant que « biens. »

⁹⁶ Mauz, I. (2008). Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité. Saint Etienne, Université Jean Monnet. **Mémoire d'habilitation à diriger les recherches.**

⁹⁷ Dodier, N. (2005). Op. Cit. P 22. Voir également : Dodier, N. (2003). Op. Cit.

dans la marche de la société dans son ensemble. Surtout, elle permet d'engager l'action, d'en rendre compte, ou de la contester. D'une manière ou d'une autre, elle conditionne la « grandeur » et la « petitesse » de certains groupes sociaux, de certains réseaux et de certaines activités, qui peuvent ou non se développer suivant leur prise à la critique, leur capacité à y répondre, à l'anticiper, ou même à naître d'elle. De fait, si l'on veut comprendre les dynamiques typiquement occidentales de requalification des relations humains/animaux, il faut prendre en compte cette pression critique et documenter ce qu'elle impose aux acteurs du soin par le contact animalier. Nous avons dit que ces pratiques œuvraient à la « revalorisation » des relations humains/animaux : qui dit « revalorisation » dit « réponse à une dévalorisation », et donc pression critique. Le fait que le soin par le contact animalier engage des acteurs en lien avec le développement du phénomène « animal de compagnie » accentue cette pression. En effet, la critique assez récurrente d'anti-humanisme émise à l'encontre des propriétaires d'animaux de compagnie est une donnée importante à prendre en compte pour comprendre la dynamique de notre objet. Le développement du soin par le contact animalier apparaît, par bien des aspects, comme un pendant altruiste de la relation de compagnie souvent perçue comme autocentrée et alimentant une misanthropie plus ou moins assumée : « les amis des animaux préfèrent leurs bêtes aux humains » entend-on souvent⁹⁸. Intégrer le contact avec l'animal dans des pratiques de soin à l'humain reconfigure grandement la donne ; et surtout quand il s'agit d'animaux dits « de compagnie ». Car en effet, si l'émergence du soin par le contact animalier engage des acteurs (industriels vétérinaires, associations etc.) tous fervents promoteurs de l'« animal de compagnie », il est aisé de voir que les animaux dont il s'agit ne font pas que tenir « compagnie⁹⁹. » Toujours est-il qu'il est intéressant de noter que ces acteurs reçoivent cette critique d'anti-humanisme et y répondent en défendant bec et ongles les vertus sanitaires et thérapeutiques du contact avec l'animal : comme si la critique conditionnait l'existence d'une communauté du soin par le contact animalier, stimulait son émergence et son dynamisme. Après la santé humaine comme « bien en soi », la critique apparaît alors comme un second opérateur de requalification des relations anthropozoologiques.

⁹⁸ Cette critique est d'ailleurs alimentée par de nombreux travaux en sciences humaines et sociales qui, souvent d'un point de vue normatif, dénoncent les « excès » dont témoignent les propriétaires d'animaux, en les analysant comme des pathologies psychosociales.

⁹⁹ En devenant « pourvoyeurs de soin », les voilà « animaux de travail », sans perdre pour autant la qualité de « vivant personne. » Car, nous l'avons dit, les pratiques de soin par le contact animalier engagent plutôt une conception de l'animal en termes de « vivant personne » : c'est cette qualité précise qui est mise en avant comme ressort thérapeutique majeur.

En outre, comme l'a bien montré Théodore Porter, les groupes qui subissent une pression critique visant leur « conviction » ont tendance à y répondre, non en des termes politiques, mais en des termes scientifiques : ils s'engagent dans un travail de quantification et d'objectivation destiné à légitimer cette conviction¹⁰⁰. Ainsi, dans la lignée de l'exigence « critique » propre à nos sociétés, un troisième opérateur apparaît essentiel pour comprendre les dynamiques de requalification : le poids de la parole scientifique. Dire que cette parole occupe une place souvent cruciale dans les débats publics, l'arbitrage politique, ou même les discussions ordinaires, semble être un truisme : le poids que l'on confère à cette parole peut varier selon les époques, et même s'il semble parfois contesté aujourd'hui¹⁰¹, il reste extrêmement fort ; notamment lorsqu'il s'agit d'animaux. Car il faut avoir en tête le rôle des sciences modernes sur les représentations actuelles des animaux dans les sociétés occidentales. Héritières d'une histoire sociale¹⁰² et d'une tradition philosophique particulières, les sciences modernes (en tant que collectifs, institutions et pratiques – en tant que phénomène sociologique) expriment en effet des partitions tendant à mettre l'humain, la « nature », les espèces animales dans des espaces différents¹⁰³. Ce faisant, elles ont ordonné symboliquement¹⁰⁴ le monde dans la lignée de la pensée moderne, déjà évoquée plus haut. La partition « moderne » dont parle Bruno Latour¹⁰⁵ entre « sciences de la nature » et « sciences de la société », a eu pour effet de placer les premières en tant que « porte parole » officiel du monde animal non humain, et plus largement de la nature. Les savoirs produits par les sciences à propos des animaux, de leur vie psychique, physique, de leur intentionnalité, de leur capacité à souffrir, à percevoir, font *de facto* office de représentations légitimes de ce que sont les animaux. « Représentation » est à prendre ici dans son sens sociologique (représentations sociales) et dans son sens politique (pouvoir représentatif). En effet, on peut considérer que ces savoirs, diffusés à grande échelle à travers les documentaires animaliers par exemple, constituent une bonne part du fond culturel commun des sociétés occidentales à

¹⁰⁰ Porter, T. M. (1995). Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life. Princeton, NJ, Princeton University Press.

¹⁰¹ Au regard notamment des travaux de sociologie des sciences qui, sans toujours contester la légitimité du poids social des sciences, appellent à une discussion démocratique de la construction, de l'utilisation et de la diffusion des savoirs scientifiques.

¹⁰² Vinck, D. (2007). Sciences et sociétés. Sociologie du travail scientifique. Paris, Armand Colin.

¹⁰³ Sur le « Grand Partage de l'animal », voir : Doré, A. (2010). "Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique ?" Sociétés (108).

¹⁰⁴ L'ordonnement opéré par les sciences n'est pas uniquement symbolique : à travers la diffusion d'êtres techniques, les sciences contribuent à la concrétisation de la pensée moderne.

¹⁰⁵ Latour, B. (1991). Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique. Paris, La Découverte.

propos des animaux¹⁰⁶. Ces savoirs occupent une place importante dans les représentations sociales, mais également dans le débat politique. Que l'on observe aujourd'hui n'importe quelle controverse à propos des intérêts des animaux, qu'il s'agisse de vivisection, de corrida, de crises sanitaires, de chasse, du rôle des zoos, d'espèces menacées, de « bien être animal », la parole des sciences est toujours convoquée. Tantôt chargée de jouer l'arbitre, tantôt décriée, cette parole est mobilisée par différents acteurs en tant qu'on lui attribue la capacité de parler au nom des animaux, d'en être le porte-parole au sens politique du terme¹⁰⁷. Cette parole se distingue des autres par le poids symbolique qu'elle représente dans le « monde social » : c'est une parole qui, souvent, fait autorité¹⁰⁸, un rouage critique puissant, permettant souvent de clore les controverses. De fait, le sociologue qui prétend documenter les relations anthropozoologiques dans des contextes contemporains et occidentaux peut difficilement faire l'impasse sur l'entrée « sciences ». Surtout si c'est l'aspect dynamique qui l'intéresse. En effet, la parole scientifique, des points de vue diachronique et synchronique, n'a jamais produit une version univoque et définitive de ce qu'est le monde en général, et le monde animal en particulier. Suivant les méthodologies, les paradigmes, les cultures épistémiques, les instruments utilisés, et selon les personnes qui la produisent, cette parole peut proposer des versions très variées des êtres étudiés. C'est ce que montrent les travaux de Vinciane Despret¹⁰⁹ ou Dominique Lestel¹¹⁰, qui s'attellent à décrire comment l'éthologie a pu contribuer à diffuser plusieurs versions de ce qu'étaient les animaux, de leurs manières d'être intégrés au monde humain, et par là même, du concept de « société. » C'est son caractère mouvant, associé à l'autorité qu'on lui attribue – paradoxalement¹¹¹ –, qui nous font dire que la mobilisation et la circulation de la parole scientifique est un élément clé pour comprendre comment se fabriquent les nouvelles représentations que nous avons des animaux et leurs nouveaux rôles et les nouveaux dispositifs dans lesquels ils sont engagés. Dans le cas du soin par le contact animalier, la question de la parole scientifique est centrale, précisément parce

¹⁰⁶ L'ontologie naturaliste occidentale décrite par Descola est clairement liée à l'avènement des sciences modernes.

¹⁰⁷ Sur ces questions, voir : Latour, B. (1999). Politiques de la nature. Comment faire entre les sciences en démocratie. Paris, La Découverte.

¹⁰⁸ Même si toutes les sciences ne sont pas logées à la même enseigne en ce qui concerne leur capacité à faire autorité. Voir sur ces questions : Stengers, I. (1993). L'invention des sciences modernes. Paris, La Découverte.

Stengers, I. (2002). Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience. Paris, La Découverte.

¹⁰⁹ Voir notamment : Despret, V. (1996). Naissance d'une théorie éthologique. La danse du cratérope écaillé. Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

¹¹⁰ Lestel, D. (2001). Les origines animales de la culture. Paris, Flammarion.

Lestel, D. (2004). Les enjeux de l'éthologie. Vers des civilisations mondialisées ? De l'éthologie à la prospective. J.-E. Aubert & J. Landrieu, L'Aube: 45-58.

¹¹¹ Les travaux de Michel Serres explicitent utilement ces « paradoxes », et montrent comme « en admettant qu'elles ont eu tort, les sciences ont toujours raison. » Voir : Serres, M. (1992). Eclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour, François Bourin.

que son émergence se situe à la croisée de deux mondes particulièrement marqués par elle : (1) le monde des « amis des animaux » d'une part, qui comme nous venons de le dire, trouve dans les savoirs scientifiques un registre d'énonciation légitime pour parler d'eux et défendre leurs intérêts ; (2) le monde de la santé dans lequel les savoirs scientifiques ont pris une importance majeure en termes symboliques et techniques et orientent ainsi considérablement les manières de soigner¹¹². Ainsi, la volonté de prouver, d'objectiver les bénéfices du contact animalier sur la santé humaine amène nécessairement ses promoteurs à se confronter à la parole scientifique, à s'adapter à ses cadres cognitifs, à l'utiliser comme ressource argumentative, à se plier à ses manières de « dire » les relations humains/animaux. De surcroît, la reconnaissance scientifique des bénéfices de la relation à l'animal est éminemment recherchée car elle est souvent en lien avec l'attribution du label « thérapeutique ». En un mot, la parole scientifique est un outil précieux de légitimation pour les acteurs du soin par le contact animalier.

Ainsi, nos trois opérateurs de requalification - la santé humaine, la critique, les sciences- sont enchâssés les uns dans les autres, et les acteurs du soin par le contact animalier vont essayer de les articuler ensemble et surtout de les orienter tous dans une même direction pointant vers le « vivant personne. » Notre démarche va donc consister à suivre la manière dont ces acteurs – chercheurs, promoteurs, praticiens - s'y prennent pour opérer cet alignement.

Une question et trois échelles d'observation

Résumons notre objectif de recherche : à travers l'étude de l'émergence des pratiques de soin incluant le contact animalier et leur mise en pratique, il s'agit d'analyser le processus de requalification des relations humains/animaux *ici et maintenant*. Ce processus implique la mise en relation de savoirs, de pratiques *in situ* et de réseaux d'acteurs : le soin par le contact animalier est tout ceci à la fois. Ainsi, nous allons organiser notre propos en trois grandes parties : la première, « *Chronique de la « scientification » des interactions avec l'animal à but thérapeutique* », documente la manière dont s'est constitué un champ de savoir autonome autour du soin par le contact animalier. C'est plus précisément un objet de recherche à part entière, « les interactions avec l'animal à but thérapeutique » (I.A.T.), et une communauté (la communauté Human-Animal Interactions - H.A.I.) que l'on verra émerger à travers une

¹¹² Voir : Gaudillière, J.-P. (2006). La médecine et les sciences. Paris, La Découverte.
Freidson, E. (1984). La profession médicale. Paris, Payot.

Introduction

analyse bibliographique et bibliométrique¹¹³, dans une démarche inspirée largement par les *science studies*. La seconde partie, « *Réseaux et filières socio-techniques : construire un monde et produire des êtres* » sera dédiée à la description et l'analyse des réseaux d'acteurs qui ont promu les pratiques de soin par le contact animalier, dont la communauté H.A.I., mais pas uniquement. Nous nous intéresserons également à la manière dont les praticiens se sont organisés en réseaux professionnels, ont érigé des standards, des systèmes de labellisation de leurs activités, des guides de bonnes pratiques etc. Notre matériau sera alors constitué d'analyses documentaires (littérature, documents de communication, sites Internet etc.) et d'entretiens, et nous aurons recours régulièrement aux ressources de la sociologie des professions pour analyser comment des professionnels du soin tentent de faire du recours au contact avec l'animal une nouvelle spécialité thérapeutique. Enfin, notre troisième partie aura pour titre « *Ethnographie des pratiques : à la recherche de la logique du soin par le contact animalier.* » Comme son nom l'indique, il y sera question des pratiques en situation, à travers l'analyse d'observations ethnographiques et d'entretiens. D'une part, il s'agira d'analyser les discours des praticiens quant à ce que l'animal apporte à leur activité. Ensuite, les techniques et les dispositifs de soin contextualisés seront documentés, et notamment la manière dont les praticiens « créent une relation » entre les « patients » et les animaux. De ces deux moments, nous tenterons de dégager une « logique du soin par le contact animalier. » Ces trois parties dessinent donc un cheminement, des savoirs aux pratiques, en passant par les réseaux qui font l'interface entre les deux. Chacune concerne plutôt une catégorie d'acteurs : les chercheurs, les promoteurs du soin par le contact avec l'animal et les praticiens. On voit que notre volonté d'étudier un processus impose de ne pas se limiter à une seule perspective (les pratiques ou les savoirs ou les réseaux), à une seule échelle (l'action *in situ* ou ses comptes rendus). Notre posture de recherche consiste à repérer une question nous permettant de naviguer entre ces échelles et perspectives plurielles. Plus précisément, il s'agit de partir d'une question que les acteurs du soin par le contact animalier se posent (contraintes critiques internes) ou qui leur est posée (contraintes critiques externes) et étudier comment ils y font face. D'ores et déjà, on peut dire que tous ces acteurs (individuels, institutions, praticiens, promoteurs, détracteurs, chercheurs), à toutes les échelles investiguées, mobilisent essentiellement deux registres : la qualité du contact et la qualité du soin. En effet, partant de la conviction que c'est un certain type de relation à l'animal (le régime du « vivant personne ») qui produit des bénéfices variés chez l'humain, les acteurs doivent justifier cette

¹¹³ NB : nous présenterons nos matériaux, nos terrains et nos méthodes d'observation plus en détail au cours des dites parties.

Introduction

articulation, l'éprouver, la soumettre à différents dispositifs. Qu'il s'agisse d'engager une expérimentation pour comprendre les mécanismes thérapeutiques de la relation à l'animal, de défendre auprès des pouvoirs publics la nécessité de laisser entrer des chiens dans des hôpitaux, ou bien encore de faire monter un enfant handicapé sur un cheval, les acteurs doivent toujours définir la relation à l'animal (qualité du contact - « l'animal est - plus ou moins - un « vivant personne ») et définir la nature et l'étendu du bénéfice (qualité du soin - « la vertu du contact est - plus ou moins - attestée »). Et surtout, ils doivent articuler les deux registres ensemble (« la qualité du contact est - plus ou moins - dépendante de la qualité du soin »). On pourrait penser que ces « contraintes critiques » ne concernent que les situations de justification publique visant à défendre le bien fondé du soin par le contact animalier. Mais nous verrons que ces deux registres sont présents jusque dans le cœur des pratiques puisque les thérapeutes les utilisent pour mettre en relation les animaux et les « patients. » « Qualité du soin » et « qualité du contact » se retrouvent donc à tous les niveaux de ce travail. C'est avec ces deux dimensions en tête qu'il convient d'aborder les pages qui suivent.

* *
*

Voici donc le type de voyage auquel nous aimerions convier le lecteur. On y rencontrera pêle-mêle des personnalités de Type A, des cœurs qui battent moins vite, des bottes de foin, des milliards de dollars, des enfants autistes, une tourterelle, des couloirs aseptisés, des blouses blanches, des laisses bleues, l'Inserm, les cure-pied, des essais cliniques, des pedigrees, le Capitalisme, des paraplégiques, des roues de fauteuil, des cavaliers bourgeois, des chiens exemplaires, des exemplaires de chien, des votes de l'Assemblée nationale, des vétérinaires, des éducateurs canins, des jeux de société, des frisbees, des crocs, des aides-soignantes, des dossiers médicaux, La Science, du pain rassis, des cochons qui perturbent, et des épiphanies humanimales.

En espérant que l'on s'y perdra juste assez pour en revenir plus curieux encore.

Partie I

Chronique de la « scientification » des interactions avec l'animal à but thérapeutique

SOMMAIRE DE LA PARTIE I

Introduction	64
<i>I – Méthodologie et enjeux</i>	68
I-A : Une approche symétrique des savoirs	68
I-B : Bibliomaîtrise	71
I-C : Phénomène bibliographique	75
I-D : Logistique des données	77
I-E : Les enjeux d’une bibliographie sur les I.A.T.	82
I-F : Récolter l’illisible (<i>déroulement de la recherche # 1</i>)	84
I-G : Domestiquer l’exhaustif (<i>déroulement de la recherche # 2</i>)	87
I-H : Que vaut un panorama sans points de vue ?	90
Trois périodes clés abordées différemment	97
Un univers anglophone	98
<i>II : Les débuts de la recherche sur l’I.A.T. (1962-1985)</i>	99
II.A : Le temps des fondateurs : l’animal comme contingence	99
Trois expériences emblématiques	103
Deux éléments moteurs : la contingence et l’inclination	109
L’effacement de la contingence par la « mise en article »	113
Un modèle épistémique qui réduit les identités et les inclinations	117
La « mise en programme » catalyse la rationalisation de l’I.A.T.	121
II.B : Une (re)mise en question au nom de la Science : la construction de l’animal comme variable détachée	124
Développement et mise en réseau des H.A.I. Research	125
Du psycho au physio : l’introduction de la potentialité thérapeutique	128
Une critique prospective	133
Extraire la recherche des enjeux économiques et médiatiques	140
Le modèle pharmacologique comme Point de Passage Obligé	147
<i>III : Documenter signes et mécanismes (1985-2000)</i>	158
III.A : Les intentions de la recherche sur les I.A.T.	158
Signification vérificationniste et signification relationnelle	162
L’axe « mesurer/décrire »	165
L’axe « signes/mécanismes. »	166
Les 5 empreintes types	168
III.B : « Signes » et « Mécanismes » : un bilan asymétrique	179
Distribution chronologique et numérique des empreintes	179
« Objectiver » les signes : un pari réussi	181
Mécanismes : un chantier incomplet	183
<i>IV : Nouvelles perspectives et nouveaux enjeux (2000-2007)</i>	189
IV.A : De l’animal détaché à l’animal attaché	190
L’épuisement de l’appareil critique	191
Quand le modèle pharmacologique renvoie à la relation	196
Véronique Servais et l’ « histoire » du projet Auti-dauphin	204

Partie I

De « l'effet thérapeutique » à la « relation de soin »	219
L'animal « attaché » : sciences sociales et I.A.T.....	229
Conclusion.....	236

Introduction

Ce dont il va être question dans cette partie pourrait relever d'une démarche assez classique dans un travail de thèse. En effet, il est d'usage de débiter son propos par un « état de l'art » concernant le sujet traité, de faire « le tour de la question », de repérer les auteurs « qui comptent », les travaux qui « ont contribué » au champ etc. Or, ici l'objectif est tout autre. D'une part, comme le lecteur l'aura sans doute compris, le sujet que nous traitons n'a été abordé par quasiment aucun sociologue, ce qui rend la tâche de recension des travaux antérieurs tout simplement caduque. D'autre part, et c'est là le plus important, l'état de l'art concernant le soin par le contact animalier fait partie intégrante de l'objet que nous aimerions documenter. Plus précisément, il faut dire que notre objet ne se limite pas aux pratiques de soin par le contact animalier en tant que telles, mais englobe également la manière dont ces pratiques ont émergé, se sont donné des noms, des formes communes, se sont mises en réseau etc. C'est la genèse et le développement de ces pratiques qui nous intéressent. Et la question des savoirs scientifiques est clairement au centre de ce processus : comme toutes les pratiques de soin « modernes », médicales ou paramédicales, le soin par le contact animalier est soumis aux exigences de la mise en discussion sur des scènes académiques et/ou scientifiques. Plus encore, dans la perspective que nous avons adoptée, l'existence même de ces pratiques est conditionnée par la production de savoir à leur propos. Il nous faut donc documenter la manière dont ces savoirs se constituent, s'organisent et se diffusent. La production de savoirs « crédités » et de « savoirs discrédités¹¹⁴ » retient tout particulièrement notre attention : comment des modes de connaissance des relations humains/animaux à but thérapeutique sont-ils privilégiés aux dépens d'autres ? Comment le travail scientifique exclut-il certaines données ? Comment allie-t-on des manières de « faire science » à des objectifs de légitimation ? Voilà autant de questions auxquelles un « état de l'art », si on le prend au sens restreint d'entreprise de présentation des savoirs « crédités » et légitimes, ne peut pas répondre. L'« état de l'art » est en effet un objet en soi, à étudier parce qu'il a vocation à faire le tri entre le « bon » et le « mauvais » savoir.

Dans cette partie, il ne sera donc pas question de faire un « état de l'art » mais d'étudier les processus d'accréditation des savoirs autour des interactions avec l'animal à but thérapeutique

¹¹⁴ Latour, B. (1988). "Comment redistribuer le Grand Partage ?" Revue du MAUSS 1: 27-65.

(I.A.T.)¹¹⁵. Notre matériau principal sera une enquête bibliographique réalisée pour le compte de la Fondation Adrienne & Pierre Sommer dans le cadre d'un contrat de recherche. Dans un premier temps, nous expliquerons pourquoi nous considérons cette bibliographie comme un terrain à part entière. Nous rappellerons par la suite le contexte, les enjeux et la démarche qui ont présidé à la réalisation de cette recherche bibliographique, avant d'entrer plus en profondeur dans l'analyse de ses résultats. Ceux-ci seront présentés en trois temps, suivant une chronologie reprenant les différentes périodes clés de la recherche scientifique autour des I.A.T. La première de ces périodes (1960 – 1985) est marquée par la publication des premières expériences d'utilisation du contact animalier dans un contexte plutôt clinique, et par les premiers appels à la standardisation et à la multiplication des recherches. La seconde période (1985-2000) verra précisément advenir ces recherches standardisées, conduites sur le modèle des essais cliniques, réservés usuellement aux traitements médicamenteux (modèle *Evidence-Based Medicine - EBM*), et globalement, la consécration d'une approche statistique des I.A.T. Moment de « bilan » de toutes ces recherches, la troisième période (2000-2007) fait figure de renouveau dans les conceptions du « faire science » à l'œuvre jusqu'ici, avec l'arrivée de nouvelles problématiques et de nouvelles disciplines. Pour chacune de ces trois périodes, nous essaierons de mettre en lumière une « culture épistémique » particulière, impliquant des conceptions de l'animal assez différentes.

¹¹⁵ NB : le terme « I.A.T. » est une invention de notre part, et sert à désigner le soin par le contact animalier en tant qu'objet de recherche. A différencier donc des *pratiques* de soin par le contact animalier.

I – Méthodologie et enjeux

I-A : Une approche symétrique des savoirs

Aborder une bibliographie comme un objet d'étude inscrit notre recherche dans le courant de la sociologie des sciences. Développées dans le monde anglo-saxon des années 1970, les Social Studies of Knowledge (SSK) relèvent d'un projet tout autant scientifique que politique : appréhender la science comme une institution, traversée par des enjeux de pouvoir, des luttes économiques et sociales¹¹⁶. C'est là le caractère « politique » de la démarche. Elle s'inscrit dans un contexte historique (la fin des années 1960) propice à la remise en cause des pouvoirs de toutes sortes, dont celui de la science :

« La science est une institution qui sert les pouvoirs (politiques, industriels et militaires, au Vietnam par exemple); l'idéologie est aussi et toujours déjà dans la science; la science est une institution sociale autoritaire et élitiste; elle masque la part construite de ses énoncés en les naturalisant; c'est une entreprise qui a exclu les femmes (en droit d'abord, en fait ensuite) et se trouve marquée dans ses énoncés mêmes par la domination de genre, etc.¹¹⁷ »

A la différence des épistémologues, Bachelard et Popper en première ligne, le courant SSK ambitionne de produire une description sociale, donc *réaliste*, de l'activité scientifique, de ses réseaux et de ses institutions. Il s'agit, de plus, de ne pas considérer ce caractère « social » comme étant le signe d'une pollution contingente qui n'aurait rien à voir avec la « vraie » science. Au contraire, Dominique Pestre signale que cet attachement à ne pas séparer « social » et « scientifique » est le fondement même de la démarche des SSK, telles que les ont conceptualisées Harry Collins et David Bloor notamment :

« L'emploi par eux [Collins & Bloor] de l'adjectif social (dans l'expression Social Studies of Knowledge) a un triple but. Il est d'abord polémique : il est d'ajouter une provocation à celle de Thomas Kuhn et de dire un refus radical de ce qui fonde le positivisme logique et la pensée poppérienne. Il est ensuite d'offrir un drapeau à ceux qui veulent penser les sciences de façon matérialiste (ils affirment que le faire, le tacite et le corporel sont centraux dans les sciences), il est un refus de l'image intellectualisée des savoirs qui domine alors les esprits. L'emploi systématique du mot « social » indique encore un refus : celui du dualisme qui oppose contenu et forme, connaissance et contexte, logique (rationnelle et interne) des connaissances et contingence (bien sûr externe, et donc

¹¹⁶ A noter que l'originalité de la « nouvelle » sociologie des sciences, développée plus tard entre autres par Callon, Latour, Law, a consisté à étudier la science comme une pratique plutôt que comme une institution.

¹¹⁷ Pestre, D. (2001). "Etudes sociales des sciences, politique et retour sur soi. Eléments pour sortir d'un débat convenu." *Revue du MAUSS*(17). P 185.

Partie I

« sociale ») des découvertes. Bloor et Collins préfèrent traiter les savoirs scientifiques comme toujours déjà inscrits dans des lieux et des espaces, comme l'avère non séparable d'un revers constitué de pratiques sociales et culturelles qui contribuent à définir le bon savoir, la bonne preuve. En un sens que Bloor déclare fort (c'est ce qui cimente son « programme »), le social n'est pas une « dimension supplémentaire » de l'activité scientifique, un aspect qu'on devrait ajouter à un cœur cognitif, mais l'autre face d'une pratique à saisir dans son unité.¹¹⁸ »

Cette démarche débouche sur l'énonciation par David Bloor du fameux « Programme Fort » destiné à équiper les études sociales des sciences de plusieurs principes de recherche et d'analyse¹¹⁹. Ces principes épistémologiques sont au nombre de quatre :

« - Le principe de causalité : déterminer les conditions et les causes de tout ordre qui expliquent l'émergence et le développement des connaissances.

- Le principe d'impartialité : l'enquêteur doit éviter tout préjugé quant à la vérité ou la fausseté d'une connaissance, la rationalité ou l'irrationalité d'une croyance.

- Le principe de symétrie : le sociologue doit faire appel au même type de cause pour expliquer les croyances vraies et les croyances fausses.

- Le principe de réflexivité : les modèles explicatifs utilisés pour rendre compte des sciences doivent aussi s'appliquer aux énoncés de la sociologie des sciences.¹²⁰ »

De ces quatre principes, la *symétrie* est celui qui a été le plus retenu par les sociologues inspirés par le Programme Fort, et plus généralement par la communauté élargie des *science studies*. Il a été particulièrement utile pour se démarquer d'une épistémologie et d'une histoire des sciences célébrant les « vainqueurs », c'est-à-dire les savoirs reconnus comme scientifiques. Il s'agit de rééquilibrer les explications visant à définir pourquoi un savoir est « scientifique », alors qu'un autre est une « croyance », une « pensée », une opinion. Avant le principe de symétrie, on expliquait l'accession d'une pensée au rang de théorie scientifique à travers sa rationalité intrinsèque. Des savoirs discrédités on disait qu'ils avaient été pollués par des « facteurs sociaux. » Il y a donc une asymétrie dans l'explication : d'un côté la rationalité explique l'accréditation d'un savoir, de l'autre c'est le « social » qui discrédite les savoirs. Le principe de symétrie tend à remédier à cette démarche et à affirmer qu'il y a du social des deux côtés. L'implication méthodologique de ce principe revient donc à ne pas établir de différences *a priori* entre des savoirs reconnus comme scientifiques et des savoirs relevant de « croyances » (ce qui le rapproche du principe d'impartialité – ou d'un

¹¹⁸ Pestre, D. (2001). Op. Cit. P 185.

¹¹⁹ Voir : Bloor, D. (1976). *Knowledge and Social Imagery*. Chicago, University of Chicago Press.

¹²⁰ Vinck, D. (2007). *Sciences et sociétés. Sociologie du travail scientifique*. Paris, Armand Colin. P 182.

agnosticisme façon Latour). Avec la symétrisation des savoirs, il ne s'agit pas de nier les différences de statut entre eux, mais de rendre compte *a posteriori* de ces différences, et de se doter d'un outil permettant d'expliquer les mécanismes de différenciation, autrement que par le recours à la seule rationalité. Pour documenter la constitution d'un champ de recherches scientifiques autour des I.A.T., nous proposons d'appliquer le principe de symétrie, car il nous semble que le sentiment d'illégitimité épistémique ressenti par de nombreux acteurs, promoteurs et praticiens par le contact animalier tient au fait qu'ils perçoivent leurs propres savoirs comme ayant une place subordonnée dans la hiérarchie des savoirs. D'autre part, dans la dynamique des recherches sur les I.A.T., on retrouve explicitement le souci d'introduire des asymétries dans les savoirs pour pouvoir enfin « dire le vrai » des relations entre humains et animaux : l'agnosticisme est donc de rigueur si l'on veut documenter au mieux cette dynamique et les enjeux qui l'informent.

On comprend ainsi que ce souci de symétrie est utile pour expliquer comment se construisent les asymétries entre les différents savoirs, et donc au final poser un regard *réaliste* sur la dynamique des sciences, la manière dont elles s'instituent, se reproduisent et se reconfigurent. Pour saisir ces dynamiques, les *science studies* ont privilégié principalement deux démarches : l'ethnographie de laboratoire et l'analyse de controverse. Dans le premier cas, c'est le travail quotidien du scientifique, « les mains dans le cambouis », aux prises avec ses objets, ses instruments, ses protocoles, ses collègues, qui est au cœur d'un suivi ethnographique serré¹²¹. La manière dont sont produits les faits scientifiques, et comment ils sont transformés en *énoncés* peut être documentée à partir des pratiques scientifiques ordinaires. Dans le second, il s'agit de suivre les échanges entre scientifiques à propos de l'interprétation des résultats d'une expérience, d'une théorie ou d'une méthodologie *ad hoc*. Démarche très féconde en histoire des sciences¹²², l'analyse de controverses suppose d'identifier des acteurs, des moyens, des argumentaires et des réseaux dans lesquels les *énoncés* controversés ont été discutés, crédités ou discrédités. Pour les sociologues des sciences, l'analyse de controverse répond au même cahier des charges, mais elle n'utilise pas nécessairement les mêmes outils que l'historien. Le recours aux techniques scientométriques notamment semble répandu pour une sociologie des sciences qui ne se livrerait pas

¹²¹ L'ouvrage de Latour, B. & S. Woolgar (1979). Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts. (Beverly Hills, Sage Publications) est l'exemple paradigmatique de ce type d'approches.

¹²² Voir : Pestre, D. (2007). "L'analyse des controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique." Mil neuf cent **25**: 29-43.

exclusivement à la pratique ethnographique en laboratoire¹²³. En effet, l'analyse des réseaux scientifiques permet également de suivre le parcours des énoncés scientifiques, de manière synchronique et diachronique. Au-delà du cadre de la controverse, l'analyse des réseaux scientifiques amène à identifier des communautés de chercheurs, se citant mutuellement, échangeant argumentaires et données. Bref, c'est une autre manière de saisir la dynamique des sciences, plus proche des premières analyses purement sociologiques de la science. Dans la lignée de Merton, avant le mouvement des *science studies* des années 1970, ces analyses appréhendaient la question de la science essentiellement à travers son aspect institutionnel et communautaire : les scientifiques constituent un groupe social à part entière dont il faut comprendre la spécificité et les normes¹²⁴. Documenter la dynamique des sciences peut donc également équivaloir à comprendre l'émergence d'un réseau de scientifiques ayant des intérêts cognitifs communs et cherchant à faire « communauté » autour de ceux-ci. Apparaît ici la question de la création de disciplines ou de spécialités scientifiques¹²⁵. C'est précisément cette question qui nous intéressera à travers le travail de bibliographie réalisé autour des I.A.T.

I-B : Bibliomaîtrise

Nous cherchons donc à saisir plusieurs choses concernant les savoirs sur les I.A.T. : (1) les dynamiques d'accréditation et de discréditation des savoirs (grâce au principe de symétrie) (2) la production et la circulation des énoncés scientifiques (3) l'émergence d'une communauté épistémique et scientifique réunie autour du lien entre santé humaine et contact animalier¹²⁶. Ces trois dimensions, nous avons tenté de les appréhender à travers une recherche bibliographique (à ambition bibliométrique¹²⁷). En cela, la démarche s'inscrit dans la continuité des travaux de sociologie des sciences observant l'émergence d'une thématique scientifique et la structuration d'une communauté autour d'elle, à travers le prisme de la

¹²³ Voir : Callon, M., J. Law, et al. (1986). *Mapping the dynamics of science and technology*. London, The MacMillan Press Ltd.

Callon, M., J.-P. Courtial, et al. (1993). *La scientométrie*. Paris, PUF.

¹²⁴ Merton, R. K. (1973). *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. Chicago, University of Chicago Press.

¹²⁵ Sur l'émergence des spécialités scientifiques, voir : Mullins, N. C. (1972). "A model for the development of a scientific specialty. The phage group and the origins of molecular biology." *Minerva* **10**: 51-82.

¹²⁶ NB : Nous faisons une différence entre « épistémique » et « scientifique » : toute communauté scientifique est une communauté épistémique, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai : les membres d'une association de malades par exemple, partagent des intérêts cognitifs communs, ils forment des communautés épistémiques qui s'intéressent aux savoirs scientifiques, mais ne sont pas pour autant professionnels de la recherche, ne se revendiquent pas comme tels. Ils ne forment donc pas une communauté scientifique.

¹²⁷ Nous insistons pour parler d'« ambition », car, nous le verrons, notre démarche en la matière a été plutôt tâtonnante, et n'a pas recouru aux méthodologies classiques de l'exercice.

production de littérature. On peut parler d'analyses de type « bibliométrique », qui est une technique relevant des techniques dites de « scientométrie » (littéralement « mesure de la science »). Même si elle ne s'y réduit pas, la « scientométrie » et la « bibliométrie » sont extrêmement liées. L'un des initiateurs de l'analyse scientométrique, Derek de Solla Price, prend d'ailleurs comme point de départ les publications des chercheurs pour documenter la dynamique des sciences¹²⁸. L'idée sous-tendue par cette conception est qu'une publication scientifique (articles ou monographies) est un point d'entrée pour analyser les relations qui existent entre certains chercheurs :

« Un article n'est pas seulement un morceau d'information qui se réfère à un auteur et à un contenu ; il est aussi l'expression d'une unité sociale qui transparaît à l'examen des références citées dans le texte. [...] Les articles sont cités, donc reliés ; on peut en analyser les relations. [...] Les citations permettent de dessiner les contours des groupes sociaux, d'autant plus que les chercheurs, qui perçoivent les proximités entre eux, tendent à se citer les uns les autres : des « collègues invisibles » n'ayant pas de visibilité institutionnelle en tant que groupes. Par contre, leurs membres sont visibles puisqu'ils sont cités et sont reconnus dans leur institution. Souvent, ils se connaissent, se sont rencontrés dans des colloques, voire ont déjà coopéré. Ils développent des synergies stratégiques leur permettant de contrôler certaines orientations de leur communauté scientifique et de leurs institutions locales. Ils constituent un groupe de pouvoir au sein d'une spécialité.¹²⁹ »

Cette démarche transforme la constitution d'une bibliographie en véritable travail d'enquête permettant de mettre au jour un espace social, une communauté de chercheurs partageant des intérêts cognitifs et des intérêts sociaux. Olivier Le Noé inventorie les qualités qui font de la référence bibliographique un indicateur sociologiquement pertinent :

« Un renvoi bibliographique, c'est d'abord un nom – ou des noms – qui peut avoir de nombreux corollaires : un statut professionnel, une institution d'exercice, des données biologiques et biographiques, et éventuellement une oeuvre antérieure, un ensemble de positions de pouvoir académique, l'appartenance à des collègues plus ou moins invisibles. C'est ensuite un titre dont on peut déduire une approche disciplinaire ou théorique, un thème d'étude privilégié. Des règles de présentation de ce titre il est possible d'inférer le volume de l'investissement sur le sujet, le crédit qu'y ont accordé les éditeurs et directeurs de collection, qui eux-mêmes évoluent dans un espace hiérarchisé économiquement et symboliquement. Enfin, une contribution à un domaine scientifique est datée ; elle se produit en un moment historique dont elle n'est jamais totalement indépendante.¹³⁰ »

¹²⁸ Voir : Vinck, D. (2007). Op. Cit.

¹²⁹ Vinck, D. (2007). Op. Cit. P 142.

¹³⁰ Le Noé, O. (2003). "L'imagination bibliographique. Enquête bibliographique et construction d'un objet de recherche: les sciences sociales du sport (enquête)." *Terrains & Travaux* 2(5): PP 177-178

A partir de ces éléments, Le Noé propose de faire passer la bibliographie du statut de travail préalable à l'enquête à celui d'enquête à part entière ; et donc du statut d'« annexe méthodologique » à celui d'objet de recherche. En appliquant les trois registres de l'enquête sociologique (théorique, méthodologique et empirique) à l'objet « bibliographie », il parvient à mettre au jour un « espace social » des sciences sociales du sport, les chercheurs « centraux », les réseaux d'alliance et les polarisations qui s'y donnent à voir. Il retrace aussi bien les conditions d'émergence de cette spécialité, les institutions qui ont créé ces conditions, que la forme sociale qu'elle prend actuellement.

Dans le cas des recherches sur les I.A.T., il s'agira de documenter un mouvement similaire, à la fois de création d'une communauté et l'émergence d'un groupe d'auteurs centraux, faisant autorité à un moment donné sur le champ. L'analyse des citations et du nombre de références produites par un auteur sera au centre de notre démarche pour établir un panorama du réseau des recherches sur les I.A.T. ; et ce, à la fois en termes d'auteurs (productifs et cités), et en termes de contenus (énoncés crédités/discrédités). Pour autant, nous essaierons de nous détacher, autant que faire se peut, du modèle de la bibliométrie évaluative. En effet, la bibliométrie et plus généralement la scientométrie sont des pratiques qui ne sont pas nées du seul souci de produire une description des dynamiques scientifiques. Johan Heilbron rappelle que l'histoire de la bibliométrie est intimement liée à celle de la création, aux Etats-Unis en 1959, de l'Institute for Scientific Information par Eugene Garfield, qui publie depuis le Science Citation Index¹³¹ (SCI). Le SCI reprend le concept du Shepard's Citation Index, répertoire de décisions juridiques permettant aux juristes d'avoir accès – moyennant finances – aux jurisprudences les plus récentes, faisant donc autorité. L'idée de Garfield est d'importer, en l'adaptant, cette idée dans l'univers de l'information scientifique. Le SCI permet aux scientifiques – moyennant finances¹³² - d'avoir accès à des références de textes scientifiques, hiérarchisées selon le fait qu'elles sont les plus citées. Le SCI remplace en effet le principe jurisprudentiel (« la citation la plus récente est la plus juste ») par un modèle cumulatif dans lequel la référence la plus citée est considérée comme la plus juste ; tout du moins, la plus utile pour permettre à l'activité scientifique de faire perdurer une évolution linéaire et cumulative des savoirs. Car le SCI est dépositaire d'un modèle épistémologique particulier qui repose sur une vision cumulative et progressiste de la science, perçue comme une œuvre collective, dépassant le cadre des disciplines, tendant vers un objectif commun à tous les

¹³¹ Heilbron, J. (2002). "La bibliométrie, genèse et usages." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2(141): 78-79.

¹³² L'entreprise de Garfield est clairement commerciale.

chercheurs : produire un savoir unifié sur le monde. L'amélioration de l'accès à l'information scientifique, parce qu'elle favorise l'échange et la mutualisation des savoirs, participe donc à la réalisation de cet objectif. Objectif lui-même adossé à d'autres enjeux. Paul Wouters rappelle que la naissance du SCI est liée à une convergence d'intérêts¹³³ : ceux de Garfield (soutenus par quelques scientifiques¹³⁴) et ceux du gouvernement américain, qui, en pleine Guerre Froide avec l'URSS, souhaitait optimiser par tous les moyens la productivité des chercheurs nationaux pour concurrencer les Soviétiques (autant que possible) sur le front de la recherche. De fait, ce sont des enjeux de pouvoir qui ont permis au SCI d'imposer un modèle épistémologique universalisant à l'ensemble de la communauté des chercheurs. Il tend également à imposer une forme spécifique à l'ensemble de la littérature scientifique. Wouters explique que l'habitude consistant à citer ses collègues dans les articles n'a émergé que dans la seconde moitié du XIXe siècle et que les pratiques de citation et de référencement des publications sont encore distribuées de manière très hétérogène selon les disciplines (en mathématiques, on cite très peu de références, alors qu'on en compte des centaines dans un article de biomédecine, nous dit Wouters). Ainsi, en dépit de son ambition de catalyser les échanges de savoirs à un niveau transdisciplinaire, l'utilisation du SCI impose à de nombreuses disciplines une standardisation forcée de leurs pratiques d'écriture et de publication. « Forcée » car, la bibliométrie est en effet le support actif de l'évaluation de l'activité des chercheurs depuis quelques années. A travers le nombre de ses publications, le nombre de références faites par d'autres à ses travaux, un chercheur voit calculé une sorte de taux de pénétration (« impact factor ») de son travail dans la communauté scientifique. Cette quantification de la production et de la diffusion des publications scientifiques conditionne l'évaluation qualitative d'un scientifique : l'activité de publication, leur visibilité, est ainsi censée témoigner de la qualité du travail intellectuel du chercheur. La formalisation des savoirs et leur large diffusion sont donc perçus comme des critères d'évaluation pertinents. Au final, d'un outil potentiellement utile à la description des dynamiques scientifiques, permettant de rendre compte des mécanismes de disqualification de certains savoirs en leur donnant une explication non plus rationaliste, mais « sociale », la bibliométrie, lorsqu'elle est engagée dans des enjeux de pouvoir, peut devenir synonyme d'évaluation généralisée, et reconduire ainsi la volonté de démarquer « science » et « non science », évacuée par les

¹³³ Wouters, P. (2006). "Aux origines de la scientométrie. La naissance du Science Citation Index." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 4(164): 11-22.

¹³⁴ « Dans l'ensemble, les scientifiques et les sociétés savantes n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la naissance du SCI » Wouters, P. (2006). Op. Cit. P 21.

analyses de sociologie des sciences inspirées par la démarche symétrique¹³⁵. D'un outil de description et d'analyse, on passe à un outil d'évaluation : la bibliométrie devient alors « bibliomaitrise.¹³⁶ »

I-C : Phénomène bibliographique

Les problèmes posés par l'usage évaluateur de la bibliométrie nous amènent curieusement à pointer l'une des limites de son utilisation en tant qu'outil de description : les techniques bibliométriques ne permettent d'accéder qu'aux publications déjà formatées pour être répertoriées. Ainsi, le paysage scientifique qu'elles participent à décrire correspond à celui qui était « déjà prêt à l'être. » De plus, on voit bien, en passant par la question de l'évaluation, que la bibliométrie n'est pas une technique d'enregistrement passive : elle entérine des différences de format au sein de la littérature scientifique, et les assimile, de fait, à des différences de qualité scientifique. Une publication mal référencée, mal formatée, ne permet pas l'échange des savoirs, et donc ne participe pas de l'idéal d'une science cumulative ; ce qui équivaut, dans la perspective du SCI, à être exclu du champ même de l'activité scientifique. Il y a une congruence épistémologique entre l'instrument bibliométrique et son « objet. » Cette citation de Le Noé semble en attester :

« La référence bibliographique est donc standardisée et c'est précisément cette standardisation qui autorise la recherche de régularités. Si régularités il y a, c'est qu'il y a potentiellement un objet sociologique.¹³⁷ »

La science sanctionne la science. De fait, les références qui n'entrent pas dans le cadre prédéfini par la démarche bibliométrique (sociologique ?) sont quasiment invisibles et ne font pas partie du paysage scientifique que l'outil bibliométrique permet de constituer. En somme, l'analyse bibliométrique est tributaire des propriétés de la bibliographie qui lui sert de support.

On le voit encore une fois : il y a une dimension active dans le fait de récolter et de compiler des références. Que l'on pratique la bibliométrie ou tout simplement que l'on élabore une bibliographie, on indexe des textes à des personnes, on relie des textes entre eux, on les insère

¹³⁵ Nous sommes conscients que certaines critiques adressées à la bibliométrie concernent en fait toute forme d'évaluation de la recherche ; certains chercheurs sont très attachés à l'idée de ne pas avoir de compte à rendre à la « société. » Reconduisant ainsi eux-mêmes la démarcation arbitraire entre science et non science, en refusant d'en penser les mécanismes.

¹³⁶ Nous détournons le terme « métrise » introduit par le géographe Jacques Levy, et repris par Michel Lussault. Parler de « métrise » revient à souligner que toute « maîtrise » concerne l'espace et implique donc une « maîtrise des métriques », et des techniques de gestion de la distance entre les êtres. Que Coralie Mounet et Isabelle Mauz soient ici remerciées pour nous avoir fait découvrir ce concept.

¹³⁷ Le Noé, O. (2003). Op. Cit. P 178.

dans une chronologie, on cristallise un état des savoirs en même temps qu'un état des relations entre celles et ceux qui les produisent... Bref, on crée un « *phénomène bibliographique*. »

L'acte de constituer une bibliographie n'est donc pas anodin. Il est un travail ontologique, qui fait exister la thématique dont il est question de rendre compte. Le travail de Florian Charvolin à propos de l'institutionnalisation de l'environnement en France est exemplaire d'un tel phénomène. Charvolin montre bien comment l'avènement de l'« environnement » en tant que notion a participé à la création d'institutions chargées de prendre en charge la question, en insistant sur le rôle central de la bibliographie dans ce processus. Agissant comme une véritable « chambre d'écho », la production de plusieurs bibliographies à partir de l'année 1970, donne à la notion d'environnement sa stabilité et sa durabilité, alors qu'auparavant, elle était fluctuante.

« [...] *la bibliographie orchestre la reprise des références, des terminologies, des expériences dans un acte qui donne à voir un précédent en les inscrivant dans une lignée. Elle induit que du texte la précède et que c'est une littérature de seconde main qui au minimum, par les mentions de date, de lieu d'édition et d'annotations – lorsqu'il s'agit d'une bibliographie raisonnée –, situe le texte dans une chronologie elle-même textuelle. Les textes, en appelant le daté, l'inscrit, le décrit, bref des processus d'assignation, supposent l'enregistrement écrit qui rend le texte fixe et le transforme en phénomène bibliographique.*¹³⁸ »

Tout l'intérêt du travail de Charvolin tient dans les liens qu'il établit entre le travail bibliographique et le travail administratif. La bibliographie, en tant que « tour de la question », expertise permettant la décision et l'action politiques, enregistre l'existence d'une thématique, d'une « question » devant « officiellement » être prise en compte par le politique. Ainsi, ce que nous dit Charvolin c'est que si une publication correspond à la naissance d'un contenu sémantique, la bibliographie signe son acte de naissance officiel, en l'inscrivant dans le temps et dans l'espace, dans une communauté d'écrits ayant eux aussi subi le même traitement d'agrégation administrativo-cognitive. La bibliographie fait bien plus que simplement rassembler des informations. Là encore, le lien entre la bibliographie et l'acte administratif, reconnu juridiquement, amène à aborder la question de la performativité. En effet, l'acte de totalisation performé par la constitution d'une bibliographie participe clairement à l'apparition du phénomène dont elle est censée rendre compte : à tel point qu'il est parfois difficile de distinguer ce qui relève du travail de collecte de l'information et ce qui

¹³⁸ Charvolin, F. (2003). L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation, La Découverte. P 16.

relève du travail performatif. La bibliographie est un nouveau *mode d'existence* du contenu sémantique présent dans des textes jusque-là disparates ; un mode d'existence qui à la fois rend plus visible ce contenu, mais le transforme également du fait de sa totalisation : la possibilité pour une notion, comme celle d'environnement par exemple, de *faire corpus* à un moment donné, témoigne de l'importance *potentielle* de la question environnementale à un niveau sociétal. Mais c'est *dans* le corpus que cette importance est actée de manière *effective*.

Ainsi dans la lignée des enseignements de Donald McKenzie, on peut faire une « sociologie des textes », mais il ne faut jamais oublier que cette sociologie participe fortement à la formalisation de son objet et sa visibilité dans l'espace scientifique et public¹³⁹. Bon gré mal gré, le sociologue ne peut faire autrement que de contribuer à l'émergence d'un phénomène bibliographique lorsqu'il cite ses sources, qu'il constitue un index de ses références et plus encore quand il ne les relègue pas en « annexes », mais qu'il les met au premier plan comme cela va être notre cas.

I-D : Logistique des données

La bibliographie et la bibliométrie que nous avons mises en œuvre à propos des recherches sur les I.A.T. se veulent être autre chose qu'une entreprise de « bibliomaîtrise. » En accord avec notre démarche symétrique, les auteurs et les énoncés n'y seront pas définis comme « centraux » en raison de la rationalité de leur argumentaire, de la qualité de leurs données ou encore de la rigueur de leurs protocoles. Aucune visée normative dans la qualification de « central » de certaines théories et certains auteurs : la précision est nécessaire quand on sait l'importance pour les promoteurs du soin par le contact animalier de la « caution scientifique » (voir partie suivante). Obtenir cette « caution scientifique » passe par l'accès et la maîtrise des ressources cognitives produites à propos des I.A.T. En quête de légitimité, les praticiens et les promoteurs sont à la recherche d'une masse critique de données bibliographiques leur permettant de donner un label « académique » à leurs pratiques. Si bien que sur les sites Internet de chaque association de soin par le contact animalier, on trouve une partie « bibliographie », plus ou moins conséquente, mais systématiquement présente. Les « guidelines », modes d'emploi destinés à encadrer la pratique, comprennent toutes une imposante bibliographie ayant vocation à donner plus de poids aux standards de pratique que ces ouvrages défendent. Parfois, la bibliographie occupe même la majeure partie de certaines

¹³⁹ McKenzie, D. F. (1991). La bibliographie et la sociologie des textes. Paris, édition du cercle de la Librairie. Cité par Charvolin, F. (2003). Op. Cit. P 16.

de ces « guidelines.¹⁴⁰ » On trouve également des articles expliquant les techniques de recherche bibliographiques nécessaires pour trouver les références concernant les I.A.T.¹⁴¹ Il y a donc un enjeu à rassembler ces références, à les compiler et à les diffuser. Tout se passe comme si, à travers la bibliographie, c'était quasiment l'appartenance à une communauté de pratiques et de praticiens qui se jouait. Cette impression est renforcée par le fait que très souvent la liste des références bibliographiques suit ou précède la liste des personnes ou associations à contacter pour qui est intéressé par le soin par le contact animalier. Publications et personnes sont ainsi répertoriées sous la même catégorie : « ressources. » Phil Arkow édite et réédite régulièrement depuis les années 1980 un guide de ressources sur les I.A.T. qui prend la forme d'un énorme annuaire où des centaines de références bibliographiques et d'adresses de praticiens ou d'associations sont présentées selon la même forme de l'inventaire exhaustif. « Qui est qui » et « qui écrit quoi », ressources « humaines » et ressources « cognitives » sont ainsi formellement et sémantiquement liées.

Les organisations importantes du milieu du soin par le contact animalier (les Human-Animal Interactions Organizations ou H.A.I.O. - voir partie suivante) font d'ailleurs de la maîtrise des *ressources* un de leurs atouts principaux : elles comprennent toutes un centre de ressources documentaires conséquent, censé « faire autorité » en la matière ; et là aussi, elles proposent des bibliographies thématiques accessibles en ligne. On voit qu'à travers la mise à disposition des ressources documentaires, ces organisations se présentent pour qui veut obtenir des informations diverses sur les I.A.T. comme des points de passage obligatoire. D'autant que les H.A.I.O. veillent souvent à la mise en place de réseaux actifs de praticiens, dont l'organisation se porte – peu ou prou – garante des bonnes pratiques. Cette fonction de « point ressource » sert donc à l'agrégation des praticiens entre eux, tout autant qu'elle sert à affirmer l'existence de cette communauté dans l'espace public (le travail de diffusion des savoirs en direction de la presse remplit notamment cette fonction). Ainsi, la maîtrise des ressources bibliographiques, la bibliomaîtrise, fait partie intégrante du travail de légitimation des pratiques de soin par le contact animalier, en ce qu'elle assure la structuration interne d'une communauté et la visibilité externe de cette structuration.

Autre dimension du caractère crucial de cette maîtrise, plus en lien avec l'objectif de scientification des savoirs, *les revues de littérature*. Les revues de littérature sont à la fois un

¹⁴⁰ Voir par exemple : Arkow, P. (2004). Animal-Assisted Therapy and Activities : A Study, Resource Guide and Bibliography for the Use of Companion Animals in Selected Therapies.

¹⁴¹ Wood, M. W. (2006). Techniques for Searching the Animal-Assisted Therapy Literature. Handbook on Animal-Assisted Therapy: Theoretical Foundations and Guidelines for Practice. A. H. Fine. San Diego, Elsevier: 413-424.

type de publication scientifique à part entière et un élément standardisé de tout article scientifique. En effet, dans ses formes les plus académiques, un article se doit de commencer par une revue de la littérature sur le sujet traité. La revue de littérature sert d'argumentaire introduisant et légitimant le développement de l'auteur. Dans cet exercice, sont combinés une volonté de faire l'« état de l'art » et une volonté de démarquer son propos/ses données/sa démarche des productions précédentes. On y trouve donc le souci de faire le tri entre « science » et « non science », en pointant les insuffisances des études précédentes en termes de méthodologie, de représentativité des échantillons, de rigueur des protocoles etc. Et inversement, il s'agit de pointer les savoirs qui semblent « solides », « avérés », « fiables. » L'exercice est porté par l'idée que la science progresse par accumulation et que les anciens travaux participent certes de ce progrès, mais ne font plus partie du domaine de la connaissance optimale, dès lors qu'on peut leur opposer une critique : celui qui exprime cette critique semble alors témoigner, quant à lui, d'un degré plus élevé de « scientificité. » S'opère dans ces revues de littérature un « *travail frontière* » (« boundary-work ») pour reprendre l'expression de Thomas Gieryn¹⁴². Gieryn explique en effet que la démarcation entre science et non science n'est pas uniquement une préoccupation de philosophes et autres épistémologues, cherchant à construire un idéal de la démarche scientifique : ce souci de démarcation est partagé par les scientifiques eux-mêmes jusque dans leurs pratiques les plus « ordinaires. » En fait, pour Gieryn, il est question de préserver l'autonomie des scientifiques. La professionnalisation de la science, opérée au XIXe siècle, est passée par une autonomisation du collectif des scientifiques. Après la Seconde Guerre Mondiale, la planification des sciences par les gouvernements accélère la dynamique de professionnalisation de la recherche, mais menace l'autonomie des chercheurs. Au moment où la société affirme clairement son « besoin de science », il s'agit pour les scientifiques employés par le gouvernement de préserver la spécificité de leur approche. Aussi, la question de la démarcation entre « science » et « non science » devient-elle alors une question de position sociale, tout autant qu'une question pratique : quelles sont les *procédures* qui permettent de produire un savoir *distinctif* (au sens de Bourdieu) ? On peut penser que, parmi ces procédures, figure en bonne place la revue de littérature, en tant qu'examen critique et exégétique des écrits antérieurs, préalable à toute expérimentation, enquête ou étude. Ce qui est intéressant dans cet exercice, ce n'est pas uniquement le fait qu'il produise une démarcation entre les savoirs scientifiques et les autres (« pas suffisamment scientifiques »),

¹⁴² Gieryn, T. F. (1983). "Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists." *American Sociological Review* 48(6): 781-795.

mais c'est qu'il construit l'identité du chercheur. En effet, la revue de littérature est le signe d'un respect des procédures qui atteste de la qualité de « scientifique » de celui qui s'y livre. Parce qu'elle témoigne en elle-même de la rigueur de son auteur, la revue de littérature l'autorise pleinement à juger de la rigueur ou non des savoirs qu'il passe au crible. On retrouve ici la dimension identitaire à l'œuvre dans la maîtrise des données bibliographiques.

Si la revue de littérature *autorise* son auteur à produire un savoir pouvant être qualifié de scientifique, elle peut être en elle-même un acte de production de savoir. Le fait que de nombreuses publications scientifiques ne présentent aucune donnée de « première main », et passent en revue les données produites et publiées par d'autres, est à cet égard très parlant. En effet, dans le modèle épistémologique de la médecine de la preuve¹⁴³, ou *Evidence-Based Medicine*, les revues de littérature sont considérées comme des « méta analyses » permettant de transformer les données empiriques, récoltées dans des contextes cliniques très hétéroclites, en « preuves » indiscutables. Ce schéma, originellement issu d'un guide de bonnes pratiques de l'EBM¹⁴⁴, résume bien cette idée que toutes les données ne se valent pas et que les méta analyses sont chargées de faire le tri et, au final, d'accomplir leur transsubstantiation en « preuves » :

¹⁴³ Sur l'histoire et les implications du modèle EBM, voir : Marks, H. (1999). La médecine des preuves. Histoire et anthropologie des essais cliniques (1900-1990). Paris, Institut d'édition Sanofi-Synthelabo.

Timmermans, S. & M. Berg (2003). The Gold Standard. The Challenge of Evidence-Based Medicine and Standardization in Health Care. Philadelphia, Temple University Press.

¹⁴⁴ Summerskill, W. S. M. (2001). Hierarchy of evidence. Key Topics in Evidence-Based Medicine. D. McGovern, R. M. Valori, W. S. M. Summerskill & M. Levi. Oxford, BIOS Scientific Publishers.

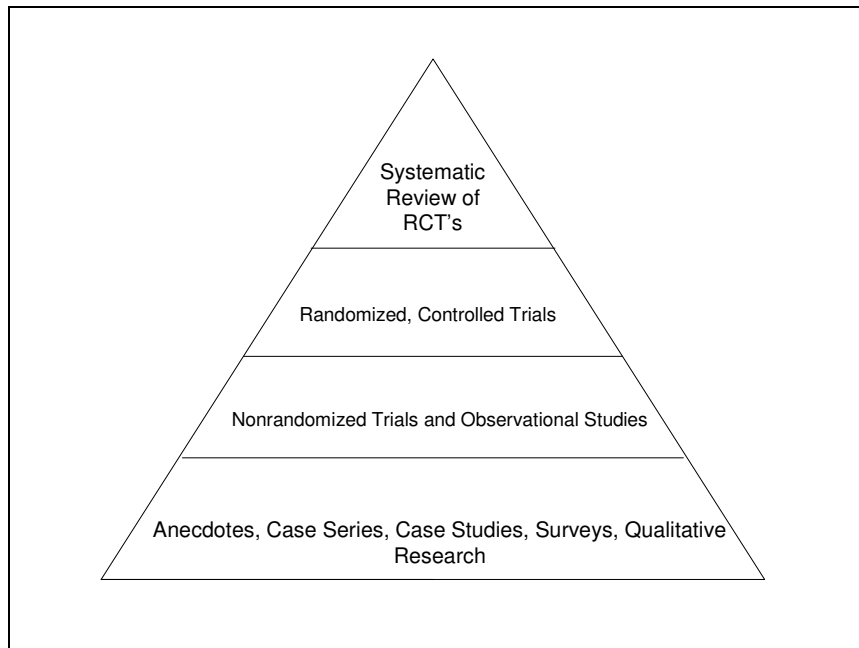


Figure 4: The hierarchy of evidence. Adapté de Wilson (2006) ; adapté de Summerskill (2001).¹⁴⁵

Ce schéma, sur lequel nous reviendrons plus loin, présente la hiérarchie qui existe entre des données selon leurs contextes de production. Plus ces données sont produites dans le but d'expliquer les causes du phénomène, plus elles sont valorisées, et représentent le haut de la hiérarchie. Et on remarque qu'en haut de la pyramide se trouvent les « méta analyses », les revues de littérature. Ainsi, d'un « état de l'art » chargé d'inscrire les travaux scientifiques dans une continuité, dans une histoire des sciences, on passe, avec le modèle EBM, à un exercice de compilation et d'analyse critique de littérature, en lui-même heuristique et placé au-dessus (littéralement) des protocoles expérimentaux. L'idée d'une activité scientifique relevant avant tout d'une « logistique des données¹⁴⁶ », d'une bibliomaîtrise, trouve ici une illustration forte.

Il n'aura pas échappé au lecteur que le schéma reproduit ci-dessus a été trouvé et reproduit dans un ouvrage consacré au soin par le contact animalier. L'auteur, Cindy Wilson, a elle-même emprunté ce schéma à l'univers de l'EBM, pour illustrer les « directions futures » que devraient prendre les recherches autour des I.A.T. Même si l'article est récent, il dit les liens étroits qu'entretient le milieu du soin par le contact animalier avec les épistémologies

¹⁴⁵ Wilson, C. C. (2006). *Human-Animal Interactions and Health: Best Evidence and Where We Go from Here. Handbook on Animal-Assisted Therapy. Theoretical Foundations and Guidelines for Practice*. A. H. Fine. San Diego, Elsevier: P 504.

¹⁴⁶ Bruno Latour explique dans un article récent que l'une des définitions de ce qui relève du « scientifique » tient à la capacité à maîtriser des données, à les stocker et à savoir les manipuler, pour qu'elles « fructifient » au sein d'un réseau, comme une sorte de « capital de connaissances. » Voir : Latour, B. (2008). "Pour un dialogue entre science politique et science studies." *Revue Française de Science Politique* 58(4): 657-678.

expérimentales d'une part, et plus globalement avec la question de la « preuve. » Nous y reviendrons plus en détail par la suite. Mais ce que nous tenions surtout à signaler c'est que l'exercice des revues de littératures est très répandu dans les recherches sur les I.A.T., du fait de ce rapport anxieux à la nécessité de prouver les effets du contact animalier. En fait, le besoin de constituer ces revues de littérature rejoint le besoin de constituer des bibliographies et des annuaires de praticiens : on y trouve les mêmes enjeux identitaires, propres sans doute à une communauté en train de se constituer en tant que telle et en quête d'une légitimité institutionnelle et sociale.

I-E : Les enjeux d'une bibliographie sur les I.A.T.

Après ce qui vient d'être dit, comment ne pas aborder le contexte dans lequel nous avons été amenés à produire une bibliographie conséquente sur les I.A.T. ? Au cours de l'année 2006, la Fondation Adrienne & Pierre Sommer (dont nous parlerons plus en détail plus loin) émet un appel d'offre concernant la réalisation d'« *un inventaire critique commenté et approfondi des connaissances disponibles principalement en langue française et anglaise sur les interactions entre les hommes et les animaux à des fins thérapeutiques et/ou éducatives.* » Une équipe de recherche se forme donc au sein du Cresal (Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques de la Loire¹⁴⁷) pour y répondre. Elle comprend André Micoud (directeur de recherche CNRS), Florian Charvolin (Chargé de recherche CNRS), Loïc Langlade (chercheur contractuel), et nous-même qui venions de commencer notre thèse précisément sur la question. Catherine Gauthier (chercheuse contractuelle) viendra compléter l'équipe, une fois la recherche lancée.

Dans la réponse à l'appel d'offre, nous avons insisté sur le caractère exhaustif de la démarche : une volonté de notre part de réellement produire un *inventaire*, plus qu'un « tour de la question. » Nous voulions constituer cet inventaire bibliographique de manière à avoir la possibilité d'analyser les représentations de l'animal qu'elle pouvait contenir une fois totalisée et stabilisée. Nous indexions précisément cette ambition à l'aspect « critique et commenté » spécifié dans la commande : il ne s'agissait pas d'être critique concernant des articles produits par des médecins ou des biologistes, alors que nous ne savions que très peu de choses sur ces disciplines. La manière dont nous nous sommes réappropriés cette commande a consisté à faire un pas de côté : étant donné que nous étions sociologues, et que nous allions rencontrer une littérature produite par d'autres disciplines, il était légitime pour nous de ne pas prendre part à l'évaluation des contenus.

¹⁴⁷ UMR du CNRS qui deviendra le laboratoire « MODYS » quelques mois plus tard.

A l'époque nous n'avions pas pris la mesure de l'aspect peu orthodoxe de la démarche dans le paysage du soin par le contact animalier. En effet, au fur et à mesure des recherches, nous nous sommes retrouvés face à ces fameuses « revues de littérature », qui, sur la forme, pouvait ressembler très clairement à ce que nous souhaitions proposer ; à savoir celle d'une compilation des références les plus citées, et une analyse des contenus. Mais celles-ci n'avaient en revanche pas d'autre objet que de « faire le tri » entre les savoirs : « qu'est-ce que les contenus peuvent nous apprendre sur la réalité des effets bénéfiques du contact animalier ? » « Quelles études sont les plus scientifiquement valides ? » « Quelles sont les insuffisances dans les protocoles des études qui ont fait date ? » Toutes ces questions, que nous ne nous posions pas de manière directe, étaient au centre de ces revues de littérature et leur donnaient une fonction normative très forte. A la découverte de ces articles, nous nous sommes rendus compte que ce type d'exercice était peut-être ce qui était attendu de nous. En effet, la Fondation Sommer était à l'époque, et est toujours, impliquée dans une entreprise d'état des lieux du soin par le contact animalier au niveau français : elle avait commandé plusieurs études statistiques destinées à recenser les pratiques et les initiatives de soin par le contact animalier en France (nous parlerons de ces études plus loin) et venait de parrainer les premières journées francophones dédiées aux Activités Associant l'Animal (en décembre 2005 à Bourg-en-Bresse - France). Nous avons appris plus tard que la Fondation prenait en quelque sorte le relais de l'A.F.I.R.A.C. (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie), qui faisait autorité sur la question de l'animal et des pratiques de soin depuis les années 1970. Cette dernière ayant progressivement perdu l'appui financier de son mécène principal (le groupe d'aliments pour animaux de compagnie Masterfoods), la Fondation Sommer devenait l'acteur-réseau montant dans le paysage francophone. A ce titre, elle finançait des recherches lui permettant d'avoir une vision claire de « où on en était. » L'appel d'offre concernant l'inventaire des ressources bibliographiques s'inscrivait donc dans ce mouvement d'état des lieux : l'entreprise était en effet une première au niveau francophone. Il n'y avait jamais eu de « revue de littérature » de cette ampleur rédigée en français ou même par des auteurs francophones. Plus exactement, on peut penser que ce qui avait été écrit précédemment par ces auteurs ne satisfaisait pas la Fondation Sommer, ne lui donnait pas la visibilité nécessaire pour pouvoir avancer. De plus, cet appel d'offre préparait la création d'un centre de documentation à destination du public, chercheurs, étudiants et journalistes, reprenant ainsi une des anciennes fonctions de l'AFIRAC : la centralisation des ressources documentaires (– propres au H.A.I.O. – voir partie suivante). Les nombreux messages que nous avons reçus suite à la publication de notre étude, nous signalant

la grande difficulté à trouver en France des ressources documentaires (références et textes) facilement accessibles autour des I.A.T. et, nous signifiant du coup tout l'intérêt de notre travail, nous ont fait prendre conscience de l'importance de l'enjeu documentaire dans le soin par le contact animalier.

Ainsi, à l'époque de la réalisation de la recherche, nous avons pour souci d'allier « exhaustivité » et « lisibilité. » L'« exhaustivité » nous permettait de ne pas passer à côté de références « marginalisées » par les revues de littérature existantes, et donc d'accomplir notre ambition de documenter de façon symétrique l'histoire des recherches sur les I.A.T. Le souci de « lisibilité » quant à lui était clairement indexé à la nature et au contexte de la commande : il fallait rendre lisible un champ complexe et dense, qui l'était encore plus du fait de la nature exhaustive de notre récolte de référence. Car notre recherche devait servir à la fois au commanditaire (la Fondation Sommer), mais elle avait vocation à être diffusée assez largement au public et aux praticiens français. Il faut donc comprendre ce souci de « lisibilité » comme une attention particulière à l'ergonomie des documents finaux que l'on souhaitait produire.

Concilier ces deux soucis était donc une manière pour nous d'honorer notre commande et de produire un propos sociologiquement intéressant. Il nous semble important d'évoquer le déroulement de la recherche pour comprendre comment nous avons articulé ces deux dimensions.

I-F : Récolter l'illisible (*déroulement de la recherche # 1*)

Pour situer temporellement notre recherche, il nous faut dire que l'équipe a activement travaillé collectivement de mars 2007 à juin 2008. Pendant cette période, plusieurs opérations se sont succédées. Globalement on peut dire que la recherche a oscillé entre deux types d'opération : la *récolte* et le *traitement* des références bibliographiques, avec un continuum de plusieurs opérations intermédiaires entre ces deux pôles¹⁴⁸. Par « récolte », il faut entendre la recherche des références bibliographiques, et par « traitement » leur « tri » et leur « étiquetage » à but analytique. Concrètement, il y a eu deux grandes phases dans notre recherche :

- la première phase (de mars à septembre 2007) a permis de récolter quelques 1300 références, de les trier et de les traiter (comme décrit ci-dessous), pour arriver à un nombre de

¹⁴⁸ « Récolter l'illisible » signifie que le travail de *récolte* en lui-même ne permet de rien dire du contenu des documents récoltés et encore moins de la dynamique sociale que l'on pourrait observer d'un point de vue bibliométrique. A ce stade là de la recherche, le matériau est encore « illisible » sans un *traitement*.

Partie I

778 références exploitables. Ces références ont servi de base à la réalisation du rapport intermédiaire remis en septembre 2007¹⁴⁹.

- la seconde phase (de septembre à décembre 2007) a consisté en un travail de récolte de références complémentaires (ressources francophones, associatives, ressources issues de bases non explorées, de bibliographies d'articles déjà récoltés...) visant à pallier les carences du rapport intermédiaire. Ainsi, plus de 600 références supplémentaires ont été récoltées ; bon nombre de celles-ci sont des doublons de références déjà présentes, et ont été évacuées. Les autres ont été réinjectées dans la bibliographie générale sans pour autant subir le même traitement que les références récoltées lors de la première phase. Concrètement, elles n'ont pas été « étiquetées » comme les précédentes. Ce qui implique qu'elles ne figurent pas dans les bibliographies thématiques, et n'entrent pas en compte dans les commentaires et analyses qui ont pu être faites sur ces bibliographies. Il nous a semblé important que ces « références brutes » soient néanmoins consultables dans les index : elles apparaissent sous l'étiquette « non traitée. » Au final, des quelques 2000 références récoltées sur les deux phases, nous en avons conservé 1194 (778 références traitées et 427 références non traitées).

Pour mener à bien la partie « *récolte* », nous avons cherché des références bibliographiques de plusieurs manières. Nous avons interrogé des bases de données (BDD) bibliographiques en accès libre mais aussi en accès contrôlé que les rattachements du laboratoire nous ont permis d'obtenir. Il s'agit essentiellement de bases de données scientifiques, mais de différentes disciplines. *Animal Behavior Abstracts* (ABA) est une BDD américaine sur les comportements animaux. Elle indexe des thématiques larges qui vont de la neurophysiologie à l'éthologie, couvre une période qui va de 1982 à aujourd'hui. *BESS* est une base bibliographique en français sur la question de l'environnement, du côté des sciences sociales. *Medline* est une BDD assez incontournable dans le domaine médical. C'est la BDD bibliographiques de la National Library of Medicine (USA) qui couvre les champs de la médecine, des soins, de la médecine vétérinaire, des sciences médicales, des sciences de la vie en général. Elle indexe aussi des références qui ont trait aux systèmes de santé. Medline indexe des millions d'articles sélectionnés dans plus de 3700 journaux et revues, de 1966 à aujourd'hui. 75% des articles sont en anglais. *Psycinfo* est une BDD bibliographiques spécialisée en psychologie (y compris la psychologie sociale, clinique...). Elle est produite par l'«American Psychological Association». Les documents répertoriés sont des articles de périodiques, des ouvrages, des chapitres d'ouvrages, des thèses et actes de congrès, dont

¹⁴⁹ Ce rapport prenait la forme de plusieurs index thématiques, présentant les références agencées selon différents critères, permettant à leur utilisateur d'avoir accès à plusieurs bibliographies thématiques. Voir plus bas.

certaines remontent à la fin du XIX^{ème} siècle. Les références (plus de 2,5 millions en mai 2008) sont de provenance internationale et à 90% en langue anglaise.

Nous avons interrogé ces BDD en utilisant des mots clés prédéfinis¹⁵⁰ (« animal » ; « cat » ; « dog » ; « therapy » ; « Animal-Assisted Therapy » etc.), en anglais et en français. Sur les quatre, *PsycInfo* et *Medline* sont celles qui ont donné le plus de résultat ; avec un net avantage pour la seconde, qui nous a fourni un très grand nombre de références. *Il est donc à noter que la thématique de l'I.A.T. semble bien référencée, d'une part dans le monde du soin, et d'autre part, plus spécifiquement dans le champ de la biomédecine.*

Outre les BDD, nous avons effectué le même type de recherches sur d'autres interfaces. Tout d'abord, nous avons exploré *CAIRN* qui est un portail d'éditeurs où l'on a accès aux principales revues de sciences humaines et sociales francophones sous forme numérique. 120 titres y sont répertoriés. A la recherche de références francophones, nous en avons trouvé quelques unes, mais rien de comparable avec les BDD internationales (anglophones). En complément de cette recherche sur Cairn, nous avons fait après la remise du rapport intermédiaire un travail équivalent sur le portail de l'éditeur *SAGE*¹⁵¹.

*OAIster*¹⁵² et *HAL*¹⁵³ sont des « Archives institutionnelles ouvertes », (BDD où chacun inscrit et publie son travail) répondant au protocole OAI (Open Archives Initiative) du CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Documentaire). Elles se veulent un moyen de faire émerger une véritable dynamique de libre accès à la littérature scientifique dans le monde. Leur qualité n'est pas garantie car le contenu est basé sur l'enregistrement spontané des travaux, il n'y a pas d'évaluation par les pairs comme dans les revues. On aurait pu penser de ce fait qu'une thématique un peu « hors norme » comme l'I.A.T. y aurait été plus représentée que dans les BDD « peer reviewed. » Or ce n'est pas le cas. *Ce qui semble conforter l'idée que l'I.A.T. est, certes, une thématique marginale mais qui est plutôt référencée dans des univers académiques reconnus.*

¹⁵⁰ Pour la liste complète des mots-clés, voir : Michalon, J., L. Langlade, et al. (2008). Points de vue sur la recherche autour des Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique et/ou Educatif. Note de synthèse. A. Micoud & F. Charvolin, Modys (UMR 5264 - CNRS) / Fondation Adrienne & Pierre Sommer.

NB : Document présent en annexes.

¹⁵¹ Nous voulions à la base profiter d'une période de gratuité de l'accès à de nombreux articles en texte intégral : au final, nous avons récolté quelques articles dont nous avons les références, et avons pu compléter notre bibliographie générale d'une dizaine de références supplémentaires (non traitées).

¹⁵² OAIster est un moteur de recherche spécialisé dans le « moissonnage » (harvesting) des serveurs d'archives ouvertes à échelle mondiale (32 pour la France).

¹⁵³ HAL est une base de données d'archives ouvertes, pluridisciplinaire, multilingue (français & anglais). Elle comptait 32300 documents en septembre 2006 avec une moyenne d'alimentation de 1200 documents par mois.

Enfin, nous avons aussi utilisé l'Internet « grand public », accessible à tous. D'une part, à travers l'utilisation de *Google Scholar*, un moteur de recherche qui moissonne des références à la fois sur des BDD ou des O.A.I. Nous y avons donc récolté seulement ce qui n'était pas sur les interfaces déjà exploitées par ailleurs. D'autre part, nous avons consulté les sites associatifs (H.A.I.O., associations de praticiens) et notamment leur incontournable section bibliographique, pour y répertorier les références citées. Nous avons voulu ainsi nous éloigner un peu des milieux académiques pour avoir accès aux références utilisées par les praticiens et/ou plus visibles par le « grand public. » *On a pu noter un effet de récurrence de certaines références à la fois présentes dans le cercle académique, et dans le cercle des praticiens.*

I-G : Domestiquer l'exhaustif (*déroulement de la recherche # 2*)

Ces différentes démarches – BDD, Archives ouvertes et Internet - nous ont permis, à l'issue de la première phase, de récolter à peu près 1300 références avant « écrémage » qu'il nous a fallu intégrer à notre logiciel de traitement bibliographique : EndNote¹⁵⁴. Une fois l'opération réalisée, restait à gérer la question des doublons, triplons... certaines références avaient en effet été trouvées plusieurs fois à partir de sources différentes. Nous avons ainsi décidé de « fusionner » ces références identiques et d'indexer à chacune une valeur d'occurrence : nous avons considéré qu'il fallait conserver l'information concernant le nombre de fois où nous avons « trouvé » cette référence. Ainsi, une même référence apparue sur trois interfaces différentes (sur trois BDD par exemple) se voyait réduite à une seule mais adjointe de la précision « 3 occurrences ». *Prenant au sérieux l'idée que la récurrence de certains textes disait « quelque chose » de leur qualité de « référence » au sein du milieu du soin par le contact animalier, nous avons déjà une première vision des auteurs et des contenus « qui importaient » et pouvaient être considérés comme « centraux. »* Et ce, pas uniquement du point de vue académique. Ce travail fait, il nous restait 778 références.

Au cours de la recherche, il nous semblait, intuitivement, que l'on pouvait opérer un certain nombre de regroupements entre différentes références selon le contenu vers lequel elles pointaient, les termes employés dans le titre et/ou le résumé, ou le « style » de l'article. Nous avons donc décidé d'attribuer un certain nombre *d'étiquettes*, de mots-clés à chacune des références. Les voici :

¹⁵⁴ En effet, cet outil de compilation permet la création, la gestion et l'édition de notices bibliographiques. C'est notre outil central ; toutes les opérations décrites ci-dessous sont effectuées à partir de Endnote.

1 - Ouvrages/articles généraux sur l'I.A.	2 - Les espaces de l'I.A.
1.1 - Généralités relation humains/animaux	2.1 - Les espaces de soin :
1.2 - Classement par dénomination endogène¹⁵⁵	L'animal en hôpital L'animal en institution pour les personnes âgées L'animal en maison de santé
Animal Assisted Activity Animal Assisted Intervention	2.2 - Les espaces éducatifs ou ré-éducatifs
Animal Assisted Therapy Animal Facilitated Therapy Animal Therapy Pet Assisted Therapy Pet Facilitated Therapy Pet Facilitative Therapy Pet Therapy Thérapie Assistée par l'Animal Thérapie Facilitée par l'Animal Zoothérapie	L'animal à l'école L'animal en prison
1.3 - Revues de littérature	2.3 - L'animal en « plein air »
3 - Les professionnels et l'I.A.	2.3 - L'animal à la maison
3.1 - Pour ou contre l'I.A. ?	2.4 - L'animal en hébergement
3.2 - Effets de l'I.A. sur les professionnels	
3.3 - Promouvoir et monter un projet d'I.A.	
3.4 - L'I.A. parmi d'autres activités occupationnelles	
3.5 - L'animal comme objet de profession	
3.6 - l'I.A., comment ?	
3.7 - L'I.A. et les bénévoles	
4 - L'I.A. et ses bénéficiaires	
4.1 - Les classes d'âges	
L'animal et l'enfant L'animal et l'adolescent L'animal et le senior L'animal et l'adulte	
4.2 - Autres caractéristiques	
L'animal et la femme L'animal et l'étudiant L'animal et une caractéristique ethnique	
5 - Les maux « traités » par l'I.A.	6 - L'I.A. par le prisme de l'espèce
5.1 - Les maux « sociaux »	6.1 - Animaux de compagnie 6.2 - Chats 6.3 - Chiens
I.A. et solitude I.A. et prévention de la délinquance I.A. et support des personnes agressées et/ou « abusées »	6.4 - Dauphins 6.5 - Equidés 6.6 - Oiseaux 6.7 - Poissons 6.8 - Serpents 6.9 - Autres
5.2 - Les maux psychologiques	
I.A. et psychothérapie I.A. et dépression I.A. et démence I.A. et anxiété I.A. et autisme	
5.3 - Les maux physiques	
I.A. et maladies cardio-vasculaires I.A. et système nerveux I.A. et SIDA I.A. et pression sanguine I.A. et cancer I.A. et Alzheimer I.A. et problèmes orthopédiques I.A. et problèmes moteurs I.A. et maladies génétiques	

¹⁵⁵ « Dénomination endogène » = selon les expressions sémantiques utilisées dans le champ. L'analyse des termes exacts qui ont cours, ou ont eu cours, dans le champ de l'I.A. permet de comprendre comment ce champ se construit et se définit en interne.

5.4 - L'animal et la mort
I.A. et prévention du suicide
I.A. et aide au deuil
I.A. et soins palliatifs
Faire le deuil de l'animal : l'I.A. créatrice de maux ?

Table 1 : Liste d'ensemble des "étiquettes" attribuables à chaque référence.

Chaque notice bibliographique a donc été « étiquetée » suivant l'une ou plusieurs de ces catégories¹⁵⁶. Pour donner des limites à la procédure de classement, nous n'avons pas attribué plus de sept étiquettes à une seule référence. A partir des notices « étiquetées » de la sorte, il nous était alors possible de les agencer en plusieurs bibliographies thématiques : pour chaque catégorie, une liste de références correspondantes. L'ensemble de ces bibliographies a été rassemblé dans un *index*, à l'intérieur duquel on trouve des commentaires analytiques pour chacune des catégories. Nous avons étendu le principe de l'*index* au-delà de l'agencement thématique et en tout, cinq *index* ont été produits :

- *Volume 1 : Index thématique* (présente l'ensemble des références « traitées » agencées de manière thématique + commentaires, analyses et hypothèses.) 1084 pages.
- *Volume 2 : Index chronologique* (présente l'ensemble des références « traitées » agencées de manière chronologique + commentaires, analyses et hypothèses.) 290 pages.
- *Volume 3 : Index des références francophones* (références « traitées » et « non traitées ».) 66 pages.
- *Volume 4 : Index des thèses et mémoires* (références « traitées » et « non traitées ».) 46 pages.
- *Volume 5 : Index des références « non traitées »* 178 pages¹⁵⁷.

Avec quelques 1194 références bibliographiques, il nous semblait que notre ambition d'exhaustivité se trouvait quasiment atteinte (elle ne peut jamais vraiment l'être). En revanche, la lisibilité et l'ergonomie de nos 1664 pages laissaient encore un peu à désirer. Nous avons rassemblé tous ces contenus éparpillés en un seul document de 5 volumes, offert au lecteur quelques prises pour s'y repérer, mais son maniement était un peu contraignant. Aussi avons-nous entrepris de mettre sur pieds un outil de consultation électronique, plus

¹⁵⁶ Le logiciel EndNote permet d'attribuer à chaque référence une notice complète de description. Outre les renseignements habituels, on peut y ajouter des notes de recherches, des dates de consultation, des classements en catégorie...

¹⁵⁷ La constitution de ces documents représente le plus gros du travail effectué par l'équipe.

NB : Ces index se trouvent en annexes.

ergonomique. Un document HTML, reprenant les 5 volumes, a été conçu : il permet de naviguer à l'intérieur de la bibliographie à la manière d'un site internet. Et par là-même, il permet au lecteur d'effectuer lui-même certains recoupements à but analytique et d'être, modestement, dans une démarche d'enquête : en naviguant, on s'apercevra par exemple que tel auteur a écrit avec tel autre en 1980, qui lui-même a collaboré avec tel autre en 1992 sur une thématique semblable etc. L'idée contenue dans cet outil était de permettre à l'utilisateur d'avoir sous les yeux le réseau que nous avons nous-mêmes découvert pendant notre recherche. Il s'agissait de concilier la lisibilité et l'exhaustivité. Mais surtout ne pas essayer de trop infléchir le regard des lecteurs dans telle ou telle direction¹⁵⁸.

Car, précisément, notre recherche, outre l'aspect « inventaire », devait également contenir un « commentaire approfondi » du contenu de cette bibliographie désormais constituée. Ce qui, pour le coup, impliquait nécessairement la production d'un point de vue. Notre souci d'ergonomie et de lisibilité, d'offrir au lecteur une possibilité de navigation dans la bibliographie, était également destiné à faire contrepoint par rapport à l'exercice du « commentaire approfondi », qui nécessairement contenait le risque de toute « revue de littérature » : celui de sanctionner les savoirs « importants » et de laisser les autres de côté. Néanmoins, c'était ce que nous étions engagés à faire ; même si c'était en abordant la question de l'« importance » d'un point de vue sociologique (« quels savoirs font sens pour la communauté du soin par le contact animalier ? Qu'est-ce qui importe pour elle ? ») et non épistémologico-normatif (« quels savoirs sont scientifiquement valables ? »).

I-H : Que vaut un panorama sans points de vue ?

Pour répondre à la commande, il nous fallait donc plonger plus en profondeur dans le contenu des articles. Ainsi, nous avons dû en sélectionner certains, avec pour objectif d'en traduire le résumé et de produire une analyse globale sur ces documents qui semblent centraux dans le champ de l'I.A. à but thérapeutique et/ou éducatif.

¹⁵⁸ . L'outil devait également être consultable en ligne par le biais de la Fondation Sommer, en tant qu'instrument de recherche documentaire. A l'heure actuelle, ce n'est toujours pas le cas. La Fondation s'étant dotée d'un centre de documentation, elle propose sur son site l'outil de recherche électronique donnant accès aux documents physiquement disponibles dans ce centre.

Encadré 5: Exemple de calcul du degré de centralité

Pour l'article de Banks et Banks, « The effects of animal assisted therapy on loneliness in an elderly population in long term care facilities », nous avons dans un premier temps ajouté les indices de productivité des auteurs : Banks, M.R. est présent 2 fois en tant qu'auteur dans la bibliographie ; de même, Banks, W.A. est présent 2 fois. Leur indice (I.P.) respectif est donc 2 ; leur indice de productivité cumulée est donc 4 (I.P.C.= 4).

Rapporté au nombre d'auteurs (N.A.=2), on obtient une moyenne de l'I.P.C. de 2. L'article apparaît par ailleurs 4 fois dans la bibliographie : 4 occurrences (O = 4). Il faut donc multiplier la moyenne de l'I.P.C. par O. : $2 \times 4 = 8$. Le degré de centralité de cet article est donc de 8.

Pour procéder à cette sélection, nous nous sommes appuyés sur une méthode de calcul d'un degré de centralité qui réutilise le système des occurrences¹⁵⁹, combiné avec une quantification de la productivité des auteurs présents dans la bibliographie. Concrètement, pour chaque référence il s'est agi de calculer un degré de centralité (D.C.) ; nombre qui est le produit du nombre d'occurrences de la référence (O) et d'une moyenne de l'indice de productivité cumulée des auteurs de la référence. C'est-à-dire que pour chaque auteur, nous avons établi un indice de productivité (I.P.) qui correspond au nombre de fois où il est présent, en tant qu'auteur (principal ou secondaire, tertiaire...) dans notre bibliographie. Ce chiffre pour un auteur est ajouté à celui du ou des co-auteurs de la référence : on

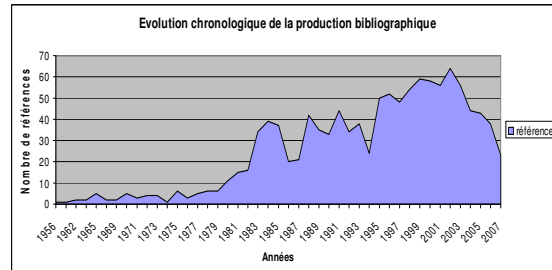
obtient un indice de productivité cumulée (I.P.C.). Pour se prémunir du risque de voir les références à auteurs multiples être surreprésentés, nous avons rapporté l'I.P.C. au nombre d'auteurs de la référence (N.A.) : on obtient ainsi une moyenne de l'indice de productivité de la référence que l'on va alors multiplier avec le nombre d'occurrences (O.) La formule serait donc $D.C. = (I.P.C./N.A.) \times O$. Une fois ces indices produits pour chaque référence, nous avons échelonné celles-ci en fonction de leur score de centralité. Nous avons sélectionné une centaine de références (conformément à ce qui avait été convenu avec le commanditaire) : celles qui avaient un degré de centralité supérieur à 4.

¹⁵⁹ Le nombre de fois où une référence est apparue au cours de la récolte.

Derrière cette machinerie artisanale et discutable, se cache surtout un besoin de nous mettre à distance de cette bibliographie que nous avons construite et que nous avons l'impression de « connaître par cœur. » Nous aurions pu de manière intuitive sélectionner les articles que nous pensions centraux sans passer par ces formules artificielles. Mais il nous a semblé important de passer par cette technique d'objectivation pour être sûr de ne pas passer à côté d'auteurs, de références qui ne nous auraient pas attiré l'œil pour telle ou telle raison. Et en effet, même si dans la liste de références ainsi constituée, beaucoup d'entre elles étaient familières, il y a eu de nombreuses surprises : notamment des auteurs qu'on ne pensait pas si productifs, qui souvent sont des seconds auteurs, mais dont le rôle ne doit pas être négligé dans la constitution du champ de l'I.A.T. Cette liste, au final, comptait 106 références : celles qui nous semblaient intéressantes à consulter un peu plus en détail de par leur centralité, parce qu'elles étaient les plus citées à la fois dans le monde académique et dans celui des praticiens. Par ailleurs, d'autres références

se sont ajoutées à cette liste : nous avons inclus les revues de littérature, car, comme nous l'avons dit, elles apparaissaient comme des supports essentiels à la production d'analyses sur la question¹⁶⁰. Après nous être procurés les articles, nous nous sommes attelés à la traduction

Encadré 6: Evolution chronologique de la production bibliographique



La dynamique des publications par Price

Comme le rappelle D. Vinck, « Le physicien et historien des sciences, Derek de Solla Price [...] suppose que la science progresse selon une **courbe logistique** (courbe en S) avec une **période préliminaire** (peu de publications, faible croissance, une phase de **croissance exponentielle** (le nombre de publications double tous les deux ans), une phase de **saturation** (nombre constant de nouvelles publications) et une phase de **déclin** (jusqu'à dissolution du domaine). » (D. Vinck (2007) Op. Cit. p 142.)

Généralités concernant l'évolution de la production

L'évolution chronologique du nombre de publications sur les I.A.T. reprend globalement la forme de la courbe décrite par Price. On voit sur le graphique ces quatre phases : la phase préliminaire (1960-1980), la phase exponentielle (1980-1995), la phase de saturation (1995-2002), et la phase de déclin (2002-2007). Avec plusieurs nuances et fluctuations dans chacune de ces phases. Nous allons donner quelques repères au lecteur concernant ces nuances.

Notons d'abord que notre travail de recherche fait réellement débuter une production bibliographique significative sur la question de l'interaction homme/animal à partir de la deuxième moitié du XXe siècle.

¹⁶⁰ Une fois notre liste complétée, il nous a fallu évacuer certaines références pour des raisons pratiques. En effet, certaines de nos références centrales étaient des livres ; d'une part, beaucoup étaient des ouvrages anglophones : pour des raisons de marchés publics, le laboratoire ne pouvait pas les commander. D'autre part, beaucoup étaient des ouvrages collectifs dont certaines sections se trouvaient dans notre bibliographie en tant que référence isolée. Il nous a semblé plus juste de nous focaliser sur ces articles précis : ceux-ci étant cités comme « importants. » Au total, 5 ouvrages ont été exclus de la liste ; qui, pour le coup, s'est retrouvée composée uniquement d'articles.

de leurs abstracts (résumés), qui pour la plupart étaient en anglais. Quand l'article n'avait pas d'abstract, nous l'avons lu et résumé nous-mêmes. Nous avons profité de ce travail pour forger une connaissance à la fois des disciplines et des auteurs qui étaient les plus présents dans le champ, mais également des contenus des articles. Nous avons pu aussi être au fait des controverses qui agitaient ce champ. La lecture des revues de littérature notamment nous a beaucoup appris à ce propos. En outre, elle nous a permis d'être conforté dans le choix que nous avons fait concernant certaines références centrales : les articles/auteurs centraux que nous avons identifiés étaient également cités de la même façon dans ces revues de littérature. Ce travail de traduction des abstracts, de consultation des articles et, en amont, la récolte et le traitement des références, nous a permis de produire une synthèse, plus « ancrée » dans les textes, de ce qui nous semblait important de retenir de notre recherche. Si, à travers la constitution et l'agencement de cette recherche bibliographique, nous avons cherché à rendre compte, de manière quasi exhaustive, du panorama de la recherche qui s'est intéressée aux I.A.T., le but de cette synthèse a été d'offrir quelques points de vue sur celui-ci. C'est ce travail qui va être présenté ici.

Deux niveaux de lecture se donneront à voir dans ce texte : un niveau « factuel » qui reprendra les grandes lignes et les informations essentielles issues du travail de récolte, de traitement et de compilation des références bibliographiques. Il s'agit de fournir aux lecteurs des points de repère ; présentés sous la forme d'encadrés, ces repères sont des éléments de synthèse tirés des commentaires qui figurent dans les différents index. Le second niveau sera plus analytique et consistera à soulever certains points qui nous semblent importants pour comprendre comment se structure la recherche autour des I.A.T.

A travers ce texte, notre but est donc de « rendre compte » et de « produire un propos. » Pour autant, il ne faut pas se méprendre sur ce dernier terme : nous ne tenons pas à produire un propos d'expert sur la question des I.A.T. Nous l'avons dit : ce n'est pas notre objectif.

Plutôt que de dire si l'utilisation de l'animal à but thérapeutique est ou n'est pas une pratique efficace/intéressante/dangereuse/coûteuse/superflue, notre but sera de produire un

Encadré 7: évolution chronologique de la production bibliographique – suite

Les prémices (phase préliminaire)

Depuis les années 1960 (première référence de notre corpus) la production d'écrits augmente régulièrement tout en restant assez discrète (moins d'une dizaine par année) jusqu'à la fin des années 1970. Levinson (1962) introduit l'idée du chien comme co-thérapeute dans le domaine de la pédo-psychiatrie, alors qu'un peu plus tard, Corson et Corson (1975) évoquent l'animal comme médiateur au sein d'un environnement hospitalier. Les écrits sur la « rééducation par l'équitation » apparaissent à cette époque.

1983-1985 (phase exponentielle – 1)

La période des années 1980 est florissante notamment au début (de 1983 à 1985) : c'est le premier pic de production. Les auteurs les plus présents sont Friedmann, Brickel mais on voit aussi apparaître de nouveaux auteurs comme Beck & Katcher, Lago, Lee, Netting, Smith, Francis, Kidd, Ross. La parution de plusieurs ouvrages collectifs majeurs balisent le champ de production : "New perspectives on our lives with companion animals" de Katcher & Beck (1983) ; "The Pet Connection: Its Influence on our Health and Quality of Life" de Anderson, Hart & Hart (1984) ; "Dynamic relations in practice. Animals in the helping professions" de Arkow (1984).

1989-1991 (phase exponentielle – 2)

Un peu plus tard se situe une seconde période de pic. Elle correspond au début de la diversification et de la multiplication des auteurs s'intéressant aux effets du contact avec l'animal sur la santé. De nouvelles thématiques voient le jour (on notera pour l'exemple Kongable et les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (1989, 1990), Carmack et les personnes atteintes du SIDA (1991)) En somme, il y a plus de références, plus de sujets traités et moins d'auteurs hégémoniques. Il est possible que cette phase fasse suite à la publication, en 1987, du rapport du National Health Institute sur les effets bénéfiques des animaux de compagnie.

« discours sur le discours » de ces recherches : comment elles rendent compte des pratiques expérimentales et/ou ordinaires qui les intéressent, comment elles se sont, au fil du temps, construites un objet bien précis, comment elles se racontent, comment elles discutent ou ne discutent pas... Notre objectif est en effet de repérer comment des « cultures épistémiques¹⁶¹ » différentes ont été utilisées pour témoigner de la « plus-value animale », cette conviction partagée par les acteurs du soin par le contact animalier, que l'animal apporte « quelque chose de plus. » Car à travers cette bibliographie, il s'agit de rendre compte d'une rencontre peu commune : celle du contact animalier et du monde médical et du soin aux humains. Cette rencontre met au jour de nombreux implicites concernant les animaux, la conception que certains scientifiques en ont, et la manière dont ils sont inclus habituellement dans le travail expérimental. On peut ainsi voir apparaître différentes « images » de l'animal produites par l'exercice ordinaire de certaines disciplines. Pour ne pas dire des « animaux différents », car on peut penser que les dispositifs scientifiques dans lesquels sont

insérés les animaux ne les laissent pas indemnes.

¹⁶¹ Voir : Knorr-Cetina, K. (1999). *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

Les travaux de Vinciane Despret sont à cet égard très inspirants pour nous¹⁶². Despret explique en effet, exemples à l'appui, que les dispositifs scientifiques destinés à étudier le comportement des animaux sont configurés comme un ensemble de questions qui peuvent, ou non, intéresser ces derniers. Si les questions posées par le scientifique ne les intéressent pas, ils n'y répondront tout simplement pas : ils ne manifesteront pas le comportement attendu. Cette vision implique de renoncer à l'idée du dispositif scientifique comme relevant du registre de la « révélation de ce qui était déjà là. » Il est nécessaire d'intégrer la notion de « performativité » des dispositifs scientifiques : ils participent à créer ce qu'ils ambitionnent de documenter. Une fois ce tournant effectué, la proposition de Despret apparaît dans toute sa richesse : si les dispositifs sont performatifs, les questions que l'on adresse au « phénomène » que l'on souhaite comprendre sont autant d'options ontologiques dont le phénomène peut se saisir pour témoigner de son identité propre. Ainsi, plus ces options sont nombreuses, plus les identités potentielles des animaux peuvent être variées et inattendues. Certains dispositifs, comme ceux de la psychologie comportementale des années 1950, laissent tellement peu de place

Encadré 8 : évolution chronologique de la production bibliographique – suite

1995-1996 (phase de saturation - 1)

Après un léger fléchissement, la production redevient très forte en 1995 et 1996, point culminant du troisième pic. Les auteurs emblématiques sont des auteurs comme S. Barker qui, d'une approche plus « sociale » (1993), liée à la question du deuil, va prendre une orientation « médicale » (1998). McNicholas va d'ailleurs s'intéresser à la place de l'animal dans les hébergements médicalisés (1993, et plus significativement 1995). Certains auteurs « historiques » produisent encore quelques écrits durant cette période : Beck & Katcher, Friedmann, Anderson, Arkow et Hart. C'est aussi durant les années 1990 qu'on constate une plus grande visibilité des références francophones. Elle est parallèle à l'apparition du terme « zoothérapie » et marque une saisie de la part du monde francophone de cette question de l'I.A.T.

1999-2007 (phase de saturation - 2)

La période qui couvre les productions allant de 1999 à 2007 concentre en 8 ans plus d'un tiers des références récoltées. 2002, avec 64 références, est notamment le quatrième et le plus important pic de production.

On remarque le retour à un phénomène de concentration : les mêmes auteurs publient plus. Les questions traitées sont celles de la santé nerveuse (Barker, 2003), les effets de la Thérapie Assistée par l'Animal à partir d'études quantitatives (Heimlich, 2001, 2002, 2003). Les bienfaits de l'animal sont envisagés et questionnés de différents points de vue (social, physiologique et psychologique principalement). Certains auteurs francophones témoignent d'une grande productivité dans le champ. On pense notamment à Bernatchez (de 1999 à 2006), Barthalot (2001), et surtout Vuilleminot (2000, 2004) qui va développer des travaux sur la place de l'animal pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées.

Le ralentissement (phase de déclin ?)

On notera que la période 1999-2007 connaît, sur la fin, un ralentissement de la production des références bibliographiques (ou peut être tout simplement de leur visibilité) à partir de 2004. S'agit-il d'une baisse réelle de la production sur le sujet (qui ferait figure de crise), ou de l'effet d'un délai entre la date de publication d'un texte, et son référencement, sa lecture et son appréciation ? La question reste posée.

¹⁶² Voir notamment : Despret, V. (2002). Quand le loup habitera avec l'agneau. Paris, Le Seuil / Les Empêcheurs de penser en rond.

Despret, V. (2009). "D'un dualisme bien utile." Revue d'Anthropologie des Connaissances 3(3): 386-405.

Despret, V. & J. Porcher (2007). Être bête. Arles, Actes Sud.

aux choix et aux intérêts des animaux, que ce soit dans les protocoles expérimentaux ou dans les interprétations, qu'ils n'ont d'autres possibilités que de « produire » des animaux « conditionnés », incapables de témoigner de leur intelligence et encore moins de leur choix. Le vocabulaire utilisé dans ces protocoles en termes de « stimuli/réaction », pour ne parler que de cette dimension, atteste qu'exprimer des choix n'est pas ce qui est demandé à l'animal : parler de « réactions » plutôt que de « réponses » indique qu'on ne pose pas une question à l'animal mais qu'on lui envoie une stimulation, avec comme corollaire qu'on pense *a priori* qu'il ne va pas répondre. A l'inverse, les pratiques de la primatologie de terrain donnent à voir des situations dans lesquelles les scientifiques n'ont d'autre choix, s'ils veulent approcher les animaux, que de comprendre ce qui les intéresse. Ainsi, les primatologues des années 1950 lancent de la nourriture aux singes pour pouvoir les observer. La réaction des singes face aux denrées rares qui leur sont offertes donne à voir des comportements facilement interprétables par les primatologues, restés en retrait, en termes de rapports de « domination » et de « compétition ». D'autres primatologues, dans les années 1970, pratiqueront plutôt la méthode d'« habitude », tenteront de faire oublier leur présence, pour pouvoir évoluer au milieu des singes, et au final, créeront des liens sociaux avec eux. D'autres encore tenteront directement d'intéresser les primates, d'interagir avec eux sur un autre mode que celui du don de nourriture, et là aussi de créer des liens : les chercheurs sont devenus intéressants pour leurs objets d'étude. Ce qui les amènera à défendre une vision plus « coopérative » et « solidaire » des sociétés simiesques. Selon les méthodes utilisées, l'organisation sociale de ces singes apparaissait sous des jours très différents. Mais Despret va plus loin et explique que si ces savoirs sont si différents ce n'est pas uniquement à cause des dispositifs, plus ou moins intéressants, qui les ont construits : et si les animaux avaient tout simplement changé ? Et si ce n'étaient pas les mêmes animaux (de fait, il ne s'agissait pas des mêmes individus) qui avaient été interrogés par les psychologues comportementalistes, par les primatologues de années 1950 et ceux des années 1970 ? Il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui vient d'être dit sur le rôle actif des dispositifs, mais au contraire, de renchérir en disant qu'il y a certains dispositifs (ceux qui cherchent à savoir ce qui intéresse les animaux) qui permettent d'envisager la possibilité que les animaux soient effectivement différents d'une étude à l'autre¹⁶³. Selon ce que l'on cherche à démontrer, on peut en effet concevoir les animaux comme des « réservoirs d'universalité », de stabilité comportementale et biologique, ou au contraire les voir comme des êtres relationnels, désireux de s'attacher aux autres

¹⁶³ Dans la partie III, cette idée de « la relation comme productrice des êtres » est très bien illustrée quand on étudie les pratiques du soin par le contact animalier en situation.

vivants. Et selon ce que les animaux auront envie d'être, ils donneront raison à l'une ou l'autre des versions. Au fil de notre analyse de la bibliographie autour des I.A.T., nous évoquerons des phénomènes similaires à ceux décrits par Despret à propos de la primatologie. Il y sera question de dispositifs, de questions posées aux animaux et aux humains, et de réponses prises en compte ou non par les scientifiques selon leurs objectifs, et leur « culture épistémique ». De par la nature bibliographique de l'étude, nous n'aurons pas la possibilité d'aller témoigner directement de la capacité des animaux à se montrer différents : il faudra nous fier aux auteurs des articles et se cantonner à parler d'« image des animaux », changeantes car produites par des « cultures épistémiques » hétérogènes. Gardons ainsi à l'esprit que parler des « différentes façons de voir les animaux » n'exclut pas que ces animaux puissent se montrer effectivement différents.

Trois périodes clés abordées différemment

Si nous avons ambitionné à la production d'un paysage le plus complet possible à travers la constitution de différents index bibliographiques, il nous a fallu faire des choix pour offrir la possibilité au lecteur de l'apprécier sous différents angles de vue. La construction de cette partie témoigne de ces choix. Si nous avons privilégié une approche chronologique, nous n'avons pas pu en revanche traiter toutes les périodes de la même manière.

Ainsi, notre première partie sera consacrée à la période 1962-1985, dans laquelle apparaissent les premiers textes sur l'I.A.T. Si nous avons pu plonger en profondeur dans certains de ces écrits fondateurs, et dont les auteurs ont laissé une trace durable dans le champ, c'est en grande partie en raison de leur faible nombre. C'est donc l'effet inverse qui prévaut pour la seconde partie de notre texte qui s'intéresse à la période 1985 – 2000 qui, elle, a vu le nombre de références exploser. Cela a rendu plus compliquée la présentation de ce que la recherche a produit pendant cette période. Nous avons été conduits à typifier la production, pour dégager plusieurs courants, plusieurs « empreintes » qui structurent le champ des I.A.T. Cette partie a donc un aspect plus « anonyme » par rapport à la première car elle n'entre pas dans les détails des travaux de chaque auteur cité. La troisième et dernière partie propose quant à elle de documenter les enjeux et les directions récemment apparues dans la recherche sur l'I.A.T. Elle traite de la période 2000-2007, et livre quelques éléments prospectifs, quelques pistes sur la forme que pourraient prendre les recherches à venir.

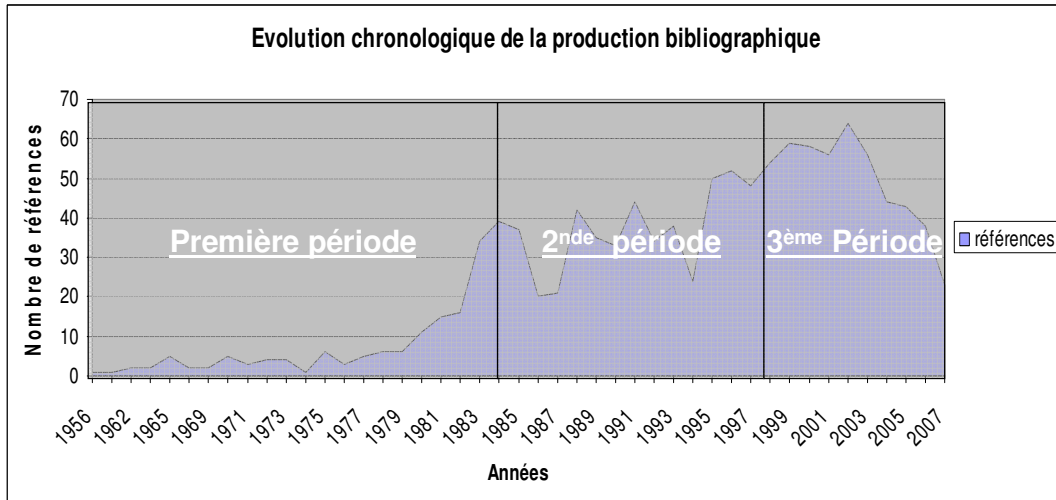


Figure 5: Evolution chronologique de la production bibliographique

Un univers anglophone

Signalons tout de suite qu'il va être ici majoritairement question d'auteurs, d'articles et d'univers issus du monde anglophone. Et plus particulièrement, des Etats-Unis, d'Australie, du Royaume-Uni et du Canada (par ordre d'importance). Cela fait partie en effet des choix que nous avons faits. Car d'une part, les références francophones représentent à peine 10% de notre corpus ; et qu'une partie importante d'entre elles est composée d'articles de magazines grand public, de thèses et de mémoires. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y aurait rien à en dire. Bien au contraire. Mais, d'autre part, l'influence qu'ont les écrits anglophones sur la recherche internationale, recherche francophone comprise, semble avoir été plus importante que la réciproque. Ce qui est assez cohérent avec la logique des échanges scientifiques internationaux. Comme le signale Yves Gingras :

« Les Etats-Unis, qui représentent le pays scientifiquement dominant, collaborent de façon générale beaucoup moins, toute proportion gardée, que les pays européens ou le Canada. [...] La plus grande autonomie de moyens dont jouissent les Etats-Unis a, au contraire, comme effet de diminuer l'intérêt pour les échanges internationaux.¹⁶⁴ »

A l'influence scientifique internationale des Etats-Unis, et à leur peu d'inclination à collaborer avec d'autres pays, il faut ajouter l'hégémonie de l'anglais comme langage international de la publication scientifique. Cet élément est à prendre en compte pour expliquer la sous

¹⁶⁴ Gingras, Y. (2002). "Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 2(141): P 35.

représentation de travaux francophones dans notre bibliographie. Pour être plus précis, il faut signaler que certains chercheurs français comme Ange Condoret ou Hubert Montagner ont participé activement aux premières recherches sur les I.A.T. aux Etats-Unis. De fait, ils ont publié majoritairement en anglais. La présence d'auteurs francophones est donc moins visible du fait de ce biais linguistique. Biais accentué de plus par la démarche bibliométrique qui, comme nous l'avons signalé plus haut, a tendance à produire une description déformée d'un champ scientifique, en ne prenant en compte que les textes formalisés d'une certaine façon : les techniques de référencement des articles ne sont pas forcément harmonisés internationalement.

Pour autant, et malgré ces réserves, nous verrons que la communauté du soin par le contact animalier est très active dans le monde anglophone, que ce soit en termes de recherches, de réseaux ou de pratiques. En France, on fait référence très souvent aux pratiques et aux savoirs développés outre-Atlantique notamment ; ils sont une sorte de modèle d'avancement, à la fois dans la réflexion et dans leur mise en réseau. De ce fait, une description des recherches sur les I.A.T. focalisée sur ce monde précis semble pleinement justifiée.

II : Les débuts de la recherche sur l'I.A.T. (1962-1985)

II.A : Le temps des fondateurs : l'animal comme contingence.

L'approche que nous avons choisie pour étudier la recherche sur l'I.A.T. impliquait forcément de poser la question des origines de celle-ci. Notre point d'entrée étant essentiellement indirect (à travers la littérature sur le sujet), parler des origines de la recherche sur l'I.A.T. revient ici à décrire à partir de quel moment et pour quelles raisons *certaines pratiques ont été documentées et comment ces pratiques documentées ont été elles-mêmes ultérieurement citées (ou non), réutilisées (ou non), revisitées (ou non)*. On remarque en effet que de nombreux articles proposent d'introduire leur propos en évoquant des précédents historiques dans l'utilisation des animaux comme thérapeutes ou assistant thérapeutes,

Partie I

antérieurs aux années 1960. Généralement, cette histoire de l'origine des pratiques se présente comme suit :

« The intensity of recent interest in animals as therapists has made it seem that AAT [Animal-Assisted Therapy] is a new phenomenon. It is not. Animals have always made people feel better in a general way, but therapy requires healing an illness. It is not clear when this role for animals officially began. In Greek mythology, Chiron – a centaur, or half-man half-horse- was the first physician and the teacher of Aesculapius and could be considered the first pet therapist. In the 1700s, horses were used in the therapy of a variety of diseases, but the first clear reports of AAT came from the York Retreat in England, founded in 1792 by the Society of Friends. From the beginning, William Tuke, a Quaker merchant, felt that animals would enhance the humanity of the emotionally ill. Patients could « learn self control by having dependent upon them creatures weaker than themselves. » The retreat provided rabbits, chickens, and other farm animals from which, in modern parlance, the patients could learn self-control by positive reinforcement. At the time, this was a vast improvement over conventional treatment, and even now it would be beneficial in most institutions.

In 1867, pets were part of the treatment for epileptics at Bethel, in Bielefeld, Germany. Bethel is now a five-thousand patient facility for the treatment of physical and mental disorders, and animals – dogs, cats, horses, birds, farm animals, and even wild animals – are still part of the treatment.

[...]Unfortunately, there has been no systematic record by which the effects of the animals can be evaluated.

The first well-documented use of animals in the United-States was in the rehabilitation of airmen at the Army Air Force Convalescent Center in Pawling, New York, from 1944 to 1945. The program, sponsored by the American Red Cross, used dogs, horses and farm animals as a diversion from the intense therapeutic programs the airmen underwent. After the war, there was no longer a need for the program, and again no records exist.¹⁶⁵ »

Partant de la Grèce antique, passant par le XVIII^e siècle, pour arriver à la triade « York Retreat », « Bielefeld » et « Army Air Force Convalescent Center », elle-même annonciatrice des premières recherches sur les I.A.T., commençant avec les travaux de Boris Levinson (voir plus bas) : cette histoire est répétée à longueur d'articles, dans cet ordre précis, comme une version « officielle » de l'origine du soin par le contact animalier. On comprend qu'il s'agit d'inscrire la pratique dans une tradition séculaire, souvent proprement occidentale, et dans une perspective anthropologique assez générale (« Animals have always made people feel better in a general way»). Ces précédents historiques sont décrits comme des prototypes d'un type de pratique trouvant sa forme définitive - « enfin complète » - dans les pratiques

¹⁶⁵ Beck, A. M. & A. H. Katcher (1983). *Between Pets and People*. Springfield, IL. Edition révisée en 1996. P 132.

contemporaines. On note également que même s'il s'agit de dire qu'il n'y a « rien de bien nouveau », ces récits participent de l'idée qu'il y a une spécificité contemporaine des pratiques de soin par le contact animalier : c'est leur point de départ, et leur point d'arrivée. Leur « point de départ » dans le sens où l'exercice même d'aller chercher dans la profondeur historique des « pratiques cousines » n'est indispensable que dans le cadre d'un travail de justification, qui lui-même indique qu'il y a une « originalité à défendre » dans les pratiques actuelles. La spécificité est également un « point d'arrivée » car tout se passe comme si, dans la profondeur historique, se trouvaient des éléments épars du soin par le contact animalier, enfin rassemblés et totalisés dans la forme actuelle de la pratique. Dans une logique évolutionniste, les filiations qui sont tracées avec des pratiques passées ne sont destinées qu'à célébrer la forme qu'elles prennent actuellement comme étant la plus aboutie. Beck & Katcher qui décrivent des pratiques passées en leur donnant *a posteriori* la qualité d'« AAT », terme qui n'existait pas à l'époque, livrent un exemple frappant de ce phénomène : on réévalue l'histoire à partir de l'étalon de mesure actuel, tout en donnant toute sa valeur à cet étalon de par son ancrage dans une filiation. Sophie Houdart décrit un phénomène comparable à propos de la « mise en événement » du comportement homosexuel chez la mouche drosophile. Elle explique comment les chercheurs japonais rapportent le comportement qu'ils ont observé dans plusieurs articles dans lesquels ils annoncent doctement la naissance d'une « science de l'homosexualité. » Ce faisant, ils font appel à plusieurs « figures fondatrices » de cette science : Platon, Freud, Simon Le Vay, qui du coup se retrouvent unis dans une filiation qu'ils n'auraient sans doute pas imaginée eux-mêmes, et qui devient soudainement « logique » sous la plume des chercheurs. Donner une valeur historique au comportement homosexuel du mutant *Satori* (la mouche ainsi baptisée par les chercheurs), pour en faire un *événement* qui ne rompt pas radicalement le fil de la continuité des savoirs, tel est le principe régissant cette filiation reconstituée. S. Houdart écrit :

« L'objet Satori ne naîtra pas ex-nihilo, il peut faire montre d'un pedigree honorable. Il est capable de mobiliser d'autres unités historiques, unités glorieuses qui, en période de troubles, servent d'arguments pour, à la fois, justifier la filiation de l'événement (se disculper de l'entière paternité) et souligner son rôle.¹⁶⁶ »

Cette histoire réécrite trouve donc sa place dans un dispositif de « mise en événement » : c'est ce qui nous apparaît important à retenir ici. L'histoire « officielle » de l'AAT, telle que racontée par Beck & Katcher répond totalement à cette logique.

¹⁶⁶ Houdart, S. (2002). "On a découvert une mouche homosexuelle!" La mise en événement d'un objet scientifique." *Terrain*(38): PP 103-104.

Partie I

Autre élément intéressant dans cette histoire, l'insistance de Beck & Katcher sur le caractère « non documenté » des pratiques antérieures : la forme contemporaine du soin par le contact animalier passe clairement, pour eux, par la documentation systématique des pratiques. Cette documentation aurait pu permettre de voir si les pratiques antérieures correspondaient ou non aux canons de l'époque contemporaine. D'autre part, nous verrons plus loin que le modèle de pratiques que défendent Beck & Katcher passe précisément par une documentation systématique et standardisée des résultats, garantie de la scientificité de l'AAT, mais surtout preuve de sa réalité. Dans la forme même de leur présentation historique, on retrouve cette idée que c'est la documentation qui fait exister les « vraies pratiques » puisque c'est au moment où l'on produit de l'écrit que la « vraie histoire » du soin par le contact animalier commence. Au final, même dans les récits ambitionnant de tracer des filiations, on trouve le souci de sanctionner le caractère inédit du présent. Ces récits présentent une sorte de continuité logique entre le passé et le présent du soin par le contact animalier. C'est de cette continuité que nous souhaiterions dévier quelque peu. Même si nous allons évoquer une histoire de la recherche autour des I.A.T. qui reprend certaines des grandes lignes que l'on trouve dans les récits usités et traditionnels (biais bibliométrique oblige), nous nous attacherons à montrer les autres voies, les bifurcations, qu'auraient pu prendre cette recherche. En gardant à l'esprit qu'il n'y a jamais de nécessité logique à prendre telle ou telle route au moment où les actions sont accomplies.

Le travail de récolte de références bibliographiques, puis de traduction d'abstracts des références définies comme centrales, et de lecture des revues de littératures sur l'I.A.T. aura donc permis de mettre en évidence où et comment commence l'histoire de la volonté d'inclure des animaux dans des entreprises thérapeutiques. Nous allons voir précisément ici que cette inclusion n'est pas originellement le fruit d'une volonté, mais plutôt celui d'une contingence. Mais notons d'ores et déjà que notre histoire commence avec la documentation « scientifique » des pratiques, du fait de leur référencement dans des bases de données bibliographiques. La nature même de cette documentation la rend plus accessible et permet du coup d'aller chercher dans les mots de l'auteur ce qui relève de la volonté et de la contingence dans l'initiation d'une telle entreprise.

Chronologiquement, les premières références concernant l'I.A.T. apparaissent dans notre corpus à partir du milieu des années 1960 ; notamment avec les travaux du psychologue Boris Levinson. Ses écrits restent très présents, parce qu'un peu isolés, jusqu'au milieu des années 1970, où d'autres initiatives d'implication d'animaux dans des pratiques thérapeutiques

commencent à être documentées en plus grand nombre. Parmi ceux-ci, les programmes initiés par Samuel et Elisabeth Corson, couple de psychiatres, et David Lee, travailleur social en milieu psychiatrique, figurent comme des programmes pionniers, cités de nombreuses fois dans la littérature postérieure (particulièrement dans les premières revues de littérature du milieu des années 1980). Ces trois auteurs¹⁶⁷, tous américains, sont largement reconnus comme les initiateurs de l'utilisation thérapeutique de l'animal de compagnie. Leurs travaux sont emblématiques d'une histoire dont les chercheurs suivants voudront tantôt se défaire, tantôt se rapprocher. Il nous semble intéressant de nous pencher sur ces travaux en particulier pour voir en quelle manière ils ont pu influencer les pratiques et écrits futurs.

Trois expériences emblématiques

Débutons chronologiquement par l'article de Boris Levinson *The dog as "co-therapist"*¹⁶⁸. Publié en 1962, cet article est un des plus cités dans les revues de littérature que nous avons pu parcourir. Dans cet article, Levinson explique les raisons qui l'ont amené à inclure son propre chien « Jingles » de manière régulière (mais pas systématique) dans les séances de psychothérapie qu'il menait avec des enfants perturbés.

Au départ, c'est le hasard qui fit que des parents furent en avance lors d'un rendez-vous au cabinet new-yorkais de Levinson alors qu'ils amenaient leur jeune fils pour une consultation. C'est ainsi que le jeune patient se trouva nez à nez avec Jingles, qui vint spontanément lui lécher le visage. Levinson, qui n'avait pas prévu cela, a laissé faire ; le garçon qui d'habitude restait comme « enfermé », insensible aux sollicitations extérieures, non seulement ne repoussa pas le chien, mais se mit à le caresser et à le câliner. Cette réaction a été jugée suffisamment hors norme pour que le thérapeute inclue Jingles d'une séance sur l'autre dans le traitement du garçon : l'enfant extrêmement introverti, noua une relation avec le chien puis laissa peu à peu le thérapeute trouver sa place dans celle-ci.

De cette expérience, et des autres qui ont suivi, Levinson conclut que les bénéfices de la présence d'un chien sont nombreux, et finalement, assez « évidents. » Le psychologue pour enfants raisonne en termes de « besoins psychologiques » et explique, exemples à l'appui, comment le chien peut satisfaire beaucoup de ces besoins, souvent frustrés chez l'enfant perturbé. Il écrit notamment que les besoins de contacts physiques chez ces enfants sont nombreux mais réfrénés chez eux par la peur des mauvais traitements qu'ils ont pu subir de la

¹⁶⁷ Le couple Corson n'écrivant jamais séparément, il est considéré comme un seul auteur.

¹⁶⁸ Levinson, B. M. (1962). "The dog as "co-therapist." " *Mental Hygiene* 46: 59-65.

part des humains qui les environnent. Passer par le chien permet de satisfaire ces besoins sans avoir à se confronter à l'humain. Et conjointement, la présence du chien permet à l'enfant d'être dans une relation avec le thérapeute ; relation distante certes, mais relation quand même. Car, pour le thérapeute, mieux vaut une relation distante, qui respecte ce besoin précis, qu'aucune relation du tout. Les phénomènes de transfert qui existent entre l'enfant et le chien sont décrits comme les biais par lesquels l'implication du chien dans la relation thérapeutique peut satisfaire les besoins psychologiques de l'enfant. Levinson livre quelques exemples de ses transferts qui prennent globalement deux formes : l'enfant reste lui-même mais fait parler le chien pour exprimer ses propres besoins et sentiments : « Jingles a faim ! », « Jingles n'aime pas ça ! » Ou bien l'enfant s'animalise : il exprime le souhait de devenir un chien, un membre de la famille du thérapeute au même titre que Jingles ; ou alors il se comporte *réellement* comme le chien. Enfin, en termes méthodologiques, Levinson insiste sur le fait que la thérapie incluant le chien n'est pas une méthode généralisable (par exemple, elle ne convient pas aux enfants ayant une forte peur des chiens). « Pas plus généralisable » qu'une autre en psychothérapie conclut Levinson.

Cet article, présenté en août 1961 lors du congrès annuel de l'American Psychological Association à New York City, a placé Levinson dans une position de paternité vis-à-vis de la Pet-Facilitated Psychotherapy (P.F.P), et plus globalement vis-à-vis de la forme contemporaine du soin par le contact animalier. Pourtant, l'accueil de cette approche au sein de la communauté des pairs de Levinson n'a pas été immédiatement très chaleureux. Ses confrères raillaient le psychologue new-yorkais en lui demandant ironiquement s'il partageait ses honoraires avec Jingles. En fait, Levinson sans le savoir tout de suite, soulève un tabou. En effet, persuadé de ne pas être le seul à utiliser l'animal dans sa pratique, il lance une enquête par questionnaires à plus de 400 de ses collègues psychologues. Il découvre qu'un tiers d'entre eux a déjà utilisé un animal dans le cadre de sa pratique, et que 58% déclarent avoir conseillé à leur patient de se procurer un animal. Mais aucune trace de ces animaux dans les présentations officielles de ces thérapeutes lors des colloques ou dans leur publication. L'enquête de Levinson aura ainsi permis de mettre au jour ce phénomène d'autocensure¹⁶⁹. Pourtant, on ne peut pas dire qu'elle changera grand-chose à cet état de fait. Levinson restera en effet longtemps un des seuls à publier sur la question. A minima, le thérapeute se trouvait moins marginal dans sa pratique après cette enquête, et donc plus légitime à poursuivre

¹⁶⁹ Qui met bien en évidence les limites de l'approche bibliographique, et la nécessité de ne pas s'y cantonner.

l'exploration de la voie qu'il avait ouverte, et de publier plusieurs articles et ouvrages par la suite¹⁷⁰.

Sans donc provoquer une levée de bouclier, ni déclencher un enthousiasme hors du commun, les travaux de Levinson n'ont été ni empêchés, ni encouragés, et sont restés pendant plusieurs années les seuls à proposer une formalisation de l'inclusion de l'animal dans une pratique de soin. Aussi, lorsqu'ils publient en 1975, leur article *Pet-facilitated psychotherapy in a hospital setting*¹⁷¹, Samuel et Elisabeth Corson, psychiatres, n'ont-ils pas réellement d'autres choix pour justifier leur démarche que de se réclamer de l'héritage de Levinson.

L'article rapporte donc l'utilisation d'animaux de compagnie (chiens à l'origine, puis chats par la suite) dans le traitement de patients hospitalisés dans un service psychiatrique. Cette expérience est décrite comme une première dans le genre et, comme Levinson, les auteurs expliquent l'origine accidentelle de celle-ci : ayant décidé d'étudier les caractéristiques comportementales et psychophysiologiques des chiens pour proposer des modèles transposables à l'humain, ces psychiatres installèrent un espace « canin » en guise de laboratoire au sein de l'hôpital. Cet espace, comprenant une cour et des boxes, avait été conçu pour déranger le moins possible la vie de l'hôpital, celle des patients et du personnel. D'après les auteurs, aucun signe visuel ni olfactif ne trahissait la présence des bergers allemands, si ce n'est quelques aboiements de temps en temps. Ceux-ci suffirent, d'abord à irriter légèrement le personnel, et ensuite à alerter certains patients de la présence des chiens. Si bien que certains d'entre eux, des adolescents mutiques depuis leur entrée à l'hôpital, sortirent du silence pour demander quand ils pourraient aller rendre visite aux chiens, s'en occuper et jouer avec eux.

Les Corson, inspirés dans leur pratique par la thérapie par le réel (« reality therapy »), décidèrent ainsi de tester la P.F.P. de Levinson auprès de quelques patients n'ayant pas répondu aux autres formes de thérapie pratiquées dans l'établissement (psychothérapie individuelle ou en groupe, électrochocs, médicaments, thérapies « récréationnelles » ou occupationnelles). La population de l'étude se composait de 50 patients qui étaient tous très repliés sur eux-mêmes, ne communiquaient pas, n'avaient que très peu d'estime d'eux-mêmes, et présentaient des troubles de dépendance infantile. Trois d'entre eux n'ont pas « répondu » favorablement à la P.F.P. (ils n'ont pas accepté la présence de l'animal). Pour les

¹⁷⁰ Levinson, B. M. (1969). *Pet Oriented Child Psychotherapy*. Springfield, Charles C Thomas.

Levinson, B. M. (1972). *Pets and human development*. Springfield, IL, Charles C. Thomas.

¹⁷¹ Corson, S. A., E. O. Corson, P. H. Gwynne & L. E. Arnold (1975). *Pet-facilitated psychotherapy in a hospital setting*. *Current Psychiatric Therapies*. J. H. Masserman. New York, Grune & Stratton: 277-286.

47 autres, des améliorations ont été notées grâce au programme. Essentiellement, une augmentation de l'estime de soi et du sens de la responsabilité a été notée ; ainsi que le développement d'interactions sociales plus nombreuses entre, d'une part, le patient et le thérapeute, mais aussi entre le patient et les membres du personnel, ainsi qu'entre lui-même et les autres patients. Il est à noter que la P.F.P. est ici adjectivale : les autres formes de thérapie sont maintenues pour les patients. Ce choix a été fait pour des raisons éthiques : on ne pouvait pas prendre le risque de laisser les patients sans traitement pour tester une approche aussi peu orthodoxe que celle des Corson. De fait, l'étude a dû prouver l'efficacité de la P.F.P. par rapport à ces autres traitements, ce qui est une différence notable avec le travail de Levinson. Pour documenter le tournant positif qu'a représenté la P.F.P. dans l'évolution de l'état des patients participants, les auteurs ont filmé les séances et ont procédé à des analyses quantitatives des enregistrements. A la base, les enregistrements étaient également destinés à être visionnés par les patients eux-mêmes, dans le cadre d'une « feedback therapy » : les patients se regardent agir et expriment ce qu'ils ressentent. Mais l'histoire officielle de l'I.A.T. aura surtout tendance à retenir de l'utilisation de la vidéo les analyses qu'elle permettait de réaliser, et donc sa capacité à produire des preuves de l'efficacité du traitement. Les Corson disent s'être penchés plus particulièrement sur 5 cas ; mais ils n'en mentionnent que 4 dans l'article (sans en préciser la raison). Ce « focus » sur quelques patients sera d'ailleurs reproché aux Corson : quid des 43 autres patients ? Quid de la généralisation qu'ils appellent pourtant de leurs vœux, au point d'en faire même le leitmotiv de leur étude ? Car en effet, lorsqu'on lit cet article on est surpris d'y découvrir que l'ambition des Corson était de construire une méthode de P.F.P. plus généralisable que celle de Levinson, alors même qu'ils expliquent, comme nous venons de le voir, qu'ils n'avaient aucune intention d'initier quelque programme que ce soit à la base. Il semble donc qu'il y ait eu une reconstruction *a posteriori* des filiations entre le travail des Corson et celui de Levinson ; comme si le fait de publier les résultats d'un programme imposait de le situer dans une lignée, et, dans la forme, de minorer l'origine contingente du programme. Ce qui est une information intéressante, qui en dit long sur les évolutions de styles épistémiques qui vont apparaître les années suivantes, à savoir l'effacement total de la contingence¹⁷².

L'étude des Corson sera donc republiée deux ans plus tard, avec quelques corrections qui précisément iront dans le sens d'une présentation des résultats axée sur l'ensemble des patients et passant par la démonstration statistique : la différence essentielle entre l'article

¹⁷² A travers notamment l'inscription de la recherche dans une filiation scientifique logique, *a posteriori*.

original et la version revue et corrigée tient à la présence de graphiques de données issues des analyses statistiques produites à partir des vidéos¹⁷³. Ainsi, le travail des psychiatres marque plusieurs tournants dans la recherche sur les I.A.T. : première étude comparant les vertus du soin par le contact animalier à d'autres traitements, elle impliqua du coup la première utilisation de méthodes statistiques pour attester de ces vertus, et donc une prise de distance vis-à-vis de l'étude de cas (encore présente dans l'article, mais précisément délégitimée par les critiques adressées lors de la publication de la version originale). Tous ces éléments sont intimement liés au fait que l'étude des Corson se déroule dans un univers hospitalier, soumis donc à la pression de leurs pairs en termes d'évaluation. Le caractère « institutionnel » de l'étude est également une première : il préfigure l'avènement du lien très étroit qui va exister dans la littérature sur les I.A.T. entre la mise en place d'un « programme » de soin par le contact animalier et son évaluation faisant l'objet d'une publication à vocation scientifique. A la différence de la consultation individuelle, le « programme » se déroule dans un établissement au sein duquel on trouve une « réserve de cas¹⁷⁴ », et qui est particulièrement adapté à la réalisation d'études cliniques, dans un environnement se rapprochant de la configuration du laboratoire : confinement et relative docilité des « sujets », contrôle de nombreux paramètres pouvant influencer les résultats de l'étude (alimentation, hygiène, sommeil), accès à toutes les données médicales et sociales du patient. Le programme en institution sera ainsi une des figures paradigmatiques des études présentées dans la littérature autour des I.A.T.

L'année de la publication du premier article des Corson, est initié au Lima State Hospital (Ohio) un programme d'utilisation thérapeutique de l'animal. David Lee propose un bilan de ce programme huit ans après son commencement dans un article intitulé *Companion Animals in Institutions*¹⁷⁵. Par sa longévité, ce programme est souvent cité dans la littérature sur les I.A.T. comme l'archétype du « bon programme. »

¹⁷³ Corson, S. A., E. O. Corson, P. H. Gwynne & L. E. Arnold (1977). "Pet Dogs as Nonverbal Communication Links in Hospital Psychiatry." *Comprehensive Psychiatry* **18**(1): 61-72.

¹⁷⁴ L'expression est empruntée à Jacqueline Carroy qui l'utilise pour évoquer la manière dont les psychologues de la fin du XIXe siècle construisaient leurs études de cas à partir des patients d'institutions. Elle écrit : « *Dans la réserve où puise le psychologue pour trouver matière à étude de cas, on trouve tout d'abord les sujets captifs d'institutions comme l'école, l'hôpital ou l'asile. Ces sujets sont en grand nombre et à la disposition du savant, ils sont souvent d'origine populaire et ils ne protestent pas contre le fait qu'on tire d'eux de la science, même s'ils peuvent parfois résister.* » Carroy, J. (2005). L'étude de cas psychologique et psychanalytique (XIXe siècle - début du XXe siècle). *Penser par cas*. J.-C. Passeron & J. Revel. Paris, Editions de l'EHESS: P 207.

¹⁷⁵ Lee, D. (1984). *Companion Animals in Institutions*. *Dynamic Relationships in Practice : Animals in the Helping Professions*. P. Arkow. Alamdeia, CA, Latham Foundation: 229- 236.

Le « Pet Program » (P.P.) débute donc en 1975, au Lima Hospital, une institution qui accueille et traite des criminels souffrant de troubles psychiatriques. Encore une fois, l'initiation du programme ne répond à aucune volonté préalable de tester l'efficacité du contact animalier. Dans cet établissement à l'ambiance assez « rude », l'équipe soignante fut surprise à plus d'un titre de voir un groupe de patients, dépressifs et suicidaires, prendre soin d'un oiseau blessé. Surprise, d'une part, de les voir témoigner d'un intérêt pour quelque chose d'autre que leur propres problèmes : le fait semblait assez rare pour être noté. Surprise d'autre part de la manière dont cet intérêt s'est traduit : la prise de soin d'un autre être. Surprise enfin de voir ces patients enfreindre le règlement de l'établissement en cachant l'oiseau plusieurs jours dans un débarras, le nourrissant avec les restes de leurs repas. La découverte de l'animal blessé a donc été pour l'équipe la redécouverte de leurs patients. Cette situation a créé quelque chose d'important, que l'institution n'a pas voulu occulter et c'est ainsi qu'on souhaite faire durer l'expérience en confiant à certains de ces patients/détenus des petits animaux (rongeurs et oiseaux), dans leurs cellules. Après une première période d'essai de 90 jours, et quelques évolutions notables chez les patients/détenus, le programme perdure. Il montre ses effets auprès des patients dépressifs ou en rupture de communication. Ce programme insère dans la situation de soin la présence d'un animal qui ne semble pas se préoccuper du passé des patients/détenus, et qui entraîne des formes de rupture dans la routine de l'institution. Présence non jugeante donc, et quasi permanente : les petits animaux (rongeurs, oiseaux typiquement) ont été préférés aux plus traditionnels chiens car ils sont adaptés à la taille réduite des chambres/cellules. Ainsi, ils sont aux côtés des patients en continu, même lorsque les soignants ne sont pas là.

Avec le souci de documenter les effets du programme par rapport au traitement « classique » des patients, l'institution initia une période « comparative » d'un an, durant laquelle furent enregistrés parallèlement les évolutions des patients « avec animal » et de ceux « sans animal. » On observe ainsi, chez les propriétaires d'animaux, une baisse des besoins médicamenteux et une diminution des incidents violents. De la même façon, alors qu'on dénombre huit tentatives de suicide chez les patients sans animal, aucune n'est comptabilisée chez les autres. L'explication avancée par Lee : les patients/détenus se sentent utiles et responsables. La question de l'estime de soi est centrale dans l'étude de Lee : le fait que les patients/détenus soient eux-mêmes pris en charge en permanence ne les aide pas à se sentir responsables de leur condition. Le recours à l'animal au cours du P.P. a eu pour effet de développer chez les patients/détenus le sentiment d'utilité vis-à-vis d'autrui ; Lee explique notamment que la prise en charge d'animaux blessés et/ou handicapés par les patients/détenus

a eu plus d'effet que la prise en charge d'animaux « valides. » D'autre part, le programme a suscité une prise de conscience de la nécessité de s'occuper de soi : Lee signale une amélioration de l'hygiène personnelle chez les patients/détenus du P.P. Les effets positifs sur le personnel sont également décrits par Lee : une cohésion inédite est née entre les soignants autour du programme.

Lee présente enfin tout un nombre de recommandations à qui voudrait initier un programme inspiré de celui mis en place au Lima Hospital. Parmi celles-ci, deux retiendront particulièrement notre attention : la première concerne la nécessité d'impliquer les patients dans la construction du programme (notamment au niveau du choix des animaux) ; la seconde est en lien avec le besoin d'évaluer régulièrement les effets du programme pour chacun des patients (c'est-à-dire : ne pas considérer le programme et ses effets comme un ensemble homogène, mais comme une initiative pouvant être bénéfiques à certains patients et pas à d'autres.)

Le P.P. restera également comme le premier programme initié en direction de patients criminels, et ses résultats positifs seront régulièrement cités en exemple dans toute la littérature consacrée au lien entre criminalité envers les humains et cruauté vis-à-vis des animaux. Cette littérature, fortement marquée par le courant de l'Humane Education (voir partie suivante), met en avant l'idée que les mauvais traitements envers les animaux sont des signes avant coureurs de comportements violents dirigés vers l'humain¹⁷⁶ ; aussi, tout acte de bienveillance envers les animaux émanant de personnes ayant commis un crime violent est-il perçu comme une étape positive vers la réhabilitation.

Deux éléments moteurs : la contingence et l'inclination

¹⁷⁶ Sur cette question, voir : Agulhon, M. (1981). "Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle." *Romantisme*(31): 81-109.

Traïni, C. (2011). *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*. Paris, Presses Universitaires de France.

Encadré 9: L'origine accidentelle de l'I.A.T. dans le texte

Les citations suivantes illustrent la manière dont les auteurs rendent compte de l'origine « accidentelle » de l'inclusion de l'animal dans leur pratique :

Boris Levinson dépeint sa propre surprise face à l'effet que provoqua chez le patient sa rencontre avec Jingles : *“It is just eight years since a boy who had been unsuccessfully treated over a long period of time was brought to me by a desperate parent. Because this child exhibited increasing withdrawal, hospitalisation had been recommended. I hesitated to accept the case but agreed to a diagnostic interview. As luck would have it, the distraught parent came an hour before the appointed time. I was busy writing. My dog was lying at my feet licking himself. I admitted the family without delay, forgetting the dog, who ran right up to the child to lick him. Much to my surprise, the child showed no fright but instead cuddled up to the dog and began to pet him. [...] It is anyone's guess what might have been the child's reaction had the dog not been present that morning.”* (Levinson – 1962 – P 60)

Les époux Corson décrivent comment, malgré leurs efforts pour camoufler la présence des animaux dans l'établissement, les patients s'en sont aperçus : *“Because the animals lived in hygienic and pleasant surroundings, there was practically no olfactory evidence of their presence. However, the patients could at times hear the dogs bark, which led to occasional complaints from staff members. But the barking was a blessing in disguise. Some of the patients, especially the adolescents, many of whom had been uncommunicative throughout their hospital stay, broke their self-imposed silence and began to inquire whether they could play with the dogs or help take care of them.”* (Corson & Corson et Al. – 1975 – P 279)

David Lee explique à son tour : *« Even though the pet program at Lima [Lima State Hospital, Ohio] began somewhat by accident, it developed under a very structured set of guidelines. In late 1974, a group of depressed and suicidal patients on one ward jointly risked punishment by hiding an injured wild bird in a mop room and feeding it scraps from the dining hall. It was clearly unusual for the residents of this ward to be concerned about anything except their own problems. Although that bird died of its injuries, the cohesion it created during its short stay was not forgotten and a formal 90-day trial proposal for the introduction of pets was made.”* (Lee – 1984 – P 231)

Après avoir exploré ces trois études, nous avons décidé de retenir certains de leurs points communs et de leurs différences (plus que d'autres largement repris par ailleurs) ; ceux qui nous semblent témoigner d'un certain intérêt au regard de l'histoire sur le long terme de l'I.A.T. Parce qu'ils n'ont été que très peu ou très tardivement relevés par les chercheurs qui se sont penchés dessus, ces points communs et différences peuvent contribuer à apporter un éclairage nouveau sur l'utilisation thérapeutique du contact animalier.

Le lecteur n'aura sans doute pas manqué de repérer le premier de ces points communs : on place à l'origine de l'implication thérapeutique de l'animal le facteur « hasard. » Parents arrivés en avance au rendez-vous du docteur Levinson, chiens un peu trop bruyants dans l'hôpital psychiatrique des Corson et oiseau blessé recueilli par les patients de Lee. Ces événements sont tous marqués par une certaine

contingence, par un imprévu fondateur. Où se situe cette contingence précisément ? Dans la présence de l'animal « là où il ne devrait pas » ? Peut être mais pourtant les Corson avaient « invité » ces bergers allemands à servir de modèle expérimental. Les oiseaux blessés du Lima State Hospital n'avaient pas frappé à la porte de l'institution pour qu'on les soigne. Et

c'est bien Levinson qui avait « oublié » Jingles sous son bureau et avait laissé entrer son jeune patient et ses parents. Peut-être en effet que ces animaux étaient « hors cadre » mais ce n'était pas entièrement de leur fait. Ce sont bien des humains qui les ont mis en situation d'être potentiellement « hors cadre. » Dès lors, qu'est-ce qui a fait que ce potentiel « hors cadre » a pu se transformer en expérience thérapeutique, pour précisément devenir un cadre à part entière ? Dans les trois récits dont il est question ici, on ne peut pas faire abstraction du fait que ce sont les patients eux-mêmes qui ont témoigné d'un intérêt vis-à-vis de cet animal. On notera également que dans le cas inaugural, celui de Levinson, c'est même l'animal qui manifeste en premier de l'intérêt pour l'enfant. Qu'on le nomme « envie », « réaction positive » ou « intérêt » face à l'animal, « quelque chose » s'est passé entre les « patients » et les « animaux » qui relèvent de l'inclination mutuelle. Et de plus, cette inclination ne correspondait pas à ce que les thérapeutes connaissaient des patients : voilà de l'inattendu. En répondant positivement à ce « hors cadre » qui n'était pas fondamentalement thérapeutique, les patients accomplissent un acte performatif : pour ce type de patients, dans ces configurations de soin, « réagir », « s'intéresser à », « s'exprimer » était déjà thérapeutique en soi. Le « hors cadre » devient alors un cadre thérapeutique qui fait sens, à la fois pour les patients et pour les soignants. Un « élan » suscité par la présence de l'animal (parfois même impulsé directement par lui) et dont l'expression devient thérapeutique : voici donc le second point commun de ces trois expériences fondatrices. Un constat qui a plusieurs implications.

La première est que ce « hors cadre » n'aurait sans doute pas pu exister, et encore moins être transformé, si les thérapeutes n'avaient pas eu eux-mêmes un certain intérêt vis-à-vis de l'animal. Que ce soit un intérêt « familial » (Levinson et son chien « compagnon »), un intérêt « scientifique » (le modèle comportemental canin pour les Corson), ou bien un intérêt « moral » (les oiseaux soignés au sein de l'institution de Lee). Ce sont ces types d'intérêts qui ont permis aux animaux d'être « là où il ne fallait pas » à un moment donné. Dans les trois cas, l'animal n'est pas « rien », c'est un « être qui compte » pour les thérapeutes de différentes manières ; et c'est la raison qui fait qu'il se trouve impliqué malgré lui dans des pratiques de soin. Plus précisément, on peut se demander si la surprise provoquée par le « quelque chose » n'était pas autant due aux réactions des patients qu'à la manière dont ces réactions remettaient en question les propres représentations des thérapeutes vis-à-vis des animaux et de leur place habituelle : soupçonnait-on que des animaux aussi ordinaires pour les thérapeutes puissent être des sources d'intérêt aussi puissantes pour les patients ? De là est venue la surprise des thérapeutes, qui bien qu'ayant eux-mêmes des rapports avec les animaux, n'avaient pas perçu qu'un animal pouvait faire sens à ce point pour leurs patients. De fait,

cette « ordinarité » dans laquelle se trouvaient plongés les animaux avant d'intéresser les patients, est totalement remise en question, reproblématisée : après le « quelque chose », Jingles ne pouvait plus seulement être le chien de compagnie de Levinson ; les bergers allemands des Corson ne devaient plus se résumer à leurs rôles de modèles psychophysiologiques ; l'oiseau blessé pouvait recevoir des soins de la part de personnes que l'on concevait elles-mêmes comme « objets de soin ». Après le « quelque chose », ces animaux se sont retrouvés en quelque sorte « collectivisés. » Et non pas parce qu'ils sont sortis de leur place, de leur rôle. C'est surtout parce que les thérapeutes ont laissé faire ce « quelque chose », l'ont fait durer, l'ont transformé en expérimentation, et en article scientifique, que le rapport ordinaire à l'animal a pu devenir un outil de soin. Dit autrement, c'est parce que la contingence n'a pas été proscrite, qu'elle a même été valorisée par les praticiens, que l'animal est devenu candidat thérapeute. De la même façon, on peut faire l'hypothèse que ces thérapeutes n'auraient pas choisi de pérenniser, ni peut-être même d'enregistrer les résultats de ces pratiques incluant les animaux, s'ils avaient eu « une sainte horreur des bêtes. »

Dire que les thérapeutes ont témoigné d'un grande ouverture d'esprit, d'une inclination particulièrement favorable face aux réactions des patients vis-à-vis de l'animal, et que c'est cet ouverture d'esprit qui a, en partie, expliqué les résultats positifs des programmes, fait partie des éléments repris dans les revues de littérature critiques vis-à-vis des expériences fondatrices des I.A.T. Mais de « l'ouverture d'esprit », de la latitude à « laisser les choses se faire », on passe très vite, dans ces revues de littératures, à un « manque de recul et de discernement » - voire à un enthousiasme néfaste. En effet, c'est souvent sous le signe de l'aveuglement épistémologique que la donnée a été traitée (« les thérapeutes ne voient que ce qu'ils veulent voir = que l'animal est bénéfique ») ; ces critiques ayant elles-mêmes une

Encadré 10: Quelles espèces pour l'I.A.T. ?

En fonction des lieux de l'interaction, de l'espace disponible, des caractéristiques de la population à traiter, des maux qu'il s'agit de soigner, l'I.A.T. s'appuiera sur l'intervention d'un chien, d'un oiseau dans une cage, d'un cheval... Quantitativement, on repère une hiérarchie des espèces.

Dans l'ordre d'importance, selon le nombre de références qui traitent de la question de l'espèce animale engagée dans une I.A.T., on trouve les chiens (153 références), les chats (45), les équidés (44), les dauphins (41), les oiseaux (15), puis de façon plus marginale, les poissons, les serpents et les autres animaux (les rongeurs, les crapauds, les tortues, les animaux de ferme, les animaux sauvages...). Il faut aussi noter que notre mode de classement comprend une catégorie générale, celle des animaux de compagnie (« pet » en anglais) lorsque l'espèce n'est pas forcément précisée mais que la référence fait état d'un travail mené avec des animaux familiers, domestiques. Cette catégorie est de loin la plus importante avec 240 références. Finalement, ce classement reflète une relation préexistante entre l'homme et certains animaux. Les animaux inscrits dans une interaction avec l'homme sont généralement ceux qui ont une histoire sociale avec lui : le chien et le cheval plus que le poisson, par exemple.

vision un peu sélective : sans cette inclination des thérapeutes pour les animaux, ces expériences n'auraient vraisemblablement pas existé.

La seconde implication concerne toujours *l'inclination* ; mais du côté des patients cette fois. Si l'on dit encore une fois que la vertu thérapeutique du contact avec l'animal a résidé essentiellement dans le fait que les patients ont exprimé spontanément une envie, un intérêt, une réponse positive face à ce contact ; et si l'on reformule en expliquant que c'est parce que le patient a volontairement fait un pas vers cet animal dont la présence était contingente, que les résultats sont décrits comme « bénéfiques », on est légitimement en droit de penser que l'inclination personnelle des patients vis-à-vis des animaux a dû être une piste explorée à maintes et maintes reprises dans la littérature traitant de l'I.A.T.

Et pourtant... Nous le verrons plus en détail par la suite, mais, étrangement, cette question de la motivation, qui pourrait être résumée par « est-ce que le fait de vouloir être en contact avec l'animal produit des effets bénéfiques ? », n'apparaît que très peu et surtout très tardivement dans la recherche sur le sujet. Alors même qu'elle était présente dans les textes fondateurs, elle devient assez rapidement une question annexe, voire superflue.

L'effacement de la contingence par la « mise en article »

De notre point de vue, cette donnée est centrale pour comprendre comment se construit le champ de recherche que nous étudions. Nous pouvons expliquer cette disparition progressive en nous intéressant à la forme de trois textes fondateurs. Le fil que nous aimerions suivre ici correspond à l'idée que la « mise en forme » des premières expériences d'I.A.T. relève d'un travail de « re-représentation » bien étudié par Latour et Woolgar¹⁷⁷. L'idée maîtresse du concept de « re-représentation » est que le travail scientifique peut être appréhendé comme une suite d'inscriptions littéraires des objets sur différents supports et que ces objets sont transformés en énoncés par toute une série d'opérations qu'il est possible de retracer lorsque l'on observe la « science en train de se faire. » Ce qui nous intéresse ici, c'est l'analyse du processus de mise en forme des phénomènes, qui part des choses pour aller aux mots qui affirment que « les choses parlent d'elles-mêmes » :

« Chaque étape [de ce processus] utilise comme point de départ une représentation antérieure du phénomène. La représentation « finale » résulte des changements en série qui constituent les chaînes

¹⁷⁷ Latour, B. & S. Woolgar (1979). *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills, Sage Publications. Voir également : Fujimura, J. H., E. M. Gerson, et al. (1987). "Méthodes de recherche en sociologie des sciences : travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique." *Les Cahiers de la recherche sociologique* 5(2): 63-82.

Partie I

de (re)-représentation (Latour, 1993). Chaque étape fait disparaître certains aspects du phénomène original et en accentue ou en transforme d'autres.¹⁷⁸ »

Ce processus passe donc par toute une série de choix opérés par les scientifiques concernant ce qui est important à mettre en avant dans le cadre d'un texte à vocation scientifique : le travail de mise en forme de l'expérience dont on veut rendre compte est presque tout aussi crucial que l'expérience elle-même, puisqu'il est tenu de montrer à des lecteurs, distants dans l'espace et dans le temps, un « phénomène » observé localement. Les analyses des sociologues des sciences ont mis en lumière qu'à travers cette mise en forme s'opérait une « inversion de la relation entre inscription et phénomène. »

« Lorsqu'un fait est accepté comme scientifique, les traces du contexte de sa production disparaissent. Les processus d'écriture conduisent ainsi à des publications qui donnent l'impression que les faits parlent d'eux-mêmes. Cet effet est le résultat d'un processus de dissociation et d'inversion entre la nature et sa représentation (Woolgar, 1988) :

(1) Le scientifique dispose de traces et d'inscriptions, issues de ses instruments ou de la littérature [ou de ses notes] : [inscriptions].

(2) A partir de ces inscriptions, il opère des rapprochements et des combinaisons de manière à faire apparaître son objet. Il lui donne forme et existence : [inscriptions => objet].

(3) Il représente son objet comme quelque chose qui serait là indépendamment de ces inscriptions constitutives. Il dissocie l'objet des inscriptions dont il émerge : [inscriptions/objet]

(4) Il inverse la relation entre l'objet et les inscriptions. Alors que l'objet émerge des inscriptions, il fait comme si les inscriptions sont le reflet de l'objet : [inscriptions <= objet].

(5) Enfin, pour soutenir cette inversion, les trois premières étapes sont minimisées, voire oubliées.¹⁷⁹»

En somme, c'est une caractéristique intrinsèque du processus de re-représentation que de faire disparaître du texte les conditions locales d'apparition et/ou de production du phénomène dont il s'agit de rendre compte. Pour le coup, on voit que dans les trois articles qui nous intéressent, l'origine contingente des expériences est bel et bien présentée dans le texte. Mais, on ne peut que noter la disproportion entre la modeste place accordée au récit du moment initiateur et celle, bien plus importante, réservée à l'explication de l'utilisation « contrôlée », sur la durée, de l'animal dans les pratiques de ces thérapeutes (voir Encadré 9). On comprend ainsi que le témoignage d'une expérience vécue n'est pas forcément la vocation d'un article scientifique, ou plutôt : cette expérience ne doit pas être présentée comme non contrôlée et/ou

¹⁷⁸ Vinck, D. (2007). Op. Cit. P 222.

¹⁷⁹ Vinck, D. (2007). Op. Cit. PP 222-223.

non initiée par son narrateur. L'exemple de l'article des Corson est frappant : ils se réclament de Levinson dans le propos liminaire alors même qu'ils décrivent plus loin la contingence à l'origine du programme. C'est donc la *justification* qui est au centre du propos de l'article. Justification pour les auteurs d'avoir poursuivi l'expérience sur la durée : on présente les apports de l'expérience au tronc commun de la connaissance scientifique, et les possibles applications futures. Et justification d'avoir publié les résultats de l'expérience : on présente une filiation avec des études ou des pratiques antérieures (s'il y en a), ou on rattache l'expérience à des problématiques actuelles (le traitement non médicamenteux des troubles mentaux par exemple). Avec cette seconde dimension (l'article scientifique justifie sa publication) c'est l'exemple de la « dénonciation publique », telle que l'ont analysé Boltanski et al¹⁸⁰, qui nous vient à l'esprit ici. Ils expliquent en effet que la dénonciation donne à voir à la fois une justification en termes moraux de la gravité du fait que l'auteur rapporte et une justification de l'acte dénonciateur en lui-même. La dénonciation d'un fait s'accompagne en effet de la démonstration/explication du caractère hautement nécessaire de sa publicisation : les deux dimensions sont intimement liées, intriquées l'une dans l'autre. L'article scientifique, en tant que publicisation d'une expérience, d'un « fait », renvoie à la même logique. L'acte de publicisation, qu'il soit dénonciation ou article scientifique, doit donc justifier de son existence. Dire ceci revient à dire que « par nature », la mise en article implique de présenter les choses sous le signe du contrôle, de la rationalisation (même *a posteriori*) et de faire disparaître tout signe de contingence. C'est presque un « allant de soi » : le passage à l'écrit suppose un auteur et donc un acte de contrôle sur la situation vécue¹⁸¹. Rendre compte de la contingence par écrit est donc un exercice toujours délicat puisque le fait même de consigner une expérience témoigne d'une prise de contrôle de l'auteur sur ce qu'il vit. Mais certains écrits sont plus propices que d'autres à cet effacement de la contingence. En effet, tous les textes n'incluent pas des « justifications » de leur existence, alors que d'autres sont entièrement tournés vers cet objectif : l'article scientifique est un bon exemple¹⁸². L'article scientifique est un exercice où l'on justifie l'existence d'un phénomène par les procédures par lesquelles on l'a observé, ou encore celle d'un argumentaire en se référant à d'autres textes et à un raisonnement logique permettant des les agencer. Il s'agit de mettre en ordre et de justifier de cet ordre : Boltanski et Thévenot parlent d'une « contrainte de cohérence logique »

¹⁸⁰ Boltanski, L., Y. Darré, et al. (1984). "La dénonciation." *Actes de la recherche en sciences sociales*(51): 3-40.

¹⁸¹ Voir : Goody, J. (1979). *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Editions de Minuit.

¹⁸² Sur la difficulté à documenter scientifiquement la contingence, voir : Law, J. (2003). "Making a Mess with Method." published by the Centre for Science Studies, Lancaster University, Lancaster LA1 4YN, UK: <http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Law-Making-a-Mess-with-Method.pdf>.

qui pèse sur tout exercice de justification¹⁸³. Ce qui fait que, dans le cas de l'article scientifique, l'effacement de la contingence est accentué par sa double fonction de justification : justification de l'existence de ce qui est rapporté et justification de la publication. D'autre part, l'effacement de la contingence a comme corrélat l'apparition d'un auteur, d'un initiateur dans le texte. Pour l'article scientifique c'est souvent la (ou parfois les) personnes qui a réalisé l'expérience qui rédige et signe l'article : ce sont donc ses propres actes qui se trouvent justifiés, mis en ordre. Car de la manière dont elle se présente dans l'article dépend sa qualité ou non de scientifique : elle doit avoir agi de manière ordonnée et rationnelle. L'article scientifique en tant que bien capitalisable de l'activité scientifique, « carte de visite » du chercheur, doit être le lieu où le chercheur démontre ses capacités à contrôler la situation : il n'est donc pas spectateur de ce qui arrive mais nécessairement acteur de ce qu'il rapporte. Les conditions locales d'apparition/de production du phénomène sont ainsi redéfinies comme des conditions que l'auteur contrôle à minima, car cela relève de son rôle d'auteur/chercheur : ce qui encore une fois rend difficile la documentation de la contingence. *En somme, si l'on conçoit l'article scientifique comme un exercice où l'auteur justifie à la fois la rationalité de ses actes et la rationalité des phénomènes qu'il rapporte, la contingence n'y trouvera qu'une place anecdotique, voire aucune place du tout.* Le fait que dans les articles de Levinson, Corson & Corson, et Lee, la contingence apparaît « en passant », sans être développée plus que ça, nous semble relever de cette logique de minoration de la contingence inhérente à la mise en article scientifique. Pour aller plus loin, on pourrait même dire que ce processus de mise en article tend à occulter la visibilité de la contingence au profit de la mise en avant d'une *attitude professionnelle* des auteurs/chercheurs. Mais il y a sans doute des degrés dans ce processus et il faut dire que si cette minoration de la contingence existe dans cette première période de la littérature sur les I.A.T., elle laisse malgré tout la possibilité de mentionner l'origine accidentelle des expériences rapportées : après tout, Levinson, les Corson et Lee auraient très bien pu ne rien dire des circonstances de leur « découverte » et passer directement à sa mise à l'épreuve par

¹⁸³ Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. Paris, Gallimard.

On pourra objecter qu'il existe toute une série d'histoires qui mettent en avant le rôle du hasard dans la découverte scientifique (boîtes de Pétri oubliées conduisant à la découverte de la pénicilline, etc.) Dans ces histoires, la contingence n'est pas effacée mais présentée comme un des facteurs possibles de l'avancée scientifique si, après que la contingence a créé une opportunité, d'autres qualités entrent en jeu : la curiosité, puis la prise de contrôle sur le phénomène apparu par hasard. Ces histoires ne remettent pourtant jamais vraiment en cause l'impératif de contrôle et de cohérence logique que l'on enseigne aux futurs chercheurs, et au regard desquels ils sont évalués par leurs pairs. Elles font figure d'exception et non pas du « lot commun » de la recherche : ce n'est pas parce que Flemming a oublié sa boîte de Pétri en partant en vacances, que l'on enseigne aux biologistes de faire de même et de laisser en plan leurs expériences à moitié finies. Ou plutôt : si Flemming a changé la manière de travailler des biologistes, et qu'on cultive la pénicilline à la manière des boîtes de Pétri oubliées, il n'en reste pas moins que c'est au nom d'une cohérence reconstruite a posteriori.

un dispositif expérimental. La mention de la contingence est tout aussi signifiante, pour caractériser cette première période, que la relative rapidité de cette mention. D'autant que les périodes suivantes vont se caractériser par une accélération du processus d'effacement de la contingence.

Un modèle épistémique qui réduit les identités et les inclinations

La mise en avant d'une *attitude professionnelle* dans un texte a pour effet de réduire l'identité de son auteur à son statut de professionnel de la science et du soin (professionnel du soin qui s'explique sur un mode scientifique/un professionnel de la science qui s'explique sur une question de soin). Ce qui a pour conséquence de ne pas laisser filtrer les autres « facettes » de sa personnalité dans le corps du texte, comme par exemple, le fait d'être sensible à la compagnie des animaux. Là encore, les mécanismes de la justification expliquent la réduction de l'auteur à certaines de ses caractéristiques sociales aux dépens d'autres pouvant être pertinentes pour rendre compte de l'expérience vécue. La question des intérêts de l'auteur/chercheur est ici centrale. Un nouveau détour par l'exemple de la dénonciation éclaire ce point. En effet, l'auteur d'une dénonciation justifie son acte en se référant à un bien commun qui dépasse ses intérêts particuliers : même quand il est lui-même victime de ce qu'il dénonce, il ne parle jamais au nom de ses intérêts propres, mais au nom de ceux de la France, de la Société, des honnêtes citoyens etc. L'auteur de la dénonciation, utilisant la grammaire politique de l'intérêt général, procède à une « montée en généralité » du propos, qui a pour effet/objectif de faire disparaître ses intérêts propres, voire son individualité. Et il le fait, non pas pour se disculper de l'acte de dénonciation, mais parce que le système dans lequel l'acte est énoncé fonctionne sur cette même règle de l'intérêt général : plus la justification recourt à l'argument de généralité (« cet état de fait n'est pas dommageable qu'à moi, mais il fait peser un danger sur l'ensemble de la société »), plus elle sera jugée recevable par les personnes chargées d'en estimer la « grandeur » (la recevabilité/la justesse). *Le travail de justification, parce qu'il passe par une montée en généralité, implique et repose sur une désingularisation de son auteur ; ou tout du moins, la réduction de sa singularité à quelques éléments (statuts, titres, profession) - éléments qui l'autorisent à parler au nom d'autres êtres.* Dans le cas de l'activité scientifique, cette nécessité de désintéressement des auteurs/chercheurs est également présente, puisque selon Merton¹⁸⁴, elle fait partie intégrante de l'idéologie

¹⁸⁴ Merton, R. K. (1973). Op. Cit.

normative des sciences : les connaissances scientifiques sont des « biens collectifs », et ne doivent pas être appropriées par les chercheurs/auteurs. Pour qu'elles puissent être définies comme « scientifiques », les connaissances doivent avoir un caractère « universel » ; c'est-à-dire pouvoir être observées/décrites/produites par « n'importe qui », quelles que soient ses appartenances de classe, de genre, de nationalité etc. Ses intérêts propres ou ceux de sa communauté « extra scientifique » ne doivent pas le mener à défendre telle ou telle théorie, telle ou telle interprétation des faits etc. Là encore, dans l'idéologie scientifique comme dans celle de l'action justifiée, « désintéressement » et « désingularisation » sont pratiquement synonymes. Pour quiconque prend au sérieux cette idéologie, la publication scientifique ne pourra en aucun cas être le lieu où se donnent à voir les caractéristiques sociales, genrées, ses préférences, les opinions, les inclinations de l'auteur/chercheur. Il doit se présenter comme un « quiconque », mais un « quiconque scientifique », et donc autorisé à parler à la place des « phénomènes » qu'il a observés. Le caractère universel des connaissances que le scientifique produit repose sur le caractère universel des éléments sociaux qui le définissent : un universel produit de l'universel. Et donc de l'impersonnel. Ainsi, dans l'idéologie scientifique de type objectiviste, la désingularisation est à l'œuvre des deux côtés, celui de l'objet et celui de l'auteur/chercheur : on perçoit ici la manière dont les conceptions du « faire science » sont pourvoyeuses d'identités, mais qu'elles réduisent ces identités à quelques caractères, plutôt dépersonnalisant. « *Un bon expérimentateur est un quiconque impersonnel capable de faire exister un quiconque impersonnel.*¹⁸⁵ » nous dit Vinciane Despret à propos des travaux du psychologue comportementaliste Rosenthal, porteur d'une vision objectiviste du travail scientifique, largement diffusée par les tenants de la modernité scientifique, au point de devenir une sorte de « sens commun de la science¹⁸⁶. »

Si nous insistons ici sur cette réduction de l'identité de l'auteur d'un article à sa caractéristique de « chercheur », donc de « quiconque », c'est parce que nous souhaitons attirer l'attention sur *la perte d'informations* que cette réduction suppose : on part du principe que ce qu'est le chercheur *en dehors* de son rôle de scientifique n'influe pas sur les phénomènes qu'il observe. C'est une règle héritée précisément du modèle objectiviste, et de la pratique de laboratoire qui rend possible son application. Mais il s'agit clairement d'une prescription destinée à favoriser la re-production d'un phénomène sous des conditions contrôlées : il s'agit de reproduire des phénomènes « naturels », dont les mécanismes existent

¹⁸⁵ Despret, V. (2009). Op. Cit. P 390.

¹⁸⁶ Nous empruntons l'expression « sens commun de la science » à : Rollin, B. E. (2000). "Scientific ideology, anthropomorphism, anecdote, and ethics." *New Ideas in Psychology*(18): 109-118.

en tant que tels en dehors du laboratoire, mais que ce dernier permet de contrôler. Ce modèle implique que ce qui se passe en dehors du laboratoire et de ses conditions expérimentales n'est pas le fruit d'une contingence, mais de mécanismes précis. Ou plutôt : le rôle du laboratoire est de statuer sur la qualité contingente ou universelle (« naturelle », si l'on adopte une posture objectiviste) d'un phénomène. Mais en définitive on considère toujours que la contingence n'a pas sa place dans le laboratoire, qu'elle doit rester à la porte de ce dernier. Si l'on applique ce modèle à l'I.A.T. (ce qui sera le cas), on s'aperçoit que les premiers bénéfiques constatés devraient être assimilés à des phénomènes qui auraient existé pratiquement sans l'intervention du thérapeute. Or nous venons de voir que cette intervention n'est pas nulle : ne serait-ce que le fait d'être « ouvert à ce que le patient exprime », de décider de lancer une expérimentation, de suivre cette piste originale, de trouver une littérature adéquate pour justifier de cet engagement dans l'expérimentation, et de publier un article pour en rendre compte : voilà quand même une liste importante d'interventions réalisées par le thérapeute. Deux objections sont à faire au raisonnement : la première consiste à signaler que le thérapeute « est pour rien » dans la rencontre entre l'animal et le patient. Nous avons signalé plus haut qu'on ne pouvait pas dire que ces animaux étaient là complètement par hasard ; surtout dans le cas de Levinson et des époux Corson – moins pour Lee. Ces animaux faisaient partie d'un monde qui dépassait le cadre strict du soin aux humains, mais ils avaient déjà une place importante dans le monde des thérapeutes. A des degrés divers, les thérapeutes ne sont pas pour rien dans cette rencontre entre animal et patient. D'autre part, on peut considérer que l'ouverture d'esprit dont ont témoigné ces thérapeutes ne relève pas non plus du « rien faire. » La seconde objection consistera à dire que, finalement, ces thérapeutes ne sont intervenus qu'en tant que professionnels (de la science/du soin) : leur intervention témoigne de leur *attitude professionnelle*. Ils ne pouvaient pas passer à côté de quelque chose d'aussi « gros » que ces changements chez leurs patients, sans quoi ils seraient passés pour de mauvais professionnels. Cette objection est pertinente, mais on peut se demander ce qui a fait que d'autres professionnels n'ont pas parlé plus tôt des vertus du contact animalier, alors qu'effectivement l'animal occupe une place importante dans les systèmes culturels du monde entier, dans les pratiques de consommation, dans la pharmacopée etc. L'animal est partout dans la société, dans les têtes, les estomacs et sur les trottoirs, et on peut faire le pari que d'autres professionnels du soin ont eu à traiter du rapport à l'animal avec leurs patients¹⁸⁷. En fait, l'enquête de Levinson auprès de ses confrères le

¹⁸⁷ Ne serait-ce que parce que la psychanalyse s'intéresse aux fonctions symboliques des animaux dans les

montre bien : il n'est pas seul à avoir constaté les bienfaits du contact animalier, et pourtant rien ou presque n'a été publié avant son travail. Autrement dit, « être professionnel » à l'époque où Levinson publie ses premières études revient plutôt à taire tout ce qui a trait au rapport à l'animal pour les patients. De fait, on ne peut pas entièrement réduire la part active des thérapeutes dans la production des bénéfices à leur *attitude professionnelle* ; pour reprendre le modèle du laboratoire, les thérapeutes n'ont pas été de simples laborantins, enregistrant ce qu'ils avaient sous leurs yeux et manipulant certains éléments pour obtenir le résultat souhaité. Quelque chose de plus, qui relève d'un *engagement personnel* (pour une autre définition du professionnalisme dans leur pratique, ou pour une valorisation de la compagnie des animaux) est bien présent dans les premières expériences d'I.A.T. Il y a donc de l'inclination personnelle chez les thérapeutes. Mais également du côté des patients : c'est leur comportement face à l'animal qui a amené le thérapeute à attribuer une vertu potentielle au contact animalier. Qu'ils soient allés vers l'animal, ou que l'animal soit venu à eux, les thérapeutes n'ont pas proscrit ce mouvement. Au final, on peut dire qu'il y avait chez les thérapeutes une inclination à ne pas passer à côté de ce qui est important pour leurs patients ; *une inclination à prendre en compte l'inclination de leurs patients*. Et on voit très bien que cette inclination à ne pas voir leur patient comme un « quiconque impersonnel », implique qu'eux-mêmes ne soient pas des « quiconque impersonnels », puisque cette posture d'attention particulière les fait sortir d'une attitude correspondant aux codes sociaux de la profession en vigueur (ne pas publiciser le fait que l'on utilise l'animal dans ses consultations). On voit bien en quoi cet engagement, aussi minime qu'il soit, entre en contradiction avec le modèle de l'expérimentation en laboratoire, tel qu'il est représenté par le « sens commun de la science » dont nous parlions plus haut : l'engagement du chercheur sur le phénomène est limité à son attitude professionnelle qui consiste à en contrôler les conditions d'apparition. Tout ce qui sort de ce cadre dans l'action du chercheur est conçu comme source de pollution « sociale », produisant des artefacts (des contingences). De fait, cet engagement à ne pas faire exister des « quiconque impersonnels » ne peut être appréhendé que comme une pollution de ce type dans le modèle du laboratoire. Ainsi, on comprend que l'engagement initial des thérapeutes soit minoré dans les articles fondateurs de l'I.A.T., jusqu'à disparaître complètement par la suite : la « scientification » des recherches sur l'I.A.T. s'est faite selon le « sens commun de la science », c'est-à-dire la prévalence du modèle du

fantasmagories des patients (cf : l'homme aux loups rapporté par Freud).

laboratoire et de l'expérimentation décontextualisée. En tout cas, c'est de cette façon qu'elle sera retranscrite dans la littérature.

La « mise en programme » catalyse la rationalisation de l'I.A.T.

Mais le processus de « mise en article » n'est pas uniquement en cause dans la minoration de la contingence et de l'inclination personnelle des textes. En effet, si nous avons dit que ce processus consistait à effacer le plus possible le caractère local des conditions de production des savoirs, on repère malgré tout dans les trois textes fondateurs, que les contextes à partir desquels sont documentés les bénéfices du contact animalier sont assez différents. Si jusque-là, nous nous étions attaché à décrire les points communs des trois expériences fondatrices, il est temps d'évoquer leurs différences.

Passant de l'expérience de Levinson à celle des Corson, et plus encore à celle de Lee, on ne peut que noter un changement d'échelle : du cabinet d'un psychothérapeute, l'utilisation thérapeutique de l'animal se voit transposée entre les murs d'une institution de soins. De l'expérience ne concernant qu'un seul patient, on commence à parler de « programmes institués » engageant une population de plusieurs dizaines de personnes. Avec ce changement d'échelle, des conceptions et des pratiques du soin très différentes se succèdent. Là où Levinson évoquait l'animal comme une méthode psychothérapeutique non systématisable, devant s'adapter aux besoins, aux envies des patients, les expériences en institutions passent nécessairement par une « mise en programme », c'est-à-dire par une expérimentation planifiée, aux objectifs clairement annoncés avant son commencement et aux résultats évalués à son terme ; avec une publication à la clé. Cette mise en programme est liée au fait que les thérapeutes en institutions ont plus de comptes à rendre que les praticiens libéraux : comptes financiers, comptes « thérapeutiques » et comptes scientifiques (les trois étant souvent liés). Et ce, avant, pendant et après le programme. Pour que l'institution accepte d'initier et de pérenniser un programme de thérapie « alternative » (ou tout simplement d'innovation thérapeutique), il faut que les personnes qui l'initient sachent raisonner en termes de « coûts et de bénéfices. » En termes thérapeutiques, le coût correspond aux risques encourus par le patient lorsqu'il s'engage dans le programme, et le bénéfice correspond à un mieux être pour le patient¹⁸⁸. De la même manière, en termes financiers, il ne faut pas que l'investissement que représente le programme pour l'institution excède les bénéfices. On

¹⁸⁸ On s'en doute, il faut que ce ratio bénéfices/risques penche du côté des bénéfices pour être convaincant.

remarque ici que dans la logique financière et dans la logique thérapeutique, les « bénéfiques » sont du même ordre : il s'agit du mieux être des patients. En revanche, la différence se situe dans la possibilité ou non de généraliser les bénéfiques ; tout du moins de faire qu'ils profitent au plus grand nombre de patients possible. Pour coller avec la logique financière, il faut que le « bénéfice thérapeutique » soit conjugué au pluriel. Et c'est ici qu'intervient une certaine logique scientifique, à tendance objectiviste et quantitativiste : associant une démarche expérimentale à un outillage statistique, on ambitionne à la fois de faire un tri dans la qualité des bénéfiques (échelles d'évaluation), d'attester de leur caractère reproductible (pratiques d'échantillonnage représentatif) et d'anticiper l'extension de leur champ d'application (modélisation probabiliste). Alain Desrosières a bien montré comment la statistique était tout à la fois un « outil de gouvernement » et un « outil de preuve » : le terme « statistique » renvoie étymologiquement à la « science de l'Etat.¹⁸⁹ » Ainsi, la quantification objectivante, parce qu'elle est présente à la fois dans la logique administrativo-gestionnaire de l'institution et dans certains modèles épistémologiques (hérités des sciences de la nature), se retrouve au centre de la « mise en programme. » « Mise en programme » et « mise en article » sont ainsi étroitement liées dans la mesure où l'évaluation des résultats procède des mêmes ressorts épistémologiques. De la même manière, la possibilité de publier les résultats du programme conditionne la mise en place d'un programme : le programme tel qu'il est présenté par ses initiateurs à l'institution amorce déjà le travail de justification qui sera à l'œuvre lors de la rédaction de l'article rendant compte des résultats à la communauté scientifique.

Encadré 11: Une affaire d'institutions

Les espaces dans lesquels se déroulent les I.A.T. se divisent en plusieurs catégories : les espaces de soins et d'hébergement, les espaces éducatifs ou rééducatifs, le plein-air (fermes pédagogiques), le domicile. Les espaces de soins et les espaces éducatifs et, même plus qu'eux, les espaces rééducatifs dominent très nettement l'ensemble des publications : 65 références pour l'hôpital, 62 pour les institutions de personnes âgées, 48 pour les autres établissements de soins et une quarantaine pour les espaces rééducatifs. Les travaux qui sont relatés dans ce cadre concernent les effets plutôt d'ordre psychologique ou psychopathologique et, à un autre niveau, psychosocial.

Ainsi, le changement d'échelle implique un élargissement de la communauté auprès

desquels le thérapeute doit rendre compte de son activité. D'abord la communauté de pairs se trouve étendue puisqu'elle recouvre à la fois les collègues praticiens de l'institution, mais également tous les scientifiques de la discipline, praticiens et chercheurs. Ensuite, là où le praticien libéral n'avait de compte à rendre qu'à ses patients ou presque, l'institution implique une hiérarchie accrue et la présence de gestionnaires, ce qui induit que l'appréciation de la

¹⁸⁹ Desrosières, A. (2008). Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I. Paris, Presses de l'Ecole des Mines.

qualité des soins n'est plus uniquement le fait de celui qui les reçoit. De fait, on voit que ce n'est pas seulement l'échelle qui change mais également tout l'univers social : avec l'institution hospitalière, c'est à toute l'histoire de la rationalisation des pratiques médicales à l'œuvre depuis le début du XXe siècle que le soin par le contact animalier - et ceux qui décident de l'initier – se confronte¹⁹⁰. La redéfinition, depuis la seconde moitié du XXe siècle, des fonctions de l'hôpital ne le cantonne plus aux seuls soins, mais lui assigne une double mission de formation et de recherche : *l'hôpital devient un lieu concurrent du laboratoire de recherche*, dans lequel la médecine clinique tente de s'aligner sur les pratiques expérimentales hors institution¹⁹¹. Il y a donc des enjeux tout autant thérapeutiques qu'épistémiques et économiques à « monter un programme » dans une institution de soin ; et qui plus est, un programme de thérapie « alternative. » Le programme n'est pas seulement un « programme de soin », mais également un « programme de recherche. » Aussi, le soin par le contact animalier est-il doublement soumis à l'exigence de « rendre des comptes » sur ces modes précis : lorsqu'il passe la porte des institutions, il met un pied dans la logique du laboratoire et ses standards de production scientifique¹⁹². Dès lors, le contexte de mise en place d'un « programme » d'innovation thérapeutique devient celui d'une défense, d'une promotion active, au sein de laquelle la notion de « généralisation des résultats » est centrale et prend pratiquement la priorité sur toutes les autres : *la fonction de justification identifiée précédemment à propos de l'article scientifique, se retrouve accentuée par sa « mise en programme »*. On comprend ainsi que la question de l'expression d'une volonté de la part des patients vis-à-vis de la présence animale passe sur un mode mineur : il s'agit avant tout pour les promoteurs du programme de le traduire en termes « entendables » à la fois pour l'institution, et pour la communauté de pairs qui sera chargée de valider ou non ses résultats sur une base de plus en plus rationaliste. Le programme est un discours produit par des professionnels à destination d'autres professionnels qu'il s'agit de convaincre. C'est une « objectivité régulatrice » que l'on souhaite produire, et dans laquelle les patients ont au final peu droit de cité, quant à la manière dont ils souhaitent être soignés¹⁹³. En cela, la « mise en

¹⁹⁰ Voir : Gaudillière, J.-P. (2006). *La médecine et les sciences*. Paris, La Découverte.

Collin, J. (2006). Une épistémologie médicale en changement. Raisonnements thérapeutiques entre science et croyances. *Le médicament au cœur de la socialité contemporaine. Regards croisés sur un objet complexe*. J. Collin, M. Otero & L. Monnais. Québec, Presses de l'Université du Québec: 129-151.

¹⁹¹ Voir : Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*. Paris, Armand-Colin.

¹⁹² Les objectifs de l'institution sont toujours de « prendre soin » et non de se transformer en laboratoire. Mais en comparaison avec le cabinet privé du praticien, l'institution s'oriente plus vers la logique du laboratoire.

¹⁹³ Sur la notion d'objectivité régulatrice, voir : Cambrosio, A., P. Keating, et al. (2006). "Regulatory objectivity and the generation and management of evidence in medicine." *Social Science & Medicine* **63**(189-199).

programme » du soin par le contact animalier rejoint sa « mise en article » : la publication des expériences d'I.A.T. dans des revues scientifiques n'a pas vocation à porter la parole des patients, mais celle des praticiens/chercheurs qui attestent de l'efficacité de leur pratiques auprès d'autres praticiens/chercheurs. Seule l'attitude professionnelle des chercheurs/praticiens doit transparaître dans les articles si l'on veut qu'ils conservent leur fonction d'outil de coordination entre professionnels. Ainsi, l'inclination des patients à être « soignés par le contact animalier » passe également au second plan lors de la mise en programme.

En somme, on remarque que le changement de contexte de production des savoirs sur l'I.A.T. accentue le mouvement amorcé par le « geste » de la mise en article : (1) l'institution amplifie la nécessité de justification des pratiques, puisqu'elle est soumise à une logique gestionnaire. (2) en plus d'être le lieu où l'on soigne, l'institution devient lieu de production de savoir, et étend la communauté des pairs (les collègues in situ + la communauté des scientifiques hors institution) (3) l'institution accélère la prévalence du modèle du laboratoire, qu'elle tend à incarner elle-même. De fait, la « mise en programme » du soin par le contact animalier, signe le passage à un régime de production de savoir axé sur la quantification et sur la mesure, qui se veut plus neutre, plus anonyme, à la fois du côté des patients, des animaux et des thérapeutes : du fait de cette orientation, la contingence et l'inclination vont être dilués dans le contexte institutionnel. Etant donné que l'immense majorité des expériences d'I.A.T. que nous avons pu référencer a pris place dans des contextes institutionnels (hôpitaux, hôpitaux psychiatriques, centres d'accueil, maisons de retraite, centres de détentions etc...voir Encadré 11), on comprend aisément que les thèmes de la « montée en généralité », de la « reproductibilité des résultats positifs », vont se trouver au centre de la recherche qui fera suite aux travaux pionniers des années 1960 et 1970.

C'est précisément ce dont va traiter la prochaine section.

II.B : Une (re)mise en question au nom de la Science : la construction de l'animal comme variable détachée.

Pour comprendre un peu mieux les enjeux des travaux sur les I.A.T. publiés entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980, il semble important de décrire le contexte dans lequel ils vont prendre corps.

Développement et mise en réseau des H.A.I. Research

Linda Hines, dans son article *Historical Perspectives on the Human-Animal Bond*¹⁹⁴, nous fournit des informations très utiles à ce propos. Elle y décrit comment le champ des Human-Animal Bond Research (littéralement « l'étude du lien humain/animal » - Abrégé par H.A.B.) s'est construit et s'est développé dans le monde occidental (majoritairement anglophone, mais pas seulement.) Pour des soucis de clarté, nous parlerons plutôt de H.A.I., pour « Human-Animal Interactions », qui semble aujourd'hui être la terminologie adoptée largement par cette communauté. Les recherches autour des H.A.I. incluent entre autres la question de l'utilisation thérapeutique de l'animal, mais la dépassent volontiers : les I.A.T. ne sont qu'une partie des thématiques abordées par la communauté de recherche autour des interactions humains/animaux., et les praticiens/chercheurs du monde de la santé sont loin d'être les seuls à faire partie de cette communauté. La nature même du sujet implique une approche pluridisciplinaire ; c'est sans doute pour cette raison que Linda Hines parle plus facilement d'un « mouvement » des H.A.I. La volonté de documenter les aspects positifs du contact avec l'animal est ce qui fédère ce mouvement. Ce qui implique qu'il fédère autour de lui aussi bien des chercheurs, des associatifs, et des industriels. Ces acteurs se trouvent engagés, à différents degrés, dans des associations, organisations non gouvernementales, centres de recherches universitaires. Toutes ces entités, qui ont une grande influence sur les directions prises par la recherche sur les interactions humain/animal, sont nées, pour la plupart, entre le milieu des années 1970 et le début des années 1980. Linda Hines propose un rapide panorama de l'historique de leurs créations à cette époque :

« In the 1970s and early 1980s, the first organizations and centers devoted to the HAB were founded and flourished in at least five countries. For example:

1974 : *Joint Advisory Committee on Pets in Society (JACOPIS, United Kingdom)*

1976 : *Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (France),
www.afirac.org*

1977 : *Institute for Interdisciplinary Research on the Human-Pet Relationship (Austria), www.iemt.at*

1977 : *Center on Interaction of Animals and Society (University of Pennsylvania, USA),
www.vet.upenn.edu/cias*

1977 : *Delta Foundation that in 1981 became Delta Society (USA), www.deltasociety.org*

¹⁹⁴ Hines, L. M. (2003). "Historical Perspectives on the Human-Animal Bond." *American Behavioral Scientist* 47 (1): 7-15.

Partie I

1979: *Group for the Study of Human-Companion Animal Bond that in 1982 became Society for Companion Animal Studies (United Kingdom), www.scas.org.uk*

1980: *Joint Advisory Committee on Pets in Society (JACOPIS, Australia)*

1981: *AVMA Task Force on the Human-Animal Bond (USA), www.avma.org*

1981: *Animal Medical Center Institute for the Human-Companion Animal Bond (New York City-USA)*

1981: *Center to Study Human-Animal Relationships and Environments (CENSHARE, University of Minnesota-USA), www.censhare.umn.edu*

1982: *Center for Applied Ethology and Human-Animal Interactions which in 1997 became Center for the Human-Animal Bond (Purdue University-Indiana, USA), www.vet.purdue.edu*

Since those early years, many other HAB organizations have appeared university centers, committees within veterinary organizations, community organizations, and the first International Association of Human-Animal Interaction Organizations (www.iahaio.org) with member organizations now from 22 countries¹⁹⁵. »

Il est intéressant de prendre en compte cette profusion d'organisations naissantes comme un élément essentiel du contexte scientifique de l'époque. Sous l'impulsion de ces acteurs, tous mis en réseau, vont être montées les premières conférences sur les H.A.I. Ces conférences vont être l'occasion de rassembler praticiens et chercheurs autour du lien humain/animal, et plus particulièrement de son utilisation à des fins thérapeutiques. *Elles sont donc inscrites dans un mouvement de professionnalisation des I.A.T. ; à la fois pour les praticiens qui sont en demande de partage d'expériences, d'organisation intra-professionnelle et de « standards » à faire valoir à leurs clients/patients ; et aussi pour les chercheurs qui voient se constituer une spécialité nouvelle dans l'étude des liens entre contact animalier et santé humaine.* Ainsi, les expériences thérapeutiques incluant l'animal se retrouvent compilées, et discutées dans ces conférences, et dans les actes publiés par la suite. Parmi ceux-ci, trois sont à retenir comme centraux : *Interrelations Between People and Pets*¹⁹⁶ de Fogel (1981), *New Perspectives on Our Lives With Companion Animals*¹⁹⁷ de Katcher & Beck (1983) et *The Pet*

¹⁹⁵ Hines (2003). Op. Cit. p 8.

¹⁹⁶ Fogel, B. (1981). *Interactions between people and pets*. Springfield, IL, Charles C. Thomas.

¹⁹⁷ Katcher, A. H. & A. M. Beck (1983). *New perspectives on our lives with companion animals*. Philadelphia.

Connection : *Its Influence on Our Health and Quality of Life*¹⁹⁸ de Anderson, Hart & Hart (1984).

Encadré 12: Les populations mises en jeu

La question des populations mises en jeu dans l'I.A.T. peut être envisagée du point de vue des « classes d'âge » : l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le senior, c'est-à-dire la personne âgée de plus de 60 ans. Si d'autres caractéristiques existent (être une femme ou un étudiant, par exemple) elles sont plus anecdotiques (en nombre de références).

Du côté de l'âge il existe une forte bipolarité entre deux classes extrêmes :

-les enfants et les adolescents (212 références).

-les personnes âgées (145 références).

Si la question de l'I.A.T. concerne plus particulièrement des bénéficiaires opposés en âges, c'est que d'autres caractéristiques les rapprochent par ailleurs. Les enfants et les seniors dont il est question ici, évoluent le plus souvent et presque unanimement dans des institutions : hôpitaux, maisons de retraite, institutions psychiatriques, et plus rarement écoles. Le lien fort entre contexte institutionnel et I.A.T. explique sans doute la surreprésentation de ces classes d'âge.

Se rencontrent au sein de ces ouvrages, des études, expériences, théories qui jusque-là étaient quelque peu isolées. Notamment, on note l'arrivée de nouveaux auteurs qui profitent de ces moments de totalisation du savoir pour se démarquer des travaux fondateurs sur l'I.A.T., de présenter leurs propres études et de faire valoir leurs approches ; approches se situant à la fois dans la continuité et dans la rupture de ce qui avait été jusque-là produit. « Continuité » dans la mesure où ils souhaitent poursuivre et développer la « montée en généralité » qui avaient été amorcée par le passage de la consultation individuelle à la « mise en

programme. » Ils proposent ainsi de s'attaquer au problème de la généralisation des résultats. Cette généralisation reste pour ces nouveaux auteurs l'objectif ultime car elle est perçue comme la clé de la professionnalisation des praticiens et des chercheurs. Et pour l'atteindre, ils n'hésitent pas à se placer dans une position de « rupture » vis-à-vis des expériences pionnières : rupture avec les méthodes utilisées jusque-là et imposition des leurs comme unique étalon de mesure des effets de la présence et du contact animalier sur la santé humaine. Nous allons nous intéresser à certains de ces auteurs, à travers une sélection d'articles publiés entre 1980 et 1986. Les travaux de Aaron Katcher (psychiatre), Alan Beck (éthologue/écologue) et Erika Friedmann (biologiste) retiendront particulièrement notre attention, en tant qu'ils initient une nouvelle approche de l'étude de l'I.A.T. qui connaîtra de nombreuses suites.

¹⁹⁸ Anderson, R. K., B. L. Hart & L. A. Hart (1984). The Pet Connection: Its Influence on our Health and Quality of Life. Minneapolis, MN.

Du psycho au physio : l'introduction de la potentialité thérapeutique

En 1980 est publié *Animal Companions and one-year survival of patients after discharge from a coronary care unit*¹⁹⁹ par Friedmann, Katcher, Lynch et Thomas. Partant du constat que la densité des relations sociales et de la présence d'un entourage proche avait une influence sur la santé cardiovasculaire (théorie du « support social » - fortement portée par James Lynch, l'un des auteurs de l'étude), les auteurs se proposent d'étudier le lien entre taux de survie chez des personnes ayant eu une maladie cardio-vasculaire et la possession d'animaux de compagnie. Une enquête par questionnaire est donc lancée auprès d'un échantillon de personnes ayant été patientes d'un service de médecine cardiaque : les participants ont passé un examen médical et des questionnaires destinés à déterminer leur condition physique et leur environnement social (et en particulier, s'ils possédaient des animaux de compagnie). La population étudiée se compose de 96 personnes (29 femmes et 67 hommes), souffrant soit d'infection du myocarde (« Myocardial Infection ») soit d'angine de poitrine (« Angina Pectoris »). Un an après ces tests, les participants ont été contactés : 14 d'entre eux étaient décédés²⁰⁰. Parmi ceux-ci, 11 ne possédaient pas d'animal. Chez les personnes toujours en vie, 50 possédaient un animal de compagnie ; contre 28 qui n'en avaient pas. L'analyse statistique multi variée montrera un lien significatif entre la possession d'un animal de compagnie et le taux de survie. De plus, d'après les auteurs, ce n'est pas uniquement la possession d'un animal en tant que substitut à la compagnie humaine qui rend ce lien significatif : les personnes chez qui ce lien a été remarqué ne sont pas forcément des personnes isolées socialement. Ce lien reste, pour les auteurs, encore inexpliqué : il y a méconnaissance des mécanismes qui régissent les relations entre les humains et leurs animaux de compagnie.

Quelques pistes sont tout de même ébauchées : le mode de vie « réglé » qu'implique le fait de partager sa vie avec un animal par exemple ; ou encore le caractère non ambigu des sentiments exprimés par l'animal comme une source de confort émotionnel pour l'humain ;

¹⁹⁹ Friedmann, E., A. H. Katcher, J. J. Lynch & S. A. Thomas (1980). "Animal Companions and one-year survival of patients after discharge from a coronary care unit." *Public Health Reports* **95**(4): 307-312.

²⁰⁰ Ces décès ont été étudiés à travers différents rapports médicaux.

on pointe également les possibles effets physiologiques du contact avec l'animal²⁰¹ ; de la même façon, l'animal peut être source de relaxation²⁰².

C'est précisément certaines de ces pistes qui seront explorées dans une seconde étude menée par quasiment la même équipe de recherche. Dans un article de 1983, Friedmann et al. s'intéressent au lien entre le contact avec un animal de compagnie et pression sanguine²⁰³. L'équipe a mesuré la pression sanguine et le rythme cardiaque de 38 enfants dans diverses situations : repos, discussions, lecture ; avec et sans la présence d'un chien inconnu des enfants. Les données physiologiques enregistrées et analysées statistiquement montrent des réductions significatives de la pression sanguine dans les conditions « lecture » et « repos » lorsque l'animal est présent. Les auteurs notent que cette présence a un effet réducteur plus important quand le chien est présent au début de l'expérience que lorsqu'il est introduit au milieu de celle-ci. De ces données, ils concluent que la présence de l'animal « pourrait » constituer un bon outil dans le cadre de la psychothérapie à destination des enfants. Faisant ainsi écho à ce que Levinson avait écrit 20 ans plus tôt.

Que retenir de ces deux études ? D'une part, on remarque que celle de 1980 prend la forme d'une étude épidémiologique, ce qui est une première dans l'histoire de la recherche sur l'I.A.T. Cette forme d'enquête tranche en effet à la fois avec le cadre clinique dans lequel prenaient place les premières études : on sort tout à la fois du cabinet de Levinson et des murs des institutions hospitalières des Corson et de Lee, pour suivre des patients en dehors de leur prise en charge institutionnelle. Elargissement du cadre physique, donc, et réagencement de l'échelle temporelle : on consigne différents paramètres, physiologiques et psychosociaux, à plusieurs mois d'intervalle, sans suivi quotidien, ni contrôle des éléments de la prise en charge pouvant influencer les résultats. D'autre part, on note qu'ici le contact animalier n'est pas observé directement par les chercheurs : on suppose que les patients ont un contact avec un animal uniquement à travers leur appartenance à la catégorie « possesseur d'animaux de compagnie. » La possibilité d'une application thérapeutique du contact animalier ne vient qu'après un traitement statistique qui atteste du lien entre la catégorie « possesseur d'animal » et la catégorie « décédé/vivant. » C'est-à-dire qu'à la différence des trois études citées plus haut, les chercheurs/thérapeutes n'ont pas assisté à la naissance de ce « quelque chose » inhabituel chez les patients. D'ailleurs, et c'est là une différence notable avec les études

²⁰¹ L'effet de la caresse notamment – effet qui, à l'époque, n'avait pas encore été étudié.

²⁰² En tant que focalisateur de l'observation ou en ce que sa compagnie n'implique pas nécessairement l'usage de la parole.

²⁰³ Friedmann, E., A. H. Katcher, S. A. Thomas, J. J. Lynch & P. R. Messent (1983). "Social interaction and blood pressure: Influence of animal companions." *Journal of Nervous and Mental Disease* **171**(8): 461-465.

précédentes, on ne connaît pas l'origine de cette enquête : le texte ne dit rien de la naissance, dans la tête des scientifiques, de l'idée de cette recherche, pourtant peu orthodoxe. Là où les études de Levinson, Corson & Corson et Lee donnaient quelques indices sur les rapports que leurs auteurs entretenaient avec les animaux, la formalisation de l'article de Friedmann, Katcher et al. est encore plus avare à ce propos : on ne sait rien de ces rapports. En fait, on remarque que le changement de style qu'impose l'étude passe par une anonymisation généralisée, qui contraste avec les premières études. Les auteurs sont présentés uniquement à travers leur cursus professionnels, leurs publications antérieures. Les patients quant à eux ne sont plus des « cas », ni même des « séries de cas », mais des « échantillons », appréhendés à travers des catégories étiologiques et des données psychosociales préétablies. Dépersonnalisation des auteurs, des patients, mais également dépersonnalisation des animaux engagés : c'est la catégorie vaste des « animaux de compagnie » qui est mobilisée ici et remplace Jingles, les bergers allemands et l'oiseau blessé. D'autre part, l'histoire de la triple rencontre entre le thérapeute, le patient et l'animal ne transparaît pas dans l'article : la temporalité dont il est question dans cette étude ne relève plus de la trajectoire. Desrosières explique très bien que l'une des caractéristiques des formalisations statistiques est de « *remplacer des acteurs historiquement et socialement situés par des items de variables décontextualisées, dont la signification est supposée la même pour tous les individus concernés.*²⁰⁴ »

Ce style de raisonnement est dans la continuité d'une logique qui avait été amorcée dans les études précédentes, à travers la « mise en article » et la « mise en programme » : il s'agit toujours d'effacer la contingence et l'inclination des êtres à entrer en contact les uns avec les autres, leur envie, leur volonté. L'étude de 1980 franchit donc un palier supplémentaire dans ce mouvement. D'une part parce qu'elle s'intéresse aux bénéfices physiologiques. Là encore, c'est une première puisque les études précédentes avaient surtout documenté les bénéfices psychologiques ; et même si la littérature sur l'« équitation thérapeutique » (voir partie suivante) avait abordé les effets du contact animalier sur le corps, elle s'était cantonnée à documenter les bienfaits « mécaniques » (en termes de posture corporelle, de tonicité musculaire) et non physiologiques. La monte thérapeutique a en effet d'abord été une « équitation rééducative » partant du principe que le mouvement du cheval avait un effet bénéfique sur le corps du cavalier et pouvait donc l'aider à se reconstruire. En fait, jusqu'ici les bénéfices psychologiques avaient été expliqués par des éléments psychologiques (Pet-Facilitated Psychotherapy), les bénéfices moteurs par des éléments moteurs (équitation

²⁰⁴ Desrosières, A. (2008). Op. Cit. P 66.

rééducative), l'étude de Friedmann et al. transgresse cette règle de la congruence entre registres des bénéfices et registres des explications. En effet, partant du principe que le « support social » (le fait pour les patients d'être en contact avec d'autres humains) a une influence sur les signes physiologiques de bonne santé, les auteurs n'appréhendent pas néanmoins cette dimension sociale sur le mode de la « représentation sociale », mais sur celui de la densité (nombre et fréquence) des rapports sociaux qu'entretiennent les patients avec d'autres personnes. Ils sont déjà dans une démarche statistique, et ne cherchent pas à rendre compte de la signification personnelle que peut avoir le contact avec l'animal pour le patient, mais à en objectiver les effets physiologiques. Dans cette mesure, il y a une rupture par rapport à la congruence des registres décrite plus haut : on cherche à expliquer le « physiologique » à partir du « social » (tout du moins d'une version comptable du social). Cette déviation est rendue possible par la disjonction entre « signification » et « social », inscrite dans l'utilisation de l'outillage statistique. Cet outillage, à travers tout un jeu d'équivalences et de conventions, rend commensurables des dimensions qui ne l'étaient pas préalablement : la rencontre entre des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques étiologiques. C'est clairement l'un des avantages de la démarche épidémiologique : pouvoir évaluer la distribution sociodémographique d'une maladie, ou d'un bénéfice par le biais d'une méthodologie statistique et donc de lier « social » et « physiologique » ; mais d'une manière qui tend à minorer la question des représentations, des significations sociales, et qui tend à mesurer les effets sans comprendre les mécanismes. De fait, l'application de cette démarche au soin par le contact animalier, inaugurée par l'étude de Friedmann et al. (1980), permet de briser les liens consubstantiels entre les registres explicatifs et les registres descriptifs, en élargissant le champ des « causes » et celui des « conséquences ». En revanche, cette « reconfiguration des possibles » est vite infléchie par l'orientation prise par les auteurs : à savoir la focalisation sur les bénéfices physiologiques. En effet, une piste va retenir plus fortement leur attention que celle de l'influence du « support social » sur la santé cardiovasculaire, qui à leurs yeux était déjà acquise (à travers la signifiante statistique du lien entre les deux variables) : celle de l'explication physiologique des bénéfices physiologiques. En effet, l'idée qu'il y aurait *autre chose* que les représentations des patients vis-à-vis de l'animal qui pourrait expliquer l'apparition des bénéfices physiologiques (comme des transmissions d'hormones par exemple) est séduisante pour les auteurs. Dans cette mesure, les représentations de l'animal chez les patients doivent être une variable à contrôler voire à éliminer pour pouvoir vérifier l'hypothèse de l'*autre chose*. C'est ce qui sera fait d'ailleurs dans l'étude suivante de Friedmann et al. (1983), sur les

effets du contact animalier sur la pression sanguine d'enfants. Cette étude prend la forme d'un essai clinique en bonne et due forme. Selon les auteurs, ses conclusions positives tirent leur force du fait que les enfants ne connaissent pas les animaux avec lesquels ils sont mis en contact. On a évacué sciemment les représentations antérieures que pouvaient avoir ces enfants vis-à-vis des animaux, comme un gage de non pollution de l'expérimentation, tendant à prouver que c'est bien quelque chose « dans l'animal » qui produit un effet bénéfique. Ainsi, la relation « préalablement anonyme » entre l'animal et le patient est conçue comme une condition indispensable pour « prouver » les bénéfices du contact animalier. Avec la volonté d'expliquer physiologiquement les bénéfices physiologiques, le phénomène de dépersonnalisation des animaux, des patients et des thérapeutes s'accroît encore : ce n'est plus uniquement un effet lié aux formalisations utilisées, mais un choix délibéré.

On le voit, à travers cette approche du lien humain/animal par la quantification et le traitement statistique des effets physiologiques qu'il peut avoir, on entre de plain pied dans une autre manière de poser les termes de l'usage thérapeutique de l'animal : on passe de « *le contact avec l'animal a été thérapeutique* » (affirmation des fondateurs) à « *le contact avec l'animal peut-il être thérapeutique ?* » Cette manière d'insister sur la *potentialité* de l'effet thérapeutique du contact avec l'animal revient à redéfinir ce dernier en tant que « variable. » Au temps des fondateurs, il s'agissait de documenter des pratiques dans lesquelles l'animal comme contingence était, de fait, un élément thérapeutique. Les nouvelles approches qui se donnent à voir au début des années 1980 reviennent sur ces travaux premiers et prennent de la distance à la fois par rapport à leurs résultats, mais également par rapport à la manière de les obtenir. On comprend donc qu'il y a, à cette époque, un double travail de *(re)mise en question* : 1 – *La mise en question* : l'énoncé d'une formulation prospective : « le contact animalier peut-il être thérapeutique ? » 2 – *La remise en question* : une prise de distance vis-à-vis des pratiques précédemment documentées : « le contact animalier a-t-il réellement été thérapeutique ? » De nombreuses illustrations de ce processus de *(re)mise en question* sont visibles dans les revues de littérature critiques produites au milieu des années 1980. Les écrits de Beck & Katcher sont, à cet égard, exemplaires. Le changement qui se produit avec l'arrivée de ces nouvelles approches qui, parce qu'elles s'inscrivent dans une volonté de généralisation et de reproduction des résultats, utilisent des méthodes de récolte et de traitement essentiellement statistiques, c'est que l'animal se transforme en « variable potentiellement explicative ». Variable parmi d'autres, qu'il s'agit souvent de rendre anonyme

(de nombreux protocoles de recherches insisteront sur le fait que l'animal et les patients ne doivent pas se connaître) pour mieux la mettre à l'épreuve de différentes configurations. Dans les termes de Desrosières, on passe, avec la « mise en variable », d'une logique « comptable » (à vocation descriptive) à une logique « probabiliste » (à vocation modélisatrice). Plus que simplement une phase de « quantification » (au sens de mise en nombre de ce qui s'exprimait auparavant en mots), c'est l'entrée dans un modèle de la « mesure » et de « l'évaluation » de la réalité qui est signifiée à travers l'expression d'une potentialité thérapeutique²⁰⁵. En outre, cette « mise en variable » du contact animalier n'est pas uniquement à but cognitif : elle témoigne de la volonté d'agir sur cette potentialité thérapeutique, de la réaliser et d'en contrôler les effets. La méthode statistique utilisée dans les deux études *implique* donc de vouloir accentuer la professionnalisation du soin par le contact animalier, en le transformant en traitement maîtrisé et généralisable. Desrosières explique en effet que « [...] le cœur de ces méthodes reste la question des effets de certaines variables sur d'autres. Cette interrogation ne trouve sens que dans une perspective d'action et de transformation du monde. Sur quoi faut-il agir pour atteindre tel but ? La variable résume alors un objectif (un indicateur social, un critère de convergence fixé par un traité), ou un moyen d'action de portée générale. La variable est faite pour être inscrite sur le cadran du tableau de bord de l'homme d'action.²⁰⁶ »

Ainsi, l'utilisation de cette méthodologie statistique pour documenter les effets positifs du contact animalier semble signer son accession potentielle au statut de « traitement. » C'est sous cette forme qu'il sera désormais appréhendé.

Une critique prospective

Dans *A New Look at Pet-Facilitated Therapy*²⁰⁷, Beck & Katcher, à la suite de plusieurs conférences internationales mettant en avant les bénéfices des relations humain/animal à but thérapeutique, se sont attelés à une revue de la littérature sur laquelle se sont appuyées ces conférences. Rappelons ici que Beck & Katcher ont eux même pris une part dans ces conférences, en y apportant leurs contributions en tant que chercheurs, et même en organisant l'une d'elles²⁰⁸.

²⁰⁵ Desrosières, A. (2008). Op. Cit.

²⁰⁶ Desrosières, A. (2008). Gouverner par les nombres. L'argument statistique II. Paris, Presses de l'Ecole des Mines. P 24. Souligné par nos soins.

²⁰⁷ Beck, A. M. & A. H. Katcher (1984). "A new look at pet-facilitated therapy." J Am Vet Med Assoc **184**(4): 414-21.

²⁰⁸ Conférence dont les actes sont publiés dans Katcher, A. H. & A. M. Beck (1983). New perspectives on our lives with companion animals. Philadelphia.

Ainsi, après avoir noté la maigreur de la production écrite sur le sujet, Beck & Katcher divisent celle-ci en deux catégories : une littérature descriptive et génératrice d'hypothèses et une littérature expérimentale (avec une hypothèse à tester et un modèle de recherche défini).

Ils notent que la première catégorie est la plus représentée. Beck & Katcher rappellent notamment que les travaux inspirateurs de Levinson et des Corson s'appuient sur des observations assez simples, non issues de protocoles expérimentaux. Beck & Katcher insistent sur le caractère très « peu concluant » de ces travaux et ne manquent pas de noter le peu de données sur lesquelles s'appuient les résultats, ni de lister les variables « non animales » qui auraient aussi bien pu les expliquer. Concernant les quelques études expérimentales qu'ils ont récoltées, les auteurs retiennent leurs conclusions plutôt mitigées : la variable « animal » ne produit soit aucun effet thérapeutique, soit un effet très faible. Ces effets sont en tout cas loin de l'aspect spectaculaire des bénéfices décrits dans les études de cas. Les seules études qui semblent retenir l'attention des auteurs sont celles de Hendy²⁰⁹ et de Beck, Seraydarian & Hunter²¹⁰ (sic), qui n'est pas encore parue au moment de la rédaction de l'article de Beck & Katcher²¹¹. La suite de la revue de littérature a pour objet les relations entre possession d'animaux de compagnie et santé humaine ; les auteurs justifient ce détour en expliquant que ce type d'écrits a souvent servi de justification à la mise en place de programmes de Pet-Therapy. Beck & Katcher mettent ici en avant le faible lien entre état de santé et possession d'animaux : les études présentées issues d'enquêtes par questionnaires semblent montrer que l'animal est une variable non significative pour expliquer un état de santé positif. De la même façon, les études sur le long terme semblent elles aussi devoir être discréditées : manque de comparaison avec d'autres variables et résultats statistiques mal interprétés sont pointés du doigt. Les auteurs ne retiennent que les effets du contact animalier sur la réduction de la pression sanguine ; notamment ceux documentés par Friedmann, Katcher (sic), Thomas, Lynch & Messent²¹², qui leur semblent avérés. *Bref, au moment où ils écrivent, Beck & Katcher considèrent qu'il n'y a pas de preuves valables scientifiquement que le contact avec l'animal puisse être qualifié de « thérapeutique. »* On ne peut que noter le caractère extrêmement abrupt de la première phase de cette conclusion : il s'agit de contester la *réalité*

²⁰⁹ Hendy, H. M. (1984). Effects of pets on the sociability and health activities of nursing home residents. The Pet Connection. R. K. Anderson and e. al. Minneapolis, University of Minnesota Press.

²¹⁰ Beck, A. M., L. Seraydarian & G. F. Hunter (1986). "Use of animals in the rehabilitation of psychiatric inpatients." Psychological Reports **58**(1): 63-66.

²¹¹ N.B. : la référence est effectivement (donnée vérifiée) postérieure à la date de parution de l'article de Beck & Katcher (1984) ; ce qui implique que Beck livre ici en primeur les résultats d'un travail peut être inachevé. Mais qu'il juge néanmoins comme très valable.

²¹² Friedmann, E., A. H. Katcher, S. A. Thomas, J. J. Lynch & P. R. Messent (1983). "Social interaction and blood pressure: Influence of animal companions." Journal of Nervous and Mental Disease **171**(8): 461-465.

thérapeutique des effets bénéfiques rapportés dans les articles fondateurs et de considérer, au final, que les « études de cas » ne comptent pas en tant que « preuve » recevable. Par là même, ils mettent en doute la capacité des auteurs des études à utiliser légitimement le registre du thérapeutique. C'est donc le passage entre une position « réaliste » et une position « nominaliste » qui s'amorce ici, et qui ne recouvre pas le passage du « non scientifique » au « scientifique », mais celui d'une épistémologie à une autre. Sophie Houdart donne un exemple de ces deux postures à propos du comportement homosexuel chez la mouche. Elle étudie la controverse qui naît entre le laboratoire japonais qui a observé le comportement, et en fait un « événement » (par le biais d'annonces médiatiques du type « on a découvert une mouche homosexuelle ! »), et un laboratoire français qui se montre plus réservé quant à cette conclusion. L'auteure rapporte cette controverse entre les directeurs des deux laboratoires, et l'analyse en ces termes :

« Plus que d'interroger sur la nature du phénomène scientifique, l'épisode souligne une différence épistémologique importante : le directeur japonais d'un côté, le directeur français de l'autre, accordent un crédit différent à la mesure et à sa représentativité – sa faculté à informer. Dans le laboratoire français, une chose n'existe que lorsqu'elle est mise à l'épreuve et qu'elle parvient à dire une seule et même chose tout au long de la chaîne de tests. En revanche, dans le laboratoire japonais, une chose existe quand on l'a vue une fois. S'opposent ici deux types de pouvoir : celui de la reproductibilité et celui d'une « pure émission de singularités » (Deleuze, 1988 ; 81), indépendant du cycle de la preuve. [...] Les attitudes contrastées des directeurs japonais et français, ainsi, marquent moins une opposition entre réductionnisme et antiréductionnisme qu'une opposition entre réalisme (« mais le comportement est clairement homosexuel, O.K. ? », dit le directeur japonais un rien exacerbé) et nominalisme.²¹³ »

Plus que la sanction du caractère contingent de l'observation du laboratoire japonais, c'est tout simplement *l'existence* du phénomène qui est remise en cause par le directeur du laboratoire français. En effet, dans la posture nominaliste, l'existence d'un phénomène est conditionnée à sa reproductibilité, alors que dans la posture réaliste, c'est l'observation singulière qui garantit son existence. Le passage d'une posture à l'autre se caractérise ainsi par la formulation, par le tenant du nominalisme, d'un soupçon vis-à-vis de l'observation singulière que le « réaliste » tient pour preuve de l'existence du phénomène. Puis, sont généralement énoncées les conditions dans lesquelles l'observation devra être répétée pour que le phénomène soit considéré comme « existant » selon les cadres du nominalisme. La notion de mise à l'épreuve, d'ailleurs soulignée par S. Houdart, paraît ici particulièrement importante : dans la perspective nominaliste, c'est la mise à l'épreuve qui permet de dire s'il y

²¹³ Houdart, S. (2002). Op. Cit. P 106.

a, ou pas, reproductibilité et donc existence d'un phénomène. La *potentialité* apparaît alors à deux niveaux : peut être ne s'est-il rien passé [dans les conditions de l'observation singulière]/peut être qu'il se passera quelque chose [en utilisant les conditions propres à la reproductibilité]. On retrouve les deux mouvements de la (re)mise en question décrite plus haut : le doute rétrospectif et l'affirmation prospective.

On sent à la lecture de cet article que Beck & Katcher s'inscrivent complètement dans ce processus de (re)mise en question : ils font un « pas de côté » par rapport aux études précédentes et tentent de trier le vrai du faux dans ce que « l'animal a réellement produit. » Ils s'inscrivent ainsi dans un mouvement initié avec les études sur le lien entre contact animalier et santé cardiovasculaires, qui, avec l'application d'une méthodologie statistique probabiliste, avaient introduit l'idée de *potentialité thérapeutique*. En mettant en doute rétrospectivement la *réalité* thérapeutique des résultats des études antérieures, reposant sur d'autres protocoles, Beck & Katcher vont plus loin : en contestant la validité des preuves apportées, ils adoptent une posture nominaliste qui les amènent à affirmer l'inexistence de ces résultats d'un point de vue scientifique. L'introduction de la potentialité est donc utile à deux titres pour le travail de (re)mise en question : elle permet a posteriori et dans un seul mouvement de discréditer légitimement les recherches antérieures et d'ouvrir tout un univers de recherches à venir. L'exercice d'« état de l'art » est particulièrement propice à cette (re)mise en question.

On retrouve ici le travail classique de Michel Callon sur la manière dont trois biologistes ont tenté d'« intéresser » les marins pêcheurs de la baie de St Brieuc, les coquilles St Jacques et d'autres scientifiques²¹⁴. Callon explique comment ces chercheurs ont proposé une recherche visant à étudier les mécanismes de reproduction et de développement d'une espèce de coquilles St Jacques (*Pecten Maximus*), pour savoir si, oui ou non, elle pourrait être « cultivée » (se fixer sur des emplacements prédéfinis), alors qu'elle était jusqu'ici pêchée, et devenait de plus en plus rare. Callon repère dans les articles et les rapports de recherche rédigés par les trois chercheurs préalablement à la recherche, un phénomène de « problématisation » qui dépasse de loin le simple état des savoirs :

« La problématisation, et ceci n'est pas original, consiste donc en la formulation de problèmes. Mais la vigilance à laquelle nous obligent les trois principes [agnosticisme étendu aux sciences sociales, symétrie généralisée et libre association] que nous nous sommes imposés, nous conduit à reconnaître qu'elle ne saurait être limitée à ce seul mécanisme. En effet, dans les divers documents qu'ils écrivent à ce moment là, les trois chercheurs ne se contentent pas de poser [des questions]. Ils identifient un

²¹⁴ Callon, M. (1986). "Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St Brieuc." *L'Année Sociologique*(36): 169-208.

Partie I

ensemble d'acteurs dont ils s'attachent à démontrer qu'ils doivent, pour atteindre les objectifs ou suivre les inclinations qui sont les leurs, passer obligatoirement par le programme de recherche proposé. A ce mouvement, par lequel les trois chercheurs s'efforcent de se rendre indispensables, nous donnons le nom de problématisation.²¹⁵ »

Selon Callon, la dynamique à l'œuvre dans le travail d'états des savoirs auquel se livrent les trois chercheurs à propos de *Pecten Maximus*, vise tout autant à mettre en lumière des connaissances lacunaires qu'à identifier des acteurs à qui cette lacune pose problème (les coquilles St Jacques, les marins pêcheurs et les scientifiques). Il s'agit également de décrire ces acteurs à travers les intérêts qu'ils pourraient satisfaire si la recherche est fructueuse (échapper aux prédateurs pour *Pecten Maximus*, augmenter le chiffre d'affaires pour les pêcheurs et acquérir des connaissances nouvelles sur ce type de coquilles St Jacques pour les biologistes). Tout le travail d'état des savoirs réalisé par les trois chercheurs est donc organisé de manière à favoriser l'enrôlement des autres acteurs dans leurs propres problématiques : à travers la promotion de leur recherche, ils montrent à quel point ils sont indispensables aux autres acteurs.

Encadré 13: Une pratique sans risques ?

Argument récurrent des approches critiques, le manque de données concernant les risques de l'I.A.T. est une réalité. Pour autant, quand ces risques sont évoqués c'est plus souvent sous l'aspect de la potentialité que comme une réalité documentée empiriquement.

Parmi les revues de littérature que nous avons plus précisément étudiées, on remarque une quasi absence de données sur la question des risques encourus lors d'une I.A.T. Quelques revues de littérature font état des risques potentiels liés à cette interaction, mais aucune ne rend compte d'un travail de récolte quant à la teneur, l'ampleur et l'apparition de ces risques. Ainsi, si les risques semblent bien identifiés (zoonoses principalement, et questions de sécurité) ailleurs, on notera qu'ils sont tout de même plus pensés et inventoriés qu'ils ne sont réellement documentés. Il semble néanmoins exister une conviction quasiment unanimement partagée : en termes d'avantages/coûts, l'I.A.T. apporte beaucoup plus qu'elle ne fait courir de risques.

Concernant les I.A.T., on peut observer un phénomène de problématisation assez similaire à l'œuvre dans chacune des revues de littérature produite sur le sujet, mais qui prend une couleur toute particulière au moment de la (re)mise en question des premières études sur le soin par le contact animalier. A travers la réalisation d'un état des savoirs sur l'I.A.T., Beck & Katcher proposent que leur manière de problématiser ce qu'est le thérapeutique et ce qu'est la science soit l'étalon utilisé pour évaluer les recherches passées et celles à venir. Pour appuyer leur proposition, ils posent que c'est la professionnalisation à la fois des

praticiens de l'I.A.T. et des chercheurs qui est ici en jeu : aux praticiens, ils disent « si vous voulez faire carrière et être reconnus officiellement, non pas comme des charlatans mais

²¹⁵ Callon, M. (1986). Op. Cit. PP 180-181.

comme des praticiens médicaux ou paramédicaux, à part entière, c'est notre modèle du thérapeutique qu'il faut suivre. » Et aux chercheurs, ils tiennent un discours similaire : « si vous voulez que vos recherches soient considérées comme scientifiques, il faut que vous adoptiez notre manière de problématiser la science. » A tous ils disent : « si vous voulez que l'univers dans lequel le soin par le contact animalier advienne, suivez nous ». Comme nous avons pu le lire plus haut, Beck & Katcher se réservent une place particulière au sein de cet univers qu'ils appellent de leur vœux : leurs propres recherches sont caractérisées comme les seules ou presque à présenter les conditions de « scientificité » suffisantes.

Il faut préciser ici que cette scientificité n'est rarement définie autrement qu'en termes de « contrôle », de « représentativité » et de « signification statistique. » Il y a peu de réflexivité quant au caractère historique et culturel de ces manières de « faire science. » Et il y a comme une évidence à lier « scientificité » et « statistique » ; et encore plus, à lier « statistique probabiliste » et « évaluation des résultats. » Pour autant, Alain Desrosières nous rappelle que cette manière de concevoir l'utilisation de la statistique a une histoire propre :

« Cette démarche mécaniste d'ingénierie sociale vient directement des sciences expérimentales. Il semble que cette façon d'envisager l'évaluation à travers des mises en variables et des tests statistiques a été historiquement, plus ancienne et plus familière dans les pays anglo-saxons qu'en Europe continentale, avant que cette forme d'expertise ne se répande dans le monde entier. C'est, de fait, dans ces pays que, d'une part, ces sciences expérimentales sont nées et y imprègnent la culture, et que, d'autre part, l'habitude de pratiquer de telles évaluations quantitatives et statistiques des « effets ceteris paribus d'une variable sur une autre » est la plus répandue et vue comme banale.²¹⁶ »

Beck & Katcher, en tant que scientifiques américains, souscrivent à cet « allant de soi », si bien que c'est « au nom de la Science » qu'ils parlent sans complexe, sans avoir à justifier de l'association entre « science » et « statistique ». Isabelle Stengers nous rappelle que l'argumentaire « au nom de la Science », lorsqu'il se présente de la sorte, est toujours un argument d'autorité, visant à renforcer le pouvoir de celui qui l'énonce²¹⁷. On peut se demander dans quelle mesure Beck & Katcher, en utilisant la question de la « scientificité » pour discréditer les recherches antérieures, nous font « le coup de la Science²¹⁸ » et participent de l'entretien du « sens commun de la science » tel qu'il est à l'œuvre dans le monde anglo-saxon.

²¹⁶ Desrosières, A. (2008). Op. Cit. P 66.

²¹⁷ Voir : Stengers, I. (2002). *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*. Paris, La Découverte.

²¹⁸ Pestre, D. (2001). "Etudes sociales des sciences, politique et retour sur soi. Eléments pour sortir d'un débat convenu." *Revue du MAUSS*(17): 180-196.

Beck & Katcher se placent donc en position de « référents » de l'I.A.T., au deux sens du terme : leurs travaux incarnent la « référence » sur laquelle les études suivantes devront prendre exemple, ce qui les met eux-mêmes de fait dans une position de personnages incontournables au sein de l'univers des I.A.T. Pour reprendre les termes de Callon, *ils se rendent indispensables*. Il s'agit pour eux de constituer une figure de l'expert de l'I.A.T., avec des méthodes, des objets et des questions standardisées. Et surtout, produisant une science détachée des pratiques de terrain. « Détachée » au moins à deux niveaux : il s'agit d'une part de produire une science qui n'est plus influencée par un quelconque enthousiasme vis-à-vis des résultats visibles de l'utilisation thérapeutique de l'animal ; et encore moins par un enthousiasme pour les animaux en général. D'autre part, il est question de produire une science qui, elle, doit avoir une influence directe sur les pratiques de terrain, pour les informer (au deux sens du terme). Là encore, la référence à Callon vient à l'esprit : à travers le dispositif d'intéressement créé par les trois chercheurs, il s'agit bel et bien de domestiquer à la fois les marins pêcheurs et les coquilles St Jacques de la baie de St Brieuc par le savoir scientifique. Ce qu'explique Callon c'est que les chercheurs définissent une question dont la réponse est censée intéresser tous les acteurs, humains et non humains : *Pecten maximus* se fixe-t-elle aux poteaux que l'on a disposés à cet effet ? Si oui, les St Jacques se mettent à l'abri des prédateurs, les marins pêcheurs peuvent augmenter leur production et les chercheurs découvrent une nouvelle propriété de *Pecten maximus*. Ainsi la question des chercheurs devient un Point de Passage Obligé (PPO) pour les différents acteurs, qui du coup, se plient aux exigences que la réponse à cette question implique. Et au final, c'est tout un univers socio-économique qui est mis en bon ordre de marche pour répondre à la question des chercheurs, suivant leurs propres protocoles de réponse. La question des scientifiques donne ainsi une forme au terrain dans lequel elle cherche à se matérialiser.

Beck & Katcher ne font pas autre chose, lorsqu'ils placent leurs questions et leurs méthodologies comme les seules pouvant servir les intérêts des acteurs du soin par le contact animalier : ils cherchent à domestiquer ces intérêts, qui à l'époque semblent un peu « sauvages » à leurs yeux. C'est donc à la constitution d'un champ scientifique *autonome* autour des I.A.T. qu'appellent Beck & Katcher, qui permettrait de réguler ces intérêts. Cette volonté se comprend au regard des contextes socio-économiques et sociétaux dans lequel les recherches sur les I.A.T. se développent depuis le milieu des années 1970.

Extraire la recherche des enjeux économiques et médiatiques.

Revenant sur les travaux initiateurs des années 1960-70, Beck & Katcher expliquent que l'enthousiasme qui a porté certaines personnes à faire entrer en contact des animaux et des personnes malades, est facteur de « mauvaise science. » Nous avons vu plus haut que, pour eux, on ne peut pas assimiler des « résultats positifs » à des résultats « thérapeutiques » : s'ils reconnaissent des résultats positifs issus des premières expériences, leur valeur thérapeutique reste clairement à établir. Et Beck va même un peu plus loin dans un article de 1985 (*The Therapeutic Use of Animals*²¹⁹) en soulignant que les résultats positifs n'ont pas été le produit de protocoles scientifiquement validés et que les problèmes, carences et résultats négatifs ont été quelque peu passés sous silence par l'enthousiasme des initiateurs. De la même manière que la question des risques potentiels de ce type de pratique n'a pas été prise en compte (voir Encadré 13) ; tels sont les effets, selon Beck, de l'inclination positive des premiers auteurs vis-à-vis du contact animalier. Soupçon de partialité et de « bidouillage » des données : la critique de l'enthousiasme par Beck & Katcher vise encore, dans une perspective nominaliste, à contester la réalité scientifique des effets bénéfiques documentés par les premières expériences d'I.A.T. et donc à imposer leur vision du « faire science. »

Il faut ajouter à cette charge, le rôle des médias dans l'entretien de cet enthousiasme initial. Depuis les premières recherches et les premières pratiques, le soin par le contact animalier a été fortement investi médiatiquement. Les médias, presse et audiovisuel, ont été très tôt friands de « belles histoires » impliquant des animaux et des personnes en situation de souffrance et/ou de handicap et les ont rapportées très largement. On peut même penser que le nombre d'articles de presse généraliste écrits à propos de l'I.A.T., sur le mode des « belles histoires » ou du reportage approfondi, est sans doute aussi élevé que le nombre d'articles scientifiques sur la question. L'exemple type de cet intérêt médiatique pour le soin par le contact animalier est l'histoire de Skeezer, ce chien que l'on a décidé d'installer dans un hôpital américain dès 1970, en tant que « soutien pour les malades. » Très vite, Skeezer est devenu le personnage d'un ouvrage très populaire²²⁰, et a fait l'objet plus tard d'une série télévisée. Plus globalement, Beck & Katcher expliquent que les médias sont très demandeurs de sujets concernant les « histoires d'animaux » : tel chien qui parcourt 1000 km pour retrouver son maître, tel autre qui se laisse mourir sur la tombe de son maître défunt, tel chat

²¹⁹ Beck, A. M. (1985). "The therapeutic use of animals." *Vet Clin North Am Small Anim Pract* **15**(2): 365-75.

²²⁰ Yates, E. (1973). *Skeezer : Dog With a Mission*. New York, Harvey House.

qui, dans une maison de retraite, va prévenir de la mort prochaine des résidents en s'allongeant sur eux la veille du funeste événement etc. Ces histoires « extraordinaires » constituent pourtant l'ordinaire des médias généralistes depuis de nombreuses années : elles alimentent la rubrique « curiosités » des journaux sans être au cœur de l'information « sérieuse ». Les médias plus spécialisés (émission télévisées type « 30 Millions d'Amis » en France – ou « Cheval Magazine » pour la presse écrite) ont quant à eux un intérêt plus assumé pour ces « belles histoires » et en font un élément important de leur fond de commerce. En outre, les I.A.T. ont été et sont toujours un réservoir de « belles histoires » assez conséquent pour ces médias. Et, force est de constater que ces histoires sont lues et regardées par un public important. Un engouement populaire pour les relations humain/animal, et plus particulièrement pour les I.A.T. que Beck (1985) explique à travers plusieurs éléments d'ordre sociologique. Le premier étant que la Pet-Facilitated Therapy (P.F.T.) donne un sens altruiste à la possession d'un animal, souvent perçue comme étant un comportement centré sur soi-même. Ainsi, et par extension, la P.F.T. est une concrétisation de l'idée que « les animaux sont bons/bénéfiques. » Concrétisation facilement documentable car les effets de la P.F.T. sont visibles assez rapidement et peuvent être filmés facilement. Les résultats « spectaculaires » des premières expériences de P.F.T., ou décrits comme tels, suscitent un enthousiasme conjoint de la part de leurs initiateurs et des médias ; les uns entretenant l'enthousiasme des autres. Ce qui est à noter ici, c'est la manière dont les rapports entre médias et les milieux de l'I.A.T. sont conçus, à savoir comme un système de production de savoirs parcellaires (voire erronés) : les praticiens produisent des savoirs parcellaires qui enthousiasment les médias, et eux-mêmes entretiennent l'enthousiasme des praticiens en diffusant ces savoirs d'un point de vue parcellaire. Un dispositif autoalimenté, qui catalyse l'enthousiasme sans discontinuer. Ce qui conduit journalistes et praticiens/chercheurs à « s'arranger avec la réalité des faits » et à retomber dans les travers de la partialité. Voilà typiquement l'exemple de ce dont il faut se méfier, précisent Beck & Katcher (1984 - Puis repris par Beck en 1985), dénonçant tout à la fois les premiers praticiens/chercheurs et les journalistes, coupables au final de la même faute : ne pas respecter l'ethos de neutralité et d'objectivité, commun à la profession de journaliste et à celle de scientifique. Dans ce que Cyril Lemieux appelle les « règles dérivées de la grammaire publique » des journalistes, on retrouve en effet des composantes de l'idéologie scientifique : distanciation énonciative, recoupement des données et des sources, administration de la preuve, séparation des faits et des commentaires²²¹. Ces éléments rapprochent l'ethos journalistique de celui décrit par

²²¹ Voir : Lemieux, C. (2000). Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses

Merton concernant le système normatif des sciences, et notamment la question du « scepticisme organisé », posture d'anonymat et de neutralité censée assurer l'évaluation objective des savoirs scientifiques²²².

Il est en outre intéressant de noter que les propos de Beck & Katcher s'inscrivent dans la lignée d'une critique des médias ancrée sur la « tyrannie des formats²²³. » Au centre de cette critique, dont Cyril Lemieux analyse les mécanismes, se trouve l'idée que le propos délivré par le travail journalistique est réduit et réducteur du fait de l'utilisation de certains formats, temps prédéfinis de reportage, nombre de signes d'un article, nécessité de produire un titre « accrocheur » etc. Pierre Bourdieu adresse une critique de ce type dans son ouvrage « sur la télévision », dans lequel il explique comment lui-même a été « pris au piège » lors d'une émission télévisée où lui était demandé de s'expliquer vis-à-vis de sa prise de position dans les grèves de 1995. Pour lui, le message qu'il souhaitait délivrer ne pouvait être intelligible du fait des contraintes de format impliquées par la réalisation et la diffusion de l'émission (temps de parole et d'émission restreints notamment)²²⁴. Dans le cas de l'I.A.T., cette critique du format est adressée au choix de ne montrer/décrire que des moments précis de l'interaction humain/animal, ceux-ci où quelque chose de « spectaculaire » apparaît : un sourire chez un enfant autiste, un mouvement chez un paralysé etc. Ce qui est reproché au traitement médiatique de l'I.A.T. c'est de privilégier un cadrage qui fait disparaître le thérapeute : on ne montre pas le thérapeute, ni le cadre thérapeutique, et encore moins tout le travail en amont et en aval nécessaire pour préparer cette interaction. On comprend ainsi en quoi ce traitement médiatique n'œuvre pas à la professionnalisation des praticiens de l'I.A.T. D'autre part, conséquence de cette occultation du thérapeute par le cadrage, l'impression qu'il y a quelque chose de « magique » qui est en train de se produire entre l'humain et l'animal est diffusée. L'aspect « inexplicable » des bénéfices produits par l'I.A.T. est accentué par leur médiatisation, ce qui est dommageable à quiconque voudrait se définir comme le tenant un savoir spécifique sur la question : la place des praticiens de l'I.A.T., s'appêtant à devenir « chercheurs » et à former une communauté de scientifiques autour de la question, est encore une fois dévalorisée par la mise en image ou en écrit médiatique. Et c'est à ce double titre (occultation du thérapeute + bénéfices présentés comme magiques) que la méfiance vis-à-vis des médias est entretenue régulièrement par les « voix scientifiques » de l'I.A.T. En cela, ces voix

critiques. Paris, Métailié.

²²² Voir : Merton, R. K. (1973). Op. Cit. Cité par : Vinck, D. (2007). Op. Cit.

²²³ Voir : Lemieux, C. (2000). Op. Cit.

²²⁴ Bourdieu, P. (1996). Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme. Paris, Raisons d'agir.

s'inscrivent dans une posture assez classique du monde scientifique vis-à-vis des médias : la science pourvoit des énoncés « vrais » que les médias vulgarisent...mal²²⁵. La dénaturation des propos et la simplification des énoncés sont dénoncées par les scientifiques, qui s'estiment victimes de bon droit de la tyrannie des formats journalistiques. « Victimes » certes consentantes, puisque l'idéologie scientifique considère que l'adhésion du public aux énoncés que produisent les scientifiques est indissociable de son rôle dans la société : les médias font donc office d'interface entre eux et le public, chargée de convaincre ce dernier de la validité des savoirs scientifiques²²⁶. Le rapport aux médias pour les scientifiques est conçu par ceux-ci comme radicalement asymétrique : la popularisation ou vulgarisation de leurs travaux est indispensable mais ils doivent en garder le contrôle²²⁷. En général, le problème se pose en ces termes : comment faire pour que des savoirs validés scientifiquement puissent être diffusés par les médias sans qu'il y ait trop de perte ? Dans le cas précis des appels à la scientification des I.A.T., la situation est différente puisque la médiatisation intervient concomitamment à la publication des recherches dans des revues scientifiques. Pendant les années 1970, la médiatisation des bénéfices du contact animalier était même plus importante que les recherches à son égard. On pourrait même se demander dans quelle mesure cette médiatisation a participé de la légitimation de l'I.A.T., permettant aux praticiens de monter les fameux « programmes » à une époque où la littérature scientifique n'existait pratiquement pas. Leur permettant également d'avoir connaissance d'initiatives voisines aux leurs, dans la ville, l'État ou le pays d'à côté. Que doit la mise en réseau des initiatives éparses d'I.A.T. à leur diffusion dans les médias ? On ne peut pas le dire avec certitude, mais l'impression qui est donnée par l'insistance de certains auteurs, comme Beck & Katcher (sans être les seuls), à se détacher de l'emprise des médias, à résister à leurs sirènes, est celle d'un milieu dans lequel ces médias ont dû jouer un rôle (trop) important. Si l'on suit cette piste, on comprend que les relations entre médias et I.A.T. sont assez ambiguës et il semble nécessaire pour Beck & Katcher de les clarifier, de les normaliser sur le modèle classique de l'asymétrie science/média, de faire que ce ne soient plus les médias qui participent à la production de savoirs autour des I.A.T., mais qu'ils se limitent à diffuser un savoir produit par une communauté de scientifiques. La domestication de l'intérêt des médias pour les I.A.T. est

²²⁵ Voir : Hilgartner, S. (1990). "The Dominant View of Popularization: conceptual Problems, political Uses." *Social studies of science* 20(3): 519-39.

²²⁶ Voir : Weingart, P. (1998). "Science and the media." *Research Policy*(27) : 869-879.

²²⁷ Des recherches récentes montrent que ce rapport tend à évoluer vers une symétrisation des positions (voir : Crettaz von Roten, F. & O. Moeschler (2010). "Les relations entre les scientifiques et la société." *Sociologie* 1(1): 45-60.) Mais à l'époque où Beck & Katcher écrivent, le modèle asymétrique est clairement dominant. (voir : Weingart, P. (1998). Op. Cit.)

donc la première tâche identifiée par Beck & Katcher pour assurer la légitimité des pratiques de soin par le contact animalier. Cette domestication passe donc par l'instauration d'une relation asymétrique entre chercheurs/praticiens et médias, c'est-à-dire par le rapatriement du statut de producteur principal d'énoncés sur l'I.A.T. du côté de la communauté H.A.I. Cette communauté des H.A.I. Research qui se développe dès le début des années 1980, n'est en effet pas coupée des médias, mais elle donne à voir les premiers signes de l'établissement d'une relation asymétrique. Comme l'évoque Linda Hines :

« Early studies did not remain buried in journals and books read only by other researchers. Hundreds of millions of people were reached through well-planned media campaigns associated with scholarly presentations at international conferences held in Vienna (1983), Philadelphia (1983), Boston (1986), Monaco (1989), and with regional and national symposia and conferences. The media took an interest in this area and introduced the findings to a wide audience in popular national magazines and a myriad of national and local newspapers.²²⁸ »

Les conférences dont parle Hines sont, nous l'avons dit, des moments où la communauté H.A.I. se constitue en tant que communauté scientifique. Mais ce que nous apprennent ces propos, c'est que cette dynamique identitaire n'était pas simplement à vocation interne : Hines parle bien d'un « plan média » autour de ces conférences, ce qui semble indiquer que c'est bien aux yeux d'un public plus large qu'il s'agit de se faire reconnaître comme communauté scientifique à part entière. A travers ce « plan média », le flux d'informations change de direction : les savoirs crédités autour des I.A.T. (les « findings ») sont dispensés par cette communauté H.A.I. en direction des médias, chargés de les diffuser au grand public. La relation asymétrique science/média commence donc à se donner à voir ici.

Il faut dire également que le rôle des organismes (associations et centre de recherche universitaire) dédiés au H.A.I., organisateurs de ces conférences, consiste à la fois à structurer les recherches autour des I.A.T. mais également à les rendre accessibles au grand public. Si bien que journalistes et spécialistes de la communication se trouvent dans des positions importantes au sein de ces organismes. Leur travail consiste à être pourvoyeur de contenu sur les I.A.T., scientifiquement validé et pratiquement diffusables en l'état : dossiers de presse, articles pré-écrits, photos diverses sont à disposition des journalistes à la recherche de « matière » sur les I.A.T. Sans compter les conférences de presse et autres bulletins d'information envoyés régulièrement aux grands médias généralistes. Nous analyserons cette fonction dans la partie suivante, mais il est important d'avoir d'ores et déjà conscience de

²²⁸ Hines (2003) ; Op. Cit. p 12.

l'importance du travail de communication effectué par la communauté H.A.I. en direction des médias.

Si la communauté H.A.I. tient également à maîtriser l'image qu'elle donne d'elle-même, c'est que cette image n'intéresse pas seulement les médias. En effet, l'industrie de l'alimentation pour animaux est en demande d'une représentation positive des animaux et des personnes qui les aiment. A une époque où des critiques commencent à s'élever contre la possession d'animaux de compagnie, son aspect anti-humaniste et les marchés financiers qu'elle représente que l'on dit « démesurés²²⁹ », le soin par le contact animalier offre un visage altruiste au phénomène, et neutralise la critique de l'intéressement en recourant à l'argumentaire de la santé, qui, comme nous le savons, « n'a pas de prix. » Cette revalorisation de l'image des animaux de compagnie est une entreprise qui intéresse plus largement tout un réseau d'acteurs socio-économiques allant des sociétés de protection des animaux, à l'industrie de la nourriture pour animaux, en passant par les vétérinaires. Nous explorerons ces réseaux plus en détail dans la partie suivante. Pour en dire deux mots ici, il faut préciser que ce réseau représente une source de financement non négligeable pour la recherche sur le lien humain/animal et le risque de voir le travail scientifique « orienté » par des enjeux purement économiques, est grand selon Beck & Katcher. Concrètement comment se traduisent ces relations ? Concernant l'industrie de l'alimentation pour animaux, cela passe par le soutien à ces organisations non gouvernementales dédiées à la promotion et à la recherche sur les animaux de compagnie que nous avons listées plus haut : en France l'A.F.I.R.A.C., en Belgique Ethologia, aux Etats-Unis, The Delta Society sont des exemples de ces organismes, financés, et créés pour certains, par de grandes multinationales de l'alimentation pour animaux.

L'autre secteur dans lequel l'économique et le scientifique ont partie liée est celui de la médecine vétérinaire. Linda Hines (2003) nous explique en effet que la promotion de l'étude des relations humain/animal a largement été portée par des vétérinaires ; cela s'est traduit par la création de centres universitaires dédiés aux H.A.I. au sein des départements de médecine vétérinaire. Si nous les citons dans le cadre économique, c'est que leur création au sein de ces départements a souvent été soutenue par un argumentaire financier lié à la nécessité de « trouver des nouveaux marchés » pour la recherche et la pratique de la médecine vétérinaire (Hines – 2003). On comprend ainsi mieux l'avertissement lancé par Beck & Katcher (1984)

²²⁹ Voir le best seller de Katherine Szasz : Szasz, K. (1968). Petishism :Pets and their people in Western world. New York, Holt, Rinehart & Winston.

aux vétérinaires praticiens de ne pas se laisser séduire trop facilement par l'aspect spectaculaire des premières expériences d'I.A.T. ; et surtout de ne pas se laisser séduire pour de « mauvaises raisons. »

« Veterinarians should be careful not to be enlisted in the overselling of pet therapy. They should obtain their information about the uses of pet therapy from articles in the veterinary and medical literature rather than from the popular media or newsletters designed to increase enthusiasm for the therapeutic value of pet animals.²³⁰ »

Ce que l'on comprend moins bien c'est comment, tout en tenant un tel discours, Beck, Katcher, Friedmann et d'autres peuvent occuper de hautes fonctions, soit dans les organisations non gouvernementales telles que The Delta Society, soit dans les centres universitaires dont il vient d'être question, qui sont souvent les premiers à diffuser des informations aux médias et à les abreuver en informations, tout autant scientifiques qu'anecdotiques (« les belles histoires »). Cette position à première vue contradictoire, on peut l'expliquer malgré tout en réintroduisant la volonté, présente dans le discours de Beck & Katcher, de produire une science autonome. En effet, quelle meilleure preuve d'autonomie que d'être directement impliqué dans un mouvement et de ne pas dire ce qu'il veut entendre ? Ce discours critique porté par Beck & Katcher témoigne en somme de leur indépendance intellectuelle alors même qu'ils sont dépendants financièrement et institutionnellement des personnes qu'ils tiennent pour responsables, en partie, de la « surmédiation » des I.A.T. D'autre part, on peut penser qu'en anticipant la critique de collusion entre intérêts économiques et intérêts cognitifs, en la reprenant à leur compte, Beck & Katcher (et d'autres) tentent de la neutraliser avant qu'elle n'apparaisse. Il s'agit d'une nouvelle et ultime illustration du travail de détachement dont nous parlions plus haut : l'expression « s'élever au-dessus du débat » est assez parlante pour décrire ce dont il est question ici. Ce qui semble confirmer l'idée que Beck & Katcher parlent « au nom de la Science », avec tous les corollaires que l'expression implique. En se revendiquant de « la Science », ils adoptent une posture qui leur permet de parler « de partout et donc de nulle part » : ce qu'il disent n'est pas indexé à leur position dans telle ou telle institution, de leurs intérêts financiers propres, de leur carrière universitaire etc. Parler « au nom de la Science » a cet avantage de ne présenter les choses qu'en termes d'intérêts cognitifs, et donc d'autoriser l'expression de discours a priori contraire à tout autre type d'intérêts. En appelant les praticiens et les vétérinaires à se méfier des sirènes de l'économie et des médias, sonnées par le développement du marché potentiel

²³⁰ Beck, A.M. & Katcher, A.H. (1984). Op. Cit. p 420.

du soin par le contact animalier, Beck & Katcher sont dans le rôle du scientifique prescripteur, « à l'écart de la société » mais ayant son mot à dire sur la manière dont elle fonctionne. Pour reprendre l'expression d'Emily Martin, c'est la figure de la « citadelle » (ou de la « tour d'ivoire ») qui est ici à l'œuvre. Martin explique en effet que la représentation que certains scientifiques se font de leur activité est celle d'une citadelle, espace à part du reste de la société, qui pourtant la contrôle de manière accrue²³¹. Ce faisant, ils intiment aux autres acteurs du soin par le contact animalier de respecter la position « détachée » des scientifiques travaillant sur le H.A.I., et d'adhérer à cette vision de la « Science » comme exercice n'ayant pas ou peu à voir avec les contraintes socioéconomiques.

Cette position « détachée » passe donc par un dénigrement de la systématisme des résultats positifs de l'I.A.T. (« le passé ne peut rien nous apprendre »), et un appel récurrent à des recherches plus rigoureuses (« le futur nous dira tout »). Ces recherches devront, selon eux, s'attacher à éprouver la réalité thérapeutique du contact animalier, à la fois dans des cadres à vocation thérapeutique (hôpitaux, institutions de soin etc...), mais également dans des contextes moins marquées par la dimension soignante (laboratoires, domiciles...). De plus, elles devront utiliser une méthodologie expérimentale conventionnelle et standardisée. On peut constater qu'à travers ce programme de recherche, et tenant compte du contexte de son énonciation, il s'agit de continuer d'explorer la variable « animal » et de la faire sortir le plus possible des cadres physiques et cadres de pensée où l'animal est investi positivement. Cela se traduit, d'une part, par l'investigation de nouveaux terrains et la ré-exploration des anciens terrains. D'autre part, il s'agit d'appliquer des méthodes de mise à distance, d'isolement de la variable « animal », sur les anciens et les nouveaux terrains. Et enfin, affirmer un positionnement scientifique, lui aussi à distance des positionnements propres aux milieux socio-économiques dans lesquels il est énoncé.

Le modèle pharmacologique comme Point de Passage Obligé

Le lecteur au fait des travaux de sociologie de la santé aura sans doute déjà identifié le type de modèle auquel se réfèrent implicitement Beck & Katcher, et toutes les personnes qui les suivirent, en parlant « au nom de la Science. » Nous avons dit plus haut qu'avec la publication des études sur la relation entre « animal » et « santé cardiovasculaire humaine », le contact

²³¹ Voir : Martin, E. (1998). "Anthropology and the Cultural Study of Science." *Science, Technology & Human Values* 23(1): 24-44.

animalier obtenait le statut de « traitement. » Suivant la piste des bénéfiques physiologiques, ce « traitement » avait toutes les chances d'être éprouvé à la manière des traitements pharmacologiques. La forme même des études confirme cette orientation puisque la première (Friedmann et al., 1980) est une *étude épidémiologique* et la seconde (Friedmann et al., 1983) est un *essai clinique*. Ces deux « styles » scientifiques s'inscrivent dans les évolutions de la médecine scientifique, ou « moderne », adoptant une posture cognitive particulière. A la recherche d'un « moment fondateur » de la médecine moderne, Isabelle Stengers propose de la situer à la fin du XVIII^e siècle, en France, lorsque Louis XIV nomma une commission, dirigée par Benjamin Franklin, pour évaluer le traitement par magnétisme proposé par Franz Anton Mesmer, qui permettait selon lui de guérir de nombreux maux. « Cette commission utilisa un simulacre de traitement pour séparer les effets physiques supposés du magnétisme de ceux de la suggestion. La conclusion en fut que les effets spécifiques du magnétisme n'existaient pas réellement.²³² » Aussi, Mesmer fut-il assimilé à un « charlatan », dont le pouvoir de guérison ne réside pas dans la maîtrise du magnétisme, des forces de la nature, mais dans la suggestion. Stengers fait de cette volonté de lutter contre le « charlatanisme » un rouage essentiel de l'avènement de la modernité thérapeutique. « A quel moment la référence à la science transforme-t-elle le conflit entre « médecins » et « charlatans » ? J'avancerai ici l'hypothèse que ce n'est pas telle ou telle innovation médicale qui a donné à la médecine les moyens de prétendre au titre de science, mais la manière dont elle a diagnostiqué le pouvoir des charlatans et explicité les raisons de disqualifier ce pouvoir. La « médecine scientifique » commencerait, selon cette hypothèse, lorsque les médecins « découvrent » que toutes les guérisons ne se valent pas. La guérison en tant que telle ne prouve rien ; une vulgaire poudre de perlimpinpin ou quelques passes magnétiques peuvent avoir un effet, alors qu'ils n'ont pas titre de cause. Le charlatan est dès lors défini comme celui qui tient cet effet pour preuve.²³³ » Car, en effet, ce que l'on reprocha à Mesmer n'était pas de faire du mal à ses patients, ou même de ne pas les guérir, mais de les « guérir pour de mauvaises raisons » « En d'autres termes, nous dit Stengers, la guérison ne prouve rien. Je propose de définir la médecine au sens moderne, par opposition aux thérapies traditionnelles ou à la médecine médiévale, non par une doctrine ou des pratiques, qui sont en mutations continues, mais par la conscience de ce fait. Il a un corrélat : le but poursuivi par la médecine (guérir) ne suffit pas à faire la différence entre pratiques rationnelles et pratiques de charlatans. L'impératif de rationalité et la dénonciation du charlatan deviennent en ce sens solidaires : le charlatan est désormais défini comme celui qui revendique ses guérisons pour preuve.²³⁴ »

On le voit, c'est la nécessité de prouver, non pas la réalité de la guérison, mais que la guérison n'est pas le fait du pouvoir de suggestion du médecin, qui est au centre de la modernité

²³² Löwy, I. (2004). Article sur "Essai clinique". *Dictionnaire de la pensée médicale*. D. Lecourt. Paris, PUF: P 442.

²³³ Stengers, I. (1993). *L'invention des sciences modernes*. Paris, La Découverte. P 31.

²³⁴ Nathan, T. & I. Stengers (1999). *Médecins et sorciers*, Sanofi - Synthelabo. P 121.

thérapeutique (et c'est exactement dans cette perspective que s'inscrivent Beck & Katcher lorsqu'ils critiquent les travaux des initiateurs des I.A.T.). La maîtrise des forces de la « nature », et non de celles de l'esprit devient alors cruciale pour définir la pratique médicale. C'est cette logique qui permettra à la médecine de devenir « biomédecine » au cours du XIXe siècle, et d'y consacrer le rôle incontournable de la physiologie, des sciences expérimentales et des statistiques. La méthodologie des « essais cliniques » est partie prenante de cette évolution, dans laquelle les comparaisons entre différents traitements prennent une place de plus en plus conséquente. Il s'agit de tester des traitements sur un groupe de patients et d'en évaluer les effets. Ilana Löwy signale que les premières comparaisons de l'efficacité de certains traitements ont eu lieu au cours du XVIIIe siècle, mais que c'est au milieu du XIXe siècle que la quantification de la démarche intervient. *« A la fin du XIXe siècle, les médecins ont identifié les deux sources principales de distorsion dans l'évaluation des résultats des traitements : le biais de l'observateur et les effets du hasard. Le terme « biais de l'observateur » inclut les distorsions issues d'une vision biaisée des médecins qui prescrivent les thérapies, et celles issues de la vision déformée des patients qui les utilisent. Les médecins ont une tendance inconsciente à surtout percevoir les effets positifs du traitement qu'ils proposent. Tendance qui s'amplifie encore lorsqu'ils prescrivent des thérapies nouvelles, annoncées comme prometteuses. En parallèle, les malades qui ont confiance en leur traitement, ont souvent l'impression d'une réelle amélioration de leur état de santé. La physiologie humaine n'est pas rigidement séparée de la psyché, et l'effet placebo est un des effets thérapeutiques les plus puissants qui existe. L'autre source de difficultés dans l'évaluation des thérapies est l'effet du hasard. L'histoire naturelle des nombreuses pathologies humaines n'est ni linéaire ni totalement prévisible, partant que les maladies peuvent régresser de manière spontanée. De ce fait, il est souvent difficile d'établir avec certitude un lien causal entre le traitement et l'état du malade.²³⁵ »*

Pour réduire ces deux distorsions, on met en place au début du XXe siècle, les essais cliniques randomisés (ECR), qui intègrent deux principes méthodologiques : le traitement en « aveugle » et la randomisation. Löwy fait remonter l'histoire du traitement en aveugle au dispositif monté par la commission chargée d'évaluer le mesmérisme : il s'agissait donc d'administrer un « traitement réputé sans effet » (un « faux traitement ») et le « traitement dont l'efficacité était à prouver », sans préciser au patient lequel des deux lui était administré (« en aveugle »). Si le « traitement à tester » produit plus d'effets positifs que le « faux traitement », il est considéré comme un traitement efficace. Si le « faux traitement » donne autant de résultats que le « traitement à vérifier », c'est la preuve que ce dernier mérite d'être discrédité. Ou bien c'est la preuve du pouvoir de suggestion du médecin qui a administré le traitement. Aussi pour réduire ce pouvoir de suggestion, c'est la méthodologie du « double

²³⁵ Löwy, I. (2004). Op. Cit. P 442.

aveugle » qui est promue : toujours en reprenant le principe des deux groupes de patients, un « groupe témoin » (ou « groupe contrôle ») recevant un « faux traitement » et un groupe expérimental recevant le « traitement à éprouver », ni le patient ni le médecin ne doivent connaître la nature du traitement qu'il reçoit pour le premier, et qu'il administre pour le second. On pense ainsi limiter les effets de suggestion dans la relation thérapeutique. Avec la randomisation, ce sont les effets du hasard que l'on veut domestiquer. La randomisation suppose d'une part que les résultats des essais soient analysés statistiquement et donc que les patients soient constitués en « groupes » représentant un trouble, une maladie : ils ne sont plus des « cas », mais des représentants de certaines catégories étiologiques. C'est la logique des essais cliniques, qui fait sortir de la vision traditionnelle de la pratique médicale, qui veut que les médecins traitent d'abord un « malade » et non une « maladie. » L'essai clinique passe donc par une « montée en généralité » préalable, des individus aux catégories étiologiques, ce qui lui permet de produire des résultats à même d'être soumis à l'analyse statistique. Mais la quantification permet uniquement de décrire numériquement les résultats, et non pas d'affirmer que c'est bien le traitement qui les a produits de manière causale. Ainsi, l'analyse statistique multi variée permet après coup d'évaluer ce degré de causalité, mais avec la volonté de ne plus faire résider la capacité de guérison ni dans le médecin, ni dans le malade. L'analyse implique de « créer du hasard », pour mieux démontrer que « toutes choses égales par ailleurs » (= sans intervention humaine) le traitement fonctionne. C'est là où intervient la pratique de la randomisation. Il s'agit de distribuer aléatoirement les patients dans chacun des deux groupes, « témoin » et « expérimental ». On voit que « double aveugle » et « randomisation » sont intimement liés. Avant, seuls les médecins étaient aptes à décider quel patient pouvait aller dans quel groupe : la randomisation rompt avec cette pratique, et introduit de l'aléatoire au nom du rejet du « biais de l'observateur » (du médecin qui administre le traitement en l'occurrence). On considère qu'il ne faut pas que le médecin décide de la distribution des malades, pour éviter les effets de suggestion qui introduiraient une source d'explication causale, concurrente à la causalité de l'efficacité du traitement. La randomisation est donc une légitimation de la place du hasard dans l'expérimentation, et de l'outil permettant d'en limiter les effets (l'analyse statistique). La reconstruction statistique postérieure aux essais est assez puissante pour effacer les dimensions aléatoires introduites préalablement, et attester de la causalité d'une corrélation ; ou plutôt : d'attester que cette corrélation n'est pas due à la relation entre le médecin et le patient. Le montage statistique permet d'effacer *a posteriori* un hasard que l'on a volontairement accentué en voulant contrôler la suggestion (double aveugle). La contingence n'existe plus puisqu'on lui a

substitué ce « hasard contrôlé », par une tierce personne qui n'est ni le patient, ni le malade. La domestication du « hasard » passe par le contrôle de la contingence initiale, impliquant un effacement de la relation entre soignant et soigné. C'est ce qui explique les nombreuses résistances à la généralisation des essais cliniques randomisés (ECR) dans le monde médical : en effet, la méthodologie des ECR intercale, entre le médecin et le patient, une troisième personne, à savoir le statisticien. N'appartenant pas au monde médical, il est néanmoins chargé d'évaluer l'efficacité de ses pratiques. Les statisticiens vont prendre au début du XXe siècle une place considérable dans les ECR, qui vont ainsi devenir l'« étalon or » des essais cliniques. Leur premier « triomphe » a lieu en 1946, en Grande-Bretagne avec l'essai de la streptomycine pour le traitement de la tuberculose. *« Cet essai, entièrement contrôlé par des statisticiens, fut d'emblée assigné à devenir un modèle d'ECR. Les malades sélectionnés pour y participer furent distribués au hasard entre le groupe expérimental et le groupe témoin. L'essai fut conduit en double aveugle – ni le malade, ni son médecin traitant ne savaient si le patient avait reçu la streptomycine ou le placebo. Ensuite, l'évaluation du progrès thérapeutique fut ensuite faite exclusivement sur la base de clichés radiologiques et de manière totalement anonyme, dans la mesure où les personnes qui lurent les clichés ne connaissaient pas le malade et ne savaient pas s'il appartenait au groupe expérimental ou au groupe témoin. »*²³⁶

Ainsi, jusqu'aux années 1970, les ECR vont être généralisés, malgré les résistances de certains praticiens. Il faut dire que les ECR doivent leur succès à un contexte qui dépasse de loin la relation soignant/soigné. En effet, *« [...] la diffusion des ECR fut stimulée par trois facteurs : une compétition croissante entre les producteurs des médicaments, une réglementation plus stricte de l'autorisation de commercialiser les nouveaux médicaments et le besoin croissant de contrôler les dépenses de santé. »*²³⁷

Le développement des ECR a partie liée avec l'histoire du développement du médicament et de l'industrie pharmaceutique, elle-même dépendante de l'industrie de la chimie. Philippe Pignarre propose d'associer intrinsèquement la généralisation des ECR à cette croissance de l'industrie pharmaceutique, et de parler d'un « laboratoire du double insu » qui n'est ni purement « scientifique », ni purement « économique » ; et d'insister ainsi sur son caractère « hybride. » La méthodologie des ECR n'est pertinente que dans le contexte du développement d'un marché concurrentiel du médicament, qui lui-même rend possibles (et pertinents) les ECR²³⁸. Le « laboratoire du double insu » étend donc son pouvoir avec le marché, mais également avec la volonté de réguler ce marché : la maîtrise des dépenses de santé (par des acteurs publics ou privés) implique en effet la création d'un mécanisme

²³⁶ Löwy, I. (2004). Op. Cit. P 443-444.

²³⁷ Löwy, I. (2004). Op. Cit. P 442.

²³⁸ Voir : Pignarre, P. "L'effet placebo n'existe pas !" Retrieved 29/09/2010, from <http://www.recalcitrance.com/placebo.htm>.

permettant d'identifier les traitements les plus efficaces et les moins coûteux. On rejoint ici les analyses de Porter qui insiste pour ne pas séparer l'avènement des ECR du développement d'une obligation légale de gérer le marché de la santé : « *The randomized, controlled trial is based on a coherent, widely accepted statistical rationale, one that is now often identified with 'the scientific method'. It has become obligatory for administrative and legal reasons, and not merely for medical ones.*²³⁹ » Cette double contrainte a débouché sur des changements dans la législation de la mise sur le marché des médicaments : à partir de 1967 aux Etats-Unis, et de 1992 en France, il devient légalement obligatoire qu'un médicament prouve son efficacité pour être commercialisé. Avant cela, on était simplement tenu de prouver son innocuité. Ce changement de réglementation a nettement participé de la généralisation des ECR dans l'univers anglo-saxon d'abord, puis dans le reste du monde. Plus largement c'est une nouvelle vision de la médecine qui est promue avec les ECR : la « médecine de la preuve » ou « médecine factuelle », ou encore « evidence-based medicine » (EBM). « *Les études phares qui lancent le mouvement [EBM] apparaissent dans les années 1970. Elles sont d'abord le fait d'un chercheur, Archie Cochrane, qui démontre en 1972, à partir d'une vaste enquête, la sous utilisation et la sur utilisation de techniques médicales au Royaume-Uni et plaide fortement pour l'établissement d'essais cliniques randomisés en vue de rationaliser les pratiques médicales. En 1984, John Wennberg, épidémiologiste américain, met au jour l'extrême variabilité des pratiques chirurgicales aux Etats-Unis et en appelle à leur standardisation.*²⁴⁰ »

Suite à ces études, le mouvement se donnera un nom - evidence-based medicine - au début des années 1980, au Canada et aux Etats-Unis. Les justifications du modèle EBM se font sur une base éthique : il s'agit de délivrer au patient le soin le plus en accord avec les données scientifiques les plus en pointe. Ce qui signifie à la fois les savoirs les plus récents, mais également ceux qui font l'objet d'un consensus dans le monde scientifique au regard de leur efficacité sur un grand nombre de patients. La quantification des « preuves » et leur hiérarchisation selon un principe de causalité (les « preuves » les plus valables sont celles issues de protocoles cherchant explicitement à éprouver une relation causale : les essais cliniques randomisés), sont au cœur du modèle de l'EBM, porteur d'un idéal universaliste et égalitariste. « Soigner mieux » et « soigner en plus grand nombre », tels sont les deux principes du modèle EBM « *A travers la quantification des données cliniques, l'EBM vise l'objectivation des décisions thérapeutiques. En effet, celles-ci sont désormais fondées sur un nombre de cas statistiquement significatifs, regroupées selon des critères scientifiques précis, lesquels sont issus d'un consensus d'experts*

²³⁹ Porter, T. M. (2001). "On the Virtues and Disadvantage of Quantification for Democratic Life." *Studies in History and Philosophy of Science* 32(4): P 742.

²⁴⁰ Collin, J. (2006). Une épistémologie médicale en changement. Raisonnements thérapeutiques entre science et croyances. *Le médicament au coeur de la socialité contemporaine. Regards croisés sur un objet complexe*. J. Collin, M. Otero & L. Monnais. Québec, Presses de l'Université du Québec: P 145.

plutôt qu'inspirés par la dimension subjective des expériences cliniques propre à chaque médecin. L'universalisme et la standardisation promus par l'EBM visent dès lors à neutraliser le subjectivisme inhérent à la relation thérapeutique.²⁴¹ »

Il est intéressant de noter que l'EBM est porté à la fois par des épidémiologistes, dénonçant l'inefficacité de certains traitements en termes quantitatifs, et par des praticiens soucieux de renouveler leurs pratiques cliniques : *« L'imposition de ce discours prescriptif répond également à un double impératif professionnel : celui de revaloriser la médecine clinique en lui procurant de nouvelles assises scientifiques et celui de préserver son autonomie contre l'ingérence des tiers payeurs en la faisant juge et garante d'une pratique exemplaire.²⁴² »*

Le mouvement EBM est donc une manière de préserver l'autonomie professionnelle des médecins face à la pression croissante liée à la régulation des dépenses de santé. Harry Marks, qui a décrit la manière dont le modèle EBM s'est construit et s'est imposé comme le « gold standard » de la médecine occidentale²⁴³, explique que c'est précisément ce souci d'autonomie professionnelle qui a amené certains médecins, plutôt universitaires que cliniciens, à promouvoir les ECR. *« Vers la fin du XIXe siècle, aux États-Unis, un groupe hétéroclite de rédacteurs de revues, de médecins spécialistes et de médecins chercheurs s'allièrent pour promouvoir l'idée de réforme thérapeutique. Leur but était de guider la pratique des cliniciens en leur fournissant des méthodes fiables d'évaluation des nouveaux médicaments. À la fin des années quarante, des statisticiens se joignirent à ce projet en apportant un nouveau regard sur la rigueur expérimentale et l'inférence statistique.²⁴⁴ »* Notons que ces « réformateurs de la thérapeutique » ont témoigné tout à la fois d'une méfiance vis-à-vis de leurs collègues médecins et vis-à-vis du marché du médicament. Les deux dimensions étant liées. D'un part, les réformateurs ont clairement distingué la logique scientifique, portée par les médecins et les chercheurs, de la logique commerciale, portée par les industriels du médicament, en les identifiant comme radicalement incompatibles : prise dans un développement concurrentiel, l'industrie pharmaceutique ne pouvait pas produire une évaluation objective des médicaments qu'elle mettait sur le marché. Les vertus des médicaments étaient exagérées par la recherche du profit, alors que leurs effets néfastes étaient tus : les laboratoires pharmaceutiques ne disaient pas la vérité. D'autre part, les réformateurs pensaient que les médecins généralistes étaient trop enclins à céder aux assauts de la publicité agressive des laboratoires pharmaceutiques, et du coup à prescrire des

²⁴¹ Collin, J. (2006). Op. Cit. P 145.

²⁴² Collin, J. (2006). Op. Cit. P 145.

²⁴³ Marks, H. (1999). *La médecine des preuves. Histoire et anthropologie des essais cliniques (1900-1990)*. Paris, Institut d'édition Sanofi-Synthelabo.

²⁴⁴ Marks, H. (2000). "Confiance et méfiance dans le marché : les statistiques et la recherche clinique (1945-1960)." *Sciences sociales et santé* **18**(4): P 12.

traitements peu adaptés, voire nocifs pour les patients. « D'après les réformateurs, les laboratoires « n'avaient de cesse de bombarder » les médecins « de publicités vantant l'efficacité de leurs médicaments, anciens et nouveaux ». Les réformateurs proposèrent donc aux médecins d'utiliser les essais contrôlés randomisés comme « étalons de mesure » permettant d'évaluer ces affirmations.²⁴⁵ » Derrière cette proposition on trouve une mise en doute sévère des capacités des médecins à éprouver par eux-mêmes l'efficacité d'un traitement, sans recourir aux essais contrôlés randomisés. Marks rapporte ainsi les propos de l'un des réformateurs : « « Il revient au médecin de faire de son mieux pour ses patients. Si donc il pense qu'un traitement est efficace à coup sûr, il l'utilisera. Si, en revanche, il a coutume de recourir aux essais nécessaires à l'obtention de preuves valides, il s'apercevra que ce qu'il croyait souvent constituer une preuve n'en est pas ; et il sera naturellement enclin à procéder ou participer à ces essais » (Marks, 1999 : 222-225 ; Mainland, 1950).²⁴⁶ » De la même façon, les cliniciens expérimentés furent l'objet des soupçons des réformateurs : leur capacité à mener des essais cliniques suffisamment contrôlés était mise en doute, on ne les pensait pas capables de distribuer correctement les patients dans tel ou tel groupe. Ainsi, les réformateurs ont préconisé la pratique de la randomisation et du « double aveugle. »

Qu'elles soient adressées aux médecins ou à l'industrie pharmaceutique, les critiques des réformateurs avaient pour cible l'enthousiasme suscité par les qualités supposées d'un nouveau traitement. Comme dans le cas des I.A.T., on retrouve cette idée que l'enthousiasme est une sorte de flux qui circule entre des praticiens mal informés et des industriels intéressés financièrement, qui le catalysent en se racontant mutuellement des histoires. C'est encore une « chasse » aux effets de suggestion qui est à l'œuvre. Les essais cliniques randomisés (ECR) sont ici conçus comme l'outil idéal de ce combat. Ce qui peut paraître assez contradictoire : les médecins pour préserver leur autonomie professionnelle utilisent un protocole qui l'a clairement mise en cause dans le passé : en effet, nous avons dit que les ECR étaient caractérisés par l'introduction d'une « tierce personne » dans la relation de soin. Cette personne, « l'investigateur », qu'elle soit statisticien ou chercheur en épidémiologie, détient les clés de l'expérimentation²⁴⁷ : à tous les niveaux de l'expérimentation, elle minore les savoirs et l'expertise des médecins, et évalue l'efficacité d'un traitement sans prendre en compte les compétences relationnelles nécessaires à son administration, et qui en outre peuvent contribuer à l'efficacité d'un traitement. Dans le cadre de l'expérimentation,

²⁴⁵ Marks, H. (2000). Op. Cit. P 14.

²⁴⁶ Marks, H. (2000). Op. Cit. P 15.

²⁴⁷ Elle distribue les patients dans le groupe « contrôle » et le groupe « expérimental », dans le secret vis-à-vis du médecin qui ne sait rien du traitement qu'il administre, et évalue en dernière instance la réussite ou non de l'expérimentation.

l'expertise des praticiens est au contraire reléguée au dernier plan, car elle est conçue comme une « pollution » ne permettant pas d'avoir accès à l'efficacité intrinsèque du traitement. De fait, l'autonomie du médecin, ses capacités à « bien soigner » et à bien évaluer les résultats de sa pratique, est clairement mise en cause. Tout l'intérêt du travail de Marks est de montrer que certains médecins, soucieux d'imposer leur vision de la professionnalité, ont milité pour la généralisation des ECR auprès de leurs collègues et des instances gouvernementales. Il n'y a pas eu de mouvement général chez les praticiens en faveur des ECR et l'histoire de leur généralisation est également l'histoire de la domination de la médecine scientifique, portée par des médecins-chercheurs. C'est également l'histoire du triomphe de la biomédecine, du modèle allopathique et plus généralement de la pharmacologie : on entérine le principe d'une médecine où la relation de soin devient presque annexe au profit de l'efficacité d'un traitement ; ou plutôt, on oppose et on polarise « relation de soin » et « efficacité du traitement. » Le modèle des ECR organise *pratiquement* cette incompatibilité. Si bien que dans l'effort de revalorisation de la pratique clinique, le mouvement n'a pas d'autre choix que de l'intégrer dans le modèle des ECR.

Le mouvement Evidence-Based Medicine (EBM) et les ECR se développent fortement dans les années 1980-90, malgré les critiques qui leur sont régulièrement adressées. L'analyse de l'épidémie du SIDA donne à voir des exemples nouveaux de ces débats, qui divisent à la fois les médecins entre eux et font intervenir de plus en plus les associations de malades²⁴⁸. Plus globalement, la voix des malades dans les pratiques de recherche et d'évaluation des nouveaux traitements se fait de plus en plus entendre²⁴⁹. Ces évolutions remettent en cause la primauté du modèle EBM, mais il reste encore très prégnant aujourd'hui : en 2004, le rapport de l'INSERM sur l'évaluation des psychothérapies avait été fortement critiqué du fait qu'il mettait en œuvre la méthodologie EBM à propos de pratiques qui ne relevaient pas du traitement pharmacologique²⁵⁰.

C'est au regard de ces évolutions de l'épistémologie médicale qu'il faut comprendre les appels à la « scientification » de l'I.A.T. lancés par certaines personnes. Lorsque Beck &

²⁴⁸ Voir : Dodier, N. (2003). Leçons politiques de l'épidémie de sida. Paris, Editions de l'EHESS.

Dodier, N. & J. Barbot (2000). "Le temps des tensions épistémiques: Le développement des essais thérapeutiques dans le cadre du sida." Revue française de sociologie **41**(1): 79-118.

²⁴⁹ Voir : Akrich, M., C. Méadel, et al. (2009). Se mobiliser pour la santé. Des associations de patients témoignent. Paris, Les Presses Mines ParisTech.

Rabeharisoa, V. & M. Callon (1999). Le pouvoir des malades. L'association française contre les myopathies et la Recherche. Paris, Les Presses Mines ParisTech.

²⁵⁰ INSERM. 2004. Psychothérapies, trois approches évaluées, Synthèse du rapport d'expertise. Le document est indisponible sur le site Internet de l'INSERM, mais trouvable sur de nombreux sites de professionnels « psy. » Une copie se trouve en annexes.

Katcher proposent de faire le bilan des recherches précédentes au début des années 1980, le modèle EBM²⁵¹ est la voie qu'ils identifient comme la plus apte à garantir la professionnalisation du soin par le contact animalier. On retrouve d'ailleurs sous leurs plumes des critiques similaires à celles des « réformateurs de la thérapeutique » décrits par Marks. C'est en termes de « méfiance sociale » que Marks évoque les critiques que les réformateurs formulent pour justifier l'imposition de leurs modèles. Le prisme de la « méfiance sociale » apporte une nuance intéressante à l'analyse des motivations des réformateurs : à ne voir que la confiance accordée à la Science pour démêler le vrai du faux, les mauvaises et les bonnes pratiques, on aurait tendance à oublier que c'est d'abord la méfiance vis-à-vis de certains groupes sociaux qui a présidé à la formulation de ces critiques. L'approche par la « méfiance » permet de rendre compte des objectifs socioéconomiques également défendus par les réformateurs qui ont tendance à ne présenter la « scientification » que comme un mouvement « naturel », à accomplir pour la beauté du progrès de la connaissance, à ne parler qu'au nom de la Science (ce qui est particulièrement le cas pour Beck & Katcher) et pas en leur nom propre. L'identification des acteurs dont ils se méfient est en revanche plus simple puisque exprimée sans détour. De qui se méfient donc Beck & Katcher ? Il y a d'abord cette critique liant « intérêts économiques » et « enthousiasme », les faisant fonctionner comme un cycle producteur de mauvaise science. L'industrie, les médias et les praticiens isolés entretiennent mutuellement un enthousiasme démesuré à propos des effets bénéfiques de l'I.A.T. et il faut se méfier de cet enthousiasme. De plus, ce sont leurs collègues que Beck & Katcher fustigent : contre les pratiques des cliniciens, notamment des psychothérapeutes et des psychiatres cliniciens, ils défendent une position où l'expérimentation doit *informer* la pratique et non l'inverse. Leur statut d'universitaire les pousse sans doute à promouvoir la recherche fondamentale avant la recherche appliquée. Comme les réformateurs de Marks, ils insistent sur la nécessité de l'indépendance de l'évaluateur du traitement : il faut que l'effet de suggestion du praticien soit neutralisé pour mieux mettre en avant ce qui « dans l'animal » produisait un effet. Il faut que les représentations sociales, l'inclination et la personnalité des patients, des animaux et des thérapeutes, soient effacées du protocole. On peut penser que le tournant des effets psychologiques aux effets physiologiques de l'I.A.T., est pour beaucoup dans l'appel à l'adoption du modèle EBM. Parce que les bénéfices physiologiques du contact animalier sont ceux qui ont été documentés selon les méthodologies correspondant le plus à ce modèle, ce sont ceux-ci qu'il faudra explorer en priorité selon Beck & Katcher. De la

²⁵¹ Ou plus précisément, le modèle des ECR.

même façon, les études sur le lien entre pression sanguine, santé cardiovasculaire et contact animalier sont les plus aptes à trouver grâce aux yeux des autorités médicales de l'époque, toutes acquises à la méthodologie des ECR et de l'EBM. Parce qu'elles documentent des bénéfices physiologiques du contact animalier, et les rendent potentiellement explicables par des mécanismes physiologiques, ces études ouvrent la voie à une vision « pharmacologique » du contact animalier : pour savoir si des mécanismes biochimiques sont en jeu dans la production de bénéfices, le contact animalier doit être éprouvé à la manière d'un médicament. Mais plus globalement, ce modèle pharmacologique est celui qui semble le plus « scientifiquement valide » pour Beck & Katcher, même pour documenter les effets psychologiques du contact animalier. Ainsi, ils appellent au développement de recherches valorisant la randomisation, le double aveugle et la grande taille des groupes de patients.

On peut dire que Beck & Katcher ont su repérer quels modèles étaient dominants dans le milieu médical à l'époque : ils ont perçu que le modèle EBM était déjà conçu comme la voie royale de la scientification des pratiques médicales et allait s'étendre bien au-delà du monde de l'évaluation des traitements médicamenteux. Ils ont appelé ainsi tous les acteurs de l'I.A.T. à se rallier à ces modèles pour obtenir une reconnaissance des pratiques et des savoirs. On voit donc que le modèle pharmacologique de l'EBM est érigé en Point de Passage Obligé par Beck & Katcher, prenant leurs propres recherches, leurs propres questions et méthodologies, ainsi que leurs propres positions sociales comme étalons.

L'immense majorité des recherches qui feront suite à ce bilan critique, vont emprunter ce Point de Passage Obligé.

III : Documenter signes et mécanismes (1985-2000)

Comme nous l'avons expliqué en introduction, nous allons ici changer d'échelle. En abordant la période 1985-2000, il s'agit de traiter de plusieurs centaines d'articles ; là où, dans la partie précédente, ils se comptaient encore en dizaines. Ainsi, tenter de rendre compte de cette masse de références, le plus fidèlement possible est une tâche compliquée. Cette tâche impose de passer par une certaine typification, qui permet d'avoir une vision globalisante de la structuration épistémologique de la recherche sur les I.A.T. En revanche, elle ne rend pas justice des nuances présentées dans chacune des études.

III.A : Les intentions de la recherche sur les I.A.T.

L'audience qu'ont eue les critiques formulées à l'époque par Beck & Katcher (et d'autres), a été considérable. Ils sont les auteurs les plus productifs dans le champ de l'I.A.T. et comptent parmi les plus cités²⁵². Les raisons de ce succès sont liées aux enjeux socio-économiques qui viennent d'être décrits et qui n'ont pas disparu une fois les critiques énoncées et entendues. Bien au contraire. Il ne s'agissait pas pour Beck & Katcher de mettre un coup d'arrêt à l'enthousiasme suscité par l'utilisation thérapeutique de l'animal, et de dire « qu'il n'y avait plus rien à en dire. » On le voit à travers le programme de recherche qu'ils formulent : il est question de canaliser et de redistribuer cet engouement, de l'ordonner. A travers la critique prospective, ils définissent un certain nombre de « Point de Passage Obligés » pour qui veut faire carrière dans la recherche autour des I.A.T., pour les praticiens, les vétérinaires et les partenaires économiques. Cette ambition va trouver un appui important

Dans la chronologie de la recherche sur l'I.A.T., l'année 1987 est marquée par la publication d'un rapport concernant les effets des animaux de compagnie sur la santé humaine. Ce rapport est issu d'une conférence organisée par les National Institutes for Health (NIH), organisation gouvernementale américaine chargée de gérer la recherche médicale. Les NIH sont l'équivalent états-unien de l'INSERM. Depuis 1977, les NIH ont développé un programme de conférences, explicitement destinées à produire du consensus autour d'une question de santé controversée. Le NIH Consensus Development Program a en effet pour objectif de réunir des experts de la question débattue et de produire un document officiel (« statement ») permettant

²⁵² Preuve qu'ils ne cherchaient pas à démontrer l'inefficacité des I.A.T. mais bien à apporter des preuves robustes de ses effets, selon les canons de l'EBM.

aux praticiens, aux chercheurs et législateurs d'avoir des informations scientifiquement validées. Le but de ces conférences est de faire le tri entre les bons et les mauvais savoirs, un travail-frontière par excellence. Ce travail de « tri » se fait en fonction du modèle de l'evidence-based medicine, et la hiérarchisation des preuves qu'il promeut : les preuves produites grâce à des protocoles cliniques randomisés sont au sommet de cette hiérarchie, alors que les études de cas se trouvent tout en bas. D'autre part, la démarche adoptée par les NIH qui consiste à produire des guides (*guidelines*), des recommandations à usage des praticiens, fait partie intégrante de la philosophie de l'EBM²⁵³. En somme, à travers ces conférences, c'est un modèle épistémologique particulier qui se voit consacré officiellement par l'Etat.

Concrètement, les conclusions du rapport sur les effets du contact animalier sur la santé humaine sont sans appel : elles consacrent totalement le modèle pharmacologique que Beck & Katcher appellent de leurs vœux dans leurs publications précédentes. En même temps, sur les sept panélistes ayant rédigé le rapport, on trouve précisément Alan Beck, mais également Andrew N. Rowan et Robert K. Anderson, tous deux auteurs de travaux sur l'I.A.T.²⁵⁴ et solidaires des positions de Beck & Katcher ; et membres des centres de recherche universitaires sur les H.A.I.²⁵⁵ On les retrouve également dans l'équipe de « planification » de la recherche future. Quant aux orateurs, ce sont tous les membres éminents de la communauté H.A.I. qui se succèdent à la tribune : Aaron Katcher, Erika Friedmann, Leo K. Bustad, Hubert Montagner, Lynette Hart, Carl Kluwer, Cindy Wilson... Ainsi, le bilan qui est proposé par le rapport ne diffère en rien ou presque du bilan dressé par la communauté H.A.I. suite aux premières conférences internationales du début des années 1980.

Il est dit par exemple que, si les études antérieures avaient contribué à donner quelques pistes intéressantes, elles ne pouvaient plus rien nous apprendre, et qu'il était grand temps de passer à autre chose :

²⁵³ Voir : Collin, J. (2006). Op. Cit.

²⁵⁴ Robert Anderson est notamment le coordinateur, avec Lynette et Benjamin Hart d'un des ouvrages collectifs publiés au début des années 1980, faisant office de « bilans prospectifs » : Anderson, R. K., B. L. Hart, et al. (1984). The Pet Connection: Its Influence on our Health and Quality of Life. Minneapolis, MN.

²⁵⁵ Nous ignorons quels étaient les usages en 1987, mais parmi les règles actuelles concernant le choix des panélistes, il est stipulé que les personnes doivent respecter les conditions suivantes :

« Must not hold financial or career (research) interests in the conference topic.

May be knowledgeable about the general topic under consideration, but must not have published on or have a publicly stated opinion on the topic. »

Ce qui est loin d'être le cas pour les auteurs du rapport en question.

Voir : <http://consensus.nih.gov/aboutcdp.htm>

Partie I

« A causal association between animal contact and human health can be demonstrated only by prospective studies.²⁵⁶ »

Les seules études dont on peut retenir les leçons, en termes méthodologiques et en termes de résultats, sont celles qui concernent le lien entre animaux de compagnie et maladies cardiovasculaires, initiées comme on le sait par Friedmann, Katcher, Lynch & Thomas. Cette thématique est celle qui occupe le plus de place dans le rapport et retient le plus l'attention des panélistes lorsqu'il s'agit de donner les directions à suivre pour la recherche :

« The relationship between animals and cardiovascular disease is intriguing and needs to be aggressively studied.²⁵⁷ »

Les bénéfices physiologiques sont clairement pointés comme les plus intéressants, et ceux méritant le plus gros investissement en termes de recherche. Il est intéressant de noter la place qui est attribuée au « psychologique » et au « social » dans le cas des maladies cardiovasculaires, et plus largement dans l'ensemble du rapport. D'une part, on note que la donnée « psychologique » est reconnue comme ayant un lien avec le ralentissement des rythmes cardiaques et de la pression sanguine : les mécanismes psychologiques influent sur la physiologie. Mais en revanche, les bénéfices qui intéressent les experts du NIH sont clairement d'ordre physiologique. Dans le rapport, l'aspect psychologique est en effet présenté presque exclusivement sous l'angle du mécanisme explicatif, et les bénéfices psychologiques sont peu pris en compte en tant que tels²⁵⁸. Des études fondatrices des années 1960-70, on ne retient que les hypothèses qu'elles ont permis de formuler : les bénéfices psychologiques rapportés ne sont pas valorisés. Certes, il ne s'agit pas d'un rapport sur la santé mentale, mais « sur les effets des animaux de compagnie sur la santé humaine. » Remarquons précisément que, dans le rapport, la « santé humaine » est appréhendée majoritairement par des indices physiologiques, et non par des indices psychologiques. D'autre part, on voit également que ces mécanismes psychologiques mettent en jeu des « représentations sociales » : la psyché fait le lien entre le physiologique et le social, qui lui aussi est une donnée explicative mais n'est pas appréhendé comme un élément témoignant de la santé humaine. Il y a donc une imbrication entre le social, le psychologique et le physiologique. Les deux premiers étant présentés comme des « mécanismes » influant sur la

²⁵⁶ National Institutes of Health (1987). "The health benefits of pets." *NIH Technology Assess Statement Online Sep 10-11*: <http://consensus.nih.gov/1987/1987HealthBenefitsPetsta003html.htm>.

²⁵⁷ National Institutes of Health (1987). Op. Cit.

²⁵⁸ Tout du moins sont ils réduits à des bénéfices en termes de « développement » pour l'enfant, mais ils n'ont pas de valeur thérapeutique en soi.

santé humaine, alors que le second est le seul à pouvoir légitimement témoigner de l'état de santé des personnes.

Le rapport semble donc consacrer l'orientation biomédicale de la future recherche sur les I.A.T., et plus particulièrement la méthodologie des essais cliniques pharmacologiques, appelée à être étendue à l'investigation des bénéfices de tous ordres (non spécifiquement physiologiques). Il met en avant deux éléments qui semblaient faire défaut aux études précédentes : la taille et la représentativité des échantillons et la randomisation.

« Conference participants agreed that definitive conclusions on possible benefits of companion animals would require much larger sample sizes and more rigorous experimental designs than studies conducted thus far.²⁵⁹ »

Ces deux éléments sont pointés dans le rapport comme cruciaux, au point de passer même avant la nécessité de définir des hypothèses préalablement à l'étude :

« Methodologies for future research can begin without explicit hypotheses and proceed from descriptive studies of representative and, hopefully, random samples. There is nothing intrinsically wrong with extrapolating from attitudinal information as long as the sample is representative of the target population. It should be remembered that samples of convenience are prone to bias, and interpretation must be limited and made with great care²⁶⁰. »

Les études à venir pourront donc se passer de conceptualisation préalable ; ou plutôt : leur effort de conceptualisation devra se concentrer sur le choix de leur échantillon, leur représentativité et leur taille ; les deux dimensions étant intrinsèquement liées. Ainsi, on voit que la « montée en généralité » de l'I.A.T. amorcée par sa « mise en programme », est vouée à dépasser les murs de l'institution C'est une logique de représentativité et d'élargissement démographique qui est défendue ici, et qui semble vouloir s'appliquer aussi bien aux enquêtes épidémiologiques qu'aux études cliniques :

« The relatively low order of significance of many of the test results points to the importance of rigorous statistical methodology. Sample sizes, likewise, have not been sufficient in many cases to support definitive conclusions.²⁶¹ »

L'élargissement démographique dont il est question ici dépasse le cadre des expérimentations *in situ*. Le constat est fait que la composition de la population d'animaux de compagnie n'est pas assez précisément connue pour pouvoir alimenter les études épidémiologiques que l'on

²⁵⁹ National Institutes of Health (1987). Op. Cit.

²⁶⁰ National Institutes of Health (1987). Op. Cit

²⁶¹ National Institutes of Health (1987). Op. Cit

souhaite généraliser. Ainsi, on suggère d'agrémenter les grandes enquêtes démographiques de questions concernant cette présence animale :

« Much clarity would be achieved by the reexamination of large, national, epidemiological studies and by the addition of animal-related and pet ownership and demographic questions on future national health surveys. [...] The U.S. census also should begin to include questions on the number and types of animals in people's homes. If this were done, we could begin to address a variety of public health issues, including potential zoonoses with long incubation periods and subtle positive effects of animals on chronic and stress-related diseases.²⁶² »

Une meilleure connaissance de la population des animaux de compagnie et de leurs maîtres est donc conçue comme indispensable à l'exploitation de ce que l'on perçoit comme une source potentiellement importante de bien être et d'économies en dépenses de santé :

« Due to the great number of pets in American households, however, a positive impact of even a few tenths of a percentage point may benefit tens of thousands of people. [...] Consideration of pet exposure as a possible "protective" factor in scientific studies of human health would be cost-effective and is an idea whose time has come.²⁶³ »

Signification vérificationniste et signification relationnelle

Avec l'appel à l'augmentation de la taille et/ou de la représentativité des échantillons, c'est la méthodologie statistique qui s'impose largement comme la voie unique pour les recherches futures : seul l'outillage statistique permettrait d'établir la réalité des effets positifs du contact animalier, à la fois à l'échelle d'un « programme », à celle d'une population type (classe d'âge, milieu social, catégories de pathologies etc.), et à celle d'un pays entier. La signification statistique devient alors la clé de l'existence future des bénéfices du contact animalier. La « mise en variable » du contact animalier a en effet réduit la place de la relation patient/animal à une dimension binaire : « patient avec animal » ou « patient sans animal » ; à charge de l'analyse statistique de reconstruire *a posteriori* la relation et d'en déduire sa « signification. » La signification, prise au sens de l'empirisme logique, que produit l'analyse statistique permet de dire s'il y a un rapport de vérité dans les liens qu'il s'agit d'éprouver. On pourrait l'appeler « *signification vérificationniste* », pour souligner le fait qu'elle est marquée par une posture initialement sceptique vis-à-vis de l'expression directe d'une interprétation de l'action par la personne qui l'éprouve. Elle implique ainsi la figure du « tiers », validant la réalité d'une relation dont il n'est pas partie prenante : la sanction de « signification » ne

²⁶² National Institutes of Health (1987). Op. Cit

²⁶³ National Institutes of Health (1987). Op. Cit

revient pas aux êtres en relation. En cela, elle diffère de la « signification » donnée par un être à son action, que l'on pourrait appeler « *signification relationnelle* », pour signaler à la fois la qualité volontaire de l'expression du caractère signifiant de l'action (« ce qui se passe fait sens pour moi »), et l'aspect nécessairement partagé de cette démarche d'expression : elle se fait toujours en direction de quelqu'un chargé de recevoir ce sens et enclin à interpréter cette expression comme quelque chose de « signifiant » pour la personne qui s'exprime. La signification est ici émise et reçue parce que chaque être en présence est attentif à ce qui compte pour l'autre ; la signification est co-construite par tous les êtres d'une situation, dans un mouvement où expression en direction de l'autre et attention à l'expression de l'autre se trouvent entremêlées. Nous nous inspirons des réflexions de Vinciane Despret pour cette notion de « signification relationnelle », qui elle-même s'appuie sur les travaux du psychologue Daniel Stern. Stern utilise les relations entre nourrissons et parents pour expliquer comment les « malentendus » quant aux significations de certaines actions et à leur interprétation créent une signification partagée :

« Ce que Stern (1989) appelle malentendu désigne l'événement qui advient lorsque les parents pensent que leur enfant a acquis une nouvelle compétence avant que celle-ci ne soit pleinement actualisée, et lorsque le fait de s'adresser à lui sur le mode de cette compétence participe de l'actualisation de celle-ci. Par exemple, lorsqu'un parent attribue à l'enfant l'intentionnalité, ou l'autonomie, ou lui accorde l'accès à certaines émotions, il lui fait habiter le site relationnel « comme si » l'enfant présentait vraiment cette émotion, cette intention, ou cette autonomie. Parce que ce site relationnel autorise l'enfant à acquérir ce qui lui est attribué, l'enfant peut actualiser ce qui lui est prêté. Il s'agit d'actualisation et non d'identification par pure projection, dans la mesure où ce qui est attribué à l'enfant « par malentendu » prend place dans une zone de développement proximal, à un moment où l'enfant présente tous les indices de ce qui est en voie d'actualisation.²⁶⁴ »

La notion de « signification relationnelle » désigne donc la signification qui est construite par la rencontre entre l'expression spontanée d'un acte (de langage ou physique) et son interprétation en termes de « ce qui compte pour l'être qui exprime cet acte » (apprendre à parler dans le cas du nourrisson, aller mieux dans le cas des malades), dans un rapport qui ne vise pas la levée des ambiguïtés sémantiques de cet acte, mais l'accomplissement de « quelque chose » qui importe pour les êtres en présence. Il nous semble que c'est ce type de signification qui se donnait à voir lors des premières expériences rapportées d'I.A.T., et plus particulièrement dans le moment initiateur, cet « accident », où il s'est passé « quelque chose » entre le patient et l'animal, et le thérapeute. Lorsque les premiers thérapeutes ont

²⁶⁴ Despret, V. (2009). Op. Cit. P 389.

perçu ce « quelque chose », ils étaient sans doute peu préoccupés de la rationalité de ce qu'ils avaient sous les yeux, ou de ce que ce contact signifiait « réellement » pour les patients, pour les animaux et pour eux-mêmes. Ils ont adopté la posture du « comme si » : « face à l'animal, le patient agit *comme si* cette interaction semblait faire sens pour lui, du coup, que se passe-t-il si, sur cette base minimale de compréhension de la situation, on laisse durer cette rencontre ? » Cette posture a été rapidement occultée par l'imposition (consentie ou forcée) d'un modèle épistémologique vérificationniste où la réalité des relations est éprouvée après coup, et où le « comme si » n'a aucune place : la signification statistique, parce qu'elle vise à désambiguïser la relation, n'offre pas de site relationnel dans lequel se construit une signification partagée. Plus précisément, le « comme si » a une place dans ce modèle, mais son rôle est cantonné à prévenir de l'apparition d'un « site relationnel » dans lequel la signification serait produite par les êtres en présence. Le « comme si » dont il est question ici correspond à la pratique du « double aveugle » et de la randomisation : « faisons « comme si » les êtres ne construisaient pas eux-mêmes la signification de leur interaction, car c'est précisément la force de cette construction commune qu'il s'agit de faire taire ». Ces outils élaborés pour éloigner toute forme de suggestion, et ne pas avoir à prendre en compte ce que les malentendus produisent de bénéfique, ne peuvent aucunement rendre compte de la signification relationnelle. De plus, la notion de « signification relationnelle » laisse ouverte la possibilité que la relation soit *de facto* signifiante (et significative), à la fois pour le thérapeute, le patient et pour l'animal.

Le rapport du NIH consacre ainsi le passage, amorcé bien plus tôt, de la signification relationnelle à la signification vérificationniste. La valorisation du « double aveugle » et de la « randomisation » est de fait très présente dans le rapport : ces outils sont conçus comme les clés pouvant permettre à la recherche sur les I.A.T. de devenir « réellement scientifiques. » Suite à sa publication, les recherches vont donc se multiplier, toutes marquées par les directions données par Beck & Katcher et ceux qui les ont repris (Grossberg, McNicholas, Draper, Cutt, Banks & Banks), dont la parole se voit dotée d'une caution gouvernementale. Ces recherches vont se présenter sous des formes très standardisées.

Standardisation expérimentale d'une part puisque les études suivent plus ou moins le même protocole : énonciation d'hypothèses, de variables à étudier, périodes pré/post test, groupes contrôles, codage et analyse statistique des résultats. Que le but de l'article soit de présenter un programme de mise en place d'une activité thérapeutique (un « programme ») incluant l'animal ou bien de rendre compte de l'influence physiologique du contact animalier, cette

méthodologie est constamment convoquée. A l'issue de la phase expérimentale à proprement parler, des données, préalablement codées, sont récoltées puis traitées statistiquement : le résultat de l'expérience étant indexé à la présence d'un lien statistique significatif entre deux variables ou plus. Présenter des résultats dans ces études revient donc à présenter des liens significatifs ou non.

Standardisation expérimentale donc, et standardisation formelle à travers la construction des articles, formatés à partir des modèles académiques en vigueur dans de nombreuses disciplines scientifiques : « objectifs » - « méthodes » - « résultats » - « discussion ». Ces articles sont presque toujours agrémentés d'une revue de la littérature. Voici donc avec quelles contraintes vont être produites les recherches post 1985 et ce jusqu'au milieu des années 1990. Elles vont s'organiser autour de deux axes d'*intentions de recherche*. Par « intention de recherche » nous entendons « ce que le ou les auteurs veulent documenter le plus à travers leurs articles. » Ou, dit plus simplement, « ce qui compte le plus pour eux. »

Nous avons donc repéré deux axes d'intentions autour desquels s'articulent ces recherches : sur le premier axe, se trouvent un pôle « mesurer » et un pôle « décrire. » Sur le second, se trouvent les pôles « signes » et « mécanismes. »

L'axe « mesurer/décrire »

Nous raisonnons en terme de « pôles » plutôt que de « types » car il apparaît que la grande majorité des recherches comprennent à la fois des intentions de mesurer et de décrire. Par exemple, la présentation (« décrire ») d'un programme d'utilisation thérapeutique de l'animal en institution sera souvent accompagnée d'un protocole d'évaluation (« mesurer »). En revanche, c'est le ratio mesurer/décrire qui varie selon les études et qui permet de les distribuer le long d'un continuum entre deux pôles : certaines mettant l'accent plus sur la volonté de mesurer que sur celle de décrire, et inversement. Le terme « pôle », qui met en jeu la notion d'« attraction », est également utile pour rendre compte de l'intérêt des auteurs d'un article soit pour la mesure, soit pour la description : par quel pôle l'auteur est-il le plus « attiré » ?

Le pôle « mesurer » est plus en lien avec des études plus « détachées », qui extraient l'animal du contexte thérapeutique. L'objet des études attirées par le pôle « mesurer » est l'interaction avec l'animal sans but thérapeutique explicitement défini. Il s'agit d'explorer les bénéfiques potentiels de l'animal pour la santé humaine, dans des cadres qui ne sont pas thérapeutiques.

Par exemple : les études statistiques présentant le lien entre visites chez le médecin et possession d'animal de compagnie.

L'objet des études attirées par le pôle « décrire » est l'interaction avec l'animal à but thérapeutique. Ces études prennent corps dans des contextes explicitement thérapeutiques, dans lesquels l'animal a un mandat thérapeutique. Par exemple : les études présentant des programmes d'introduction de l'animal en institutions.

Notons que quel que soit le pôle vers lequel les auteurs sont attirés, le recours à la quantification est un passage quasi obligé. Pour les études « attirées » par le pôle « mesurer », on comprend aisément la fonction de ce passage comme étape d'« administration de la preuve. » Mais les écrits plutôt orientés vers le pôle « décrire » n'échappent pas non plus à cette règle : généralement la quantification se donne à voir dans le cadre de l'évaluation d'un programme. Dans les deux cas, la quantification est donc quasi systématique ; même si les études plutôt descriptives peuvent comprendre également des études de cas, leur fonction est bien souvent purement illustrative et leur présence n'est légitime que si la phase de quantification a été respectée.

L'axe « signes/mécanismes. »

Ce qui vient d'être dit concernant l'avantage de la distribution en termes de polarités, s'applique également à ce second axe aux bouts duquel on trouve le pôle « signes²⁶⁵ » et le pôle « mécanismes. » Il n'y a pas, dans la majorité des articles répertoriés, de séparation radicale entre ceux qui traitent des signes des bénéfices thérapeutiques de l'animal et ceux qui s'intéressent aux mécanismes qui les régissent. Que ce soit à titre spéculatif ou à titre démonstratif, la question des mécanismes n'est jamais complètement tue dans les articles traitant des signes. Les deux thèmes sont souvent présents dans les articles, mais à des doses très différentes.

²⁶⁵ Nous utilisons le terme « signes » à dessein : plutôt que le terme « symptômes » désignant les manifestations « subjectives » d'une pathologie (exprimées par le patient), le terme « signes » désigne les manifestations « objectives » d'une pathologie telles qu'elles sont repérées et redéfinies par le thérapeute.

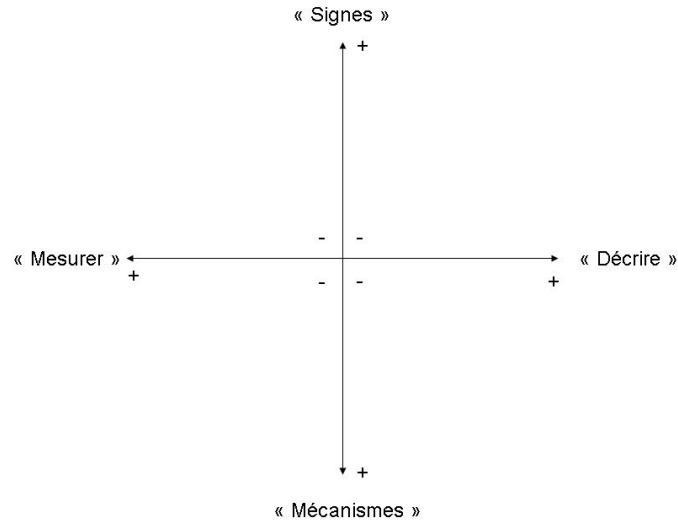


Figure 6: les axes d'intentions de recherche

Le schéma ci-dessus représente les deux axes d'intentions de recherche. Les études sont distribuées selon les pôles par lesquelles elles sont « attirées » : il est possible de placer sur chacun des axes deux points indiquant à quels niveaux les études sont attirées par les pôles qui s'y trouvent. Les indications « + » et « - » servent à situer à quelle proportion les auteurs ont voulu se rapprocher de tel ou tel pôle.

Ainsi, pour chaque étude, quatre points seront placés : « mécanismes : + ou - » « signes : + ou - » « mesurer : + ou - » « décrire : + ou - ». En reliant ces points, on obtient une « empreinte », c'est-à-dire une représentation graphique des intentions de recherche des études.

Cette méthode n'a pas été appliquée pour chacune des références de notre corpus ; nous nous sommes appuyés sur la centaine de « références centrales » que nous avons explorées plus en profondeur, car elles nous donnaient accès plus facilement aux intentions de recherche des auteurs. Nous n'avons pas codé chacune de ces références pour placer les points ; ils le sont de manière approximative au regard de notre connaissance de l'article. Nous pensons néanmoins que la méthode permet de mettre au jour plusieurs *empreintes types*²⁶⁶ représentatives selon nous de l'ensemble du champ de l'étude des I.A.T. Nous préférons utiliser ce système d'empreinte plutôt qu'une typologie en termes de disciplines, car il n'est

²⁶⁶ La notion d' « empreinte sémantique » et sa représentation graphique sont empruntées à Florian Charvolin *in* Charvolin, F. (2007). "L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France." *Responsabilité & Environnement* 46: 7-16.

pas toujours possible de faire correspondre un agencement particulier des différentes intentions de recherche et une appartenance disciplinaire. Ce serait d'une part postuler l'homogénéité des méthodologies, des bases conceptuelles et des attendus d'une discipline. Ce qui reviendrait à prêter à la « discipline » une force qu'elle n'a sans doute pas et poser sur elle un regard peu réaliste sur la question. Et d'autre part, la circulation des auteurs d'une discipline à une autre est un phénomène à étudier si l'on veut rendre compte de la dynamique de création d'une nouvelle spécialité telle que l'I.A.T. Un même auteur étant psychiatre pourra en effet publier dans des revues de psychothérapie, pour présenter quelques cas, et par ailleurs, utiliser des méthodologies plus quantitatives dans des revues de psychiatrie, ou de cardiologie. La typologie en termes de disciplines nous semble donc réductrice, et ne pas rendre bien compte de la manière dont le soin par le contact animalier est présenté et défendu sur différentes « scènes » scientifiques.

Les 5 empreintes types

L'empreinte de la psychothérapie

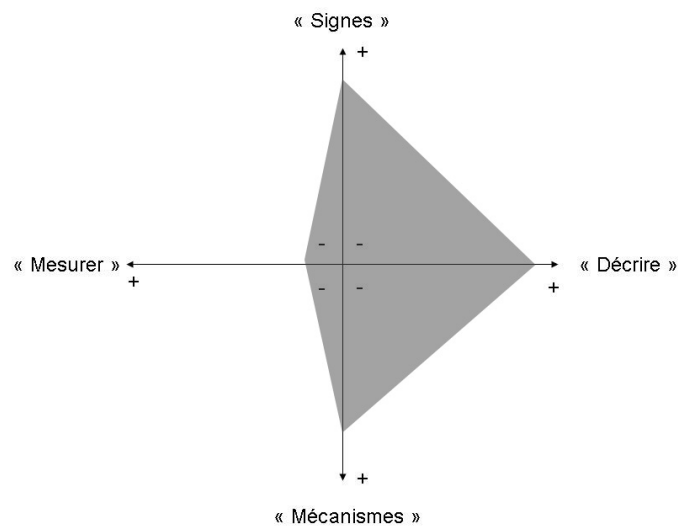


Figure 7: l'empreinte de la psychothérapie

Comme son nom l'indique, l'empreinte de la psychothérapie concerne les articles rapportant les pratiques de psychothérapeutes, exerçant soit en cabinets, soit en institutions. Ces auteurs ont des intentions de recherche qui se dirigent à la fois vers les pôles « décrire », « signes » et « mécanismes. » La possibilité de voir ces trois pôles cohabiter s'explique à travers la nature

plus « qualitative » des expériences décrites ; en effet, leurs particularités c'est de présenter des études de cas, qui se passent de résultats quantifiés. En termes de méthodologie, ce type d'articles fait figure d'exception dans notre corpus ; ils témoignent d'une pratique qui a pu échapper à la volonté de généraliser défendue par le courant Beck & Katcher parce qu'elle n'avait sans doute pas besoin de passer par cette étape pour justifier l'utilisation de l'animal dans un cadre thérapeutique. Typiquement, ces articles sont pointés comme ne « répondant pas aux critères de scientificité » aux yeux des auteurs des revues de littérature critiques, imprégnées du modèle EBM. En effet, en choisissant de travailler à l'échelle d'un patient (d'un cas) ou d'une série de cas, plutôt qu'à l'échelle d'un « programme », les psychothérapeutes s'affranchissent de l'idée d'une généralisation des résultats positifs ; qu'ils n'ont, de plus, jamais appelée de leurs vœux. Le caractère non systématique et non « systématisable » des pratiques et des résultats qu'ils rapportent est souligné sans ambiguïté par les auteurs. En outre, l'introduction de l'animal étant décrite comme une étape adaptée dans le traitement d'un patient, les résultats présentés sont forcément positifs. De la même manière, les mécanismes qui font que la relation à l'animal devient thérapeutique (psychothérapeutique en l'occurrence) ne sont en rien un mystère pour les auteurs qui les documentent aisément. L'article « fondateur » de Levinson est l'exemple type de ces articles²⁶⁷. Il trouve des continuateurs dans les travaux de Clark Brickel sur l'introduction d'un animal auprès de personnes âgées dépressives dans le cadre d'une Pet-Facilitated Psychotherapy²⁶⁸. Ils se situent dans lignée de Levinson, en défendant le fait que la P.F.P. n'est pas une méthode généralisable, mais insistent sur la nécessité de reproduire des expériences pour pouvoir comprendre un peu mieux les mécanismes généraux qui régissent les relations humains/animaux. L'article de M.H. George s'inscrit dans cette lignée également : il présente une série d'études de cas issues de ses consultations, et n'appelle en rien à la généralisation des résultats mais au développement d'un intérêt accru pour le rôle des animaux dans la vie de certains patients²⁶⁹.

L'empreinte de la médecine théorique

²⁶⁷ Levinson, B. M. (1962). "The dog as "co-therapist." " *Mental Hygiene* **46**: 59-65.

²⁶⁸ Brickel, C. M. (1979). "The therapeutic roles of cat mascots with a hospital-based geriatric population: A staff survey." *The Gerontologist* **19**(4): 368-372.

Brickel, C. M. (1984). "The clinical use of pets with the aged." *Clinical Gerontologist* **2**(4): 72-75.

²⁶⁹ George, M. H. (1988). Child therapy and animals. *Innovative interventions in child and adolescent therapy*. C. E. Schaefer. New York: 400-418.

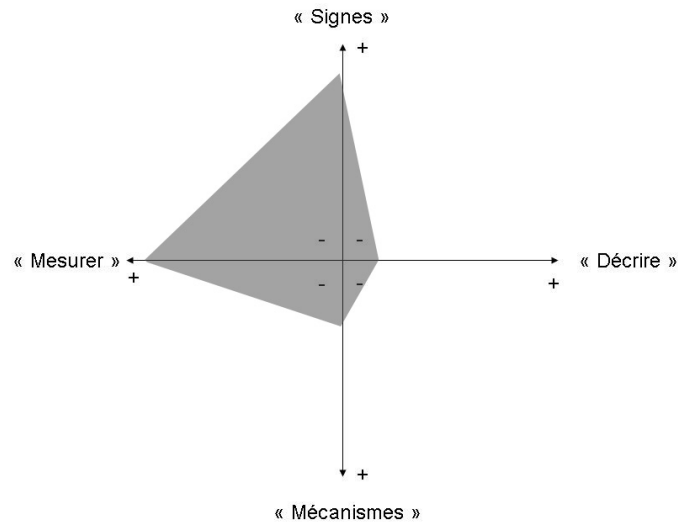


Figure 8: l'empreinte de la médecine théorique

L'empreinte de la médecine théorique concerne les articles présentant des intentions de recherche orientées vers les pôles « mesurer » et « signes. » Ce sont des écrits qui étudient la relation humain/animal dans un cadre non thérapeutique. Observations et/ou mesures indirectes sont donc au centre de ces écrits qui s'attachent à enregistrer et à analyser des signes liés à la possession et/ou à l'interaction avec l'animal dans un contexte plus « ordinaire. » Le caractère ordinaire de la relation est essentiellement saisi dans le cadre domestique et l'outil privilégié est le questionnaire et/ou les dossiers médicaux des patients. L'archétype de cette empreinte reste l'article de Friedman et al. de 1980, première étude de type épidémiologique concernant les bénéfices de la « variable animal de compagnie²⁷⁰. » D'ailleurs beaucoup d'articles de Friedmann empruntent cette forme précise, qui leur donne des airs de « variations sur le même style. » Friedmann & Thomas, par exemple, étudient le lien entre possession d'un animal de compagnie et le taux de survie chez des patients ayant subi une intervention de chirurgie cardiaque et dont on tente de réduire l'arythmie²⁷¹. A travers des mesures physiologiques sur un échantillon de patients « post-infarctus », suivis pendant un an, les auteurs tentent d'éprouver la « variable animale » par rapport notamment à la « variable du support social » (densité des rapports sociaux avec des humains). La relation

²⁷⁰ Friedmann, E., A. H. Katcher, et al. (1980). "Animal Companions and one-year survival of patients after discharge from a coronary care unit." *Public Health Reports* **95**(4): 307-312.

²⁷¹ Friedmann, E. & S. A. Thomas (1995). "Pet Ownership, Social Support, and One-Year Survival After Acute Myocardial Infarction in the Cardiac Arrhythmia Suppression Trial (CAST)." *The American Journal of Cardiology* **76**: 1213-1217.

« ordinaire » à l'animal étant observée, dans ce cas précis, grâce à la variable « possession d'un animal », présente dans les analyses statistiques issues des questionnaires distribués aux patients : la relation à l'animal n'est pas observée de manière directe par les auteurs. De la même façon, Anderson, Reid & Jennings proposent une étude mêlant mesures physiologiques directes et mesures psychosociales par le biais de questionnaires, avec pour objectif de comparer la variable « possession d'un animal » avec d'autres comme les habitudes alimentaires, le tabagisme, l'Indice de Masse Corporelle, et la condition socioprofessionnelle des patients²⁷². Ils concluent que la variable « animal » a plus de poids que les autres dans la prévention des risques de maladies cardio-vasculaires. L'empreinte de la médecine théorique recouvre ainsi des articles qui identifient un problème médical déjà problématisé par ailleurs, et proposent de vérifier la contribution de la « variable animal » à son évolution. Si les exemples donnés plus haut concernent surtout la santé cardiovasculaire, ce « style » de recherche concerne également des problématiques plus « psychologiques. » C'est le cas dans l'article de Turner & Rieger qui propose d'observer la relation entre des personnes vivant seules et leurs chats, et l'influence de celle-ci sur les « humeurs » humaines²⁷³. L'unité d'observation est le domicile des personnes et les données récoltées par questionnaires, sont traitées statistiquement, pour mettre au jour des liens significatifs ou non.

On remarque que les auteurs de ces études sont majoritairement des chercheurs, plutôt « académiques » -psychologues, sociologues (plus rarement) – qui proposent une approche plus « distante » vis-à-vis des programmes *in situ* d'I.A.T. : leur intention est surtout d'étudier la valeur potentiellement thérapeutique de l'interaction et/ou de la possession d'un animal; et de la valider, ou non, statistiquement.

L'empreinte de la médecine appliquée

²⁷² Anderson, W. P., C. M. Reid, et al. (1992). "Pet ownership and risk factors for cardiovascular disease." Med J Aust **157**(5): 298-301.

²⁷³ Turner, D. C. & G. Rieger (2001). "Singly Living People and Their Cats: A Study of Human Mood and Subsequent Behavior." Anthrozoös **14**(1): 38-46.

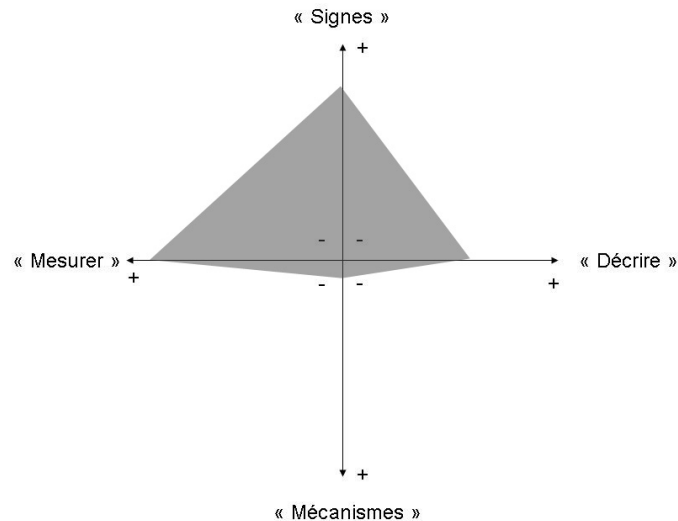


Figure 9: l'empreinte de la médecine appliquée

L'empreinte de la médecine appliquée concerne les études s'articulant autour des pôles « signes », « décrire » et « mesurer. » A la façon des études marquées par l'empreinte de la psychothérapie, ces articles décrivent des programmes « dans les murs », à vocation explicitement thérapeutique. La différence réside dans une volonté plus forte de mesurer les bénéfices, et plus seulement au travers d'études de cas ou de questionnaires de satisfactions auto administrés par les patients. Il s'agit souvent d'enregistrer directement un ensemble de données psychophysiologiques et de les traiter statistiquement, pour définir s'il y a eu des bénéfices « statistiquement significatifs » liés à la présence de l'animal. A la manière des essais cliniques, ces études mélangent « geste thérapeutique » et « vérification expérimentale » : elles ne sont jamais détachées de la volonté de « traiter » les patients qu'elles incluent, même si il y a toujours un « groupe témoin » qui, de fait, ne reçoit pas le traitement « animal ». L'étude de Friedmann et al. de 1983 apparaît comme un modèle du genre²⁷⁴. On y mesurait chez des enfants, les « réponses » physiologiques liées à la présence ou à l'absence d'un chien. Toutes les études concernant les effets physiologiques de la présence animalière relèvent de cette empreinte. La spécificité de ces études tient à la prévalence des mesures et observations directes, qui de surcroît, sont conçues comme les seules sources d'information possibles. L'insistance sur le caractère immédiat de

²⁷⁴ Friedmann, E., A. H. Katcher, et al. (1983). "Social interaction and blood pressure: Influence of animal companions." *Journal of Nervous and Mental Disease* **171**(8): 461-465.

l'observation ou de la mesure est liée à l'impossibilité pour le patient de pouvoir fournir les informations que les expérimentateurs cherchent à recueillir. Par exemple, la mesure des réponses physiologiques nécessite une instrumentation, plus ou moins lourde, que seul l'expérimentateur est apte à manipuler et à décoder, pour assurer les conditions de validité de l'étude. Ici, les questionnaires ou les entretiens ne peuvent pas se substituer aux instruments métrologiques car les informations qu'il faut recueillir sont non verbales. Mais le caractère non verbal des informations est également présent dans des études qui ne s'intéressent pas au physiologique. C'est le cas de recherches dans lesquelles les patients sont incapables de verbaliser ou que leur verbalisation n'est pas « signifiante » sémantiquement parlant. L'étude de Kongable et al. sur les comportements sociaux des malades d'Alzheimer est, à ce titre, exemplaire²⁷⁵. Les auteurs ont observé les effets de la présence d'un chien de compagnie chez douze personnes « Alzheimer », résidant dans un établissement de soin spécialisé. Ils se sont focalisés sur huit « indicateurs sociaux » - sourire, rire, regarder, s'appuyer, toucher, parler, nommer, et « autres » - dont ils ont consigné l'apparition chez les personnes, selon que le chien était présent en permanence, temporairement présent ou absent. Le traitement quantitatif de ces différents items montre que la présence du chien accroît le « nombre total de comportements sociaux. » On le voit, c'est une démarche comportementaliste qui est ici à l'œuvre : la quantification des comportements observés directement permet d'avoir accès à une information que l'on pense que les êtres étudiés sont incapables d'exprimer. L'orientation « éthologique » de cette étude se retrouve dans l'article de Redefeer & Goodman, sur les réponses des enfants autistes à la Pet Facilitated Therapy²⁷⁶. Là aussi, l'évaluation des bénéfices du contact animalier se fait à travers une quantification des comportements « autistiques » exprimés par les enfants ; on note leur « réduction » au contact de l'animal et sur le long terme, et une « augmentation » des comportements « pro-sociaux. » On comprend que ce traitement « comportemental » des interactions est lié à l'incapacité de certains patients à verbaliser. Pourtant, l'étude Nathanson & DeFaria concernant les réponses « verbales et non verbales » d'enfants déficients mentaux face à des dauphins donne à voir ce type de traitement comportemental. Ici, le « verbal » est documenté à la manière d'autres manifestations comportementales : on compte les occurrences de la verbalisation et leur intensité sonore, mais cette verbalisation n'est en aucun cas appréhendée pour sa valeur sémantiquement « signifiante. » Elle entre dans la catégorie comportementale du fait qu'on ne peut pas tout le

²⁷⁵ Kongable, L. G., K. C. Buckwalter, et al. (1989). "The effects of pet therapy on the social behavior of institutionalized Alzheimer's clients." *Archives of Psychiatric Nursing* 3(4): 191-198.

²⁷⁶ Redefeer, L. A. & J. F. Goodman (1989). "Pet-facilitated therapy with autistic children." *Journal of Autism and Developmental Disorders* 19(3): 461 - 467.

temps comprendre ou attribuer un sens clair à ce que « disent » les enfants autistes, et se voit donc analysée à la manière d'une posture corporelle²⁷⁷.

Dans l'empreinte de la médecine appliquée, l'expérimentateur a donc les clés du codage de ce qu'exprime le patient, physiologiquement ou comportementalement. C'est le point commun entre les études visant à mesurer les effets physiologiques du contact animalier, et celles visant à quantifier ses effets « psychosociaux » chez des patients qui ne parlent pas, ou dont on ne considère pas la verbalisation comme signifiante en elle-même.

Parmi les auteurs de ces articles, on retrouve généralement des psychiatres exerçant dans des institutions, des éthologues ou bien encore des infirmières soucieuses de documenter plus scientifiquement leurs pratiques.

L'empreinte du soin

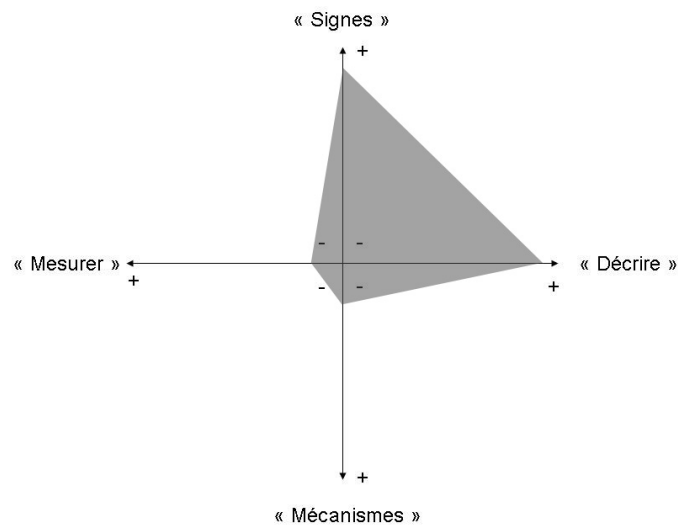


Figure 10: l'empreinte du soin

Ce qui caractérise les études qui laissent cette empreinte c'est qu'elles s'articulent essentiellement autour des pôles « décrire » et « signes. » Ces études sont largement des comptes rendus de programmes d'utilisation thérapeutique de l'animal dans des hôpitaux,

²⁷⁷ Nathanson, D. E. & S. DeFaria (1993). "Cognitive improvement of children in water with and without dolphins." *Anthrozoös* 6(1): 17-29.

maisons de retraite, institutions de soins diverses. Elles décrivent principalement les bénéfices apportés par la présence des animaux dans ce contexte, en se questionnant peu sur les mécanismes qui ont produit ces bénéfices ; et elles le font soit en utilisant la spéculation soit en proposant une rapide revue de littérature. Mais elles ne tranchent jamais cette question des mécanismes. Typiquement, ces articles sont écrits par des infirmières ou des travailleurs sociaux : des personnes ayant un rapport direct et quotidien avec l'univers du soin et/ou de la prise en charge de populations en difficulté, mais sans être nécessairement en position décisionnelle dans ces univers. Le contexte « institutionnel » est central dans ces études car leurs auteurs sont employés de ces institutions, et en même temps qu'ils rapportent un « programme de soin par le contact animalier », ils produisent un propos sur leur institution, en tant que cadre de travail spécifique. D'une part, ces études tendent à valoriser la position « subordonnée » de leurs auteurs et à montrer en quoi elle a pu créer quelque chose d'inédit dans l'institution. Le fait d'être plus au contact direct des « patients » a pu favoriser le repérage de l'intérêt de ces derniers pour des activités « non médicales », dont le soin par le contact animalier. L'article de Deborah Fila illustre notamment comment les qualités d'écoute du personnel soignant ont permis de faire sortir un patient du mutisme et de l'état dépressif qui l'accompagnaient suite à plusieurs opérations chirurgicales et hospitalisations prolongées²⁷⁸. L'infirmière utilise la rhétorique des théories du « care » pour expliquer les bénéfices du programme sur ce patient : l'attitude de « concernement » (« to care about... »), propre aux membres du personnel soignant, a permis de produire une meilleure prise en charge (« to care for... ») et d'améliorer l'état de santé du patient. D'autre part, ce sont les effets du contexte institutionnel sur les patients qu'il s'agit de réduire par l'initiation d'un programme : Gagnon et al. expliquent comment l'introduction de chiens dans une unité de soin pour enfants souffrant de cancer a pu soulager le stress de ces derniers suite à leur hospitalisation²⁷⁹. Muschel visait également les mêmes objectifs avec des patients cancéreux en phase terminale. En se plaçant de son point de vue de travailleuse sociale en institution de soin, elle tente d'établir les caractéristiques des personnes les plus à même de bénéficier du « bien être » apporté par le contact animalier, à la fois pour adoucir l'épreuve de la maladie et celle que représente le contexte impersonnel de l'institution²⁸⁰. Le point commun de ces

²⁷⁸ Fila, D. (1991). "The significance of companion animals to a geriatric vascular patient: A case study." *Holistic Nursing Practice* 5(2): 11-15.

²⁷⁹ Gagnon, J., F. Bouchard, et al. (2004). "Implementing a hospital-based animal therapy program for children with cancer: a descriptive study." *Can Oncol Nurs J* 14(4): 217-22.

Bouchard, F., M. Landry, et al. (2004). "A magical dream: a pilot project in animal-assisted therapy in pediatric oncology." *Can Oncol Nurs J* 14(1): 14-7.

²⁸⁰ Muschel, I. J. (1984). "Pet therapy with terminal cancer patients." *Social Casework* 65(8): 451-458.

études est d'insister sur la faisabilité d'un « programme » : elles donnent des conseils concernant la mise en place d'une telle initiative au sein d'institutions pouvant se montrer réfractaires. Encore une fois, elles mettent en avant la grande implication des personnels soignant et aidant, subordonnés dans la hiérarchie de l'organisation hospitalière, et celle des bénévoles participant au programme. C'est le résultat d'un travail collectif qui est présenté : le soin par le contact animalier est l'aboutissement d'une cohésion entre les membres d'une équipe soignante, dont la réussite du programme témoigne de l'importance. Le « programme » est un objectif puissant, permettant de fédérer une équipe soignante, au point d'en devenir même un « rêve devenu réalité », pour reprendre les termes de plusieurs articles²⁸¹. Selon ces études, les bénéfices du programme concernent tout autant les patients que les soignants : on ne manque jamais de souligner la manière dont le programme a contribué à améliorer l'ambiance du service, les relations entre membres du personnel. En somme, ces études s'attachent à montrer comment le programme de soin par le contact animalier a permis de réduire les effets néfastes de ce cadre institutionnel sur les patients et les membres du personnel ; à « soigner l'institution » en quelque sorte, en lui donnant un nouveau visage. On note enfin, que ces études sont publiées dans des revues professionnelles, moins axées sur la recherche fondamentale que d'autres ; les revues de « Nursing science », sciences du soin, sont très présentes.

L'empreinte statistique

²⁸¹ Cole, K. M. & A. Gawlinski (1995). "Animal-Assisted Therapy in the Intensive Care Unit: A Staff Nurse's Dream Come True." *Nursing Clinics of North America* 30(3): 529-537.

Partie I

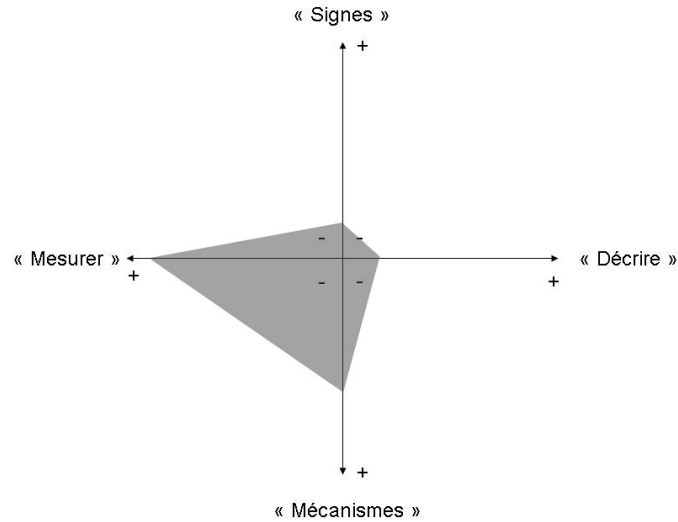


Figure 11: l'empreinte statistique

L'empreinte statistique recouvre des articles dont l'ambition est d'investiguer les mécanismes expliquant les effets, positifs ou négatifs, de l'animal sur la santé humaine ; essentiellement à travers des approches quantitatives. Ces études tentent de définir comment la variable « animal » peut *expliquer* un « bon » état de santé chez certaines catégories de population. Là où l'empreinte de la médecine théorique se chargeait de définir cette variable comme « variable active » ou non, il s'agit ici de déplacer le regard et de voir comment cette variable est rendue active, en raffinant l'analyse statistique. La nuance entre l'empreinte statistique et l'empreinte de la médecine théorique est certes assez légère : la première s'inscrit dans la continuité de la seconde. Mais l'empreinte statistique se distingue par la réintroduction de la spécificité des personnes : prenant pour acquis la présence d'un lien significatif entre « possession d'animaux de compagnie » et « (bonne) santé humaine », il s'agit de mettre en perspective ce constat et de rechercher une variable latente permettant d'expliquer tout à la fois la possession d'animaux de compagnie et la bonne santé humaine. Il ne s'agit plus d'un élargissement démographique tous azimut visant à estimer la puissance de la « variable animal » dans l'état de santé d'humains « en général », mais d'expliquer les raisons de cette puissance, par un croisement de plusieurs variables. De la même manière, c'est une démarche plus probabiliste que causale qui est à l'œuvre dans cette empreinte : l'objectif est de produire une modélisation de l'influence *potentielle* de la combinaison de plusieurs variables sur l'état de santé humain. C'est une modélisation explicative plus complexe que celle la médecine théorique, c'est pour cette raison que l'on retrouve la thématique de la santé cardiovasculaire,

très présente dans la médecine théorique, mais explorée d'une autre façon. Patronek & Glickman abordent, par exemple, la question de manière indirecte, en expliquant que la possession d'un animal de compagnie peut influencer « positivement » les facteurs psychosociaux classiquement identifiés comme des facteurs de risque liés aux maladies cardio-vasculaires²⁸². L'interaction entre trois variables est ici mise à l'épreuve. De la même façon, McNicholas questionne le lien entre les personnalités de Type A (profils psychologiques marqués par un fort dynamisme, une grande impatience et une irritabilité accrue), la possession d'un animal de compagnie et les risques cardiovasculaires²⁸³. L'auteur fait ici l'hypothèse d'un lien entre la propension des personnalités de Type A à ne pas posséder d'animaux, et le fait que ces populations soient plus enclines à avoir des problèmes cardiovasculaires, ce qui remettrait en cause la piste d'une vertu prophylactique de la possession d'animal de compagnie : si ce sont les mêmes raisons qui expliquent que les personnalités de type A n'ont pas d'animaux et sont plus soumises que les autres aux problèmes cardiovasculaires, le lien entre « animal de compagnie » et « santé cardiovasculaire » se pose en des termes bien différents que ceux énoncés par les travaux précédents sur la question (ceux de Friedman et al. notamment). Pourtant, l'étude a montré que ce sont les propriétaires d'animaux qui avaient le plus grand nombre de comportements de Type A. On le voit, il est question dans ce type d'approches d'investiguer une influence multi-causale de l'animal sur la santé humaine : ce n'est pas tant le contact animalier *per se* qui entraîne des effets bénéfiques que la personnalité psychologique de son maître, ce que l'animal représente pour lui, ou encore les types de pratiques qui sont liées à sa possession. Ainsi, Cutt et al. préfèrent étudier le lien entre la possession d'un chien et le niveau d'activité physique des maîtres ; le fait que le mode de vie « avec chien » implique un taux d'activité physique plus important expliquerait, selon eux, le « bon » état de santé des propriétaires²⁸⁴. Ce sont les corrélats de la possession d'animaux de compagnie qui sont ici évalués plus que la force de la signification statistique entre « possession » et « bon état de santé. »

²⁸² Patronek, G. J. & L. T. Glickman (1993). "Pet Ownership Protects Against the Risks and Consequences of Coronary Heart Disease." *Medical Hypotheses* 40(4): 245-249.

²⁸³ McNicholas, J. C. (1998). Could Type A (coronary prone) personality explain the association between pet ownership and health? *Companion Animals in Human Health*.

²⁸⁴ Cutt, H., B. Giles-Corti, et al. (2007). "Dog ownership, health and physical activity: A critical review of the literature." *Health & Place* 13(1): 261-272.

III.B : « Signes » et « Mécanismes » : un bilan asymétrique.

Distribution chronologique et numérique des empreintes

Une fois que ces empreintes sont repérées, il est important de dire le poids de chacune dans notre corpus et de voir comment ce poids peut varier dans le temps. En nombre de références, les empreintes de la médecine théorique, de la médecine appliquée et celle du soin, sont les plus représentées dans notre corpus, mais elles n'ont pas tout à fait la même histoire. Ainsi, les empreintes de la médecine appliquée et de la médecine théorique se développent fortement à partir de 1985, dans la lignée du programme édicté par Beck & Katcher. Selon nos estimations²⁸⁵, elles représenteraient, à elles deux, plus des deux tiers des articles présents dans notre corpus. L'empreinte du soin, quant à elle, devient prégnante au début des années 2000, et elle recouvre plus d'un tiers de la production des références. Elle connaît un développement croissant jusqu'à 2007. Les empreintes minoritaires, celles de la statistique et de la psychothérapie, n'ont pas connu les mêmes étapes de développement. Si l'empreinte de la psychothérapie est historiquement la première à traiter de l'utilisation thérapeutique de l'animal, elle n'a pas connu un développement comparable aux empreintes citées ci-dessus. La production de type psychothérapeutique s'est maintenue à un niveau modeste mais constant des années 1960 jusqu'à 2007. L'empreinte statistique fait son apparition au début des années 1990 et se développe peu.

Que dire dès lors de cette distribution chronologique et numérique des empreintes ? Que disent-elles des intentions de recherche qui ont jusqu'ici été formulées à propos des I.A.T. ?

²⁸⁵ Si l'on extrapole à partir de la centaine de références centrales que nous avons analysées.

Partie I

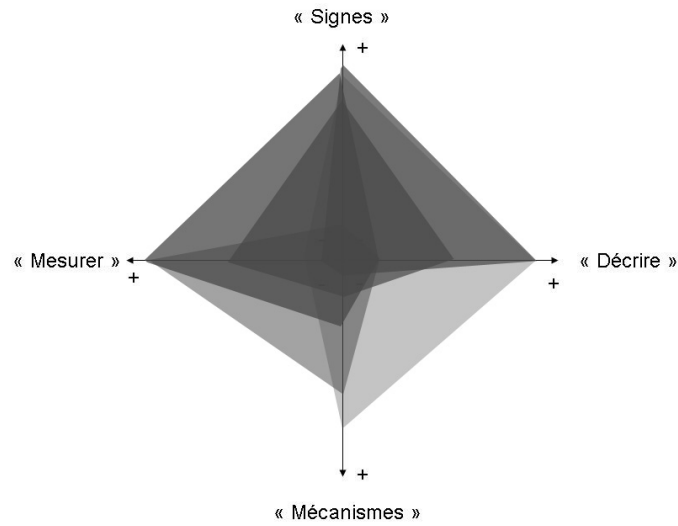


Figure 12: Distribution numérique des empreintes

Le schéma ci-dessus est une représentation des cinq empreintes superposées. L'opacité de chacune d'elles représente son importance numérique dans le corpus ; plus la zone est foncée, plus le nombre de références qu'elle concerne est élevé. Ainsi, il est facile de voir vers quels pôles s'est orientée la recherche autour des I.A.T. et ceux qu'elle a encore à explorer.

« Objectiver » les signes : un pari réussi

Les « signes » de ce que pouvait produire l'interaction et/ou la possession d'un animal ont été grandement documentés, que ce soit dans des contextes explicitement thérapeutiques ou dans des relations plus « ordinaires. » Comptes tenus des contextes académiques et/ou des contraintes institutionnelles dans lesquels ils ont été produits, beaucoup d'articles se sont attachés à « objectiver » ces signes. Cette objectivation s'est faite à travers des méthodologies de récolte et de traitement essentiellement quantitatives. Elle a permis d'obtenir des points d'accords importants sur la potentielle utilisation thérapeutique du contact animalier (voir Encadré 14). Il a clairement été établi que l'animal permettait de focaliser l'attention des patients, et que cette focalisation – quand elle n'était pas thérapeutique en soi (comme dans le cas des malades d'Alzheimer)- produisait des effets physiologiques bénéfiques (comme la réduction des signes physiologiques de l'anxiété – pression sanguine, rythme cardiaque par exemple). Le lien entre contact animalier et santé humaine semble donc avoir été établi de manière « indiscutable. »

Encadré 14: Convergences de la recherche sur l'I.A.T.

La question de l'interaction humain/animal à visée thérapeutique n'est pas tranchée, notamment en ce qui concerne ses effets et la façon dont ils sont – ou « seraient », suivant qui écrit- activés. Pourtant, il existe des points d'accord :

1 – L'animal fixateur

L'intervention de l'animal (dans ses diverses versions) permet d'engager un travail et d'obtenir des résultats sur l'humain en termes de socialisation (dans les façons de communiquer ou plus largement d'échanger), de fixation de l'attention et de réduction de l'anxiété. Ces dimensions sont liées. On conçoit assez logiquement que la fixation de l'attention et la réduction de l'anxiété que produit la présence ou le travail mené avec un animal, permettent d'améliorer les conditions de communication de l'être humain mis en relation avec cet animal.

2 – L'importance d'une perception positive de l'animal

L'effet de l'I.A.T. est tributaire d'un passif dont le bénéficiaire humain est porteur : l'effet dépend du contenu que l'humain attribue à la relation avec l'animal. Plus l'animal sera envisagé comme un être vivant rempli de sens et de sensations, plus la relation sera à même de produire des effets bénéfiques. Une histoire/relation antérieure à l'animal riche de souvenirs positifs ou une position présente encline à l'être permet aux effets de l'I.A.T. de se développer dans toute leur positivité.

Cette étape a permis de donner une consistance à ce que pourraient être les effets d'une pratique de l'I.A.T. généralisée. Dans ce sens, une partie du programme critique de Beck & Katcher (1984), et repris en 1987 avec le rapport du NIH, a été appliquée et a fourni des résultats. Ils le constatent d'ailleurs eux-mêmes en faisant l'état des lieux de la recherche sur le lien humain/animal dans un article de 2003, *Future directions in human-animal bond research*²⁸⁶. Ils signalent ainsi que les effets de l'animal sur la santé humaine ont bel et bien

²⁸⁶ Beck, A. M. & A. H. Katcher (2003). "Future directions in human-animal bond research." *American Behavioral Scientist* 47(1): 79-93.

été documentés de manière scientifique : ils ont été « constatés. » Mais, en les lisant, on peut se demander si l'évolution n'a pas surtout concerné l'échelle du « constat », plus que la variété des bénéfices documentés. En effet, l'article reprend une par une les thématiques du rapport du NIH, essentiellement les bénéfices psychophysiologiques et les apports du contact animalier sur le développement psychologique des enfants, en signalant les nouvelles données qui ont été produites à leur sujet. Ces données apportent des nouvelles « preuves » de bénéfices antérieurement constatés : elles contribuent à la « masse critique » permettant de défendre une qualité « générale » de ces bénéfices. Elles font du « chiffre » en quelque sorte, mais ne remettent pas radicalement en cause les directions suivies jusqu'ici. L'élargissement démographique qui avait été souhaité dans le rapport du NIH a bien été amorcé : la possession d'animaux de compagnie sur le sol américain est certes de mieux en mieux connue à travers les enquêtes démographiques à grande échelle, qui permettent de réaliser des croisements statistiques avec les enquêtes de santé publique. Ces enquêtes ont ainsi permis de rendre plus visible l'importance numérique de la possession d'animaux de compagnie, et d'objectiver l'incidence que cette donnée pouvait avoir sur la santé humaine. Mais cela n'est pas encore suffisant selon Beck & Katcher, qui indiquent qu'il faut que la variable « contact animalier » soit prise en compte dans toute recherche sur la santé humaine : « *All future studies of human health should consider the presence or absence of a pet in the home, the nature of this relationship with the pet, and how the occupants interact with other aspects of the living environment as a significant variable. No future study of human health should be considered as comprehensive if the animals with which they share their lives are not included.*²⁸⁷ »

Cette volonté de généralisation est cohérente avec le modèle pharmacologique porté par Beck & Katcher depuis les années 1980, dont on perçoit qu'il est toujours un horizon très présent en 2003. Plusieurs fois dans l'article, ils évoquent la possibilité de « prescrire un animal » pour certains patients. Mais cet enthousiasme prescripteur est souvent tempéré par le manque de standardisation des études, rendant les données produites par chacune d'elles peu comparables et leurs interprétations conflictuelles : « *Before we can confidently prescribe pets for hypertension, we need to resolve the conflict using comparable methodologies, including studying people in their homes.*²⁸⁸ »

Cette prudence est donc liée au défaut de standardisation dans les protocoles de recherche, qui témoigne du manque d'homogénéité conceptuelle qui règne encore sur le champ des I.A.T. Tant que des conflits existent quant à l'interprétation des données, il sera difficile de produire

²⁸⁷ Beck, A. M. & A. H. Katcher (2003). Op. Cit. P 87.

²⁸⁸ Beck, A. M. & A. H. Katcher (2003). Op. Cit. P 83.

des explications de l'apparition de bénéfices, qui dépasseraient le cadre de l'hypothèse. C'est ce que pointent Beck & Katcher lorsqu'ils constatent que les raisons de ces effets demeurent trop peu explorées par la recherche. C'est la question des mécanismes qui apparaît ici ; comme on peut le voir sur la Figure 12, c'est un des pôles qui a été le moins investigué. Les quelques études qui se sont penchées sur les mécanismes l'ont fait de manière à la fois très différente et similaire par certains aspects.

Mécanismes : un chantier incomplet

Les études concernées par l'empreinte statistique et celles concernées par l'empreinte de la psychothérapie sont les seules à avoir eu comme ambition explicite d'investiguer la question des mécanismes de ce qui se joue entre un humain et un animal. Ce faisant elles témoignent des controverses, des consensus et des zones d'ombre qui existent dans la recherche sur l'I.A.T. Il semble intéressant de lister ici leurs points d'accord et de désaccord.

On notera, d'une part, une différence d'échelles entre elles. Les premières portant sur des échantillons assez importants, alors que les secondes décrivent chacune une poignée de patients (parfois un seul). De la même manière, et par voie de conséquence, les méthodes utilisées par les auteurs des textes issus des deux types d'empreintes diffèrent fortement : l'enquête par questionnaires, la méta analyse des données cliniques et le traitement statistique pour les unes ; la consultation, l'entretien et l'étude de cas pour les autres.

Autre différence : les contextes des interactions avec l'animal dont il est question ne sont pas du tout les mêmes pour les deux types d'études. D'un côté il est question d'interactions ordinaires, domestiques ; alors que de l'autre, le cadre de l'interaction avec l'animal est à vocation thérapeutique. Nous retombons ici sur ce que nous avons évoqué plus haut, à savoir la différence entre « signification statistique » (ou « vérificationniste »), et « signification relationnelle », qui trouve au travers de ces deux empreintes ses figures les plus extrêmement opposées. D'un côté, le tiers (qui n'est pas le thérapeute) décrit une valeur potentiellement thérapeutique à partir de contextes non thématés comme thérapeutiques, et attribue une signification « sémantiquement » thérapeutique après coup au contact animalier. De l'autre, on trouve une posture explicitement thérapeutique, dans laquelle l'expression d'un comportement a une consistance sémantique pour le thérapeute, et qui du coup se traduit par une attention accrue à ce qui « peut faire sens » pour le patient. En termes d'intentions de recherche, de contexte à partir duquel le lien entre contact animalier et bénéfices pour

l'humain veut être documenté, on comprend que les deux empreintes sont clairement dans des dimensions peu commensurables.

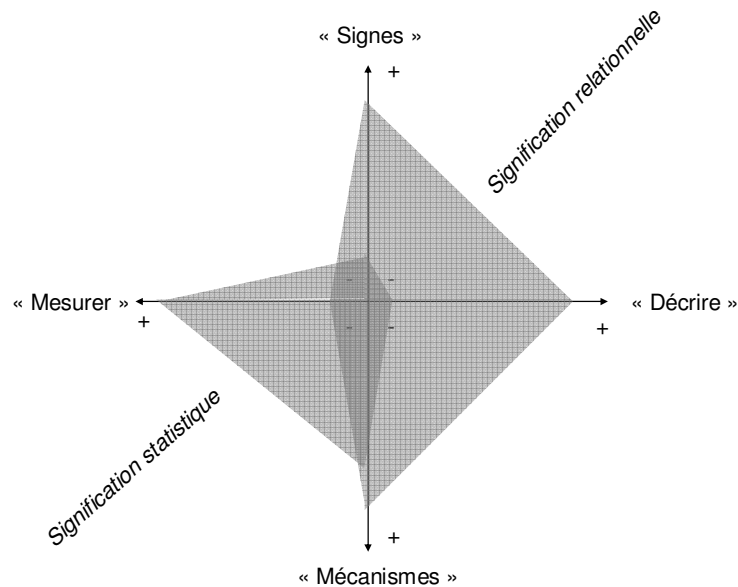


Figure 13: Empreinte de la psychothérapie et empreinte statistique

Les divergences importantes entre ces études, tant au niveau des conclusions qu'à celui des objectifs pouvant être fixés à l'utilisation thérapeutique du contact animalier - systématisable pour l'empreinte statistique, non systématisable pour l'empreinte de la psychothérapie - peuvent ainsi s'expliquer par les différentes intentions de recherche défendues par chaque type d'études : « mesurer des mécanismes » pour les premières, et « décrire des signes » pour les secondes. Pourtant, on remarque que les deux empreintes ont pour intention commune de fournir une explication des mécanismes de l'apparition de bénéfiques suite au contact avec l'animal. Et sur la forme, cette explication est assez similaire. En effet, dans les deux cas il s'agit de dire que l'animal ne produit pas des effets sur l'humain de manière directe. Pour ce qui est des études statistiques cherchant à mettre au jour les mécanismes, on est confronté à deux types d'explication indirecte : la première est celle qui consiste à étudier quels facteurs font que certaines populations vont chercher à posséder des animaux de compagnie ou à entrer en contact avec eux (les personnalités de Type A, les classes aisées, les sportifs etc.) ; et ce sont ces facteurs qui seront, au final, désignés comme étant producteurs d'effets sur la santé. Le second type d'explication indirecte est celui qui va se pencher sur les pratiques

Encadré 15: Divergences et points d'interrogation.

Il existe également des divergences et des points d'interrogation dans la recherche sur l'I.A.T. Notamment concernant la paternité des effets constatés lors de l'étude des interactions avec l'animal.

1 - Où est l'influence ? *Y-a-t-il une influence directe de l'animal ? De quelles façons ? Selon quels vecteurs ? L'influence est-elle mécanique ? Selon quelle(s) temporalité(s) y-a-t-il influence, le cas échéant ?*

Ce que ces interrogations permettent de pointer, c'est d'abord une hésitation concernant le rôle de l'animal. Certes celui-ci semblerait produire des effets. Mais est-ce vraiment lui ? Au même titre que l'on pourrait le faire pour toute interrogation d'ordre scientifique, on peut se demander si l'animal ne voile pas les effets d'une variable cachée, dont il ne serait lui-même qu'un accompagnateur. Dit autrement : l'animal est-il une cause des effets qui influencent le changement de l'être humain en sa présence, ou simplement un symptôme ?

2 – Les bonnes méthodes ont-elles été utilisées ? *Un autre point de divergence traverse les références que nous avons récoltées. Il concerne les méthodes employées pour la validation, le cas échéant, de l'observation des effets de la relation homme/animal. La complexité de cette question entraîne les différents auteurs à se répondre et à opposer parfois aux explications cohérentes les faiblesses attenantes à certains outils et méthodes de démonstration.*

qu'implique le fait de partager sa vie avec un animal (le mode de vie « réglé » imposé par la possession d'un chien par exemple).

Dans les études orientées vers la psychothérapie, les explications indirectes vont également apparaître. On va volontiers parler de l'animal comme d'un objet transitionnel et/ou de transfert : le patient projette sur l'animal des qualités qui ne lui sont pas propres et qui, au final, renvoient à d'autres humains ou à lui-même. L'animal est un « écran de projection » ou un « miroir », qui permet au patient de se regarder lui-même et de regarder les autres d'une manière différente. Bref, on voit que ce n'est pas l'animal en tant que tel qui a des effets thérapeutiques mais ce qu'il renvoie et/ou représente pour le patient (ses parents, sa peur, son envie etc.) En cela, les études « statistiques » et les études psychothérapeutiques se rejoignent : les explications sont à chercher « ailleurs » que dans l'animal. Pour autant, certaines études

orientées « psychothérapie » tentent de mettre au jour une qualité distinctive de l'animal. On dit ainsi que l'animal est un catalyseur de communication : il fait parler les patients les plus réservés et leur donne l'occasion d'exprimer des sentiments personnels tout en les « attribuant » à l'animal. A la différence des humains, c'est son caractère « acritique » (non jugeant) qui autorise le patient à libérer parole et émotions. En cela, il est un « plus » par rapport à un « objet » ou à un autre humain : il se situe entre les deux. Mais ce qui ressort de cette analyse relève encore de la figure de l'animal comme écran ou miroir : sa qualité distinctive est de favoriser les projections du patient. De fait, dans le modèle psychothérapeutique, même quand les explications semblent vouloir se situer *dans* quelque chose de propre à l'animal, c'est son caractère « passif » qui est mis en avant : la part

« active » de l'animal dans l'apparition d'un bénéfice chez le patient n'est pas prise en compte. Comme dans l'empreinte statistique, « l'animal est agi » plutôt qu'il n'agit lui-même. Ainsi, l'approche des mécanismes de l'I.A.T. fait figure de glissement permanent vers « autre chose que l'animal. » Ce qui prévaut donc c'est l'idée d'une influence indirecte des animaux sur la santé humaine, mentale et physique. Cette conception semble être la seule à avoir été validée scientifiquement, c'est-à-dire attestée par des données permettant d'abonder à une théorie générale. Il existe en effet d'autres hypothèses d'explication des mécanismes de l'I.A.T. ; elles émergent souvent en conclusion ou en introduction des articles, précisément en tant qu'hypothèses non vérifiées ou en tant que corollaire explicatif. En plus donc de cette *influence anthropocentrée indirecte* (certains humains profitent des bénéfices indirects liés à la possession et/ou l'interaction avec l'animal), on peut rencontrer l'hypothèse de *l'influence anthropocentrée directe*. Cette hypothèse pourrait être formulée ainsi : c'est parce que les humains sont spontanément attirés par la nature (incluant les animaux) que le contact avec elle (et eux) peut devenir thérapeutique. Levinson, en 1962, partait déjà de ce principe pour justifier l'utilisation de son chien en séance. En 2003, Beck & Katcher le reprennent à leur compte en évoquant l'hypothèse de la « biophilie » comme une piste de recherche. Développée par le « père » de la sociobiologie, E. O. Wilson²⁸⁹, l'hypothèse de la « biophilie » soutient l'idée que tout au long de l'évolution de l'espèce humaine, le corps humain a été modelé par la nécessité de chasser et de repérer des sources de nourriture végétale. Le cerveau humain aurait ainsi été « programmé » de manière à être « sensible » aux animaux et aux végétaux, et aux signaux qu'ils nous envoient²⁹⁰. Cette explication évolutionniste permettrait de donner aux bénéfices du contact animalier une base naturelle, inscrite dans un héritage biologique qu'il suffirait de réactiver. Là encore, on remarque que c'est dans l'humain qu'est recherchée la source de l'explication des bénéfices : on le considère comme ayant une part active dans la production des effets bénéfiques concernant leur santé. Beck & Katcher prennent malgré tout leur distance vis-à-vis de l'hypothèse de la biophilie, en insistant sur le fait qu'elle est pratiquement invérifiable pour eux. En revanche, ils notent que la biophilie pourrait constituer un « cadre théorique » pertinent, pouvant orienter la recherche sur les I.A.T. sur des terrains que les études antérieures avaient sans doute négligés :

²⁸⁹ Pour une présentation des théories de Wilson, voir : Guillo, D. (2000). Sciences sociales et sciences de la vie. Paris, Presses Universitaires de France.

²⁹⁰ Wilson, E. O. (1984). Biophilia. Cambridge, MA, Harvard University Press.

Partie I

« Failure to take a theoretical perspective based on biophilia has led to some important omissions or oversights in the literature. Are avocations such as hunting or fishing or bird watching done in a family or social context as protective of health as keeping a pet? Does raising a farm animal for a 4-H competition improve the social facility of children the way it that has been reported for pet keeping (Guttman, Predovic, & Zemanek, 1983; Melson, 2001)? In therapy, the prevalent use of dogs has obscured the research literature suggesting that animals to which the patient is not bonded improve health status.²⁹¹ »

On note ainsi qu'une donnée s'ajoute à cette volonté de chercher des explications en « dehors de l'animal » : plus spécifiquement, il faut se détacher de l'animal de compagnie comme ressource explicative unique. Des pratiques engageant d'autres rapports humains/animaux que la relation de « compagnie » existent, et il faut éprouver leurs vertus sur la santé humaine. C'est donc un nouvel appel à l'élargissement qui est lancé ici, appuyé encore une fois par les recherches que Beck & Katcher eux-mêmes ont réalisées, et qui engageant d'autres animaux que les classiques « chiens et chats » :

« Finches in a communal cage (Beck, Seraydarian, & Hunter, 1986) and fish in tanks (Katcher, Segal, & Beck, 1984) as well as trees in a park (Ulrich, 1984, 1993) all have demonstrable effects on health and well-being.²⁹² »

Une autre critique adressée par les auteurs à l'hypothèse de la biophilie concerne la difficulté à identifier ce qui relève de l'influence biologique et ce qui relève de l'influence culturelle dans l'inclination des humains pour les animaux et la nature. Cette invocation de l'influence culturelle semble être une nouveauté sous la plume de Beck & Katcher, qui n'avaient que très peu évoqué la question jusqu'à maintenant, trop attachés sans doute à l'objectivation des effets bénéfiques du contact animalier. Dans le bilan qu'ils dressent en 2003, un court paragraphe traite du rôle symbolique des animaux dans les sociétés humaines, et des représentations de la nature. Alors que les représentations sociales des animaux avaient été plutôt identifiées comme des sources de pollution expérimentale par Beck & Katcher, on voit que, timidement, elles réapparaissent comme des ressorts explicatifs potentiels ; à explorer, en vue de les domestiquer.

²⁹¹ Beck, A. M. & A. H. Katcher (2003). Op. Cit. P 81.

²⁹² Beck, A. M. & A. H. Katcher (2003). Op. Cit. P 81.

Il est vrai que l'on ne peut que constater la très faible présence (pour ne pas dire la quasi absence) d'anthropologues, ethnologues et sociologues se saisissant de la question des mécanismes de l'I.A.T. Dans notre corpus, les textes issus de ces disciplines sont en nombre infime. Et de surcroît, ces disciplines sont très peu sollicitées dans les textes en tant que ressources explicatives. On pourrait pourtant s'attendre à les voir apparaître plus souvent quand il s'agit de décrire l'humain dans ses rapports à la nature.

De la même manière, on remarque la place très discrète des disciplines s'intéressant à l'animal en lui-même (zoologie, zootechnie, biologie animale) et à l'animal en rapport avec son milieu (éthologie). Une faible représentation qui donne sens à une autre carence dans l'explication des mécanismes de l'I.A.T. : les explications zoocentrées. En

effet, même si les disciplines citées ci-dessus sont plus facilement convoquées par les chercheurs sur l'I.A.T. en tant qu'appui théorique, les études qui adoptent ouvertement le point de vue de l'animal dans un cadre thérapeutique semblent inexistantes. Alors que la réciproque n'est pas vraie. Que ce soit pour documenter les signes ou les mécanismes, le point de vue adopté a quasiment toujours été celui de l'humain (qu'il soit patient, ou thérapeute, ou soignant, ou statisticien). Comme si, pour documenter une relation et ce qui s'y joue, on ne s'intéressait qu'à une partie de celle-ci : et surtout, comme si le mystère des mécanismes de l'I.A.T. se trouvait toujours ailleurs que dans l'animal.

Encadré 16: Deux pôles principaux : psychiatrie et soins infirmiers

La relation à l'animal peut-être aussi bien envisagée du côté de la médecine orthopédique, de la gériatrie, des vétérinaires, des philosophes... pour autant, le champ de l'I.A.T. semble balisée par deux disciplines très productives sur le sujet :

***-la psychiatrie (et ses rapports à la psychologie).** La question du bien être ou de la pathologie d'ordre psychologique est au cœur de la réflexion sur les effets de l'introduction de l'animal auprès de l'homme.*

***-les soins infirmiers (« nursing »).** Rappelons que les infirmiers ont, dans le monde anglo-saxon (notre corpus en est largement issu) et plus particulièrement aux Etats-Unis, une place au sein des disciplines du soin bien différente de celle qu'ils occupent en France. Le réseau infirmier est bien plus développé et structuré aux Etats-Unis. Il se fédère notamment autour de questions d'ordre pragmatique.*

D'autres disciplines s'occupent de ces questions, mais de façon moins hégémonique : la médecine vétérinaire, mais surtout de façon indirecte car c'est d'abord l'homme qui est au cœur de la réflexion sur sa propre mise en interaction avec l'animal; la médecine physique et physiologique, apparaît pour sa part plus comme outil de mesure des effets que comme discipline qui en pense les mécanismes : elle sert à d'autres. Deux disciplines sont quasiment absentes de nos récoltes : l'éthologie et l'éducation.

IV : Nouvelles perspectives et nouveaux enjeux (2000-2007)

A travers cette histoire et ce panorama de la recherche sur l'I.A.T., il a été question de suivre comment le contact animalier a été mobilisé dans différents contextes, et ce qu'il a produit lorsque des chercheurs ont décidé de le transformer en une variable ; notamment en une variable « détachée. » Cette conception est commune au modèle pharmacologique, s'attachant à objectiver des effets physiologiques du contact animalier et à l'approche comportementaliste, s'attachant à objectiver ses effets psychologiques ; les deux usant d'une quantification relevant à la fois de la description numérique d'une situation (compter des sourires, des paroles, des mouvements etc.) et de la « mesure » (croiser ces différents « comptages » et identifier les liens d'influence qui existent entre eux). Ces deux modèles ont été mobilisés massivement dans les recherches sur l'I.A.T.

Qu'a impliqué dès lors l'utilisation du contact animalier comme « variable détachée » ? Deux choses principalement : l'anonymisation et la mise à distance.

La construction de cette variable « détachée » a été liée à une volonté de « généralisation » des résultats. L'ambition sous-jacente était à terme de tester dans quelle mesure l'utilisation thérapeutique de l'animal pouvait concerner *tous* les humains, dans *tous* les contextes, avec *tous* les animaux : Est-ce que pour un humain lambda le simple contact avec un animal lambda, dans un contexte lambda, produit des effets bénéfiques ? Cette ambition de généralisation n'est certes restée qu'un horizon, mais elle a guidé un nombre important d'études. Elle a eu pour effet de rendre anonymes à la fois les humains, les animaux et les contextes. La piste des bénéfices physiologiques expliqués par des mécanismes physiologiques a favorisé cette orientation généralisante ; suivre cette piste impliquait des protocoles dans lesquels patients et animaux ne devaient pas être préalablement « liés », ne pas se connaître.

De fait, elle a mis à distance l'origine relationnelle de l'I.A.T. en la rendant foncièrement suspecte. Le fait que l'I.A.T. soit née dans des contextes explicitement thérapeutiques, qu'elle ait été portée par des personnes ayant un « intérêt » pour l'animal, relayé par un enthousiasme populaire et médiatique n'a pas joué en sa faveur auprès de certains scientifiques. Ces derniers ont appelé à la fois à une grande prudence lors de la conduite d'études *in situ* (c'est-à-dire les

études qui présentent et évaluent des programmes d'I.A.T.), et à la fois à la multiplication d'études plus « fondamentales » (en dehors des cadres thérapeutiques).

Ces différentes études ont, bon gré mal gré, intégré cette nécessité de détachement. Mais au final, on remarque un retour récent de l'importance de la « signification relationnelle », celle qui est construite en situation par les acteurs présents, dans le processus thérapeutique. La montée de la référence à l'EBM n'a ainsi pas éliminé d'autres manières de faire science (comme le montre la coexistence des empreintes) et que ce mouvement n'est pas linéaire (retour récent de la « signification relationnelle »). Pour rendre compte de retour de la signification relationnelle, nous proposons d'examiner quelques textes précis témoignant selon nous des impasses dans lesquelles se trouve la recherche sur les I.A.T. et des nouvelles perspectives qui s'offrent à elle. Par rapport à la période précédente, il s'agit donc d'adopter à nouveau à une échelle plus « micro », focalisée sur un nombre plus restreints d'écrits.

IV.A : De l'animal détaché à l'animal attaché.

Dans leur article de 2003, Beck & Katcher proposent donc des voies à explorer pour une meilleure compréhension des liens entre humains et animaux ; et plus particulièrement des liens thérapeutiques. L'hypothèse de la biophilie, évoquée plus haut, et la théorie du support social sont évoquées. Laissons de côté la première, pour nous concentrer sur la seconde. Nous avons dit plus haut que la théorie du Support Social était à la base de l'initiation des études de Friedmann et al. (1980, 1983) : mesurer les effets du contact animalier sur la santé cardiovasculaire revenait à l'époque à proposer une extension à cette théorie qui avait déjà fait ses preuves lorsqu'elle engageait des humains comme source de « support social. » L'intérêt de ces études a été de mettre en avant que les animaux, parce qu'ils avaient le même effet sur la santé cardiovasculaire humaine que le contact avec des congénères, pouvaient être considérés comme sources de support social. Cette inclusion des animaux (de compagnie) dans le réseau des relations sociales s'est faite par rapport à une vision comptable du « social » : sur le mode d'une quantification du nombre et de la densité de rapports qu'avaient les humains avec leurs animaux. Mais cette vision du social laissait complètement de côté l'aspect qualitatif de la relation, et notamment l'importance de la perception qu'ont les humains de leur animal et de la relation qu'ils entretiennent avec lui. Ce que constatent Beck & Katcher, faisant le bilan des études mobilisant la théorie du support social, c'est que leurs résultats positifs semblent dépendre de la perception qu'ont les patients de l'animal avec lequel ils vivent et/ou interagissent. Si l'animal est perçu comme pourvoyeur de support social

– c'est-à-dire comme un être qui compte pour eux et dont la présence est au moins autant importante que celle d'un humain proche – il y a plus de chances que la relation ait des effets thérapeutiques. Ce qui marque ici, c'est de lire dans les propos de Beck & Katcher la réintégration de l'importance de la signification relationnelle, qu'ils avaient eux-mêmes explicitement évacuée vingt ans plus tôt : le sens que pouvaient donner les humains à leurs relations aux animaux se devait d'être abordé avec scepticisme, voire ignoré pour des raisons épistémiques. Il s'agissait à l'époque de prendre de la distance vis-à-vis de ce qui était défini comme un « surinvestissement » de la relation humain/animal, que l'on qualifiait de « magique. » Bref, d'adopter comme horizon la signification vérificationniste. En 2003, après plusieurs années de recherche, qu'est-ce qui explique que cette importance de la relation réapparaisse ?

L'épuisement de l'appareil critique

La réponse se trouve dans les pérégrinations du contact animalier comme variable détachée, et plus globalement de l'application du modèle pharmacologique aux I.A.T. Si, sous la plume de Beck & Katcher, on peut lire que cette variable a permis d'objectiver les bénéfices de l'I.A.T., on remarque qu'ils tempèrent constamment cette conclusion par des critiques à la fois rétrospectives et prospectives. Nous avons vu par exemple qu'ils appelaient à l'exploration d'autres relations humains/animaux que la relation de compagnie, et plus largement à l'étude des effets du « contact avec la nature » (les arbres, la pelouse etc.) Cet appel à l'élargissement se retrouve à propos des grandes enquêtes statistiques nationales à venir, qui après avoir intégré des questions relatives à la possession d'animaux de compagnie, devraient selon Beck & Katcher, ajouter des items concernant le contact avec la « nature » en général. D'autre part, ils indiquent que les protocoles expérimentaux visant à tester les effets de l'I.A.T. auraient pu utiliser des échantillons plus larges, plus représentatifs, que les procédures auraient pu être plus randomisées, plus contrôlées etc. Ce que l'on perçoit ici c'est que la « machine critique » de Beck & Katcher s'emballe et que l'élargissement qu'ils promeuvent a tendance à semer le doute sur la réalité de l'objectivation des effets bénéfiques du contact animalier qu'ils défendent par ailleurs. En renvoyant l'explication des bénéfices toujours vers « autre chose que l'animal », cette « machine critique » peine de surcroît à réduire l'incertitude quant à l'utilisation encadrée et standardisée du contact animalier à but thérapeutique. Au final, on peut se demander si elle entre encore en résonance avec les objectifs de professionnalisation qu'elle prétendait pourtant servir. Vers la fin des années 1990, cette pratique de la « critique prospective » se retrouve, en outre, généralisée à travers le développement des revues de

littérature, lui-même accru par le modèle de l'EBM. En effet, comme nous l'avons expliqué plus haut, dans ce modèle les revues de littérature passent du statut d' « état de l'art », à celui de « méta analyse », permettant d'attribuer ou non la qualité de « preuve » à des données récoltées antérieurement. Comme le note François Fourrier, ce « geste » de l'EBM consistant à reconsidérer *a posteriori* la validité de ces données a pour effet de réduire considérablement la base cognitive sur laquelle une pratique s'appuyait jusque là : « *Rapport de cas, avis d'experts, études non contrôlées, travaux descriptifs, tous suspects de biais méthodologiques rédhitoires sont éliminés de l'examen. Les données signifiantes se réduisent alors comme peau de chagrin et génèrent un sentiment de vide scientifique étonnant. A peine 10% des études publiées dans toute la littérature médicale satisfont les critères de la médecine factuelle. C'est un effrayant bilan des insuffisances de l'évaluation médicale. C'est un tri, une nouvelle dialectique qui balaie d'un revers de main les données admises en considérant qu'il n'existe aucune preuve de leur véracité.*²⁹³ »

On peut penser que des spécialités médicales bien établies, portées par un très grand nombre de praticiens et par une tradition clinique très forte, peuvent résister à ce « vide scientifique », mais quid des pratiques « marginales », en train de se constituer comme l'I.A.T. ? Certes, en termes stratégiques, on peut penser que se plier à ce qui devient le modèle dominant d'évaluation des traitements peut être payant : quitte à faire ses preuves, autant les faire suivant les règles les plus draconiennes en vigueur. Mais, le prix à payer est celui d'une coupure vis-à-vis de l'origine clinique de l'I.A.T. Les bases fragiles sur lesquelles les praticiens et les chercheurs se sont appuyés pour tenter de la rendre légitime se trouvent ainsi violemment remise en question par le modèle EBM. On peut en avoir une illustration à travers un article de Cindy Wilson appelant précisément la recherche autour des I.A.T. à s'engager encore un peu plus sur la voie de l'EBM. Pour ce faire, Wilson propose un état des lieux des protocoles dans lesquels ont été produites les données sur l'I.A.T., et constate que la majorité d'entre-elles relève des « anecdotes, des séries de cas, études de cas, questionnaires » et plus globalement de la recherche qualitative. Déplorant cet état de fait, elle note qu'un nombre plus réduit d'études utilisaient des méthodes d'essais non randomisés, peu contrôlés, et qu'encore moins d'études correspondaient au modèle des essais cliniques randomisés (ECR - en anglais : Randomised Clinical Trials – RCT) correctement contrôlés. Enfin, les revues de littérature permettant de produire une méta analyse des données issues des ECR sont devenues rares, du fait précisément du peu d'études appliquant avec rigueur le modèle ECR.

²⁹³ Fourrier, F. (2004). Article sur "Evidence-Based Medicine". Dictionnaire de la pensée médicale. D. Lecourt. Paris, PUF: P 463.

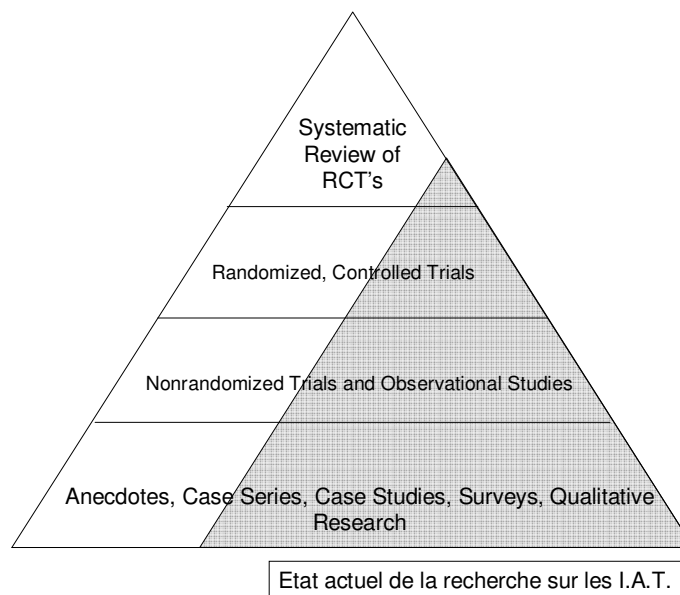


Figure 14: Etat actuel de la recherche sur les I.A.T. selon le modèle EBM²⁹⁴

Nous retrouvons la représentation graphique (et pyramidale) de la hiérarchisation des preuves présente dans le modèle EBM, les plus valorisées étant celles produites avec l'intention d'évaluer les phénomènes en termes de « causalité » et avec les protocoles correspondant à cette ambition. La zone grisée représente l'état actuel de la recherche sur les I.A.T. On note qu'à cette représentation pyramidale qui hiérarchisait les preuves au regard de leur valeur cognitive, correspond en fait une distribution numérique : les « preuves » dont la communauté de l'I.A.T. aurait le plus besoin pour se conformer aux exigences de l'évaluation sont celles qui sont le moins disponibles. Aussi, Wilson appelle-t-elle à une redistribution de la production de « preuves » sur l'I.A.T., qui prendrait cette forme :

²⁹⁴ Schéma adapté par nos soins d'après : Wilson, C. C. (2006). Op. Cit. Lui-même adapté d'après : Summerskill W. S. M. (2001). Op. Cit.

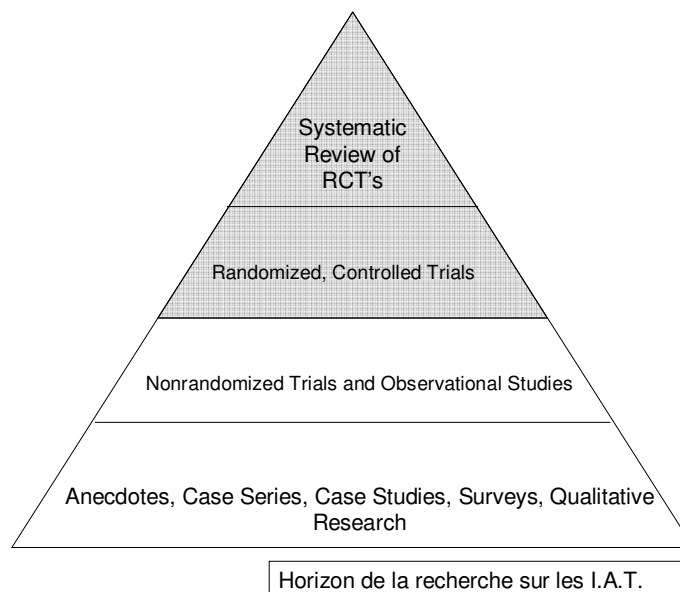


Figure 15: Horizon de la recherche sur les I.A.T. selon le modèle EBM²⁹⁵

Wilson insiste en effet sur la nécessité à l'avenir de ne se focaliser que sur la production de « preuves causales » et de généraliser les ECR et d'abreuer les méta analyses en données lui permettant d'aboutir à des explications des mécanismes pouvant être utilisés en vue d'une pratique unifiée d'I.A.T. Il s'agit donc, à terme, de se passer de toutes les études ne correspondant pas aux canons de l'EBM. Ou, tout simplement, de ne plus les considérer comme ayant quelque chose à apporter à la recherche sur les I.A.T. ou même à la pratique. La recherche qualitative n'a donc pas sa place, ni même les études de cas, et plus encore les anecdotes. Ce rejet de l'anecdote n'est pas nouveau dans le monde de l'I.A.T. : il renvoie à la volonté de prendre des distances vis-à-vis du discours médiatique et/ou de l'enthousiasme des premiers praticiens de l'I.A.T. Le rapport à l'anecdote dans le milieu du soin par le contact animalier est ainsi porteur d'une ambivalence : que ce soit au niveau du développement des savoirs ou de celui des professions, l'anecdote occupe le rôle de *carburant* et de *frein*²⁹⁶.

²⁹⁵ Schéma adapté par nos soins d'après : Wilson, C. C. (2006). Op. Cit. Lui-même adapté d'après : Summerskill W. S. M. (2001). Op. Cit.

²⁹⁶ On peut sans doute retrouver cette ambivalence dans toutes les disciplines scientifiques initiées par des pratiques de terrain et/ou par des amateurs. Sur ces questions voir : F Charvolin, F. (2006). Savoir anecdotique et sensibilité. Un livre sur les observateurs d'oiseaux impliqués dans le programme Feederwatch. Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde. M. Peroni & J. Roux. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube: 128-137.

Despret, V. (2007). L'affectivité au coeur des processus de professionnalisation. Le cas des sciences du comportement animal. Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes. F. Charvolin, A. Micoud & L. K. Nyhart, Editions de l'Aube: 56-73.

L'anecdote, le récit de ce moment où « il se passe quelque chose » (un événement en somme), est ce qui pousse à s'engager dans la pratique, ou dans la recherche, ce qui ravive l'intérêt lorsque la routine professionnelle apparaît, ce qui stimule la curiosité intellectuelle etc... En lisant Wilson, on se demande dans quelle mesure cette fonction « motrice » de l'anecdote a été prise au sérieux par les chercheurs : en appelant régulièrement à ne pas se fier aux anecdotes, à s'en détacher, n'ont-ils pas négligé le rôle qu'elles pouvaient occuper dans l'investissement des praticiens dans une voie aussi peu orthodoxe que le soin par le contact animalier ? Là encore, la « signification relationnelle » a été mise au pas, au profit de la « signification vérificationniste », puisque ce qui fait sens pour les praticiens est passé sous silence.

Nous avons donc deux versions de la « critique prospective » concernant la recherche sur les I.A.T. : d'un côté, Beck & Katcher et leur appel récurrent à « élargir » le cadre des recherches, à toujours vérifier que ce n'est pas « autre chose » que l'animal qui produit des effets positifs, voire même à abandonner la piste « animal » au profit d'une approche centrée sur la « nature » en général. De l'autre, Cindy Wilson qui prône un détachement vis-à-vis des pratiques historiques du soin par le contact animalier et l'instauration d'un rapport asymétrique entre « pratiques » et « recherches », ces dernières donnant forme aux premières et non l'inverse. D'un côté la « déspécification » de la pratique (« sortons de l'animal »), de l'autre la respécification sous condition (« si on veut garder l'animal, il faut sacrifier anecdotes, études de cas, approches qualitatives. ») Dans les deux cas, la rupture semble consommée entre une « base » de praticiens et le monde de la recherche sur les I.A.T. Les premiers ont accepté de mettre leurs définitions des pratiques et leur engouement de côté, de déléguer leur parole quant à la signification qu'avait pour eux le contact animalier, dans l'espoir de voir leurs incertitudes réduites, de pouvoir ainsi acquérir un fondement cognitif légitime et peut-être une reconnaissance de leur pratique dans un cadre professionnel. C'est en tout cas ce qui leur a été « promis » au début des années 1980 : en suivant la voie de la scientification, telle que définie entre autres par Beck & Katcher, il sera possible d'accéder à un « vrai statut » puisque les effets et les mécanismes du contact animalier seront objectivés. Au début des années 2000, l'argument d'une professionnalisation des pratiques indexée aux savoirs scientifiques semble moins vendeur. En effet, nous le verrons dans la partie suivante, la place des « thérapeutes avec l'animal » est toujours à conquérir, et est soumise à de nombreuses critiques, même aux Etats-Unis où ce mouvement de professionnalisation semble le plus avancé. En comparaison, de nombreux chercheurs ont pu se spécialiser dans le H.A.I. et dans les I.A.T., faire carrière autour de cette thématique et être reconnus à la fois dans la communauté H.A.I. et dans leur

propre discipline. Ainsi, on pourrait dire que le mouvement de « professionnalisation » qu'ils ont appelés de leurs vœux leur a sans doute plus profité qu'aux praticiens. Cette coupure entre la recherche et la pratique explique sans doute, en partie et en tant que facteur sous-jacent, le retour de la « signification relationnelle » dans la littérature sur l'I.A.T. : cette coupure, toujours accentuée par l'appareil critique, fait naître un besoin chez les praticiens de défendre ce qui fait sens pour eux dans la pratique. Mais nous spéculons sans doute un peu trop car ce n'est pas sur ce mode de la revendication que la signification relationnelle refait « officiellement » surface dans la littérature.

Quand le modèle pharmacologique renvoie à la relation

En effet, l'appareil critique se trouvant au cœur du modèle pharmacologique n'est pas le seul en cause dans l'appel à une prise en compte de la signification relationnelle. C'est l'ensemble du modèle qui a produit une insuffisance. Nous avons vu plus haut que la question des mécanismes de l'I.A.T. restait encore la plus problématique et celle sur laquelle la recherche se limitait encore à ne formuler que des hypothèses. Si les études qui ont mobilisé ce modèle, et plus particulièrement celles marquées par les empreintes de la médecine théorique et de la médecine appliquée, sont parvenues à documenter certains « effets », elles ont énormément de mal à expliquer ce qui les avait produits. On retrouve ici l'analyse de Philippe Pignarre concernant les forces et les faiblesses du modèle pharmacologique, qu'il nomme « laboratoire du double insu » : « *Le laboratoire du double insu apparaît ainsi comme le carrefour où s'inventent les médicaments modernes, que l'on peut classer en fonction même des ingrédients qui lui permettent de fonctionner. L'origine des médicaments importe finalement assez peu : plantes, séries chimiques toujours transformables, protéines, tout est possible ! Le laboratoire du double insu permet de mettre à l'épreuve les hypothèses les plus inattendues. Il a remodelé tout son aval, ce qu'on appelle généralement la recherche pour le distinguer du développement. On voit ici sa puissance de production alors que la démonstration qu'il nous permet est toujours des plus limitées : il nous dit seulement "ça marche" ou "ça ne marche pas". Pourtant, il n'est en général pas capable de vérifier ou de démentir une hypothèse biologique au sens fort du terme, ce qui nous montre encore une fois, que c'est un lieu où s'impose le statisticien. C'est ailleurs que dans ce laboratoire que la biologie cherchera ses preuves et ses arguments.*²⁹⁷ »

La force du « laboratoire du double insu », parce qu'il recourt à l'argument statistique, tient donc dans sa capacité à tester l'efficacité de n'importe quel traitement, qu'il soit d'ordre biologique ou psychologique ; tout du moins, il n'est pas sectaire et offre de s'appliquer à tout

²⁹⁷ Pignarre, P. "L'effet placebo n'existe pas !" Retrieved 29/09/2010, from <http://www.recalcitrance.com/placebo.htm>.

type de traitement, à la condition qu'il soit codé en « variable. » C'est donc un modèle qui n'interdit en rien la mise à l'épreuve du soin par le contact animalier, ce qui en termes de stratégie de professionnalisation est plutôt un chemin payant. D'autre part, sa capacité à prouver cette efficacité sur des grandes échelles lui donne une force de conviction importante auprès des décideurs politiques et administratifs. Et d'autant plus importante que c'est la même « politique des grands nombres » qui est à l'œuvre chez ces décideurs : voici donc un langage commun fort utile. En revanche, l'inconvénient de ce modèle réside dans son incapacité, nous dit Pignarre, à expliquer des mécanismes complexes, sortant de l'évaluation de l'effet, du « ça marche/ça marche pas. » Ce qui en soi pourrait suffire à convaincre les décideurs de l'intérêt de l'I.A.T. Mais comme nous l'avons dit, la médecine moderne tente de tenir à bonne distance les guérisons qui ne s'expliquent pas par des mécanismes biochimiques (ou par la technique chirurgicale), en particulier celles qui mobilisent le pouvoir de suggestion du médecin. Or, dans le cas des I.A.T., ces mécanismes n'ont pas été explorés, alors même que c'est sans doute leur évocation lors des premières études sur le lien entre contact animalier et santé cardiovasculaire qui a été à l'origine du basculement de la recherche sur l'I.A.T. dans le modèle pharmacologique. En effet, c'est l'hypothèse qu'il y aurait une explication physiologique aux bénéfices physiologiques du contact animalier qui a amené à adopter la méthodologie des ECR, et notamment du « double aveugle », dans le but de vérifier que la suggestion n'influencait vraiment pas les résultats²⁹⁸. Mais curieusement, cette voie n'a pas été explorée à la hauteur de ce qu'elle promettait. Très peu d'études se proposent en effet de fournir des explications des mécanismes physiologiques à l'œuvre lors du contact animalier, alors que pléthore en mesurent ses effets (sur la santé cardiovasculaire notamment). Pourtant l'enjeu est de taille, puisque pour J. Odendaal, se faisant l'écho de la doxa biomédicale, « [...] *the suggested physiological basis for animal-assisted therapy may alter the approach to such therapy as from "magic" to "medicine."*²⁹⁹ » Un changement de statut considérable pour le soin par le contact animalier, qui, toujours selon Odendaal, n'a pas su convaincre les médecins car ils auraient assimilé ses effets bénéfiques à un « effet placebo. » Comme le note Pignarre, il est vrai que tout ce qui se rapporte à un effet non expliqué par des mécanismes biochimiques, connus par ailleurs et contrôlés, est renvoyé à l'effet placebo assez rapidement, et donc discrédité. De manière souvent expéditive et injustifiée selon Pignarre : « *N'est-il pas surprenant, pour ceux qui croient pouvoir en parler comme d'un fait assuré, que les centaines de milliers d'études cliniques*

²⁹⁸ Le recours aux essais en double aveugle ne vise pas seulement à éliminer la possibilité d'un rôle du pouvoir de suggestion dans les résultats obtenus mais, également, celle d'une attente du médecin.

²⁹⁹ Odendaal, J. S. J. (2000). "Animal-assisted therapy - magic or medicine?" *Journal of Psychosomatic Research* 49(4). P 280.

qui ont été réalisées dans tous les domaines de la médecine où on a testé des médicaments depuis la fin des années cinquante, ne nous aient strictement rien appris d'intéressant sur l'effet placebo ? Sinon qu'il existait, de manière variable (et cette variation est le plus souvent indéfinie) des guérisons ou des améliorations dans le groupe témoin ?³⁰⁰ » Pignarre précise en outre que cet « effet placebo » n'existe que dans le dispositif du « laboratoire du double insu », dont la fonction intrinsèque n'est pas de mettre au jour des mécanismes biologiques, mais de mesurer leurs effets sur d'autres mécanismes biologiques, que l'observation et l'expérimentation ont pu révéler. La dévalorisation de l'effet placebo correspond en somme à la dévalorisation de tout ce qui dans le cadre d'une relation de soin ne relève pas de l'administration impersonnelle (socialement et psychologiquement) d'un traitement lui-même impersonnel, mais dont les propriétés biochimiques connues agissent sur les propriétés biochimiques connues du corps humain. Bien entendu, c'est le pouvoir de suggestion du médecin et/ou la volonté de guérir du patient qui sont les cibles des pourfendeurs de l'effet placebo, mais plus globalement, c'est un ensemble complexe de données psychosociologiques, historiques, personnelles ou collectives, que l'on ne maîtrise pas, dont on ne sait pas grand-chose, si ce n'est qu'elles ont un effet sur la guérison. Le laboratoire du double insu n'a pas d'autres fonctions que de réduire cette influence, plutôt que de la comprendre, en la reliant par exemple à des savoirs provenant de la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, l'histoire...ou tout simplement en demandant aux médecins et aux patients de témoigner directement de leur relation, et de leur envie d'être soigné et de soigner de telle ou telle façon. En somme, ce que le modèle pharmacologique ne peut pas fournir aux recherches sur l'I.A.T., c'est une explication de ce que produit la « signification relationnelle. » En revanche, c'est de son existence que le modèle peut attester.

Comme nous l'avons dit plus haut, la théorie du Support Social a été présente dès les premières recherches sur les effets physiologiques du contact animalier, mais dans une version « comptable. » Les études qui ont pris pour cadre théorique le support social, se sont attachées en priorité à dénombrer la taille du réseau social des possesseurs d'animaux, la densité de leur rapports sociaux etc. C'est ce qui les a fortement éloignés de la signification relationnelle. Elles ont en effet réduit la question de la représentation des humains vis-à-vis des animaux à une alternative de type « avoir un animal ou non », dans le cas des études épidémiologiques, ou de type « connaître l'animal ou non », dans le cas des études expérimentales. Cette mise en variable de la relation aura tout de même permis de mettre en évidence qu'« avoir et/ou connaître » l'animal est une dimension extrêmement importante

³⁰⁰ Pignarre, P. (2007). La cause placebo. Le Placebo dans tous ses états. J. André. Lyon.

dans la production de bénéfices physiologiques et psychologiques. Sans que l'on en sache beaucoup plus sur les rouages de cette relation. Devant cet état de fait, les études ont raffiné la variable en ajoutant la question de la perception des humains vis-à-vis des animaux en général, et de ceux qu'ils côtoyaient en particulier. Dans le cas des enquêtes épidémiologiques sur le lien entre possession d'animaux de compagnie et santé humaine, on a demandé aux personnes de rendre compte de la manière dont elles percevaient leur animal : comme un membre de la famille, comme un substitut de conjoint, comme un enfant, comme un collègue de travail etc³⁰¹. Toujours dans la perspective comptable du support social, on a ensuite récolté les données concernant leur mode de vie « entre humains » : statut marital, genre, profession, âge etc. et avec leur animal : « combien de fois sortez-vous votre chien ? » « Est-ce qu'il regarde la télévision avec vous ? » « Est-ce que vous le brossez régulièrement ? » Et enfin, l'état de santé a été appréhendé à travers le nombre de visites chez le médecin, les hospitalisations, et par une évaluation subjective du propre état de santé de l'enquêté. Là aussi, les analyses ont fait converger les données vers un lien statistiquement fort entre perception « signifiante » de l'animal et bon état de santé. Plus l'animal est perçu par son propriétaire comme un être proche, « qui compte », plus sa santé semble solide. En somme, la signification relationnelle se trouve attestée par la signification vérificationniste.

Un phénomène semblable se donne à voir dans les études plus expérimentales *in situ*, qui ont tenté d'insérer progressivement la « représentation » dans les protocoles, en ajoutant des « variables » relationnelles, obtenues à partir de tests de perception des animaux. Ces tests, comme le Pet Attitude Scale, l'Animal Attitude Scale, le Pet Relationship Scale, le Lexington Attachment To Pets Scale, se présentent sous la forme de grilles codées, avec un ensemble d'items, dont l'analyse permet de mesurer la manière dont la personne sondée perçoit les animaux en général, les animaux de compagnie en particulier, d'évaluer son degré de bienveillance, et son degré de malveillance à l'égard des animaux. Ils sont le fruit du travail de la communauté H.A.I., qui a pour ambition principale l'objectivation du lien entre humains et animaux, et a trouvé dans ces tests d'excellents outils pour l'atteindre³⁰². Elles ont beaucoup été utilisées pour évaluer le lien entre « attitude malveillante envers les animaux » et « attitude malveillante envers les humains », que ce soit chez les enfants souffrant de

³⁰¹ Jennings, G. L. R., C. M. Reid, et al. (1998). Animals and cardiovascular health. Companion Animals in Human Health. C. C. Wilson & D. C. Turner, Sage Publications, Thousand Oaks: 161-171.

Anderson, W. P., C. M. Reid, et al. (1992). "Pet ownership and risk factors for cardiovascular disease." Med J Aust **157**(5): 298-301.

³⁰² Un inventaire commenté de ces échelles est présenté dans : Anderson, D. C. (2006), Measuring the Bond: Instruments Used to Assess the Impact of Animal-Assisted Therapy. Handbook on Animal-Assisted Therapy. Theoretical Foundations and Guidelines for Practice. A. H. Fine. San Diego, Elsevier: 391-411.

troubles du comportement, ou bien chez les criminels adultes. Leur mobilisation dans des études expérimentales sur l'I.A.T. permet donc d'obtenir des données concernant la représentation des animaux chez les participants. A la différence des enquêtes épidémiologiques, elles sont généralistes et ne prennent pas pour objet les animaux présents lors de l'expérimentation³⁰³. Mais en revanche, les études expérimentales pallient une carence des enquêtes épidémiologiques, à savoir l'autoévaluation par les propriétaires de leur état de santé : l'expérimentation permet de mesurer directement cet état de santé. On peut ainsi croiser la perception positive ou négative des animaux « en général », avec les mesures physiologiques et comportementales des effets du contact animalier. Dans leur immense majorité, ces études concluent à une signification statistique forte entre « perception positive » et « effets positifs » du contact animalier.

Ainsi, le modèle pharmacologique, après avoir sciemment évacué la signification relationnelle au nom de la rigueur méthodologique, s'y trouve confronté frontalement : son application a permis de montrer que cette signification relationnelle est sans doute au centre des mécanismes de production de bénéfices ; mécanismes que le modèle est lui-même incapable d'éprouver. Ainsi, le retour de la signification relationnelle, comme résultat de l'application stricte du modèle pharmacologique, montre doublement les limites de celui-ci.

Les signes de cet essoufflement du modèle peuvent être appréciés à travers les conclusions tautologiques de certaines études en ayant respecté à la lettre les prédicats. L'exemple de cette étude menée auprès du personnel d'un établissement de soin en est particulièrement symptomatique : suite à la disparition soudaine du chien thérapeute du service (Heidi), les auteurs procèdent à une mesure du degré de bienveillance envers les animaux chez 80 membres du personnel. Pour cela, ils utilisent la Pet Attitude Scale. En parallèle, un questionnaire est distribué aux mêmes personnes visant à mesurer leur réaction vis-à-vis de la disparition de Heidi. Voilà les conclusions telles qu'elles sont livrées dans le résumé de l'article³⁰⁴ :

« Les enquêtés qui présentaient un fort score sur la Pet Attitude Scale ont été plus bouleversés que les autres par la perte de Heidi, et semblaient plus aimer les chiens que les membres du personnel avec un score moyen ou un petit score. Les membres de l'équipe avec de forts scores furent aussi les plus ravis du retour de Heidi. Les enquêtés qui voulaient un programme de thérapie assistée par l'animal étaient

³⁰³ Tout du moins ce n'est pas de cette façon qu'elles ont été utilisées dans la littérature que nous avons consultée.

³⁰⁴ Crowley-Robinson, P., D. C. Fenwick & J. K. Blackshaw (1998). "Nursing home staffs' empathy for a missing therapy dog, their attitudes to animal-assisted therapy programs and suitable dog breeds." *Anthrozoös* 11(2): 101-104.

également ceux qui aimaient le plus les chiens, et qui ne pensaient pas qu'un tel programme augmenterait leur charge de travail. Les enquêtés qui pensaient qu'un chien devait vivre dans l'institution furent ravis du retour de Heidi.³⁰⁵ »

Il serait aisé de se montrer sarcastique quant à ces propos et à leur contenu cognitif, se résumant à l'idée que les gens qui déclarent aimer les animaux, aiment Heidi, le chien thérapeute, et sont favorables à la mise en place de programmes de soin par le contact animalier. Mais ce n'est pas le but : l'étude, et le protocole alambiqué par lequel elle passe pour au final décrire une réalité « évidente », nous montrent à quel point parler de la singularité de la relation à l'animal, de la tendance des personnes à être « affectées » par lui, ne peut pas se faire en dehors du cadre défini par le modèle pharmacologique. Et à quel point il ne sera pas question, pour en rendre compte, de revenir au modèle casuistique de la psychothérapie, ni aux anecdotes, ni aux études de cas malgré les impasses dans lesquelles le modèle pharmacologique semble se trouver. Vu d'aujourd'hui, on est en droit de penser que ce modèle n'a servi qu'à confirmer à grande échelle des choses dont les acteurs de l'I.A.T. étaient déjà pleinement conscients : la plus-value cognitive du modèle pharmacologique semble mise en question. Plus globalement c'est sa manière d'appréhender l'attachement des humains aux animaux qui se voit rudement mise à l'épreuve. En 2006, dans une revue de littérature axée sur les bénéfices psychophysiologique du contact animalier, Viruès-Ortega & Buéla-Casal notent les insuffisances des études qu'ils analysent en ce qui concerne les effets à long terme du contact animalier³⁰⁶. Ces études, qu'elles soient épidémiologiques ou cliniques, n'ont pas assez pris en compte la durée : est-ce que le lien « statistiquement positif » perdure au-delà du temps de l'enquête ou de l'expérimentation ou bien s'étiolle-t-il progressivement ? Reprenant l'idée qu'une perception positive de l'animal permet d'accroître les bénéfices du contact, les auteurs relèvent le faible nombre d'études s'étant penchées sur les effets psychophysiologiques de l'adoption d'un animal. De nombreuses recherches ont en effet insisté sur la nécessité d'utiliser des animaux inconnus des patients : mais dès lors qu'ils sont intégrés dans le protocole, restent-ils des inconnus très longtemps ? Cette dynamique n'a pas été analysée par les chercheurs, qui ont considéré que chacun des êtres restait « insignifiant » l'un pour l'autre tout au long de l'expérimentation. Les enquêtes par questionnaires, quant à elles, n'ont pas mesuré l'état de santé chez les enquêtés avant et après l'adoption d'un animal, pour en évaluer le différentiel potentiel. Autrement dit, les effets du passage de la catégorie

³⁰⁵ Traduit par nos soins.

³⁰⁶ Viruès-Ortega, J. & G. Buéla-Casal (2006). "Psychophysiological effects of human-animal interaction: theoretical issues and long-term interaction effects." *J Nerv Ment Dis* **194**(1): 52-7.

« ne pas avoir/connaître l'animal » à la catégorie « avoir/connaître l'animal » ne sont pas étudiés. De la même façon, les recherches expérimentales qui mobilisaient des animaux familiers et leur propriétaire ensemble ne peuvent pas rendre compte des effets de la dynamique de familiarisation, dont on postule qu'elle est déjà pleinement réalisée. Ainsi, non seulement la dynamique de familiarisation, en tant que création de liens significatifs avec un animal inconnu, est occultée, mais la dynamique de renouvellement de ces liens entre un animal et son maître ne l'est pas plus. En somme, ce à quoi aspirent Viruès-Ortega & Buela-Casal c'est la prise en compte de l'attachement en tant que processus et non plus en tant qu'état de fait.

A travers la question du long terme de la dynamique, l'article des chercheurs espagnols pointe une caractéristique essentielle du modèle pharmacologique, et plus globalement du modèle expérimental : son rapport au temps très particulier. En effet, ce que soulignent Viruès-Ortega & Buela-Casal c'est l'impossibilité d'appréhender la question des mécanismes de l'I.A.T. sans prendre en compte la durée. Nous irons plus loin qu'eux en disant que ces mécanismes ne peuvent pas être révélés par le modèle pharmacologique, et ce quelle que soit l'échelle temporelle adoptée, puisqu'il apparaît que le propre de ce modèle est de nier l'existence d'une quelconque historicité. Tout du moins, la vision du temps qu'il implique est de nature cyclique³⁰⁷, et les mécanismes qu'il cherche à décrire se veulent intemporels, indépendants d'une histoire qui ne relève pas des lois de l'évolution biologique. Nous avons dit que les premières études sur l'I.A.T. étaient marquées par une certaine « contingence », précisons le terme. En philosophie, on oppose la contingence à la nécessité : d'un côté, la contingence est la qualité d'une chose qui fait qu'elle peut arriver ou non. De l'autre, la nécessité est « ce qui ne peut pas ne pas être. » L'idée de « nécessité » est donc entièrement tournée vers la détermination, vers la « loi. » La contingence est une actualisation des possibles qui ne répond à aucune nécessité préalable. Mais dire de quelque chose qu'elle est « contingente » n'implique pas d'exclure toute détermination ou toute cause à son apparition : la contingence n'advient pas *ex nihilo*, en ce sens elle n'est pas synonyme de « hasard. » Le « hasard », quant à lui, fonctionne réellement avec la nécessité comme un couple dialectique : le hasard est vide de toute détermination, et de toute causalité. En termes de rapport au temps, on voit que la contingence répond plus aux canons de la discipline historique qu'à ceux des sciences naturelles, tendant plus vers la nécessité. Plus globalement, les épistémès à la recherche de lois invariantes sont plutôt partie prenante d'une vision du temps comme un cycle, régulé par

³⁰⁷ L'attachement aux notions de « reproductibilité » dénote d'un rapport au temps plutôt cyclique, dans lequel une chose qui s'est produite se reproduira forcément suivant les mêmes conditions.

ces lois³⁰⁸, dans lequel c'est la nécessité qui règne. Le modèle pharmacologique, à la recherche de ces lois (entendues au sens d'effets invariants plus qu'à celui de mécanisme complexe), a instauré la pratique du double-aveugle et surtout de la randomisation pour domestiquer le « hasard. » Ces procédures, prenant acte du caractère « nécessairement » aléatoire des phénomènes que l'expérimentation cherche à comprendre, ont pour but de faire apparaître un « hasard » réduit à certaines caractéristiques contrôlables. Le fait même que l'on considère le « hasard » comme potentiellement réductible est signe qu'il s'éloigne de la contingence. Celle-ci est marquée par une historicité radicale, une situabilité des êtres et une résistance aux mises en équivalence. Avec la randomisation et le double-aveugle, il ne s'agissait certes pas d'effacer totalement le hasard du cadre de l'expérimentation, car l'idée d'un contrôle humain trop accru sur l'expérimentation aurait empêché l'analyse des phénomènes observés en termes de « lois naturelles » ; il était question d'introduire un hasard préalable, juste assez contrôlé pour ne pas être suspecté d'être partial (rejet de la suggestion), puis par la suite, avec l'utilisation de la statistique probabiliste, on pouvait analyser, en bout de course, ce qui relevait d'une explication non causale, le « hasard », de ce qui relevait des mécanismes récurrents, ayant un fort degré de causalité, les « nécessités ». Ce n'est pas la contingence, en tant que phénomène ayant des causes à la fois naturelles et humaines, sans correspondre à la nécessité, que le modèle pharmacologique a ainsi domestiquée mais le « hasard. » La contingence a été purement et simplement effacée puisque le modèle a instauré un rapport au temps cyclique, dans lequel les phénomènes peuvent être reproduits à l'identique ; ou tout du moins dont on cherche à prévoir l'occurrence par le biais de modèles probabilistes. Ainsi, on se rend bien compte que le modèle pharmacologique ne permet pas de rendre compte des deux éléments qui étaient au cœur des moments fondateurs de l'I.A.T. : la signification relationnelle et la contingence. On perçoit bien en quoi « rendre aveugle » une situation de soin empêche les êtres d'éprouver la portée sémantique et relationnelle de leurs actions. Quant à « rendre aléatoire » pour mieux vérifier le degré de causalité, « randomiser », ce n'est en aucun cas réintroduire de la contingence puisque la contingence ne peut pas être probabilisée. Ainsi, les recherches sur les I.A.T. sont prises entre des sciences généralisantes, cherchant à dégager des lois, et des sciences individualisantes, plus attentives aux événements situés, aux êtres singuliers. Avec l'adoption du modèle pharmacologique,

³⁰⁸ On objectera que l'idée selon laquelle les phénomènes naturels sont régis par des lois n'est pas incompatible avec une vision linéaire du temps et que, par ailleurs, le hasard peut lui aussi suivre des lois (cf. loi des grands nombres). Selon nous, l'idée même de « loi » renvoie à une temporalité cyclique : dès lors que l'on postule l'existence de mécanismes régissant même un temps linéaire, on postule finalement un universel, et une intemporalité.

c'est la première option qui a été privilégiée ; au prix du sacrifice de la contingence et de la signification relationnelle. Un sacrifice au nom de la promesse de la plus-value cognitive que le modèle pharmacologique pourrait apporter aux acteurs de l'I.A.T. Cette promesse, qui comme nous l'avons dit, n'a pas été pleinement tenue, reposait sur l'idée que documenter la contingence et la signification relationnelle n'apporterait rien de plus à la connaissance des mécanismes qui produisent des bénéfices du contact animalier.

L'expérience et le parcours de Véronique Servais semblent contredire cette idée. L'« histoire » de cette anthropologue belge, précisément parce qu'elle est racontée comme une « histoire », permet d'en apprendre beaucoup sur ces mécanismes.

Véronique Servais et l' « histoire » du projet Auti-dauphin

Véronique Servais est anthropologue de la communication, formée à la psychologie. Dans plusieurs de ses articles publiés entre 1999 et 2007, elle rapporte sa participation à un programme de recherche, le projet Auti-dauphin, visant à prouver ou à infirmer la qualité thérapeutique de la relation entre les enfants autistes et les dauphins³⁰⁹. Ces articles rendent compte de manière très réflexive du déroulement de cette recherche, et à ce titre se démarquent de l'abondante littérature consacrée aux I.A.T., utilisant le style impersonnel et anonyme propre aux articles « scientifiques. » Servais, tout en sacrifiant à la mise en forme standardisée d'usage dans certaines revues, parle à la première personne, pour évoquer la genèse du programme Auti-Dauphin d'un point de vue ethnographique, les relations institutionnelles et personnelles entre les chercheurs. Bref, elle parle du « contexte » dans lequel s'est déroulée cette recherche, ce qui est assez rare dans la littérature. Elle exprime également ses attentes préalables à propos du programme, et surtout les doutes qui ont suivi. C'est la contingence de la recherche et les inclinations du chercheur qui sont rendues visibles dans les travaux de Servais. Ainsi, l'une de ses contributions à la recherche sur l'I.A.T. consiste à y réintroduire une certaine historicité, passée sous silence depuis l'adoption du modèle pharmacologique. Et si Servais en dit déjà beaucoup dans ses articles, il nous semble

³⁰⁹ Servais, V. (1999). "Enquête sur le "pouvoir thérapeutique" des dauphins. Ethnographie d'une recherche." *Gradhiva*(25): 93-105.

Servais, V. (1999). "Some comments on context embodiment in zootherapy: The case of the Autidolfin project." *Anthrozoos* **12**(1): 5-15.

Servais, V. (2005). Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Auti-dauphins. Rencontres Francophones sur les A.A.A., Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

Servais, V. (2007). "La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ?" *Enfances & Psy*(35).

intéressant d'évoquer ici des éléments de son parcours qui ne figurent pas dans ses textes, mais qui donnent encore plus de sens à son effort d'historicisation³¹⁰.

En 1988, Véronique Servais entre en maîtrise de psychologie à l'Université de Liège. Souhaitant réaliser un mémoire à propos de l'anorexie mentale, elle est encadrée par le neuropsychiatre Albert Demaret, pionnier francophone de la psychiatrie évolutionniste, fortement influencé par l'éthologie et les théories de l'attachement de Bowlby. Lui-même ayant constaté que ses patients évoquaient régulièrement leurs rapports aux animaux, il suggère à Servais de travailler sur la relation à l'animal dans le cadre de l'anorexie mentale. Le mémoire, outre une partie théorique sous la forme d'une revue de littérature, comprenait une analyse d'entretiens avec des personnes anorexiques pendant lesquels un chien était présent. Servais observait et analysait les réactions à cette présence, paroles et gestes. D'après elle, les résultats étaient « mitigés » (on ne savait pas vraiment s'il y avait une influence), mais le mémoire a été malgré tout bien accueilli. Pour autant, l'étudiante ne trouve pas de poste en sortie de maîtrise du fait à la fois de la marginalité de son sujet de mémoire, des théories de Demaret, qui n'étaient pas encore très reconnues, et d'un second membre de jury éthologue et non psychologue (pas idéal pour établir des connexions académiques). Celui-ci, en revanche, informa Servais de la tenue d'une conférence à Monaco sur les relations humains/animaux. Il s'agissait de l'une des conférences internationales de l'I.A.H.A.I.O., organisation internationale fédératrice de la communauté H.A.I. (voir partie suivante). S'y rendant, Servais sympathise avec Philippe Bernard, responsable de l'H.A.I.O. belge Ethologia, et Horace Dobbs, praticien précurseur de la thérapie assistée par les dauphins. Dobbs est intéressé par le travail de Servais car lui-même a pris en charge des personnes anorexiques en leur faisant rencontrer des dauphins. L'année suivante, Servais se rend en Australie pour assister à un colloque sur les dauphins et les baleines organisé par l'International Cetacean Education Research Center. Là bas, elle se trouve plongée dans ce qu'elle appellera l'univers du « dauphin merveilleux », mélange baroque d'activistes écologistes défenseurs des cétacés, de mystiques adeptes de la philosophie New Age convaincus que les dauphins ont un message à transmettre aux humains, et de scientifiques controversés ou reconnus³¹¹. Tous partageant la conviction que le contact avec le dauphin est bénéfique à l'humain d'une manière ou d'une autre, témoignant ainsi des diverses formes

³¹⁰ Ces éléments ont été recueillis durant un entretien que Véronique Servais nous a accordé le 28 novembre 2006.

³¹¹ Pour une description de l'univers du « dauphin merveilleux », voir : Servais, V. (2000). "Construire l'esprit du dauphin." *Terrain*(34).

contemporaines de l'imaginaire lié au dauphin, dont Emmanuel Gouabault a noté la puissance symbolique³¹². Gouabault explique que l'imaginaire du « dauphin sauveteur » (secourant et guidant les marins notamment) a des racines historiques et anthropologiques très profondes : l'idée que les dauphins auraient quelque chose à apporter aux humains qui les approchent et à l'humanité toute entière, est fortement ancrée dans de nombreuses mythologies, dont la mythologie grecque. Depuis les années 1950, un véritable « phénomène dauphin » se donne à voir dans le monde occidental, qui trouve dans la « delphinothérapie » un prolongement idéal à la figure du « dauphin sauveteur. » C'est tout cet univers, où le rationalisme le plus radical côtoie un mysticisme décomplexé, que découvre Véronique Servais lors de ce colloque australien. Les deux dimensions interpellent l'étudiante belge : elle est à la fois « touchée » par les expériences émotionnelles qu'elle vit, et « intéressée » par les recherches qu'on lui présente. Entre séances de relaxation New Age, trances visant à rejoindre « l'esprit » du dauphin, et séances plénières, où de sérieux orateurs présentaient les dernières recherches concernant « le cerveau » du dauphin, l'étudiante assiste à la projection d'un documentaire présentant les effets de la musique chez les cétacés. *« il y avait un type qui jouait de la musique à des dauphins, et des baleines, et en réalité c'était extrêmement intéressant, même sur le plan scientifique c'était vraiment intéressant, et voilà moi j'avais été touchée par le lien, par le contact, par le fait que le type... il va installer des pianos spéciaux au fond de l'eau, et en fait après j'ai lu un bouquin de lui, c'est intéressant. Et donc, quand je suis rentrée en Belgique, j'ai contacté le delphinarium de Bruges pour voir si je pouvais aller jouer de la flûte aux dauphins, voilà. Alors j'y suis allée, ils ont dit oui [...] et donc je suis allée jouer de la flûte aux dauphins, il faisait caillat à mourir et ils s'en fichaient complètement. Et donc après je suis rentrée chez moi [Rires].³¹³ »*

Cet extrait montre bien que pour Véronique Servais, le dauphin était devenu un centre d'intérêt tout autant cognitif que personnel. Mais sans statut universitaire précis, et travaillant sur des sujets marginaux en Europe à l'époque, elle ne voit pas comment elle pourrait « faire carrière » autour de cet intérêt. Elle est alors contactée par P. Bernard, président d'Ethologia, qui lui propose de participer à l'encadrement scientifique d'un projet visant à faire nager des enfants autistes et des dauphins. Il lui explique que le père d'une enfant autiste a vu à la télévision un documentaire présentant le travail de Patricia St John, auteur d'un ouvrage best-seller sur la communication des dauphins, autour des dauphins et des enfants autistes. « Charmé », nous dit Servais, il contacte le delphinarium de Bruges pour savoir si sa fille, Sofie, pourrait elle aussi « rencontrer les dauphins. » La direction accepte à condition que les

³¹² Gouabault, E. (2006). La résurgence contemporaine du symbole du dauphin. Approche socio-anthropologique. Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses.

Gouabault, E. (2010). "Pour une mythanalyse des relations anthropozoologiques. L'étude du phénomène dauphin." Sociétés(108): 59-73.

³¹³ V. Servais, Entretien # 2.

séances soient encadrées, à la fois par des éducateurs de l'institution d'accueil de l'enfant, par la biologiste du delphinarium, et donc par P. Bernard et V. Servais. A noter que le fait que l'étudiante soit allée jouer de la flûte aux dauphins précédemment n'a jamais été évoqué avec l'équipe du delphinarium, comme si l'entrée dans ce projet marquait une dissociation entre l'intérêt scientifique et l'intérêt personnel de Servais pour les dauphins. Le premier prenant le pas sur le second. Toujours est-il que lors des premières séances où enfants autistes et dauphins sont mis en relation, il semble difficile de monter une expérience scientifique tant les interactions sont qualifiées de « chaotiques » : *« deux éducatrices maintiennent dans l'eau une fille d'environ 9 ans qui hurle à plein poumons. Elle a de l'eau jusqu'à la taille. En face d'elle, un dauphin avec à ses côtés une soigneuse. Pendant ce temps, la petite Sofie et son père sont dans le grand bassin ; un troisième enfant s'enfuit devant un phoque. [...] C'est le chaos. Les caméras ne savent que filmer.³¹⁴ »* Car des caméras étaient présentes dans le protocole pensé pour étudier les interactions autistes/dauphins, et elles le seront pendant toutes les phases du projet. Elles servent à enregistrer les séances et les bandes servent de support à l'analyse quantifiée des comportements. Ce que nous souhaitons souligner ici, c'est ce rapport particulier à l'image filmée dans le milieu des I.A.T. Nous avons dit en effet que l'un des enjeux fixés par la montée en scientificité version Beck & Katcher passe notamment par le détachement vis-à-vis des représentations médiatiques de l'I.A.T., que l'on pense trompeuses, « montées », « bidouillées », pensées pour catalyser l'enthousiasme. L'ambiguïté étant que cette médiatisation témoigne d'une « demande sociale » liée à l'I.A.T. qui donne l'occasion aux scientifiques de produire leur propre version, la « vraie » version, du phénomène. On retrouve cet élément moteur dans la genèse du projet Anti-Dauphin puisque c'est bien l'enthousiasme d'un père face à un documentaire télévisé qui l'a initié. Pour préparer le projet, Servais et Bernard sont ainsi conviés par les parents de la jeune Sofie à regarder le fameux documentaire de P. St-John. La réaction des scientifiques traduit cette ambiguïté, mélange de scepticisme, de compréhension et d'enthousiasme :

« C'est très très émouvant [...] c'est vraiment très troublant, on voit ce gosse qui évolue, et on se met à la place des parents et on se dit que effectivement si on avait un gamin dont on ne sait pas quoi faire, on dirait peut-être que ? [...] Donc, on rentre et on est troublé, Philippe et moi, mais on se dit que quand même... Et c'est marrant, parce que on est troublé, et puis tout à coup on se ressaisit, on se dit « attends il faut quand même voir ce que c'est que ce truc etc. c'est vrai qu'on ne sait pas ce qu'est le vrai du faux en réalité, ça pourra être complètement monté, truqué, qu'on en saurait rien », et ça a été fait bien sûr, il y a eu des reportages complètement bidons, qui ont été fait sur des sujets comme celui-là.

³¹⁴ Servais, V. (2005). Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Anti-dauphins. Rencontres Francophones sur les A.A.A., Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

Ah oui ?

Ah oui, oui, oui complètement bidons, mais ça ne les gêne pas du tout de bidonner à TF1. Donc de raconter des choses qui sont fausses quoi, ou de mélanger deux cas, vraiment des trucs.³¹⁵ »

Les scientifiques ne sont donc pas insensibles à l'enthousiasme des parents, puisque c'est ce qui les pousse à s'engager dans le projet. En revanche, la source de cet enthousiasme leur semble suspecte. Il faut donc que les caméras changent de mains, pour que les images des rencontres autistes/dauphins ne soient plus « bidouillées » et parlent d'une seule voix. Mais, les scientifiques se retrouvent, lors des premières séances, confrontés à un « chaos » que le dispositif de captation en lui-même ne peut ni saisir ni contenir :

« on est là avec Philippe, avec nos caméras, deux caméras, Un plan fixe, un plan large, un plan large et un plan plus étroit, et en fait on se retrouve dans une cacophonie avec des gosses dans tous les sens, il y en avait cinq, les éducateurs qui sont près des enfants, des soigneurs de dauphins qui essayent de faire venir les dauphins près des enfants, des gosses qui ont peur des animaux et qui hurlent, voilà donc on est complètement submergés par tout ça, on ne sait pas du tout quoi filmer, quoi faire, on se regarde médusés. [...] Et alors, les parents, il y a le père de la petite fille qui lui va nager avec les dauphins, avec sa fille, elle n'avait pas peur, mais il y en avait qui hurlaient, je me souviens d'une petite rousse qui hurlait, qui hurlait parce qu'on avait approché un dauphin. ³¹⁶ »

Le « tort » de l'équipe étant de n'avoir pas établi de protocole précis, pensant que filmer la rencontre telle quelle suffirait à rendre compte de la réalité de ses effets. Ainsi, elle s'est retrouvée dans la position du journaliste, à avoir sous les yeux une multitude de situations pouvant témoigner aussi bien des effets positifs du contact avec les dauphins (en cadrant sur Sofie et son père) que de ses effets négatifs (en cadrant sur la petite fille hurlante). Ils ont sous les yeux une *offre de partialité*, qui les met sans doute devant les mêmes choix que les journalistes, à reconstruire une « histoire », en choisissant entre plusieurs « réalités », toutes également objectivées par la caméra et le dispositif de captation. Ce que nous retenons ici c'est que la question du détachement de l'image médiatique de l'I.A.T. se pose en des termes plus complexes que ceux utilisés par Beck & Katcher : l'enjeu n'est pas simplement de documenter scientifiquement une réalité mal documentée par les médias, mais de créer une réalité documentable scientifiquement. Il ne suffit pas seulement de mettre les caméras dans les mains de scientifiques pour que la réalité soit enregistrée de manière impartiale et deviennent alors diffusable. Il faut domestiquer préalablement cette réalité de manière à ce que les scientifiques soient le moins possible confrontés à cette *offre de partialité* : le rôle du

³¹⁵ V. Servais, Entretien # 2.

³¹⁶ V. Servais, Entretien # 2.

protocole est précisément celui-ci. Il sera ainsi central dans la suite du déroulement du projet de recherche belge.

« Donc suite à ça, on s'est réuni, et on se dit, bon on va quand même procéder autrement, un enfant à la fois déjà, ça sera déjà pas mal, l'enfant est accompagné par son éducatrice, préférée on va dire, celle avec qui il a un bon contact, et un soigneur qui le prend en charge.³¹⁷ »

Plusieurs autres séances sont ainsi filmées, elles sont moins chaotiques, moins sujettes à interprétation, mais Servais dit qu'il ne s'y passe pas grand-chose. Le projet prend fin avec l'année scolaire 1990, suite à un changement d'institution pour la petite Sofie il ne sera pas reconduit sous cette forme. Quelques temps après, c'est la direction de la nouvelle institution d'accueil qui prend l'initiative de relancer le projet, qui s'appellera donc « Anti-Dauphin » (« Autidolfijn » en flamand). Ce changement de gouvernance correspond à un changement d'orientation : Anti-Dauphin se veut plus scientifique que thérapeutique, il s'agit clairement de dire si « ça marche ». Mais surtout, si « ça marche » par rapport à un autre « traitement » de l'autisme. En cela, le mandat donné à l'équipe par le directeur de l'institution, M. Verlinden, est clair : « [...] Pour lui et son institution, la devise est « le traitement, c'est l'éducation ». Car, étant donné toutes leurs difficultés, les enfants ne doivent pas seulement apprendre à faire des choses, mais aussi apprendre à percevoir, apprendre à imiter, apprendre à se concentrer, en somme apprendre à apprendre. Ensuite, le directeur nous fait part de son scepticisme quant à l'effet thérapeutique possible des dauphins sur les autistes : « pourquoi les dauphins conviendraient-ils mieux que d'autres animaux ? [...] il faut démystifier le dauphin » dit M. Verlinden, approuvé en cela par Olga Theunissen, biologiste au delphinarium, mon collègue Philippe et moi-même. « Il y a là une sorte de délire d'interprétation avec les dauphins. Les gens disent n'importe quoi. Ils voient un dauphin et tombent à genoux et se disent que ce serait tellement beau si leur enfant peut nager avec des dauphins... Beau peut-être, surtout pour les caméras de télévision qui sont à l'affût de ce genre d'image, mais rien n'indique que ce soit bon pour les enfants... C'est un fantasme de parents, ça. Les gens sont un peu fous avec tout ça. D'ailleurs c'est un peu pareil avec les animaux familiers... »³¹⁸ »

Le projet Anti-Dauphin débute donc sur cette base biaisée : prouver que le « traitement » de l'autisme par l'apprentissage est *moins efficace* avec des dauphins qu'avec des méthodes « traditionnelles. » Pour atteindre cet objectif, il est décidé de tester l'hypothèse suivante :

« Les interactions avec des dauphins favorisent l'apprentissage chez des enfants atteints d'autisme par le truchement d'une augmentation 1) de la motivation des enfants et/ou 2) de leur attention. »³¹⁹ »

³¹⁷ V. Servais, Entretien # 2.

³¹⁸ Servais, V. (1999). "Enquête sur le "pouvoir thérapeutique" des dauphins. Ethnographie d'une recherche." *Gradhiva*(25). PP 98-99.

³¹⁹ Servais, V. (2005). Du surnaturel au malentendu. Pour une approche interactionnelle des systèmes de communication homme/animal. 6e Congrès Européen des Sciences du Système.

Partie I

A ce moment-là, en 1992, Servais a déjà entamé une thèse. Du fait de sa formation de psychologue et de sa sensibilité aux théories de Bateson et de l'école de Palo Alto, elle est suivie par Yves Winkin, connu pour avoir « importé » ces théories en France³²⁰. Cette inscription fait basculer Servais du champ de la psychologie à celui de l'anthropologie de la communication, ce qui ne sera sans doute pas sans conséquence sur la possibilité de poser un regard ethnographique sur les I.A.T., de « dévoiler » les coulisses des recherches et d'adopter une posture réflexive. Bref, de raconter une « histoire » au lieu de rendre compte d'une expérimentation. De fait, Servais souhaitait profiter du projet Anti-Dauphin pour observer les « interactions spontanées entre enfants autistes et dauphins » afin d'étudier les mécanismes de la communication analogique, qui seraient le cœur de son travail de thèse. L'hypothèse de travail d'Anti-Dauphin collait donc au sujet, mais la manière de l'éprouver correspondait plus au modèle pharmacologique :

« Pour tester cette hypothèse, nous optons pour un schéma expérimental de type Pré-tests, Traitement, Post-test, avec deux groupes contrôle. Un groupe d'enfants apprendra une tâche au delphinarium en présence des dauphins, un autre dans une classe, dans les conditions habituelles et un troisième sur un ordinateur. Nous comparerons ensuite les résultats à l'apprentissage. Dans chacun des groupes, les enfants sont appariés autant que possible selon l'âge, le niveau de développement et leur performance dans la tâche qui fera l'objet de l'apprentissage. [...] La tâche que tous les enfants devront apprendre est un classement de formes colorées dans un tableau à double entrée. »³²¹

Le projet commence donc par quelques séances d'« habitude » pour le groupe « ordinateur » et le groupe « dauphin. » Le groupe « classe » n'a pas besoin de ces séances, étant donné que la classe est leur contexte habituel d'apprentissage. Ces séances durent entre 10 et 15 minutes, pendant lesquelles les enfants sont laissés assez libres de trouver leurs marques, à la fois face aux animaux et à l'ordinateur. Ces séances d'habitude avec les dauphins sont des unités d'observations parfaites pour la thèse de V. Servais car elles offrent la possibilité d'observer les réactions « spontanées » des êtres qui se rencontrent. Pourtant, après un bilan de ces séances, l'équipe trouve qu'il ne se passe « rien » entre les enfants et les dauphins de manière spontanée :

« Les enfants ne sont pas assez étroitement encadrés, ils sont désœuvrés et s'adonnent à leurs stéréotypies. De leur côté, les dauphins se montrent indifférents aux enfants car pour eux, seul compte le poisson. S'ensuit une discussion sur la question de l'usage du renforcement « poisson » pour les

³²⁰ Voir : Winkin, Y. (1981). La nouvelle Communication. Paris, Le Seuil.

³²¹ Servais, V. (2005). Du surnaturel au malentendu. Pour une approche interactionnelle des systèmes de communication homme/animal. 6e Congrès Européen des Sciences du Système.

Partie I

dauphins. [...] Selon la biologiste du delphinarium et la soigneuse, les dauphins ne travaillent que pour du poisson et ils ne feront rien si on ne les met pas dans un contexte de travail. Il faut donc utiliser des poissons.³²² »

La doctorante voit donc s'envoler ses espoirs d'observer les interactions spontanées entre enfants et dauphins. Alors que pourtant, selon elle, en visionnant les enregistrements de ces séances, il se passait « des choses » : les interactions sont bien visibles. Mais l'équipe lui répond que ce qu'elle prend pour des interactions sont tout autre chose, des gestes contingents, des regards qui se croisent par hasard, des stéréotypies mal interprétées. V. Servais comprend que cette réponse témoigne sans doute de la difficulté des soigneurs et de la biologiste à interpréter –ou simplement à « voir » - quelque chose qu'ils ne contrôlent pas. Comme dans le « pré projet », où « les caméras ne savaient pas quoi filmer », les soigneurs se trouvent « aveuglés » face à ces dauphins qu'ils n'ont pas l'habitude de voir « inactifs. »

« Leur travail consiste à apprendre des tours, et ils utilisent pour cela la technique du renforcement secondaire (le poisson). Celui-ci est utilisé comme un moyen de communication entre le dresseur et le dauphin et signifie à peu près « c'est cela que je veux que tu fasses ». Sans les poissons, les dresseurs sont démunis face aux dauphins – et peut être les dauphins le sont-ils face au dresseur ! Par ailleurs, les gens de Ter Dreve [l'institution accueillant les enfants autistes] ont raison lorsqu'ils soulignent qu'on ne peut pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes sans un guide pour les orienter et les structurer.³²³ »

Il est donc décidé que les interactions seront cadrées, de part et d'autre, autour de la distribution du poisson au dauphin : les soigneurs lui feront faire des tours, comme à leur habitude, et tenteront d'intégrer et d'intéresser l'enfant à cette activité. On souhaite que l'activité favorise les contacts corporels entre enfants et dauphins, et focalise suffisamment leur attention. Et c'est ce qu'il se passera : « Les enfants touchent la nageoire, le melon ou le ventre des dauphins, ils lui donnent du poisson (chose que tous apprécieront beaucoup), lui lancent des objets ou de l'eau...³²⁴ »

A ce stade du projet, la volonté de contrôle est déjà forte pour des raisons tenant à la faisabilité de la recherche en interne. Elle se double d'une pression externe du fait de la médiatisation d'Auti-Dauphin :

³²² Servais, V. (2005). Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Auti-dauphins. Rencontres Francophones sur les A.A.A., Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

³²³ Servais, V. (2005). Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Auti-dauphins. Rencontres Francophones sur les A.A.A., Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

³²⁴ Servais, V. (2005). Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Auti-dauphins. Rencontres Francophones sur les A.A.A., Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

Partie I

« Très vite, [...] le delphinarium organise un colloque, je ne sais pas quoi, et au cours de ce colloque il y a des journalistes, elle [la biologiste du delphinarium] parle du projet. Donc elle dit « voilà, on va faire ça, ça et ça ». De suite, on est assailli de journalistes, tout de suite, tout de suite, qui veulent savoir ce qu'on fait, qui veulent etc. donc de suite on est confronté à ce problème, qui est de savoir comment savoir gérer ça. Et au début, on décide de dire tout simplement que, en fait, ça démarre, et qu'on n'a rien à dire quoi. Et que, on se reverra dans un an ou dans deux ans [rires].

Et ils acceptent ?

Ben oui, de toute façon on n'a rien à leur dire. Et puis, deuxième problème, c'est que la chose ayant fuité, je vais dire, on se retrouve aussi avec des gens qui veulent nous donner des conseils, qui veulent nous parler, du pouvoir thérapeutique des dauphins, des New Age. Toute une série de gens, qui se sentent concernés d'une façon ou d'une autre, par ça, et qui ont envie de participer, qui ont envie de mettre leur grain de sel, qui ont envie de nous dire comment faire, eux ils savent etc. Et là aussi, on doit être extrêmement clairs, en disant : « on n'a pas besoin de vous ». Et donc on se ferme très fort, quand même.³²⁵ »

Après coup, Servais analysera ce mouvement de « fermeture » à la constitution d'un « laboratoire » au sens fort d'espace hermétique au contexte social et ayant pour vocation de produire la Vérité, face aux discours profanes, citant pour cela Stengers et Latour. C'est donc avec cette volonté accrue de coupure épistémologique que les séances d'apprentissage à proprement parler, commencent.

« Dans le groupe ordinateur, les enfants n'ont pas encore réussi à maîtriser le déplacement du curseur au clavier et continuent les séances d'habitation. Dans le groupe dauphins tout va bien. Les enfants progressent pas à pas. Dans le groupe classe au contraire, après des débuts prometteurs, ils stagnent, voire régressent dans leurs performances. L'éducatrice qui en a la charge se désespère. Plus elle fait des efforts, plus les enfants semblent se désintéresser de la tâche. Au bout de dix à treize séances dans le groupe dauphins et quinze séances dans le groupe classe, les enfants passent deux post-test (un avec le matériel expérimental, un autre avec du matériel papier, afin de pouvoir par la suite comparer les performances des enfants des différents groupes). [...] Ces résultats sont impressionnants : tous les enfants du groupe dauphins ont parfaitement appris la tâche, tandis qu'aucun des enfants du groupe classe ne la maîtrise. Les enfants du groupe dauphins sont même capables de généraliser l'apprentissage réalisé avec un certain matériel à un autre matériel, comme en témoignent leurs bons scores aux post-tests avec le matériel contrôle. Or ceci est réputé difficile pour les autistes. A l'inverse, les enfants du groupe classe semblent avoir refusé ces post-tests (aucune bonne réponse, ce qui est en deçà du score qu'ils auraient obtenu en répondant au hasard). Quant aux enfants du groupe ordinateur, un seul a pu réussir à maîtriser les pré requis pour passer à

³²⁵ V. Servais, Entretien # 2.

Partie I

la phase d'apprentissage, mais son score au post-test montre qu'il n'a pas acquis la tâche. Nous voici avec ces résultats que nous n'osons rendre publics, pour la raison qu'ils semblent confirmer l'hypothèse du « pouvoir thérapeutique » des dauphins.³²⁶ »

Lors de la rédaction du rapport intermédiaire présentant ces résultats, plutôt que les prendre pour définitifs, l'équipe souligne les lacunes de l'expérience, dont plusieurs éléments n'ont pas été suffisamment contrôlés (l'élément aquatique, l'influence des séances d'habituation et l'impossibilité de comparer le « groupe dauphin » au « groupe ordinateur »). Tout appelle donc à une seconde expérience. V. Servais propose de changer le protocole, en incluant un nouveau groupe qui serait en contact avec des bateaux téléguidés, qui mimeraient ce que le dauphin faisait avec les autistes, à savoir ramener les objets qu'on lui lançait, s'approcher d'eux ; le tout dans un environnement aquatique similaire. Un groupe contrôle plus fiable et plus comparable au groupe « dauphin », pensait Servais. Mais, « *la biologiste du delphinarium s'y est opposée, en disant que si c'était comme ça le delphinarium se retirait du projet, et sans eux, on ne pouvait pas faire grand chose. Et, elle trouvait que c'était trop artificiel.*³²⁷ » Servais soupçonne alors l'institution de craindre les résultats de cette comparaison. S'ils mettaient trop en avant l'intelligence des dauphins, leurs qualités exceptionnelles, le delphinarium serait en proie à des critiques encore plus vives que celles qui lui sont habituellement adressées par la communauté du « dauphin merveilleux » ; à savoir, le maintien en captivité d'êtres « exceptionnels » et ayant tant de bénéfices à apporter à l'humanité. Ainsi, à l'initiative du delphinarium, l'ambition de « lutter contre la personnification du dauphin » est rajouté aux objectifs du projet Anti-Dauphin. C'est donc sur les mêmes bases expérimentales, mais avec une volonté de coupure encore plus affirmée, qu'Anti-Dauphin « bis » est lancé en septembre 1993. Cette reprise marque un gros désinvestissement de la part de Servais, mais également des soigneurs et éducateurs : l'enthousiasme initial semble s'être quelque peu estompé. D'autant que le déroulement des séances ne donne pas à voir très clairement les progrès des enfants, ce qui n'est pas des plus stimulant.

« Les résultats sont beaucoup moins spectaculaires que ceux de l'année précédente, puisque l'on a dans chaque groupe un enfant qui maîtrise la tâche (Sofie et Luc), un enfant qui se trouve au-delà du seuil statistique de réponses données au hasard (Daniel et Robert) et un enfant qui ne maîtrise pas du tout la tâche (Nele et Bart). C'est avec ces résultats mitigés qu'il est décidé d'arrêter le projet.³²⁸ »

³²⁶ Servais, V. (2005). Du surnaturel au malentendu. Pour une approche interactionnelle des systèmes de communication homme/animal. 6e Congrès Européen des Sciences du Système.

³²⁷ V. Servais, Entretien # 2.

³²⁸ Servais, V. (2005). Du surnaturel au malentendu. Pour une approche interactionnelle des systèmes de communication homme/animal. 6e Congrès Européen des Sciences du Système.

La conclusion était donc qu'on ne pouvait rien conclure de l'apport du dauphin dans l'augmentation des capacités d'apprentissage des enfants autistes. Ce qui, selon Servais, avait été interprété par le delphinarium comme une preuve suffisante pour disqualifier la delphinothérapie et lutter contre la personnification de l'animal : pour eux, « ça ne marchait pas ». Pour Servais, peu satisfaite de cette interprétation, on oubliait un peu vite les résultats positifs de la première phase, qui n'avaient certes pas été produits dans des conditions assez contrôlées, mais au final la seconde phase, en refusant l'introduction du groupe « bateau téléguidé », n'était pas non plus allée au bout de la démarche de contrôle. La « vraie » conclusion à tirer de tout cela, selon Servais, était que « dans un cas, le groupe dauphin avait donné des résultats positifs et dans l'autre, non », alors que tout ou presque était identique. Elle développa cette idée lors de la rédaction de sa thèse, en se livrant à un travail réflexif de reconstruction de la recherche. Se faisant, elle renverse diamétralement les conclusions du programme et propose de considérer que le vrai « groupe contrôle » de l'expérience n'était ni le groupe « classe » de la phase 1 ni celui de la phase 2. Le groupe dauphin de la seconde phase était celui avec lequel il fallait comparer les résultats du groupe dauphin de la première phase puisque les deux avaient donné des résultats si différents.

« Donc j'ai essayé de savoir ce qu'il y avait de différent entre ces deux groupes, essayer de comprendre ce qu'il y avait de différent, et au bout du compte la conclusion à laquelle moi je suis arrivée, c'est que ce qui était différent c'était le rapport à l'observateur, et le rapport aux éducateurs en fait. Beaucoup plus que la question des dauphins. C'était ça la différence. Et, en grande Batesonienne, que je suis, [...] il m'a semblé qu'on pouvait dire que, dans le premier cas, on avait construit cette expérience avec les enfants, puisqu'on ne savait pas comment il fallait faire, on leur avait proposé d'aller dans l'eau, ils n'aimaient pas trop, donc on n'était pas allés dans l'eau, on avait essayé deux trois trucs, et comment il réagissait, est-ce qu'il réagissait bien, est-ce que ça prenait, est-ce que ça prenait pas... Et on s'était ajusté en fait. Donc ça veut dire qu'on considérait leur comportement comme des réponses à ce que nous on leur faisait [...] Pour nous, leur comportement c'était des réponses à notre comportement à leur égard. Voilà. C'était un peu comme si on disait « et ça, qu'est-ce que vous en pensez ? Ah ben voilà ce que vous en pensez, donc on va faire ça. » Donc on s'ajustait continuellement. Tandis qu'après, la deuxième fois on avait le truc tout tracé, et alors à ce moment-là, eh bien on ne considérait plus du tout leur comportement comme des réponses, mais au contraire comme des trucs qu'il fallait amener vers un but. Et le but, étant la norme qu'on avait définie: il faut qu'ils se comportent comme ça, voilà on fait ça, on va chercher les mousses, ensuite on fait ceci, ensuite pour cela. Et il fallait un peu qu'ils se conforment à ça, et du coup, on a eu des modes de régulation - je suis désolée mais c'est très batesonien mais enfin voilà - des modes de régulation du

Partie I

*comportement des enfants, très très différents. Dans un cas, on avait du lien social, dans l'autre cas on n'en avait pas.*³²⁹ »

Ce qui avait changé entre la première et la seconde phase c'était donc la posture des soigneurs, des éducateurs et des chercheurs. Dans la première phase, ils avaient adopté une posture cognitive particulière, qui se traduisait par une attention à ce qui pouvait faire sens à la fois pour les enfants et pour les dauphins. Alors que dans la seconde, c'est au protocole que l'on avait délégué les questions à poser aux êtres, et les significations à attribuer à chacun de leur comportement. Les « observateurs » s'étaient comme désinvestis du travail de production *in situ* de sens entre les êtres. Avec la volonté de clarifier et de contrôler préalablement le sens qu'aurait ou n'aurait pas la situation, ils ont basculé de la « signification relationnelle », présente dans la première phase, à la signification vérificationniste. Nous avons ici une belle illustration de la manière dont le passage de l'une à l'autre peut se faire au sein même du modèle pharmacologique, et à quel point ce passage ne se fait pas nécessairement sous le signe de la « purification expérimentale. » On pourrait en effet penser que l'écartement de la signification relationnelle se fait en raison de la « pollution potentielle » que celle-ci pourrait représenter pour la pureté de l'expérimentation : en se libérant de la « signification » *in situ*, c'est tout le contexte social que l'on évacue, et on peut avoir accès aux mécanismes « naturels. » Pourtant, on se rend compte que le « social » préside de part en part à l'adoption de la signification vérificationniste : produire un discours *nécessairement* en décalage vis-à-vis du monde du « dauphin merveilleux » ; « lutter contre la personnification du dauphin » ; donner du poisson car c'est la seule manière qu'ont les soigneurs de comprendre les dauphins ; refuser de prendre le risque de comparer les capacités interactives du dauphin avec celles d'un bateau téléguidé ; encadrer les enfants autistes car ce n'est pas éthique de les livrer à eux-mêmes au milieu d'un delphinarium....Voilà tout autant de motifs que l'on pourrait considérer comme n'ayant pas leur place dans une expérimentation conçue aussi « positivement » ; et les voilà « naturellement » transformés en nécessités du protocole. Alors qu'on le présente comme relevant uniquement du domaine cognitif, le contrôle qui s'exerce et s'accroît tout au long du projet, est tout autant « social. » Servais, en réintroduisant la place de l'observateur dans l'expérimentation, pose pour la première fois dans la littérature sur les I.A.T. que la scientification de la recherche n'est pas une exclusion de l'influence « sociale » mais une redistribution de cette influence, se faisant en vue de la production d'un discours « officiel » sur les bénéfices du contact animalier. Intérêts cognitifs et intérêts sociotechniques

³²⁹ V. Servais, Entretien # 2.

se trouvent mélangés dans cette « version réaliste » de la recherche sur l'I.A.T. que nous livre Servais. C'est là tout son intérêt : elle met en perspective l'existence de plusieurs « cultures épistémiques » dans les recherches sur l'I.A.T., c'est-à-dire des univers sociotechniques qui, parce qu'ils n'ont pas les mêmes logiques internes, les mêmes contextes de productions, le poids académique, la même instrumentation, les mêmes paradigmes, ne produisent pas le même savoir. Car en effet, on peut penser que l'adoption de la posture réflexive et surtout sa publicisation n'a été possible que du fait du statut universitaire particulier de Servais. En effet, en tant qu'étudiante en psychologie, elle était marginalisée en Europe à l'époque si elle voulait faire carrière autour de la relation à l'animal : suite aux colloques monégasque et australien, elle avait envisagé de s'exiler aux Etats-Unis pour mener une thèse sur la communication des dauphins, encadrée par des chercheurs qui mixaient les approches psychologiques et éthologiques, et avaient une reconnaissance académique. Faute de bourse, elle a dû renoncer au projet. Auti-Dauphin a ainsi constitué une opportunité de mener un travail pionnier en Europe sur la question. Mais précisément, on sent que la pression à constituer un discours à charge contre la delphinothérapie était liée à une volonté de distinction de la part de l'équipe belge vis-à-vis des chercheurs anglo-saxons, bien trop liés à la communauté du « dauphin merveilleux » pour faire de la « vraie science. » De fait, le caractère novateur d'Auti-Dauphin n'a pas non plus été utile pour Servais puisqu'il débouchait sur un « circulez ! Y a rien à voir », qui n'allait pas contribuer à faire sortir le sujet de la marginalité dans laquelle il se trouvait en Europe à l'époque et à faire taire le scepticisme ambiant. En revanche, l'inscription pour une thèse d'anthropologie de la communication lui aura non seulement permis de faire carrière en Europe (même si cela n'a pas été simple selon elle), et de construire un discours sans doute très différent sur l'I.A.T. que celui qu'elle aurait été amenée à produire si elle avait fait carrière en tant que psychologue aux Etats-Unis. Les articles de Servais sont en effet assez uniques dans la littérature sur les I.A.T., et plus particulièrement au regard des recherches signées par des chercheurs et non par des praticiens. Elle réintègre de la contingence en rapportant une recherche qui était vouée à la faire disparaître et insiste sur les effets du dispositif sur les résultats. Elle met en avant les faiblesses du modèle pharmacologique, à la fois d'un point de vue théorique mais également d'un point de vue pratique. C'est l'une des conclusions qu'elle répétera dans plusieurs articles : « *si [on] compare une situation avec animal et une situation sans animal et que tout, hormis la simple présence de l'animal, doit être pareil (ce qui est la base de l'expérimentation scientifique rigoureuse) [on] interdit au praticien de développer, d'utiliser le potentiel de changement apporté par*

la présence de l'animal, et [on] neutralise l'effet thérapeutique.³³⁰ » Sa critique est là : le modèle pharmacologique est incapable de prouver les effets thérapeutiques de l'animal parce qu'il ne prend pas en compte le changement, l'évolution de la situation, la place de l'observateur... Bref la relation. Elle ira plus loin en affirmant que le modèle, parce qu'il est conçu pour éprouver des « effets », part des mêmes présupposés que les discours « magiques » à propos du pouvoir thérapeutique des dauphins. Elle note que si le modèle ne prend pas en compte la relation, mais uniquement les comportements « purifiés », « décontextualisés », il postule que « quelque chose dans l'animal » est apte à produire ou non un « effet. » En souhaitant rendre le contexte expérimental inopérant sur le protocole, on renvoie l'explication potentielle des effets à une « force invisible » contenue dans les êtres. Le monde du « dauphin merveilleux » partage largement cette vision du pouvoir bénéfique du dauphin, inexplicable et appréhendable uniquement à travers les effets qu'il produit chez les humains. Selon Servais, on est dans le « paradigme de l'effet », qui produit des discours antagonistes mais formellement analogues. Dans le cas des explications « magiques », le dauphin ne peut qu'avoir ce pouvoir, alors que dans le cas des explications « scientifiques », il ne peut qu'en être dépourvu. Cette alternative implacable, Servais l'a elle-même éprouvée. D'une part, son expérience d'Auti-Dauphin l'a amenée à la conclusion que la rigidité scientifique empêchait tout simplement d'objectiver les effets thérapeutiques du dauphin. D'autre part, lorsqu'elle a rendu compte de cette expérience au sein de la communauté du « dauphin merveilleux », elle s'est confrontée plusieurs fois à des réactions aussi « rigides » lorsqu'elle essayait d'amener l'idée que le dauphin pouvait -peut être - ne pas être bénéfique. Elle raconte par exemple son intervention dans un colloque, qui avait pour ligne directrice une analogie entre les dauphins et les autistes comme êtres ayant un message complexe à délivrer, incompris par la majorité des humains.

« Bon, moi je fais mon topo, je fais un topo où je présente le projet, en disant que c'est difficile, que c'est des domaines extrêmement compliqués, le domaine de la communication, de l'interaction etc. et puis je termine en disant, que malheureusement, nous on n'a pas du tout observé que les dauphins faisaient sortir les enfants autistes de leur coquille. Que on aimerait bien que ce soit vrai, mais en fait on n'a rien vu de tel. Ohhhhh! Après, la première question : « Mademoiselle, savez-vous ce qu'est l'amour ? Les scientifiques ont-ils réussi à prouver l'existence de l'amour ? » L'air de dire : "vous, si vous avez pas vu que les dauphins sauvent les autistes, c'est parce que vous êtes une sale scientifique incapable d'éprouver de l'amour, que évidemment on ne peut pas démontrer, c'est des

³³⁰ Servais, V. (2007). "La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ?" *Enfances & Psy*(35). P 55.

Partie I

choses qui ne peuvent pas se démontrer scientifiquement », Donc ils sont en train de dire que tout ça, ne peut pas être démontré scientifiquement, que toutes les tentatives pour l'objectiver etc. vont forcément échouer, par manque d'amour quoi. » Et ils me mettent personnellement en cause, ils me mettent personnellement en cause.

Oui, comme représentante du monde scientifique

Oui, oui, je suis la méchante scientifique. Et c'est très injuste, parce qu'en fait je suis pas tellement méchante que ça ! [Rires] Et en plus, j'essaye, je me rends bien compte que par rapport à beaucoup de mes collègues, je suis sur la marge, je veux bien entendre des choses qu'ils ne veulent pas entendre, que j'essaye d'introduire des choses, que beaucoup ne voudraient pas du tout introduire, et que je m'en rends bien compte, et que c'est super dur.³³¹ »

En définitive, Servais se veut porteuse d'un message à la fois à la communauté du « dauphin merveilleux » et à la « communauté scientifique », et plus largement à l'ensemble de la communauté H.A.I. : c'est la relation entre les êtres qui doit être objectivée, non les effets, et même qu'il est impossible d'objectiver les effets si on ne prend pas en compte la relation. Même si, comme elle en a conscience, les structures cognitives en place dans cette communauté sont peu aptes à recevoir ce message dans son ensemble. Car ce message à teneur épistémologique se double d'une portée éthique, que Servais tient également à défendre. En effet, la chercheuse est vraiment mal à l'aise avec l'idée que les enfants du groupe « dauphin » de la seconde phase n'aient pas fait de progrès car, selon elle, le dispositif ne le permettait pas. Sa critique du modèle pharmacologique est aussi celle-ci : a-t-on le droit de priver ces enfants de lien social, c'est-à-dire d'une chance de progresser, au nom de la neutralité de l'observateur ? Ce type de considération éthique commence à apparaître très fortement dans la communauté H.A.I. au début des années 2000. Si, jusque-là, la question éthique avait été abordée à travers une approche de l'I.A.T. en termes de « risques » et de « bénéfiques », elle devient plus empreinte de considérations philosophiques et morales. Nous développerons également ce point dans la partie suivante. Pour ce qui est de la dimension épistémologique du message de Servais, il n'est pas explicitement repris dans la littérature contemporaine sur l'I.A.T. : il ne fait pas partie des éléments de « bilan » proposés par les auteurs les plus influents (Beck, Katcher, Wilson, Serpell) et il ne remet pas radicalement en cause la multiplication des études appliquant le modèle pharmacologique³³². En revanche, il entre en résonance avec le « tournant » (timide mais bien présent) que nous avons identifié dans la littérature, à savoir un retour à l'importance de la signification relationnelle.

³³¹ V. Servais, Entretien # 2.

³³² Véronique Servais a pourtant publié un article en anglais, dans *Anthrozoös*, qui est la revue de référence du milieu H.A.I. Les auteurs influents du milieu n'ont pas pu passer à côté.

De « l'effet thérapeutique » à la « relation de soin »

Nous avons expliqué plus haut que ce retour de la « relation » était dû au fait que le modèle pharmacologique, se focalisant sur l'effet, n'avait que partiellement tenu ses promesses, et que les résultats de son application renvoyaient toujours à la « relation » comme mécanismes explicatifs, assez peu connus au final. D'autres éléments entrent en ligne de compte dans ce tournant.

L'arrivée, massive entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000, des écrits issus de la « science du soin » en fait partie. Nous avons dit l'importance de ces écrits dans notre corpus, et souligné qu'ils laissaient une « empreinte particulière », avec des intentions de recherche orientées vers les pôles « décrire » et « signes. » Ils rendent compte également de « programmes » qui prennent place dans un contexte institutionnel : hôpital, maisons de retraite médicalisée par exemple. Les auteurs, des infirmières, trouvent l'occasion de valoriser leurs compétences traditionnellement perçues comme étant subalternes à celles des médecins. La sociologie des professions et la sociologie de la médecine ont bien montré en effet que le statut des infirmières dans les hôpitaux était largement subordonné à celui du médecin, que ce soit en termes économiques et symboliques. Figures d'une complémentarité dialectique, les rapports entre médecins et infirmières sont socialement perçus à partir de bases binaires, mélangeant prestige social et division sexuée du travail : le médecin détient le savoir et la technique tandis que l'infirmière s'occupe du soin et de la relation aux malades. Cette image d'Epinal, qui pouvait encore tenir lorsque les médecins étaient majoritairement des hommes et les infirmières majoritairement des femmes, a été mise à mal précisément par les travaux de sociologie de la santé³³³. Ceux-ci ont témoigné des évolutions sociodémographiques de la profession médicale, mais également de la négociation permanente qui existait dans le cadre du travail concret de l'institution hospitalière, qui remettait en cause les frontières entre l'activité des médecins et celle des infirmières³³⁴. Cette fluctuation des frontières apparaît très clairement si, comme le propose E.C. Hugues, on s'intéresse aux « infirmières » non plus en tant que poste, ou « fonction théorique » dans l'organigramme hospitalier, mais que l'on

³³³ Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies. Paris, Armand-Colin.

³³⁴ Sur l'« ordre négocié » de l'hôpital, voir : Strauss, A. L. (1992). La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme. Paris, L'Harmattan.

observe le « travail infirmier » à partir de l'inventaire des tâches concrètes qu'effectuent les personnes qui sont titulaires du statut d' « infirmière³³⁵ ». De plus, la diversification des tâches de l'hôpital, le développement des nouvelles technologies de soin, des nouvelles spécialités médicales, rendent encore plus mouvante la frontière entre médecin et infirmière car selon Hugues : « *Tout changement de technologie médicale soulève la question de savoir qui, du médecin ou de l'infirmière, assurera, dans les différentes circonstances qui peuvent se présenter, les nouvelles tâches.*³³⁶ » En se focalisant sur le travail effectif, on peut en outre identifier une série de tâches valorisées et dévalorisées (« le sale boulot » pour reprendre l'expression de Hugues) dans l'institution hospitalière. La valorisation ou la dépréciation de ces tâches se fait au nom d'une organisation du travail axée autour de la frontière entre le domaine du « médical » et le domaine du « paramédical ». Selon E. Freidson « *le terme « paramédical » s'applique aux métiers relatifs à l'administration des soins qui tombent finalement sous le contrôle du médecin.*³³⁷ » La sanction de dépréciation de certaines tâches est donc organisée par la profession dominante, les médecins en l'occurrence. Eux seuls sont en situation de décider du caractère médical ou paramédical de certaines tâches. Mais il ne faut pas considérer ce monopole comme « *le résultat logique du développement technologique, mais comme le fruit de pressions politiques de la part de la profession dominante qui a su imposer cette division du travail auprès des pouvoirs publics : ne pouvant éliminer les activités concurrentes, la profession médicale a obtenu le pouvoir de les contrôler.*³³⁸ » A travers ce contrôle, la profession médicale peut se réserver les tâches qu'elle considère les plus « nobles », les plus prestigieuses, et déléguer celles dont elle pense pouvoir se passer. De fait, les professions « paramédicales » dépassent le seul groupe des infirmières et recouvrent en fait toutes les professions soignantes autorisées par le corps des médecins : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes. Freidson propose ainsi de définir les caractéristiques structurantes des métiers paramédicaux selon quatre dimensions. D'une part, les connaissances et les techniques dont la maîtrise est indispensable pour exercer relèvent du domaine de la médecine (les formations sont contrôlées par des médecins). Ensuite, le travail paramédical consiste à assister le médecin dans le diagnostic, le choix du traitement ou l'accomplissement d'actes médicaux. Ce travail ne se fait jamais indépendamment d'une décision prise par le médecin. D'autre part, les emplois paramédicaux sont subordonnés au pouvoir du médecin, et moins bien rémunérés. Enfin, le prestige social de ces métiers est

³³⁵ Voir : Hugues, E. C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*, Editions de l'E.H.E.S.S.

³³⁶ Hugues, E. C. (1996). P 70. Cité par Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Op. Cit.

³³⁷ Freidson, E. (1984). *La profession médicale*. Paris, Payot. P 58. Cité par Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Op. Cit.

³³⁸ Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Op. Cit. P 65.

moindre par rapport à celui des médecins. C'est ce qui fait dire à Freidson que l'« on peut opposer le métier paramédical à la profession reconnue par son absence relative d'autonomie, de responsabilité, d'autorité et de prestige.³³⁹ »

La sociologie des professions permet donc de dénaturer la division du travail hospitalier et les rapports de domination qui règnent entre médecins et infirmières, de ne plus l'inscrire dans un marbre intemporel et de l'ériger en modèle unique de la pratique médicale : il existe des dynamiques qui contribuent à créer cet ordre social de l'hôpital, à le perpétuer ou à le faire évoluer. Partant du constat que les infirmières, comme toutes les professions paramédicales, sont une profession à « autonomie limitée », Isabelle Féroni et Anémone Kober proposent de s'intéresser à l'évolution de cette autonomie. D'une part, elles élargissent le spectre des pressions régulatrices qui limitent l'autonomie des infirmières. Elles expliquent en effet qu'il y a deux principaux modes de régulation de la profession d'infirmière, la régulation par la médecine et la régulation par l'Etat. Concernant la régulation par la médecine, nous venons de le voir, elle est liée au « monopole du diagnostic et de l'incision du corps » possédé légalement par les médecins, les mettant en « position de domination professionnelle » et « en mesure de définir une grande partie de l'activité des professions subalternes.³⁴⁰ » Le caractère « légal » de la subordination des infirmières à la profession médicale, se double d'une volonté régulatrice émanant directement de l'Etat, à travers le contrôle des filières de formation, de recrutement, des titres etc. Ce qui amène les auteurs à conclure que « si les infirmières partagent certaines des caractéristiques des professions établies, comme le monopole de leur titre, elles ne jouissent donc que d'une autonomie limitée, tant dans la définition de leurs compétences que dans le contrôle de leur champ d'activité.³⁴¹ »

Les infirmières, en tant que profession, sont sujettes à deux processus de régulation externes de leur activité ; une double pression ce qui les conduit à vouloir développer leur autonomie. Selon Féroni et Kober, le rôle des organisations professionnelles a été essentiel dans ce processus ; plus présentes dans le monde anglo-saxon qu'en France, elles ont participé à la défense d'une spécificité du travail infirmier. Le développement du métier d'aide-soignante a également été moteur : en adoptant le système de valeurs de la profession médicale, les infirmières se sont en effet délesté du « sale boulot » (toilettes, repas) sur les aides-soignantes, et ont ainsi pu faire valoir que leurs compétences se rapprochaient plus du domaine du

³³⁹ Freidson, E. (1984). La profession médicale. Paris, Payot. P 59. Cité par Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Op. Cit. P 65.

³⁴⁰ Féroni, I. & A. Kober (1995). "L'autonomie des infirmières. Une comparaison France/Grande-Bretagne." Sciences sociales et santé 13(3) P 38.

³⁴¹ Féroni, I. & A. Kober (1995). Op. Cit. P 38.

médical³⁴² ; sans vraiment sortir du monde du paramédical, elles y ont gagné un échelon en quelque sorte. Enfin, le développement d'un domaine de recherche propre aux questions du soin, les sciences infirmières, a contribué clairement à la conceptualisation de la spécificité de la profession infirmière. Là encore, on note que « [...] *l'ancrage des sciences infirmières dans les milieux académiques est en soi un phénomène qui a d'abord pris racine et s'est ensuite développé dans les universités américaines et anglo-saxonnes. [...] L'existence de plus de cinquante programmes doctoraux en sciences infirmières en Amérique du nord ainsi que celle d'un organisme autonome de subvention à la recherche (National Institute of Nursing Research aux USA, une filiale du National Health Institute) indiquent hors de tout doute la reconnaissance d'une science infirmière par la communauté scientifique américaine, même si cette science ne jouit pas du plus haut prestige.*³⁴³ »

D'une manière générale, le « modèle » anglo-saxon de l'infirmière est marqué par un niveau d'instruction plus élevé, et une subordination au médecin moins prononcée. L'incarnation de ce modèle est Florence Nightingale. Cette jeune fille de la haute société britannique du XIX^e siècle, instruite, deviendra directrice des infirmières des hôpitaux militaires, et aura une influence considérable sur la considération de la profession d'infirmières dans le milieu médical. « *Elle défend le modèle de la « nurse », infirmière laïque, qui doit concilier les qualités des religieuses et des compétences techniques.*³⁴⁴ » Par ailleurs érudite en mathématiques, elle publiera plusieurs ouvrages sur le sujet, à côté d'autres plutôt consacrés au soin aux malades et à sa conceptualisation. Nightingale peut donc être vue à la fois comme une figure tutélaire de l'autonomie des infirmières et de la conceptualisation de la spécificité de leurs compétences. Sans doute n'est-elle pas pour rien dans le mouvement de redéfinition à la fois conceptuelle, pratique et juridique du travail infirmier amorcé depuis une cinquantaine d'années. Cette redéfinition si elle se fait en réaction au manque d'autonomie de la profession, s'inscrit malgré tout dans les cadres déjà en place de la hiérarchie médicale :

« Dans un univers professionnel où la domination des médecins se traduit par une segmentation verticale des activités, les infirmières cherchent à délimiter de nouveaux champs d'intervention par une expansion latérale vers des secteurs tels que le soutien relationnel et social aux malades, secteurs en partie investis par d'autres métiers, comme les psychologues ou les travailleurs sociaux. La rhétorique de la profession valorise actuellement la dimension non médicale du soin, comme le soutien psychologique, l'accompagnement, l'éducation aux malades. Cette élaboration idéologique place au

³⁴² Arborio, A.-M. (1995). "Quand le « sale boulot » fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital." *Sciences sociales et santé* **13**(3): 93-126.

³⁴³ Perreault, M. & F. Saillant (1996). "Sciences infirmières et sciences sociales : dialogue et fécondation mutuelle (Présentation)." *Sciences sociales et santé* **14**(3) PP 7-8.

³⁴⁴ Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). Op. Cit. P 66-67.

Partie I

coeur du travail soignant une vision « globale » de la personne (tout à la fois sociale, psychologique et biologique) se démarquant de la vision essentiellement centrée sur la pathologie de la médecine.³⁴⁵ »

Ainsi, on peut dire que la rhétorique professionnelle liée à l'autonomisation des infirmières tend à les placer comme des spécialistes de la « relation de soin », tandis que les médecins restent maîtres de la production de l'« effet thérapeutique. » Ce qui n'est pas si loin de la vision « idéologique » (l'image d'Epinal citée plus haut) de la division du travail médical, marquée par la complémentarité entre travail infirmier et travail médical. L'idée de cette complémentarité a été précisément discutée dans le monde des « sciences infirmières » car elle semblait aux yeux de certains masquer et reconduire la subordination des savoirs et du travail infirmier :

« Les efforts théoriques pour définir l'objet spécifique des sciences infirmières ont d'abord porté sur la construction de la notion de care, associée aux aspects affectifs et expressifs de la maladie, distincte de la notion de cure, associée au traitement médical (Bibeau, 1982). Quoiqu'intéressante, cette distinction comportait un piège : les infirmières allaient-elles participer au morcellement de l'expérience de la maladie, en humanisant par les soins des traitements médicaux qu'elles accepteraient sans vision critique ? Allaient-elles seulement préparer, seconder et supporter l'action médicale par des soins qui en découleraient nécessairement ? Les soins ne seraient donc que le complément obligé de la médecine ? Il est aisé de voir qu'une telle distinction devait vite s'avérer insuffisante, provoquant des réflexions théoriques et conceptuelles axées principalement sur les pratiques de soin, leur contenu, leur signification et leur portée.³⁴⁶ »

Ces critiques de la complémentarité sont une affirmation forte par les infirmières de l'idée que les tâches qu'elles accomplissent relèvent du travail médical à part entière, non plus de manière « annexe » : cette rhétorique professionnelle vise à symétriser « relation de soin » et « effet thérapeutique », en donnant à chacun une égale importance dans le traitement de la maladie. Et ce, non plus sur le mode de la complémentarité, mais sur celui de la séparation voire de la concurrence : le travail infirmier n'est pas un « à côté » de la médecine, le « care » n'est pas l'adjoint du « cure. » Le « care » est un travail en lui-même, qui « soigne », à partir duquel il est possible de questionner le monopole de la biomédecine sur la pratique médicale, et sur la santé en général. C'est donc la frontière entre le « médical » et le « paramédical » que le « care » remet en cause. Ce processus de revalorisation du « care » s'étend au-delà du

³⁴⁵ Feroni, I. & A. Kober (1995). Op. Cit. P 39.

³⁴⁶ Perreault, M. & F. Saillant (1996). "Sciences infirmières et sciences sociales : dialogue et fécondation mutuelle (Présentation)." *Sciences sociales et santé* 14(3) P 11.

monde médical à proprement parler : il est concomitant des conceptualisations féministes du « care » comme modèle de justice, modèle de connaissance et modèle politique³⁴⁷.

Il nous semble que l'arrivée des écrits marqués par « l'empreinte du soin » dans la littérature sur l'I.A.T. n'est pas sans lien avec cette dynamique du monde infirmier. D'une part, ces écrits se développent au moment où le modèle pharmacologique, intrinsèquement orienté vers l'effet thérapeutique, le « cure », commence à montrer des signes de faiblesse, et renvoie à l'importance de la signification relationnelle. Selon nous, la posture propre à l'apparition d'un site relationnel dans lequel les êtres peuvent se développer, se soigner, suivant ce qui fait sens pour eux se retrouve dans l'idée de « care ». En effet, le « concernement », la sollicitude, propre à une posture de « care » suppose une attention particulière à ce qui fait « sens » pour l'autre, à ses besoins, à ce qu'il essaie d'exprimer. D'autre part, le « care », précisément en tant qu'expression d'un concernement *personnel*, n'est jamais détaché de la notion d'engagement dans l'action : « *Sémantiquement, la sollicitude est indissociable de la notion de charge [Noddings, 1984] ; se soucier de quelqu'un ou de quelque chose implique davantage qu'une simple envie ou un intérêt passager, mais bien plutôt l'acquiescement à une forme de prise en charge.*³⁴⁸ » La sollicitude sans l'action ne relève pas du « care », pas plus que l'action sans sollicitude. « *La meilleure manière de penser le care est sans doute de l'envisager comme pratique. [...] Désigner le care comme une pratique implique qu'il est à la fois pensée et action, que l'une et l'autre sont étroitement liées et orientées vers une certaine fin. L'activité et sa fin établissent les limites de ce qui apparaît comme bien fondé dans le cadre de la pratique.*³⁴⁹ » Ainsi, cet engagement dans l'action se fait nécessairement dans un contexte, qui délimite à la fois la fin de l'action et ses possibilités de réalisation concrètes : ce qui donne au « care » un caractère radicalement local³⁵⁰. La sollicitude se traduit ainsi par une attention au « proche », aux êtres co-présents, face-à-face. Cette « localité », on la retrouve dans les articles marqués par l'empreinte du soin en cela qu'ils concernent des « programmes » en institution explicitement soumis à la nécessité de « soigner » ; l'aspect « recherche » est presque secondaire dans ce type d'articles : ils s'attachent d'ailleurs plutôt à décrire les bénéfices constatés, plutôt qu'à en expliquer les mécanismes. Tout du moins, les explications données renvoient précisément à cette posture initiale de « care » : comme dans l'article de Debrah Fila, qui met en scène ce patient sorti du mutisme grâce au « concernement » dont les

³⁴⁷ Voir : Tronto, J. C. (2008). "Du Care". *Revue du MAUSS*(32): 243-265.

Paperman, P. (2008). "Pour un monde sans pitié." *Revue du Mauss* 2008/2(32): 267-283.

Gilligan, C. (2009). "Le care, éthique féminine ou éthique féministe ?" *Multitudes* 2009/3-4(37-38): 76-78.

³⁴⁸ Tronto, J. C. (2008). P 244.

³⁴⁹ Tronto, J. C. (2008). P 251.

³⁵⁰ Voir : Mol, A., I. Moser, et al., (dir.). (2010). *Care in practice. On tinkering in Clinics, Homes and Farms*, Transcript.

infirmières témoignaient à son endroit, alors que le reste de l'équipe médicale s'en souciait moins³⁵¹. Ce concernement a été à l'origine du programme de « pet therapy », et ce patient, qui avait vécu à la campagne s'était occupé d'animaux toute sa vie, a parlé pour la première fois depuis des mois alors même qu'il caressait un animal du programme ; il exprimait précisément l'attachement à ses bêtes, quand il s'en occupait dans le passé. Aussi a-t-il été « soigné » parce qu'il avait adopté une posture de « care » vis-à-vis des animaux du programme. Documenter les vertus de cette « attention au proche », de cette sollicitude, fait finalement office à la fois d'explication des bénéfices et de valorisation d'une posture particulière, tout à la fois remède et guérison. Ces articles et les protocoles qu'ils rapportent mettent en avant une démarche « centrée sur le patient » : la parole du patient est prise en compte, dans la mesure où sa propre appréciation des effets du programme a valeur de « preuve » de son efficacité. La satisfaction des soignants vis-à-vis du programme est également intégrée dans l'analyse des résultats. Il est important qu'eux aussi soient bénéficiaires des effets du programme, dans une vision « systémique » de la relation de soin. Ainsi, les effets du programme sur les soignants, la manière dont ils se représentent les animaux, et dont ils se représentent les patients au contact des animaux sont tout autant d'éléments rapportés dans les articles du monde du soin. C'est une approche « globale » des effets du contact animalier qui est défendue : l'aspect « relationnel » est bien présent. L'approche accorde, en outre, une importance toute particulière à l'auto-évaluation des résultats par les bénéficiaires (patients, soignants et famille des patients) : la « signification » est ainsi recueillie directement à partir des acteurs. De fait, la « signification relationnelle » constitue la spécificité de l'approche « infirmière » de l'I.A.T. En revanche, nous l'avons dit, la « mise en article » et la « mise en programme » ont pour effet de minorer la signification relationnelle et d'embrayer un mouvement vers la signification vérificationniste. Mouvement accentué par la prégnance du modèle pharmacologique. Il est vrai que même si les articles issus du « monde du soin » ne dérogent pas à cette logique, ils y résistent mieux que les autres.

Dès lors, puisque l'on parle de « signification », quel est le sens pour les infirmières de rendre compte dans une publication d'une expérience de soin par le contact animalier, sachant que cette signification relationnelle se dilue du fait de sa mise en programme et de sa mise en article ? Au-delà des nécessités institutionnelles (évaluer un programme et diffuser une bonne image de l'établissement), il nous semble que se joue ici la question de l'autonomie

³⁵¹ Fila, D. (1991). "The significance of companion animals to a geriatric vascular patient: A case study." *Holistic Nursing Practice* 5(2): 11-15.

professionnelle, et plus particulièrement de l'extension d'une « juridiction ». Le concept de « juridiction » renvoie au travail d'Andrew Abbott, et désigne le lien entre une tâche que la société considère comme devant être accomplie et un groupe d'individus qui revendique un droit exclusif d'exercice, d'expertise et de délimitation relatifs à cette tâche³⁵². La « juridiction » ne recouvre que partiellement l'idée de « profession », qui ne rend pas assez compte, selon Abbott de l'aspect dynamique et écologique du processus selon lequel un « travail » (au sens d'activité) devient une « profession » (au sens de groupe possédant une juridiction). Le terme « professionnalisation » semble limiter ce processus à la constitution d'une profession à partir de rien ou presque, et a tendance à réifier l'état de « profession », de sorte qu'on pourrait croire qu'une profession « établie » l'est pour toujours. Ce qu'explique Abbott, c'est qu'une profession peut très bien revendiquer la juridiction d'une autre profession ; c'est même la condition « normale » du « système des professions » que décrit Abbott. Les disputes juridictionnelles sont bien plus nombreuses que les phénomènes de professionnalisation purs et durs. Un des exemples qu'utilise Abbott pour illustrer ces disputes entre deux professions « établies » mais subordonnées est précisément celui des relations entre médecins et infirmières. Notre hypothèse est que l'investissement des programmes d'I.A.T. par les infirmières témoigne d'une volonté d'extension de leur juridiction.

D'une part, on voit que ces articles utilisent clairement le terme « therapy » pour désigner la pratique dont il est question, alors même que ce sont des infirmières qui sont à l'initiative du programme, le conduisent et l'évaluent. Le mot « therapy » est certes moins sujet à caution dans le monde anglo-saxon qu'en France, mais il est tout de même réservé à des praticiens médicaux ou paramédicaux, qui se targuent de faire « autre chose » que du soin : les infirmières ne sont pas des « thérapeutes ». L'utilisation du terme semble donc indiquer une aspiration des infirmières à initier des activités tendant vers le « médical », à étendre leur « juridiction. » Le fait d'« initier » le programme est important car c'est le signe d'une démarche autonome vis-à-vis des médecins, dans un domaine qu'ils ne connaissent pas ou peu. Plus largement, l'intérêt de l'« animal-assisted therapy » réside précisément pour les infirmières dans le fait qu'il n'existe pas encore de corps de métier constitué, de profession dominante qui viendrait contrôler et évaluer les pratiques. De plus, les programmes incluent souvent des bénévoles d'associations de visites animalières en institution (voir partie suivante), qui viennent avec leur animal (des chiens souvent) dans l'institution. La

³⁵² Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago & London, The University of Chicago Press.

participation de ces bénévoles permet d'augmenter le nombre d'animaux utilisés dans le programme (animaux éduqués de surcroît). Ces bénévoles sont encadrés par les infirmières qui dirigent les opérations et décident des protocoles. Ces programmes sont donc l'occasion pour les infirmières d'affirmer leur « professionnalité » à la fois vis-à-vis des bénévoles et des médecins. Dans un milieu où les seuls professionnels à s'intéresser pleinement aux I.A.T. sont des médecins-chercheurs, et où les cliniciens ne pratiquent qu'en dilettantes, les infirmières sont très bien placées pour être reconnues comme « thérapeutes avec l'animal. » Ce qui leur permettrait d'étendre leur juridiction vis-à-vis des médecins, mais par le biais d'une « technique » que ces derniers peuvent considérer comme moins « noble », plus anecdotique que le maniement de nouveaux instruments électroniques complexes par exemple. Mais ce caractère anodin peut être un avantage pour les infirmières : de prime abord, les médecins ne sentent pas leurs savoirs menacés ou remis en cause du fait de l'intervention d'un animal dans un service. Pourtant, en ayant à « défendre » le programme auprès des médecins, les infirmières se montrent capables de maîtriser une littérature complexe, dans des domaines de la médecine parfois hors de leur champ de compétences, sur des sujets assez peu balisés, et de prétendre y apporter quelque chose. C'est d'ailleurs la figure du « challenge » qui ressort assez souvent des articles marqués par l'empreinte du soin : le montage préalable au programme est un challenge, sa réalisation en est un également, et sa réussite est une récompense à la hauteur de l'investissement. Cole & Gawlinski notent en effet que la nécessité de chercher dans la littérature les « preuves » des effets positifs du contact animalier pour convaincre les médecins, du fait de la prégnance du modèle EBM, n'est pas une démarche simple, mais qu'elle en devient d'autant plus stimulante³⁵³. Faire entrer un animal dans une institution n'est pas une démarche commune, et la satisfaction qui en découle est à la hauteur des difficultés rencontrées : la négociation avec les hiérarchies médicales et les réglementations sanitaires deviennent autant d'obstacles qui mettent à l'épreuve la détermination de l'initiateur du programme, tout en la renforçant grandement. De plus, l'aspect « innovant » du programme valorise les capacités de son initiateur à renouveler les savoirs et à faire évoluer l'institution. Ce style agonistique très présent dans la littérature marquée par l'empreinte du soin, témoigne de l'intérêt personnel porté aux animaux par les initiateurs de programme. Dans un article, une infirmière explique que l'origine du programme qu'elle a mis en place se trouve dans la relation qu'elle entretient avec son chien : « *During an interview for a position in the Cardiac Care Unit (CCU) the author told the clinical nurse specialist*

³⁵³ Cole, K. M. & A. Gawlinski (2000). "Animal-Assisted Therapy: The Human-Animal Bond." American Association of Critical-Care Nurses Clinical Issues **11**(1): 139-149.

(CNS) about her dream to bring animal-assisted therapy (AAT) to the CCU. Specifically, I wanted to bring my dog Kiley to visit patients in the CCU. I knew that my own interaction with the dog helped to reduce stress, and believed that Kiley could bring the same comfort and happiness to critically ill patients and families.³⁵⁴ »

On le voit à travers cette citation, l'auteure met en scène l'origine relationnelle du programme, élément qui avait largement disparu avec la scientification des recherches sur l'I.A.T., et plus particulièrement avec le modèle pharmacologique qui impliquait que toute forme d'intérêt personnel des auteurs soit proscrite du texte. Avec l'arrivée massive d'une littérature du soin à partir du milieu des années 1990, c'est le retour de la signification relationnelle qui se donne à voir. Ce retour, donne lieu notamment à l'écriture de nouvelles « histoires » de l'I.A.T., de nouvelles filiations. Ainsi, il est surprenant de lire sous la plume d'infirmières que l'I.A.T. ne commence pas avec Levinson, mais avec Florence Nightingale. On redécouvre notamment une citation de son ouvrage « Notes on nursing » où elle évoque les bienfaits pour le malade d'avoir un animal de compagnie à son chevet. Là encore, on voit que l'I.A.T. est une occasion pour les infirmières de défendre un héritage propre, qui leur aurait peut-être été usurpé. Il est vrai qu'à la lecture des « histoires officielles » de l'I.A.T., on se rend compte que les programmes qui sont souvent cités comme prototype de l'I.A.T. sont des expériences institutionnelles, mais que nulle part n'est mentionné le nom de la ou des personnes qui les ont initiées et portées. Il y a fort à parier que le personnel soignant a eu un rôle à jouer dans ces programmes, sans avoir la possibilité d'en revendiquer la paternité ou même d'en rendre compte par écrit comme l'aurait fait n'importe quel médecin pensant avoir découvert une nouvelle manière de soulager les malades. La réappropriation de cet héritage se fait conjointement à une revalorisation des compétences relationnelles des infirmières : de tout temps nous dit-on, les infirmières ont été plus à l'écoute des malades, de leurs besoins. Mais ces compétences ont été occultées en tant que telles au profit du savoir technique des médecins. Le développement des sciences infirmières, inscrit dans un mouvement d'autonomisation de la profession et accompagné du souci féministe de documenter le « travail invisible » des femmes, a permis de mettre en lumière ces compétences et leur importance³⁵⁵. Dans ce travail de « mise en visibilité », le rôle des sciences sociales a été majeur : qu'il s'agisse de reconstruire une histoire de la profession soignante, de produire des ethnographies dans les institutions en s'axant sur le travail infirmier, ou de donner une valeur anthropologique forte à la démarche de soin, les sciences sociales ont contribué largement à

³⁵⁴ Cole, K. M. & A. Gawlinski (1995). "Animal-Assisted Therapy in the Intensive Care Unit: A Staff Nurse's Dream Come True." *Nursing Clinics of North America* 30(3) P 529.

³⁵⁵ Voir : Saillant, F. (1999). "Chercher l'invisible : épistémologie et méthode de l'étude des soins." *Recherches Qualitatives* 20: 125-158.

porter un autre regard sur les infirmières et à conceptualiser leurs compétences, dans toute leur spécificité et leur importance³⁵⁶. Dans le domaine de l'I.A.T., les sciences sociales font leur apparition timidement depuis la fin des années 1990 environ. Elles contribuent à donner une autre visibilité au soin par le contact animalier et à poser un regard critique sur les méthodes jusqu'ici utilisées pour le documenter. Les travaux de Véronique Servais en témoignent bien.

L'animal « attaché » : sciences sociales et I.A.T.

Pour comprendre la critique qu'apportent les sciences sociales à la recherche sur l'I.A.T., il faut prendre en compte le développement des « animal studies. » Ce mouvement réunit à la fois des universitaires et chercheurs en Sciences Humaines et Sociales, en Droit, en Lettres, des philosophes ; mais également des personnes issues des sciences de la vie (biologie, éthologie). Comme le mouvement H.A.I., les Animal Studies ont donc la particularité d'être un mouvement pluridisciplinaire se regroupant autour d'un même objet : les relations humains/animaux. Si les deux mouvements partagent donc un même intérêt, la façon de l'aborder diffère. Les Animal Studies s'attachent à la fois à documenter les conditions de vie objectives des animaux dans les sociétés occidentales modernes, et à comprendre les mécanismes sociaux, économiques, culturels, juridiques, qui régissent ces conditions. A la manière des Cultural Studies et ses déclinaisons (Gender Studies, Post-Colonial Studies, Disability Studies), les Animal Studies portent donc un regard critique sur la condition animale et cherchent à se placer du point de vue de l'animal et de ses intérêts. Les Animal Studies contiennent donc en elles-mêmes un projet politique : celui d'améliorer le sort réservé aux animaux. Les considérations éthiques sont en effet le point de convergence des chercheurs et universitaires qui se revendiquent des Animal Studies : ils ne cachent pas leur sympathie vis-à-vis de la « cause animale » et beaucoup d'entre eux sont végétariens ou « vegan. » L'influence des théories utilitaristes de Peter Singer a un poids important dans la critique qui fonde les Animal Studies : la nécessité d'une « Libération Animale » et la promotion active de l'antispécisme sont des cadres de pensée reconnus et légitimes dans cette communauté. Le milieu H.A.I. affiche, quant à lui, un objectif purement scientifique, même s'il est mu, en sous main, par un projet éthique comme nous le verrons dans la partie suivante. Pourtant ces deux communautés se trouvent intimement liées, notamment parce que le mouvement H.A.I. a contribué au développement des Animal Studies. Les revues telles

³⁵⁶ Perreault, M. & F. Saillant (1996). "Sciences infirmières et sciences sociales : dialogue et fécondation mutuelle (Présentation)." *Sciences sociales et santé* 14(3): 7-16.

qu'Anthrozoös et Society & Animals, fondées et investies plutôt par la communauté H.A.I., ont constitué des relais éditoriaux majeurs pour les études des Animal Studies. De par leur ambition critique et éthique, les Animal Studies tentent de documenter un système de domination des animaux au niveau à la fois politique, social et culturel, diffus dans l'ensemble des sociétés occidentales. Ainsi, du fait d'une certaine « proximité éditoriale », la question du « contexte social » dans lequel les animaux vivent, leurs relations – souvent problématiques – avec les humains, commencent à apparaître dans la littérature à côté d'articles cherchant à documenter les effets positifs du contact animalier. En somme, les Animal Studies réintroduisent du « social » dans le milieu H.A.I. Alors que la communauté H.A.I. s'était attachée à promouvoir une vision des relations sociales entre humains et animaux sous leurs aspects les plus positifs, les Animal Studies contrebalancent cet irénisme. Car le « social » dont il s'agit ici dépasse simplement la quantification des rapports sociaux telle qu'elle se donnait à voir dans la théorie du Support Social. C'est un « social » historicisé, politisé, sur lequel l'humain a une prise. Un « social » dont on ne se contente pas d'enregistrer passivement les effets, mais au contraire qu'il faut « agir » puisque l'on cherche à améliorer la condition animale. Bref, un « social » qui prend des connotations de « problème social. » Ainsi, on ne s'étonne pas de voir des sociologues, anthropologues et historiens se saisir de la « question animale » comme d'une question sociale propre à être documentée par leurs disciplines. Comme nous l'avons dit, la thématique de la signification culturelle et sociale des animaux avait été peu présente dans la littérature sur l'I.A.T. Ce n'est que récemment qu'elle apparaît. Les recherches de James Serpell ne sont pas étrangères à cela³⁵⁷. Serpell est l'un de ceux qui a inscrit le soin par le contact animalier dans une perspective historique longue, s'inscrivant dans une sorte de « zoo-histoire » telle que pratiquée par Robert Delort et Eric Baratay en France. Il a également donné une valeur anthropologique à l'I.A.T., en comparant les modèles de soin que la pratique recouvre avec ceux des sociétés non occidentales, à la fois en termes de « soins » et de rapports aux animaux et à la nature. Là aussi, on voit que le « social » que réinjecte Serpell est teinté d'une certaine historicité qui détonne par rapport aux modèles expérimentaux prégnants dans la recherche sur les I.A.T. Ainsi, Serpell est une figure importante d'une discipline formée autour de/par la communauté H.A.I., l'« anthrozoology », ou « anthropozoologie » en français, qui se veut être un point de convergence entre les recherches en éthologie, en anthropologie et en histoire (voire en

³⁵⁷ Voir : Serpell, J. A. (1996). *In the Company of Animals*. Cambridge, Cambridge University Press.

archéologie – comme c’est le cas en France) autour des animaux³⁵⁸. Cette perspective n’exclut pas une approche plus « comportementaliste » de la part de Serpell : ses écrits sur les I.A.T. rapportent également des expériences relevant du modèle pharmacologique, et prennent comme des acquis indiscutables les effets positifs du contact animalier sur la santé cardiovasculaire. Mais l’originalité de Serpell est précisément de faire dévier les théories du Support Social du côté de l’analyse des représentations sociales *in situ*, et de délaisser quelque peu la signification vérificationniste. Depuis les années 2000, il défend par exemple l’idée que l’anthropomorphisme serait le mécanisme privilégié par lequel s’expliqueraient les bénéfices du contact animalier³⁵⁹. En cela, il s’inscrit dans la lignée des études statistiques qui insistaient sur l’importance de la variable « représentation de l’animal comme quelqu’un qui compte » dans l’état de santé général des humains. Serpell prend donc acte et fait de l’anthropomorphisme une condition *sine qua non* des bénéfices du contact animalier, qu’il faut documenter et non plus exclure. Pour cela, il s’appuie sur les travaux de certains sociologues comme Clinton Sanders et Arnold Arluke, qui ont documenté les phénomènes d’attribution d’états mentaux par les humains sur les animaux³⁶⁰. Cette piste de l’anthropomorphisme, souvent considéré comme un comportement irrationnel de la part des propriétaires d’animaux, témoigne d’une revalorisation notable de la prise en compte de la parole des humains quant à leurs relations aux animaux dans la littérature sur les I.A.T. En même temps, elle ouvre un « chantier de recherche » qui consiste à documenter sur quelles bases se construisent cette parole et la signification dont elle est porteuse.

Un article de 2007 signé par Adrian Franklin, Michael Emmison, Donna Haraway et Max Travers formule assez clairement en quoi consisterait ce nouveau programme pour l’I.A.T.³⁶¹ Publié dans une revue de sociologie qualitative, l’article est un plaidoyer pour l’avènement d’une nouvelle méthodologie empreinte de pragmatisme, s’inscrivant dans une démarche d’enquête et non plus d’expérimentation. Leur propos débute par le constat de l’essoufflement

³⁵⁸ James Serpell est d’ailleurs président de l’International Society for AnthroZoology, qui édite la revue *Anthrozoös*.

³⁵⁹ Serpell, J. A. (2002). "Anthropomorphism and Anthropomorphic Selection Beyond the "Cute Response"." *Society & Animals Journal of Human-Animal Studies* 10(4).

Serpell, J. A. (2005). *People in Disguise: Anthropomorphism and the Human-Pet Relationship. Thinking with Animals: New Perspectives on Anthropomorphism*. L. Daston & G. Mitman. New York, Columbia University Press.

³⁶⁰ Sanders, C. R. (1993). "Understanding dogs. Caretaker's attributions of mindedness in canine-human relationships." *Journal of Contemporary Ethnography* 22(2): 205-226.

Sanders, C. R. & A. Arluke (1993). "If lions could speak: investigating the animal-human relationship and the perspectives of nonhuman others." *The Sociological Quarterly* 34(3): 377-390.

³⁶¹ Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007). "Investigating the therapeutic benefits of companion animals: Problems and challenges." *Qualitative sociology review III Animals & people*(1 Special issue - People and Animals. On the problem of intersubjectivity in interactions of humans and animals): Pp 42-58.

des méthodologies quantitatives. Comme nous l'avons également relevé, les études quantitatives, et plus particulièrement les études statistiques, ont permis d'acter sur le tard l'influence des variables « relation » et « perception » vis-à-vis de l'animal. Alors que ces idées étaient explicitement citées comme constitutives de l'utilisation thérapeutique de l'animal, telle qu'elle est décrite par les premiers travaux de Levinson. De 1962 au début des années 2000, le détour est plutôt long. Surtout lorsque ce qui est décrit comme un point d'arrivée d'un côté, était point de départ de l'autre. Mais l'apport de ces études tient clairement à leur force de conviction, due aux échelles qu'elles permettent de mobiliser et au raisonnement en termes économiques qu'elles autorisent. Franklin et al. introduisent d'ailleurs leur propos en insistant sur l'impact financier des bénéfices du contact animalier, que les études statistiques ont permis de mettre au jour :

« In 1998, Jennings et al estimated the health benefits of companion animals based on their 1992 survey. Using 1993-4 health costs in Australia, the total savings were estimated at \$189. 992 million, comprising of savings from GP visits of \$26.244 million; savings on pharmaceuticals of \$18.856 million and savings on hospitalization of \$144.892 million. According to a later study based on nationally representative data, the actual figure was considerably higher. Headey and associates replicated Anderson's survey and found similar results: pet owners made significantly fewer visits to doctors and used significantly less medicine. Using 1994-5 Medicare expenditure and assuming that all recurrent health expenditure can be divided up proportionately to the number of doctor visits people make, Headey (1999) calculated the saving to be \$988 million, representing 2.7% of the nation's health expenditure.³⁶² »

L'accumulation de ces chiffres suffit à démontrer l'intérêt qu'il y a à prendre au sérieux la relation à l'animal, ne serait-ce que comme phénomène économique. Et il est d'ailleurs intéressant de noter que l'article de Franklin et al., s'il propose une rupture vis-à-vis des méthodologies antérieurement utilisées pour documenter l'I.A.T., n'abandonne pas totalement l'ambition de généralisation portée par le modèle pharmacologique. C'est en effet en vue d'optimiser les économies de santé liées à la possession d'animaux de compagnie, qu'ils défendent l'importance de repenser ces méthodologies :

« However, as we enter a new phase of more intensive and detailed study of this phenomenon, the benefits may be more significant as a result of being able to direct them more effectively in the population through training and supervision. For example, Jennings et al strongly suggest that the critical benefit may not be from ownership per se but from specific types of relationship. They found, for example, that "non-partnered people who reported feeling close to their dogs made significantly fewer

³⁶² Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007). Op. Cit. P 44.

doctor visits and took less medication than non-partnered people who were not close to their dogs” (Jennings et al. 1998:168). This suggests that we need to understand the relationship itself and its variation, how close relationships develop and why they deliver health benefits.³⁶³ »

Au final, selon Franklin et al., les méthodes quantitatives ont certes pu, un moment, apporter un autre éclairage sur la documentation des signes de l’I.A.T., il n’en reste pas moins qu’elles se sont montrées peu capables d’en appréhender les mécanismes. Qu’elle soit appliquée à des études cliniques ou à des enquêtes épidémiologiques ou de santé publique, la méthodologie statistique comporte cette lacune :

« In their conclusion to a review of all evidence on the therapeutic benefits of companion animals, Friedmann, Thomas and Eddy (2000) argue that it provides “intriguing evidence that animals can be beneficial, particularly for cardiovascular health”. They use the word “intriguing” because studies so far have only provided solid statistical proof of the benefit, not an explanation for it. They suggest that considerably more work needs to be done, but clearly statistical studies have run about as far as they can take us.³⁶⁴ »

Ainsi, les méthodes quantitatives produisent des preuves de l’existence de la relation, de sa diversité, de son impact financier, de son impact sanitaire, mais semblent avoir du mal à la documenter en elle-même. Ce qui est peu étonnant car l’utilisation de ces méthodes implique de *produire* une relation significative plutôt que d’étudier celle qui existe déjà empiriquement. C’est dans cette mesure que l’utilisation de méthodes qualitatives semble faire sens aux yeux de Franklin et al. : elles offrent la possibilité d’observer la relation humain/animal *in situ*, et de rendre justice à la complexité de ses attachements. Il va s’agir dès lors de s’intéresser non plus au caractère « significatif » d’une relation statistique, mais à la signification d’une relation anthropozoologique observable sur le terrain. Cette référence explicite à l’observation de la construction de la signification relationnelle fait écho à l’expérience de Véronique Servais et aux conclusions qu’elle en tirait concernant la nécessité de s’intéresser à ce qui fait sens pour les êtres en situation. Là-dessus, Franklin et al. et Servais sont d’accord : il faut réparer plusieurs « oublis. » D’une part, l’oubli de la signification relationnelle, et d’autre part, l’occultation de certains êtres contribuant à créer cette signification. Dans le cas de Servais, l’être oublié des études de l’I.A.T. correspond à l’observateur de la situation, qui par extension devient « thérapeute », c’est sa présence, son influence sur la relation qui s’établit entre l’animal et le patient qui doit être investiguée et réintégrée, aussi bien dans les

³⁶³ Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007). Op. Cit. P 44.

³⁶⁴ Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007). Op. Cit. P 44.

recherches que dans les pratiques. En revanche, pour Franklin et al. le grand oublié des études sur les I.A.T., c'est l'animal :

« One of the more common is to measure blood pressure before and after a human does something (look at, stroke, be with) with an animal, as if only human agency and human thoughtfulness are at play and need to be understood. While we completely agree that human agency, thought and imagination are critical to understand and inevitably play an important role in explanation, we do not agree that this is all we need to attend to nor where the whole answer lies. This suggests that there are two other objects that demand to be investigated: the companion animals themselves and the relationship itself. ³⁶⁵»

Il est certes assez surprenant de constater le peu de prise en compte du point de vue de l'animal dans la littérature sur l'I.A.T. Peut être que l'ambition de documenter les bénéfices thérapeutiques du contact chez l'humain a minoré l'investigation de la dimension « animale » de l'interaction. Peut-être également que l'approche en termes de « comportements », observables directement, permettait certes d'appréhender les interactions entre humains et animaux selon les mêmes termes mais laissait un peu de côté la question de la signification. Selon les critiques adressées par les sciences sociales, c'est donc à la fois le point de vue de l'animal qui doit être réintégré, mais c'est aussi la relation en elle-même, en ce qu'elle est faite d'attachements multiples, qui mérite d'être investiguée en profondeur.

Pour ce faire, Franklin et al. plaident pour une approche forcément pluridisciplinaire. Ils décrivent l'équipe de recherche idéale sur les relations anthropozoologiques : elle serait composée d'ethnographes, de vétérinaires et d'éthologues et reprendrait les bases théoriques croisées de l'éthologie cognitive, de l'anthropologie sociale et de l'ethnométhodologie.

« Cognitive ethology is a diverse, multi-disciplinary subject that takes seriously the argument that animals have both agency and consciousness (Bekoff et al. 2002). From social anthropology comes the practice of maintaining an intensive fieldwork relationship over a long period of exposure. It is also predicated on flexibility and immersion in the fieldwork milieu and working with very different cultural milieux, usually mastering new languages. These skills are useful in working with trans-species relationships, especially when combined with an ethnomethodological focus. From ethnomethodology comes the discipline of focusing only on what eventuates during and from interaction. The focus is on how people or "members" (and in this case two species in companionate relations) construct their world. For ethnomethodologists the world has an orderly, if not an ordered, quality and this orderliness is produced over time by people (and animals together) in everyday life. ³⁶⁶ »

³⁶⁵ Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007) Op. Cit. P 46.

³⁶⁶ Franklin, A., M. Emmison, et al. (2007) Op. Cit. P 51.

Ils décrivent également un programme de recherche, décliné en quatre types de collecte de données : (1) l'observation directe et régulière des interactions humain/animal dans des contextes ordinaires (impliquant la création d'éthogrammes) (2) l'observation et l'analyse d'enregistrements vidéos, tournés à partir de caméras placées dans les lieux domestiques (3) conduite d'entretiens des acteurs humains (4) l'analyse des carnets et/ou journaux tenus par les humains à propos de leur relation avec l'animal.

Ce programme, on le voit, prend pour unité d'observation la relation « ordinaire » entre les humains et les animaux ; le but étant d'expliquer comment la signification de celle-ci peut *devenir* un élément bénéfique pour la santé. De fait, si le point de vue de l'animal et celui de l'humain sont bien présents et articulés l'un à l'autre, on voit que la « tierce » personne, observateur et/ou thérapeute, reste dans l'ombre de l'analyse. C'est une relation bipartite qu'il s'agit de documenter, alors que le contexte thérapeutique inclut plus volontiers trois acteurs. Dans les études plutôt psychothérapeutiques et dans celles issues du monde du soin, on voit très bien que c'est cette configuration tripartite qui fait que la signification relationnelle devient bénéfique, voire thérapeutique en soi. L'attention particulière du thérapeute à comprendre ce qui fait sens pour ses patients est un rouage essentiel. C'est la leçon du projet Auti-Dauphin rapporté par Véronique Servais, mais également le message porté par les infirmières qui investissent massivement les I.A.T. Les effets du contexte thérapeutique sur l'agencement des significations entre les êtres ne sont du coup pas pris en compte par la démarche prônée par Franklin et al. Ce qui semble indiquer encore une fois que cette démarche n'est pas en totale rupture avec la volonté de faire science définie par le modèle pharmacologique, dont elle propose de compléter les lacunes. Loin d'être en opposition, la démarche s'inscrit finalement dans la continuité du modèle pharmacologique, mais différemment. Car au final, s'intéressant à la construction de la signification relationnelle dans des contextes ordinaires, il est question de la mettre au service de la signification vérificationniste, pour apporter à la variable « contact animalier » un contenu informé, plus précis, plus documenté, sur les tenants et les aboutissants de la relation humain/animal, lui permettant d'être utilisée après coup dans l'élaboration de programmes de soin par le contact animalier. La démarche de Franklin et al. se présente en effet comme une contribution, comme une « brique de savoir » à l'édifice de la connaissance générale des liens entre animal et santé humaine ; en vue d'une optimisation des pratiques de soin par le contact animalier déjà existantes, et dans lesquelles la motivation des patients n'est toujours pas un élément pris en compte. En cela, peut-être n'exploite-t-elle pas pleinement son potentiel de « subversion épistémologique. » Documenter la signification relationnelle n'équivaut pas à remettre en

cause cette asymétrie fondamentale entre patients et thérapeutes qui se donnent à voir dans le modèle pharmacologique, et qui se traduit par l'absence troublante de l'expression de la volonté des patients à participer à un programme comme potentielle explication de ses résultats positifs.

En définitive, de quoi témoignent la réintroduction et la redéfinition du « social » dans les recherches sur l'I.A.T. depuis les années 2000 ? Du fait que ces recherches, quelles que soient leurs ambitions, leurs échelles, leurs méthodes, semblent avoir trouvé un relatif consensus : l'animal comme variable détachée a montré ses limites pour expliquer et/ou documenter les effets thérapeutiques de l'I.A.T. Avec la prise en compte de l'importance de la signification historique, anthropologique, sociologique et culturelle de la relation humain/animal, c'est la figure de *l'animal attaché* qui apparaît.

Conclusion

Au terme de cet itinéraire bibliographique de la question des I.A.T., nous avons vu se succéder différentes disciplines, différentes institutions, différents collectifs autour de la question des bénéfices thérapeutiques du contact animalier. Nous avons essayé de montrer comment chacun, selon ses intérêts propres, avait défini une manière particulière de produire du savoir à son propos, toujours en lien avec une manière de concevoir ce qu'est « soigner. » Se faisant, chacun a constitué et/ou mobilisé une certaine « image » des animaux et des relations qu'entretiennent les humains avec eux. Nous aimerions, pour conclure cette partie, brosser à grands traits la forme de ces images et les « cultures épistémiques » qui les ont produites. La notion de « culture épistémique », employée plusieurs fois, a été développée par Karin Knorr-Cetina et s'inscrit dans le courant de l'anthropologie culturelle des sciences³⁶⁷. Dans le vaste champ des *Science Studies*, ce courant se caractérise par une attention toute particulière, d'une part, à la matérialité de la pratique scientifique, à la diversité des formes de cette matérialité, et, d'autre part, à la diffusion d'une « culture scientifique » en dehors de la communauté des professionnels de la science. La dynamique entre « science » et « société »

³⁶⁷ Pour un panorama historique de cette approche culturaliste des sciences, voir : Van Damme, S. (2008). "De la vie du laboratoire à la théorie du cyborg. Trajectoires de l'anthropologie des sciences aux Etats-Unis (1979-2007)." *L'Homme* 3-4(187-188): 393-412.

Martin, E. (1998). "Anthropology and the Cultural Study of Science." *Science, Technology & Human Values* 23(1): 24-44.

est donc au cœur de cette approche, qui ne les aborde pas comme deux termes séparés mais comme un système culturel cohérent. Cette approche nous semble tout à fait appropriée pour parler des recherches sur le soin par le contact animalier dans la mesure où, loin de postuler une asymétrie intrinsèque entre la communauté des scientifiques et le reste de la société, permet d'appréhender leurs influences mutuelles. Avec, de surcroît, l'idée majeure que la science est plurielle, non monolithique. Le parcours bibliographique que nous venons de décrire témoigne bien de la manière dont la « scientification » du soin par le contact animalier est faite de compromis entre chercheurs et praticiens, professionnels et amateurs, de prise de pouvoir des uns, de mise au banc des autres, d'alliances avec certaines formes de pouvoir, d'enjeux éthiques, économiques, médiatiques etc. Ces dimensions multiples ont une influence très nette sur la forme que prennent les savoirs sur l'I.A.T., sans qu'il y ait à considérer que certains seraient moins « scientifiques » que d'autres du fait de l'intervention de ces compromis dans leur processus de fabrication. D'autre part, l'approche culturelle des sciences permet de prendre en compte la teneur symbolique des savoirs scientifiques sans recourir à l'idée de référentiels « sociaux », extérieurs à la communauté scientifique, plaqués sur des énoncés « vrais. » Knorr-Cetina précise en effet que son approche des sciences à travers la notion de « culture » implique de ne pas séparer « pratique » et « signification » :

« The notion of culture, then, brings to practice a sensitivity for symbols and meaning, a third element that enriches the idea of epistemic machineries. [...] In this book, symbolic structurings will come into view through the definition of entities, through systems of classification, through the ways in which epistemic strategies, empirical procedure, and social collaboration are understood in the two fields investigated.³⁶⁸ »

A ce titre, la teneur symbolique des savoirs scientifiques n'est pas détachée de la pratique effective des sciences : les sciences fabriquent de la connaissance, donc un contenu sémantique explicitement cognitif, mais pas seulement. Au-delà de ce contenu cognitif, les scientifiques produisent des « images », des « représentations » dont la valeur sémantique excède les contours de ce contenu. Ces images témoignent tout à la fois des phénomènes dont les scientifiques rendent compte, mais également de la « machinerie » nécessaire à produire les savoirs, des contextes sociaux dans lesquels ils sont construits, des enjeux socio-économiques, des héritages et des affiliations des auteurs, de leur manière de travailler etc. Elles sont donc également porteuses d'un contenu sémantique à propos de ce que les scientifiques n'ambitionnent pas nécessairement de rendre compte. Dans le cas des I.A.T., il

³⁶⁸ Knorr-Cetina, K. (1999). Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press. PP 10-11.

nous apparaît assez clairement que, bien que n'ayant aucune intention d'apporter une plus-value cognitive à l'étude des animaux, de leur comportement, de leur physiologie, la recherche a contribué à diffuser plusieurs « images » relatives à ce que sont les animaux. Du fait des instruments utilisés, des échelles de population mobilisées, des cadres conceptuels de référence, des contextes et des objectifs propres à chaque époque et à chaque communauté épistémique, les « images » de l'animal observables dans la littérature sur les I.A.T. ne se ressemblent pas nécessairement. Ainsi, trois images se dégagent assez nettement de cette littérature et marquent chacune des trois périodes clés que nous avons identifiées.

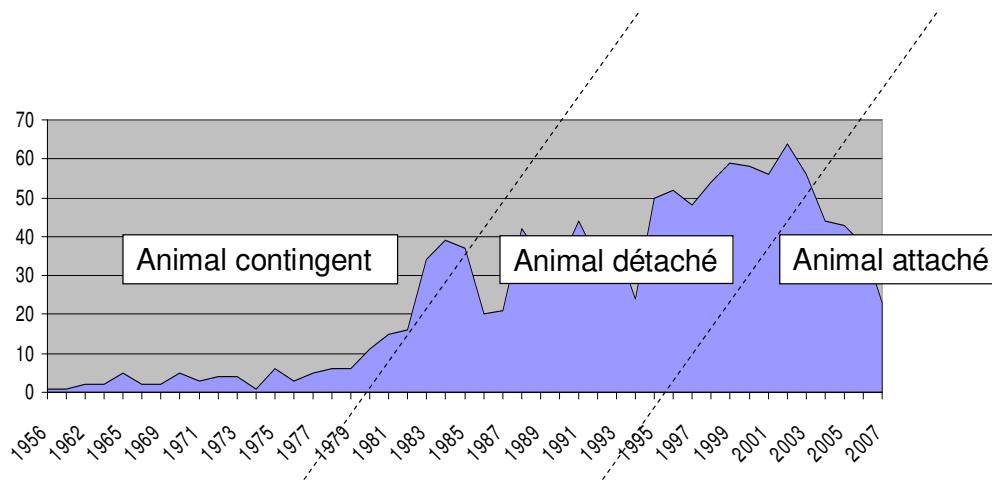


Figure 16: Trois "images" de l'animal

Pendant la période de la fondation des recherches sur les I.A.T., à partir des années 1960, nous avons vu que l'animal était présent sous une forme contingente, que ses relations aux humains étaient inscrites dans une sociabilité non préalablement problématisée par les thérapeutes/chercheurs. Au début des années 1980, cette figure de l'*animal contingent* est progressivement remplacée par celle de l'*animal détaché*. Avec le basculement vers la signification vérificationniste, l'animal et ses relations aux humains sont, en effet, préalablement problématisés, de manière d'une part à être privés du droit d'intervenir dans le déroulement des recherches et, d'autre part, reconstruits *a posteriori* par les chercheurs/thérapeutes qui leur attribuent alors une sanction de réalité sémantique. C'est la création de la « variable animale », produite à partir de toute une série de scansions et de découpages analytiques toujours plus fins. On pourrait également désigner cette image par le terme « animal contrôlable » pour rendre compte de la visée instrumentale de ces découpages. Enfin, l'*animal attaché* apparaît vers la fin des années 1990 avec le retour de la signification

relationnelle, telle qu'elle se construit *in situ*, qui ne devient documentable qu'à partir d'une posture d'attention à ce qui fait sens pour les êtres. Le terme « animal social » (ou encore celui d'animal relationnel) aurait pu convenir également tant les liens « sociaux » entre humains et animaux sont au centre des textes produisant cette image. Ces trois figures apparaissent à différents moments de l'histoire de la recherche sur les I.A.T., elles se succèdent mais ne s'occultent pas nécessairement les unes les autres. On pourrait même dire qu'elles s'alimentent mutuellement. D'autre part, il ne faut pas lier leur apparition successive à un mouvement évolutionnaire de « scientification » qui partirait de pratiques protoscientifiques produisant des versions parcellaires du phénomène pour aller vers « La Science », en fournissant une version enfin univoque. Il y a en effet une diversité de manières de « faire science » (qui ne sont pas exclusives mais peuvent coexister) à l'origine de ces images. C'est cette diversité que le concept de « culture épistémique » aide à appréhender dans toute sa profondeur. L'objectif de Knorr-Cetina est en effet de mettre l'accent sur la diversité intrinsèque des sciences³⁶⁹ : malgré les efforts des épistémologues pour unifier la démarche scientifique, les sciences sont toujours plurielles puisqu'elles sont intrinsèquement « sociales. » Thomas Kuhn, avec la notion de « paradigme », avait déjà largement amorcé cette conceptualisation de la variété des sciences, en insistant sur l'existence de modes de raisonnement tous autant « scientifiques » bien qu'« incommensurables. » La notion de « culture épistémique », à l'inverse du « paradigme », ne se limite pas à la question des modes de raisonnement. C'est un effort pour « *tenir ensemble les dimensions cognitives (théories et modes de raisonnement), techniques (problèmes jugés pertinents et dispositifs empiriques) et sociales de l'activité scientifique.*³⁷⁰ » En outre, parler de « cultures épistémiques » est une manière d'appréhender la diversité des sciences autrement qu'en recourant à la notion de « discipline », qui a souvent du mal à rendre compte de l'hétérogénéité des modes de production du savoir regroupés sous une appellation commune. Nous inspirant de l'utilisation qu'en a faite Christophe Bonneuil à propos de l'engagement des chercheurs dans la controverse sur les O.G.M., nous proposons d'associer les images de l'animal identifiées plus haut aux trois cultures épistémiques qui les ont produites.

³⁶⁹ Knorr-Cetina parle de « désunion », « desunity » dans le texte.

³⁷⁰ Bonneuil, C. (2006). "Cultures épistémiques et engagement public des chercheurs dans la controverse OGM." *Natures Sciences Sociétés* 14. P 258.

Culture épistémique	Animal contingent	Animal détaché	Animal attaché
Constellation disciplinaire	<i>Psychothérapie psychanalyse</i>	<i>Psychiatrie Psychologie expérimentale Ethologie comportementale</i>	<i>Sociologie Sciences infirmières Anthropologie Sciences de la Communication Sciences cognitives</i>
Tradition épistémique prégnante	<i>Tradition clinique</i>	<i>Tradition expérimentale</i>	<i>Tradition de l'enquête</i>
Mode de connaissance	<i>Casuistique inductive</i>	<i>Raisonnement hypothético-déductif</i>	<i>Approche « pragmatique »</i>
Ambition cognitive (intentions de recherches)	<i>"Décrire" + "Signes" + "Mécanismes"</i>	<i>"Mesure" + "Signes" + "Mécanismes"</i>	<i>"Décrire" + "Signes"/ "Mesurer" + "Mécanismes"</i>
Ambition thérapeutique	<i>Efficacité "sur mesure"</i>	<i>Efficacité générale</i>	<i>Contribution à efficacité générale</i>
Ratio Cognitif/Thérapeutique	<i>Ambition thérapeutique dominante</i>	<i>Ambition cognitive dominante</i>	<i>Ambition cognitive dominante</i>

Table 2: Dimensions paradigmatiques des cultures épistémiques de l'I.A.T.

Ce tableau permet de saisir les dimensions paradigmatiques³⁷¹ des cultures épistémiques qui se sont saisies des I.A.T. Sans le commenter exhaustivement, précisons quelques éléments concernant les ambitions de chacune d'elles. Par « ambition » il faut entendre « ce qui compte pour les chercheurs/praticiens », ce qui fait qu'ils vont s'engager dans une expérimentation/une recherche et la documenter pour en rendre compte. On remarque, d'une part, que dans les trois cultures épistémiques, on retrouve un mélange entre des ambitions thérapeutiques et des ambitions cognitives : ces textes et leurs auteurs ambitionnent de défendre soit une « bonne façon de soigner » soit une « réalité » de la relation entre humains et animaux ; le plus souvent les deux à la fois mais dans des proportions variables. « Ambition thérapeutique » désigne la manière dont le chercheur/praticien conçoit sa participation à une réflexion sur le « bien soigner. » Est contenue ici l'idée que le texte, le fait de documenter ses pratiques, participe d'une promotion active de ce que soigner veut dire et de comment le faire. Ainsi, dans l'*animal contingent*, il est question de défendre une efficacité « sur mesure » : bien soigner signifie soigner des individus en trouvant les éléments thérapeutiques adaptés à leurs problématiques singulières. Alors que pour l'*animal détaché*, le « bien soigner » doit être général : les caractéristiques générales d'un traitement doivent rencontrer les caractéristiques générales d'une population. La culture de l'*animal attaché* conçoit plus

³⁷¹ Le terme « paradigmatique » renvoie à Thomas Khun plus qu'à Karin Knorr-Cetina. Nous l'utilisons ici pour désigner les dimensions explicites des cultures épistémiques, telles qu'elles sont reconnues par les scientifiques eux-mêmes.

volontiers sa contribution au « bien soigner » comme un apport indirect : elle est plus agnostique que les deux autres concernant cette question, étant donné que les disciplines qu'elle représente ne sont pas en position dominante concernant la définition du « thérapeutique » (même si les sciences infirmières s'en rapprochent et tentent d'infléchir cette définition). Il faut comprendre « ambition cognitive » au sens des « intentions de recherche » décrites plus haut : quels savoirs importent aux chercheurs/praticiens ? Quelles méthodologies vont-ils utiliser ? Quels éléments vont prioritairement retenir leur attention ? L'*animal contingent* ambitionne plutôt de « décrire » les « signes » et de rendre compte des mécanismes individualisés et contingents, qui les ont produits. « Signes » et « mécanismes » sont également présents pour l'*animal détaché*, mais il s'agit plus de les « mesurer », dans une perspective hypothético-déductive et vérificationniste. Enfin, l'*animal attaché* articule les quatre intentions mais les agence séparément : on décrit les signes dans le but de pouvoir mieux mesurer les mécanismes. Ambitions cognitives et thérapeutiques se retrouvent dans chacune des trois cultures, mais l'ambition thérapeutique dominait clairement dans celle de l'*animal* : les écrits en relevant visaient à rendre compte d'une nouvelle façon de soigner et à ouvrir un champ des possibles, sans nécessairement appeler à la généralisation d'ailleurs. Nous avons bien vu qu'avec l'adoption du modèle EBM, un décrochage se produit entre ambition thérapeutique et ambition cognitive : la volonté de produire des preuves destinées à infléchir les pratiques conduit à privilégier l'ambition cognitive aux dépens de l'ambition thérapeutique. L'ambition soignante est clairement moins au centre des recherches de l'*animal détaché*, elle est remplacée par un « souci sanitaire », plus général, qui légitime l'engagement dans la recherche, mais n'ambitionne que de très loin une contribution au « bien soigner. » Le terme de « détachement » fait sens encore une fois : de la même manière qu'on détache animaux, thérapeutes, et patients de leurs relations effectives (et affectives), du contexte de leur rencontre, le passage d'une culture épistémique à une autre se traduit par une bifurcation entre la volonté de bien soigner et la volonté de « faire science. » Ce mouvement de détachement a progressivement conduit à ce que des chercheurs, et non des praticiens, soient devenus des professionnels de l'I.A.T. Ce même mouvement aboutit au fait que dans la culture de l'*animal attaché* domine l'ambition cognitive malgré tout : même si les disciplines qui forment cette culture se chargent d'observer des « êtres attachés » (pris dans leur contexte, avec une attention au sens que chaque être donne à la relation), elles respectent scrupuleusement la séparation entre « recherche » et « pratique de soin », issue du mouvement de détachement. Et comme, encore une fois, elles ne sont pas en position de légitimité par rapport à la définition du « thérapeutique », elles ne peuvent envisager leur apport que comme

une contribution à l'élaboration de pratiques thérapeutiques ; contribution d'ordre cognitif en l'occurrence. Déjà à ce niveau on note des décrochages importants, des ruptures consommées entre les différentes cultures épistémiques qui constituent le champ des savoirs sur les I.A.T. et, sans doute, des malentendus entre elles. Les impasses dans lesquelles se trouvent les acteurs de la communauté H.A.I. concernant les savoirs qui pourraient les représenter le mieux, sont sans doute liées à ces malentendus : chacune des cultures poursuivait, structurellement, des objectifs très différents. De plus, les manières de « faire la science » (pas uniquement de la penser) ont accentué ces malentendus.

Culture épistémique	Animal contingent	Animal détaché	Animal attaché
Style de recherche	<i>Pratique clinique</i>	<i>Recherche quantitative et/ou statistique</i>	<i>Recherche qualitative</i>
Outils et techniques de recueil des données	<i>Entretiens, notes et/ou vidéos</i>	<i>Questionnaires, instruments de mesures physiologiques, échelles d'évaluation, vidéos</i>	<i>Questionnaires, Entretiens, Observations de terrain, Vidéos, Notes.</i>
Traitement des données	<i>Narratif</i>	<i>Statistique</i>	<i>Narratif + statistique</i>
Contexte documenté	<i>Thérapeutique</i>	<i>Thérapeutique (à dominante expérimentale et curative) + domestique</i>	<i>Domestique + Thérapeutique (à dominante "soignante" - cf. Sciences infirmières)</i>
Echelle spatiale	<i>Consultation et suivi individuels</i>	<i>Programmes "version expérimentale" + enquêtes épidémiologiques</i>	<i>Programmes "version soignante" + rapports ordinaires</i>
Echelle démographique	<i>Concerne quelques individus « non représentatifs »</i>	<i>Elargissement démographique, pathologique et spécifique ("Politique des grands nombres")</i>	<i>Concerne quelques individus « représentatifs »</i>

Table 3: Dimensions pratiques des cultures épistémiques de l'I.A.T.

Nous l'avons dit, pour pouvoir parler de « culture épistémique », il faut réintégrer les outils, la matérialité des dispositifs et des contextes qui permettent de produire du savoir. Sans entrer dans une description fine de cette matérialité concernant les cultures épistémiques de l'I.A.T.³⁷², le tableau ci-dessus offre une représentation synthétique des différentes méthodologies de récolte et de traitement de données utilisées dans notre corpus. On voit que

³⁷² Pour avoir accès à cette matérialité, il faut pratiquer l'observation ethnographique du travail scientifique en situation, ce qu'a fait Karin Knorr-Cetina. Pour notre part, nous n'avons eu accès qu'à des articles et à ce qu'ils laissent transparaître de l'activité concrète dont ils rendent compte.

le passage entre la première et la deuxième culture se caractérise par l'utilisation de méthodologies statistiques aux dépens de la pratique clinique. Les outils changent également. Au départ, nous avons la prise de note, la consignation des entretiens et l'enregistrement vidéo, caractérisés par un degré moindre de formalisation préalable. Un outillage qui finalement « captait » ce qui advenait pendant l'interaction entre patient, animal et thérapeute, pour en faire ensuite une analyse approfondie. Avec la culture de l'*animal détaché*, la formalisation est très forte et préalable à la récolte de données : la situation est appréhendée à travers un prisme bien précis. Ce qui fait que même les observations effectuées en institution de soin avec une telle formalisation ne relèvent plus de la pratique clinique puisque les « signes » qui vont attirer l'attention du chercheur/praticien sont présélectionnés. On voit que ce passage d'un type de méthodes à un autre est concomitant de la minoration de l'ambition thérapeutique au profit de l'ambition cognitive : on cherche à comprendre plus qu'à soigner. En revanche, les méthodologies statistiques permettent d'avoir accès à ce que la pratique clinique laissait de côté. D'une part, les contextes d'observation des relations humains/animaux : de contextes explicitement thérapeutiques, on passe à des contextes tout autant expérimentaux que thérapeutiques ; voire même à des contextes non thérapeutiques, ayant trait à la vie « ordinaire » des propriétaires d'animaux, des contextes « domestiques ». D'autre part, l'échelle des populations appréhendées avec les méthodologies quantitatives est plus large et quand elle concerne des petits échantillons, il faut qu'ils soient représentatifs. Par rapport à la pratique clinique traditionnelle, les méthodologies quantitatives « élargissent » le champ de vision et offrent, par exemple, un accès aux populations ne fréquentant pas assidûment les hôpitaux et dont « la bonne santé » pourrait être liée aux rapports qu'ils entretiennent avec leurs animaux. Chacun des outillages présente des « forces » et des « faiblesses » au regard de l'agenda des acteurs et des promoteurs du soin par le contact animalier : la pratique clinique permet un monitoring des situations, sous un angle explicitement thérapeutique, permettant d'observer les mécanismes en situation et de mettre en lien « bénéfiques » et « mécanismes » plus facilement. Ainsi, on peut associer l'apparition de bénéfiques au contact de l'animal et le contexte de cette apparition : comme il s'agit d'un contexte thérapeutique, il est plus facile d'interpréter que ces bénéfiques sont dus au travail des soignants qui ont su donner à cette rencontre entre le patient et l'animal un cadre qui l'a rendu bénéfique. De fait, la pratique clinique insiste sur la nécessité de l'intervention d'un professionnel entre l'animal et le patient : elle fait une place aux praticiens. En revanche, la méthodologie statistique cible certains éléments plus précis dont la pratique clinique aurait pu faire abstraction et s'intéresse à d'autres populations que celle des « malades » : elle ouvre

ainsi un certain nombre de possibles en termes d'application du soin par le contact animalier et contribue à rendre plus légitime la connexion « santé humaine/contact animalier. » Elle œuvre au final à l'élargissement de la « clientèle potentielle » des praticiens et au « grandissement » symbolique de la pratique. Il y a donc une complémentarité entre les méthodologies et les exigences sociales qu'elles permettent de satisfaire pour envisager un développement des pratiques de soin par le contact animalier : « nécessité d'un encadrement professionnel » d'un côté, et « légitimité et grandeur » de l'autre.

Voici pour les « forces. » Concernant les « faiblesses », la première tient à la nécessité pour ces cultures épistémiques de fonctionner ensemble. Et nous l'avons vu, il y a une certaine incompatibilité entre la culture de l'*animal contingent* et celle de l'*animal détaché*. Notamment parce que chacune intègre implicitement des visions du « faire science » qui tendent à s'exclure mutuellement.

Culture épistémique	Animal contingent	Animal détaché	Animal attaché
Rapport localité/universalité	<i>Local produit du local</i>	<i>Universel produit de l'universel</i>	<i>Local produit (potentiellement) de l'universel</i>
Rapport à la temporalité	<i>Historique</i>	<i>Cyclique</i>	<i>Historique</i>
Rapport à la signification	<i>Signification relationnelle expérimentée mais peu documentée et/ou mobilisée en tant que registre explicatif</i>	<i>Signification vérificationniste expérimentée, documentée et mobilisée comme registre explicatif</i>	<i>Signification relationnelle expérimentée et documentée mais au service de signification vérificationniste</i>

Table 4: Dimensions paradigmatiques implicites des cultures épistémiques de l'I.A.T.

A la lecture de ce tableau, on voit bien les oppositions qui existent entre les deux premières cultures épistémiques, relatives au rapport que chacune entretient avec l'universalité et la localité, la temporalité et la signification. Celle de l'*animal contingent* est caractérisée par un attachement fort à la « localité » des choses qu'elle conçoit sans relation possible avec la généralité : les singularités sont irréductibles et résistent aux mises en équivalence. De la rencontre entre des êtres singuliers (animaux, thérapeutes, patients), naissent des savoirs qui ne peuvent être que singuliers : le local produit du local. C'est ainsi que les écrits plutôt dans la veine de l'*animal contingent* utilisent les études de cas et insistent sur l'impossibilité d'en tirer une quelconque leçon générale sur la façon de soigner par le contact animalier. A l'inverse, la culture de l'*animal détaché* part de l'idée que c'est cette généralité qu'il faut trouver, et utilise pour cela des protocoles et des catégories plus aptes à documenter

Partie I

l'universel, les invariants et les grandes échelles. De la même façon, le rapport à la temporalité se situe du côté de l'historicité radicale pour l'*animal contingent* et de celui de la reproductibilité et du temps cyclique pour l'*animal détaché*. Tout semble opposer nos deux cultures épistémiques, qui apparaissent fonctionner en circuit fermé. En revanche, elles ont en commun de ne pas utiliser la signification relationnelle comme registre explicatif. Plus précisément, dans la culture de l'*animal contingent*, la signification relationnelle était pourtant bel et bien expérimentée, elle était vécue par les êtres, à la fois le thérapeute, l'animal et le patient. Mais on remarque qu'en convoquant les théories psychologiques à tendance psychanalytique, les thérapeutes rédacteurs des articles expliquent les bénéfices du contact animalier au-delà de la localité : ce n'est pas uniquement la rencontre entre l'histoire de chacun des êtres, dans ce contexte précis et local qui explique que cette rencontre ait été bénéfique pour le patient. En faisant intervenir dans leurs explications l'inconscient, les besoins psychologiques généraux, l'objet transitionnel, les thérapeutes renvoient à un universel qui ne concerne plus « tel patient », mais les humains « en général. » Ainsi, ils amorcent un glissement vers une posture vérificationniste détachant les êtres de la signification de leurs actes. Avec une volonté de désambiguïser les situations en ayant recours à des théories psychologiques générales, les thérapeutes tendent à minorer la dynamique relationnelle née de la rencontre entre le patient, l'animal et eux-mêmes. Cet « élan » qui s'était donné à voir en situation.

Culture épistémique	Animal contingent	Animal détaché	Animal attaché
Origine attribuée des bénéfices du contact animalier	<i>Le patient et le thérapeute</i>	<i>L'animal et/ou le patient</i>	<i>La relation patient/thérapeute ou la relation patient/animal</i>
Mode d'existence du "social" dans le texte	<i>Prisme de l'histoire individuelle du patient</i>	<i>Prisme de la densité des rapports sociaux</i>	<i>Prisme des représentations collectives et des interactions</i>
Mode d'existence de l'animal dans le texte	<i>Objet (transitionnel/de transfert/de soin)</i>	<i>Molécule/Somme comportementale</i>	<i>"Acteur"/"Sujet"</i>
Contribution à l'émergence d'un groupe de praticiens spécialisés dans l'I.A.T.	<i>Non. (insiste sur nécessité de l'encadrement professionnel)</i>	<i>Oui. Apport direct à la conceptualisation et à la légitimation de la pratique</i>	<i>Oui. Mais apport indirect et uniquement en termes de conceptualisation de la pratique.</i>

Table 5: Cultures épistémiques et relations à l'animal

D'autre part, comme en témoigne ce dernier tableau, il est notable que les écrits de la culture de l'*animal contingent* n'ont jamais vraiment reconnu l'origine « animalière » du bénéfice du contact animalier. Pour le dire autrement, le rôle actif de l'animal n'a pas réellement été pris

en compte : que l'animal ait pu être « intéressé » par la rencontre du « patient » n'est pas envisagé. D'autre part, alors que les thérapeutes tentaient de chercher ce qui, dans l'histoire du patient, pouvait le faire réagir d'une telle façon face à l'animal, ils n'ont pas entrepris la même démarche concernant ce dernier : les animaux semblent dénués d'histoire individuelle. De plus, le recours aux théories psychologiques accentue cette impression. L'animal est essentiellement « objet transitionnel », « objet de transfert », « objet de soin », mais il n'est pas « acteur » de la relation. On projette sur lui des choses qui ne le concernent pas, relatives à la structure psychologique du patient, à son vécu propre, qui disent quelque chose du patient mais rien de l'animal au final. Les bénéfices de la relation sont décrits comme étant le fait avant tout du patient et du thérapeute, de la rencontre entre les problématiques du premier et le cadre du second. La culture de l'*animal détaché*, redonne une place potentielle à l'animal. Prenant le contre-pied de l'idée que c'est la relation patient/thérapeute qui est à l'origine des bénéfices, cette culture cherche les explications soit « dans » l'animal soit « dans » le patient, séparément. En revanche, la contribution de chacun est réduite à quelques éléments physiologiques, socio psychologiques, comportementaux, qui les « agissent » pourrait-on dire. Là non plus, les êtres n'ont ni histoire, ni intentionnalité ; s'ils ont une place dans l'action c'est presque malgré eux. Les relations qui existent entre eux sont appréhendées à travers une version comptable des rapports sociaux, sur le modèle du Support Social. Ainsi, on remarque que les deux cultures peinent à penser l'animal comme un « acteur » et plus largement comme une « personne. » Nous verrons précisément que le cahier des charges des pratiques de soin par le contact animalier intègre fortement la nécessité de concevoir et d'actualiser l'animal comme « vivant personne. » Il y a donc, encore une fois, un décrochage entre la pratique et la manière de la dire, ou de l'écrire. L'objectif de légitimer la pratique par les écrits scientifiques est donc plus complexe qu'il n'y paraît. Et, en définitive, on voit que les deux premières cultures épistémiques à qui on a confié cette tâche se sont révélées à la fois foncièrement complémentaires et largement exclusives. La culture de l'*animal attaché*, ou de l'animal social, se présente alors comme un moyen terme, visant à concilier les forces et les faiblesses des précédentes. Donnant à l'échelle locale une portée potentiellement universelle, dans une logique inductive et pragmatique, cette culture tend à partir de l'existant pour construire son savoir. Elle part également du principe que les situations qui se donnent à voir font sens pour chaque être qui y participe, humains et animaux : la signification relationnelle est au rendez-vous, même si, du fait du respect des frontières disciplinaires (sciences sociales) et des rapports hiérarchiques (sciences infirmières), elle est mise au service d'une signification vérificationniste toujours dominante (psychiatrie, biomédecine). Concernant l'agenda

« social » du soin par le contact animalier, à savoir défendre l'idée que le régime du « vivant personne » produit des effets bénéfiques, cette troisième culture semble pouvoir s'en acquitter puisqu'elle attribue une qualité d'acteur à l'animal ; et se donne les outils et les théories pour en rendre compte. En dernier lieu, on remarque qu'au niveau de l'émergence d'un groupe de praticiens spécialisés dans les I.A.T., cette culture cherche encore à faire œuvre de réconciliation. Pour l'*animal contingent*, il était impossible de proposer une méthode généraliste pour utiliser l'animal dans des contextes de soin, tout autant qu'il était indispensable que la pratique bénéficie d'un encadrement professionnel. Cette double contrainte entravait la formation de professionnels spécialisés. D'autant que la légitimité de la pratique était toujours faible. Pour le coup, la culture de l'*animal détaché* aura contribué à l'identification d'un « besoin de contact animalier » et ainsi à la légitimation de la constitution d'un groupe de professionnels. Pour autant, cette culture a plutôt bénéficié à l'émergence d'une communauté de chercheurs que de praticiens. Ainsi, la culture de l'*animal attaché* souhaite être plus directement en lien avec les praticiens et les accompagner vers la conceptualisation de leur spécificité. On le voit, ces cultures épistémiques sont prises dans des dynamiques sociales, qui dépassent largement la communauté scientifique. Nous allons voir lesquelles dans la partie suivante.

Partie II

**Les réseaux du soin par le contact
animalier : Construire un monde et
produire des êtres.**

SOMMAIRE DE LA PARTIE II

Introduction	254
<i>I - Le phénomène « animal de compagnie » et le soin par le contact animalier</i>	258
« Un vétérinaire en colère »	258
« Une science sous influence »	259
« Les deux camps »	260
« Une vision tronquée »	261
Le « phénomène animal de compagnie »	263
I-A : Le marché de l'animal de compagnie	266
La possession d'animaux de compagnie	266
Une population qui intéresse	266
Les dépenses liées à l'animal de compagnie : évolution et répartition	267
I-B : L'industrie des aliments pour animaux	271
Une industrie en plein essor	271
L'importance de la caution scientifique	273
Défendre ses intérêts et ceux de l'animal de compagnie	275
Un développement mutualisé	278
I-C : Vétérinaires, animaux de compagnie et H.A.I.	280
Une profession en constant renouvellement	280
Les vétérinaires et les Human-Animal Interactions	282
I-D: « Human Animal Interactions » Research Centers/Organizations	286
Les H.A.I.R.C.	287
Les H.A.I.O.	288
La mise en réseau internationale des H.A.I.O.	290
Industrie animalière et recherche sur les H.A.I. : l'indépendance (intellectuelle) et la dépendance (financière)	292
I-E : Le soin par le contact animalier : à l'interface d'intérêts hétérogènes	296
Souci de l'animal et H.A.I.	296
H.A.I. et Humane Education	298
De l' « Humane Education » à l' « Animal Welfare »	301
Un « forum hybride » qui s'assume à moitié	304
L'interface entre le « laboratoire » et la « société »	311
<i>II - Des savoirs aux pratiques : la création d'une filière.</i>	314
Monde, réseau, filière, circuits, formats	314
Réguler/optimiser les pratiques	316
Circuits et configurations	319
Chien et cheval : deux circuits emblématiques	321
II – A : Le circuit « chien »	323
L'influence du format « chien d'assistance »	323
Le cahier des charges des chiens d'assistance	326
Chiens « sélectionnés »	327
Chiens « réformés »	329
Chiens « récupérés »	330
Chiens familiaux « labellisés »	332
Labellisation et visibilité publique	333
Régulation/optimisation incarnée et régulation/optimisation conventionnelle	338
D'un cahier des charges à l'autre	342
La labellisation : porte d'entrée dans le « circuit chien »	344
L'American Kennel Club et le Canine Good Citizen Program	345
Therapy Dogs International	347
Therapy Dogs Incorporated	348
La Delta Society et le Pet Partners Program	350
La labellisation selon la Delta Society : des bénévoles aux professionnels	353
Ouverture et réductions des possibles	358
II – B : Le circuit « cheval »	363
Une poliomyélite, un cheval et une médaille : le mythe fondateur de la monte thérapeutique	363
Le charme discret de la culture équestre	365
Interpréter les silences	370
Une terminologie qui ne conviendra à personne	372
La monte thérapeutique aux Etats-Unis	373
Thérapie par vocation/Thérapie par destination	374

Partie II

Labelliser la « thérapie par destination »	377
« Montée en thérapie de la monte thérapeutique » Acte 1 : American Hippotherapy Association.....	379
« Montée en thérapie de la monte thérapeutique » Acte 2 : Equine Facilitated Mental Health Association	383
Circuit chien/Circuit cheval : évolutions croisées	387
III - Perspectives françaises	390
III – A : L’animal et le soin en France : tour d’horizon	391
La présence animale dans les institutions pour personnes âgées	392
L’accueil des enfants handicapés et/ou en difficulté : la présence animale « activée »	394
De « l’activité » à « l’intervention animale »	397
Faire front commun contre les obstacles au développement	399
III – B : Le circuit « cheval » en France	402
La Rééducation Par l’Equitation	402
« Handi-Cheval » et « Thérapie Avec le Cheval » : la bifurcation	405
Devenir « thérapeute avec le cheval » avec la FENTAC.....	407
Devenir « équicien » avec la Fédération Handi’Cheval	409
Quand la SFE et la FFE s’en mêlent : reconfiguration des missions	413
Du moteur au psychique : un nouveau regard sur l’animal	419
III – C : Le circuit chien en France	423
Qui était Ange Condoret ?.....	423
Une tourterelle à l’origine du circuit « chien » en France	425
L’AFIRAC : le chien, la ville et le handicap.....	426
Echanges franco-américains.....	429
L’importation du chien d’assistance.....	432
Du chien d’assistance au chien d’intervention	435
Vers la « Thérapie Facilitée par l’Animal »	438
« La TFA est morte, vive l’AAA ! »	440
Vers la multispécificité ?.....	443
III – D : Stratégies de reconnaissance et systèmes de contraintes.....	446
Les psychothérapies dans la tourmente	446
Contrôle juridique	447
Contrôle épistémologique	449
Tous pour la « médiation animale »	451
La reconnaissance de l’aide animalière	455
La loi Handicap de 2005 : reconnaissance française des « aides animalières ».....	457
Un principe multispécifique	459
Une réalité canine.....	460
L’officialisation des filières en place	461
Créer une passerelle pour le soin par le contact animalier.....	462
Conclusion.....	469

Introduction

Nous venons de voir que le soin par le contact animalier en tant qu'objet de recherche (I.A.T.) prenait corps dans un ensemble de recherches visant à documenter les interactions entre humains et animaux (H.A.I.), au-delà du cadre thérapeutique. Nous allons maintenant nous pencher sur la mise en réseau des acteurs promouvant à la fois l'importance sociétale de ces interactions, et le développement de pratiques permettant de le valoriser à grande échelle. Il ne s'agit pas pour nous de verser dans une analyse du « contexte social » de production des savoirs, puisque nous avons déjà largement amorcé cette sortie en dehors de la communauté restreinte des scientifiques dans la partie précédente. Nous avons montré que derrière l'appel à la « scientification » de la recherche autour des I.A.T., on trouvait des enjeux de professionnalisation, de cadrage des pratiques, de légitimité sociale etc. Nous proposons de prolonger l'exploration des différents collectifs qui gravitent autour du soin par le contact animalier et sont parties prenantes de son développement. Nous allons procéder en deux temps. En premier lieu, il sera question de nous intéresser à la production et à la diffusion d'énoncés à propos des bénéfices du contact animalier au-delà de la communauté scientifique. Plus précisément, nous décrirons la « communauté H.A.I. » plus en détail : quels sont ses acteurs principaux ? Quelles sont leurs relations ? Comment se présentent-ils au grand public ? Notre démarche consistera ici à analyser les ressources disponibles sur Internet (Sites et documentation numérique) concernant ces acteurs (associations, syndicats et groupes industriels), et la littérature produite par les membres plus « scientifiques » de la communauté H.A.I. Il s'agit donc d'une perspective de seconde main, où l'on peut voir comment cette communauté se représente elle-même, en racontant l'histoire de son développement. Nous compléterons cette histoire en nous attachant à montrer les liens entre la communauté H.A.I. et le « phénomène » de la possession d'animaux de compagnie. Nous verrons que ce phénomène en devenant un marché incontournable, et critiqué, a amené à la fois les industriels de l'alimentation pour animaux de compagnie et les vétérinaires à se saisir activement de la question des H.A.I. Au point d'être les deux éléments moteurs de la formation de la communauté H.A.I. A travers la présence d'associations soucieuses de la condition animale, nous verrons que cette communauté est également porteuse d'un projet social, politique et éthique. En cela, elle se rapproche d'un mouvement de type « animalitaire ». Sous le terme de militant animalitaire, J-P Digard désigne « tous ceux qui luttent

pour une cause animale comme d'autres investissent des combats humanitaires.³⁷³ » Rendant compte de l'aspect hybride de cette communauté, nous soutiendrons que ce mélange d'intérêts cognitifs, économiques et politiques est à l'origine d'une « expertise » inédite concernant les relations entre humains et animaux. Précisément parce que c'est une « expertise », définie par Callon & Rip comme la recherche d'un alignement entre des considérations matérielles, politiques et juridiques³⁷⁴, l'action de la communauté H.A.I. ne se limite pas à produire des énoncés concernant ces relations : elle cherche à construire un « monde » dans lequel ces énoncés pourront se matérialiser et se reproduire. Selon notre hypothèse, la communauté H.A.I. a certes établi une reproblématisation inédite des relations humains/animaux mais ce sont les pratiques de soin par le contact animalier qui en sont à l'origine. D'une manière ou d'une autre, elles sont la base concrète sur laquelle repose cette reproblématisation. De fait, la régulation et l'optimisation de ces pratiques sont des enjeux de premier ordre pour la communauté H.A.I. Une analyse en termes de professionnalisation pourra ainsi être proposée. Nous adopterons une vision écologique du développement des professions chère à Andrew Abbott³⁷⁵, pour témoigner de la manière dont les praticiens du soin par le contact animalier, à la fois dans le giron et indépendamment de la communauté H.A.I., ont cherché (et cherchent encore) à constituer leur pratique en tant que profession. Les relations avec les « professions établies », la prise en compte des contraintes juridiques et économiques, seront ainsi analysées en tant que stratégies de légitimation. Nous verrons également qu'à l'intérieur du milieu du soin par le contact animalier, les stratégies à adopter ne font pas l'unanimité, et que des concurrences existent entre différentes pratiques, chacun cherchant à imposer sa vision du « chemin à suivre » pour professionnaliser le soin par le contact animalier. La notion de « segmentation » développée par Anselm Strauss permettra de rendre compte de ce phénomène³⁷⁶.

Pour illustrer ce difficile processus de professionnalisation, nous verrons comment se sont instituées des instances de formation, de labellisation et de standardisation des pratiques de soin par le contact animalier. Nous décrirons une « filière » du soin par le contact animalier, comprenant deux « circuits » principaux : le « circuit chien » et le « circuit cheval ». Nous

³⁷³ Digard, J.-P. (1999). Op. Cit. P 99.

³⁷⁴ Voir : Callon, M. & A. Rip (1991). Humains et non-humains: morale d'une coexistence. *La terre outragée*. J. Theys & B. Kalaora. Paris, Autrement: 140-156.

³⁷⁵ Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago & London, The University of Chicago Press.

³⁷⁶ Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L'Harmattan. Voir plus particulièrement "La dynamique des professions" dans ce volume (PP 67-86).

Voir également : Baszanger, I. (1990). "Emergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation: Le cas des médecins de la douleur." *Revue Française de Sociologie* 31(2): 257-282.

retracerons l'histoire de chacun de ces circuits, dans laquelle la création d'une pratique avec l'animal à but explicitement thérapeutique passe par une série de négociations, de détachements et d'alliances avec des collectifs revendiquant plusieurs monopoles (concernant tout à la fois la définition de l'activité, la manière de l'accomplir, les buts à lui assigner, les humains et les animaux pouvant y être inclus...). Nous verrons notamment les problèmes posés par l'utilisation du terme « thérapie » pour parler des pratiques de soin par le contact animalier. En outre, documenter cette dynamique de professionnalisation nous permettra d'identifier un mouvement commun aux deux circuits visant à promouvoir la relation humain/animal définie comme un « compagnonnage. » La notion de « compagnonnage » est empruntée à Donna Haraway qui l'utilise pour qualifier une relation bilatérale entre humain et non-humain, au sein de laquelle l'affection réciproque et l'activité conjointe redéfinissent chacun des êtres comme des « compagnons³⁷⁷. » L'étymologie de « compagnon » (*cum* = avec et *panis* = pain) désigne en effet des personnes qui « partagent le pain³⁷⁸. » De cette racine latine, Haraway tire la conclusion que l'animal ne peut pas être « compagnon » de l'humain si l'humain n'est pas lui-même compagnon de l'animal. Haraway parle ainsi d'« espèces compagnes » pour parler des humains et des animaux engagés dans un rapport de compagnonnage³⁷⁹. Cette idée de co-construction implique la nécessité de l'action conjointe : c'est en « partageant » (le pain/un moment/un sport) qu'on devient « compagnon ». Ainsi, la description que nous fournirons de la filière du soin par le contact animalier prendra pour objet l'évolution des pratiques et leur régulation en vue de favoriser l'émergence de « compagnons. » C'est dans cette mesure que nous dirons de la filière qu'elle cherche à produire des « êtres » (humains et non humains). Après nous être focalisés sur la structuration à la fois de la communauté H.A.I. et de la filière du soin par le contact animalier, d'un point de vue plutôt anglo-saxon d'abord, et international ensuite, nous proposerons une partie plus centrée sur les enjeux français. Il sera question de resserrer l'analyse en mettant l'accent sur les contraintes propres au contexte hexagonal et de l'« incarner » un peu plus en nous intéressant à des parcours singuliers. Notre matériau sera constitué là encore de documents de seconde main (sites Internet, brochures, articles etc.), mais nous mobiliserons surtout des entretiens réalisés par nos soins avec les acteurs français du soin par le contact animalier. Nous chercherons ainsi à réintégrer la part de conviction personnelle, de contingence, de

³⁷⁷ Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

³⁷⁸ Rey, A., Ed. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert.

³⁷⁹ On peut penser qu'elle prend ainsi ses distances vis-à-vis de la terminologie utilisée aux Etats-Unis pour désigner les « animaux de compagnie » : la notion de « companion animals » ne rend pas justice à l'idée de réciprocité intrinsèquement contenue dans « compagnon. » Parler de « companion species » semble alors plus juste à cet égard.

Partie II

rencontre, qui a présidé au développement et à la promotion des pratiques de soin par le contact animalier en France.

I - Le phénomène « animal de compagnie » et le soin par le contact animalier

« Un vétérinaire en colère »

Charles Danten est un vétérinaire canadien. C'est un « vétérinaire en colère » comme nous l'indique le titre du livre qu'il a signé en 1999³⁸⁰. « En colère » mais contre quoi ? Son éditeur nous donne quelques éléments de réponse, à travers un court portrait : « *Diplômé en agronomie et médecin vétérinaire pendant 18 ans, le Dr. Charles Danten a tenu pendant dix ans sa propre clinique vétérinaire dans la banlieue de Montréal. Pour les avoir soignés durant ces années, le Dr. Danten connaît aussi bien les animaux de compagnie- tant les chiens que les chats, les oiseaux et même les reptiles - que les animaux de ferme et même les pensionnaires des zoos. Après avoir pris conscience de la véritable nature des rapports homme-animal, il vend sa clinique et abandonne sa profession pour se consacrer à l'amélioration des relations entre les êtres humains et les animaux, notamment avec les animaux de compagnie.*³⁸¹ »

« La véritable nature des rapports homme-animal » : voilà ce qui met en colère Charles Danten, et qui le pousse à rédiger ce qui se veut être « le livre noir » de la condition des animaux de compagnie en Occident. L'ouvrage dénonce, de manière très documentée, les enjeux économiques que représentent la possession d'animaux de compagnie et leur impact négatif sur les dits animaux : élevages concentrationnaires, création de nouvelles races dotées d'aberrations anatomiques, mutilations de convention, abandons, mauvaise qualité des aliments industriels... Derrière « l'amour des bêtes » se cachent donc des pratiques peu éthiques, et qui ne prennent les animaux en compte que parce qu'ils représentent une plus value économique. La véritable nature des relations entre les humains et les animaux de compagnie serait faite d'intéressement asymétrique : le bonheur des maîtres ferait à la fois le bonheur des industriels et le malheur des animaux.

Plutôt bien placé pour parler de la condition des animaux de compagnie et de leurs maîtres, Danten prend ainsi ses distances vis-à-vis de ce qu'il pense être une doxa omniprésente : le contact avec les animaux fait du bien, ils sont un bien en soi.

³⁸⁰ Danten, C. (1999). *Un vétérinaire en colère. Essai sur la condition animale*. Montréal, VLB Editeurs.

³⁸¹ Voir le site des éditions VLB : <http://www.edvlb.com/ficheAuteur.aspx?codeaut=DANT1001>

Quelques années plus tard, sur son blog (malheureusement disparu), il continue régulièrement de mettre en lumière cette asymétrie d'intérêts entre humains et animaux. En 2008, il consacrera notamment quatre billets à la zoothérapie³⁸².

Leur titre, « Fausses allégations de la zoothérapie », donne le ton du propos : une critique sans appel du soin par le contact animalier. Danten voit dans ces pratiques une nouvelle manifestation de ce que le phénomène « animal de compagnie » engendre en termes négatifs. Plus précisément, il perçoit la zoothérapie comme un instrument de valorisation de ce phénomène dont il déplore les conséquences : le soin par le contact animalier est un moyen très avantageux de donner bonne conscience aux propriétaires d'animaux de compagnie ; de les assurer que leurs pratiques ne participent pas d'un mouvement d'individualisme malsain, mais bel et bien d'une entreprise altruiste. « *Les bienfaits perçus de la zoothérapie sont pris au pied de la lettre sans aucun discernement, la société en général s'y complaisant à grands renforts de sondages et d'études véreuses qui se veulent rassurants sur le bien-fondé de ses penchants animaliers en amalgamant « sensationnalisme » à « science », « majorité » à « légitimité » et « amour » à « nécessité.*³⁸³ »

Prenant appui sur plusieurs articles scientifiques critiques qui mettent en question la rigueur des recherches menées sur le soin par le contact animalier, Danten extrapole³⁸⁴ et conclut au non événement : la zoothérapie n'est que le rouage d'une machinerie (voire d'une machination) bien huilée et menée de main de maître par l'industrie animalière.

Si nous évoquons ici le ras-le-bol de Charles Danten, c'est qu'il pointe l'existence d'une catégorie de personnes pour qui la relation de compagnonnage est plus problématique que bénéfique.

« Une science sous influence »

Pour appuyer ses dires, Danten fait référence aux travaux de J.P. Digard. Dans son ouvrage de 1999, « *Les Français et leurs animaux* », Digard décrit avec une perspective critique comment cette industrie valorise la possession d'animaux, à travers le soutien à la recherche, et notamment à la recherche sur le soin par le contact animalier. Après avoir expliqué que le marché de l'animal de compagnie est une considérable source de revenus pour l'industrie

³⁸² On trouvera une copie de ces billets sur le site de « L'Aut'Journal » : <http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1036>

³⁸³ Danten, C. (2008). "Les fausses allégations de la zoothérapie." from <http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1036>

³⁸⁴ Pour avoir lu les mêmes articles, nous pouvons affirmer qu'ils ne tirent pas les mêmes conclusions que Danten.

animalière, Digard commente les liens qui existent entre cette industrie et les recherches sur les H.A.I. (Human Animal Interactions) :

« On comprend qu'autour de tels enjeux s'organisent de grandes manœuvres industrielles et commerciales. [...] Sont donc subventionnés en priorité les travaux sur l'alimentation des animaux (qui pourront se traduire par des améliorations et une diversification de la gamme des produits proposés à la vente), sur l'attachement des maîtres à leurs animaux, sur les bienfaits des seconds sur la santé des premiers (dont dépendra le niveau de leurs dépenses) ou sur le « bien-être » animal – qui se traduisent positivement en terme d' « image. » En revanche, tout ce qui risquerait de souligner des difficultés ou des inconvénients liés à la possession ou à la présence d'animaux familiers est soigneusement écarté.³⁸⁵ »

Nous le verrons dans ce chapitre, Digard propose ici une vision « réaliste » des enjeux économiques du marché de l'animal de compagnie, et de l'influence qu'ils ont sur la production de savoirs ; notamment ceux concernant les I.A.T. Nous nous proposons de prolonger et d'approfondir la description ébauchée par Digard, tout en nous démarquant de son approche sur plusieurs points.

« Les deux camps »

Le premier point de divergence concerne l'intention normative de Digard. Celle-ci se manifeste lorsque l'anthropologue, après avoir documenté les différentes modalités de relations entre la population française (voire occidentale) et ses animaux, se met à lister ce qu'il considère être des « problèmes, » des « excès » ou des « dérives. »

En effet, Digard explique comment « l'amour des animaux » prend des allures de combat quand il est le fait de « surpassionnés » de l'animal, qu'il nomme « militants animalitaires, » investissant la « cause animale » comme une cause « humanitaire. » A l'intérieur de cette nébuleuse « animalitaire », J.P. Digard fait figurer à la fois des associations de protection animale de type S.P.A., Ecole du Chat, ou Fondation Brigitte Bardot, des militants des Droits des Animaux, et les promoteurs des animaux de compagnie et de leur utilisation dans des situations d'assistance et/ou de souffrance humaine. Digard présente cette nébuleuse sous la thématique militante car il précise qu'il existe deux camps dans la société française : celui des personnes étant prêtes à accepter voire à accentuer la place des animaux dans la société, et celui des personnes qui ne le sont pas, notamment à cause des nuisances et des dangers que la présence animale représente. Et ces deux camps s'affrontent, dans une lutte qui apparaît

³⁸⁵ Digard, J.-P. (1999). Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société. Paris, Hachette Littératures. p 196.

déséquilibrée : les derniers ne sont pas ou peu regroupés en organisation, ou association, contrairement aux premiers, qui utilisent le poids de leur agrégation et leur énergie cumulée pour faire pencher la balance en faveur de l'inclusion des animaux.

« En insistant démesurément sur les bienfaits des animaux et en occultant ou minimisant leurs nuisances et leurs dangers, la propagande animalière renforce la désinvolture – ou l'arrogance – de nombreux propriétaires d'animaux. Par réaction, elle ne peut qu'exaspérer ceux qui ne sont pas attirés ou intéressés par les animaux – ils en ont le droit ! – et qui refusent donc de se laisser imposer leur présence et leurs inconvénients. Cette propagande contribue à opposer les soi-disant « amis des animaux » et ceux qu'ils appellent sans nuances les « ennemis des animaux », en deux camps d'irréductibles et à radicaliser leurs positions respectives.³⁸⁶ »

Là encore, Digard constate avec acuité l'existence d'une entreprise de reproblématisation des relations anthropozoologiques occidentales ; nous sommes en revanche perplexe face à la manière de désigner cette reproblématisation comme un « excès » ou une « dérive ». L'utilisation d'un tel vocabulaire nous semble relever d'une normativité que nous souhaitons éviter. Pour quelle raison ? D'une part, parce qu'il nous semble que le combat dont parle Digard n'a pas été engagé unilatéralement par le milieu animalitaire : la définition même de la radicalité impose l'existence préalable d'une norme dominante. De la même manière que la radicalité du milieu animalitaire provoque des réactions radicales, son existence peut être vue également comme une réaction à une norme « zoophobe » diffuse. D'autre part, Digard, tout en décrivant la controverse, y prend part activement : on peut se demander en quoi, par exemple, l'utilisation du terme « propagande » ne contribue pas à radicaliser les débats.

En résumé, notre ambition étant précisément de documenter les manières de problématiser les relations anthropozoologiques occidentales, et notamment le recours à l'argument scientifique, les travaux de Digard sont pour nous des documents complexes à manier : à la fois sources d'informations précieuses et exercices normatifs qu'il s'agit d'étudier, tant ils font partie intégrante de la redéfinition actuelle des relations anthropozoologiques.

« Une vision tronquée »

Ainsi, le travail de Digard pourra apparaître à certains (comme Charles Danten par exemple) comme une ressource pour corriger une vision « tronquée » (« enchantée ») des relations anthropozoologiques, diffusée largement par les militants animalitaires et les industriels animaliers, ceux-ci s'appuyant sur des données scientifiques produites par une recherche

³⁸⁶ Digard, J.-P. (1999). Op. Cit. p 199.

parcellaire ; puisque financée par le milieu animalitaire. Tout ce qui est laissé de côté par la diffusion de cette image positive des animaux reste en effet à documenter ; et le manque de recherche sur les personnes zoophobes – ou tout simplement indifférentes aux animaux³⁸⁷ - est criant. C'est sans aucun doute un chantier important à engager.

Pour autant, nous jugeons préférable de suivre une autre piste que celle d'une « correction de vision ». Si l'essentiel du propos de Digard réside dans la critique de cette vision orientée, en tant qu'elle empêche l'expression d'aspects plus problématiques de la possession d'animaux de compagnie, nous nous intéresserons plus volontiers à ce qu'elle a permis de faire exister.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cette orientation du regard sur les aspects positifs de la relation anthropozoologique a permis de produire tout un corpus de recherches jusqu'ici inédites. Le fait qu'elles aient été produites dans des conditions « impures », en lien avec des intérêts « extra-scientifiques », qu'elles aient saisi certaines opportunités de développement, qu'elles aient été contraintes (ou non ?) à se cantonner à explorer certaines directions plutôt que d'autres, ne doit pas empêcher de noter leur caractère novateur. Les recherches sur les H.A.I. auraient-elles vu le jour sans le soutien de l'industrie animalière ? Auraient-elles pu se développer à une telle échelle sans les divers soutiens « intéressés » par autre chose que la science ? Rien ne l'indique ; et la place, encore très modeste, qu'occupe aujourd'hui dans les universités la recherche sur les H.A.I., ne semble pas dire autre chose. D'autre part, dans une perspective pragmatique, il y a un intérêt tout particulier à étudier la manière dont cette recherche s'est constituée dans un ce contexte précis et pas dans un autre.

Enfin, au-delà de la production d'énoncés nouveaux sur les relations anthropozoologiques, ce sont des êtres bien réels que cette focalisation sur les bienfaits du contact animalier a contribué à créer. Des êtres humains et non humains qui actualisent, qui donnent corps à l'image positive des relations anthropozoologiques. Là où Digard ne voit les militants animalitaires que comme des « entrepreneurs de morale³⁸⁸ » - ou des « entrepreneurs de démoralisation³⁸⁹ » - nous voyons des producteurs *d'êtres et des constructeurs de mondes*³⁹⁰, qui oeuvrent à entretenir la correspondance entre ces êtres, les pratiques et les énoncés qui les concernent.

³⁸⁷ Difficile toutefois de documenter l'indifférence.

³⁸⁸ Digard, J.-P. (1999). Op. Cit. p 103.

³⁸⁹ Digard, J.-P. (1999). Op. Cit. p 217.

³⁹⁰ Sur la notion de "monde", voir : Barbier, R. & J.-Y. Trepos (2007). "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 1(1): 35-58.

Le choix de nous focaliser sur ce que produit cette vision parcellaire des relations humains/animaux, plutôt que sur ce qu'elle ne produit pas, nous amène donc à documenter l'existence de collectifs variés qui oeuvrent effectivement à la reproblématisation de ces relations. Qu'ils soient scientifiques, industriels, militants, chacun de ces collectifs a participé à cette reproblématisation selon ses intérêts propres. Mais leur collaboration n'aurait pas pu se développer sans l'existence préalable de pratiques de compagnonnage anthropozoologiques.

Nous allons décrire les liens qui existent entre le phénomène « animal de compagnie » et ces différents collectifs, et montrer comment ces liens sont à l'origine du développement accru du soin par le contact animalier.

Le « phénomène animal de compagnie »

On trouve des témoignages de la relation de compagnie entre humains et animaux, à la fois dans l'histoire des sociétés occidentales, mais aussi dans celle de nombreuses autres cultures (Sigaut, 1988 ; Haudricourt, 1986 ; Haudricourt et Dibie, 1988 ; Descola, 2005). Toutefois, de nombreux travaux ont montré que si la possession d'animaux de compagnie est loin d'être un fait nouveau, son ampleur, en revanche, a un caractère inédit (Digard, 1999 ; Grier, 2006 - Spencer et al., 2006)³⁹¹. L'augmentation du nombre d'animaux de compagnie est ainsi constatée, dans le monde occidental, à partir du XIXe siècle, mais sa croissance s'infléchit nettement dans la seconde moitié du XXe siècle ; notamment dans les années 1970. A partir de cette période, on note une augmentation continue, à la fois du nombre de personnes possédant un ou plusieurs animaux de compagnie, mais également une augmentation des dépenses à destination de ces animaux. L'animal de compagnie représente donc un marché non négligeable qui ne cesse de se développer. Ce marché entretient des liens importants avec le développement des pratiques de soin incluant l'animal, dont nous verrons qu'il doit beaucoup à la fois à la croissance de l'industrie de l'animal de compagnie, et aux transformations de la médecine et de la profession vétérinaire. Ce qui lui vaut d'être l'objet des critiques que nous venons d'évoquer. Il nous semble par ailleurs intéressant de noter que dès son origine le « phénomène animal de compagnie » a été très rapidement analysé et conceptualisé par les intellectuels. Eric Baratay note que « *ce n'est qu'à partir des années 1970 que les linguistes, les vétérinaires, les ethnologues, les philosophes, les historiens se sont attachés à l'élaborer pour décrire un phénomène social devenu massif, et distinguer cette catégorie animale des bêtes sauvages en liberté*

³⁹¹ En outre, Digard note que ce qui définit l'animal de compagnie c'est le fait d'être « inutile », de ne servir à rien d'autre qu'à la compagnie de son maître. En cela réside la dimension inédite qui tranche avec l'histoire de la domestication des animaux, qui avait plutôt été appréhendée à travers un prisme économique, utilitariste.

et des animaux domestiques de rente.³⁹² » Ce que pointe ici Baratay, c'est que le caractère « phénoménal » de la possession d'animaux de compagnie provient sans doute en grande partie de l'intérêt (l'inquiétude ?) que cette dernière a suscité chez certains intellectuels. On pense notamment à l'ouvrage « Petishism » de Kathleen Szask paru à la fin des années 1960³⁹³ et qui pointait la démesure du « culte » voué aux animaux de compagnie dans les sociétés occidentales. D'après nos connaissances, la question de l'animal de compagnie n'a pas été abordée autrement que comme un phénomène de masse, et souvent dénoncé par des chercheurs en sciences sociales en tant qu'il représentait une sorte de « décadence morale » des classes moyennes, asservies par la consommation. Asservissement dont les dépenses de plus en plus nombreuses consacrées aux animaux témoignent. Une critique qui s'accompagne de la dénonciation de l'anti-humanisme des propriétaires qui préféreraient la compagnie des animaux à celle des humains et/ou feraient tout pour « convertir » leurs congénères à leur forme d'amour des animaux (cf. les propos de Digard cités plus haut). Paul Yonnet fournit par exemple une très belle illustration de l'analyse « pathologisante » de la possession d'animaux de compagnie, en expliquant que ces derniers font figure pour leurs propriétaires d'« enfants idéaux », que l'on peut investir affectivement, sans être jamais déçu de leur comportement. Inversement, certains statisticiens volent au secours des maîtres en assurant que l'explosion des dépenses relatives aux animaux de compagnie ne témoigne pas d'une montée de l'irrationalité chez ceux-ci. En analysant ces dépenses, Nicolas Herpin et Daniel Verger concluent en effet que les « consommateurs » d'animaux de compagnie se conduisent très rationnellement en termes économiques. Selon eux, « l'acquisition d'un animal familier est le résultat d'une décision qui n'est pas fondamentalement différente de celle que prend le consommateur quand il arbitre entre des biens durables dont il attend certains services.³⁹⁴ » Au final, qu'il soit pathologisé ou rationalisé, le « phénomène animal de compagnie » ne laisse pas indifférent les intellectuels qui, du coup, participent activement à sa définition en tant que « question sociale », voire « problème social. » Notre hypothèse est que le « phénomène animal de compagnie » n'émerge qu'avec sa quantification par des personnes « intéressées », économiquement, cognitivement et politiquement. D'autre part, cette émergence est concomitante des critiques qui sont adressées aux possesseurs d'animaux de compagnie. Et puisque ces critiques s'appuient sur le caractère « massif » de cette possession pour produire un argumentaire

³⁹² Baratay, E. (2003). *Et l'homme créa l'animal*, Odile Jacob. P 319.

³⁹³ Szasz, K. (1968). *Petishism: pet cults of the Western world*, Hutchinson.

³⁹⁴ Herpin, N. & D. Verger (1992). "Sont-ils devenus fous? La passion des Français pour les animaux familiers." *Revue Française de Sociologie* 33(2): 265-286.

recevable, on peut dire qu'elles participent de sa formalisation en tant que « phénomène³⁹⁵. » En effet, les critiques donnent un contenu « moral » à l'importance numérique de la possession, tout autant qu'elles s'appuient sur cette importance pour faire valoir leur bien fondé. Ainsi, le « phénomène animal de compagnie » semble naître de la critique tout autant qu'il l'alimente.

Nous allons présenter ici un panorama global, à la fois diachronique et synchronique, de ce phénomène et du marché qu'il représente. Notre perspective sera internationale, mais nous nous focaliserons essentiellement sur les Etats-Unis et la France. Les Etats-Unis sont le pays ayant le taux de possession d'animaux de compagnie le plus élevé au monde ; le poids économique de l'animal de compagnie y est extrêmement important. C'est l'une des raisons de notre choix. D'autre part, comme nous l'avons suggéré plus haut, les pratiques de soin incluant le contact animalier se sont construites et diffusées massivement aux Etats-Unis. De plus, nous avons constaté s'agissant des recherches autour des I.A.T., une disproportion entre les productions scientifiques nord-américaines et européennes, ainsi que la diffusion unilatérale des savoirs des États-Unis vers l'Europe ; nous savons que l'industrie de l'alimentation pour animaux a largement soutenu ces recherches aux Etats-Unis dans un premier temps, puis leur internationalisation par la suite (Hines, 2003). D'après nos connaissances, le pays joue donc un rôle d'impulsion au niveau mondial ; ainsi, même si tout ce qui est dit sur le contexte économique nord-américain de l'animal de compagnie ne peut pas être plaqué terme à terme au reste du monde, les problématiques et les enjeux que l'on y trouve font largement écho à celles d'autres pays.

Nous le verrons, la France est également un marché important concernant l'animal de compagnie. Pour autant, nous présentons ses particularités par rapport au « modèle » américain. Son cas n'est en rien paradigmatique des pays européens, et si nous nous y arrêtons c'est uniquement pour amorcer la description de l'institutionnalisation et de la mise en réseau des pratiques de soin incluant l'animal sur le sol français.

³⁹⁵ Sur les mécanismes de la critique, voir : Boltanski, L., Y. Darré, et al. (1984). "La dénonciation." Actes de la recherche en sciences sociales(51): 3-40.

Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. Paris, Gallimard.

I-A : Le marché de l'animal de compagnie

La possession d'animaux de compagnie

Au rang mondial, les Etats-Unis sont le premier pays en terme de taux de possession : en 1999, on comptait 230 millions d'animaux de compagnie pour 263 millions d'habitants (Digard, 1999). Selon l'American Pet Products Association (APPA), en 2009, les foyers américains possèdent quelque 411 millions de Pets³⁹⁶. Contre 305 millions d'habitants. Un taux de possession fort et qui continue donc d'augmenter³⁹⁷.

La France, quant à elle, occupe la deuxième place. Et si l'on connaît la fameuse émission télévisée « 30 millions d'amis », baptisée par rapport au nombre d'animaux de compagnie en France, à l'époque de sa création en 1982, en 2008, ce sont bel et bien 61,6 millions « d'amis » qui partagent l'existence des Français³⁹⁸.

On le voit, le nombre d'animaux de compagnie n'a pas cessé de croître, en France comme aux Etats-Unis. La répartition des animaux dont il est question est peu surprenante : en termes d'importance numérique, les poissons d'eau douce (171.7 millions aux U.S.A. / 36.4 millions en France) sont les plus nombreux, suivis des chats (93.6 millions U.S. / 10.7 millions Fr.) et des chiens (77.5 millions U.S. / 7.8 millions Fr.). Ce même trio se retrouve, mais dans des ordres différents, lorsqu'il s'agit du nombre de foyers possédant au moins un de ces animaux : aux U.S.A., les foyers « chiens » arrivent en tête (45.6 millions) ; puis les foyers « chats » (38.2 millions) et les foyers « poissons » (13.3 millions). En France, entre 2006 et 2008, les foyers « chats » ont détrôné les foyers « chiens » ; les foyers « poissons » arrivent toujours en troisième position. Globalement, la France connaît une baisse de la possession de chiens, et une augmentation de celle des chats³⁹⁹.

Une population qui intéresse

Derrière ces millions d'animaux, des millions d'humains ayant décidé de les inclure dans leur vie, de les nourrir, de les soigner, de les prendre en charge d'une manière ou d'une autre. Cette prise en charge et les frais qu'elle implique font l'objet d'un marché loin d'être anecdotique du point de vue économique. Plusieurs indices nous le confirment. D'une part,

³⁹⁶ APPA, A. P. P. A. (2009). "Pet Industry Trends 2009/2010." 2009, from http://www.americanpetproducts.org/press_industrytrends.asp.

³⁹⁷ Malgré une stagnation constatée en 2009 toujours selon l'APPA. Référence ci-dessus.

³⁹⁸ FACCO/SOFRES. (2008). "Enquête FACCO/Sofres sur la Possession d'animaux de compagnie en France." from <http://www.facco.fr>.

³⁹⁹ Ibid.

les données concernant les « consommateurs » (effectifs et potentiels) de la Pet Industry sont des ressources précieuses et stratégiques. Par exemple, tous les ans, l'American Pet Products Association mène toute une série d'enquêtes destinées à documenter les profils socio-économiques des possesseurs d'animaux sur le territoire américain. L'association publie ainsi les résultats de son National Pet Owners Survey, et les fait payer environ \$1600 l'exemplaire. Donna Haraway fait le même constat lorsqu'elle tente de documenter l'importance économique du marché de l'animal de compagnie et se heurte à la difficulté de trouver des statistiques accessibles gratuitement⁴⁰⁰. Elle explique son renoncement à déboursier quelques 5000\$ pour acquérir une synthèse⁴⁰¹ et conclue que cet état de fait est en lui-même la meilleure preuve des enjeux économiques énormes qui gravitent autour de l'animal de compagnie. Un autre indice est le développement récent de recherches de marketing focalisées sur les comportements d'achat liés aux animaux de compagnie (Cote, 2008 – Hirshman, 1994 – Holbrook, 1997 - Keaveney, 2008). Ces études s'attellent à décortiquer les mécanismes qui poussent leurs contemporains à dépenser autant (« trop » selon certains - Mollester, 2008, Ridgway, 2008) pour leurs animaux de compagnie. Toutes ont pour ambition d'apporter une pierre à l'édifice normatif qui permettrait de comprendre ces comportements, pour les optimiser. Le contrôle et la régulation des dépenses relatives aux animaux de compagnie semblent ainsi devenir un enjeu de premier ordre.

Les dépenses liées à l'animal de compagnie : évolution et répartition

L'évolution des dépenses concernant les animaux de compagnie a suivi l'évolution des taux de possession. Dans un article de 1991, Daniel Verger et al. constataient « des dépenses en forte hausse » concernant les animaux de compagnie en France⁴⁰². Les auteurs parlaient même d'une réelle « explosion » de ces dépenses, ne serait ce que pour la période 1970-1988. Par la suite, les statistiques de l'INSEE confirmeront cette augmentation générale. Ainsi, en 2005, ce sont 5.3 milliards d'euros qui ont été dépensés par les ménages français pour les animaux de compagnie ; ce qui représente une moyenne de 210 € annuel pour un animal.

⁴⁰⁰ Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

⁴⁰¹ La synthèse en question se nomme : « *The Pet Industry : Accessories, products and services.* »

⁴⁰² Verger, D., G. Grimler, et al. (1991). "Les Français et leurs animaux familiers : des dépenses en forte hausse." *Economie et Statistique* **241**(1): 53-63.

Aux Etats-Unis, les dépenses croissent également chaque année, comme le montre ce graphique :

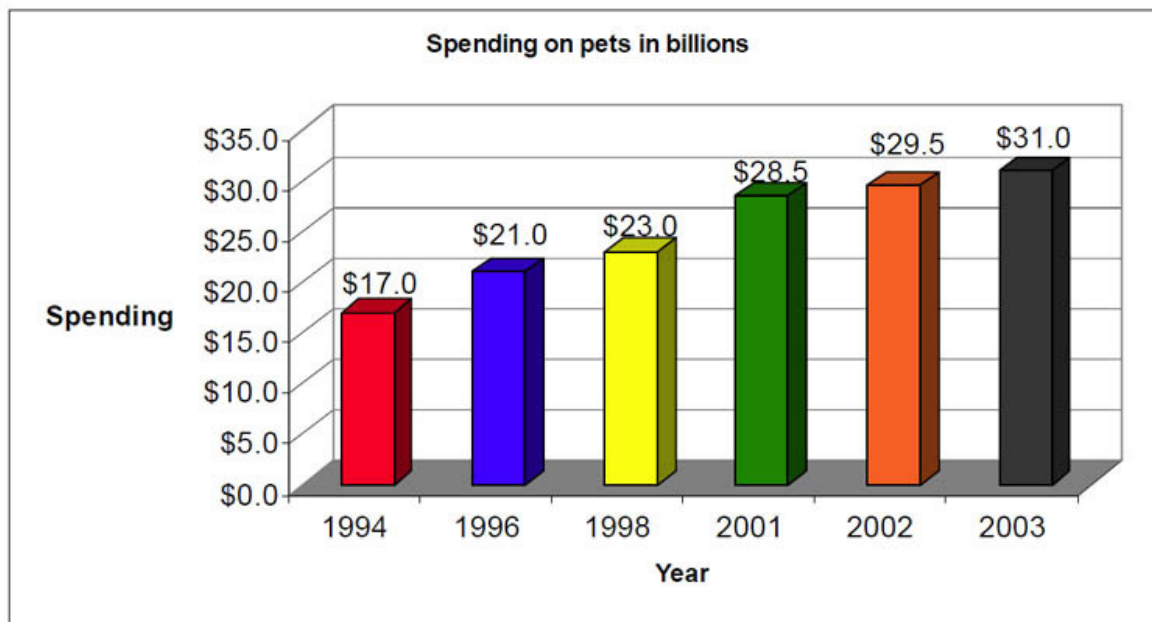


Figure 17: Evolution des dépenses relatives aux animaux de compagnie aux U.S.A. (1994 - 2003) ⁴⁰³

À ces chiffres il faut ajouter l'estimation de l'APPA pour 2009 : \$ 45 milliards⁴⁰⁴ auront été dépensés cette année pour les animaux de compagnie. La répartition de ces dépenses et son évolution sont intéressantes à étudier pour comprendre à qui profite le marché de l'animal de compagnie. Les dépenses qui ont le plus augmenté et qui sont aujourd'hui encore les plus importantes dans le budget lié à la possession d'animal de compagnie sont l'alimentation et la santé.

A l'échelle française, entre 1970 et 1988, on voit l'alimentation préparée pour animaux s'imposer chez les maîtres : sur cette période, sa consommation connaît une croissance de 1300%. Elle devient l'élément principal dans le budget consacré à l'animal. Suivi, en deuxième position, des dépenses vétérinaires.

« Jusqu'en 1970, où nombre d'animaux étaient pour la plupart nourris avec les restes du repas, la part des achats d'aliments pour animaux restait très minoritaire. Le volume des dépenses pour les animaux domestiques progressait en moyenne plus vite que les autres dépenses, du fait principalement des vétérinaires et autres services pour animaux domestiques. Par la suite, les achats d'aliments pour

⁴⁰³ Barnes, N. (2004). A Market Analysis of the US Pet Food Industry to Determine New Opportunities for the Cranberry Industry. University of Massachusetts Dartmouth, Center for Business Research: 192. P 178.

⁴⁰⁴ NB : Aux Etats-Unis, comme dans la plupart des pays anglophones, « 1 Billion » correspond à « 1 Milliard » pour le reste du monde.

Partie II

animaux se sont considérablement développés et ont représenté une part de plus en plus importante.⁴⁰⁵ »

Le graphique suivant illustre bien l'analyse des statisticiens de l'INSEE ; il indique, de plus, une légère augmentation des dépenses de « services » pour les animaux.

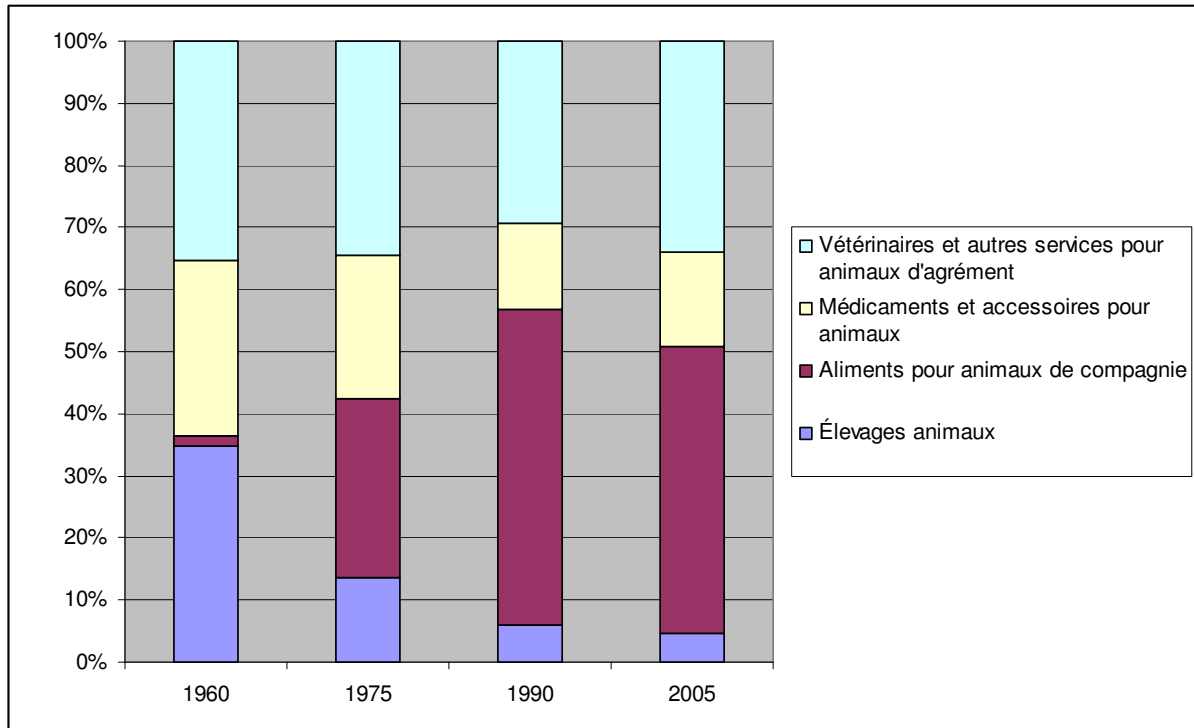


Figure 18: Structure des dépenses des ménages français pour les animaux de compagnie. (1960 - 2005)⁴⁰⁶

Car, d'une manière simplifiée, on peut dire qu'il y a dans le marché de l'animal de compagnie, une économie de « production » et une économie de services. Et si aux Etats-Unis, la répartition des dépenses reste semblable à celle de la France, la particularité du marché nord-américain réside dans la croissance depuis une dizaine d'années de cette économie de service, à travers deux phénomènes : la création de nouveaux services⁴⁰⁷ (hôtels pour animaux, psychothérapeutes, masseurs, spas etc...) et surtout l'augmentation des dépenses liées à la santé animale (essentiellement les soins vétérinaires et les assurances santé).

⁴⁰⁵ INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). (2005). "Fiches thématiques - Loisirs." 2009, from http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09n.PDF, p 201.

⁴⁰⁶ Ibid. Reproduit par nos soins.

⁴⁰⁷ "More than \$3 billion dollars will be spent on pet services in 2008 according to the APPA, which will likely continue to grow in 2009." Bennett, L. (2009). "Pet Industry Trends." 2009, from <http://smallbiztrends.com/2009/01/pet-industry-trends-2009.html>.

Le graphique qui suit illustre la répartition et l'évolution des revenus du marché de l'animal de compagnie aux États-Unis par secteur.

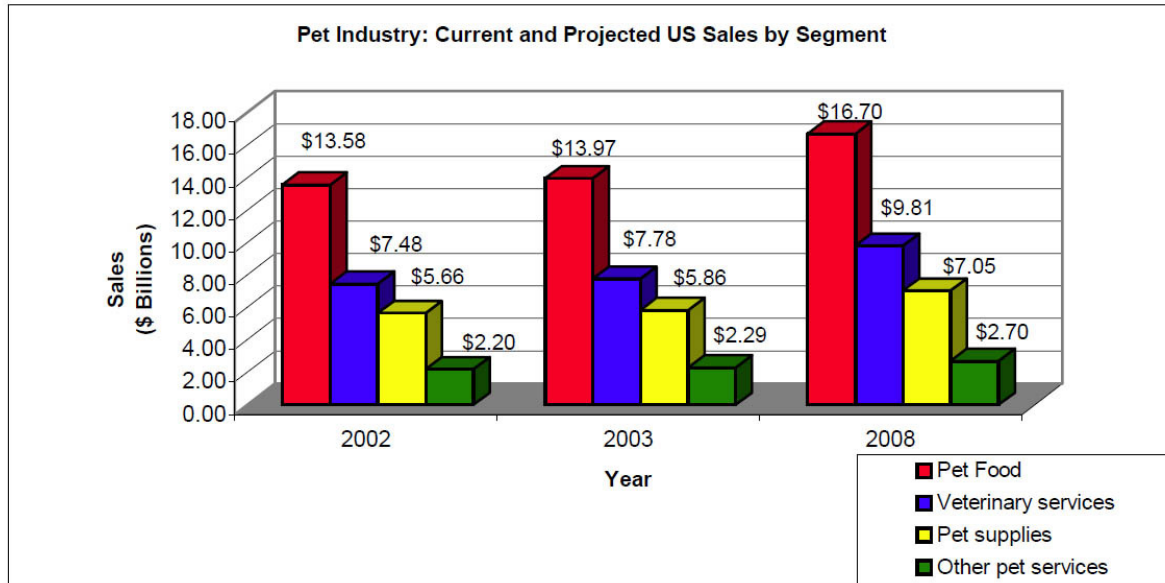


Figure 19: Revenus de l'industrie de l'animal de compagnie aux U.S.A. (2002-2003-projection pour 2008)⁴⁰⁸

Les dépenses des ménages consacrées aux animaux de compagnie, et les bénéfices engrangés par les acteurs de ce marché, sont tout sauf anecdotiques. Si l'on voulait dresser une liste exhaustive de toutes les personnes que le marché de l'animal de compagnie « met au travail », directement ou indirectement, elle serait extrêmement longue⁴⁰⁹.

Si nous choisissons de porter notre attention essentiellement sur l'industrie de l'alimentation préparée et sur la médecine vétérinaire, ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont les deux principaux récipiendaires des dépenses concernant les animaux, mais aussi et surtout parce que chacun a œuvré au développement des pratiques de soin incluant l'animal (Hines, 2003).

⁴⁰⁸ Barnes, N. (2004). Op. Cit. p 174. Le lecteur aura noté que la prévision faite pour l'année 2008 était plutôt basse : au lieu des \$ 36,26 milliards prévus, ce sont \$ 43,2 milliards qui ont été engrangés cette année là.

⁴⁰⁹ Cette remarque peut bien évidemment s'appliquer à de nombreux secteurs de l'économie (, auxquels, il serait bien hasardeux de vouloir définir des frontières fixes, avec l'expansion du capitalisme financier et la mondialisation).

I-B : L'industrie des aliments pour animaux

Une industrie en plein essor

Plusieurs sources font remonter l'idée de la fabrication d'aliments pour animaux aux Indiens d'Amérique. Ce que l'on peut lire comme une tentative de naturalisation de l'existence de tels produits, en les inscrivant dans une histoire pré-industrielle ; une sorte de mythe fondateur relayé par des sources proches de l'industrie. Le « Que sais-je ? » sur l'animal de compagnie, rédigé par des chargés de missions de l'A.F.I.R.A.C. (organisme financé par l'industrie animalière) explique que :

« C'est en effet le Pemmican, une nourriture indienne à base de bison séchée, qui a inspiré Sir James Pratt en 1868, pour réaliser les premiers biscuits à destination des chiens. Cette idée a été reprise en 1885 par les frères Chappel, en Angleterre. Ces derniers ont alors développé le concept à l'échelon industriel. Rapidement les produits d'alimentation pour animaux ont alors franchi les frontières.⁴¹⁰ »

On s'accorde à dire que les années 1960 ont connu l'explosion de l'alimentation préparée pour animaux : introduction d'une plus grande variété de produits en boîtes de conserve, arrivée de la nourriture « sèche » pour les chats (croquettes) et des aliments « mi-secs » (à humidifier). A l'image du marché et de la possession d'animal de compagnie, cette industrie relativement jeune connaît une croissance continue. Si bien qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, l'alimentation préparée a pratiquement totalement remplacé les autres modes d'alimentation pour les animaux de compagnie : en 1995, 80% étaient nourris avec des produits préparés industriellement. Tout laisse penser que cette proportion a encore augmenté depuis. Les raisons d'un tel succès économique : de la nourriture plutôt bon marché, disponible en grande distribution et ne nécessitant pratiquement aucune préparation, et qui répond à l'évolution des modes de vie.

Dans les années 1990, les marques se sont livrées à de nombreuses activités de fusion/acquisition. Que ce soit au niveau international, ou à l'échelle des Etats-Unis, le marché se partage entre les marques de multinationales (Nestlé, Mars Inc., Proctor & Gamble, Colgate), qui en représentent la plus grosse part, les marques de grands distributeurs et quelques marques destinées aux professionnels de l'animal.

⁴¹⁰ Bonduelle, P. & H. Joublin (1995). L'Animal de compagnie. Paris, Presses Universitaires de France. p 45.

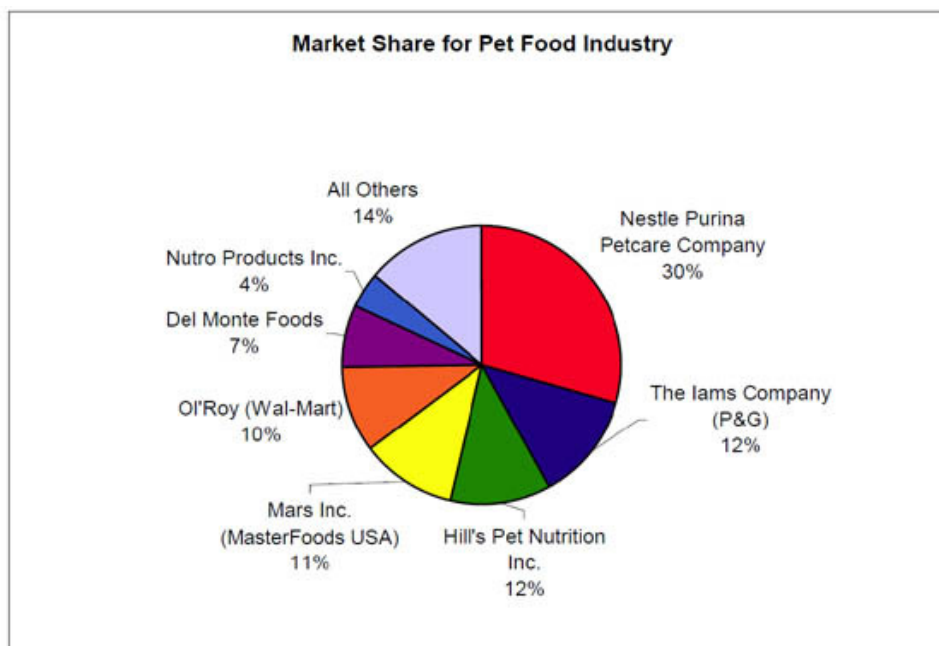


Figure 20: Répartition du marché de l'alimentation pour animaux de compagnie aux Etats-Unis. (2004)⁴¹¹

Aux Etats-Unis, les poids lourds du secteur sont donc Nestlé Purina, The Iams Company (Proctor & Gamble), Hill's Pet Nutrition Inc. et Mars Inc. (ayant racheté MasterFoods USA).

Les données au niveau mondial ne sont pas forcément aisées à obtenir : elles sont stratégiques et se monnaient très cher. Il semblerait tout de même qu'à l'échelle internationale Mars Inc. domine l'industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie ; talonné par Nestlé Purina.

On notera au passage, que l'implication récente dans l'industrie de l'animal de compagnie de très grands groupes comme Mars et Nestlé, historiquement plutôt spécialisés dans l'alimentation humaine, témoigne une fois de plus de l'importance de ce marché. Et des convoitises qu'il suscite.

L'industrie de l'alimentation pour animaux se présente volontiers comme une industrie d'avenir, qui a un impact fort sur l'emploi (local, national et international). La FACCO, (Chambre Syndicale des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers – Syndicat français) estime que :

« 6118 emplois directs et plus de 14 000 emplois indirects 20 000 foyers français dépendent, pour tout ou partie, de l'industrie.⁴¹² »

A l'échelle européenne, la FEDIAF (The European Pet Food Industry Federation – Syndicat européen) parle de 21 000 emplois directs et met en avant les différents secteurs économiques

⁴¹¹ Barnes, N. (2004). Op. Cit. p 14.

⁴¹² Voir <http://www.facco.fr>

qui profitent indirectement de la Pet Food Industry. Y sont listés : les producteurs céréaliers, l'industrie de la viande, l'industrie du poisson, l'industrie de la farine, les producteurs de boîtes de conserve et de l'emballage, l'industrie de l'acier, le bâtiment, le transport, la publicité, l'imprimerie, la grande distribution⁴¹³.

En effet, les aliments préparés étant pour l'essentiel composés de produits (animaux, végétaux) rejetés du circuit de la consommation humaine, l'industrie présente volontiers son activité comme une opportunité unique de donner une seconde vie à ces « sous-produits⁴¹⁴. »

Etrangement, la recherche n'est pas affichée par l'industrie animalière comme un secteur économique bénéficiant de la croissance du marché de l'animal de compagnie. Pourtant, en 2008, 73,7 millions d'euros, ont été investis par l'industrie française pour améliorer les produits et la technologie des usines de production⁴¹⁵. Il serait donc légitime d'ajouter les chercheurs à la liste ci-dessus. Mais les choses ne sont jamais présentées de cette façon : la recherche n'est pas mise en avant comme profitant des retombées économiques de la Pet Food Industry, c'est avant tout un investissement, et une caution.

L'importance de la caution scientifique

Si les aliments préparés ont remplacé les restes de table, et autre cuisine « maison » dans les gamelles des animaux, outre l'aspect pratique de leur utilisation, c'est sans aucun doute grâce à leur caractère « zoo-fitted. » L'alimentation préparée est en effet vendue comme étant le meilleur moyen de satisfaire les besoins nutritionnels des animaux de compagnie ; des besoins différents de ceux des humains, et variables pour chaque espèce (voire pour chaque race⁴¹⁶).

Pour s'en rendre compte, il suffit d'aller dans une animalerie, au rayon « alimentation pour animaux. » On y trouvera des dizaines (voire des centaines) de produits, tous adaptés à chaque espèce et à chaque race d'animal. Parmi ceux-ci, on aura le choix entre des aliments pour les jeunes animaux, pour les animaux « seniors », pour ceux qui sont stérilisés, ceux qui

⁴¹³ Voir <http://www.fediaf.org/>

⁴¹⁴ « Les matières premières qui composent les aliments pour animaux de compagnie comprennent des protéines animales propres à la consommation humaine qui ne sont pas ou peu utilisées (nous mangeons par exemple de moins en moins d'abats, nous préférons les découpes de volailles aux volailles entières, ou les filets de poisson au détriment des poissons entiers). L'industrie permet de valoriser ces produits d'excellente qualité qui sont dédaignés pour des raisons culturelles ou saisonnières. Il en va de même pour certains dérivés des céréales. Tous ces ingrédients sont contrôlés à toutes les étapes, selon des protocoles parfaitement définis. » Voir <http://www.facco.fr>

⁴¹⁵ Voir <http://www.facco.fr>

⁴¹⁶ Sergio Dalla-Bernadina souligne au passage que l'utilisation du terme « race », proscrite pour parler du genre humain, est largement acceptée à propos des animaux. Voir : Dalla-Bernadina, S. (2006). L'éloquence des bêtes. Quand l'homme parle des animaux. Paris, Métailié.

restent à l'intérieur, ceux qui courent beaucoup, pour ceux qui mangent leurs poils etc... Une diversité de produits censée répondre à la diversité des besoins des animaux de compagnie, suivant leur âge, et leur mode de vie. Sur les emballages, on lit « testé cliniquement », « résultats prouvés », « recette brevetée » etc... Accompagné d'un argumentaire détaillant les vertus nutritives du produit. La nourriture pour animaux n'est plus seulement de la « nourriture » mais un véritable concentré de biotechnologies agronomiques et nutritionnelles ; et c'est ce qui en fait un argument de vente primordial. On comprend donc qu'avec un tel credo, la caution scientifique soit de première importance pour ces entreprises.

En consultant les sites Internet des entreprises ou des syndicats de fabricants d'aliments préparés, on constate en effet que toutes mettent en avant un investissement fort dans la recherche sur la nutrition et le comportement des animaux de compagnie. Cette politique affichée se veut à la fois responsable (l'investissement dans la recherche est la garantie sanitaire des produits de la marque) et prospective (l'investissement dans la recherche est un moyen de développer de nouveaux produits, toujours mieux adaptés à la variété des besoins des animaux de compagnie).

Un exemple de l'importance de cette caution scientifique pour les industriels de la Pet Food est celui de l'institut Waltham. Créé en 1963 en Angleterre par Mars Inc., Waltham est un centre de recherche sur la nutrition et les besoins des animaux de compagnie. Son activité est dédiée à l'élaboration de produits plus performants pour les marques du groupe, mais également à la poursuite de recherches fondamentales donnant lieu à des publications, et à des brevets. Waltham se fait fort d'être pionnier dans ce type de recherche, et insiste sur ses découvertes scientifiques, les présentant comme des « premières mondiales⁴¹⁷. » Si Waltham est, de fait, le laboratoire de Mars, il met toutefois en avant son indépendance vis-à-vis de celui-ci en se désignant comme étant son « autorité scientifique » et à ce titre, « source de la crédibilité du groupe⁴¹⁸. » La hiérarchie présentée ici peut paraître surprenante : une dépendance financière clairement affichée, en même temps qu'une indépendance intellectuelle présentée comme totale ; la science de Waltham donne les directions à suivre pour les industriels qui la financent. C'est la figure d'une *science prescriptive* qui fait donc autorité dans le milieu de la Pet Food. A condition toutefois qu'elle semble avoir été produite de manière indépendante.

⁴¹⁷ Par exemple, en 1982, Waltham définit pour la première fois le niveau de taurine dans l'organisme bénéfique aux chats. Ce qui donnera lieu, notamment, à la commercialisation, quelques années plus tard, de produits pour chats « à bonne teneur en taurine. »

⁴¹⁸ «WALTHAM® is the source of authority and credibility underpinning all Mars® pet care brands.» Voir <http://www.waltham.com>

Défendre ses intérêts et ceux de l'animal de compagnie

L'industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie accorde donc une valeur toute particulière à la parole scientifique : c'est elle qui garantit l'adéquation entre l'alimentation proposée par les industriels et les besoins des animaux de compagnie ; tout en ayant préalablement défini quels étaient ces besoins. Il s'agit bel et bien d'un exercice de légitimation de l'activité par la science. Une stratégie de communication comparable est observable concernant le rôle social de l'animal de compagnie.

Quand la Pet Food Industry justifie son existence et son importance, elle ne le fait pas uniquement par rapport au poids économique qu'elle représente. Elle se présente également comme le porte-parole de toute une communauté. En effet, tous les acteurs de cette industrie mettent en avant plusieurs « engagements » vis-à-vis des animaux de compagnie et surtout de leurs maîtres : un engagement « commercial » qui se traduit par un investissement dans la recherche sur la nutrition et le comportement des animaux de compagnie, comme nous venons de le voir. Un engagement « communautaire » vis-à-vis des personnes (professionnelles ou bénévoles) qui s'occupent quotidiennement des animaux (refuges, associations de protection animale, associations de formations de chiens d'assistance, clubs canins, félins, vétérinaires...) ⁴¹⁹. Enfin, un engagement de « valorisation » à travers la volonté de promouvoir la relation homme/animal, ses bénéfices et sa légitimité.

Ainsi, sur les sites Internet des entreprises ou des syndicats, on peut lire l'importance de la possession d'un animal de compagnie, à la fois sur le plan individuel et sur le plan social. L'animal de compagnie apporte du bien-être aux personnes en souffrance, aux seniors, aux enfants, et favorise le lien social. Ces affirmations sont accompagnées de références à des travaux scientifiques, dont les auteurs sont désormais connus du lecteur : Levinson, Katcher, Beck, Friedmann, Serpell etc... Là encore, la caution scientifique est présente : le Pet Keeping est bénéfique, car La Science le prouve. Par conséquent, son existence est légitime. Tout autant celle de la Pet Industry.

⁴¹⁹ Notamment à travers des soutiens financiers et des partenariats divers.

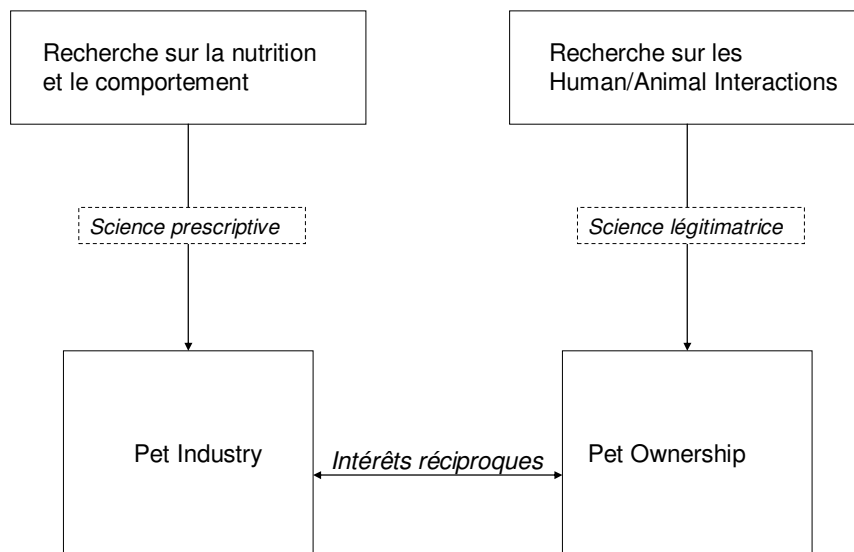


Figure 21: Autoreprésentation des conditions d’existence de l’industrie animalière.

Le schéma ci-dessus illustre la manière dont l’industrie animalière se représente elle-même, dans ses rapports aux savoirs scientifiques, et au phénomène « animal de compagnie. » Il s’agit de montrer comment l’industrie perçoit les différents acteurs qui permettent son existence. Comme nous l’avons dit, la recherche sur la nutrition et le comportement des animaux de compagnie est présentée de manière *prescriptive* par l’industrie : c’est cette recherche qui guide la production. La recherche sur les *Human Animal Interactions* (H.A.I.) est plutôt *légitimatrice* : elle œuvre pour redonner une certaine rationalité à la possession d’animaux de compagnie et pour lui conférer un caractère altruiste. L’industrie reconnaît, enfin, les liens d’interdépendance existant entre elle et le phénomène « animal de compagnie » : c’est parce qu’elle se sait tributaire des dépenses des maîtres, qu’elle s’engage à défendre leurs intérêts, qui deviennent aussi les siens.

On peut observer plus clairement cette articulation entre la défense des intérêts de l’industrie et la défense de la légitimité du phénomène « animal de compagnie » à travers les actions des syndicats et associations professionnelles.

Au niveau américain, c’est l’APPA (syndicat des membres de l’industrie américaine de l’animal de compagnie), qui, outre le fait de veiller à ce que normes et lois n’aillent pas dans un sens contraire aux intérêts qu’elle défend, est missionnée pour promouvoir le « pet keeping. » Cela passe notamment par la mise en place de campagnes de communication telle

que « PAL » (pour « Pets Add Life » - littéralement « Les animaux de compagnie ajoutent de la vie »), lancée en 2005 par l'APPA, et dont les objectifs consistent à abreuver les médias de « messages positifs » concernant la compagnie des animaux⁴²⁰. On peut citer également la FEDIAF au niveau européen, la FACCO et PRODAF⁴²¹ en France ; organisations qui affichent sensiblement les mêmes objectifs et missions que leurs homologues d'outre Atlantique. Ces missions sont sans ambiguïté : les syndicats et associations professionnelles sont les chevilles ouvrières de la diffusion d'une image valorisante de l'animal de compagnie et de son rôle social. D'autres organismes du même type ajoutent un versant éthique à cette mission de promotion. Pour le Pet Industry Joint Advisory Council (PIJAC), il s'agit à la fois d'appeler au respect de l'animal en tant que tel, mais aussi en tant que rouage principal de la Pet Industry.

"PIJAC promotes responsible pet ownership and animal welfare, fosters environmental stewardship, and ensures the availability of pets. It is a nonprofit, service-oriented organization comprised of Members who care about pets and the pet industry. For 40 years, PIJAC has been protecting pets and the pet industry. Companion animals are the backbone of our industry, and keeping pets available is PIJAC's top priority."⁴²²

Même son de cloche pour la World Pet Association (WPA) :

"WPA's mission is plain and simple: to promote responsible pet care worldwide. In other words, WPA® seeks to promote responsible growth and development of the companion pet, product and services industry."⁴²³

L'apport de cette dimension éthique, à travers cet appel au Pet Ownership « responsable », est intéressant à retenir, car il peut être interprété de deux manières (non exclusives). Tout d'abord, on peut voir cet affichage éthique comme un élément essentiel dans la revalorisation du phénomène « animal de compagnie », sur lequel pèse régulièrement un soupçon : celui d'être une pratique témoignant du manque d'intérêt des maîtres pour le genre humain⁴²⁴.

⁴²⁰ « The PAL campaign is designed to encourage people to appreciate the value of pet ownership, teach people to be responsible pet owners, and promote the importance of pet ownership to good mental health, companionship and love. The PAL campaign delivers a wide variety of important pet related messages to a vast audience using Public Service Announcements, display ads, posters, brochures, and news stories. » Voir www.petsaddlife.org.

⁴²¹ Voir <http://www.prodaf.org>

⁴²² Voir <http://www.pijac.org>

⁴²³ Voir <http://www.worldpetassociation.org>

⁴²⁴ Sur le lien entre zoophilie et misanthropie, voir : Digard, J.-P. (1999). Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société. Paris, Hachette Littératures.

Digard, J.-P. (2009). "Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique." *Pouvoirs*(131): 97-111.

Yonnet, P. (1983). "L'homme aux chats. Zoophilie et déshumanisation." *Le Débat* (27): 111-126.

Outre ce soupçon de misanthropie, le phénomène « animal de compagnie » représenterait un danger pour l'animal lui-même du fait d'un investissement affectif anthropomorphisé, donc inadapté et préjudiciable. Le caractère « responsable » du Pet Ownership peut donc être lu comme une considération morale, visant à définir les bonnes conditions dans lesquelles doit se dérouler la relation humains/animaux de compagnie. Une seconde lecture, plus économique, peut néanmoins être proposée. Elle est inspirée par la citation ci-dessus, reprenant la philosophie des actions du PIJAC, qui lie dans une même phrase « responsable pet ownership », « animal welfare » et « availability of pets. » Plus loin, on insiste encore sur le fait que les animaux de compagnie sont l'épine dorsale de l'industrie et que la priorité de PIJAC est d'assurer la « disponibilité de ces animaux ». Pris sous cet angle, le souci éthique de la Pet Industry apparaît fortement lié à un souci de préservation de la source première de ses revenus, plus qu'à une prise en considération des intérêts de l'animal. Ainsi, appeler à la responsabilité des maîtres, c'est également une manière pour l'industrie de s'assurer de sa pérennité et de son développement économique. Il n'y a pas lieu de définir lequel des impératifs, économique ou moral, est premier dans l'esprit des leaders de la Pet Industry. Du reste, il est intéressant de constater leur intrication mutuelle : promouvoir la responsabilité de la possession d'animaux de compagnie est un appel au respect du bien-être de l'animal, qui lui-même peut/doit se traduire par la satisfaction des besoins (nutritionnels et comportementaux) de ce dernier ; besoins qui sont identifiés scientifiquement par la Pet Industry et satisfaits par les produits qu'elle-même conçoit et commercialise, sous le contrôle de l'autorité scientifique.

Un développement mutualisé

On le voit, défendre les intérêts de l'industrie de l'animal de compagnie équivaut à la fois à défendre les intérêts des maîtres, en leur donnant les moyens symboliques de valoriser leur amour des animaux⁴²⁵ (à travers la mise en avant de l'importance des HAI), et les moyens techniques d'être des « maîtres responsables » (à travers la commercialisation de produits adaptés) ; ainsi, les intérêts des animaux eux-mêmes sont pris en compte, par une sorte d'effet domino. C'est tout du moins la façon dont l'industrie présente les choses, en affichant la volonté d'un développement mutualisé.

Ainsi que l'éditorial du numéro spécial de la revue « Autrement » : (1984). "Animal, mon amour ! ." Autrement 56.

⁴²⁵ « Aimer son animal, c'est aussi bien le nourrir » peut on lire sur le site de la FACCO. Voir <http://www.facco.fr>

La Pet Industry œuvre ainsi activement pour entretenir le phénomène « animal de compagnie », qui conditionne son existence. Aussi, l'importance de la caution scientifique pour cette industrie, conjuguée à la volonté de promouvoir le Pet Ownership, la pousse-t-elle à soutenir la recherche sur les H.A.I. Ce soutien, important en termes financiers, est affiché plus discrètement que celui apporté aux recherches sur la nutrition et le comportement. Il passe notamment par un soutien très actif aux Human Animal Interactions Organizations (H.A.I.O.) dont nous parlerons plus loin.

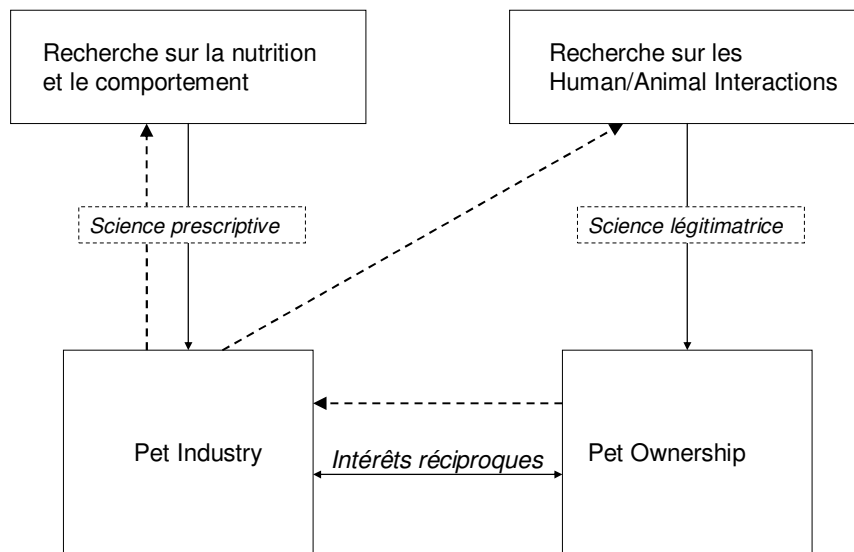


Figure 22: Conditions d'existence de l'industrie animalière - version complexifiée

Le schéma ci-dessus reprend la représentation des relations qui conditionnent l'existence de l'industrie de l'animal de compagnie (Figure 21), mais nous y avons ajouté les flux financiers qui existent entre les acteurs (flèches en pointillés). On voit, d'une part, que là où la recherche semblait alimenter en sens unique à la fois le phénomène « animal de compagnie » et l'industrie animalière, une fois les flux financiers représentés, la donne change : la Pet Industry conditionne l'existence des recherches sur la nutrition, le comportement et sur les HAI. D'autre part, raisonnant uniquement en termes de ressources financières, on s'aperçoit du caractère unilatéral des relations entre les maîtres d'animaux de compagnie et l'industrie : c'est le marché que représentent les premiers qui permet à la seconde d'exister. Là où l'industrie donnait volontiers l'image de sa relation à la communauté des maîtres comme celle d'une machine à deux rouages, fonctionnant sur une base d'interdépendance, le circuit qui

s'offre au regard est plus complexe. Il place en début de chaîne, la communauté des maîtres, qui conditionne financièrement l'existence de la Pet Industry ; celle-ci conditionne à son tour l'existence de recherches sur l'animal de compagnie (en tant que tel, et dans sa relation à l'humain). Sans annuler le circuit précédent, il est question ici de lui ajouter des ramifications importantes, qui traduisent avec plus de précision la manière dont chacun de ces quatre rouages oeuvre à la croissance des autres.

Si le phénomène « animal de compagnie » a permis le développement d'une industrie nouvelle et d'une recherche nouvelle (ou est-ce l'inverse ?), il a reconfiguré également des activités qui lui préexistaient. C'est le cas notamment du monde de la médecine vétérinaire, pour qui la rencontre avec l'animal de compagnie a été l'occasion d'un renouvellement profond.

I-C : Vétérinaires, animaux de compagnie et H.A.I.

Une profession en constant renouvellement

Il n'y a pas lieu, ici, de présenter longuement l'histoire de la médecine vétérinaire, si ce n'est pour dire que son développement est lié à la prise de conscience de la communauté d'intérêts sanitaires entre humains et animaux : il s'est agi de soigner les animaux lorsque l'on s'est rendu compte que leur état de santé pouvait avoir une influence, à des degrés divers, sur celui des humains. Le souci de contrôler la qualité sanitaire des animaux de consommation et d'augmenter la productivité des animaux de travail furent des motivations qui présidèrent à la création d'un « régime vétérinaire » (Swabe, 1999), en lien direct avec les rapports de domestication⁴²⁶. C'est au XVIII^e siècle que la médecine vétérinaire s'institutionnalise en Occident, à travers l'ouverture des premières écoles de médecine vétérinaire, et la reconnaissance de la pratique et des savoirs comme légitimes. Pour autant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, malgré une croissance importante de leurs savoirs, et de leur poids dans les décisions de santé publique, les vétérinaires n'ont pas droit au statut prestigieux de ceux qui soignent les humains : ils sont toujours considérés comme des « médecins de seconde zone. » Comme le rappelle Donald Hubscher, l'histoire de la professionnalisation de la médecine vétérinaire est aussi l'histoire d'une ascension sociale. En effet, les vétérinaires ont su profiter du développement massif de l'élevage et des administrations de santé publique (services sanitaires, inspections des viandes) pour renforcer leur légitimité sociale. Les vétérinaires se

⁴²⁶ Swabe, J. (1999). Animals, Disease, and Human Society : Human Animal Relations and the Rise of Veterinary Medicine. London & New York, Routledge.

sont montrés très volontaires pour s'imposer comme seuls spécialistes de la médecine des bêtes, mais aussi en tant que zootechniciens et hygiénistes⁴²⁷. Ainsi, grâce à leur combativité, les vétérinaires ont, en deux siècles, connu des mutations très rapides et profondes de leur profession et de ses représentations. Que ce soit au niveau des animaux dont elle s'occupe, de sa clientèle humaine, des espaces géographiques et institutionnels où elle se pratique, la profession vétérinaire donne l'impression d'être, depuis sa création, en constant renouvellement. Plus globalement, elle cherche à trouver une légitimité vis-à-vis de la médecine humaine dont elle utilise les acquis au service des animaux. Les vétérinaires font valoir régulièrement l'importance de leur métier en recourant précisément à l'argumentaire du « soin indirect » : soigner les animaux, c'est aussi prendre soin des humains. Ils cherchent ainsi à s'inscrire dans le discours philanthropique qui fonde le prestige social de la médecine humaine.

Au début du XXe siècle, la médecine vétérinaire, jusque-là focalisée sur les animaux de rente ou d'élevage, commence à s'intéresser aux « petits animaux » (chiens, chats, oiseaux...). Au point d'en faire une spécialisation⁴²⁸. Les mutations socio-économiques et démographiques du milieu du siècle vont accentuer et accélérer le développement de cette spécialisation. En effet, l'urbanisation massive et le phénomène « animal de compagnie » apportent aux praticiens une nouvelle clientèle, très nombreuse, et imposent la production de nouveaux savoirs pour répondre à ses besoins. Les années 1970 font donc figure de période charnière pour la médecine et la pratique vétérinaires : comme pour l'industrie de l'alimentation préparée, la rencontre avec l'animal de compagnie permet, en termes économiques, un renouvellement et une croissance inédite du secteur. Aux Etats-Unis, comme en France, le nombre de vétérinaires est en constante augmentation. Selon les statistiques de l'American Veterinary Medicine Association (AVMA), rien qu'entre 2006 et 2008, quelque 4000 nouveaux vétérinaires ont été recensés sur le territoire américain. Une tendance également constatée sur les chiffres produits par l'Ordre National des Vétérinaires (ONV) concernant la France⁴²⁹. Ce qui porte actuellement leur nombre à 85 977 pour les Etats-Unis⁴³⁰ et 15 438 en France⁴³¹.

⁴²⁷ Hubscher, D. (1999). *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*. Paris, Odile Jacob.

⁴²⁸ Grier, K. C. (2006). *Pets in America: A History*. Chapel Hill, University of North Carolina Press.

⁴²⁹ Poubanne, Y. (2009). "La profession de vétérinaire en 2008." 2009, from <http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/Fichiers%20Pdf/Stats%20Yannick%20pour%20rapport%20annuel%202008%20v1.pdf>.

⁴³⁰ AVMA, A. V. M. A. (2009). "Market Research Statistics: U.S. Veterinarians." 2009, from <http://www.avma.org/reference/marketstats/usvets.asp>.

⁴³¹ Poubanne, Y. (2009). Op. Cit.

Sur les 59711 praticiens libéraux américains, 77,7% sont au service des « companion animals⁴³². » En France, ce chiffre est quasiment identique (77,5 %), à la différence près qu'il est à rapporter au nombre total de vétérinaires, et non seulement au nombre de praticiens libéraux. Il semblerait donc que le poids des vétérinaires soignant les animaux de compagnie soit relativement plus important en France qu'aux Etats-Unis. Mais au final, dans les deux pays, on constate que l'animal de compagnie est au centre de l'activité d'une très large majorité de vétérinaires.

Changement important quant aux récipiendaires des soins vétérinaires, mais changement également concernant les praticiens. Depuis les années 1970, le milieu vétérinaire est devenu en effet très féminin : en France, entre 1966 et 2008, la proportion de femmes exerçant la profession est passée de 3% à 63 %⁴³³. Aux Etats-Unis, elles représentent une petite moitié des effectifs et ne resteront plus longtemps minoritaires, si l'évolution amorcée depuis quelques années se poursuit⁴³⁴.

Les vétérinaires et les Human-Animal Interactions

C'est également dans les années 1970, aux Etats-Unis que sont publiés les premiers articles rapportant des expériences de contact animalier à but thérapeutique. Ces recherches, dans la mesure où elles ont invité à prendre au sérieux la relation anthropozoologique et ses effets, ont eu un écho particulier dans le monde vétérinaire. Certains vétérinaires ont perçu très tôt que l'étude du lien humain/animal (H.A.I.) était un champ de recherche prometteur et que ses résultats devraient être utilisés pour améliorer leur pratique. Linda Hines parle même de « leadership vétérinaire » dans la constitution du champ HAI.

"Even though an interdisciplinary approach to the HAB [Human Animal Bond synonyme de HAI] was espoused from the earliest years, in actuality much of the progress of the field must be attributed to veterinary medicine. Most HAB leaders came from veterinary medicine, the impetus for university centers and for the first conferences came from veterinary colleges and professional associations, and veterinary publications first acknowledged the field."⁴³⁵

⁴³² Dans le détail : 67,3% s'occupe exclusivement d'animaux de compagnie ; auxquels s'ajoutent les 9,9% qui déclarent s'en occuper « majoritairement mais pas exclusivement. » On également notera qu'entre les statistiques de l'AVMA de 2006 et celles de 2008, la terminologie a changé pour désigner les animaux de compagnie : de « small animals » on est passé à « companion animals. » Signe, sans doute, des changements récents de représentation de la possession d'animaux de compagnie.

⁴³³ Sourdeau, C. (1999). Le vétérinaire libéral et la CARPV : Historique et perspectives d'avenir. Ecole Vétérinaire de Nantes, Nantes.

⁴³⁴ Les 4000 nouveaux vétérinaires apparus entre 2006 et 2008 dans les statistiques de l'AVMA sont quasiment toutes des femmes.

⁴³⁵ Hines, L. M. (2003). "Historical Perspectives on the Human-Animal Bond." American Behavioral Scientist 47 (1): p 9.

Plusieurs grandes figures du milieu HAI sont en effet des vétérinaires : Leo K. Bustad⁴³⁶, cofondateur de la Delta Society, initiateur du programme People-Pet Partnership, Bruce Fogle éditeur d'une des premières grandes conférences sur le HAB⁴³⁷, Ange Condoret⁴³⁸, fondateur de l'AFIRAC, considéré comme le pionnier français du HAB. De la même manière, de 1970 jusqu'au début des années 1980, les premières publications et les premières rencontres internationales sur le HAB se font sous l'égide d'associations de vétérinaires ; et plus précisément, d'associations de vétérinaires pour animaux de compagnie (« small animals veterinarians »).

Les raisons de cette agrégation entre HAI et médecine vétérinaire peuvent, rétrospectivement, sembler assez logiques. D'un point de vue « symbolique » d'une part : investir dans les H.A.I., et plus particulièrement dans leur versant thérapeutique, est une manière pour la médecine vétérinaire de mettre un pied dans la médecine humaine, d'affirmer son rôle dans la préservation de la santé humaine. D'autre part, une bonne connaissance des H.A.I. présente un autre intérêt pour les praticiens : pour un vétérinaire, comprendre ce qui se joue entre un animal et son maître représente une plus-value certaine. La relation de service que le vétérinaire entretient avec ses clients humains et ses patients animaux se trouvera fortement améliorée s'il perçoit le lien qui existe entre eux, et s'il le comprend. Il court moins le risque que les autres de déconsidérer ce lien, et du coup, de ne pas satisfaire une clientèle qui, elle, y accorde une très grande importance. Dans le cadre de sa pratique, le vétérinaire formé au HAI a certaines clés de compréhension pour pouvoir gérer sa propre relation au couple animal/maître. En même temps, il va pouvoir être prescripteur de ce qu'est et de ce que n'est pas un lien « sain. » Il existe notamment une importante littérature sur la question de la gestion du deuil chez les propriétaires d'animaux de compagnie, qui ne peut que trouver grâce aux yeux d'une profession dans laquelle la mort animale est le lot quotidien⁴³⁹. Comment

⁴³⁶ Bustad, L. K. (1979). "How animals make people human and humane." *Modern Veterinary Practice* **60**: 707-710.

Bustad, L. K. (1980). *Animals, aging and the aged*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Bustad, L. K. (1996). *Compassion : Our last great hope*. Renton, WA, The Delta Society.

⁴³⁷ Fogle, B. (1981). *Interactions between people and pets*. Springfield, IL, Charles C. Thomas.

⁴³⁸ Condoret, A. (1973). *L'animal compagnon de l'enfant*. Paris.

Condoret, A. (1983). Speech and companion animals: Experience with normal and disturbed nursery school children. *New Perspectives on our lives with companion animals*. A. H. Katcher & A. M. Beck. Philadelphia, University of Pennsylvania Press: 467-471.

⁴³⁹ Voir notamment :

Brown, B. H., H. C. Richards, et al. (1996). "Pet bonding and pet bereavement among adolescents." *J Counseling and Development* **74**(505-509).

Clements, P. T., K. M. Benasutti, et al. (2003). "Support for bereaved owners of pets." *Perspect Psychiatr Care* **39**(2): 49-54.

Le Bail, L. (2003). La mort de l'animal de compagnie. *Vétérinaire*. Nantes, Ecole vétérinaire de Nantes.

annoncer la mort d'un animal pendant une opération ? Comment défendre la nécessité d'une euthanasie ? Comment prendre en charge la souffrance des maîtres face à ces situations ? Tout autant de questions qui peuvent trouver une réponse pratique dans la littérature HAI.

Mais au moment du développement du champ HAI, cette plus-value était loin d'être une évidence pour les vétérinaires.

"However, even within veterinary medicine, the concept of the human-animal bond was not mainstream, widely supported, or well-funded.[...] Leo Bustad used the power of his position as dean of the College of Veterinary Medicine to establish the People-Pet Partnership in 1979 and to initiate his "Reverence for Life" class, in spite of the disapproval of many veterinary faculty members who considered the area peripheral to veterinary education. [...] In his talks with veterinarians in the 1970s and 1980s, Leo Bustad urged small animal veterinarians not to underestimate the value of their patients, in spite of comments by large animal veterinarians who referred to them as "poodle parlor" vets.⁴⁴⁰"

On comprend que pour faire des HAI un objet de recherche légitime aux yeux des vétérinaires, il a fallu faire admettre à la profession la légitimité de soigner des animaux de compagnie ; et également d'accueillir leurs maîtres sans condescendance au regard de la relation « familière » voire familiale, qu'ils entretiennent avec leur animal. La transition que connaissent la profession et la médecine vétérinaires dans les années 1970, moment où le marché « animal de compagnie » commence à supplanter le soin des animaux de rente, explique à la fois l'émergence du champ HAI et ses difficultés à s'imposer au sein de la communauté des vétérinaires. Muriel Surdez parle d'un « bouleversement » pour qualifier ce passage de la médecine vétérinaire rurale et agricole à une médecine vétérinaire de ville axée sur les « petits animaux⁴⁴¹. » Il est vécu comme tel par de nombreux praticiens. Reprenant les analyses de la sociologie des professions, Surdez propose de voir ce « bouleversement » à l'intérieur de la médecine vétérinaire comme une remise en cause de l'ordre des hiérarchies instituées, plutôt subie qu'agie⁴⁴². Comme l'explique l'auteure, ce sont les bases de la

Morley, C. A. & J. B. Fook (2005). "The importance of pet loss and some implications for services " Mortality, Promoting the interdisciplinary study of death and dying **10**: 127 - 143.

⁴⁴⁰ Hines, L. M. (2003). Op. Cit. p 10.

⁴⁴¹ Surdez, M. (2010). "Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes." Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement **90**(4): 473-498.

⁴⁴² « La hiérarchie qui se constitue entre les segments résulte des stratégies et des dispositifs matériels de valorisation qui sont développés par les diverses catégories de professionnels. Elle se module aussi sur l'apport et l'intérêt que représente tel ou tel type de clientèle à un moment donné ; elle renvoie par conséquent à des modifications des rapports entre les groupes sociaux, transformations dont les professionnels ne maîtrisent pas les effets en cascade. Pour les vétérinaires, la légitimation de leur fonction et de leur travail s'effectue sur un registre en tension entre plusieurs pôles : le rôle technique ou le rôle social, pour une clientèle rurale ou urbaine, étendue ou restreinte. » Surdez, M. (2010). Op. Cit. P 481.

légitimité sociale des vétérinaires qui sont remises en cause par le développement du secteur de l'animal de compagnie.

« Le vétérinaire rural fait ou faisait valoir l'utilité sociale de son travail en tant que participant essentiel à la chaîne de la production alimentaire et à son maintien comme activité économique lucrative. Il s'est construit un savoir d'expert concernant la santé des cheptels (la naissance, la vente, l'abattage) et l'amélioration du rendement des techniques de reproduction (Hubscher, 1999). Même s'il était critiqué par la clientèle paysanne parce qu'il faisait payer chèrement ses services ou lorsqu'il assurait son autorité, son savoir et son rang social de façon hautaine, son rôle n'en restait pas moins incontesté. Or, le déplacement vers le traitement des animaux de compagnie remet en cause ces fondements antérieurs de la légitimation professionnelle. L'activité « Animaux de compagnie » ne peut pas fonder aussi aisément sa justification sur le registre de l'utilité et de la fonctionnalité sociales. Elle est victime d'un manque de considération, même aux yeux des vétérinaires qui la pratiquent : d'une part, une partie des clients et de leurs besoins sont mal vus ; d'autre part, les progrès techniques qui y sont mis en oeuvre peuvent paraître exagérés et poser des problèmes en regard d'une certaine éthique de la profession.⁴⁴³ »

Ce qui se joue dans cette transition, c'est finalement la nécessité pour les vétérinaires « animaux de compagnie » de prendre en compte les besoins psychologiques de leurs clients :

« Les vétérinaires spécialistes des petits animaux sont pris dans un dilemme quant à leurs rapports avec leurs clients. Ils reconnaissent une dose d'exagération dans l'attention exacerbée que certains propriétaires portent à leurs animaux de compagnie, mais ils doivent admettre que cette clientèle est porteuse. La déconsidération touche principalement deux types de clients : ceux qui viendraient au cabinet pour parler de leurs compagnons et d'eux-mêmes sans avoir besoin d'un véritable traitement médical ; ceux qui ont une attitude déplacée en considérant leur animal comme un humain.⁴⁴⁴ »

On retrouve donc la déconsidération dont parlait Hines à propos des « Poodle parlor vets » : les vétérinaires qui écoutent leurs clients parler de leurs caniches. Cette déconsidération est sans doute accentuée par la nécessité d'intégrer, bon gré mal gré, cette clientèle de plus en plus nombreuse. Ainsi, l'histoire de la légitimation des HAI et des personnes qui en promeuvent l'importance est liée à celle de la légitimation des « small animals veterinarians. » On retrouve ici l'analyse d'Andrew Abbott qui explique comment les professions se reconfigurent au regard des nouveaux « mandats » que la société leur donne, permettant à certains segments de prendre de l'importance aux dépens d'autres⁴⁴⁵. Nous

⁴⁴³ Surdez, M. (2010). Op. Cit. P 486.

⁴⁴⁴ Surdez, M. (2010). Op. Cit. P 487-488.

⁴⁴⁵ Abbott, A. (1988). The system of professions. An essay on the division of expert labor. Chicago & London, The University of Chicago Press.

pensons que, à la manière des infirmières dont nous avons parlé plus haut, la rencontre entre la médecine vétérinaire spécialisée « small animals » et la communauté HAI est l'histoire d'un renforcement mutuel, permettant à chacun d'étendre sa juridiction professionnelle.

La reconnaissance de l'intérêt d'intégrer les HAI, aussi bien en tant qu'objet d'étude de la médecine vétérinaire, que comme savoir appliqué à la pratique, arrive aux Etats-Unis relativement tardivement. Ce n'est qu'en 1999 que le *Journal of The American Veterinary Medical Association* publie les résultats d'un sondage national concernant l'état actuel et les perspectives futures du marché de la médecine vétérinaire⁴⁴⁶. Ces résultats présentent les HAI comme un secteur qui sera amené à se développer et qui devra être pris en compte dans la profession. La raison en est que HAI et « animal de compagnie » sont liés et que le « pet market » est devenu, en quelques décennies, central et incontournable dans le monde vétérinaire.

I-D: « Human Animal Interactions » Research Centers/Organizations

Au final, plusieurs évolutions majeures sont donc observables dans le milieu vétérinaire depuis 1970 : (1) la croissance continue du nombre de vétérinaires (2) la place écrasante prise par le soin aux animaux de compagnie (3) le développement du champ HAI porté par des vétérinaires. Quelle que soit la nature des liens existant entre ces trois évolutions, elles pointent toutes vers la nécessaire prise en compte par les vétérinaires de la force des liens affectifs qui existent entre les propriétaires d'animaux de compagnie et ces derniers. Les recherches sur les interactions avec l'animal à but thérapeutique ont mis en lumière l'importance de ces liens non seulement au niveau psychologique, mais également d'un point de vue physiologique : en indexant cet attachement à l'état de santé des humains, ces recherches l'objectivent d'une manière inédite. Ce n'est pas un hasard si ces recherches se sont développées au sein d'une communauté HAI soutenue activement par des vétérinaires spécialisés « small animals », très en demande de cette objectivation pour légitimer leur spécialité. Concrètement, cette implication des vétérinaires dans la communauté HAI s'est traduite par la création de centres universitaires dédiés à la question du lien humains/animaux : les Human Animal Interactions Research Centers (H.A.I.R.C.). Nous

⁴⁴⁶ Brown, J. P. & J. D. Silvermann (1999). "The current and future market for veterinarians and veterinary medical services in the United States." *JAVMA* **215**(2): 161-183.

allons les présenter ici, avant de décrire par la suite leurs liens avec des organisations cousines, les H.A.I.O. (Human Animal Interactions Organizations), plutôt portées quant à elles, par l'industrie animalière.

Les H.A.I.R.C.

Les H.A.I.R.C. sont des organismes affiliés à des universités, dont les objectifs sont de produire de la recherche fondamentale sur les H.A.I., d'éduquer les étudiants et le grand public sur le sujet, et également de mettre en application certains acquis de la recherche. Il existe plus d'une vingtaine de ces centres dans le monde, dont une douzaine aux Etats-Unis.

Parmi ces derniers, huit sont hébergés et co-financés par des départements de médecine vétérinaire⁴⁴⁷. Concernant les autres centres, ils sont rattachés à des facultés ou des écoles de santé humaine (médecine et sciences infirmières)⁴⁴⁸. On retrouve ici l'idée d'un leadership vétérinaire dans le champ H.A.I. Une spécificité qui semble être états-unienne, et sans doute en lien avec le poids de la profession vétérinaire et son implantation dans les universités. A titre de comparaison, s'il y a en France 73 enseignants chercheurs en médecine vétérinaire, ils sont plus de 6000 outre-atlantique. La différence n'est bien évidemment pas proportionnelle mais cette information est importante pour comprendre la place de la médecine vétérinaire aux U.S.A. et sa capacité à accueillir et à développer des thématiques de recherche nouvelle comme les HAI.

Si la direction de ces centres n'est pas nécessairement assurée par des vétérinaires, on y retrouve des noms connus de la recherche sur les I.A.T. (Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique - cf partie précédente) : Alan Beck, James Serpell, Sandra Barker, Robert K. Anderson, Rebecca Johnson notamment. Ils comptent parmi les auteurs les plus productifs du champ. Les chercheurs de ces centres sont pour beaucoup impliqués dans le développement d'une discipline nommée « Anthrozoology », qui veut proposer une approche pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie, psychologie, psychiatrie, médecine vétérinaire, éthologie...) du lien humain /animal, et de ce qu'il produit. On retrouve notamment ces

⁴⁴⁷ *Research Center for Human-Animal Interaction (ReCHAI)* Université du Missouri ; *Center for the Study of Human-Animal Interdependent Relationships*, Université de Tuskegee (Alabama) ; *Centre for The Human-Animal Bond*, Purdue University; *The People-Pet Partnership (PPP)*, Université de Washington; *Center for the Interaction of Animals and Society*, Université de Pennsylvanie; *Tufts Center For Animals and Public Policy*, Tufts University (Massachusetts), *ARGUS Institute*, Université du Colorado; *Human-Animal Bond in Tennessee (Habit)*, Université du Tennessee (Knoxville).

⁴⁴⁸ *Human Animal Bond Initiative*, Université du Michigan est sous l'égide du « College Of Nursing » (sciences du soin). Le *Center For Human-Animal Interaction*, est affilié à la faculté de médecine de la Virginia Commonwealth University. Quant à *CENSHARE (Center to Study Human-Animal Relationships and Environments)*, il dépend de l'école de santé publique de l'Université du Minnesota.

chercheurs au sein de l'International Society for Anthrozoology (I.S.A.Z.), qui édite la revue *Anthrozoös*⁴⁴⁹. Malgré cet affichage pluridisciplinaire, les biologistes, psychologues, médecins vétérinaires, médecins restent très majoritaires dans les H.A.I.R.C.

Comme nous l'avons dit, ces centres ont une triple mission : recherche, éducation, application. Les recherches que produisent ces centres visent, en partie ou en totalité, à explorer les mécanismes du lien entre santé humaine et présence animale. Certains affichent l'objectif de manière très claire, en prenant pour acquis le caractère bénéfique de cette présence, comme le centre H.A.B.I. qui a pour ambition « la validation scientifique de l'utilisation thérapeutique des animaux⁴⁵⁰ ». D'autres sont plus nuancés et se proposent de documenter l'influence de la relation, qu'elle soit bénéfique ou négative⁴⁵¹.

En ce qui concerne l'aspect éducatif, il concerne les étudiants : les membres des centres élaborent et dispensent des cours sur les H.A.I. au sein de leur université de rattachement. Mais certains centres ont également pour mission de former des personnes extérieures.

Enfin, les H.A.I.R.C. se font fort de ne pas rester dans l'abstraction : ils proposent des formations à l'utilisation des H.A.I. dans des cadres professionnels (relation vétérinaires/clients ; ou AAT), des programmes d'éducation de maîtres et d'animaux à ces pratiques, mais eux-mêmes mettent en place des programmes d'*animal assisted therapies* et/ou d'*animal-assisted activities*, ou de *pet visits*.

Ces trois missions s'articulent autour d'un objectif commun et supérieur : promouvoir l'importance de la relation aux animaux (plus particulièrement aux animaux de compagnie). Objectif partagé par les Human-Animal Interactions Organizations (H.A.I.O.), qui oeuvrent quelque peu différemment pour l'atteindre.

Les H.A.I.O.

Ces organisations non gouvernementales se distinguent en effet des H.A.I.R.C. sur plusieurs points. Tout d'abord, les H.A.I.O. ne sont pas placés sous la coupe universitaire : même si elles intègrent une partie « recherche », ce sont avant tout des associations. Elles peuvent avoir pour but d'initier des recherches sur les H.A.I., de les coordonner, mais c'est surtout la valorisation et l'application de ces recherches qui est le cœur de métier de ces organisations. Les H.A.I.O. sont, plus que les H.A.I.R.C., tournées vers l'extérieur du milieu des H.A.I. en

⁴⁴⁹ Voir <http://www.isaz.net/>

⁴⁵⁰ Voir <http://nursing.msu.edu/habi/>

⁴⁵¹ Voir <http://research.vet.upenn.edu/cias/>

tant que champ scientifique : ce sont des lieux de concentration de ressources (scientifiques, législatives, médiatiques) sur les H.A.I., ce qui en fait un interlocuteur privilégié pour toute personne s'intéressant au sujet. De par ce statut, les H.A.I.O. revendiquent un rôle d'expert dans tout ce qui concerne la place des animaux de compagnie dans la société. Ainsi, elles n'hésitent pas à prodiguer leurs conseils auprès des décideurs publics, même sans demande explicite. L'expertise des H.A.I.O. pourrait être ainsi qualifiée d' « expertise active »⁴⁵².

Dans le même esprit, les H.A.I.O. jouent un rôle important dans le regroupement et la coordination des pratiques de soin incluant l'animal. Elles sont les premières à initier des occasions de rencontre entre différents praticiens (colloques, séminaires, réunions de travail) et à défendre la standardisation des terminologies et des pratiques. Que ce soit au niveau de la formation des humains et/ou des animaux impliqués dans ces pratiques, les H.A.I.O. ont une idée bien précise de ce qui est « valide » et de ce qui n'est l'est pas. Certaines associations forment même directement des bénévoles et/ou des professionnels aux pratiques de soin incluant l'animal.

Aux Etats-Unis, la Delta Society est, par son rayonnement international et la variété de ses missions, un organisme quasiment paradigmatique de ce qu'est une H.A.I.O. :

"Delta Society was founded in 1977, by members of both the human health and veterinarian industries, focused on funding the first credible research on why animals are important to the general population and specifically how they affect health and well being. Delta Society is dedicated to improving human health through therapy and service animals. We work to increase awareness of the positive effects of animals, reduce the barriers that prevent the involvement of animals in everyday life and expand the therapeutic and service role of animals in health, service and education."⁴⁵³

Cette dernière phrase pourrait faire figure de synthèse des missions des H.A.I.O. : Soutien à la recherche, « expertise active », communication et coordination/formation. La Delta Society encourage et finance les recherches qui « *documentent de quelle façon les interactions avec les animaux ont un effet positif sur les vies humaines*⁴⁵⁴ », facilite les démarches liées à la possession d'animaux d'assistance pour les personnes handicapées, produit des terminologies qui se veulent « officielles » pour désigner les pratiques et propose, depuis 1990, l'ambitieux programme

⁴⁵² Le terme « advocacy » rend bien compte également de ce type de démarche consistant à produire une expertise et à la faire valoir auprès des acteurs politiques. Cette vision de l'expertise produite par des organisations privées est d'ailleurs bien plus développée dans le monde anglo-saxon qu'en France par exemple. Voir : Granjou, C. (2003). "L'expertise scientifique à destination politique." Cahiers internationaux de Sociologie CXIV: 175-183.

⁴⁵³ Souligné par nos soins. Voir <http://www.deltasociety.org>

⁴⁵⁴ « Research which reflects how interactions with animals have a positive effect on human lives. » Voir <http://www.deltasociety.org>. Traduit par nos soins.

Pet Partners. Ce programme se propose de former des équipes d'humains et d'animaux (*Pet Partners Teams*) aux *Animal Assisted Activities* et/ou aux *Animal Assisted Therapies*, et plus globalement à l'intervention dans des établissements de soin et/ou éducatifs. Une fois formées, ces équipes sont inscrites sur un registre national, contrôlé par la Delta Society, qui permet aux établissements de contacter les équipes labellisées « Pet Partners » les plus proches d'eux⁴⁵⁵.

Ainsi, la Delta Society est un acteur important dans le développement des pratiques de soin incluant l'animal, et plus globalement, dans la valorisation de l'animal de compagnie. On ne s'étonnera pas, qu'outre des donations, ses ressources financières proviennent principalement d'un partenariat avec Nestlé/Purina. Ce qui est loin d'être une exception dans le monde des H.A.I.O. En effet, pour la grande majorité, ces associations sont en lien très étroit avec l'industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie. Certaines, comme l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie⁴⁵⁶ (A.F.I.R.A.C.), ou le Companion Animal Information and Research Center⁴⁵⁷ (C.A.I.R.C.) au Japon, ont été directement initiées par des marques précises. D'autres sont simplement « soutenues » par celles-ci, comme l'Institute for Interdisciplinary Research on the Human-Pet Relationship (I.E.M.T.) en Autriche⁴⁵⁸ et en Suisse⁴⁵⁹, ou Manimalis⁴⁶⁰ en Suède ; sans que l'on sache vraiment si la « Pet Industry » en est à l'origine.

La mise en réseau internationale des H.A.I.O.

Dès leur création, les H.A.I.O. ont donc eu à cœur de participer à l'organisation des conférences internationales sur les relations entre humains et animaux, au cours desquelles les chercheurs ont l'occasion de se rencontrer, d'échanger sur leurs travaux, et de donner des orientations scientifiques à ce champ en devenir. Ces rendez-vous initiés à la toute fin des années 1970, au rythme d'une conférence tous les trois ans, ont été, et sont toujours, autant de moment de fédération des H.A.I. en tant qu'objet scientifique, et de la constitution de l'anthrozoology comme discipline lui étant attachée.

⁴⁵⁵ Cet annuaire compte quelque 10 000 équipes aux Etats-Unis, toutes sous l'égide de la Delta Society, qui, de surcroît, vérifie tous les deux ans que ses équipes répondent toujours aux critères exigeants de l'association. Voir plus bas.

⁴⁵⁶ Voir <http://www.afirac.org>

⁴⁵⁷ Voir <http://www.cairc.org>

⁴⁵⁸ Voir <http://www.iemt.at>

⁴⁵⁹ Voir <http://www.iemt.ch>

⁴⁶⁰ Voir <http://www.manimalis.se>

Ces rencontres ont aussi une grande importance d'un point de vue institutionnel. Organisées sous l'égide de la médecine vétérinaire, comme nous l'avons vu plus haut, et ce, jusqu'au milieu des années 1980, elles seront ensuite prises en main par différentes H.A.I.O. Suite à la conférence de Monaco en 1989, 5^{ème} du nom, qui était organisée par l'AFIRAC, La Delta Society, l'IEMT, et la SCAS (Society for Companion Animal Studies), un organisme regroupant les H.A.I.O. voit le jour : l'International Association of Human-Animal Interactions Organizations (I.A.H.A.I.O.) La création de l'association en 1990 représente donc un tournant important dans la mise en réseau internationale des H.A.I.O. A partir de cette date, les conférences internationales seront donc organisées par l'association.

Ces conférences sont l'occasion de mettre en œuvre la mission première de l'IAHAIO :

« To promote new research, educational and practical development in the field of human-animal interaction⁴⁶¹ »

Mission "classique" des H.A.I.O. mais qui diffère par l'échelle à laquelle elle s'attaque :

« [L'action de l'IAHAIO vise] Une diffusion plus rapide et plus efficace de l'information en provenance des parties développées du monde en direction de ses parties moins développées. [Cette diffusion aurait pour but] La création d'un consensus global concernant la place unique occupée par les animaux dans le bien-être des humains et dans leur qualité de vie.⁴⁶² »

C'est clairement vers une « universalisation » de la prise de conscience des bienfaits du contact animalier que tendent les actions de l'IAHAIO. C'est ainsi que les conférences ne se tiennent plus uniquement en Europe ou aux Etats-Unis : Rio de Janeiro en 2001, et Tokyo en 2007 sont les exemples de cette volonté de faire du H.A.I. une question dépassant largement le monde occidental.

L'affichage de cette volonté fédérative reflète l'image que souhaite donner l'association d'elle-même : celle d'un puissant organisme non gouvernemental international ; capable, à ce titre, de pouvoir engager des discussions avec des organisations comparables. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de l'association que de faire reconnaître son action et sa légitimité par l'O.N.U., l'UNESCO et l'O.M.S. Cette dernière reconnaît officiellement depuis 2003 l'IAHAIO comme ONG partenaire.

A la manière de l'ONU, l'IAHAIO rédige des déclarations à l'occasion de ses conférences. Elle vote ainsi des résolutions en direction des décideurs publics, au niveau local, national et international, qui ont pour but de leur faire prendre conscience de l'importance des effets

⁴⁶¹ Voir <http://www.iahaio.org>

⁴⁶² Voir <http://www.iahaio.org> Traduit par nos soins.

bénéfiques de la possession d'animaux de compagnie ; et de les enjoindre à agir en conséquence, en facilitant les modalités juridiques, financières des interactions entre humains et animaux de compagnie. La déclaration de Genève en 1995, par exemple, insiste sur le fait que la possession d'animal de compagnie doit être reconnue comme un droit « universel et non discriminant. » Ce principe de base se décline en plusieurs modalités qui font l'objet d'une ou plusieurs résolutions spécifiques. Schématiquement, l'IAHAIO appelle à la reconnaissance, par les pouvoirs publics, de la validité de l'intervention de l'animal dans les pratiques de soin et/ou d'éducation ; à la reconnaissance des personnes et des animaux « correctement formés » à ces pratiques ; à la réduction des obstacles (législatifs et/ou physiques) empêchant la présence animale dans les établissements de soin et/ou scolaires.

Et si les membres de l'IAHAIO peuvent porter ces revendications avec assurance, c'est au regard « de ce que démontre la recherche concernant les effets bénéfiques de la présence animale. » La caution scientifique est en effet présente dans les préambules des déclarations : c'est au nom d'un intérêt général, objectivé par la science, que l'IAHAIO agit. On constate la savante articulation des missions des H.A.I.O. : d'un côté, soutenir, coordonner, et mettre en réseau des chercheurs indépendants⁴⁶³ ; leur donner les moyens de se constituer en communauté de pairs, en instance de validation des savoirs (l'IAHAIO finance notamment la revue *Anthrozoös*). Et d'autre part, fournir aux pouvoirs publics une « expertise active » basée sur les savoirs produits et validés par cette même communauté de pairs.

Ainsi, on voit que le développement des H.A.I.O. et celui des H.A.I.R.C. ne se font pas en parallèle : ils s'alimentent mutuellement. Les uns permettent le développement d'un champ spécifique, porté par des chercheurs indépendants ; les autres fournissent un contenu scientifique, d'autant plus précieux qu'il a été produit de manière indépendante, qui servira de caution aux actions des premiers.

Industrie animalière et recherche sur les H.A.I. : l'indépendance (intellectuelle) et la dépendance (financière)

Comme nous l'avons dit plus haut, les H.A.I.O. sont financées en grande partie par l'industrie animalière. C'est en toute logique qu'on la retrouve fortement impliquée également dans l'IAHAIO. En effet, l'association compte aujourd'hui dans ses membres une vingtaine d'H.A.I.O. dont celles citées plus haut ; s'y ajoutent une autre vingtaine de membres

⁴⁶³ Des chercheurs n'étant pas directement ou indirectement employés par une H.A.I.O.

« affiliés » qui ne sont pas des H.A.I.O., et parmi lesquels on retrouve des noms connus de l'industrie animalière comme Hill's Pet Nutrition, The Iams Company, et Mars par l'intermédiaire de Waltham. Ce dernier notamment a une place toute particulière dans l'IAHAIO :

« Mars has maintained a long and close partnership with IAHAIO, supporting the international conferences since their launch in 1990. Ahead of the IAHAIO conference in 2010, Mars is working in close collaboration with IAHAIO through WALTHAM®, the World's Leading Authority on Petcare and Nutrition, providing the Science behind the brands of Mars Petcare. WALTHAM® is a division of Mars, Incorporated.⁴⁶⁴ »

Lors de la conférence de Tokyo en 2007 (exceptionnellement sponsorisée par Hill's Nutrition Japon), Mars reçut même le « IAHAIO Pioneer Award », distinction créée pour l'occasion, soulignant l'implication de la compagnie, depuis plus de trente ans, dans le développement de la recherche autour des H.A.I.⁴⁶⁵ Les propos de Dennis Turner, président de l'IAHAIO, le rappellent :

« Mars played a crucial role in bringing together what was a fragmented and heterogeneous group of companion animal-focused researchers and helping us build a genuine research community. [...] The Human Companion-Animals Bond think-tanks that were set up with Mars' help since the 1970's and – importantly – the international conferences Mars supported, were instrumental in developing and reviewing a common body of knowledge recognised by the broader scientific community⁴⁶⁶. »

Cette récompense a été également l'occasion de rappeler la particularité de l'implication de Mars :

« Rather than conduct this type of research internally, the company saw fit to support independent thinking, acting as an enabler. This approach was a key factor in cultivating the extraordinary openness of the field and its diversity of perspectives and topics.⁴⁶⁷ »

Plusieurs choses sont soulignées ici. La première, c'est la politique « externaliste » de Mars au regard de la recherche. Cette politique, qui s'est d'abord traduite par la création de Waltham, comme laboratoire indépendant, menant des recherches sur la nutrition et le comportement des animaux de compagnie, se retrouve également dans le soutien de la compagnie à différentes H.A.I.O., en tant qu'organismes dédiés à la promotion des recherches

⁴⁶⁴ Mars Incorporated. (2009). "Mars supports international conference presenting research into the social benefits of keeping pets." 2009, from <http://www.mars.com/global/News+and+media/Global+Press+Releases/Mars+supports+conference+presenting+research+into+the+benefits+of+keeping+pets.htm>.

⁴⁶⁵ Voir <http://www.jaha.or.jp/iahaio2007/report.html>

⁴⁶⁶ Ibid.

⁴⁶⁷ Ibid.

sur les H.A.I. et mettant en œuvre les conditions du développement d'une communauté scientifique autour de cet objet. Le second élément à noter, c'est précisément la reconnaissance par les membres de cette même communauté de l'indépendance intellectuelle que lui a laissée l'industrie. C'est donc sous cette figure de « l'enabler », de celui qui « permet les choses », qui les facilite sans les contraindre, qu'est présenté Mars. Ces deux éléments, externalisation de la recherche et soutien à l'indépendance, ne sont pas uniquement le fait de Mars ; ils sont paradigmatiques des relations entre l'industrie animalière et la recherche sur les H.A.I. Linda Hines rappelle ainsi que la majorité des moyens financiers de la recherche sur les H.A.I. provient de la Pet Industry, sans pour autant que cela ne produise de parasitage :

« To the credit of industry, the millions of dollars that have supported research, conferences, and community programs globally have for the most part been awarded on the basis of merit and without undue interference from the industry in the research study design and publication, in the conference content, or in program activities.⁴⁶⁸ »

Il est intéressant de noter que l'affichage à la fois de la dépendance (financière) et de l'indépendance (intellectuelle) dans les relations entre Pet Industry et la communauté H.A.I. (chercheurs et O.N.G.), est plutôt le fait de cette dernière. L'industrie en effet communique peu sur son soutien (pourtant très important) au développement du champ H.A.I.⁴⁶⁹. Comment interpréter cet affichage asymétrique ?

On peut imaginer que, dans les deux cas, il est question de témoigner de la valeur accordée à l'indépendance scientifique. Pour la communauté des H.A.I., occuper une position d'outsider implique de ne pas avancer masqué au sein d'un monde scientifique habitué à dénoncer les interférences entre intérêts scientifiques et intérêts économiques, et les collusions souterraines entre les acteurs de ces mondes, perçus comme séparés ou devant l'être. Dans un contexte, pouvant apparaître comme contradictoire, où l'indépendance des scientifiques vis-à-vis du pouvoir économique est défendue bec et ongles par certains et où on appelle au décroisement du monde universitaire pour qu'il soit plus en lien avec « les acteurs économiques », il s'agit pour le milieu H.A.I. d'adopter une sorte d'*ethos de la transparence*, correspondant à une vision contemporaine de la pratique scientifique. Ainsi, en affichant clairement ses liens avec l'industrie, cette communauté fait la preuve de son indépendance : elle se met à l'abri d'un premier soupçon, celui d'être manipulé « en douce » par l'industrie.

⁴⁶⁸ Hines, L. M. (2003). "Historical Perspectives on the Human-Animal Bond." *American Behavioral Scientist* 47 (1): p 13.

⁴⁶⁹ Sur les sites Internet des marques, des syndicats et autres organismes professionnels, les informations concernant ce soutien ne sont, certes, pas dissimulées, mais il faut tout de même un certain temps avant d'y avoir accès. Les H.A.I.O., en revanche, annoncent dès leur page d'accueil, ou dans leur présentation, leur affiliation à une marque d'aliments pour animaux.

C'est surtout le caractère inavoué de cette collusion qui fait porter le soupçon sur les travaux qui en résultent. Une fois ce doute levé, il ne reste à l'éventuel critique qu'à évaluer la scientificité de ces travaux. Si l'on accepte l'idée d'un ethos de la transparence dans le monde scientifique, on pourrait même faire l'hypothèse qu'afficher ses relations avec l'industrie est un moyen bien plus efficace d'être soumis à l'évaluation « par les pairs », et ainsi d'entrer dans la communauté scientifique, que de dissimuler les intérêts extra-scientifiques de sa recherche. Dans le cas des H.A.I., en tant qu'objet émergent et ayant ses preuves à faire, cette stratégie semble particulièrement adaptée⁴⁷⁰.

De l'autre côté, celui de la Pet Industry, afficher plus discrètement les liens avec le milieu des H.A.I., témoigne également d'une volonté de promouvoir l'indépendance de la parole scientifique. La valeur prescriptive et légitimatrice de cette parole, telle que nous l'avons décrite plus haut, est en lien précisément avec la notion d'indépendance ; plus précisément avec l'idée d'extériorité. L'industrie ne peut pas auto légitimer son existence : il faut que des entités extérieures le fassent. Toute la communication de la Pet Industry est axée sur la justification de sa « bonne insertion » sociale : il s'agit de montrer comment son activité génère des emplois et des profits redistribués, comment le phénomène animal de compagnie est bénéfique à la société et aux individus, et comment la conception de ses produits lui est dictée par des impératifs scientifiques et non économiques. Bref, l'industrie présente comment elle est en lien avec d'autres collectifs, qui lui sont extérieurs, et desquels elle est soit responsable, soit tributaire. L'industrie communique notamment sur le fait d'être tributaire d'un collectif en particulier, celui des scientifiques. Ceux-ci en tant que professionnels présentent l'indépendance comme une compétence dont ils sont dépositaires, et reconnaissent comme « pairs » ceux qui en témoignent à travers notamment l'adhésion à l'ethos de la transparence.

L'expression « Science behind the brands », fréquemment utilisée dans l'industrie animalière est révélatrice d'une philosophie qui met clairement la science en position de dicter les conduites en amont. A condition donc que la science soit « behind » et non pas « within. » Il faut qu'il y ait une séparation claire, et une hiérarchie marquée entre la science et l'industrie. Cette hiérarchie est propre, suivant les travaux de Sheila Jasanoff, au paradigme « technocratique » relatif à la place de la science dans les processus de prise de décision de

⁴⁷⁰ On peut effectivement penser que la communauté des H.A.I. n'avait pas beaucoup de choix : devant la difficulté à se faire financer par des instances publiques (sujet émergent, peu reconnu), elle a dû se tourner vers des entreprises privées ; autant, alors, afficher ces liens plutôt que de tenter de les dissimuler, au risque de voir la scientificité des travaux mise en cause.

tous ordres, qu'elles soient politiques ou industrielles⁴⁷¹. C'est de la volonté de respecter ce type de paradigme dont semblent témoigner les relations entre les industriels de l'alimentation pour animaux et les scientifiques de la communauté H.A.I. Ainsi, la politique d'externalisation des espaces de la recherche, de cette recherche pourtant « soutenue » activement par l'industrie, est une manière de faire que « Science behind the brands » ne soit pas qu'un slogan, mais une réalité institutionnelle et spatiale. De fait, afficher très discrètement les soutiens financiers à la recherche sur les H.A.I., est un moyen pour l'industrie d'accentuer symboliquement cette séparation, et de donner ainsi l'impression de respecter consciencieusement la hiérarchie entre science et processus décisionnel. Jasanoff explique en effet que la constitution d'une communauté de chercheurs indépendants a été souhaitée par les industriels, dans la mesure où cette communauté s'intercale entre eux et les agences gouvernementales de régulation⁴⁷². Ces agences, chargées de délivrer une expertise sur les questions scientifiques et technologiques relatives à la fabrication et la commercialisation de certains biens, se voient ainsi concurrencées par les savoirs produits par une communauté scientifique qui ne répond qu'à la logique du « peer review. » L'exemple du rapport du National Institutes for Health sur les effets bénéfiques des animaux de compagnie est une bonne illustration de la force de la communauté H.A.I., et de sa capacité à apparaître indépendante aux yeux des pouvoirs publics, alors même que presque tous les « experts » chargés d'évaluer la question avaient bénéficié des subsides de l'industrie animalière (voir partie précédente)⁴⁷³.

I-E : Le soin par le contact animalier : à l'interface d'intérêts hétérogènes

Souci de l'animal et Human-Animal Interactions

Nous avons exploré jusqu'ici plusieurs liens. D'une part, ceux qui existaient entre le développement de la possession d'animaux de compagnie dans les sociétés occidentales et le développement d'une industrie dont le marché est constitué par les personnes possédant ces

⁴⁷¹ Ce paradigme se caractérise par une séparation forte entre la production de savoir et la décision politique. Les scientifiques, d'un côté, produisent une « expertise » sur des « faits » précis, et, de l'autre, les acteurs politiques/administratifs sont chargés de prendre une décision au regard de ces faits, de manière rationnelle, sans qu'intervienne la question des « valeurs » des décideurs. Voir : Jasanoff, S. S. (1990). *The Fifth Branch : Science Advisers as Policymakers*. Cambridge, Harvard University Press.

⁴⁷² Voir : Jasanoff, S. S. (1987). "Contested Boundaries in Policy-Relevant Science." *Social Studies of Science* 17(2): 195-230.

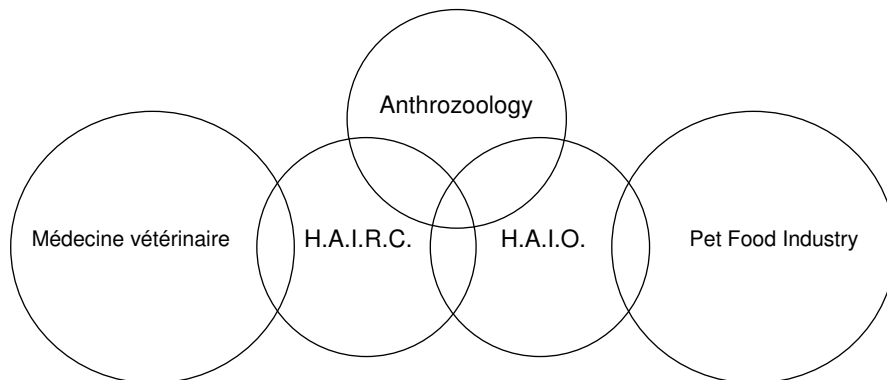
⁴⁷³ National Institutes of Health (1987). "The health benefits of pets." *NIH Technology Assess Statement Online Sep 10-11*: <http://consensus.nih.gov/1987/1987HealthBenefitsPetsta003html.htm>.

Partie II

animaux. Nous avons vu, d'autre part, les transformations de la profession et de la discipline vétérinaires lorsque celle-ci s'est trouvée confrontée au développement du Pet Ownership. Les liens entre la médecine vétérinaire et la structuration d'une communauté de chercheurs autour d'un nouvel objet de recherche (les H.A.I. ou H.A.B.) ont également été décrits. Enfin, nous avons documenté les relations de dépendance/indépendance observables entre cette communauté de chercheurs et l'industrie animalière.

Nous avons montré également comment ces différents « collectifs » s'alimentent mutuellement, comment chacun œuvre pour le développement de l'autre. Et aussi, comment chacun reconnaît ce qu'il doit aux autres, en terme de conditions d'existence, que ce soit au niveau symbolique (légitimité) ou au niveau pratique (soutien financier, matériel...).

Nous nous sommes pour l'instant focalisé sur certains de ces collectifs, car ils nous semblent centraux dans la problématisation de la question des H.A.I. Notamment dans leur capacité à donner à cette problématisation une visibilité inédite, et à enrôler derrière eux un nombre considérable de personnes.



Voici donc représentés les principaux collectifs que nous avons identifiés jusqu'ici, comme étant à l'origine de la problématisation des H.A.I. (tout autant qu'ils en sont le résultat). Il est clair que le tableau est incomplet : d'autres collectifs, également « intéressés » par cette nouvelle problématisation, devraient y figurer : d'une part les associations « animalitaires » qui sont partie prenante du milieu H.A.I., et qui lui donnent son orientation « éthique. » D'autre part, les praticiens du H.A.I., ceux qui l'utilisent de manière effective dans le cadre de pratiques de soin, nous semblent être incontournables. Intéressons nous tout d'abord aux premiers.

Lorsque l'on parcourt la liste des membres de l'IAHAIO, la présence de deux associations attire particulièrement notre attention. L'American Humane Association (A.H.A.⁴⁷⁴) d'une part et la World Society for Protection of Animals (W.S.P.A.⁴⁷⁵) de l'autre. Ces deux organisations n'étant ni des H.A.I.O. ni des H.A.I.R.C., leur présence au sein de la communauté H.A.I. donne une double indication concernant l'histoire de cette dernière.

H.A.I. et Humane Education

En effet, l'idéal porté par les promoteurs des H.A.I. (et notamment de leur utilisation dans des pratiques de soin) a toujours été proche de celui des Humane Association. Le terme « Humane » n'est pas synonyme de « human » (« humain »). Utilisé pour décrire une attitude teintée de compassion, de respect et d'équité envers des personnes ou des êtres en situation de vulnérabilité, « humaine » pourrait se rapprocher de « humaniste » ou encore de « philanthrope. » Il désigne un projet qui s'inscrit dans une visée de progrès social mettant en avant des notions de dignité humaine ; dignité acquise par l'accomplissement d'actions charitables. « Humane » désigne donc une attitude « humaine » dans le sens d'attitude « civilisée » ; d'où l'expression « faire preuve d'humanité⁴⁷⁶. »

Les organisations qui promeuvent l'Humane Education œuvrent donc contre l'inhumanité des comportements humains, et se donnent pour but de préserver les êtres vulnérables des actes de violence et de cruauté. Remontant au XIXe siècle, l'Humane Education se trouve au carrefour de deux mouvements de philanthropie importants à l'époque : la protection des animaux et la protection de l'enfance. Le point commun de ces êtres réside dans leur vulnérabilité. Le principe de l'Humane Education est que la violence infligée aux enfants est de même nature que celle faite aux animaux : c'est une violence « de toute puissance », déclenchée par l'asymétrie entre l'agresseur et l'agressé. A ce titre, l'Humane Education met en avant le potentiel « contagieux » de cette violence : une personne qui frappe un animal donne un indice très fort de sa capacité à frapper un enfant. Et inversement.

Outre les dimensions classiques des associations de protection (travail sur l'évolution des législations, sensibilisation, médiatisation...), la particularité de l'action des Humane Association tient dans la promotion de l'Humane Education en direction des enfants et des professionnels qui les entourent : le public scolaire est visé en priorité par des programmes

⁴⁷⁴ Voir : <http://www.americanhumane.org/>

⁴⁷⁵ Voir : <http://www.wspa.org.uk/>

⁴⁷⁶ Atlan, H. & de Waal, Frans B. M. (2007). *Les frontières de l'humain*. Paris, Le Pommier/Cité des Sciences et de l'Industrie.

encourageant la prise de soin des animaux, ou les comportements civiques vis-à-vis de ces derniers (ce qui suggère que les enfants aussi sont susceptibles de commettre des actes violents à l'encontre des animaux, et inversement d'ailleurs). Il s'agit donc d'accompagner le développement d'une relation harmonieuse entre petits humains et animaux, avec l'idée sous-jacente d'inverser le phénomène de contagion pour que ce soit la bienveillance plutôt que la violence qui se répande⁴⁷⁷. Protection des êtres « abusés » et promotion de relations anthropozoologiques pacifiées et civilisées en guise de prévention d'abus potentiels : tels sont les deux objectifs poursuivis par les *Humane Association*. On conçoit facilement, au regard du second objectif, que les H.A.I. aient suscité un vif intérêt de la part de ces organisations.

Suite aux travaux initiateurs de Levinson, qui mettaient en scène un enfant dont les troubles devenaient traitables par la présence d'un chien, on comprend que les *Humane Association* se soient saisies des H.A.I. et plus précisément du soin par le contact animalier, comme une illustration de la rencontre entre les deux « vulnérabilités » qui leur sont chères et de ce qu'elle peut produire de positif. Historiquement, on peut citer quelques exemples de moments de rencontre entre le développement du champ H.A.I. et l'Humane Education. Bien avant que le champ H.A.I. ne soit initié, les Humane Association ont été un moteur pour les pratiques d'assistance animalière pour personnes handicapées. Les chiens guides pour déficients visuels et les chiens écouleurs pour déficients auditifs ont été largement soutenus par le mouvement Humane à partir de la seconde moitié du XXe siècle. Nous verrons que ces pratiques, tant le concept global que les méthodes d'éducation des animaux et des maîtres, ont été une grande source d'inspiration lorsqu'il a fallu standardiser l'utilisation des animaux dans les univers du soin. Mais l'implication des Humane Association s'est fait aussi de manière plus directe. Ainsi, en 1970, Ethel Wolff, une psychologue de Philadelphie se voit confier par l'A.H.A., la tâche de réaliser une enquête statistique sur l'utilisation des animaux en psychothérapie aux Etats-Unis. C'est également sous l'égide de la Humane Society of the Pikes Peak Region, que Phil Arkow –figure du H.A.I. – rédacteur de plusieurs « guides de ressources » sur les

⁴⁷⁷ Voir sur ces questions :

Ascione, F. R. (1992). "Enhancing children's attitudes about the humane treatment of animals: Generalization to human-directed empathy." *Anthrozoös*(5): 176-91. .

Ascione, F. R. & P. Arkow, Eds. (1999). *Child Abuse, Domestic Violence, and Animal Abuse: Linking the Circles of Compassion for Prevention and Intervention*. West Lafayette, Indiana, Purdue University Press.

Garbarino, J. (2007). Protecting Children and Animals : A Trans-Species Concept of Caring. *The feminist care tradition in animal ethics*. J. Donovan & C. J. Adams. New York, Columbia University Press: 250-258.

thérapies assistées par l'animal - a lancé en 1973 un programme de visites animalières dans des institutions de soin.⁴⁷⁸

Les Humane Association ont joué un rôle important dans la diffusion des recherches sur les H.A.I., à la fois en direction du grand public et des professionnels du soin. La Latham Foundation par exemple a fourni, à partir des années 1980, un espace éditorial inédit à ces recherches à travers la publication de la Latham Letter, la réalisation de vidéos pédagogiques sur le H.A.I. et l'édition d'ouvrages⁴⁷⁹. Les recherches sur les Thérapies Assistées par Animal sont spécialement redevables à Latham d'avoir participé à leur mise en réseau. De la même façon, l'A.H.A. est éditrice de la revue *Anthrozoös*, devenue l'outil principal de la communauté H.A.I., à travers sa publication régulière, son « impact factor » élevé et son évaluation par les pairs.

Au sein d'une association comme l'A.H.A., on retrouve la dyade « recherche »/ « pratique » concernant les H.A.I. En effet, la recherche est soutenue à travers plusieurs programmes qui sont assez exemplaires de l'articulation entre le H.A.I. et les idéaux de l'Humane Education. La manière dont sont présentés ces programmes sur le site Internet de l'association en est la meilleure illustration. La liste que l'on peut y lire se présente exactement dans cet ordre :

*“ **Animal-Assisted Therapy** applies one of the strongest benefits of the human-animal bond -- the power to heal. Our teams of handlers and therapy animals provide positive interactions that enhance the lives of children and adults in a variety of settings, including hospitals and schools.”*

*“**The Therapy Animals Supporting Kids (TASK)**™ Program encourages the use of therapy animals to help children who have been abused, neglected or witnessed violence. Incorporating a therapy animal into sessions with children who have been traumatized can help them open up and promote the healing process.”*

*“**The Link**® addresses the negative aspects of human-animal relationships -- the connection between violence to people and violence to animals. Our work in better understanding The Link and informing others about it is helping to break the cycle of violence.”*

*“**Humane Education** is another way we are making strides in preventing abuse and encouraging compassion. Educators, the public and students of all ages benefit from a range of workshops and resources that teach humane lessons that foster empathy and respect for others.”⁴⁸⁰*

⁴⁷⁸ Pour ces exemples, voir : Arkow, P. (2004). *Animal-Assisted Therapy and Activities : A Study, Resource Guide and Bibliography for the Use of Companion Animals in Selected Therapies.*

⁴⁷⁹ Voir : <http://www.latham.org/>

⁴⁸⁰ Voir : <http://www.americanhumane.org/>

On le voit, le H.A.I. est présent à plusieurs titres dans l'A.H.A. En tant que pratique de soin, à travers l'Animal-Assisted Therapy ; en tant qu'entreprise de « fabrication » d'animaux formatés, utilisés dans le programme TASK ; enfin, en tant que champ de recherche, à travers le programme The Link. Le H.A.I. est à la fois un outil de prédiction, de prévention et de réparation de la violence faite aux enfants ; tout autant qu'il participe à la mise en actes d'une bienveillance interspécifique, censée se diffuser par effet de contagion. La combinaison de ces multiples dimensions du H.A.I. permet de donner corps en dernière instance à la notion d'Humane Education ; lui offrant ainsi la possibilité d'être autre chose que simplement une accumulation de préceptes moraux, quelque peu désincarnés. Pour reprendre l'expression de Phil Arkow, le H.A.I. fait figure de « nouvelle bouteille » contenant le « vieux vin » de l'Humane Education⁴⁸¹.

De l' « Humane Education » à l'« Animal Welfare »

Cet aperçu des liens entre H.A.I. et Humane Education nous a fait entrevoir que le développement des pratiques de soin incluant l'animal ne s'est pas fait sans considérations éthiques vis-à-vis des animaux. Ainsi, la présence d'une association telle que la World Society for Protection of Animals (W.S.P.A.⁴⁸²) surprend déjà moins. Pourtant, elle apporte une certaine nuance par rapport au courant « humane. » Quelques précisions s'imposent.

Dans le monde occidental contemporain, les entreprises de protection animale se divisent schématiquement en deux catégories : la protection d'individus (« les défenseurs des animaux ») et la protection d'espèces (« les environmentalistes »). Comme l'explique Florence Burgat :

« La protection de l'animal en tant qu'individu diffère, dans les textes et dans l'esprit, de celle de l'espèce, essentiellement motivée par des raisons écologiques et souvent clairement anthropocentriques. [...] Les associations de défense de la nature ne reconnaissent pas d'existence individuelle à l'animal qui n'est qu'un élément indissociable du groupe spécifique auquel il appartient, qui n'est à son tour qu'une partie de la grande chaîne écologique.⁴⁸³»

Bien qu'il y aurait matière à discuter l'aspect zoocentrique de la protection individuelle, on retiendra de celle-ci qu'elle prend sa source dans la compassion du protecteur face à la souffrance animale et est mue par des considérations plus « morales » qu'écosystémiques,

⁴⁸¹ Arkow, P. (2006). "Old Wine in A New Bottle" : New Strategies for Humane Education. Handbook on Animal-Assisted Therapy : Theoretical Foundations and Guidelines for Practice, 2e. A. H. Fine, Elsevier: 425-451.

⁴⁸² Voir : <http://www.wspsa.org.uk/>

⁴⁸³ Burgat, F. (1997). La protection de l'animal, Presses Universitaires de France. PP 16-17.

plus philosophiques qu'écologiques. La raison de cet état de fait est que ce type de protection est héritier d'une histoire bien particulière. En effet, les origines des sociétés de protection des animaux dans l'Europe du XIXe siècle sont maintenant bien documentées et l'on sait désormais qu'elles sont liées à des considérations avant tout philanthropiques et humanistes.⁴⁸⁴ Portée par des membres des classes supérieures (nobles, notables, militaires, médecins etc...), la protection animale à cette époque était surtout vue comme un moyen de moraliser « le peuple. » Criminaliser la violence faite aux animaux avait comme objectif, outre de soulager la souffrance de ceux-ci, d'éviter une forme de « contagion de la barbarie. » Il s'agissait de proscrire les mauvais traitements envers les animaux pour ne pas qu'ils inspirent des comportements violents entre les gens du « peuple » d'une part, et à l'encontre des dirigeants de l'autre. En ce milieu du XIXe siècle, marqué par des émeutes aussi régulières que sanglantes, c'est bien la stabilité sociale qui est au centre des préoccupations des initiateurs de la protection animale. Le courant de l'*Humane Education* et des *Humane Societies*, qui remonte lui aussi à la seconde moitié du XIXe siècle, s'inscrit dans ce mouvement ouvertement philanthropique et attentif à la question du contrôle social. Mais si de nombreuses associations se revendiquent aujourd'hui encore de cet héritage, la protection animale a connu de sérieuses évolutions depuis le début du XXe siècle : l'abandon progressif d'une visée politique et sociétale globale, au profit d'un recentrement sur la gestion pragmatique de l'urgence et de la souffrance animale, a conduit à déplacer le contenu moralisant de « la défense des animaux. » D'une vision philanthropique de la protection où, a minima, la création de relations anthropozoologiques équilibrées » et pacifiées était visée en premier lieu, on passe à une forme de protection dans laquelle les priorités de l'action sont redistribuées. Ce sont les intérêts de l'animal qui passent avant ceux des humains/de la société. La notion de « bien-être animal » ou « animal welfare » devient centrale : c'est en son nom seul qu'il faut mener des actions de protection. Ce type de discours « zoocentré » occupe une place très importante au sein des associations de défense des animaux. Et ce, même dans

⁴⁸⁴ Voir sur ces questions :

Agulhon, M. (1981). "Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle." *Romantisme*(31): 81-109.

Baratay, E. (2003). *Et l'homme créa l'animal*, Odile Jacob.

Fleury, G. (1995). *La belle histoire de la S.P.A. de 1845 à nos jours*, Grasset et Flasquelle.

Pelosse, V. (1982). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (2e partie)." *L'Homme* 22(1): 33-51.

Pelosse, V. (1981). "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (1re partie)." *L'Homme* 21(4): 5-33.

Pierre, E. (1997). "La zoophilie dans ses rapports à la philanthropie, en France, au XIXe siècle." *Cahiers d'histoire*(3-4): 655-675.

des organisations, comme la Société Protectrice des Animaux en France, dont l'histoire est liée de très près à la tradition philanthropique. Ainsi, de nombreuses associations de protection, bien que revendiquant leur ascendance « Humane », adoptent aujourd'hui un discours et des actions plus proches du versant *welfariste* de la protection.

La W.S.P.A. s'inscrit pleinement dans la perspective de la défense de bien être de l'animal, en tant qu'individu : c'est au nom de la valeur intrinsèque de son existence, qu'il faut le protéger. Ce que l'animal peut apporter à l'humain, et à la société, ne semble pas être une justification suffisante pour l'association. La qualité relationnelle n'est en tout cas pas affichée comme étant un moteur de l'action protectrice. Dès lors, que signifie la présence de la W.S.P.A. dans le milieu du H.A.I. ? Autant l'implication des Humane Association dans les questions du H.A.I. peut sembler évidente, autant celle du versant *welfariste* de la protection animale reste à expliquer. Les liens entre le milieu H.A.I. et celui de la protection « zoocentrée » ne sont pas extrêmement saillants. On sait que les refuges des diverses S.P.C.A. (« Societies for the Prevention of Cruelty to Animals ») ont été les premiers fournisseurs d'animaux participant à des programmes de visite animalière dans les établissements de soin. On sait également que ce sont des considérations éthiques, attenantes au manque de formation et de sélection des animaux de refuge, qui ont mis fin à cette pratique. Mais voilà tout. Les partenaires « historiques » du H.A.I. se sont situés, comme nous l'avons signalé, plutôt du côté des Humane Association. Il faut chercher du côté de la littérature sur les H.A.I. pour voir poindre, timidement, au début des années 2000 des textes mettant en avant des questions d'éthique animale⁴⁸⁵. Jusque-là, les préoccupations éthiques avaient plutôt concerné les patients, les résidents, et les thérapeutes humains : il s'agissait de faire accepter l'animal dans des univers qui lui étaient interdits, et de veiller à ce qu'il n'y compromette ni la sécurité ni la santé des humains. Ainsi, le bien-être de l'animal lui-même était une question de second plan par rapport à la gestion des risques liés à sa présence et à son contact.

Plusieurs raisons expliquent sans doute l'émergence de ce souci du bien-être de l'animal dans le milieu H.A.I. Il y a d'abord des raisons d'ordre externe, qui tiennent aux évolutions de la

⁴⁸⁵ Iannuzzi, D. & A. N. Rowan (1991). "Ethical issues in animal-assisted therapy programs." *Anthrozoös* 4(3): 154-163.

Salotto, P. (2001). *Pet Assisted Therapy: A Loving Intervention and an Emerging Profession--Leading to a Friendlier, Healthier, and More Peaceful World*, D.J. Publications.

Butler, K. (2004). *Therapy Dogs Today: Their Gifts, Our Obligation*, Funpuddle Publishing Associates.

Zamir, T. (2006). "The Moral Basis of Animal-Assisted Therapy." *Society & Animals* 14(2): 179-99.

Lane, D. R., J. C. McNicholas, et al. (2004). "Dogs for the disabled: Benefits to recipients and welfare of the dog." *Applied Behaviour Science* 59: 49-60.

Serpell, J. A., R. Coppinger, et al. (2000). *Welfare Considerations in Therapy and Assistance Animals. Handbook on animal-assisted therapy*. A. H. Fine. London, Academic Press: 455-474.

prise en considération sociétale des animaux. Plus en Europe qu'en Amérique du Nord, les crises sanitaires liées aux conditions d'élevage des animaux de consommation ont attiré l'attention sur la notion de bien-être animal ; et plus particulièrement sur le bien-être des animaux dans des situations de travail. Les animaux impliqués dans la pratique des H.A.I. (animaux thérapeutes ou d'assistance) ont semblé pour certaines personnes entrer « naturellement » dans la catégorie des « animaux de travail » et, à ce titre, mériter que l'on s'interroge sur leur bien-être. De plus, l'importance prise par les mouvements de défense zoocentrée⁴⁸⁶, et plus particulièrement par les partisans des droits des animaux (voire de leur libération), depuis les années 1990, n'a tout simplement pas pu être ignorée par les acteurs du H.A.I. D'une part, parce que eux-mêmes n'étaient peut être pas indifférents à la question du bien-être animal ; et d'autre part, parce que l'audience gagnée par ces mouvements, spécialement dans le monde anglo-saxon, a imposé de ne pas laisser cette question de côté pour ne pas se couper du milieu des « amis des animaux. » De surcroît, il faut lier cette émergence de la thématique « éthique animale » au fait que le milieu du H.A.I. soit constitué en « filière », se soit professionnalisé grandement. Ce changement d'économie autorise plus facilement qu'avant un rapprochement entre « travail avec l'animal » et « exploitation animale. »

Un « forum hybride » qui s'assume à moitié

Ainsi, le milieu H.A.I. est clairement porteur d'un projet politique et social vis-à-vis de la condition des animaux dans les sociétés occidentales, et des relations que ceux-ci entretiennent avec les humains. Ce projet vient s'ajouter aux intérêts économiques et cognitifs et aux enjeux de professionnalisation que nous avons identifiés jusqu'à maintenant au sein de la communauté H.A.I. Au fil de l'investigation, la découverte d'acteurs et d'intérêts hétérogènes, de moins en moins cognitifs, transforme encore plus notre vision de la communauté H.A.I. et lui donne un aspect de plus en plus « hybride. »

Nous avons vu plus haut l'asymétrie qui existe dans l'affichage des relations entre industrie animalière et recherche sur le H.A.I. D'un côté, les chercheurs rendent grâce à leurs sponsors de manière très explicite. De l'autre, des sponsors externalisent une recherche qu'ils financent malgré tout, et affichent une image respectueuse et distante vis-à-vis de l'indépendance intellectuelle des chercheurs et vis-à-vis des savoirs qu'ils produisent. Il faut ajouter au tableau le rôle des H.A.I.O. qui, à l'échelle nationale et internationale, oeuvrent activement à

⁴⁸⁶ Sur le développement de ces mouvements, voir : Burgat, F. (2009). "La mouvance animalière. Des "petites dames de la protection animale" à la constitution d'un mouvement qui dérange." *Pouvoirs*(131): 73-84.

faire valoir les intérêts de la communauté H.A.I. auprès des « policy makers », à établir des réglementations internes à la communauté et à influencer sur l'adoption de législations favorables au développement des pratiques concrétisant les aspects positifs de la relation humains/animaux (animaux de thérapie/animaux de service). Ce mélange d'intérêts économiques, d'intérêts cognitifs, et d'intérêts politiques est autant frappant que complexe à analyser. « Complexe » dans le sens où ce mélange semble parfois assumé, comme lorsque l'industrie animalière explique défendre ses intérêts et ceux de ses clients : elle n'agit pas pour un bien commun⁴⁸⁷. Alors que les chercheurs, eux, disent ne défendre aucun intérêt, pas même les leurs, tout en reconnaissant ce qu'ils doivent à l'industrie. Il y a donc une certaine complexité à analyser ce réseau selon les représentations classiques de l'expertise, car pour une bonne part il les met à mal. Selon Jasanoff, le paradigme technocratique de l'expertise s'appuie sur une vision de la science qui a été ébranlée par les analyses constructivistes et par la mise en lumière de l'influence des intérêts économiques sur les intérêts cognitifs. En démontrant que les chercheurs aussi avaient des intérêts « sociaux », les *science studies* ont joué un rôle important dans la « démystification » de ce paradigme. Les sociologues des sciences ont en effet montré que la recherche n'a jamais été indépendante et qu'elle ne peut pas l'être. Dès lors, la figure de l'expert scientifique, indépendant, pouvant orienter les décisions politiques selon les seuls « faits » s'en est trouvée bien écornée. Confronté au pouvoir « objectivant » des sciences sociales critiques, démontrant collusions et autres conflits d'intérêts, le paradigme technocratique n'est plus légitime⁴⁸⁸. C'est ce qui explique que des travaux issus des *science studies* aient défendu l'idée d'un nouveau paradigme pour penser le rôle des scientifiques dans les processus décisionnels, le paradigme démocratique. Selon Boris Hauray, ce paradigme « désigne les réflexions qui, pour résoudre le problème découlant du constat de la confusion entre faits et valeurs, appellent à une participation la plus large possible des citoyens à la production de l'expertise. L'affirmation du débat sur la démocratie technique a relancé cette perspective.⁴⁸⁹ »

Le concept de « forum hybride » est l'une des conceptualisations majeures de ce paradigme démocratique. C'est Michel Callon qui le développe au début des années 1990 avec Arie

⁴⁸⁷ Tout du moins, la définition du « bien commun » qui est utilisée s'appuie sur des recherches que l'industrie a elle-même financées de manière certes indirecte, pour qu'elles paraissent/soient indépendantes.

⁴⁸⁸ Pour le réhabiliter il faudrait inventer des procédures d'expertise encore plus rigides, accentuant et contrôlant la frontière entre « science » et « société ». De l'autre côté, les partisans d'une version « constructiviste » de l'activité scientifique et des faits qu'elle produit, tiennent pour irréaliste de reconduire le modèle technocratique sur des bases scientistes.

⁴⁸⁹ Hauray, B. (2005). "Politique et expertise scientifique. La régulation européenne des médicaments." *Sociologie du travail* 47. PP 58-59.

Rip⁴⁹⁰, et le popularise avec la publication de « *Agir dans un monde incertain* », cosigné par Pierre Lascoumes et Yannick Barthe⁴⁹¹. Le « forum hybride » est une notion destinée à sortir des débats concernant l'indépendance des experts : prenant acte de l'existence d'intérêts de diverses natures chez les scientifiques chargés de produire des expertises, et du lien entre la « robustesse d'un savoir » et le fait que ce savoir arrive à enrôler autour de lui un nombre important d'intérêts non cognitifs, le « forum hybride » cherche à proposer un modèle dans lequel les intérêts hétérogènes des acteurs ne soient pas des contraintes contre lesquelles se prémunir, mais des conditions assurant le caractère pleinement démocratique d'une décision politique cognitivement fondée. Cet appel à la multiplication des « forums hybrides », s'appuie sur l'analyse sociologique de situations d'expertise qui mettent à mal la représentation technocratique de l'expertise. Callon & Rip partent de l'exemple de la « production des normes » comme figure emblématique du travail de l'expert dans le modèle technocratique. Ils montrent que ces normes ont un caractère nécessairement hybride, ni purement social, ni purement technique, mais « socio-technique »⁴⁹². En effet, lorsque l'on observe « ce que font les experts », on s'aperçoit que leur activité est de contribuer à établir des compromis : parce que leurs pratiques de scientifique sont elles-mêmes marquées par le compromis, et la souplesse interprétative, les experts prennent déjà en compte les aspects « sociaux » et « réglementaires » du savoir qu'ils établissent. De fait, l'expert n'est finalement pas seul à produire de l'expertise puisque son travail s'inscrit dans tout un système de contraintes qui lui échappent mais qu'il doit intégrer dans le savoir qu'il délivre. « *Pour caractériser l'activité de l'expert, nous disent Callon & Rip, il est commode de distinguer trois pôles : celui de la construction de savoirs sur la nature ou sur les artefacts (pôle scientifico-technique) ; celui qui est composé d'acteurs humains, dotés de certaines compétences, caractérisés par des projets, des intérêts ou des attentes...(pôle sociopolitique et économique) : celui des procédures et règles qui constituent autant de directives et recommandations pour le travail des experts (pôle réglementaire).*⁴⁹³ » A ces trois pôles sont donc attachées des exigences et/ou des contraintes, toutes aussi légitimes, que l'expert doit articuler pour remplir sa fonction. Ainsi, l'activité de l'expert ne peut plus être réduite à ses deux images traditionnelles : celle du prescripteur objectif qui formule une recommandation au nom de faits indiscutables, qui trouve son origine dans le paradigme technocratique. Celle du manipulateur cynique qui modèle les faits en fonction des intérêts socio-économiques, qui

⁴⁹⁰ Callon, M. & A. Rip (1991). Humains et non-humains: morale d'une coexistence. *La terre outragée*. J. Theys & B. Kalaora. Paris, Autrement: 140-156.

⁴⁹¹ Callon, M., P. Lascoumes, et al. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

⁴⁹² Callon, M. & A. Rip (1991). Op. Cit. P 141.

⁴⁹³ Callon, M. & A. Rip (1991). Op. Cit. P 145.

apparaît avec une critique visant à dénoncer les conflits d'intérêts ; critique s'inscrivant au final dans le paradigme technocratique, puisqu'elle s'énonce au nom du respect des principes que ce paradigme défend (l'idéal d'indépendance, et de suprématie des savoirs scientifiques sur la décision politique). En ne faisant plus reposer toute la valeur de l'expertise sur l'identité de l'expert, Callon & Rip proposent de ne plus attacher des acteurs et des rôles prédéfinis à chacun des trois pôles identifiés plus haut : pour penser l'expertise, et comprendre sa valeur politique, il est nécessaire de ne pas cantonner les scientifiques à un rôle d'expert, et inversement de ne pas dénier l'importance d'intérêts non cognitifs dans l'expertise, et enfin de ne plus hiérarchiser les exigences cognitives, socio-économiques et réglementaires. *C'est la dynamique entre ces exigences qui produit de l'expertise intéressante, et non plus des acteurs censés représenter chacune d'elles.* Cette dynamique est alors inhérente à l'activité d'expertise, quels que soient les acteurs qui s'y livrent⁴⁹⁴.

Si dans cette modélisation de l'activité d'expertise les rôles sont assez clairs, les situations sont souvent plus confuses ; notamment en ce qui concerne la question de « qui produit l'expertise » en dernière instance. Le terme de « forum hybride » permet de redonner une place symétrique à tous les acteurs qui participent à la production et la validation d'une expertise, quelles que soient leur statut. Parler de « forum » revient à signaler qu'il y a débat ouvert et donc une possibilité à d'autres acteurs d'y entrer à tout moment. Quant au terme « hybride », il tend à souligner l'hétérogénéité de ces acteurs, des problèmes qu'ils formulent, des ressources qu'ils mobilisent et des intérêts qu'ils défendent.

Il n'est pas très difficile de voir en quoi la communauté H.A.I. se rapproche de la définition du forum hybride. En termes de production de « savoir expert », il est clair que cette communauté a rempli son dû, en faisant émerger des connaissances jusqu'ici inédites sur les relations entre humains et animaux et en participant à leur reproblématisation sous l'angle de l'affectivité et de la positivité. Mais plus encore, on a pu se rendre compte de la manière dont cette communauté oeuvrait tout à la fois à la production de savoirs, à leur diffusion, et à leur utilisation en tant qu'argumentaire légitimant le développement d'un marché et reconfigurant

⁴⁹⁴ L'expertise est ainsi la recherche de l'alignement entre différentes positions : les acteurs de l'expertise vont du côté où les résistances sont les moins fortes suivant les trois types d'exigences (réglementaires, scientifiques et sociales) : dans le cas de savoirs peu consistants, si les enjeux sociaux sont forts et les procédures contraignantes, il est plus facile de considérer que les résultats d'une recherche sont nuls que d'en proposer une nouvelle interprétation. « *Le rôle de l'expertise est d'organiser la série des épreuves (lecture de la littérature, expériences, négociations) qui permettront de décider dans quelle direction l'alignement doit être recherché. Les normes sociotechniques expriment de façon explicite le résultat de cette mesure, qui peut être ultérieurement remise en cause. [...] Dans tous les cas, et quelle que soit la hiérarchie des résistances rencontrées, l'expertise aboutit à un assemblage d'éléments hétérogènes considéré comme suffisamment robuste pour avoir une certaine stabilité : ce que l'on sait (ou croit savoir) et ce que l'on décide (ou croit décider) se trouve aligné et se renforce naturellement.* » Callon, M. & A. Rip (1991). Op. Cit. P 147.

les législations concernant la présence animale dans l'espace public. Les trois pôles identifiés plus haut (socio-économique/scientifico-technique/réglementaire) sont bien présents dans la communauté H.A.I. et chacun tourne à plein régime pour alimenter les autres : l'expertise active des H.A.I.O. fait évoluer la réglementation et la légitimité politique du contact animalier, utilisant pour cela les savoirs produits par les H.A.I.R.C. et plus largement par le champ de l'Anthrozoology. De l'autre côté, l'industrie animalière finance aussi bien les recherches que l'« expertise active », défendant à la fois ses propres intérêts et ceux de ses clients. La médecine vétérinaire, en promouvant le H.A.I., se fait porte parole de la population grandissante des propriétaires d'animaux de compagnie, de ses besoins spécifiques, mais également des praticiens eux-mêmes dont l'avenir dépend de cette clientèle. De la même façon, les H.A.I.O. en se plaçant en centres de ressources documentaires à destination des médias, contribuent à porter à grande échelle la parole des personnes qui revendiquent la positivité de leur relation avec les animaux. Les associations d'*Humane Education* et de protection animale, quant à elles, cherchent à défendre les intérêts des animaux. La communauté H.A.I. travaille ainsi activement à l'alignement des exigences sociopolitiques, réglementaires et « scientificotechniques » relatives à la question des animaux de compagnie, et plus largement à la présence animale. Ses acteurs investissent les trois pôles : ils rendent visibles des exigences socio-économiques relatives au contact animalier, produisent et diffusent les savoirs qui rendent ces exigences légitimes, et préparent un terrain légal rendant possible la satisfaction de ces exigences. Dans cette mesure, le cahier des charges de l'expertise produite par un forum hybride est rempli : une expertise « robuste » est celle qui a su concilier tout un système de contraintes non cognitives mais qui permettent au savoir de s'ancrer dans des réalités d'autres ordres. L'aspect réticulaire de la communauté H.A.I., réunissant en son sein des acteurs hétérogènes, semble témoigner de son « ancrage » dans des intérêts extra cognitifs. Cette hétérogénéité des acteurs est également ce qui rapproche la communauté H.A.I. de la définition du forum hybride : industriels, militants, scientifiques, journalistes, praticiens se côtoient dans le milieu H.A.I. Les intérêts et leurs moyens sont très variés, et chacun peut fournir au savoir sur les H.A.I. un mode d'existence particulier. Là encore, c'est de cette hétérogénéité des intérêts et des ressources que naît le caractère « inédit » et « robuste » de ce savoir. Par exemple, c'est grâce aux moyens financiers considérables de l'industrie animalière que le savoir sur les H.A.I. a pu devenir une « expertise » à part entière, qu'il a pu intéresser à la fois les scientifiques et les décideurs publics.

En revanche, il nous semble important de relativiser l'assimilation de la communauté H.A.I. à un forum hybride. En effet, nous avons vu que les recherches sur les H.A.I. menées à partir des années 1980 ont eu à cœur de s'inscrire dans un processus de « scientification » (voir partie précédente). Les chercheurs qui ont défendu un tel tournant ont insisté sur la nécessité de détacher la recherche des enjeux économiques et médiatiques, mettant en avant l'idée qu'intérêts cognitifs et intérêts socio-économiques ne faisaient pas bon ménage. Plus précisément, il s'est agi de défendre l'idée d'une hiérarchie forte entre le savoir scientifique et ces enjeux considérés comme extérieurs à l'exercice de la science. En somme, il fallait que la recherche soit autonome pour pouvoir mieux infléchir les intérêts socioéconomiques. Si l'on voulait avoir une « vraie » expertise sur les effets thérapeutiques du contact animalier, il était nécessaire de défendre la primauté des intérêts cognitifs sur tous les autres. L'adoption du modèle technocratique de l'expertise a été ainsi entérinée. Cette hiérarchie semble à tel point respectée que la communauté H.A.I. se présente essentiellement comme productrice de savoir et que c'est « au nom de la Science » qu'elle parle en dernière instance. Alors que, comme nous venons de le voir, elle ne se limite pas à cette fonction, tant elle est porteuse d'un projet politique et social, mais également d'intérêts socioéconomiques variés. *On peut donc penser que nous avons à faire ici à un « forum hybride qui ne s'assume qu'à moitié. »* En affichant un respect distant vis-à-vis d'une recherche que pourtant elle finance, l'industrie animalière ne fait rien d'autre que de renforcer l'idée d'une hiérarchie « naturelle » entre intérêts économiques et les intérêts cognitifs ; les premiers étant nécessairement inféodés aux seconds. La force du forum hybride réside précisément dans la mise en discussion de cette hiérarchie : les intérêts de chacun, de quelque nature qu'ils soient, ont droit de cité, à charge des acteurs de désigner d'un commun accord les plus importants à défendre. Le caractère démocratique du forum hybride se donne à voir ici : il s'agit de mettre à plat les intérêts de chacun des acteurs ou des collectifs et de soumettre au débat collectif la question de leur potentielle hiérarchisation en vue d'un bien commun. On revalorise du coup la place de la décision politique qui avait été quelque peu oblitérée par le paradigme technocratique, dans lequel la latitude décisionnelle était considérablement restreinte par les « certitudes » produites par la seule expertise scientifique. Plus que des informations, l'expert scientifique fournissait des « prescriptions. » La remise en cause du caractère « certain » des savoirs scientifiques, de ses capacités à anticiper totalement ce qui va advenir, permet de poser à nouveaux frais la question de la primauté des intérêts cognitifs sur les autres types d'intérêts. Il nous apparaît que la communauté H.A.I. est trop attachée à la fonction prescriptive de l'expertise scientifique pour faire figure de forum hybride. Ou tout du moins pour s'afficher pleinement

comme tel. Se faisant, elle prête le flanc aux critiques telles celles de J-P Digard et Charles Danten citées plus haut. En effet, la question de l'affichage des liens qui existent entre les différents acteurs est centrale dans la possibilité de donner prise à une critique. La communauté H.A.I. est à ce titre assez ambivalente. D'une part, les relations de dépendance entre acteurs économiques, scientifiques, militants et praticiens sont suffisamment visibles pour ne pas avoir à s'engager dans un travail d'investigation trop conséquent pour obtenir les « preuves » d'une convergence d'intérêts : tout ou presque est annoncé explicitement dans les communications officielles, sur les sites Internet, en vertu de ce que nous avons appelé « ethos de la transparence. » Mais, d'autre part, l'affichage de ces liens sur le mode de l'asymétrie, de la primauté des intérêts cognitifs, témoigne de la prégnance du modèle technocratique dans lequel, idéalement, les conflits d'intérêts ne devraient pas exister. Les critiques de collusion sont autant d'appels à respecter le modèle technocratique, en dénonçant ceux qui le détournent de son usage. On se souvient des propos de Digard qui parle de « science sous influence » ; se faisant, il adhère à l'image d'une science prescriptive, détachée des intérêts non cognitifs mais exerçant un pouvoir souverain sur eux. *Au final, en affirmant uniquement parler « au nom de la Science », la communauté H.A.I. parle « du même endroit » que ses critiques.* En affichant partiellement les liens économiques qui existent entre acteurs scientifiques et acteurs économiques, tout en les inféodant aux intérêts cognitifs, la communauté H.A.I. n'assume pas entièrement la radicalité qui pourrait en faire un forum hybride.

Toutefois, nous retenons plusieurs éléments de ce détour par le forum hybride pour décrire le fonctionnement de la communauté H.A.I. Le premier tient à la porosité des frontières qui existent entre les univers économiques, scientifiques et militants : des acteurs se retrouvent simultanément impliqués dans ces univers différents, toujours en revendiquant la production d'une expertise scientifique. Ensuite, on remarque l'affichage d'un objectif explicite, à savoir documenter et promouvoir les aspects positifs de la relation humain/animal, en lien avec des considérations éthiques (pour les animaux et pour les humains) et un projet de société. Cet affichage clair associé à la prétention de parler « au nom de la Science » est surprenant, mais il a le mérite d'assigner un mandat social à la production de connaissances. Ce que l'on qualifierait de « mélange des genres » dans une perspective critique, devient au contraire une « force » si l'on adopte un point de vue pragmatique. En effet, la puissance de la communauté H.A.I. réside dans sa capacité à enrôler derrière elle un nombre d'acteurs et de ressources assez important pour ne pas se limiter aux déclarations d'intentions ou à l'entrepreneuriat moral. Comme nous l'avons évoqué plus haut, cette communauté H.A.I. ne se contente pas

d'établir un corpus de connaissance autour des relations humains/animaux : elle construit un « monde », c'est-à-dire toute une série d'alignements entre les exigences « sociales » de certains groupes d'acteurs, et les réalités techniques, scientifiques, économiques et réglementaires. Dit plus simplement, c'est un « environnement » qu'il s'agit de construire et non plus seulement une « image » positive et valorisante de la possession d'animaux de compagnie, et plus globalement du contact direct avec l'animal. Car si la « machine » H.A.I. produit effectivement cette image, elle participe également à la production des pratiques et des êtres (animaux et humains) qui lui correspondent. Dans cette entreprise, le soin par le contact animalier occupe un rôle central, puisqu'il fait à la fois office d'objet de recherche pouvant documenter la positivité de la relation à l'animal et de pratiques de soin propres à produire des « témoins fiables » de cette positivité. *Le soin par le contact animalier est, en somme, une version « appliquée » du H.A.I. permettant de « convertir » un plus grand nombre de personnes, au-delà des « amis des animaux », qui représentent la base traditionnelle de la communauté H.A.I.* Il y a donc un enjeu fort pour cette dernière à encadrer le développement de ces pratiques.

L'interface entre le « laboratoire » et la « société »

Pour comprendre comment la communauté H.A.I. s'articule autour du soin par le contact animalier, il faut resserrer la focale et s'intéresser de nouveau aux missions des deux organismes s'occupant explicitement de la question du H.A.I.

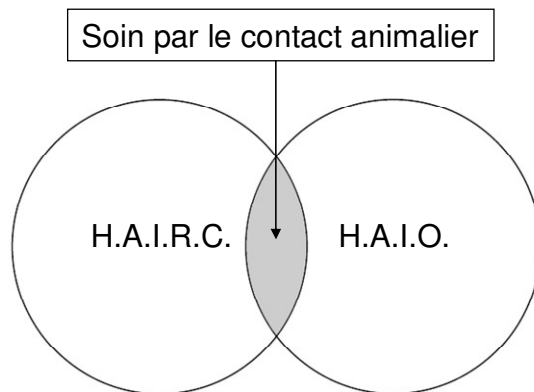


Figure 23: Le soin par le contact animalier trait d'union du H.A.I.

Partie II

Avec le schéma ci-dessus nous voulons montrer qu'il existe un espace commun entre elles. De quoi est-il constitué ? Tout d'abord de personnes. En effet, les membres des H.A.I.R.C. font fréquemment partie d'une H.A.I.O. Les fonctions qu'ils occupent dans chacun des organismes sont souvent différentes : les directeurs des *research centers*, deviennent « conseillers scientifiques » dans les H.A.I.O. Cet espace commun se traduit également par le partage de moments de rencontres : les conférences de l'IAHAIO sont autant de moments où les membres des H.A.I.R.C. et des H.A.I.O. se retrouvent pour faire le bilan du champ H.A.I. Il est, enfin, à remarquer que cet espace commun recouvre un intérêt partagé pour le soin par le contact animalier. Historiquement, le développement des deux types d'organismes a accompagné le développement des recherches sur les effets bénéfiques de la relation anthropozoologique, leur mise en réseau international et leur diffusion vers l'extérieur de la communauté H.A.I. Il serait simpliste de dire que les centres de recherche ont fourni la matière scientifique que les H.A.I.O. seraient chargés de diffuser vers « la société. » Nous avons vu que les missions de ces organismes étaient bien souvent communes, mais présentes au sein de chacune dans des proportions différentes.

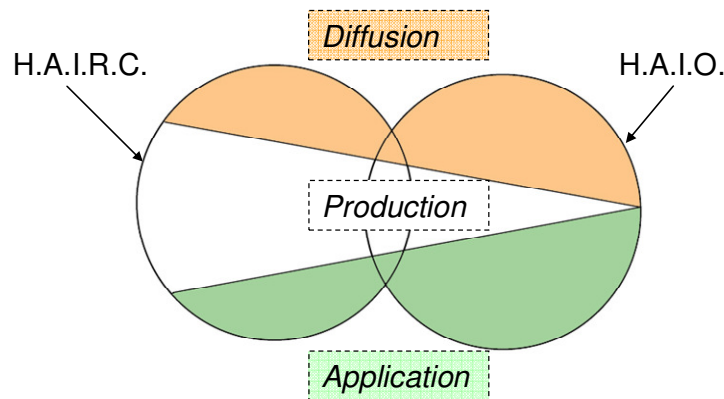


Figure 24: Répartition des trois missions au sein des H.A.I.R.C. et des H.A.I.O.

On peut le voir une fois de plus sur ce schéma, la différence entre les H.A.I.R.C. et les H.A.I.O. n'est pas à chercher au niveau de l'objectif poursuivi (promouvoir l'importance du lien anthropozoologique), ni même au niveau des moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre : dans les deux cas, ils sont pensés en termes de « production » de savoirs autour de ce lien, de « diffusion » et d' « application » de ces savoirs. Ainsi, les H.A.I.R.C. ne sont pas uniquement des « laboratoires » au sens exclusif de lieux de production de savoir ; leur rôle est également

de proposer des cours et des formations, voire même des interventions incluant l'animal à l'extérieur de l'université (maisons de retraite, hôpitaux, école...). Eux aussi donc oeuvrent pour la diffusion et l'application des savoirs qu'ils produisent. Et si les H.A.I.O. sont plus spécifiquement dédiées à ces deux types d'actions, elles produisent également des recherches, mais dans une moindre mesure. La fonction « laboratoire » au sein du champ H.A.I. est ainsi distribuée entre ces deux types d'organismes. De la même façon, la fonction « diffusion », à entendre à la fois dans le sens pédagogique de « formation », mais aussi dans le sens d'une valorisation médiatique, et d'une « expertise active » en direction des décideurs publics, se retrouve aussi bien dans les centres de recherche que dans les H.A.I.O. Enfin, l'« application » de ces savoirs recouvre le fait pour un organisme de proposer des activités mettant en acte les vertus positives du contact animalier mais aussi le fait de sélectionner, de former des futurs praticiens (humains et animaux), et de fédérer celles et ceux qui pratiquent déjà.

On le voit, ces trois fonctions se recourent : « diffusion » et « application » comportent toutes deux un aspect transmission des savoirs ; de même que la « production » de savoir peut se faire également dans des moments d'application (expérimentations lors d'une intervention thérapeutique) et de diffusion (colloques, séminaires). Il s'agit ici d'une tentative de modélisation, à prendre comme telle. *Ce que nous voulons montrer, c'est que l'action combinée de ces trois fonctions, d'une part, assure la perpétuation et le développement de la communauté H.A.I. et, d'autre part, permet la prolifération d'énoncés, de pratiques et d'êtres en dehors de cette communauté.* S'il fallait utiliser, faute de mieux, les termes usités de l'épistémologie normative, on dirait que cette prolifération se fait du « laboratoire » vers la « société. » Pour reprendre la terminologie utilisée plus haut, on peut dire que c'est en dehors de l'environnement que s'évertue à créer la communauté H.A.I., que cette prolifération s'accomplit.

En fait, tout se passe comme si la dyade H.A.I.O./H.A.I.R.C. organisait et régulait une *filière* sociotechnique focalisée sur la question du soin par le contact animalier. En effet, nous avons vu à quel point les bénéfices du contact avec l'animal sur la santé humaine objectivaient l'importance de la relation affective, signifiante, entre humains et animaux. Aussi, le contrôle de la pratique pouvant produire ces bénéfices est-il un enjeu de premier ordre pour la communauté H.A.I. Il faut l'organiser, lui donner des cadres cognitifs, des cadres professionnels et une visibilité publique importante. Dans cette entreprise, la communauté H.A.I. ne parle pas nécessairement d'une seule voix. D'une part parce que les animaux déjà

engagés dans des pratiques de soin ne sont pas tous des animaux de compagnie. En effet, si l'utilisation du chien dans des contextes thérapeutiques est une figure emblématique de la recherche sur les I.A.T. (à travers les articles de Levinson et des Corson), les pratiques de soin impliquant le cheval sont bien plus nombreuses. Elles se sont développées en outre sur des bases cognitives différentes (en rapport avec la rééducation motrice), et sont portées par un milieu de l'équitation très attaché à ses codes sociaux, et assez hermétique au mélange avec d'autres collectifs. Le milieu H.A.I., historiquement développé autour des animaux de compagnie, tentera plusieurs fois d'intégrer le monde du cheval dans ses propres cadres en termes d'organisation professionnelle et de labellisation des pratiques par exemple. De plus, même dans le « monde du chien », tous les praticiens ne sont pas inféodés aux cadres définis par la communauté H.A.I. Il existe une pluralité d'organisations, d'associations de praticiens, qui, malgré un discours sensiblement similaire, promeuvent leurs particularités. Nous allons voir maintenant comment s'organise ce milieu de praticiens, en essayant de rendre compte à la fois des spécificités de chacun, sans perdre de vue l'ambition commune de régulation qui les anime.

II - Des savoirs aux pratiques : la création d'une filière.

Monde, réseau, filière, circuits, formats

Nous avons employé plusieurs fois le mot « communauté » pour désigner le réseau des acteurs gravitant autour de la promotion du soin par le contact animalier, et plus généralement par le H.A.B. Ce terme renvoie à l'idée que précisément, ces acteurs partagent un intérêt *commun* pour la question. A ce titre, ils forment un *réseau* dont la fonction, outre le fait de « faire masse », est de créer un environnement favorable au développement de cet intérêt. Comme nous l'avons dit, il s'agit d'aligner les exigences sociales sur des exigences scientificotechniques et politiques (réglementaires) et ainsi de créer un *monde* dans lequel les cadres cognitifs, réglementaires, économiques, s'autojustifient pour « naturaliser » la satisfaction de l'intérêt commun. Comme la vocation du *réseau* est de s'étendre, il aura pour tâche de fabriquer cet environnement, de faire grandir ce *monde*. Pour ce faire, il faut « convertir » des acteurs, les convaincre de devenir des opérateurs de l'alignement, les

intéresser. Il nous semble que la communauté H.A.I. telle que nous l'avons décrite remplit cette fonction, en produisant des énoncés et des argumentaires légitimant le contact animalier. Le rôle du réseau est donc celui-ci : il transforme des acteurs en opérateurs en vue de produire un *monde*. En cela, il se distingue de la *filière* qui se caractérise par l'orientation vers la production, moins d'un environnement, que d'êtres et/ou d'objets. Dans notre cas, il s'agit d'êtres humains et non humains, qu'il faudra « formater » de diverses manières pour qu'ils puissent s'engager dans les pratiques de soin par le contact animalier. La *filière* correspond ainsi à l'assemblage d'éléments socio-techniques nécessaire à ce formatage ; c'est la mise en relation et l'alignement de plusieurs instances de production déjà existantes, en vue de fabriquer des entités correspondant à un format nouveau. Intervient ici la notion de *format*. Selon R. Barbier et J-Y Trepos, le *format* se caractérise par la rencontre entre des exigences socialement légitimes (*monde*) et des dispositifs socio-techniques (*filière*) chargés de produire des entités correspondant à ces exigences⁴⁹⁵. Dans le cas du soin par le contact animalier, on peut identifier ces exigences : la coprésence et le contact direct entre des humains et des animaux ; le respect de l'intégrité corporelle des humains et des animaux ; la création d'un bénéfice sanitaire (psychologique et/ou physiologique) pour les humains. Ces exigences minimales sont prises en compte dans la sélection, la formation et la labellisation (certification) des animaux et des humains souhaitant pratiquer le soin par le contact animalier. L'organisation de ces trois étapes (sélection/formation/certification) correspond donc à ce que nous appelons *filière*. Pour résumer : un *réseau* (communauté à vocation extensive) établit un *monde* (exigences légitimes) qui définit un format (d'êtres et de pratiques) et cherche à constituer une *filière* chargée de produire des entités correspondant à ce format. Pour affiner encore la modélisation, nous dirons qu'il existe au sein d'une *filière*, plusieurs *circuits* qui prennent également la forme d'un alignement d'instances de production, mais sont organisés avant tout en fonction des configurations dans lesquelles les entités produites vont être amenées à évoluer. Ce sont moins les exigences généralistes établies par le *monde* ou mêmes les exigences socio-techniques propres à la *filière*, qui orientent les *circuits* que l'usage contextualisé des entités qu'ils produisent. Dit autrement, la forme et l'activité des circuits sont moins infléchies par les exigences du *monde* que ne l'est la *filière*. Nous verrons dans le fil du texte cette modélisation abstraite prendre corps, mais disons d'ores et déjà que la communauté H.A.I., en créant un monde, cherche à constituer une *filière*

⁴⁹⁵ Barbier, R. & J.-Y. Trepos (2007). "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 1(1): 35-58.

Voir également : Barbier, R. (2002). "La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets." *Flux* 2-3(48-49): 35-46.

généraliste du soin par le contact animalier, alors qu'il existait déjà des circuits distincts (le « circuit chien » et le « circuit cheval ») orientés vers des configurations particulières (« configuration de plein air » et « configuration institutionnelle »). L'histoire de la création de cette filière *généraliste* est donc celle des tensions liées à la volonté d'unifier ces circuits et ces configurations.

Réguler/optimiser les pratiques

De la même manière que la recherche sur les I.A.T. a mis à distance certaines données pour produire un objet scientifique légitime, le récit de leur application est celui d'une « montée en professionnalité » qui passe par la proscription de certaines espèces du champ de la pratique, la formation des humains et des animaux intervenants, et la création d'organismes certifiant la conformité de cette formation.

Comme toute pratique en développement, le soin par le contact animalier a vu croître, au fil de son histoire, un double souci de régulation et d'optimisation des pratiques. Il faut entendre « régulation » comme la volonté de limiter l'accès de la pratique à certains êtres (humains et non-humains) ; « optimisation » est à comprendre comme l'ambition d'améliorer l'efficacité visée par la pratique. Dans le cas précis du soin par le contact animalier, nous proposons d'envisager « régulation » et « optimisation » comme un couple indissociable. L'histoire particulière de ces pratiques est celle d'une mise à l'épreuve d'une multitude de combinaisons possibles entre « animaux » et « pratiques de soin », conditionnée par la nécessité de définir lesquelles de ces combinaisons sont les plus opératoires. Aussi, dans ce mouvement, les opérations de régulation, en tant que restriction des possibles, œuvrent-elles forcément à l'optimisation des pratiques. Et inversement, l'optimisation est ce qui conditionne la nécessité de réguler. Ainsi, nous parlerons de *souci de régulation/optimisation* pour désigner le mouvement d'adaptation des savoirs aux contextes de leur application.

L'origine de ce mouvement, concomittant à une dynamique de professionnalisation, se trouve dans la nécessité de gagner en crédibilité auprès des institutions de soin dans lesquelles les premières « visites animalières » ont été proposées. Car, à la fin des années 1970, quand le soin par le contact animalier sort du cadre de l'expérimentation pure, pour se concrétiser en une multitude de « programmes », portés, non plus par des scientifiques, mais par des associations et des bénévoles, ou des professionnels non formés, la réticence se fait plus grande de la part du monde de la santé, du soin et du social.

Comme l'expliquent Maureen Fredrickson-MacNamara et Kris Butler⁴⁹⁶, les premiers programmes d'interventions d'animaux dans des espaces de soin (maisons de retraite médicalisées par exemple), ont été impulsés et accompagnés par des organisations de protection animale. Ces dernières ont donc eu à cœur de faire participer des bêtes issues de leurs refuges à ces programmes, avec l'idée sous-jacente que tout le monde y gagnerait : de la même manière que les résidents verraient les visites animales comme de précieuses respirations dans un quotidien très réglé par les contraintes de l'institution, les animaux auraient l'occasion de sortir de la monotonie de leur vie de reclus. Logique « gagnant-gagnant » qui montrera toutefois ses limites durant les années 1980, lorsque des craintes concernant les risques impliqués par ce type de pratiques se firent entendre. En effet, du côté des institutions de soin, même si les problèmes constatés sont minimes, les inquiétudes se cristallisent autour de risques sanitaires liés à la présence animale : puces, tiques, bactéries. De plus, on craint les morsures, les griffures, et que les animaux ne sautent quelque peu abruptement sur des personnes âgées. De leur côté, les associations de protection animale constatent que le contact avec des environnements et des personnes différentes et souvent inconnues, est un facteur de stress important pour les animaux. C'est de la rencontre entre cet enthousiasme initial et la réalité institutionnelle que naît le souci de régulation/optimisation.

Celui-ci prendra, dans un premier temps, la forme d'une politique de gestion des risques. En effet, pendant les années 1980, alors que de plus en plus d'établissements de soins nord-américains se dotent d'animaux résidents, ils doivent, par là-même, être attentifs à la question des risques encourus par leurs résidents humains. Le milieu du soin par le contact animalier accompagne ce mouvement de précaution en produisant des « guidelines », « modes d'emploi. » C'est Linda Hines et al.⁴⁹⁷, qui en 1983, lors d'une des conférences sur les H.A.I. a recommandé la mise en place de procédures de sélection préalables au placement d'animaux dans ces établissements. Elle proposa ainsi d'évaluer, en amont, les besoins de l'institution, ceux des résidents, d'anticiper la place qu'aurait l'animal dans les lieux, et le rôle qu'il occuperait dans la prise en charge globale des résidents. Ce « mode d'emploi » est une première à l'époque, et, en introduisant la question de la gestion des risques attendant à la présence animale, met l'accent sur les ajustements nécessaires de la part de l'univers du soin

⁴⁹⁶ Fredrickson-MacNamara, M., & Butler, K. (2006). The Art of Animal Selection for Animal-Assisted Activity and Therapy Programs. In A. H. Fine (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy* (pp. 121-147): Elsevier.

⁴⁹⁷ Hines, L. M., Lee, R. L., Zeglen, M. E., & Ryan, T. (1983). Guidelines : Placement of Animals in Nursing Homes, *Conference on the Human-Animal Bond*. University of Minnesota, Minneapolis.

pour recevoir des animaux⁴⁹⁸. Ainsi, les professionnels du soin, les bénévoles participant aux programmes, les vétérinaires et les acteurs de la protection animale se sont saisis de la question de la régulation/optimisation en l'orientant très majoritairement sur la sécurité physique et médicale des résidents.

D'autres « modes d'emploi » furent donc rédigés, mais ne mentionnant la sélection des animaux que de manière très asymétrique. Ces guides, dans lesquels on s'étendait longuement sur les dispositions à prendre par l'institution pour accueillir un animal, mentionnaient tout juste qu'il fallait que l'animal soit en bonne santé, qu'il ait bon caractère et qu'il ne fallait pas le faire travailler en permanence. Tout se passe comme si la nécessité, de la part de l'environnement soignant, de s'adapter, de créer des ajustements pour l'accueil des animaux, avait occulté pendant un temps une autre nécessité : celle d'ajuster les animaux eux-mêmes à ces univers particulier⁴⁹⁹.

Jusqu'aux années 1990, on a constaté une légère évolution dans ce souci de régulation/optimisation. Avec la diversification des programmes, en termes d'espaces de soin, de population visée, et d'objectifs, la question des risques de la pratique n'a plus été la seule à prendre en considération. On a commencé à s'interroger sur la spécificité de chaque espèce et race d'animal, et sur leurs aptitudes à satisfaire les objectifs fixés par les programmes. Il ne s'agit plus uniquement de faire accepter les animaux en général mais d'optimiser leur intervention, par une sélection préalable et une formation adaptée.

Toujours dans ce mouvement de régulation/optimisation des pratiques, la figure du « handler » commence à émerger. Le handler (traduit par « référent » en français) est la personne en charge de l'animal lors de la pratique : cela peut être le maître de celui-ci ou bien un membre de l'équipe de soin, dans le cadre d'animaux résidents dans des établissements. Le référent devient un élément important de la pratique car on commence à se rendre compte que la réussite d'une activité dépend pour beaucoup de ses relations avec l'animal. Et plus qu'une simple question de complicité, c'est un savoir-faire, une connaissance accrue de l'individu animal, de ses réactions, de ses signaux, qui est nécessaire au référent. Ainsi, les procédures de sélection vont concerner à la fois les animaux et leurs référents (potentiels ou effectifs).

⁴⁹⁸ L'utilisation des « guidelines » est également au cœur du modèle de la médecine de la preuve qui se développe dans les milieux de la santé, durant les années 1970-80. Voir partie précédente.

⁴⁹⁹ On peut cependant se demander si l'absence d'indications, dans les recommandations, concernant le type d'animaux pouvant être introduits dans les établissements et les conditions à mettre en œuvre pour garantir à ces animaux de bonnes conditions reflète une absence de prise en compte ou si les animaux étaient bel et bien sélectionnés en fonction notamment de leur caractère sans que cet aspect fasse l'objet d'une inscription. Bref, dans quelle mesure ces documents permettent-ils d'appréhender les pratiques effectives et de retracer leur évolution ?

Avec la publication, en 1996, de « *Standards of Practice for Animal-Assisted Activities and Animal-Assisted Therapy*⁵⁰⁰ » la Delta Society entérine le principe de cette double sélection humaine et animale. Ce guide, à vocation généraliste, fournit des indications sur les compétences respectives que chaque membre de l'équipe animal/référent doit posséder pour être apte à pratiquer. Ces standards ont pour ambition de définir des normes minimales permettant de distinguer les praticiens professionnels des autres. Leur publication est un acte fort de la mise en réseau et de la professionnalisation des pratiques de soin incluant l'animal. Elle accompagne la politique de labellisation des pratiques de la Delta Society, et témoigne de l'importance prise par la question de la certification dans le monde du soin par le contact animalier.

A travers cette rapide revue des « modes d'emploi », on comprend que le souci de régulation/optimisation, après avoir été initialement lié à la nécessité de convaincre les institutions de laisser entrer les animaux et leurs référents dans leurs enceintes, a désormais plutôt vocation à limiter le nombre de praticiens. Cela donne une indication assez claire sur les évolutions qu'a connues en quelques décennies le soin par le contact animalier : à l'origine, les programmes portés par des volontés individuelles ou associatives (largement bénévoles) proposaient une offre d'intervention animalière, sans qu'il y ait réelle demande. Aujourd'hui, aux Etats-Unis tout au moins, la donne semble avoir quelque peu changé : une demande de plus en plus importante semble justifier un penchant accru pour le contrôle de l'offre. Constitué désormais en filière, le milieu du soin par le contact animalier apparaît plus soucieux du versant « régulateur » du couple régulation/optimisation décrit plus haut. La question de l'optimisation, même si elle n'est jamais absente de la littérature actuelle, est moins présente qu'auparavant ; comme si les pratiques avaient adopté un format à peu près stabilisé, que le fonctionnement des « circuits » se chargerait de re-produire.

Nous allons maintenant décrire la morphologie actuelle de ces « circuits », en focalisant notre attention sur trois « moments » propres à leur fonctionnement : la sélection des animaux, la formation d'« équipes anthropozoologiques » de praticiens, et la certification.

Circuits et configurations

Ce que nous appellerons « circuits » désigne la succession des épreuves par lesquelles animaux et êtres humains doivent passer pour pouvoir prétendre pratiquer le soin par le

⁵⁰⁰ The Delta Society (1996). Standards of practice for animal-assisted activities and animal-assisted therapy. Renton, WA, Delta Society.

contact animalier. La définition de ces épreuves est du ressort des acteurs du milieu eux-mêmes, regroupés en associations, ou fédérations, reconnues comme légitimes du fait notamment du nombre de personnes qu'elles regroupent et représentent. Le franchissement de ces épreuves produit des êtres et des pratiques conformes aux formats définis collectivement par le milieu du soin par le contact animalier. Ce système d'épreuves a une place très importante dans la stabilisation de la filière du soin par le contact animalier. Très utilisée en sociologie pragmatique, la notion d' « épreuve » tend à désigner un moment et/ou un dispositif par lequel on cherche à réduire l'incertitude quant à la qualité des êtres qui s'y engagent. L'épreuve suppose donc une incertitude préalable quant à « ce dont sont faits » les êtres et ce dont ils sont capables, et son issue se caractérise par une qualification relativement stable de leur « état. » Cette conception de l'épreuve repose sur l'anthropologie particulière défendue par la sociologie pragmatique qui abandonne la notion d'« identité » au profit de celle d' « état » pour désigner ce qui définit un individu. Là où la sociologie classique avait pris l'habitude de définir les dispositions attachées aux personnes en termes « *d'attributs fixes, intrinsèques, de traits associés à l'identité du sujet ou encore de compétences acquises (identité biologique, culturelle, professionnelle ou nationale)* », la sociologie pragmatique insiste sur l'idée que « *les propriétés ne sont pas attachées en permanence aux êtres, mais se révèlent dans le cours de l'action et s'expriment dans les jugements de qualification.*⁵⁰¹ » La notion d'« état » cherche à rendre compte de cette qualification des êtres en fonction des situations dans lesquelles ils se trouvent. La stabilité de cet « état », c'est-à-dire de l'attachement de certaines propriétés à l'être, n'est pas intemporelle mais dépend fortement de la situation. L'épreuve est donc ce moment/dispositif par lequel l'être trouve une place (une « grandeur ») dans la situation. L'idée de « circuits » renvoie donc à un système d'épreuves visant non pas à qualifier les êtres *dans l'absolu*, mais au regard des configurations dans lesquelles ils vont faire valoir les qualités attestées par la passation de l'épreuve.

De manière schématique, on peut dire que le soin par le contact animalier se pratique essentiellement dans deux configurations : (1) *La configuration institutionnelle* : les animaux sont sur le lieu de vie et/ou de prise en charge des populations avec lesquelles ils sont censés être mis en contact. Qu'il soit question d'intervention animale lors de séances de thérapie adjuvante, de visite animalière à but récréationnel, d'animaux résidents, l'animal partage, de manière régulière ou permanente, un espace ayant pour vocation première d'accueillir et de prendre en charge des humains, et dont toute l'organisation a été pensée en fonction de cet

⁵⁰¹ Nachi, M. (2006). Introduction à la sociologie pragmatique. Paris, Armand Colin. P 54.

objectif (hôpitaux, établissements d'hébergements médico-sociaux, éducatifs, pénitentiaires...). (2) *La configuration de plein air* : les animaux sont sur leur lieu de vie et/ou de travail, et ce sont les humains qui viennent à leur contact. L'espace dans lequel se déroule la rencontre est un espace mixte où humains et non-humains se côtoient de fait (centres équestres, fermes, parcs animaliers...). Ces espaces n'ont pas été spécialement pensés pour accueillir des humains « pris en charge. »

Ces deux configurations⁵⁰² sont chacune porteuses d'une histoire différente. Dans les institutions, comme on peut l'imaginer, la présence animale n'est jamais allée de soi : soit elle a été portée par des volontés institutionnelles fortes (quoique très marginales), soit au contraire rendue très discrète par souci d'hygiénisme et de rationalisation de la prise en charge. Dans les deux cas, elle a toujours été envisagée plus comme un combat (à afficher ou à dissimuler) que comme une évidence. Tout le travail du milieu du soin par le contact animalier a donc été de trouver des ajustements pour que l'animal puisse participer à cet univers de prise en charge humaine. Pour les espaces correspondant à *la configuration de plein air*, la donne est tout autre : ceux-ci sont autant de dispositifs visant à encadrer le contact anthropozoologique, si ce n'est à le provoquer. Pour autant, les pratiques de soin et, plus globalement, les pratiques participant à une prise en charge, n'ont pas été au centre de l'activité de ces espaces. Ainsi, le développement de cette configuration a nécessité des adaptations de la part de ces univers dédiés à la gestion des animaux.

En résumé, pour développer le soin par le contact animalier en *configuration institutionnelle*, il a fallu amener l'animal vers le soin ; alors que pour le développer en *configuration de plein air*, c'est le soin qu'il a fallu amener vers l'animal. Chacun de ces deux mouvements antagonistes anime, respectivement, un circuit.

Chien et cheval : deux circuits emblématiques

Quand on s'intéresse à la littérature visant à décrire les pratiques de soin incluant l'animal, on voit se déployer tout un éventail d'espèces ayant participé de près ou de loin à ces pratiques : des serpents aux canards, en passant par les chiens, poules, perroquets et hamsters. Si, dans une volonté d'éprouver les possibles utilisations des animaux, une variété non négligeable d'espèces a été « testée », le nombre d'animaux qui pratiquent de manière effective est beaucoup plus restreint. Il s'agit d'un effet de « bibliographie » : si beaucoup de choses ont

⁵⁰² Il s'agit, nous le répétons, d'une vision assez large pour contenir le plus grand nombre de pratiques possibles ; nous savons qu'il existe, de façon plus marginale, des configurations intermédiaires comme les randonnées équestres thérapeutiques.

été écrites sur la delphinothérapie, sa pratique reste minoritaire par rapport aux réseaux très importants de praticiens en équithérapie par exemple. La différence étant que le rôle du dauphin a été largement discuté, et disputé, dans les articles scientifiques ; l'enjeu était de légitimer ou de proscrire l'utilisation thérapeutique du dauphin, en train de se développer. Ce qui n'a pas été réellement le cas pour le cheval, qui n'a jamais été aussi « problématique » que le dauphin, et qui du coup a fait couler moins d'encre⁵⁰³. Le réseau des praticiens du soin dans le monde équin s'est développé très largement, alors que la production de littérature à son sujet est à peine plus importante que celle consacrée aux dauphins. De la même façon, le fait que les pratiques incluant le cheval se déroulent dans des centres équestres a limité la production d'une littérature axée sur les ajustements nécessaires à ces espaces pour qu'ils puissent accueillir des populations « à besoins spécifiques. »

Inversement, l'intervention du chien, même si sa pratique est très développée (bien plus que celle du dauphin), fait l'objet d'une légère surreprésentation dans la littérature. La raison en est que le développement de cette pratique s'est accompagné de la publication de nombreux « guidelines » et autres « modes d'emploi », documentant les différentes manières de faire accepter le chien en configuration institutionnelle. De plus, la forte implication financière de l'industrie des animaux de compagnie dans la recherche autour des I.A.T. explique peut être aussi cette surreprésentation des chiens. Ainsi, on ne peut compter sur la seule bibliographie pour espérer avoir une représentation fidèle des pratiques effectives et des circuits par lesquelles elles se développent⁵⁰⁴.

Partant des deux configurations évoquées plus haut, quels animaux rencontre-t-on dans les pratiques ? En institution, les chiens, les chats, les oiseaux, les rongeurs sont majoritaires, principalement en raison de leur taille : ce sont des « petits animaux » pour reprendre une terminologie vétérinaire classique, qui nécessitent de ce fait une moindre adaptation de l'espace institutionnel qui les accueille. La taille des animaux de « plein air » est souvent plus importante : chevaux, ânes, bétail divers, ou encore dauphins. Mais, dans les fermes pédagogiques par exemple, on rencontre également des « petits animaux » : volaille, rongeurs. Sans compter que les chiens et les chats en sont rarement absents.

⁵⁰³ En effet, le recours au dauphin dans des situations thérapeutiques a été très fortement investi scientifiquement et médiatiquement. Le travail avec les enfants autistes notamment a suscité à la fois un grand enthousiasme de la part d'une partie de la communauté H.A.I., des parents de ces enfants, et des membres de ce que Véronique Servais appelle la communauté du « dauphin merveilleux » (voir partie précédente). Cet enthousiasme, toujours suspect dans le milieu H.A.I., a donné lieu à toute une série de controverses concernant la scientificité des études rapportant les bénéfices de la delphinothérapie chez les enfants autistes.

⁵⁰⁴ L'effet « bibliographie » doit malgré tout être pris en compte : la surreprésentation de certaines espèces dans la littérature par rapport à la réalité des pratiques signale une volonté forte de les investir plus que d'autres. Si l'on interprète cette surreprésentation comme l'expression d'une stratégie prospective, elle est un indice précieux des enjeux qui habitent les circuits.

Pour autant, tous ces animaux ne sont pas mobilisés de la même manière dans les pratiques : certains sont simplement présents sur le site, et d'autres sont impliqués directement dans l'activité. Nous qualifierons ces derniers d' « animaux d'intervention », dans le sens où leur présence est rendue « active » par les humains, et fait partie intégrante d'un travail de prise en charge plus global. *Les représentants les plus importants de cette catégorie d'animaux sont le chien et le cheval.*

Autour d'eux, se sont développés des circuits spécifiques ; s'ils intègrent les trois épreuves décrites plus haut (sélection, formation, certification), ces circuits ne leur accordent pas la même importance.

II – A : Le circuit « chien »

De manière préalable, il nous faut signaler que le « circuit chien » concernant le soin par le contact animalier recoupe pour beaucoup un autre circuit qui, lui, produit des pratiques d'assistance animalière. En effet, les chiens d'assistance (chiens guide, chiens écouteurs et chiens d'assistance pour personnes handicapées moteur) et les chiens d'intervention (chiens visiteurs, chiens d'éveil, chiens résidents – inséré dans des activités et des contextes plutôt « thérapeutiques ») ont une histoire commune. Parce que ces deux types de pratiques font se rencontrer le monde du handicap et le monde de l'animal, parce qu'elles ont été confrontées à des obstacles similaires (accessibilité des animaux dans certains lieux publics), et parce qu'elles ont été saisies toutes deux par le milieu H.A.I. comme pratiques « exemplaires » des bénéfiques qu'apporte la relation à l'animal, pratiques d'assistance et pratiques d'intervention animale sont soeurs. En revanche, du fait de son antériorité, l'assistance animalière connaît un niveau de développement plus important que le soin par le contact canin. Les chiens guides pour aveugles font pratiquement partie de l'imaginaire lié au handicap visuel, au même titre que la canne blanche. Ce qui est moins vrai pour les chiens visiteurs, dont la présence dans des institutions de soin peut paraître encore incongrue. Nous présenterons ici le « circuit chien » comme un tout comprenant « assistance » et « intervention » ; tout en précisant quelles sont les spécificités de chacun.

L'influence du format « chien d'assistance »

Les programmes de soin utilisant l'animal n'auraient sans doute pas pu se développer sans l'existence d'animaux formés à assister des personnes handicapées dans leur vie quotidienne. De manière plus précise, les chiens ont été les plus mobilisés pour devenir ces véritables

Partie II

auxiliaires de vie : qu'ils soient chiens guides pour déficients visuels, chiens « écouteurs » pour déficients auditifs, ou chiens d'assistance pour personnes handicapées moteur, ils ont tous connu un succès conséquent, qui a eu des retombées positives pour les animaux « thérapeutes ». Comme le rappellent plusieurs auteurs, les liens historiques entre soin par le contact animalier et assistance animalière sont très nombreux. A l'origine de cette filiation, se trouvent les chiens-guides pour déficients visuels :

Bernard Belin explique que « c'est en 1915 que fut créé, en Allemagne, à l'initiative d'un médecin militaire, le Dr Kramer, le premier centre d'éducation de Bergers allemands chiens-guides. Il s'agissait de recycler les chiens de guerre et leur usage était réservé aux aveugles de guerre. Ce fut un grand succès. Mais les cinq écoles allemandes créées à cet effet devaient disparaître faute de moyens financiers. En 1919, Dorothy et Georges Eustis, philanthropes américains, entreprirent de généraliser cette initiative. Ils créèrent en 1927, en Suisse, près de Vevey, l'Association "L'oeil qui voit" qui formait des éducateurs de chiens-guides de toutes nationalités. L'expérience s'étendra aux Etats-Unis où ils créèrent l'Association "Seeing eye dogs", à l'Angleterre, la Belgique, l'Italie et la France.⁵⁰⁵ »

L'association « The Seeing Eye », de son vrai nom, a remis quelques 15000 chiens d'aveugles sur le territoire américain depuis sa création. Son action conjointe avec une autre organisation, Guide Dogs for the Blind (fondée en 1942), a permis de populariser le concept d'animal d'assistance et de mettre au point un modèle de formation qui sera repris par les autres initiatives du même type. Ce modèle, décrit succinctement, consiste à placer un chiot, d'une race préalablement sélectionnée, dans une famille d'accueil pendant les premiers mois de sa vie, puis de lui faire apprendre les « commandes » nécessaires à son activité de chien guide, lors d'un ou plusieurs stages. L'étape finale étant le moment (souvent un stage) où l'animal et le futur maître mal voyant se rencontrent, apprennent à travailler en équipe, à s'apprécier surtout. Suite à la passation de plusieurs épreuves, l'animal est officiellement remis (gratuitement) à son maître ; les couples ainsi formés sont « labellisés » comme « partenaires. » Dans ce modèle de formation il s'agit donc de créer des équipes « humanimales » : ce principe sera importé dans le champ de l'animal d'intervention. Mais en ce qui concerne les chiens d'assistance, c'est le partenaire « humain » qui bénéficie de l'assistance du partenaire « animal », alors que dans le domaine de l'intervention, partenaires humains et animaux agissent ensemble en vue de produire un bénéfice chez une tierce personne.

Le concept de chien guide a inspiré le principe des « chiens écouteurs » pour personnes malentendantes. « In 1968, the Prichard family of Denver sought out the first known formal training for their dog, "Skippy," to assist their deaf daughter. The concept was expanded in St. Paul in 1974 by the Minnesota Society for the Prevention of Cruelty. The first dog placed was "Happy," who put in a 40-hour week beside the

⁵⁰⁵ Belin, B. (2000). Animaux au secours du handicap. Paris. P 23.

desk of Donne Colton, a marketing coordinator for the 3M Corporation⁵⁰⁶. Although the program is experimental, the most exciting thing about it is that it does work and offers unlimited potential to deaf employees both at home and at work. In the future, hearing-ear dogs may be as common and accepted in business situations as are seeing-eye dogs," wrote Paul Ashton, 3M rehabilitation counselor.⁵⁰⁷ Paul Ashton ne s'était pas trompé puisque, incapables de répondre à l'énorme demande que le concept suscite, la Minnesota Society for the Prevention of Cruelty confie la responsabilité des programmes en 1976 à l'American Humane Association ; qui elle-même la délèguera à la Delta Society en 1989, lorsque cette dernière mit en place un centre de ressource national autour des animaux de service. Le vétérinaire anglais, que nous avons déjà évoqué, Bruce Fogle et Beatrice Wright fonderont Hearing Dogs for Deaf au Royaume-Uni en 1982. La pratique reste encore très peu connue en France.

En 1975, Bonita Bergin crée l'association Canine Companions for Independence (C.C.I.) et développe le concept de chien d'assistance, incluant le chien « écouteur » (« signal dogs »), mais aussi, et c'est une innovation, les chiens de services pour personnes handicapées moteur. Ces chiens sont formés pour exécuter des tâches physiques (ouvrir des portes, ramasser des objets etc...) que leurs maîtres ne peuvent pas accomplir du fait de leur handicap. En 1976, Abdul, Labrador noir, sera le premier chien d'assistance pour handicapés moteurs de la C.C.I., qui depuis a formé et « labellisé » plus de 3200 « équipes » chiens/maîtres. Aujourd'hui, la CCI forme également des chiens destinés à soutenir directement (sans médiateur humain) des personnes (enfants et adultes) en situation de déficience mentale et/ou cognitive ; mais aussi des « chiens partenaires » chargés d'assister les professionnels du soin ou de l'éducation à pratiquer leur activité. La CCI et ses méthodes de sélection et d'entraînement inspireront beaucoup d'autres organisations dans le monde ; dont, en France, l'Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés (A.N.E.C.A.H.).

Outre la nouveauté majeure qu'a constituée le chien d'assistance pour les personnes handicapées, la CCI s'intéressera très tôt à la question du handicap mental et suivra de très près le développement des pratiques de soin incluant l'animal. Bonita Bergin participera notamment aux recherches sur les H.A.I. à travers l'exploration des effets bénéfiques des chiens d'assistance sur leur partenaire⁵⁰⁸. On peut dire que la création et le développement de

⁵⁰⁶ L'entreprise 3M (*Minnesota Mining & Manufacturing Company*), qui a entre autres inventé le rouleau de Scotch et le Post It, est une véritable institution à Minneapolis.

⁵⁰⁷ Arkow, P. (2004). *Animal-Assisted Therapy and Activities : A Study, Resource Guide and Bibliography for the Use of Companion Animals in Selected Therapies*. P 41.

⁵⁰⁸ Voir :

Mader, B., L. A. Hart, Bergin, B.. (1989). "Social acknowledgement for children with disabilities: effects of service dogs." *Child Development* 60(6): 1529-1534.

la CCI ont marqué un tournant dans la professionnalisation du soin par le contact animalier ; et plus particulièrement dans celle du circuit « chien. » En se penchant sur les H.A.I., la CCI contribuera en effet à importer le format « chien d'assistance » dans le milieu du soin par le contact animalier. Intéressons nous à présent à ce format particulier.

Le cahier des charges des chiens d'assistance

A la lecture de cet historique, on remarque que le cahier des charges de chaque type de chiens d'assistance est différent, mais qu'il est, dans les trois cas, extrêmement complexe. Les chiens guide ont pour tâche d'éviter les obstacles, de s'arrêter devant les marches d'escaliers, les trottoirs, et de faire traverser les rues à leur maître en toute sécurité. Ils doivent en outre, estimer la dangerosité d'une situation, et éventuellement désobéir à leur maître si ce dernier ordonne une commande directionnelle dangereuse (traverser lorsque le feu piéton est rouge par exemple). Les chiens écouteurs, quant à eux, sont entraînés à reconnaître différents signaux sonores et à les signaler à leur maître. Si l'animal entend une sonnette, quelqu'un qui frappe à la porte, un réveil matin, une sonnerie de téléphone, un bébé qui crie ou une alarme incendie, il est chargé de prévenir physiquement son maître et de le guider vers la source sonore. « Guider » et « avertir » sont également deux tâches que doivent accomplir les chiens d'assistance pour les personnes handicapées moteurs, mais elles s'ajoutent à tout un ensemble de tâches physiques comme l'ouverture de portes, le ramassage et le transport d'objets, l'aide au déplacement du fauteuil roulant, ou encore le fait d'appuyer sur un interrupteur.

Reconnaissance d'objets, de sons, de situations, de commandes, interprétation de ces signaux, et apprentissage de réactions adéquates : ce qu'effectuent les chiens d'assistance s'apparente à un énorme travail de socialisation avec l'univers de leurs maîtres, à un apprentissage de ce qui « fait sens » pour eux. On comprend dès lors qu'avec de tels cahiers des charges, une attention toute particulière ait été portée à la question de la sélection des chiens. Et il est à noter que cette question a été essentiellement saisie à travers le prisme de la race des chiens.

En ce qui concerne les chiens guides, les animaux les plus utilisés sont les bergers allemands, les labradors et les golden retriever. On trouve à leur sujet une littérature produite essentiellement par des vétérinaires⁵⁰⁹, qui ont à cœur de faire discuter le cahier des charges

Hart, L. A., B. L. Hart, Bergin, B.. (1987). "Socializing effects of service dogs for people with disabilities." *Anthrozoos* 1: 41-45.

⁵⁰⁹ L'ouvrage de Bernard Belin, *Animaux au secours du handicap*, est en fait une compilation commentée de résumés de thèses en médecine vétérinaire, soutenues en France et portant sur l'intervention animale auprès des personnes handicapées.

Partie II

de ces chiens d'assistance avec les caractéristiques générales des races en question. On y indique, d'une part, qu'elles remplissent toutes trois les conditions nécessaires pour produire de (bons) chiens guides : « *le profil requis [...] tient compte de la morphologie (bon marcheur et taille adaptée à la stature de la personne guidée), du caractère (équilibré, résistant nerveusement, curieux etc.), de l'entretien et de la beauté (de préférence poil court et une certaine « prestance »).*⁵¹⁰ »

Cependant ces races ne sont pas exemptes de défauts, et la littérature en fait également état : « [...] *Tares héréditaires qu'elles soient locomotrices (dysplasie coxo-fémorale et ostéochondroses) ou oculaires (dysplasie et maladies dégénératives de la rétine etc.) ou autres (obésité, épilepsie et hémophilie) enfin la pathologie comportementale et certaines affections héréditaires liées à la fonction de reproduction.*⁵¹¹ » Ce sont, en outre, les femelles plus que les mâles qui sont les plus « aptes » à devenir des chiens guides. Présentée d'une telle façon, on pourrait penser que la rencontre entre ces races de chiens et leur utilisation comme animaux d'assistance a été réfléchi *a priori*. Or, cette adéquation, décrite aujourd'hui comme étant presque naturelle, est tout autant liée à des raisons contingentes.

Chiens « sélectionnés »

En effet, l'utilisation de chacune des races correspond à des périodes différentes comme l'explique en 2003, Bernard Defebvre, alors secrétaire général de la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles (F.F.A.C.) : « *On pose souvent la question des races. Pendant bien longtemps, des années 1950 à 1980, on utilisait beaucoup le berger allemand. Malheureusement, les éleveurs sont ce qu'ils sont et le public aussi. Le berger allemand ayant eu beaucoup de succès, il s'est complètement transformé et, à la fin des années 1970, a rencontré pas mal de problèmes de santé. C'est pourquoi, dès le début des années 1980, comme nos amis britanniques, les écoles françaises ont choisi plutôt d'éduquer des labradors. Le labrador est en grande majorité le chien guide en circulation aujourd'hui. Afin d'améliorer la qualité des chiens guides, la Fédération française a mis en place en 1996 un centre d'élevage d'où sont issus environ 50% des chiens guides aujourd'hui en circulation. On favorise surtout le croisement avec le golden retriever.*⁵¹² »

⁵¹⁰ Et de faire la liste des caractéristiques (physiques et comportementales) de chacune des races en question : « *Le Labrador Retriever – robe à poil serré et court de couleur jaune, marron ou noire – est apparu en France en 1896. Le Golden Retriever – robe au poil plat ou ondulé avec des franges de couleur or ou crème – est une race enregistrée en France dans les années 1930. Ces deux races d'origine anglaise peuvent être définies par cinq traits de caractère : intelligent, doux, sociable, obéissant et calme. Le Berger allemand a une robe à poil dur ou long de couleur noire ou gris fer, gris cendré, unicolore ou avec le ventre et la tête ainsi que l'intérieur des pattes plus ou moins marron jaune ou gris clair. Le Berger allemand – dont l'apparence actuelle date de la fin du XIXe siècle- peut être défini par les cinq traits de caractère ci-après : vif, gai, obéissant, loyal et aptitude particulière au dressage.* » Belin, B. (2000). Op. Cit. P 73. L'auteur résume ici la thèse de doctorat vétérinaire de Fabrice Clerfeuille (1988).

⁵¹¹ Belin, B. (2000). Op. Cit. PP 85-86. L'auteur résume ici la thèse de doctorat vétérinaire d'Isabelle Franzetti (1997).

⁵¹² Defebvre, B. (2003). "Le Chien Guide d'Aveugles." *Ethnozootechnie*(73): P16.

L'utilisation de certains chiens dans les pratiques d'assistance serait donc dépendante d'une offre existante d'animaux : le fait que les bergers allemands sont des élevés en grand nombre, « produits » en quelque sorte, à une échelle importante, avec un certain contrôle de leurs caractéristiques morphologiques et comportementales, a permis de développer des méthodes d'éducation propres à leur nouvelle fonction de chien guide. En effet, sans posséder de centre d'élevage dédié à la sélection et à l'éducation des chiens guides, comment faire pour généraliser et optimiser la pratique ? Le recours à des chiens sélectionnés pour une autre utilisation que l'assistance (chiens de chasse, de garde, de compagnie...) est, un moment tout au moins, un point de passage obligé pour assurer l'homogénéité des pratiques que l'on souhaite promouvoir⁵¹³. Ainsi, l'existence du format « berger allemand », tel que « produit » par les éleveurs, a conditionné le développement du format « chien-guide. » Le second enseignement des propos de B. Defebvre est dans le prolongement de ce qui vient d'être dit : pour continuer d'assurer l'homogénéité (des chiens et des pratiques), il a été nécessaire de trouver une alternative aux élevages non dédiés. Le succès du berger allemand comme animal de compagnie dans les années 1970 s'est accompagné vraisemblablement d'une sorte de relâchement des éleveurs concernant le contrôle des qualités qui faisaient de lui un candidat tout trouvé à la fonction de chien-guide⁵¹⁴. Ainsi, la création de centres d'élevage spécialisés, et la mise en place de programmes de sélection axés sur les aptitudes héréditaires à devenir chien guide se sont avérées être les meilleurs moyens de se libérer de la dépendance vis-à-vis des éleveurs « classiques » et, de fait, d'être moins soumis qu'eux aux impératifs économiques. Les centres et les programmes de sélection dédiés sont pratiquement la règle aujourd'hui en ce qui concerne les chiens guides d'aveugle.

Ce mouvement d'internalisation de l'élevage se retrouve également pour les chiens d'assistance pour personnes handicapées moteur. Très majoritairement, ces chiens sont des labradors retrievers et des goldens retrievers ; et ce pour les mêmes raisons invoquées à propos de leur utilisation comme chiens guides. En ce qui concerne la C.C.I., les chiens sont issus d'un programme qui consiste à placer les animaux reproducteurs (les « breeders ») chez des particuliers qui s'engagent à prendre soin de ceux-ci et de leur progéniture, destinée à devenir chien d'assistance. Ces « breeders » sont préalablement sélectionnés par

⁵¹³ Isabelle Mauz relève un phénomène similaire dans le cas des chiens de protection des troupeaux contre les loups : si on a beaucoup utilisé les « patous » c'est notamment parce qu'il était possible d'obtenir rapidement un grand nombre d'entre eux, du fait qu'il en restait dans les Pyrénées. Il s'est aussi trouvé que les patous étaient réputés avoir un comportement compatible avec le tourisme mais il se peut que ce critère ait été secondaire.

⁵¹⁴ Il est à remarquer que le recours au labrador dans les pratiques d'assistance (chiens-guide mais pas seulement) est intervenu également au moment où ce type de chien devenait très populaire comme animal de compagnie.

l'association : « *Breeder dogs and their puppies are the foundation of our organization. We carefully select and breed Labrador Retrievers, Golden Retrievers and crosses of the two after an intensive evaluation process. Our breeding program staff checks each dog's temperament, trainability, health, physical attributes, littermate trends and the production history of the dam and sire. Only then are the "best of the best" chosen as CCI breeder dogs.*⁵¹⁵ »

La question de la sélection des races semble être assez centrale dans les pratiques d'assistance. Les associations, selon leurs moyens et leurs ambitions, choisissent soit de déléguer la responsabilité de cette sélection aux éleveurs, soit de la prendre en charge intégralement. Dans tous les cas, on constate que l'utilisation des chiens de race dans les pratiques d'assistance témoigne d'une volonté forte d'optimisation de la part des associations : plus qu'une simple question de méthode d'entraînement, que l'on chercherait à appliquer à des animaux lambda, il s'agit de définir quels êtres seront, dès leur naissance, capables de répondre favorablement à l'éducation spécifique qu'ils recevront.

Chiens « réformés »

Ce souci de sélection lié, comme nous venons de le voir, à une volonté d'optimisation des pratiques, a également pour motivation de limiter le nombre de chiens « réformés. » Comme nous l'avons expliqué plus haut, les chiens d'assistance, et plus particulièrement les chiens de race spécialement sélectionnés pour cette fonction, suivent un parcours d'éducation très réglé. Le chiot de race subit un examen médical pour estimer sa viabilité, ainsi que des tests comportementaux destinés à écarter les animaux les plus craintifs, les moins dociles etc... Cette période de sélection dure jusqu'au deuxième mois de la vie du chiot. Il sera placé ensuite dans une famille d'accueil pour une phase de pré-éducation, pendant laquelle il suivra épisodiquement un apprentissage de sa future fonction. Entre 12 et 18 mois⁵¹⁶, l'éducation en dehors de la famille d'accueil commencera, et le chien sera remis à la personne en situation de handicap à l'issue d'un stage. La possibilité pour un chien de ne pas être à la hauteur de ce que l'on attend de lui est présente à chacune de ces trois étapes : il est potentiellement « réformable. » Que ce soit pour des raisons médicales, comportementales ou de non adéquation avec son futur maître/partenaire, un chien de race ayant suivi le parcours de sélection et d'éducation que nous venons de décrire n'est pas à l'abri d'en être exclu. Le

⁵¹⁵ Voir le site de la C.C.I. : http://www.cci.org/site/c.cdKGIRNqEmG/b.4011113/k.A434/Breeding_Program.htm

NB : Pour autant, certaines associations comme l'A.N.E.C.A.H., qui utilisent également des labradors et goldens retrievers, travaillent encore avec des éleveurs.

⁵¹⁶ Ces âges varient selon les associations.

devenir de ces chiens « réformés » est peu abordé dans la littérature et non explicité dans la communication des associations promouvant les pratiques d'assistance animalière. Il faut chercher du côté de la parole non officielle pour en savoir plus. Lors d'un entretien, Marie-Claude Lebret, fondatrice de l'ANECAH (Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés – devenue Handi'Chiens), évoque ces animaux « réformés » par l'association : « soit la famille d'accueil les gardait, soit, si vous vouliez un bon chien, vous l'achetez. 800 €, le prix d'achat d'un chiot. Et donc, on en a beaucoup qui sont partis, on en a beaucoup. [...] Ils devenaient le chien de compagnie de Monsieur X, [...]. Et en plus on perdait leurs traces, puisqu'ils changeaient de propriétaire, ce n'était plus Handichiens [ndr : Nom actuel de l'ANECAH] le propriétaire, c'était la personne qui l'achetait qui en était propriétaire, donc on perdait leur trace.⁵¹⁷ » Premier élément de réponse : les chiens d'assistance réformés peuvent devenir des « super animaux de compagnie. » Mais ce qui interdit à un chien de devenir animal d'assistance, n'est pas nécessairement un obstacle pour qu'il puisse intervenir dans des pratiques de soin : « un chien qui ne peut pas appuyer sur un interrupteur, pour un enfant autiste, c'est pas grave, c'est pas lui qui allume la lumière chez lui. Ça c'est pas grave. Par contre, s'il a des qualités, « proche », « câlin », « souple », « manipulable », le chien qui cherche la relation, qui va toujours vers, c'est l'idéal pour ce profil d'enfants.⁵¹⁸ »

C'est ce potentiel inexploité des chiens d'assistance « réformés » qui en font de bons candidats à la fonction d'animaux de soin. Le docteur Hélène Bost-Hourticq, présidente de l'ANECAH en 2003, ne dit pas autre chose : « Nous tenons à remettre des chiens parfaits, donc si le chien présente soit un problème de santé, soit un problème de caractère, il ne sera pas confié à la personne handicapée. Certains ont un excellent potentiel, mais ne sont pas aptes à être chiens d'assistance et peuvent être chiens d'accompagnement social. Nous les plaçons en maison de retraite ou en établissements pour handicapés mentaux avec d'excellents résultats. C'est une valorisation du chien.⁵¹⁹ »

Les « réformés » alimentent donc le circuit des animaux d'intervention en chiens de race, labradors, golden retrievers, et bergers allemands, dociles, sélectionnés, éduqués pour être au service des personnes handicapées. Ils pourront être remis à des professionnels du soin ou du social (infirmières, psychothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs etc...), qui les feront intervenir comme « outil » dans le cadre de leurs pratiques.

Chiens « récupérés »

Mais ces animaux « zootechnicisés » ne sont pas les seuls à intervenir dans des situations d'assistance et/ou de soin. Les chiens écouteurs par exemple ne sont pas nécessairement des

⁵¹⁷ Entretien # 12.

⁵¹⁸ Entretien # 12.

⁵¹⁹ Bost-Hourticq, H. (2003). "Le chien d'assistance pour handicapé moteur." *Ethnozootechnie*(73): 18-21.

chiens de race : les seuls impératifs physiques auxquels ils doivent satisfaire concernent leur taille, qui doit être moyenne, et, évidemment, leur audition. Généralement, ces chiens proviennent de « races mélangées » (mixed-breed) et sont acquis ou adoptés dans des refuges pour animaux ; c'est la formation qu'ils suivront qui en fera des animaux d'assistance. De la même façon, certains chiens d'assistance pour personnes handicapées moteur proviennent de refuges et non d'élevages. Cette origine particulière ne signifie pas que les chiens n'ont subi aucune sélection : notre étude sur un refuge de la S.P.A.⁵²⁰ nous a en effet appris que les animaux qui y séjournaient étaient constamment mis à l'épreuve en vue de leur potentielle adoption. Les refuges recueillent des animaux en permanence et doivent les « placer » auprès de nouveaux maîtres ; tout en ayant le souci de leur assurer une existence paisible, à l'abri des mauvais traitements. Dans un refuge, le nombre d'animaux entrants est toujours supérieur à celui des animaux sortants, car la vocation protectrice des associations qui le gèrent impose un contrôle accru du devenir de ces derniers. Pour autant, les murs du refuge ne sont pas extensibles et des choix concernant la « gestion » des animaux doivent être faits. L'alternative réside soit dans l'adoption durable de l'animal, soit dans l'euthanasie. Ainsi, à l'intérieur du refuge, s'opère une sélection des animaux qui vise à tester leurs qualités physiques et comportementales en vue de déterminer quelle voie ils suivront : lequel sera un « bon animal de compagnie » et lequel ne pourra pas l'être (et sera abattu à plus ou moins long terme.) Les animaux qui entrent dans les refuges sont donc « récupérés » ; chiens de races ou « bâtards », ils ont en commun de n'avoir pas connu une socialisation satisfaisante (violentés, abandonnés par leurs maîtres, ou animaux vagabonds). Le passage par le refuge leur donne droit à une seconde chance qui est celle d'être engagé dans une sociabilité pacifiée avec l'humain. Cette seconde chance peut signifier devenir « animal de compagnie », mais elle peut donc aussi signifier devenir « animal d'assistance. » Ou encore « animal de soin. » Nous avons vu en effet que certains programmes de visites animalières faisaient intervenir des chiens de refuge dans des institutions de soin. Les liens qu'entretiennent le milieu de la protection animale et le milieu du soin par le contact animalier étant historiquement assez forts, l'utilisation des animaux de refuge dans ces pratiques est une alternative éthiquement cohérente. On sait que les programmes de visites animalières mobilisent régulièrement ces chiens et que les « chiens écouteurs » sont souvent des chiens de refuge.

⁵²⁰ Michalon, J. (2005). *La S.P.A. : gestion, protection et tensions autour de la vie de l'animal*, Université Jean Monnet.

Chiens familiers « labellisés »

Ainsi, nous avons vu que la provenance des animaux dans le « circuit chien » était assurée essentiellement par deux sources : (1) les élevages, qu'ils soient ou non spécialisés dans la sélection de futurs animaux d'assistance/de soin et (2) les refuges de protection animale. Ces deux sources d'approvisionnement en chiens sont communes aux pratiques d'assistance et aux pratiques de soin. Il en existe une troisième qui, elle, est caractéristique du soin par le contact canin : les possesseurs de chiens de compagnie. En effet, nombre de ces pratiques impliquent des animaux familiers « labellisés » ; c'est-à-dire des chiens de compagnie que leurs maîtres éduquent ou font éduquer pour qu'ils puissent intervenir dans des institutions de soin. Que les maîtres soient bénévoles d'une association qui propose des visites animalières dans les hôpitaux, ou qu'ils soient professionnels du soin (infirmière, kinésithérapeute, psychothérapeute etc...), ils peuvent décider de mobiliser leur propre animal. Et de mettre ainsi la relation qui existe entre eux, au service d'une activité, récréationnelle ou thérapeutique, à destination de personnes prises en charge dans une institution. Pour leur permettre plus facilement de faire entrer leur animal dans les établissements, des associations se proposent de faire passer un ensemble de tests et d'épreuves, à la fois aux chiens et aux maîtres, et de leur fournir une labellisation (« certification » ou « enregistrement »), attestant de leur aptitude commune à intervenir sans danger dans les dits établissements. L'effet de cette labellisation c'est de permettre à des chiens de diverses races ou mélanges de races, de différentes tailles, et caractères d'être impliqués dans ces pratiques, à condition de réussir les épreuves physiques et comportementales. De fait, le paysage des chiens de soin est bien plus contrasté que celui des chiens d'assistance : poils longs, durs, hirsutes, pelages tachetés, couleurs variées, gros chiens, petits chiens, museaux longs, oreilles taillées, dalmatiens, bulldogs, husky, mastiffs, Yorkshire... Face aux trois déclinaisons de chiens d'assistance : bergers allemands, golden et labradors, au gabarit et aux pelages semblables (unis et de couleurs or, noir et blanc), qui donnent une forte impression de formatage. Formatage morphologique qui fait écho au formatage des tâches que l'on enseigne à ces chiens. Il faut dire que le cahier des charges des chiens d'intervention diffère de celui des chiens d'assistance.

Le fait d'être un animal d'intervention, de devoir s'adapter à une nouvelle personne, ou à un nouveau groupe très rapidement, demande l'apprentissage complexe de la polyvalence. Car il n'y a pas de spécialisation pour les animaux de soin ; en tout cas pas comme il en existe pour les animaux d'assistance, à qui l'on apprend dès la naissance à s'adapter à un type très précis

de handicap. Les chiens de soin seront amenés à rencontrer aussi bien des personnes âgées que des enfants, des personnes en situation de handicap moteur, mental, des adolescents « perturbés » etc...Polyvalence donc au niveau des populations rencontrées ; mais polyvalence dans les activités auxquelles l'animal participera : selon les besoins, il pourra être brossé, être manipulé, courir, rapporter des objets...Rien qu'un chien de compagnie classique ne sache accomplir, mais il faut que l'animal d'intervention puisse le faire presque sur demande, dans le cadre de séances régulières.

On le comprend, la polyvalence est une compétence moins visible que la capacité à exécuter des commandes précises, à ouvrir une porte ou à tirer un fauteuil. C'est ce qui rend la question de la labellisation cruciale pour les chiens d'intervention : elle est à peu près le seul élément permettant de les distinguer des chiens de compagnie « classiques. »

Labellisation et visibilité publique

La question de la visibilité publique des chiens d'assistance et d'intervention est intéressante à analyser : qu'est ce qui *visuellement* distingue ces chiens des autres ? En effet, nous avons vu que la « race » de ces chiens n'était pas un critère discriminant : le choix des races utilisées pour former des chiens d'assistance est indexé sur leur disponibilité auprès d'éleveurs, eux-mêmes tenus de respecter les exigences du marché de l'animal de compagnie, bien plus rentable que celui de l'animal d'assistance. Ainsi, berger allemand, labrador et golden retriever sont utilisés en tant que chiens d'assistance alors qu'ils constituent également une bonne partie de la population des chiens familiers « ordinaires ». De prime abord, rien ne les en distingue. L'indication du rôle spécifique qu'ils occupent ne se matérialise qu'à travers l'équipement qu'ils endossent pendant leur travail. Pour comprendre le rôle de cet équipement il faut s'en référer encore aux chiens-guides pour déficients visuels, pratique inspiratrice de toutes les autres. En effet, dans la relation qui unit le chien-guide et son maître aveugle, l'équipement est central. Il se compose d'un harnais, d'une laisse et surtout d'un « guidon », partie métallique rigide qui permet une communication réciproque entre maître et chien. Car à la différence d'une simple laisse, cet équipement est conçu non seulement pour donner des indications au chien concernant ce qu'il doit faire, mais également pour que le maître reçoive des informations données par le chien : si le chien s'arrête devant un passage piéton, la rigidité du guidon indiquera au maître qu'il doit lui aussi s'arrêter ; ce que ne permet pas la souplesse d'une laisse.



Figure 25: Chien-guide avec son équipement

Cet équipement est donc ce qui fait la différence entre le statut de chien de compagnie et celui d'animal d'assistance. Si bien que les chiens eux-mêmes assimilent l'équipement au début de leur travail. *« Quand le chien ne guide pas, son maître le traite comme un animal de compagnie (manifestations d'affection, jeu, soins divers, sujet de la conversation, etc.). Pour ces maîtres, il s'agit de gérer le passage d'un rôle à l'autre. Il est clairement matérialisé par l'acte d'enfiler un harnais. Dès que le chien voit son maître s'en saisir, ou qu'il l'appelle, son attitude change : il se rapproche, s'immobilise pour faciliter son harnachement et attend des instructions. On voit donc apparaître deux situations liant le maître et son chien : l'une de détente, l'autre de travail.⁵²¹ »* Ainsi, si l'équipement a une fonction « purement » technique (permettre la communication entre maître et chien), on voit qu'il a également un rôle « signifiant » important. De fait, cet équipement spécifique a une utilité dans l'espace public puisqu'il permet d'identifier à la fois le handicap du maître et la fonction d'assistance du chien. A la manière de la canne blanche, le chien est pourvoyeur d'identité pour son maître, à condition qu'il soit équipé d'une manière distinctive. L'équipement spécifique est au chien-guide, ce que la couleur « blanche » est à la canne : un marqueur sémantique qui indique leur caractère prothétique. Cette indication de la spécificité du chien et du maître, rendue explicite par l'équipement, a une utilité pratique : elle permet au couple maître/chien-guide d'accéder plus facilement à des lieux publics dont normalement les animaux sont proscrits. Magasins, transports en commun, hôpitaux, administrations : du fait de leur utilité, les chiens guides bénéficient d'un régime d'exception concernant l'accès à ces espaces. L'équipement fait souvent office de laissez-passer, dispensant le maître d'avoir à justifier la nécessité d'être

⁵²¹ Gaunet, F. & J. Milliet (2010) "Le rapport des personnes déficientes visuelles au chien guide. Comment l'usage du chien guide pourrait-il se développer en France ?" *ALTER, European Journal of Disability Research* Volume, DOI: 10.1016/j.alter.2010.02.005

Partie II

accompagné par son chien. L'équipement permet donc une visibilité publique accrue du rôle du chien guide, sans qu'il n'ait à témoigner directement des compétences techniques qu'il mobilise pour le remplir. On remarque que cet équipement est parfois agrémenté du logo de l'association qui a formé le chien, d'un code couleur précis, ou bien encore d'un écriteau indiquant qu'il ne faut pas caresser le chien (car il travaille). On voit que la labellisation qui sanctionne et certifie l'éducation du chien et son rôle spécifique se traduit donc visuellement par un équipement dont la fonction n'est pas uniquement technique : elle rend compte publiquement du système d'épreuve par lequel le chien est passé. L'utilisation de cette méthode est particulièrement flagrante dans le cas des chiens d'assistance aux personnes en fauteuil roulant. Pendant leur éducation, ils portent un dossard signalant leur statut d'apprenti chien d'assistance aux passants.



Figure 26: Futur chien d'assistance

Une fois éduqué et remis à son maître, un autre équipement prend le relais.



Figure 27: Chien d'assistance formé

Comme on peut le voir, il se compose d'un harnais qui entoure les flancs du chien, souvent agrémenté de sacoches à l'effigie de l'association qui a formé l'animal, d'un collier, et d'une laisse assez courte. Par rapport à l'équipement du chien-guide, on se rend compte qu'ici la dimension technique est assez limitée : seule la laisse permet au maître de contrôler l'animal. Les commandes étant adressées vocalement au chien, l'équipement perd sa fonction centrale d'outil de communication entre maître et chien. Ainsi, la dimension « signifiante » de l'équipement est rendue plus flagrante : il s'agit bien de communication, mais non plus entre le maître et le chien, mais entre cette équipe humanimale et les passants. Les chiens d'assistance portent alors ce qui s'apparente à un uniforme, témoignant publiquement de leur appartenance à un corps de métier constitué. Le code couleur du chien d'assistance est par exemple le bleu :



Figure 28: l'uniforme du chien d'assistance

Sans que les raisons en soient clairement établies, il semble que cette pratique fasse partie intégrante du « format » chiens d'assistance. Des associations internationales militent d'ailleurs pour l'harmonisation des uniformes de chaque « corps » et la création d'un code couleur spécifique pour distinguer les chiens guides des chiens d'assistance et des chiens écouteurs. On comprend que l'intérêt de ce format est de rendre visibles à grande échelle les qualités de ces chiens. De fait, ils deviennent des ambassadeurs du H.A.I. dans l'espace public.

Si les pratiques d'intervention ont emprunté le format « animal d'assistance » concernant la sélection et l'éducation de leurs chiens, elles ont également repris ce système de « labellisation visuelle. » En effet, les « therapy dogs » portent également des dossards, des

foulards type bandana, des « vestes », et autres écussons, mentionnant leur qualité ; accompagnée souvent d'un « mode d'emploi » du type « please pet me », « please don't pet me », « don't distract me » à l'attention des passants, leur signalant l'attitude à adopter.



Figure 29: exemple de veste de "therapy dog"

Ce type d'inscription est intéressant dans la mesure où il propose une reconfiguration des rapports chiens/humains : il amène à prendre conscience du caractère « signifiant » que peut avoir une caresse pour un chien, ce n'est pas un geste anodin. Qu'il s'agisse de la proscrire ou de l'encourager, la caresse est sortie du domaine de l'anecdote, elle est « grandie ». Car en « dé banalisant » la caresse, on amène l'idée qu'elle puisse avoir une « force », tout au moins un « effet. » En ce sens, on peut considérer que le « please (don't) pet me » inscrits sur les uniformes des « therapy dogs » œuvre à la diffusion de la philosophie du soin par le contact animalier, dont le credo tient à l'existence d'un effet lié au contact direct avec l'animal. En outre, cette pratique de « labellisation visuelle » présente l'avantage de rendre visible un rôle qui ne l'est pas forcément, ce qui est particulièrement utile dans le cas des chiens d'intervention dont les compétences sont moins « spectaculaires » que celles des chiens d'assistance. Certains chiens d'intervention peuvent être éduqués à la manière des chiens d'assistance et savoir ramasser des objets, ouvrir des portes, pourtant ils ne peuvent pas témoigner de leur fonction principale sur commande : on peut toujours essayer de demander à un chien qu'il nous fasse aller mieux...Le cahier des charges du chien d'intervention est en effet trop complexe pour qu'il puisse faire montre de l'étendue de ses compétences. Ainsi, la labellisation visuelle fait figure d'attestation de conformité, de preuve que l'animal a bien passé toutes les épreuves nécessaires : il est conforme au « format » du chien d'intervention. On peut penser également que la pratique de la labellisation visuelle est une stratégie payante

pour développer l'acceptabilité sociale des chiens d'intervention. Les chiens d'assistance ont en effet « préparé » le terrain en imprimant leur « marque » dans l'espace public à travers la « diffusion » en grand nombre de ces chiens souvent très semblables physiquement et vêtus de leur veste colorée. En reprenant la pratique de l'uniforme, les chiens d'intervention bénéficient du « capital visibilité » des chiens d'assistance en quelque sorte, et de l'assimilation de cet uniforme coloré à une fonction de travail de soutien aux humains.

Régulation/optimisation incarnée et régulation/optimisation conventionnelle

L'itinéraire qui a été suivi, avec comme point de départ les chiens « sélectionnés » et les chiens « labellisés » comme destination, permet de comprendre ce qui fait les particularités respectives des pratiques d'assistance et des pratiques d'intervention animale. Les premières engagent majoritairement des animaux sélectionnés avant leur naissance par le biais des caractéristiques des pedigrees et des races, et qui, une fois venus au monde, recevront une éducation qui conditionnera toute leur existence en vue d'assister un maître handicapé. Quant aux secondes, elles mettent en jeu des chiens, de races « mélangées », de morphologies et de tempéraments variés, socialisés et éduqués par leurs maîtres, et dont la qualité d'intervention est attestée par la passation d'une série d'épreuves conventionnelles.

Nous avons vu également qu'il ne fallait pas penser ces particularités de manière totalement exclusive : des chiens d'élevages se retrouvent dans des pratiques d'intervention, soit parce qu'ils sont « réformés » d'un programme, soit parce qu'on les a éduqués très tôt à devenir animaux de soin. Les « facility dogs » que propose actuellement la CCI ne sont ni plus ni moins que des golden retrievers sélectionnés et éduqués à la manière des chiens d'assistance ; ils seront pourtant utilisés par des professionnels du soin. Inversement, l'exemple des chiens écouteurs ou de certains chiens pour personnes en fauteuil roulant, montre que des animaux de refuge peuvent parfois être utilisés comme auxiliaires de vie.

Loin de s'ignorer, les relations entre pratiques d'assistance et d'intervention animale existent donc à travers deux continuum : un continuum diachronique et un continuum synchronique. Les liens historiques existant entre pratiques d'assistance et d'intervention animales interdisent en effet de penser les unes indépendamment des autres : les chiens guides du milieu du XXe siècle ont servi de modèle aux chiens d'assistance pour handicap moteur dans les années 1970, qui eux-mêmes ont permis le développement des chiens d'intervention dans les années 1980. Chacune de ces nouvelles pratiques a questionné celle qui la précédait, et l'a

reconfigurée. Par exemple, les H.A.I., en tant que champ de recherche né suite à l'enthousiasme suscité par les programmes d'intervention animale, s'est très vite intéressé aux chiens guides pour évaluer l'impact bénéfique de leur présence sur les interactions sociales de leur maître, et par extension sur leur bien être psychique. Si bien qu'aujourd'hui cet aspect « lubrificateur social », documenté par ces recherches, est mis en avant par les écoles de chiens guides. Les associations de chiens-guides sont d'ailleurs proches du milieu H.A.I. auquel elles empruntent souvent leur argumentaire de légitimation concernant l'importance sociale du « lien » humain/animal⁵²².

Ces reconfigurations mutuelles font que, d'un point de vue synchronique, « assistance » et « intervention » sont à comprendre comme deux pôles d'un univers plus vaste, celui de l'utilisation du chien dans des situations de souffrance et/ou de handicap ; mais en aucun cas comme des pratiques cloisonnées. Ce qui nous intéresse dans cette polarisation, c'est qu'elle révèle l'existence au sein de cet univers de deux modalités de ce que nous appelions plus haut « régulation/optimisation. » En effet, la manière d'envisager la restriction des possibles combinaisons entre animaux et humains souffrant/en situation de handicap, ne s'est pas posée dans les mêmes termes qu'il s'agisse des pratiques d'assistance ou des pratiques d'intervention. D'un côté, on observe un mouvement de régulation/optimisation axé sur la sélection de caractéristiques héréditaires propres à certaines races de chiens ; qu'il s'agira d'améliorer par la maîtrise de la reproduction des animaux, par le biais de croisements. L'horizon d'un tel travail de zootechnie est de créer les êtres pouvant *incorporer* rapidement et durablement la fonction d'assistance. On remarque l'asymétrie entre le travail accompli pour obtenir ces êtres (par les associations, par les éleveurs, par les animaux, par les familles d'accueil) et celui nécessaire au futur maître pour qu'il puisse en bénéficier. L'investissement concernant la création d'un animal formaté est énorme : il concentre beaucoup d'efforts ; plus que la création d'une relation partenariale entre le chien et son futur maître. Dit très simplement : il s'agit ici de mettre le plus de choses possibles *dans* le chien. C'est pour cela que nous parlerons d'une régulation/optimisation *incarnée* ; en tant qu'elle passe avant tout par le corps du chien, qu'elle est inscrite dans sa chair.

D'autre part, nous dirons du type de régulation/optimisation à l'œuvre dans les pratiques d'intervention qu'il est *conventionnel*. En effet, s'il y a également une labellisation des chiens d'assistance, à la fin de leur parcours, elle diffère de celle des chiens d'intervention. Concernant les premiers, il s'agit de valider l'adéquation entre un animal et son futur maître,

⁵²² Voir notamment : http://www.guidedogs.com/site/PageServer?pagename=about_overview_mission

c'est-à-dire d'attester de la capacité du chien à assister une personne en particulier : la labellisation ne remet pas en cause les compétences générales à la fonction d'assistance acquises par le chien et qu'il porte dans son corps. En revanche, le label « chiens d'intervention » est la garantie que l'animal possède, après avoir passé plusieurs tests, ces compétences générales pour pouvoir pratiquer. Dans un cas, la labellisation ressemble à un aboutissement : une sorte de contrôle qualité en bout de chaîne, pour vérifier une dernière fois la conformité des êtres produits. Dans l'autre, elle fait figure de point de départ : il est question ici de détecter chez un chien, n'ayant pas été formaté pour être animal d'intervention, quelles qualités relatives à cette fonction il possède déjà et lesquelles il devra acquérir. On comprend donc que *la labellisation sanctionne l'ensemble de la formation du chien d'intervention*, alors qu'elle ne valide qu'une étape du parcours du chien d'assistance. C'est dans cette mesure que le mouvement de régulation/optimisation conventionnel, se caractérisant par un attachement moindre au corps de l'animal, à ses origines génétiques, à son pedigree, se retrouve majoritairement dans les pratiques d'intervention.

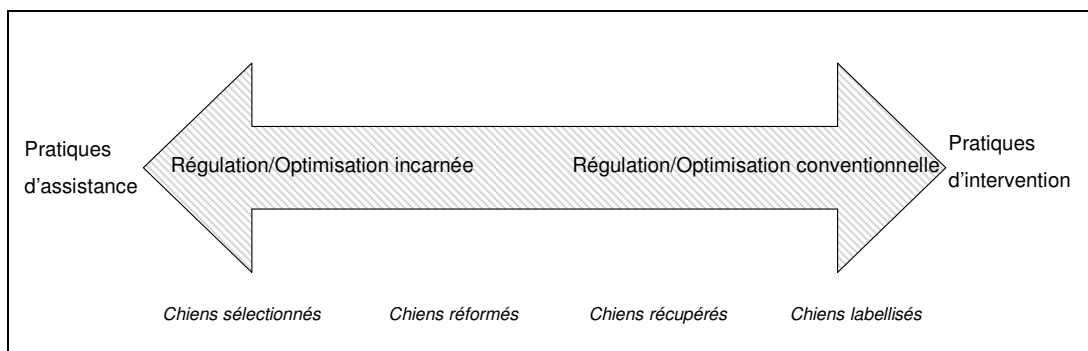


Figure 30: Continuum des types de régulation/optimisation

Répetons le encore : il s'agit de présenter deux pôles de régulation/optimisation et non pas des catégories cloisonnées. La question du corps des animaux n'est pas absente de la formation des chiens d'intervention ; et, de la même façon, la labellisation joue un rôle dans celle des chiens d'assistance. Mais ces deux éléments sont présents sur le mode mineur dans chacun des pôles. Cette polarisation des types de régulation/optimisation s'explique bien évidemment par la différence des pratiques d'assistance et d'intervention ; et notamment en ce qui concerne la distribution des compétences entre les êtres qui sont en jeu.

Pour qu'il puisse remplir sa fonction d'auxiliaire de vie quotidienne, l'animal d'assistance doit vivre en permanence avec la personne qu'il assiste. Il ne peut pas être partagé entre

plusieurs maîtres ; l'un, bénéficiaire du service (la personne handicapée) et l'autre, responsable du chien et de ses besoins, et dépositaire du savoir nécessaire pour le contrôler. Situation impensable, qui implique que la personne handicapée doit être à la fois le maître du chien, et le bénéficiaire du service que ce dernier fournit.

Ainsi la régulation/optimisation incarnée prend tout sens ici : pour que ce service soit bel et bien un service et non pas une charge pour la personne handicapée, il faut que le chien soit le dépositaire majoritaire des compétences d'assistance. La fusion du maître et du bénéficiaire implique donc une distribution inégale des compétences entre le chien et le maître/bénéficiaire : l'impératif de produire un service, une plus-value pour la personne handicapée, implique que cette dernière fournisse un minimum d'efforts pour contrôler son chien. On mettra donc beaucoup de choses dans l'être « chien d'assistance » pour pallier l'absence d'un maître/référent extérieur qui ne soit pas bénéficiaire. Cette exigence de service (qui implique une inégale distribution des compétences), s'ajoute à une autre nécessité : celle de produire des animaux « durables. » Une fois remis à une personne handicapée, le chien d'assistance travaillera presque tous les jours, jusqu'à sa « retraite » ou jusqu'à la fin de sa vie. Quotidiennement, il devra témoigner d'une attention et d'une réactivité permanentes. D'où, encore une fois, le souci de sélection des chiens et de l'incorporation durable de leurs fonctions.

Comme leur nom l'indique, les pratiques d'intervention animale sont ponctuelles et cadrées : que ce soit des professionnels ou des bénévoles qui utilisent un animal, ils le font sur des durées limitées, dans le cadre de séances, entrecoupées de temps de repos⁵²³. Les chiens d'intervention ne sont pas auxiliaires de vie ; ils commencent et finissent leur journée comme des travailleurs humains et ont une existence « hors intervention. » De plus, ils sont potentiellement plus tôt « à la retraite » que les chiens d'assistance, du fait précisément que les bénéficiaires ne dépendent pas de lui quotidiennement. L'engagement plus souple, moins intense, exigée par les pratiques d'intervention animale explique qu'elles soient plutôt dans une logique de régulation/optimisation conventionnelle ; qui suppose une distribution des compétences plus hétérogène. Les pratiques d'intervention animale se jouent, en effet, à trois : l'animal, le bénéficiaire et l'intervenant (le maître/référent de l'animal). La séparation entre l'intervenant et le bénéficiaire redistribue la répartition de l'exigence de service : ce n'est plus seulement sur l'animal que repose l'intervention. Les compétences nécessaires à son accomplissement doivent être possédées de manière égale par l'animal et par son référent.

⁵²³ Voir : Despret, V. (2007). Les animaux ont un métier. *Bêtes et Hommes*. V. Despret. Paris, Gallimard: 88-112.

Ainsi, la logique conventionnelle, en labellisant une équipe « humanimale » d'intervention (un animal et son référent), consacre les compétences et la fonctionnalité de ses deux membres.

En résumé, le passage du cahier des charges du chien d'assistance à celui du chien d'intervention implique le passage de l'incorporation de tâches extrêmement spécialisées, devant être exécutées sur commande (régulation/optimisation incarnée), à la validation de qualités générales, que la combinaison maîtrisée par un référent extérieur rend opératoires, propres à apporter un bénéfice (régulation/optimisation conventionnelle). D'un côté, la spécialisation. De l'autre, la polyvalence.

D'un cahier des charges à l'autre

L'absence de spécialisation rend difficile la formulation de principes généraux concernant ce qu'est un « bon chien d'intervention » et comment le sélectionner. Plus précisément, elle débouche sur l'énoncé de principes *trop généraux* (comme la polyvalence) pour constituer des indications spécifiques pour les praticiens⁵²⁴. Ni la morphologie, ni la race semblent épuiser la définition du « bon » chien d'intervention. La caractéristique comportementale semble être plus appropriée. En effet, la diversité des contextes et des populations que sera amené à rencontrer le chien d'intervention, ajoutée aux activités variées auxquels on lui demandera de participer, induit de sa part une nature plutôt patiente ; voire passive. Mais on attendra également de lui qu'il sache stimuler les patients, qu'il réagisse de manière imprévue (mais positive), qu'il surprenne... On lui demande donc une participation active ; si ce n'est une prise d'initiative dans certains cas. Ainsi, plus que les traits comportementaux caractéristiques d'une race, c'est l'individualité du chien qui doit être prise en compte : « *Animals selected for AAT/AAA should be alert, bright, happy and healthy, playful without being too rowdy. They may be frisky without being overbearings. Dogs which appear withdrawn or submissive should be avoided. They should be even-tempered, good-natured and willing to withstand travel and environmental stress. They must not bite, snap or snarl. They should have a distinct personality.*⁵²⁵ »

⁵²⁴ La littérature est d'ailleurs assez claire quant à son incapacité à fournir des modes d'emploi aussi précis que ceux concernant les animaux d'assistance : « *There are no specific breeds or size requirements that work best for AAA/AAT ; instead, successful therapy is dependent on the individual dog's temperament, level of training, and setting in which it will work. Small and large dogs and pure and mixed breeds all can work well with different populations.* » Et surtout en termes de « race » : « *No breed has an inherent predisposition for therapeutic interventions : the dynamics of an individual animal's personality and it's interaction with the handler and patient cause result. Many animals in AAT/AAA programs are mixed-breeds in which genetic behavioural traits are mediated out.* » Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 72.

⁵²⁵ Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 73. Souligné par nos soins.

Tout comme celui des chiens d'assistance, le cahier des charges des chiens d'intervention est complexe. Pour les premiers, la complexité résidait dans la combinaison entre l'apprentissage de tâches précises, devant être comprises et exécutés parfaitement par l'animal, et une réactivité adéquate vis-à-vis des événements imprévus. C'est essentiellement ce dernier élément qui est demandé aux animaux d'interventions : *on attend d'eux de l'inattendu*. Un autre type de complexité se dessine alors, dont la conséquence est la formulation d'un cahier des charges pouvant paraître paradoxal : celui-ci comprend des tâches trop variées pour être listées de manière préalable, exhaustive et précise. Un cahier des charges assez flou, généraliste, pour des animaux dont on souhaite pourtant qu'ils soient les plus performants possibles. On pensera ici à l'opposition couramment avancée entre les chiens de conduite des troupeaux, qui sont « dressés » (on leur apprend à exécuter des tâches précises, à répondre à des commandes variées) et les chiens de protection, qui sont « éduqués » qui doivent simplement obéir à quelques ordres très simples n'ayant rien à voir avec ce qu'on attend des chiens de conduite, mais à qui l'on interdit certains comportements (notamment être agressifs à l'encontre des humains, alors qu'ils doivent l'être à l'encontre des prédateurs...).

Les Standards de la Delta Society, évoqués plus haut, retiennent ainsi quatre critères très généraux pour sélectionner un chien d'intervention : la *fiabilité* (« *reliability* »), la *prédictibilité*, la *contrôlabilité* et la *pertinence* (« *suitability* »)⁵²⁶. La fiabilité est définie comme la capacité de l'animal à répéter un comportement défini dans une variété de situations, au contact d'une grande variété de population. La prédictibilité réside dans le fait que l'animal manifeste des signes permettant au référent d'anticiper des changements de comportement. La contrôlabilité est l'aptitude de l'animal à accepter que son référent lui impose un changement de comportement, le canalise d'une manière ou d'une autre. Enfin, le critère de pertinence désigne tout simplement le fait que l'animal soit adapté pour le travail qu'on lui demande d'accomplir, pour l'environnement dans lequel il évolue, et pour les personnes qu'il rencontre. Ce dernier critère est utilisé uniquement pour définir quelle espèce d'animal est apte à intervenir dans telle ou telle configuration.

On le voit, même une organisation très volontaire et attachée à la rigueur des terminologies et des pratiques comme la Delta Society peine à sortir du flou quand il s'agit de définir ce qui fait un bon chien d'intervention.

C'est que tandis que les pratiques d'intervention se développaient, plusieurs changements se sont opérés : le détachement du modèle « animal d'assistance » et la découverte de

⁵²⁶ Fredrickson-MacNamara, M., & Butler, K. (2006). Op. Cit. P 125.

l'importance de la figure du référent (« handler ») pour limiter les risques ont contribué à faire pencher les exigences de la labellisation du côté du comportement de l'animal, et des capacités de son maître/référent à le lire, à l'interpréter et à réagir en conséquence. C'est ce qui fait que la logique conventionnelle de labellisation à l'œuvre surtout dans les pratiques d'intervention va concerner non plus seulement le chien, mais l'équipe « humanimale » formée par celui-ci et son référent.

Ainsi, nous allons maintenant nous intéresser aux épreuves auxquelles une équipe potentielle doit se soumettre pour voir reconnue sa qualité et obtenir le statut ou la labellisation d'équipe d'intervention.

La labellisation : porte d'entrée dans le « circuit chien »

Comme l'explique Phil Arkow, il existe plusieurs options pour pratiquer l'intervention animale. La première consiste à proposer bénévolement ses services et ceux de son animal aux institutions de soin ; toujours bénévolement, il est également possible de rejoindre une association locale qui organise déjà des pratiques d'interventions animales. Ces associations peuvent être dédiées directement à ces activités ; mais Arkow précise que les refuges de protection animale, ou encore certains départements universitaires de médecine vétérinaire (les H.A.I.R.C.) proposent des programmes d'intervention animale. Il suffit donc de se porter volontaire auprès de ces initiatives déjà en place. Dans une optique plus professionnelle, Arkow suggère aussi de créer sa propre association ou entreprise ; il met en garde néanmoins vis-à-vis des possibilités limitées de vivre pleinement de cette activité et invite à se tourner plutôt du côté des fondations, ou des subventions gouvernementales dans le domaine de la santé. Enfin, une autre option est d'incorporer l'animal à sa pratique professionnelle si l'on travaille déjà dans une institution de soin (en tant qu'infirmier, médecin, kinésithérapeute etc...). Quelle que soit l'option choisie, l'étape indispensable selon Arkow est de faire préalablement certifier l'équipe humanimale par une organisation nationale⁵²⁷, et ce pour trois raisons : (1) la labellisation fournit la garantie que l'animal est bien apte à participer à un programme d'intervention animale (à travers la passation de tests, contrôlés par des évaluateurs compétents), (2) elle couvre juridiquement et financièrement les risques qui

⁵²⁷ « Certification by a reputable therapy group gives you some credibility above and beyond approaching a nursing home administrator with only your dog and your interest to show, and may be a requirement by state law or facility policy to meet insurance liability requirements. The screening process is a way for an unbiased evaluator to determine if your animal truly has a suitable temperament, health aptitude and behaviour necessary for therapy work. Certification may result in liability insurance for you and your pet through the organized therapy group, which may supplement your personal or homeowner's coverage and that offered by the facility you visit. » Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 56.

pourraient survenir (à travers l'assurance « responsabilité civile »), et au final, (3) elle assure la légitimité du programme (à travers le poids symbolique de l'affiliation à une organisation nationale chargée de contrôler l'orthodoxie des pratiques). Le régime conventionnel fonctionne ici à plein en ce qu'il articule registres symbolique, technique, économique et juridique. Il existe aux Etats-Unis trois organisations se chargeant de labelliser les équipes d'intervention : la Delta Society, à travers le Pet Partners Program ; Therapy Dogs International ; Therapy Dogs Incorporated. Toutes trois proposent des processus de labellisation, plus ou moins longs, plus ou moins exigeants, mais qui impliquent la passation de tests destinés à homologuer le bon fonctionnement du couple maître/chien ; ces tests sont souvent inspirés du Canine Good Citizen Test de l'American Kennel Club (AKC).

L'American Kennel Club et le Canine Good Citizen Program

Créée en 1884, suite à la réunion de plusieurs clubs d'amoureux du chien de race, l'AKC est l'équivalent américain de la Société Centrale Canine en France. Avec pour objectifs la promotion et le référencement des chiens de race, l'AKC tient un registre national des pedigrees qui se veut garant de la pureté de ces races. L'organisation œuvre donc à la préservation des caractères génétiques propres à certaines races mais également à l'étude des moyens de les améliorer à travers un travail de sélection et de reproduction très pointu. Des standards physiques et comportementaux sont donc établis pour chaque race enregistrée et l'AKC veille à ce que les individus canins restent aussi près que possible de ces standards. Les exhibitions canines de l'AKC sont précisément des moments où les propriétaires de chiens de race viennent éprouver la conformité de leurs animaux, devant des juges chargés d'estimer si ceux-ci correspondent aux standards du « chien parfait⁵²⁸ ».

Dans « *When Species Meet* », Donna Haraway cite très régulièrement l'AKC, véritable institution dans le monde du chien⁵²⁹. Et plus particulièrement dans celui du sport canin. En effet, le milieu de l'agility tel que décrit par Haraway est tributaire de l'AKC : l'association fédère les pratiquants de ce sport et organise chaque année un championnat national. Plus globalement, elle propose des méthodes d'entraînement et des compétitions pour quatre types de pratiques : l'obéissance (« obedience »), le « Rally », le « Tracking » et donc « l'Agility. » Dans chacune d'elles, il s'agit pour le chien accompagné de son maître de suivre un parcours

⁵²⁸ L'expression « chien parfait » est utilisée telle quelle dans le discours de l'AKC. Voir : <http://www.akc.org/events/conformation/faqs.cfm>

⁵²⁹ Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

soit en réagissant directement aux commandes de celui-ci (comme dans l'Obedience et le Rally), soit en utilisant des compétences propres qu'il aura intégrées (le flair pour le Tracking ; l'agilité et la « versatilité » pour l'Agility). Au centre de ces sports promus par l'AKC, se trouve la relation entre un maître et son chien, qui forment une véritable équipe, et développent des liens plus forts. Elles font partie de ce que Donna Haraway nomme des « *Companion Making Practices*. »

Elles sont d'ailleurs présentées comme telles par l'AKC dont l'une des missions principales est de promouvoir la place du chien de race comme membre de la famille, comme compagnon⁵³⁰. Pour concrétiser cette ambition, l'AKC décide en 1989 de démarrer un programme de valorisation des « bonnes manières » canines. Le Canine Good Citizen Program (CGCP - littéralement « le bon citoyen canin ») est ainsi conçu pour récompenser les chiens dont l'attitude correspond aux critères d'exemplarité définis par l'AKC : il s'agit bel et bien de valider la bonne conduite du chien et du maître dans la vie quotidienne ; et non plus seulement dans le cadre des compétitions sportives évoquées ci-dessus. C'est « *at home and in the community* » que le Citoyen Canin doit s'illustrer précise l'AKC. Le CGCP consiste en la mise en place de campagnes régulières de certification, durant lesquelles les chiens sont soumis à un test en 10 étapes, le Canine Good Citizen Test (CGCT). Le CGCT comporte 10 épreuves, censées sanctionner les 10 compétences essentielles à posséder pour un chien « bien élevé » : (1) *Accepter la présence d'un inconnu amical* (2) *S'asseoir poliment pour être caressé* (3) *Se laisser manipuler et brosser* (4) *Marcher avec une laisse lâche en configuration « promenade. »* (5) *Marcher dans la foule.* (6) *S'asseoir, se coucher rester en place sur commande* (7) *Venir quand on l'appelle* (8) *Réaction face à un autre chien* (9) *Réaction face à une distraction* (10) *Réaction face à une séparation supervisée (le maître confie le chien à une autre personne)*⁵³¹. A l'issue du test, le chien reçoit le titre de « Bon Citoyen Canin », certifié par l'AKC. Ce test connaît un succès aussi rapide qu'important aux Etats-Unis, et se développe en Angleterre, Australie, Hongrie, Danemark, Canada, Suède, Finlande et au Japon. Pour l'AKC, cet engouement est un bon moyen d'orienter les personnes vers les pratiques sportives qu'elle promeut par ailleurs⁵³². En plus de faire figure de « produit d'appel » pour l'AKC, le CGC Program est une manière de promouvoir le compagnonnage responsable à une échelle extrêmement importante. Son aspect très basique a l'avantage de ne pas décourager les maîtres et de permettre de multiples adaptations à des pratiques plus

⁵³⁰ Pour les missions de l'AKC, voir <http://www.akc.org/about/mission.cfm>

⁵³¹ Voir : <http://www.akc.org/pdfs/cgc/GK9GC1.pdf>

⁵³² Voir : <http://www.akc.org/events/cgc/program.cfm>

complexes. La première de celles-ci –et la seule citée directement par l’AKC - est l’intervention animale : « *Many dog owners complete CGC training and testing as a prerequisite to therapy dog certification. While the AKC does not certify therapy dogs, we are very proud that so many CGC dogs and their owners volunteer their time to improve the lives of other people.*⁵³³ »

L’AKC renvoie en l’occurrence à Therapy Dogs International comme exemple des organisations utilisant le CGC Test.

Therapy Dogs International

C’est en 1976, dans le New-Jersey que la première visite canine étiquetée « Therapy Dogs International » eut lieu. Y participèrent cinq Bergers allemands et un Colley, formés par l’association tout juste fondée par Elaine Smith. Son but : certifier, assurer et enregistrer les chiens « thérapeutes » ; pour en accroître le nombre et assurer une plus grande disponibilité de ces animaux, et ainsi, leur donner accès à la « reconnaissance qu’ils méritent.⁵³⁴ »

TDI propose donc le plus ancien registre de chiens d’intervention certifiés sur le territoire américain. Mais TDI ne se limite pas à cette fonction d’annuaire : outre la certification, l’association anime de nombreux programmes de visites animalières dans des établissements variés : de la maison de retraite aux hôpitaux, en passant par les écoles, les librairies ou encore les foyers pour enfants fugueurs ou pour femmes violentées. Les antennes locales de TDI sont bien implantées et reconnues du fait précisément qu’elles proposent ces programmes : tous les organismes de certification n’adoptent pas une telle démarche. Avec plus de 21000 équipes chien/maître formées et labellisées « TDI », l’association peut s’enorgueillir d’avoir mis en circulation presque deux tiers des chiens thérapeutes aux U.S.A. et au Canada. C’est en 1991 que TDI intègre le Canine Good Citizen Test à son épreuve de certification. Elle apporte quelques modifications au test original, pour coller à la spécificité de la fonction de chien d’intervention. Concernant le premier item du CGCT, (« accepter la présence d’un inconnu amical »), TDI ajoute la contrainte de faire passer le test dans un environnement médical : il faut évaluer les réactions de l’animal vis-à-vis des fauteuils roulants, des béquilles, des cannes, des déambulateurs et tout autre équipement que l’on peut trouver dans un environnement de soin. Plus globalement, il s’agit d’évaluer la confiance du chien lorsqu’il rencontre des personnes en difficultés motrices ayant une démarche inhabituelle, ou respirant fort, toussant, criant etc...De la même façon, on évalue la réaction du chien face à des enfants en train de jouer, de courir, ou même statiques. Sa résistance à la nourriture offerte par un

⁵³³ Voir : <http://www.akc.org/events/cgc/program.cfm>

⁵³⁴ Voir : <http://www.tdi-dog.org/>

résident ou tombée par terre, est également mise à l'épreuve : le chien doit rester stoïque face à ces « distractions ». Une onzième étape est ajoutée au test : le « Say Hello », qui vise à estimer l'allant du chien vis-à-vis des résidents et/ou patients de l'institution. Il faut que l'animal soit volontaire, aille vers les personnes, et de manière spontanée, se rende disponible à leurs caresses. Les ajouts de TDI au Canine Good Citizen Test visent en définitive à définir une conduite minimale à tenir lors des visites animalières. Il est question ici de faire que le bon citoyen canin continue de l'être dans des établissements de soin, de prise en charge ou d'éducation. Mis à part l'item « Say Hello », le test n'évalue pas réellement de potentiel bénéfique de l'animal qui y est soumis : c'est un sésame minimal pour passer la porte d'une institution⁵³⁵.

Therapy Dogs Incorporated

Le processus de certification proposé par Therapy Dogs Incorporated (TDInc) va un peu plus loin que celui de Therapy Dogs International. Les deux associations sont cousines, puisque TDInc est née en 1990 à la suite d'une scission avec TDI⁵³⁶. Jack et Ann Butrick, installent ainsi leur nouvel organisme à Cheyenne, dans le Wyoming, où le couple réside. Ils mettent en place un système de certification national comparable à celui de TDI, comptant plus de 7500 équipes aux Etats-Unis, au Canada, et à Porto-Rico. En revanche, l'association ne gère pas en son nom de programmes de visites animalières : elle laisse le soin aux équipes locales d'organiser elles-mêmes ces activités.

TDI et TDInc se distinguent surtout par leur processus de certification. Celui de TDInc⁵³⁷ comporte plusieurs étapes supplémentaires par rapport à celui de TDI. La brochure de présentation⁵³⁸ de TDInc invite le candidat potentiel à la certification à prendre contact avec un membre de l'association qui pratique déjà, et à venir assister à ses visites. C'est ensuite que, si le candidat est convaincu, il sera mis en relation avec un T/O (« Testeur/Observateur » - terme employé par TDInc). La précision terminologique n'est pas anodine, puisqu'elle reprend les deux étapes du processus qui a cours chez TDInc : les équipes seront d'abord testées, à la manière de ce qui a été décrit précédemment ; puis elles seront observées

⁵³⁵ De la même manière, l'association exige les preuves de la vaccination de l'animal, ainsi que des check-up annuels chez le vétérinaire. Et fournit donc une assurance responsabilité civile pour le chien et le maître. Ces deux éléments, ajoutés à la passation du test, sont des pré-requis indispensables. Pour autant, ils n'attestent en rien de la qualité de l'intervention de l'équipe humanimale : ils ouvrent sur un possible bénéfice, lui laissent le champ libre pour advenir, mais ne le garantissent en aucun cas.

⁵³⁶ Sans que l'on en connaisse les raisons, TDI a connu une complète réorganisation en 1989.

⁵³⁷ Voir : <http://www.therapydogs.com/>

⁵³⁸ Cette brochure se trouve en annexes.

plusieurs fois en situation d'intervention. La passation des deux étapes est indispensable pour être certifié.

La partie « test » du processus s'inspire, sans le citer, du Canine Good Citizen Test⁵³⁹. De manière générale, les sections sont thématiques de la même manière que dans le test de la TDI⁵⁴⁰ : la disponibilité et le caractère volontaire du chien sont testés, ainsi que la capacité du maître à contrôler le chien. On note en outre la présence de quelques questions attentives aux notions de « politesse » et d'« apparence⁵⁴¹ ». Ces notions surprennent car, en comparaison aux tests précédemment évoqués, elles apparaissent sans lien avec une quelconque contrainte technique et/ou de sécurité : dans le CGCT, la question de l'apparence du chien est liée directement à sa disponibilité pour le brossage et à son aptitude à se laisser manipuler sans danger, par un vétérinaire par exemple. La politesse n'apparaissait pas explicitement. Ici, ce souci de l'étiquette semble déconnecté de toute considération de cet ordre et prend des allures plus conventionnelles, voire moralisantes.

Contrôle, initiative et politesse sont donc minutieusement mis à l'épreuve lors de cette première partie. La phase d'observation qui suit, quant à elle, laisse plus de place à l'appréciation non guidée du Testeur/Observateur (T/O). En effet, la batterie de réponses binaires n'est plus de mise lors des trois sessions pendant lesquelles l'équipe candidate pratique en institutions, en condition réelle de visite ; supervisée bien entendu par un T/O. Ce dernier ne doit en effet répondre qu'à deux items : (1) « *The team demonstrated the appropriate skills to safely interact with people in animal assisted functions. PASS___ FAIL___ Additional Observation needed (comment required)_____* » (2) « *The handler has the ability to safely handle this dog. PASS _____ FAIL _____* »

Deux validations sont données ici : celle de l'adéquation entre le maître et son chien, en termes généraux (« *Ce maître est capable de contrôler ce chien* »). Et celle de la fonctionnalité de l'équipe, équivalant - encore une fois - essentiellement à une exigence minimale : ne pas mettre en danger les bénéficiaires. Le processus de certification de TDInc a beau être plus long et plus poussé que celui de TDI, il ne reste pas moins qu'il débouche pareillement sur la délivrance d'un simple sésame.

⁵³⁹ Le formulaire à remplir par le T/O comporte huit sections, chacune composée de plusieurs questions. Le T/O doit répondre par « oui » ou par « non » à ces questions, et indiquer à la fin de chaque section si l'équipe a réussi ou pas cette partie du test.

⁵⁴⁰ Le formulaire de test de TDInc se trouve en annexes.

⁵⁴¹ « *Were the handler and dog polite? [...] Was the dog clean and well groomed? [...] Was the handler clean and dressed appropriately? »*

Pour autant, les termes utilisés par l'association nous permettent de clarifier un peu plus le rôle de ce sésame, et par là même, les enjeux de la certification. « *The team demonstrated the appropriate skills to safely interact with people in animal assisted functions* ». “Skills” et “Interact.” sont ici des mots clés importants. Des « compétences d'interaction » : voilà donc ce que va pouvoir déployer l'équipe humanimale lors des visites en institution. Ajouté au précieux « Safely », on obtient une vision plus précise de ce qui se joue dans les pratiques d'intervention animale (et qui est consacré par la certification). Il s'agit d'un travail de canalisation conjointe de l'interaction. Les tests sanctionnent, d'une part, les compétences interactionnelles du maître pour contrôler l'animal ; d'autre part, ce contrôle prend la forme d'une canalisation des compétences interactionnelles du chien cette fois-ci : il faut cadrer l'interaction par l'interaction en quelque sorte.

La Delta Society et le Pet Partners Program

Nous avons précédemment présenté la Delta Society, en nous intéressant à son implication dans la recherche autour des H.A.I. et nous avons vu qu'elle avait fait montre d'un grand volontarisme dans le mouvement de scientification de ces recherches. On retrouve ce volontarisme concernant la professionnalisation des pratiques d'intervention animale dont l'association s'occupe également. La publication, en 1996, des « *Standards of practice for animal-assisted activities and animal-assisted therapy* »⁵⁴² dont nous avons parlé plus haut, accompagne ce mouvement de professionnalisation amorcé quelques années plus tôt par la mise en place du Pet Partners Program (PPP). Comptant plus de 10 000 équipes « enregistrées », le PPP initié en 1990 se démarque des programmes déjà évoqués sur plusieurs points. D'une part, la Delta Society tient à une précision terminologique :

« Pet Partner teams are registered, not certified. Certification implies that Delta Society has participated in the handler's and the animal's training. Whereas registration requires training and screening, Delta Society does not certify that the team is trained to a certain level. Instead, the team is registered as having met minimum requirements.»⁵⁴³

« Enregistrement » et « certification » ne sont donc pas synonymes : la Delta Society prend ainsi acte du caractère minimal que revêt le travail d'évaluation des équipes d'intervention animale. Ce que nous disions à propos de l'effet « sésame » des programmes de « certification » de TDI et TDInc est donc explicitement dénoncé par la Delta Society qui se

⁵⁴² The Delta Society (1996). *Standards of practice for animal-assisted activities and animal-assisted therapy*. Renton, WA, Delta Society.

⁵⁴³ Voir : <http://www.deltasociety.org/Page.aspx?pid=267>

défend d'utiliser le terme. Cette précision terminologique pointe donc la faiblesse des programmes de labellisation qui tient dans le fait de laisser croire à une équivalence entre la qualité de l'équipe au moment où elle passe les tests et sa qualité globale sur la durée. L'idée sous-tendue par la notion de « certification » renvoie en effet à une temporalité longue, à une stabilité dans la qualité. La certification, telle qu'elle est pratiquée en réalité, sanctionne un état ponctuel et n'atteste en rien du caractère durable de la qualité de l'équipe. La Delta Society insiste donc sur son incapacité à « certifier », et propose un processus d'« enregistrement » à renouveler régulièrement, qui tend à réduire l'écart entre « qualité éprouvée ponctuellement » et « qualité globale⁵⁴⁴. » Avec pour leitmotiv le souci de la formation des êtres « aux deux bouts de la laisse », le PPP se distingue également des initiatives précédentes par le fait que les candidats humains doivent suivre et valider un apprentissage théorique⁵⁴⁵. Epaulés par le « Pet Partners Team Training Course Manual », les candidats aborderont des sujets tels que la santé animale, la sécurité dans les établissements de soin, l'éthique médicale. Ils y apprendront également à décoder les signaux de leur animal, à évaluer l'adéquation entre leur animal et le type de population avec lequel il sera amené à interagir, et à organiser des visites animalières. L'objectif premier de ces cours est d'évaluer l'adéquation entre le candidat et son animal : ce binôme est-il apte à devenir une équipe partenariale ?

Si la réponse est positive, un examen vétérinaire sera pratiqué sur l'animal⁵⁴⁶ et l'évaluation conjointe de l'équipe pourra alors débiter. Réalisée par des évaluateurs « sous licence » de la Delta Society, elle se déroule en deux parties : (1) le « Pet Partners Skills Test » (PPST), servira à déterminer si l'animal peut être sous contrôle de son maître/référent et répondre à des commandes basiques. (2) Le « Pet Partners Aptitude Test » (PPAT) quant à lui est conçu pour simuler les conditions d'une visite dans une institution, à travers des jeux de rôle et des mises en situation. Le but étant de déterminer quel type d'environnement serait le plus approprié pour l'équipe⁵⁴⁷.

Le PPST est encore une variante du Canine Good Citizen Test de l'AKC. La plus value de la Delta Society s'exprime plutôt dans le PPAT qui propose des exercices de mise en situation,

⁵⁴⁴ Concrètement, l'enregistrement au PPP est à renouveler par les équipes : tous les deux ans, elles doivent de nouveau suivre les différentes étapes, repasser les tests, et s'acquitter à chaque fois des 75\$ (minimum) de frais.

⁵⁴⁵ Deux options s'offrent à eux : suivre une formation de 12 heures ou étudier à la maison. Dans les deux cas, le cours est validé par un examen final, dont la réussite est indispensable à la poursuite du processus.

⁵⁴⁶ L'animal devra être testé physiquement : un examen vétérinaire complet sera réalisé par le praticien qui suit habituellement l'animal et consigné dans un document édité par la Delta Society. L'animal devra être en bonne santé, dépourvu de quelconques parasites, et à jour de ses vaccins.

⁵⁴⁷ Les brochures de présentation de ces tests se trouvent en annexes.

organisés en trois scénarios censés reproduire les conditions dans lesquelles l'équipe humanimale aura à intervenir⁵⁴⁸. Outre l'évaluation des réactions de l'équipe face à ces situations, une appréciation générale du référent doit être consignée : il s'agit de dire si celui-ci est « réactif » ou « pro-actif. » Cet item final nous renvoie à la question de la mise à l'épreuve des compétences interactionnelles. La présentation du PPP précise que ce sont ces compétences qui seront mises à l'épreuve pendant le test :

« During the PPST, you will be assessed on how you interact with the evaluator, the evaluator's assistants, the animal, and the environment around you During the PPAT, you will be assessed on how well you interact with the evaluator and evaluator's assistants as you simulate being on a visit. [...]Your interactions may be in the form of questions, responses to the evaluator and evaluator's comments, eye contact, smiling, head nodding, directing the animal to interact, or other verbal and nonverbal methods of communicating.⁵⁴⁹ »

On retrouve ici l'entremêlement des compétences interactionnelles : l'évaluation de la capacité du candidat humain à contrôler, par l'interaction, l'interaction de l'animal avec les bénéficiaires, passe elle-même par une évaluation de l'interaction entre l'équipe et les évaluateurs. Cette indication, déjà présente dans le test TDInc, apparaît encore plus nettement ici car les évaluateurs prennent la place des bénéficiaires dans les situations fictionnelles au sein desquelles les équipes sont testées; ils éprouvent donc à double titre les compétences interactionnelles de l'équipe : en tant qu'actant « évaluateur » et en tant qu'actant « bénéficiaire fictionnel. » Cet élément invite à considérer à nouveaux frais la question de l'évaluation de « la politesse » contenue dans le test de TDInc, qui nous avait paru surprenante : l'appréciation de la politesse, du chien et du référent, n'est peut être qu'un moyen supplémentaire de mettre à l'épreuve leurs compétences d'interaction. Une lecture foucauldienne, en termes de « biopouvoir », serait également possible : on voit dans ces tests une volonté d'étendre la notion de « politesse » à la gent canine, dans un souci de « policer » les relations sociales.

Après avoir réussi ces différentes étapes, l'équipe va devoir pratiquer plusieurs semaines de stage de visites animalières, qui seront évaluées par une personne déjà enregistrée comme Pet Partner. Cette évaluation rejoindra la (déjà) longue liste des formulaires et autres attestations de la réussite des tests que l'équipe transmettra à la Delta Society pour finaliser son

⁵⁴⁸ Le premier scénario tend à éprouver la « manipulabilité » de l'animal : se laisse-t-il caresser, examiner, contenir, sans problème ? Le deuxième met en scène des situations stressantes imprévues : la réaction de l'animal face à des cris lors d'une dispute entre humains, à des mouvements incontrôlés, surprenants. C'est la réaction aux sollicitations non stressantes qui est l'objet du scénario 3 : la placidité lorsque l'animal est caressé par de nombreuses personnes, l'impassibilité face à une gourmandise offerte ou à un objet « à portée de gueule » (test du « leave it ! ») sont évaluées.

⁵⁴⁹ Souligné par nos soins. Voir : <http://www.deltasociety.org/Page.aspx?pid=261>

enregistrement. Elle aura ainsi le droit de voir figurer son nom et ses coordonnées dans l'imposant annuaire national du PPP, et d'être potentiellement contactée par des institutions désireuses de mettre en place un programme de visite animalière et de trouver des équipes « filtrées » sérieusement par un organisme pouvant se porter garant de la qualité de leur formation⁵⁵⁰.

La labellisation selon la Delta Society : des bénévoles aux professionnels

Cette « offre de crédibilité » vis-à-vis des établissements de prise en charge n'est certes pas l'apanage du Pet Partners Program : TDI et TDInc mettent également en avant cet aspect, et ont eux aussi pour objectifs de faire le lien entre un réseau de bénévoles formés et des institutions. Pour autant, la spécificité de la Delta Society est d'assurer cette fonction de relais de façon nettement plus active. En effet, l'association propose un système de labellisation des établissements souhaitant développer des Animal Assisted Activities (A.A.A.) ou des Animal-Assisted Therapies (A.A.T.) en leur sein. Pour faciliter la mise en relation des équipes Pet Partners et de ces établissements, la Delta Society offre la possibilité à ces derniers d'être « enregistrés » dans un listing national. « Offrir » n'est pas vraiment le bon terme puisque 150\$ bisannuels sont exigés de la part des institutions. En contrepartie, l'association met à leur disposition son réseau de bénévoles, bien évidemment, mais également tout un ensemble de ressources intellectuelles expertes concernant l'intervention animale. Entretenant des relations proches avec le milieu universitaire des H.A.I., la Delta Society met en avant sa capacité à solliciter les avis scientifiques les plus pointus dans la conception de ses outils de pratique et d'évaluation.

Fournissant sur son site des conseils aux professionnels pour préparer la mise en place d'un projet animalier, l'association explique à chaque étape l'intérêt pour l'établissement de s'acquitter des frais d'enregistrement au PPP, dans la mesure où ils lui donneront accès à des ressources intellectuelles exclusives. Les membres d'une institution sont donc, dans un premier temps, invités à se former à travers la lecture de plusieurs des publications de la Delta Society (dont les fameux « Standards »)⁵⁵¹. Ensuite, il est conseillé de sensibiliser l'équipe de l'établissement selon les modalités explicitées dans les dites publications. Enfin, il s'agit de s'inspirer de celles-ci pour monter un projet de visite animalière ou d'intégration de l'animal

⁵⁵⁰ À défaut de pouvoir se porter totalement garante de la qualité de l'équipe.

⁵⁵¹ Toutes disponibles à l'achat en ligne, ou incluses dans la souscription du « Registration Pack. »

dans les pratiques de soin déjà existantes, en tenant compte des caractéristiques spatiales et organisationnelles de l'établissement, de sa réglementation, de la population qu'il accueille...*L'offre de crédibilité de la Delta Society dépasse donc la simple garantie d'une couverture juridique en cas d'accident ou l'assurance d'une formation suivie par les équipes ; tout du moins, cette garantie est éminemment renforcée par l'argument d'une expertise unique qui fait la spécificité de l'association.*

Par exemple, dans la liste des divers avantages de l'enregistrement au PPP, figure en seconde position la « tranquillité d'esprit » :

*« **Peace of mind** – Rest assured that all Pet Partners have passed Delta Society's comprehensive training, animal health screening and team evaluation. The program criteria has been continually refined over the last 17 years based on input from healthcare professionals, educators, facility contacts, animal behaviorists/obedience trainers, veterinarians, and other subject-matter experts.⁵⁵² »*

L'articulation entre la « tranquillité d'esprit » et le « monitoring intellectuel » constant que subissent les outils d'évaluation, est symptomatique du positionnement de la Delta Society : elle seule est en position de fournir l'outillage critique nécessaire pour exercer l'intervention animale dans des conditions professionnelles. Pour convaincre les institutions de se faire enregistrer, l'organisation déploie ainsi tout un argumentaire axé sur sa capacité à faire le lien entre le monde de la recherche et celui des professionnels de la prise en charge.

Le Facility Registration Pack est donc présenté comme un outil indispensable aux professionnels en quête de ressources intellectuelles « sérieuses. » C'est cet argument que la Delta Society met en avant pour « vendre » son réseau de bénévoles auprès des professionnels du soin. Cette démarche en direction des professionnels est une singularité de la Delta Society. En tant que H.A.I.O., sa mission est, entre autres, de diffuser les recherches sur les bénéfices des H.A.I. de la manière la plus large possible : il s'agit de toucher aussi bien le grand public, les politiques, les universitaires que les praticiens du monde de la prise en charge. Force de proposition, l'association n'hésite pas à concevoir des nomenclatures et des principes relatifs aux pratiques. Les « Standards » en sont le meilleur exemple. Cette publication nous intéresse une fois de plus car elle contient une définition de ce qu'est la professionnalité dans le cas de l'intervention animale⁵⁵³. Elle réside d'une part dans la

⁵⁵² Voir : <http://www.deltasociety.org/Document.Doc?id=58> souligné dans le texte.

⁵⁵³ Ce qu'il faut bien avoir en tête, c'est qu'au moment de leur publication, les standards de la Delta Society sont essentiellement prospectifs : ils font figure de réponse à des conflits d'identité professionnelle et d'outils stratégiques ayant pour objectif le développement des pratiques d'intervention animale. S'ils entérinent certaines différences entre les visites animalières conduites par des bénévoles et des professionnels, ils ambitionnent surtout de polariser ces différences et d'en faire des critères distinctifs permettant d'ouvrir la voie à un circuit de pratiques d'intervention qui soit plus rémunérateur. Dit autrement, les standards et les terminologies proposées

distinction entre « Animal-Assisted Activity » (AAA) et « Animal-Assisted Therapy » (AAT).

Phil Arkow rappelle les raisons qui ont poussé la Delta Society à proposer cette distinction terminologique :

« [...] There was rancorous debate as to whether these interactions truly constituted « therapy » or whether merely introducing animals was little more than recreational activities [...]. It was suggested that if « pet therapy » were, in fact, therapeutic, it would not be provided free of charge, and it would be coordinated by medical staffs rather than recreation departments. A loose definition, in which, something that appears to be beneficial and does not apparent harm can be called therapeutic, was favoured by practitioners; a more formal definition, in which any “therapy” intervention requires professional credentials, liability coverage, and is eligible for insurance reimbursement, was favoured by the scientific and health care communities.⁵⁵⁴ »

La légitimité à utiliser le mot « thérapie » est ainsi un bien précieux, dans la mesure où, sous certaines conditions, l'intervention animalière peut être éligible au remboursement par l'assurance maladie du bénéficiaire (privée aux Etats-Unis). Ces conditions comprennent notamment le fait que les séances soient prodiguées par un thérapeute statutaire, reconnu comme professionnel, et qu'elles soient associées à une pratique elle aussi reconnue :

« The trend is not to call AAT/AAA a separate profession, but rather a method within an existing therapy such as occupational, recreational or physical therapy.⁵⁵⁵ »

Développer la professionnalité en développant une méthode adjonctive plutôt qu'un corps de métier spécialisé est donc la voie retenue pour que l'intervention animalière puisse être remboursée et coûte donc peu aux institutions. Comme l'a montré Andrew Abbott, on voit bien que la professionnalisation des pratiques de soin par le contact animalier ne s'effectue pas indépendamment des autres professions : il existe une compétition pour la « juridiction » professionnelle et des mécanismes de défense de la part des professions établies contre ce type de « braconnage interprofessionnel »⁵⁵⁶. Définie comme le rapport entre une profession et le travail qu'elle effectue, la juridiction d'une profession recouvre la légitimité qu'on lui reconnaît à identifier, classer, diagnostiquer et traiter certains problèmes. Ces juridictions sont

par la Delta Society *performent* la réalité : leur énonciation cristallise les faits tout autant qu'elle les fait advenir. Sur la notion de « performativité », telle qu'elle utilisée ici, voir : Denis, J. (2006). "Les nouveaux visages de la performativité." *Études de Communication*(29). ; Muniesa, F. & M. Callon (2009). La performativité des sciences économique. *Traité de sociologie économique*. P. Steiner & F. Vatin. Paris, PUF.

⁵⁵⁴ Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 9.

⁵⁵⁵ Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 67.

⁵⁵⁶ Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago & London, The University of Chicago Press.

disputées, et il appartient à chaque profession de défendre, d'étendre ou de créer la sienne. On comprend ainsi que les débats autour des terminologies à utiliser mettaient en question les identités professionnelles déjà en place dans le milieu de la prise en charge : si des bénévoles viennent dans les institutions proposer des séances qualifiées de « thérapeutiques », où réside encore la spécificité du travail des professionnels, payés pour une activité porteuse du même qualificatif ? C'est dans l'optique de clarifier les termes et d'encadrer le développement non concurrentiel des pratiques bénévoles et professionnelles que la Delta Society en arrive à séparer Animal-Assisted Activity et Animal-Assisted Therapy :

*« **Animal-Assisted Activities** are basically the casual "meet and greet" activities that involve pets visiting people. The same activity can be repeated with many people, unlike a therapy program that is tailored to a particular person or medical condition.*

***Animal-Assisted Therapy** is a goal-directed intervention directed and/or delivered by a health/human service professional with specialized expertise, and within the scope of practice of his/her profession. AAT is designed to promote improvement in human physical, social, emotional, and/or cognitive functioning.⁵⁵⁷ »*

A chacune de ces pratiques, ainsi définies, correspond donc une catégorie de population pouvant, après formation, se revendiquer comme spécialiste de l'une d'elles. Reprenant les Standards de la Delta Society, Phil Arkow liste de manière non exhaustive les potentiels candidats au titre de « spécialistes » des AAA et ceux pouvant se dire « spécialistes » des AAT.

AAA Specialists	AAT Specialists
licensed practical nurses	registered nurses
licensed vocational nurses	occupational therapists
nursing assistants/aides	physical therapists
student nurses	school counselors
occupational therapy aides	certified alcoholism counselors
physical therapy assistants	speech pathologists
educators [<i>enseignants</i>]	pastoral counselors
activity directors [<i>directeurs d'animations pour personnes âgées</i>]	psychologists
animal health technicians	licensed counselors

⁵⁵⁷ Cette définition est consultable sur le site Internet de la Delta Society et dans une brochure présentant les différences entre AAA et AAT ; elle se trouve en annexes. On y donne des exemples des différences entre les pratiques :

*« **Example of AAA:** An individual brings her dog to a children's long-term care facility to "play" with residents. Although the staff is involved in the visits, the staff has not set treatment goals for the interactions. Aside from signing in and out, no records are kept.*

***Example of AAT:** A woman recovering from a stroke has limited standing and walking tolerance. A physical therapist utilizes the presence of a dog to motivate the client by placing the dog on a raised table and asking the client to stand while stroking or brushing the dog's back and head. To increase the client's ambulation skills, the therapist has the client walk the dog for short distances around the facility grounds. (The handler uses a double lead and walks alongside the dog and client.) »*

Partie II

animal shelter workers	recreational therapists
camp counselors [<i>consultants en matière de camps pour jeunes et adolescents</i>]	speech therapists
dog trainers	psychotherapists
nature counselors [<i>éducateur à la nature</i>]	marriage/family/child counselors
riding instructors	vocational rehabilitation counselors
trained volunteers	social workers
visiting pet specialists	physicians

Table 6: Les spécialistes des AAA/T⁵⁵⁸

Il est intéressant de voir que les « AAA specialists » occupent souvent des positions subalternes par rapport aux « AAT specialists » : par exemple, seules les Registered Nurses sont autorisées à pratiquer les AAT, tandis que les Licensed Practical Nurses et les Vocational Nurses, les aides-soignantes et les étudiantes doivent se contenter des AAA. De même pour les « assistants » de thérapeutes diplômés. Il semblerait donc que l'ambition de faire de l'intervention animale un outil thérapeutique à part entière dépende en grande partie du statut dans une institution et du diplôme qui y donne droit. C'est donc la politique de « la thérapie aux thérapeutes » qui prévaut ici. Là encore, la référence au système des professions d'Andrew Abbott s'impose : on voit bien que le processus de professionnalisation est réellement à analyser dans un cadre écologique, en tenant compte des professions déjà établies et du poids qu'elles exercent sur ce qu'elles considèrent comme relevant de leur juridiction. Abbott note ainsi qu'en cas de « dispute juridictionnelle » entre plusieurs professions, une des manières de la régler passe par l'établissement d'une subordination entre la profession établie et celle qui revendique le droit d'exercer sur la juridiction de l'autre. C'est un moyen terme qui a pour conséquence d'étendre la juridiction de la profession dominante, et de donner aux activités nouvelles un statut professionnel reconnu, même si subordonné.

On remarque également qu'on ne trouve pas de professionnels de l'animal dans les AAT ; en revanche, les AAA peuvent être conduites par des techniciens de santé animale, des maîtres-chiens, des moniteurs équestres... Cette distribution peut être lue comme une extension du champ de compétences des professionnels de la santé, au détriment des professionnels de l'animal, qui pourraient, eux aussi, revendiquer une certaine légitimité sur le domaine du soin par le contact animalier.

⁵⁵⁸ Reproduit et adapté d'après Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 10.

Ainsi, cette terminologie distinctive actualise – entérine et promeut – l’existence de deux catégories de professionnels : ceux qui possèdent les compétences et la position hiérarchique, donc la légitimité, de qualifier l’intervention animale de thérapeutique, et les autres, dépourvus de cette qualité. Elle sanctionne deux possibilités d’engagement dans la pratique du soin par le contact animalier. En dehors du cadre « thérapeutique » et des remboursements auxquels il donne droit, il est très difficile de vivre d’une « activité associant l’animal. » Les AAA sont ainsi soit des initiatives associatives non lucratives, soit des initiatives « entrepreneuriales » privées dont la rentabilité souffre de la sévère concurrence des AAT⁵⁵⁹. De fait, ceux qui les pratiquent sont des bénévoles, au sens étymologique du terme : c’est selon leur « bon vouloir » qu’ils proposent, sur leur temps libre, des visites animalières dans les institutions, soit dans un cadre associatif, soit dans le cadre d’une activité professionnelle très peu rentable. Avec cette distinction, les motivations qui poussent les équipes humanimales à s’engager dans les AAA ne peuvent pas être d’ordre financier, et renvoient alors à la conviction chez ces personnes de l’importance de ce qu’elles apportent aux bénéficiaires. L’absence d’intéressement pécuniaire rend encore plus évidente l’existence, chez les praticiens bénévoles de l’intervention animale, d’un engagement personnel fort dans la promotion d’une « plus-value animale. »

Le fait de labelliser des équipes destinées aussi bien à pratiquer les AAA que les AAT, de manière indistincte, place la Delta Society en position d’intermédiaire entre le monde bénévole et le monde professionnel ; cela témoigne également de ce qui fait la particularité de sa démarche : l’affichage d’une volonté d’ouverture très large, doublée de l’ambition d’imposer un format.

Ouverture et réductions des possibles

On le voit, la Delta Society est très volontaire en ce qui concerne la standardisation des pratiques, des formations et des terminologies. Elle cherche à se placer en position de leader du soin par le contact animalier. En effet, ce n’est pas seulement le « circuit chien » que la Delta Society cherche à réguler/optimiser mais bel et bien l’ensemble des pratiques de soin incluant des espèces animales variées. En cela, elle semble être porteuse d’une dynamique plus large que l’on peut observer à travers l’évolution historique des terminologies sous lesquelles a été désignée l’utilisation du chien dans des contextes de soin. Cette histoire est celle d’un ajustement permanent, visant à définir la place de l’animal, celle de l’humain et de

⁵⁵⁹ Une entreprise spécialisée dans les AAA propose au final des services au coût plus élevé (puisqu’elle n’est pas remboursable) et aux ambitions moindres (puisqu’elle n’est pas officiellement thérapeutique)

leur relation dans la production d'un effet bénéfique. Chaque nouvelle terminologie n'annule pas mécaniquement les anciennes, mais leur création répond à la fois à une volonté stratégique de développement et à une indispensable diplomatie. Puisque nous parlons de la place centrale de la Delta Society, prenons l'exemple de l'espace anglophone (Etats-Unis, Australie, Royaume-Uni, Canada anglophone).

Terminologie	Date d'apparition
Pet Therapy	1962
Pet Facilitated (Psycho)Therapy	1975
Animal Facilitated Therapy	1983
Animal Assisted Therapy	1987
Animal Assisted Activity	1996

Table 7: Evolution des terminologies dans l'espace anglophone

On remarque plusieurs éléments dans cette chronologie. D'une part, le terme originel « Pet Therapy » qui laissait penser que c'était l'animal qui prodiguait directement l'effet thérapeutique, a vite été pondéré et on a intercalé un terme précisant le rôle de celui-ci : il sera « facilitateur », et plus tard « assistant ». Mais surtout pas « thérapeute. » De la relation duale, « pet + therapy » on est très rapidement passé à une désignation à trois termes (« pet + facilitated + therapy »), qui rendait sa juste place à l'humain, en l'occurrence au thérapeute. Ne serait-ce qu'à travers l'évolution de ces terminologies, on voit transparaître le souci de professionnalisation. Car en effet, dans « pet therapy », le thérapeute, la tierce personne, n'apparaît pas. Finalement les propriétaires d'animaux de compagnie pourraient très bien eux-mêmes bénéficier des bienfaits du contact animalier sans passer par un professionnel. Le problème se pose alors, comme nous l'avons vu, de la concurrence avec les professions de santé établies et de leur monopole sur l'utilisation du terme « thérapie. » L'arrivée du terme « activité » en 1996, avec la publication des Standard de la Delta Society, marque donc la volonté de respecter les souverainetés professionnelles. Bref, en observant l'évolution des terminologies on assiste à un phénomène d'élargissement « graphologique » - de deux termes (pet therapy), on passe à trois (pet facilitated therapy), puis à deux expressions de trois termes chacun (AAT/AAA) – qui traduit en fait une réduction des possibles de la pratique. Bel exemple de ce que recouvre le terme « régulation/optimisation. » A travers la terminologie, il s'agit bien de stabiliser les filières et les circuits.

Le second élément important dans l'évolution des terminologies tient au passage de « pet » à « animal » et il est, selon nous, également en lien avec le milieu du H.A.I. L'apparition, au début des années 1980, d'une appellation plus inclusive vis-à-vis des animaux dont le contact serait bénéfique, témoigne en effet d'une volonté de la part de cette communauté d'enrôler un nombre toujours plus important d'acteurs et des pratiques. Car nous l'avons dit, les animaux de compagnie n'avaient pas été les seuls à être utilisés dans des contextes de soin. Depuis les années 1970, la rééducation par l'équitation ou l'équitation adaptée pour les personnes handicapées s'était plutôt bien développée. C'est ainsi que les premières rencontres des acteurs du milieu H.A.I. ont inclus les personnes issues du monde équestre dans l'élan d'enthousiasme suscité par la Pet Therapy, et le travail avec le chien notamment. Il est d'ailleurs surprenant de constater que le terme « dog therapy » n'ait jamais été utilisé alors même que les chiens figurent en première place des espèces utilisées dans le soin par le contact animalier. Aussi le passage de « pet » à « animal » témoigne-t-il d'une volonté de montée en généralité de la part d'une communauté H.A.I. largement portée (financièrement, professionnellement, et politiquement) par le milieu des animaux de compagnie comme nous l'avons dit. De plus, passer de « Pet » à « Animal », sortir du cadre de la relation familière à l'animal, est également un moyen de se débarrasser de l'image encombrante d'une pratique ne concernant que les « amis des bêtes. » « Encombrante » car l'amour des animaux, précisément parce qu'il ne semblait pas relever de la raison, avait acquis mauvaise réputation auprès de ceux qui avaient pour objectif de faire du souci de l'animal une affaire sérieuse et professionnelle⁵⁶⁰. Nous avons en effet évoqué plus haut les critiques « pathologisantes » de la possession d'animaux de compagnie adressées par certains sociologues. Il nous semble que c'est en partie par rapport à ces critiques que « Pet » et sa connotation trop affectueuse ont été proscrits. De la même façon, sortir du familier ouvre un espace des possibles en termes d'espèces : quels seront les prochains candidats animaux à venir éprouver leurs compétences thérapeutiques ? L'ambition de scientification du milieu H.A.I., inspirée par des expériences engageant des animaux domestiques ayant déjà une place reconnue auprès des humains, s'est traduite un moment par une volonté d'exploration plus générale des interactions humain-animal. Il s'agissait d'une part d'élargir la domesticité et de ne plus la restreindre aux seuls chiens et chats : on s'intéressa par exemple aux oiseaux, aux poissons, rongeurs, ânes. D'autre part, il a été aussi question de sortir des animaux domestiques, à travers la delphinothérapie

⁵⁶⁰ On retrouve cette critique du caractère irrationnel de l'amour des animaux dans certains écrits de Peter Singer, associé de manière implicite à la féminité. Pour un commentaire, voir : Donovan, J. (2007). *Animal Rights and Feminist Theory. The feminist care tradition in animal ethics*. J. Donovan & C. J. Adams. New York, Columbia University Press: 58-86.

(Thérapie Assistée par les Dauphins) apparue au milieu des années 1980⁵⁶¹. L'élargissement de la terminologie de « pet » à « animal » ouvre donc à la fois la possibilité de mettre à l'épreuve d'autres espèces que les animaux de compagnie mais il met ceux qui promeuvent cet élargissement en position de pouvoir les exclure du champ de la pratique. Se dire représentant de l'« *animal-assisted therapy* » revient en effet à se dire porte-parole de *toutes* les espèces animales potentiellement candidates à la fonction d'« animaux thérapeutes ». Si la Delta Society n'avait prétendu parler qu'au nom de la « pet therapy », elle n'aurait pas pu disqualifier la delphinothérapie. Il nous semble qu'il y a là un réel tour de force de la part de la communauté H.A.I., dont la Delta Society est l'un des leaders incontestés, à se placer en représentant généraliste des thérapies incluant des animaux, alors même que cette communauté trouve son origine dans le travail avec le chien. On peut l'analyser comme une manière d'imposer le format propre au « circuit chien » à d'autres espèces. On remarque d'ailleurs que la Delta Society, à travers le Pet Partners Program, offre une labellisation à une très grande variété d'animaux domestiques : aux chiens, aux chats, aux cochons d'inde, lapins, chevaux, chèvres, ânes, lamas, perroquets, poulets, dindons. Pourtant, on a vu que les tests de labellisation sont conçus et utilisés pour évaluer des chiens : le Pet Partners Skills Test (PPST), le Pet Partners Aptitude Test (PPAT) sont façonnés d'après le Canine Good Citizen Test. Les fiches explicatives de ces tests sont illustrées par des situations mettant en scène des chiens et très rarement des chats. Cette volonté d'ouverture spécifique associée à l'utilisation de tests à destination des chiens donne l'impression d'une ambition de « canisation » des relations anthropozoologiques. Mais il faut aller plus loin : ce n'est pas n'importe quel type de relation anthropocanine qui est promue par le « circuit chien. » C'est une certaine forme de relation avec le chien qui se donne à voir dans la labellisation des chiens d'intervention et d'assistance, qui diffère à la fois de la relation de compagnie, tout en conservant la dominante affective de celle-ci, et de la relation purement utilitaire, tout en conservant l'aspect « actif » de celle-ci. C'est un modèle de relation axée sur la complicité entre un maître et son animal, impliquant des interactions répétées entre animal et humain, et une communication accrue se passant souvent de dispositif matériel. Cette complicité et cette communication s'éprouvent de surcroît dans l'action conjointe. Donna Haraway en livre une belle illustration lorsqu'elle décrit les relations qu'elle entretient avec sa chienne Cayenne lors

⁵⁶¹ Pour autant, l'exemple des dauphins illustre bien l'ambivalence de cette volonté d'ouverture. En effet, nous avons vu que l'utilisation des dauphins avait suscité plusieurs controverses dans le milieu H.A.I. Au final, la Delta Society en est arrivée à déconseiller l'utilisation d'animaux sauvages dans des contextes thérapeutiques, précisément du fait des problèmes posés par la delphinothérapie, du manque de consensus scientifique à propos de ses effets.

de leur pratique d'Agility. Haraway fait de l'Agility la figure paradigmatique d'une relation de compagnonnage, dans laquelle humain et animal deviennent « compagnons » l'un pour l'autre dans l'accomplissement conjoint d'une activité. Reprenant la terminologie de Deleuze et Guattari concernant le « devenir animal », Haraway insiste pour dire que c'est dans l'activité que l'humain et l'animal *deviennent* « autre chose » ensemble : ce n'est pas l'humain qui « devient animal » ou l'animal qui s'humanise, les deux sont dans un « devenir ensemble »⁵⁶². C'est clairement ce modèle du *compagnonnage*, du « devenir ensemble » qui est sanctionné par la formation et la labellisation des chiens d'interventions et d'assistance. La formation de ces chiens ne s'apparente jamais à un dressage, mais à une « éducation » voire à une « socialisation », dans laquelle le développement d'affinités individuelles entre maître et chien a un rôle essentiel. De plus, en prenant pour objet des « équipes humanimales », la labellisation évalue tout autant le potentiel interactionnel de la relation entre chacun des membres, leur capacité à se comprendre, que l'accomplissement de tâches techniques. Il s'agit finalement de vérifier leur aptitude respective à « devenir ensemble. » Enfin, nous avons dit que la labellisation prenait la forme d'une « autorisation à interagir » avec les bénéficiaires de l'activité : cette entrée dans l'action fait sortir la relation au chien du cadre de l'oisiveté dans laquelle on peut la caricaturer, à travers notamment la définition de l'animal de compagnie comme « animal inutile » (cf Digard). Plus que simplement une entreprise de canisation des relations anthropozoologiques, l'ouverture de cette labellisation à d'autres espèces que le chien témoigne plutôt de la volonté de diffuser ce modèle du compagnonnage le plus largement possible. Le fait est que ce modèle a été développé à partir de pratiques impliquant les chiens, et qu'il a su intéresser aussi bien les industriels de l'animal de compagnie, les vétérinaires, les associations de personnes handicapées, les scientifiques, les médias, les militants, les propriétaires de chien, et sans doute les chiens eux-mêmes. Ce qui lui a donné l'occasion d'acquérir une visibilité importante dans l'espace public, médiatique et politique, et d'apparaître comme le modèle dominant quand il s'agit d'évoquer les « services » rendus par le chien aux humains en souffrance. En nous intéressant au « circuit cheval », nous allons voir que ce modèle du compagnonnage tend également à s'y développer, mais pas nécessairement en raison des appels du pied du « circuit chien. »

⁵⁶² Voir : Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

II – B : Le circuit « cheval »

Une poliomyélite, un cheval et une médaille : le mythe fondateur de la monte thérapeutique

De l'avis général, l'acte initiatique de l'utilisation thérapeutique du chien renvoie au cabinet new yorkais d'un psychothérapeute, dans les années 1960 : que ce soit dans les articles scientifiques, dans la presse grand public, ou sur les sites des associations, les noms de « Boris Levinson » et de « Jingles » font figure de passage obligé pour quiconque prétend documenter l'origine de cette idée, un peu farfelue à l'époque, de mobiliser un chien dans une séance de psychothérapie. Quiconque s'intéresse, de près ou de loin, au soin par le contact animalier ne peut ignorer ces quelques minutes qui ont suffi à Jingles pour apprivoiser le jeune patient mutique que suivait Levinson sans arriver à entrer en relation avec lui. Répétée des centaines de fois, à longueur d'écrits, cette histoire remplit la fonction de mythe fondateur du soin par le contact canin.

L'histoire de l'utilisation du cheval à des fins thérapeutiques fait intervenir d'autres noms, d'autres temps, d'autres lieux et d'autres pratiques. Elle n'en reste pas moins tout autant mythique que celle de la rencontre entre Levinson, son chien et cet enfant. Ici, les mots-clés sont « Lis Hartel », « Poliomyélite », « Equitation », et « Jeux Olympiques. » Ils peuvent être agencés suivant des ordres variés, selon qui les cite, mais en général on les trouve sous la forme de ce court récit :

« Les premiers essais d'utilisation du cheval en tant qu'outil thérapeutique sont marqués par l'histoire de Lis Hartel, cavalière danoise qui décrocha une médaille d'argent en dressage aux Jeux Olympiques d'été de 1952 à Helsinki, après avoir surmonté sa poliomyélite en poursuivant une pratique équestre intensive.⁵⁶³ »

Depuis sa disparition, en février 2009, on développe un peu plus son parcours :

« En 1944, Hartel, alors âgée de 23 ans et enceinte, fut victime d'une poliomyélite et resta paralysée. Progressivement, elle parvint à réactiver la plupart de ses muscles, tout en restant paralysée en dessous des genoux. Après trois ans de rééducation, elle fut capable de prendre part aux championnats équestres scandinaves et termina deuxième dans l'épreuve féminine de dressage. En 1952, elle fut sélectionnée pour représenter le Danemark aux Jeux à Helsinki. Alors même qu'elle

⁵⁶³ Trouvé sur le site de la Société Française d'Equithérapie : <http://sfequitherapie.free.fr>

Partie II

devait être assistée pour monter et descendre de cheval, elle parvint néanmoins à décrocher une médaille d'argent, exploit qu'elle renouvela quatre ans plus tard à Stockholm en 1956.⁵⁶⁴ »

Du parcours pour le moins atypique de Hartel, on retient en général que « [son] exploit favorisera durablement le développement de pratiques équestres adaptées, avec l'implication de personnels médicaux⁵⁶⁵. »

Un « exploit » donc, qui ouvre un possible : celui de *faire monter des personnes en situation de handicap sur des chevaux*.

Cette interprétation minimale de l'histoire de la cavalière danoise est aujourd'hui mobilisée à la fois par des personnes et/ou des associations promouvant simplement la pratique de l'équitation adaptée et par celles plutôt attentives à l'aspect thérapeutique de la monte à cheval. Lis Hartel, en tant que figure pionnière, est présente dans tous les esprits ; comme peut l'être Levinson pour d'autres.

Mais à la différence de ce dernier, qui a explicitement proposé les clés d'une méthode thérapeutique, Hartel n'a pas donné de morale à son histoire, pas d'instructions pour la lire correctement, pas de « perspectives pour l'avenir. » Il faut dire que Lis Hartel était avant tout une patiente : « *Cavalière de haut niveau, elle continua toutefois à pratiquer l'équitation avec l'aide de son amie kinésithérapeute Elisabeth Bodiker.⁵⁶⁶ »*

La thérapeute, elle non plus, n'a pas fait de la jeune fille un « cas », destiné à illustrer une méthode à développer : Bodiker n'a publié ni articles, ni manuels, évoquant sa patiente. Aussi, en dehors des courts récits sur le mode « polio-cheval-médaille », rien ne documente en profondeur ce qui s'est joué alors. Et, à vrai dire, beaucoup de questions restent dans l'ombre : Comment Lis Hartel a-t-elle vaincu sa maladie ? A-t-elle vaincu réellement sa maladie ou l'a-t-elle rendue simplement « compatible » avec la monte ? Est-ce le mouvement du pas du cheval qui a amélioré sa condition de « polio » ? Ou bien l'accomplissement de mouvements propres aux règles de l'équitation ?

Le manque de précision de la version courte du mythe Hartel, telle qu'elle est reprise très largement, contribue à créer un flou, et laisse libre court à de multiples interprétations, toutes aussi spéculatives les unes que les autres. A notre connaissance, aucun élément de réponse n'est accessible directement⁵⁶⁷. De plus, les promoteurs de la « monte thérapeutique » semblent se contenter de ce silence, et reprennent dans leur communication uniquement le

⁵⁶⁴ Voir : <http://fr.beijing2008.cn/spirit/pastgames/halloffame/h/n214047429.shtml> Lis Hartel a également été parmi les premières femmes à obtenir le droit de concourir dans l'épreuve de dressage des sports équestres aux Jeux Olympiques.

⁵⁶⁵ Trouvé sur le site de la Société Française d'Equithérapie : <http://sfequitherapie.free.fr>

⁵⁶⁶ Trouvé sur le site de la Société Française d'Equithérapie : <http://sfequitherapie.free.fr>

⁵⁶⁷ Nous avons fait plusieurs recherches bibliographiques qui n'ont rien donné.

rapide déroulé « polio-cheval-médaille⁵⁶⁸ ». Ce qui nous fait dire qu'il y a sans doute quelque chose d'autre à aller chercher dans ce récit des origines : son intérêt réside précisément dans ce qu'il laisse dans l'ombre, dans toutes ces questions auxquelles il ne répond pas. Pourquoi ? Car, comme nous le verrons plus loin, les interrogations que suscite encore le parcours de Hartel se retrouvent encore aujourd'hui dans les débats entre praticiens et elles structurent la morphologie des diverses pratiques qui font se rencontrer cheval et monde du handicap. Ces pratiques qui oscillent entre le « loisir adapté aux personnes handicapées », et la « thérapie avec le cheval », en passant par la « rééducation par l'équitation », se côtoient de très près sans arriver à s'entendre sur la manière de produire des bénéfices biomécaniques, psychiques, psychomoteurs en mobilisant les chevaux.

Lis Hartel a donc ouvert un possible en actualisant le fait qu'une malade atteinte de polio puisse pratiquer l'équitation au meilleur niveau et l'emporter face à des personnes « valides » (les compétitions paralympiques n'existaient pas à l'époque). Mais, en ne publicisant pas outre mesure cette histoire, en laissant un certain flou, elle et sa kinésithérapeute ne se placent pas en prescripteurs des bonnes pratiques ; par leur silence, elles ont donc également ouvert un champ très vaste d'interprétations, d'enseignements rétrospectifs à tirer de leur expérience. Ce silence autorise donc que des pratiques très variées puissent revendiquer l'héritage du parcours de Hartel. Certaines associations verront en elle la pionnière du « sport adapté » qui a pratiqué sa passion *malgré son handicap* ; d'autres mettront en avant sa qualité de « patiente » ayant réussi à vaincre sa maladie *grâce au cheval*.

Le charme discret de la culture équestre

Nous avons déjà évoqué la disproportion entre les ressources bibliographiques disponibles concernant la monte thérapeutique et le nombre de praticiens existants : il semblerait que si ces pratiques sont plus développées que celles qui engagent les chiens par exemple, elles sont moins problématisées au travers d'articles, d'ouvrages. En effet, le monde du cheval a toujours été plutôt discret dans le milieu du H.A.I. : les grosses « locomotives » de la recherche scientifique autour de l'utilisation du lien anthropozoologique étaient plutôt en lien avec le monde de l'animal de compagnie, et en particulier du chien. Pourtant, comme nous l'avons vu avec la Delta Society, il y a une réelle volonté de ne pas limiter le champ des applications aux seuls chiens et chats, et de proposer une montée en généralité dans la

⁵⁶⁸ Laissant ainsi court à l'assimilation par le lecteur entre la médaille olympique de Hartel et sa victoire contre la maladie.

désignation des pratiques⁵⁶⁹. Malgré ces effets d'annonce volontaristes, on constate une sous-représentation éditoriale du cheval, notamment dans la littérature qui se veut généraliste sur le soin par le contact animalier. Il faut dire que la monte thérapeutique a eu les moyens de faire « cavalier seul » très vite : (1) reconnaissance en tant que méthode valable par le monde de la rééducation corporelle dans les années 1970 (2) par conséquent, possibilité de prise en charge des séances par les assurances dès 1973 aux Etats-Unis (3) séances se déroulant hors institution ; donc moins besoin de convaincre les directeurs et d'adapter les espaces de pratiques (4) existence de ces espaces à travers le réseau des centres équestres « classiques. » N'y a-t-il, pour autant, que ces raisons pragmatiques pour comprendre l'isolement du cheval dans l'univers du soin par le contact animalier ? Le fait que la monte thérapeutique s'inscrive et soit portée par des personnes issues du monde de l'équitation, et plus globalement, de celui du cheval suppose l'appartenance à une *culture équestre*. Il nous semble important de présenter quelques enjeux propres à cette culture particulière.

Les travaux sociologiques sur la culture équestre sont encore rares⁵⁷⁰ mais ceux qui sont disponibles pointent tous dans une même direction : le rapport occidental au cheval connaît depuis la moitié du XIXe siècle un réel bouleversement sous la pression de trois types de facteurs (économiques, sociaux et culturels). Du fait de la mécanisation des moyens de transport et de travail, le cheval de trait a perdu une fonction qui faisait qu'il représentait encore au début du XXe siècle la plus grande partie du cheptel équin en France⁵⁷¹. Son déclin démographique très important⁵⁷² a pour effet de mettre en avant statistiquement la présence du cheval de selle :

« Leur nombre [Ndr : des chevaux de selle] absolu baisse de plus de la moitié entre 1930 et 1970 mais, du fait de l'importante diminution des traits [Ndr : chevaux de trait], leur part de l'effectif équin progresse constamment : 17 % en 1935, 38 % en 1970, 64 % en 1978, 91 % en 1995.⁵⁷³ »

On peut dire que le cheval de selle représente donc au XXe siècle l'expérience la plus commune des relations humains/équins en France et dans le monde occidental. Pour être encore plus précis, le renoncement de l'armée à utiliser les équidés pour leurs opérations, fera que c'est à travers l'équitation sportive et de loisir que le cheval de selle a été en quelque sorte

⁵⁶⁹ La consécration du terme « *Animal-Assisted Activity/Therapy* » par des associations issues du circuit « chien » est la parfaite illustration de cette politique d'agrégation qui passe outre les différences spécifiques.

⁵⁷⁰ Pour une synthèse de ces travaux, voir Digard, J.-P. (2009). "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" *Le Mouvement social*(229): 3-11.

⁵⁷¹ Le cheval de trait longtemps été utilisé pour des tâches agricoles et, lors de la Révolution Industrielle, sa fonction de trait sera également fortement mobilisée.

⁵⁷² « On en compte 2,5 millions avant la guerre contre une trentaine de milliers à la fin du XXe siècle » cf Digard, J.-P. (2004). Op. Cit.

⁵⁷³ Digard, J.-P. (2004). Op. Cit.

consacré comme la figure équine dominante en Occident. Le passage de l'utilitaire (chevaux de trait et/ou cavalerie) au loisir a eu pour effet de faire baisser la démographie équine, mais elle a permis l'augmentation du nombre de cavaliers et la diversification de leurs origines sociales⁵⁷⁴. A partir des années 1960, la pratique de l'équitation se « massifie » : autrefois réservée aux aristocrates, aux nobles et aux officiers de cavalerie, la pratique est largement investie par des membres des classes moyennes. Les effets de cette « massification » sont entre autres l'avènement d'une nouvelle culture équestre que Digard qualifie de trois manières : (1) Cette culture est « baroque » dans le sens où elle promeut des pratiques équestres plus variées et moins orthodoxes par rapport à l'équitation « classique » : il s'agit de mélanger les pratiques classiques – dressage, saut d'obstacles, et cross – avec des activités plus ludiques – horseball, poney games – ou exotiques - techniques équestres *western*, espagnoles. (2) L'« hédonisme » propre à la nouvelle culture réside dans le fait pour les cavaliers d'être moins qu'auparavant portés sur la compétition et l'effort. (3) L'aspect « sentimental », quant à lui, tient à l'attachement à l'animal en tant qu'individu, et à une attitude respectueuse envers lui motivée par des considérations plus seulement utilitaires (« qui veut aller loin, ménage sa monture »), comme c'était le cas dans l'ancienne culture. Plus globalement, avec cette nouvelle culture, le cheval serait en passe d'atteindre le statut d'animal de compagnie selon Digard. Le paysage de la monte thérapeutique, tel que nous allons le décrire, témoigne et participe de cette nouvelle culture équestre : on y retrouve en effet les trois caractéristiques qui viennent d'être évoquées, et nous pensons également que la pratique a une forte influence sur le développement d'un « compagnonnage » équin.

Pour autant, la nouvelle culture n'a pas totalement remplacé l'ancienne :

« Le monde du cheval se trouve donc aujourd'hui à la croisée de cultures, les unes disparues ou en voie de disparition, les autres en cours de formation ou de diffusion. De cette tectonique des cultures équestres il convient de préciser, d'analyser, de mesurer l'ampleur, les causes et les modalités, et d'en tirer les conséquences pour l'action.⁵⁷⁵ »

L'expression « tectonique » est très juste en tant qu'elle suggère l'existence de fortes tensions entre les « plaques culturelles » qui se rencontrent. Mais le récit que nous allons livrer, celui du développement de la monte thérapeutique, donne à voir des évolutions qui ne sont jamais de réels points de rupture, qui semblent se faire dans la décontraction et ne provoquer que peu de séismes. En apparence tout du moins. Digard nous explique en effet que c'est une

⁵⁷⁴ Digard, J.-P. (2004). Op. Cit.

⁵⁷⁵ Digard, J.-P. (2009). "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" Le Mouvement social(229): p 7.

composante de la culture équestre que de rester dans un entre-soi réconfortant, et de ne pas diffuser largement les controverses qui peuvent émailler le monde des cavaliers⁵⁷⁶ :

C'est cette discrétion qui, entre autres, confère à l'équitation une image de « sport socialement fermé » ; et ce malgré la massification qu'il a connue. La discrétion, comme l'a très bien montré Béatrix Le Wita⁵⁷⁷, est un trait constitutif de la culture bourgeoise. L'ethnologue explique en effet que c'est une des particularités de la bourgeoisie « de ne pas vouloir se dire » et du coup, de laisser les autres la définir – souvent péjorativement. Le fait que les controverses dont parle Digard soient encore très feutrées, peu publicisées, semble indiquer que la discrétion, en tant que valeur bourgeoise, imprègne toujours la culture équestre.

Autre signe de cette difficile publicisation, on commence à peine à pouvoir quantifier le marché du cheval de selle (sport et loisir), ce qui est surprenant au regard de l'ancienneté des activités équestres organisées. En 2003, Sophie Lemaire écrivait qu'il n'existait pas de statistiques sur le commerce des chevaux en France, que les circuits d'achat de chevaux étaient encore très opaques⁵⁷⁸. On est bien loin de l'univers de la grande distribution, des multinationales, des syndicats d'industriels propre au « circuit chien. » Le modèle commercial des équidés semble ignorer le phénomène de « massification » décrit plus haut et reste grandement lié aux pratiques traditionnelles, qui ne concernent pourtant plus qu'une minorité de la population des cavaliers. En 2010, Christelle Couzy et Jacques Godet font d'ailleurs le constat d'un décalage entre « offre et demande » dans le marché du cheval de selle, partagé entre des éleveurs cherchant à fournir des chevaux d'élite, formatés pour la compétition et des cavaliers majoritairement intéressés par une utilisation de loisir ou de sport amateur. A l'issue de l'une des premières études de ce marché (en 2009 !), ils écrivent que « 70% des chevaux et poneys de selle sont acquis pour le loisir et l'instruction [cours d'équitation]. La compétition professionnelle ne représente que 5% des ventes (soit 2500 animaux par an) et 15% pour la compétition amateur... Néanmoins, les chevaux français sont essentiellement produits [...] pour la compétition [professionnelle...] Face à cette production d'élite, les éleveurs de chevaux de loisir ne représentent que 15% des éleveurs français.⁵⁷⁹ » Un décalage flagrant qui implique qu'une majorité des cavaliers achètent soit des chevaux « réformés » et « bradés » à des éleveurs professionnels qui les destinaient pourtant à l'« excellence » de la compétition sportive, soit à des particuliers (agriculteurs, cavaliers

⁵⁷⁶ Digard, J.-P. (1999). *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*. Paris, Hachette Littératures. P 56.

⁵⁷⁷ Le Wita, B. (1988). *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*. Paris, Maison des sciences de l'homme.

⁵⁷⁸ Lemaire, S. (2003). "Economie et avenir de la filière chevaline." *INRA Productions Animales* 16(5). P 360.

⁵⁷⁹ Couzy, C. & J. Godet (2010). "Le marché du cheval de selle : d'inévitables tensions." *Equ'idée*(72) P 20.

amateurs) qui ne délivrent aucune attestation du pedigree de l'animal : « *En un mot, le cheval qui sert à la fois à l'instruction, au concours amateur et à l'équitation d'extérieur [balade], celui qui est le plus demandé aujourd'hui, n'existe pas en tant que tel. Il est le produit du « hasard » (Origine non constatée) ou d'un déclassement/requalification d'un cheval « d'élite » auquel il sert d'exutoire.⁵⁸⁰* » Cet attachement à la production de chevaux d'excellence chez les éleveurs, s'explique selon Couzy et Godet, par des raisons qui lient nécessités économiques et caractéristiques de la culture équestre comme univers « socialement fermé » : « *Un éleveur a besoin d'être reconnu par ses pairs pour faire partie d'un groupe mais aussi pour vendre, pour être recommandé car « le bouche à oreille » fonctionne encore très fortement dans un parcours d'achat⁵⁸¹.* » Pour arriver à bien vendre ses chevaux au prix qu'ils valent, l'éleveur doit donc « connaître » les bonnes personnes, professionnels du sport équestre ou riches propriétaires d'écuries. Les acheteurs plutôt axés « loisirs » ont, quant à eux, la possibilité de déboursier un prix malgré tout assez élevé pour des chevaux « déclassés » mais avec un pedigree, ou bien d'acquérir un animal « sans papier » (sans preuve de son origine) auprès d'un particulier à un prix bien plus bas. D'un côté, il y a un circuit d'élite formalisé, et de l'autre, un circuit « populaire » sans réelle structuration. Dans les deux cas, « connaître les bonnes personnes » est essentiel. Au final, on voit que la « massification » de l'équitation, le développement d'une pratique du cheval axé sur le loisir et/ou le sport amateur, crée un « flou » dans la possibilité de représentation du marché du cheval : « *Le constat est donc celui d'un marché fortement ancré dans une tradition d'élite, dans lequel le public d'instruction et de loisir est peu reconnu, peu estimé, même s'il est majoritaire⁵⁸².* » Ce « flou » nous intéresse parce qu'il semble témoigner de la difficulté de la « nouvelle culture équestre », d'une part, à être prise en compte par l'ancienne culture équestre, qui possède les moyens de se représenter elle-même mais est peu capable d'appréhender directement tout un groupe de « nouveaux cavaliers » évoluant dans des circuits différents. D'autre part, du fait précisément du poids de certaines institutions appartenant à l'ancienne culture équestre (comme les Haras Nationaux) sur le monde du cheval et sa structuration, ces nouveaux cavaliers peinent à donner eux-mêmes une visibilité de ce qu'ils sont. En somme, à la discrétion inhérente à l'ancienne culture équestre s'ajoute le manque de structuration et de reconnaissance de la nouvelle culture équestre.

Aussi, à titre d'hypothèse, suggérons-nous que la sous représentation éditoriale de la monte thérapeutique est à comprendre comme une manifestation à la fois du souci de discrétion propre à la culture équestre en général, et du manque de légitimité de la nouvelle culture

⁵⁸⁰ Couzy, C. & J. Godet (2010). Op. Cit. P 20.

⁵⁸¹ Couzy, C. & J. Godet (2010). Op. Cit. P 22.

⁵⁸² Couzy, C. & J. Godet (2010). Op. Cit. P 22.

équestre (dont la monte thérapeutique fait partie intégrante). Ce qui rend notre objectif – documenter la mise en visibilité de l’effet thérapeutique du contact animalier – un peu plus exigeant à propos du « circuit cheval » qu’il ne l’était concernant le « circuit chien », qui témoigne d’une volonté très forte de sortir de la discrétion, en publicisant largement les bienfaits constatés de l’animal.

Interpréter les silences

Le challenge va être de composer avec cette discrétion et d’en faire non plus un obstacle, mais une ressource d’analyse. Il va donc falloir interpréter les silences. Comment interpréter donc la difficulté à trouver des écrits sur la sélection et l’entraînement des chevaux destinés à la monte thérapeutique ? En effet, nous n’avons pas trouvé le pendant équin de la littérature sur les races de chiens d’assistance, et sur leur méthode d’élevage et d’éducation. De la même façon, les associations de promotion de la monte thérapeutique ne diffusent pas de mode d’emploi concernant ces questions et ne semblent pas développer de système de labellisation des chevaux, qui donnerait accès à ce qui est attendu d’eux. Si les écrits sont discrets, peut être que la question de la sélection et de l’entraînement n’est, après tout, pas si cruciale qu’il n’y paraît. Pourtant, le cahier des charges du cheval de thérapie, même s’il est succinct, est tout autant complexe que celui des chiens d’intervention : dans les rares écrits rencontrés, on parle de l’importance des mouvements du cheval, qui doivent être symétriques, équilibrés et « rythmiques⁵⁸³. » Niveau comportemental, l’animal doit être « patient » et « gentil », et surtout « prédictible. » L’importance de bien sélectionner son équidé est soulignée avec insistance ; sans que beaucoup de clés ne soient données pour comprendre sur quelles bases il est possible d’évaluer le cheval. L’évaluation du mouvement et de la démarche du cheval est mise en avant mais il est clair qu’elle suppose certaines capacités de lecture et d’interprétation que tout le monde ne possède pas. De même pour la « personnalité » de l’animal : comment déceler le cheval patient et coopératif ? Il n’y a que très peu d’éléments de réponse (voire aucun) dans la littérature sur le soin par le contact animalier à laquelle nous avons eu accès ; qu’elle soit scientifique ou associative. On peut émettre l’hypothèse, peu risquée, que la pléthore d’ouvrages sur l’élevage, le dressage, et l’entretien des équidés, à destination des cavaliers, saura fournir toutes les connaissances nécessaires pour effectuer ce travail de sélection du « therapy horse. » Dit autrement, il n’y a pas de ressources spécifiques

⁵⁸³ Voir : Granger, B. P. & L. R. Kogan (2006). Characteristics of Animal-Assisted Therapy/Activity in Specialized Settings. Handbook on Animal-Assisted Therapy: Theoretical Foundations and Guidelines for Practice A. H. Fine, Elsevier: P 269.

concernant ce travail et c'est du côté du monde de l'équitation qu'il faut les chercher. Sans être réservée explicitement aux seuls cavaliers, l'entrée dans le « circuit cheval » suppose implicitement un contact et une connaissance préalables du monde équestre.

Cette impression est confortée par l'absence, dans le « circuit cheval », de système organisé de sélection et de mise à l'épreuve des équidés : ce que nous avons appelé *régulation/optimisation incarnée* à propos des chiens d'assistance et d'intervention ne semble pas être une question à discuter à propos de la monte thérapeutique. Elle est en effet du ressort des spécialistes du monde équestre. De la même façon, s'il existe un système de *régulation/optimisation conventionnelle*, il ne concerne pas les animaux : ce sont les humains et les centres équestres qui sont mis à l'épreuve et labellisés ; la relation interindividuelle, l'adéquation entre un cheval et son cavalier ne sont pas pris en compte. La notion d'équipe humanimale n'est pas au centre des procédures de filtrage à l'accès au « circuit cheval. » Le système de labellisation associatif à l'œuvre dans ce circuit prend pour objet l'individu humain et vise en premier lieu à éprouver ses qualités de cavalier. Si nous parlions plus haut d'un « sésame » pour pouvoir pratiquer le soin par le contact canin, voilà clairement le rôle qu'occupent ici les compétences équestres.

Ainsi, ce qui nous apparaît comme un double silence (scientifique et associatif) vis-à-vis de la sélection des animaux dans le « circuit cheval », est en fait une manière de nous renvoyer dans l'univers propre de l'équitation, et de signaler l'indexation très forte de la monte thérapeutique à cet univers : historiquement, la monte thérapeutique se développe à partir de l'équitation adaptée, et reste attachée à certains éléments de la spécificité de la culture équestre (l'utilisation de terminologie distinctive, le respect de la « chaîne opératoire » des activités équestres) tout en cherchant à s'en détacher sur d'autres aspects. Ce qui nous fait dire que ce silence a, quant à lui, une fonction de sélection des personnes souhaitant pratiquer la monte thérapeutique : entre les cavaliers et les autres, il délimite un entre-soi⁵⁸⁴. Ce silence, concernant la sélection et l'entraînement des therapy horses, cloisonne ce champ et nous indique encore une fois que si la monte thérapeutique questionne les cadres « classiques » de l'ancienne culture équestre, ce n'est en aucun cas pour les faire exploser. C'est bel et bien en interne que cela se jouera, et même si le développement de la monte thérapeutique participe sans aucun doute d'un mouvement de transformation du cheval en « compagnon », on remarque que la « distinction » par rapport aux pratiques de soin impliquant d'autres espèces

⁵⁸⁴ Nous avons suggéré que les zones d'ombre entourant l'histoire de Lis Hartel occupaient également une fonction. En effet, la place des non-dits dans ce qui représente le mythe fondateur de la monte thérapeutique n'est pas négligeable : ils autorisent le développement de pratiques différentes, revendiquant pourtant une même ascendance. Le silence semblait, dans ce cas, vecteur d'extension du champ de l'entre soi.

est toujours de mise. Malgré les points communs qui unissent ces pratiques (notamment la prise en compte de l'animal comme individu), la culture équestre oppose une certaine réticence, si ce n'est une résistance, à se joindre à l'entreprise de re-problématisation du lien humain/animal, telle qu'elle a été engagée dans le milieu H.A.I. ; avec le chien en figure de proue.

Ainsi, les pratiques de soin semblent hériter des cultures dans lesquelles elles s'incrustent : le recours thérapeutique au chien reprend le caractère démonstratif (dans tous les sens du terme) et grégaire de la culture canine tandis que le recours thérapeutique au cheval revêt le caractère d'une culture équine discrète, quelque peu cloisonnée et qui tient à ses spécificités.

Une terminologie qui ne conviendra à personne

Disons le tout de suite, le terme « monte thérapeutique » est une invention de notre part, qui ne satisfera sans doute personne dans le milieu du cheval ni du soin. Il est très difficile de trouver une terminologie convenant à toutes les personnes engagées dans le « circuit cheval ». Les rapports à l'équitation, activité dominante, sont parfois conflictuels. En effet, la revendication d'une pratique proprement « thérapeutique » s'est faite en prenant le sport adapté comme contre-modèle ; se limitant à l'apprentissage des techniques équestres, au lieu d'engager un travail thérapeutique. L'histoire de la « montée en thérapie de la monte thérapeutique » est donc placée sous le signe d'un relatif hiatus vis-à-vis du monde de l'équitation. Ce qui explique notamment que le terme « monte thérapeutique » puisse apparaître comme restrictif aux yeux de certains considérant que ce n'est pas nécessairement le fait de monter à cheval qui produit des effets bénéfiques. Selon eux, le fait d'être « à côté » du cheval peut avoir autant d'influence. D'autres trouveront abusive l'idée que la monte puisse être thérapeutique : tout au plus, elle peut être « rééducative » selon certains. De fait, il faut entendre « monte thérapeutique » dans un sens très large, qui permet de désigner à minima le fait de faire se rencontrer personnes handicapées et/ou en souffrance et équidés.

D'abord implantée en Norvège à travers l'initiative d'Elisabeth Bodiker, la thérapeute de Lis Hartel, la monte thérapeutique connaît un fort succès en Grande-Bretagne où les premiers centres dédiés apparaissent à la fin des années 1950. C'est au Canada, à travers la Community Association for Riding for the Disabled, que la pratique se développe sur le continent nord-américain en 1965.

La monte thérapeutique aux Etats-Unis

Dans un article de 1992, paru dans une revue de kinésiologie⁵⁸⁵, Joan Griffith décrit de manière détaillée les deux principales organisations états-uniennes s'occupant de la labellisation des praticiens et des centres proposant de la monte thérapeutique : l'association North American Riding For the Handicapped (NARHA) et la National Foundation for Happy Horsemanship for the Handicapped (HHFTH).

En 1967, Maudie Hunter-Warfel, cavalière expérimentée, décide de créer la HHFTH. Envoyée en Grande-Bretagne par ses parents quand elle était adolescente, Hunter-Warfel avait découvert la monte thérapeutique qui y était déjà bien développée. Organisation entièrement bénévole, vivant essentiellement de dons privés, la HHFTH se veut à la fois organisme de formation et « boîte à idées. » Ainsi, la fondation diffuse gratuitement des films présentant des cas cliniques, assortis de quelques conseils sur comment atteindre des objectifs thérapeutiques à travers le cheval. Pour autant, elle défend une approche dynamique et adaptative de la pratique, et évite autant que faire se peut de livrer des recettes toutes prêtes⁵⁸⁶.

Une organisation qui donc n'a produit que très peu d'écrits sur la vision qu'elle promouvait, à la fois par respect de l'individualité des patients et parce qu'elle a préféré le média audiovisuel pour documenter ses méthodes ; média qu'elle considérait comme étant plus flexible, plus actualisable et donc plus propice à l'amélioration des méthodes. L'effet pervers de ce choix est un référencement inexistant dans les bases de données bibliographiques et, donc, l'impression d'une organisation qui tout en se voulant « think tank » n'a développé que peu de liens avec la recherche scientifique. Cette impression est renforcée par le fait qu'aujourd'hui on ne trouve quasiment aucune trace de la HHFTH sur Internet : aucun site, et à peine quelques centres équestres qui revendiquent d'avoir été formés par elle. Soit l'association a disparu complètement, soit elle pousse sa politique singulière à son extrême : la non publicisation de son existence. Dans un cas comme dans l'autre, on s'étonnera que la première des organisations américaines de monte thérapeutique, ayant au moins 25 ans d'existence, fasse aujourd'hui figure d'inconnue au bataillon. On notera également que l'adhésion à l'association n'était pas libre et se faisait par cooptation...

Encore en activité (tout du moins « encore visible ») aujourd'hui, la NARHA est née en 1969 à Chicago, avant d'installer définitivement son siège à Denver. La description qu'en fait

⁵⁸⁵ Griffith, J. C. (1992). "Chronicle of therapeutic horseback riding in the United States, resources and references." *Journal of the American Kinesiotherapy Association* **46**: 2-7.

⁵⁸⁶ Griffith, J. C. (1992). Op. Cit. p 3.

Griffith est représentative de l'aspect foisonnant des activités de l'organisation et de sa politique d'agrégation centripète :

« NARHA is a membership organization made up of operating centers (the heart of Riding for the Handicapped movement), instructors, volunteers, handicapped riders and their families, physicians, therapists, teachers, researchers, and concerned individuals. All are dedicated to the idea that " the outside of a horse is good for the inside of a person."⁵⁸⁷ »

L'association rassemble aujourd'hui plus de 6300 membres, dont un peu plus de la moitié sont des moniteurs équestres labellisés et comprenant quelques 500 thérapeutes (santé mentale et physique). S'appuyant sur un réseau de 800 centres, hébergeant 6300 équins, la NARHA peut également compter sur ses 31000 bénévoles ; elle précise que leur activité cumulée représenterait \$1,575,446,754⁵⁸⁸. Un fort investissement bénévole donc qui, associé au travail des professionnels déjà cités, a permis à plus de 40000 personnes handicapées (enfants et adultes) de pouvoir pratiquer une activité équine.

L'association se présente volontiers comme « autorité globale⁵⁸⁹ » des EAA/T (Equine Assisted-Activity/Therapy). Cette terminologie correspond aux standards édictés par l'organisation dont le rôle est, à l'instar de la Delta Society, d'uniformiser les pratiques, les termes, de développer la recherche et de communiquer largement ses résultats. On note en effet la similitude entre la NARHA et la Delta Society, ne serait-ce qu'au niveau de l'utilisation d'une partition entre « activités » et « thérapies » destinée à encadrer la professionnalité des pratiques.

Thérapie par vocation/Thérapie par destination

La terminologie EAA/T regroupe quatre types d'activités, qui ont en commun de rapprocher des personnes en situation de handicap et des équidés mais n'ont pas les mêmes ambitions. Voici la manière dont elles sont présentées, à la fois dans la littérature et par les associations américaines :

- (1) L'hippothérapie (« hippotherapy ») : terme européen, signifiant littéralement « thérapie avec l'aide du cheval » (il n'y est pas question d'équitation), l'hippothérapie désigne une monte passive (où le cavalier ne dirige pas son cheval)

⁵⁸⁷ Griffith, J. C. (1992). Op. Cit. p 3.

⁵⁸⁸ Voir NARHA Factsheet 2009, disponible en annexes ou en ligne : <http://www.narha.org/PDFfiles/2009NARHAFactSheet.pdf>

⁵⁸⁹ Voir NARHA Factsheet 2009, disponible en annexes ou en ligne : <http://www.narha.org/PDFfiles/2009NARHAFactSheet.pdf>

pendant laquelle le patient laisse les mouvements du cheval agir sur son corps. Par une réponse corporelle inconsciente à ces mouvements, le patient fait travailler ses muscles défaillants. L'hippothérapie est souvent conseillée pour les enfants ayant des problèmes posturaux et s'est avérée très efficace dans le cas d'infirmités motrice cérébrales (IMC). Les patients peuvent obtenir des améliorations au niveau de la tonalité musculaire, du contrôle de leur tronc et de leur tête. Une réduction des mouvements involontaires, des spasmes, a souvent été constatée ; de même qu'une augmentation des réflexes d'équilibre⁵⁹⁰.

- (2) L'équitation thérapeutique (« therapeutic riding »): L'équitation thérapeutique vise à l'amélioration de la condition physique du patient à travers l'acquisition de compétences techniques propres à l'équitation classique. L'équitation thérapeutique implique un engagement plus actif de la part du patient que l'hippothérapie. Cette pratique permet au cavalier d'être parfois porté par le cheval, voire pris en charge par lui – comme dans l'hippothérapie -, et de travailler corporellement à travers la maîtrise de l'animal. Il s'agit ici d'exécuter une sélection d'exercices propres à l'équitation. Les bénéfices résident surtout dans l'augmentation de la coordination motrice globale, des fonctions cardiorespiratoires et de l'équilibre (assis, debout et en mouvement).
- (3) L'équitation à but rééducatif (« riding for rehabilitation »): cette pratique est présentée comme complémentaire des deux méthodes précédentes. Le degré d'activité du cavalier est ici très haut puisque c'est lui seul qui doit contrôler son cheval. Les fonctions du système vestibulaire et la sensibilité proprioceptive (consciente et inconsciente) sont stimulés par l'ensemble des tâches et des compétences techniques exigées par la maîtrise de l'animal. L'équitation à but rééducatif se différencie des pratiques ci-dessus par une difficulté technique accrue, et une exigence de contrôle moins distribuée : elle est concentrée sur le cavalier moins que sur l'encadrant. L'aspect psychosocial et psychomoteur des bénéfices de l'activité est mis en avant⁵⁹¹.

⁵⁹⁰ Voir :

Biery, M. J. (1985). "Riding and the handicapped." *Vet Clin North Am Small Anim Pract* 15(2): 345-54.

Biery, M. J. & N. Kauffman (1989). "The effects of therapeutic horsebackriding on balance." *Adapted Physical Activity Quarterly* 6: 221-229.

⁵⁹¹ Arkow, P. (2004). *Animal-Assisted Therapy and Activities : A Study, Resource Guide and Bibliography for the Use of Companion Animals in Selected Therapies*. P 37.

- (4) La voltige (« vaulting ») : il s'agit ici d'effectuer des exercices de gymnastique sur le dos du cheval. C'est encore un degré supplémentaire de technique (différente de la technique équestre académique) qu'il faut franchir. La description de la pratique met en avant l'importance de la communication et de la confiance entre le cavalier et sa monture. Ce sont notamment les personnes présentant des troubles comportementaux qui sont visées par la voltige, car le contrôle de l'animal n'est plus seulement un enjeu technique, il est aussi un enjeu de sécurité :

« *Inappropriate behavior is not permitted and the horse becomes the disciplinarian, canceling out abusive or threatening behavior.*⁵⁹² »

En clair, en voltige, un écart de comportement « ne pardonne pas. » Le risque de chute est une excellente motivation pour les cavaliers à apprendre à se maîtriser, pour maîtriser leur cheval⁵⁹³.

On perçoit aisément que, d'une pratique à l'autre, ce ne sont pas du tout les mêmes comportements de l'animal qui sont valorisés et associés à la production d'un bénéfice : d'un côté, un cheval actif et un bienfait pour le patient qui passe par le contact « immédiat » (dans lequel la technique a peu de place) ; de l'autre, un cheval, non pas passif, mais « ultra réactif » et un bienfait qui passe par la maîtrise des techniques de contrôle de l'animal. Aussi, deux visions extrêmement différentes de l'animal, de ses capacités, se donnent-elles à voir dans les pratiques. On imagine sans mal que ces deux versions puissent diviser le monde de la monte thérapeutique, et plus globalement le monde équestre ; elles correspondent en effet aux changements sociologiques observés dans les pratiques équestres depuis les années 1960⁵⁹⁴. Ainsi, nous y reviendrons, la place du « thérapeutique » scinde le circuit cheval. En effet, nous venons de voir que le terme générique « monte thérapeutique » correspond à des réalités assez variées. Du côté de l'hippothérapie, on trouve une pratique qui se veut *thérapeutique par vocation*, alors que pour l'équitation thérapeutique et/ou à de rééducation, l'aspect thérapeutique est indexé à l'apprentissage des techniques équestres. La pratique est *thérapeutique par destination*. La labellisation de chacune de ces pratiques tient compte de

⁵⁹² Arkow, P. (2004). Op. Cit. p 37.

⁵⁹³ Il est intéressant de noter les nuances qui existent à travers les descriptions de ces pratiques. De l'hippothérapie à la voltige, il y a plusieurs évolutions conjointes : premièrement, on part avec l'hippothérapie, d'un patient plutôt passif, encadré par toute une équipe et surtout « soutenu » par un animal qui tout en marchant exerce une action à visée thérapeutique. En passant à l'équitation thérapeutique, puis à but rééducatif, on cherche à augmenter le degré d'activité du patient à travers l'acquisition de techniques équestres ; se faisant, l'enjeu devient de contrôler l'animal, donc de réduire sa part d'activité dans l'action thérapeutique. Enfin, avec la voltige, le patient est totalement actif sur son cheval, et le caractère bénéfique de la pratique n'est plus tant lié au contrôle de l'animal : c'est l'exercice d'autocontrôle qui est qualifié de bénéfique pour le patient.

⁵⁹⁴ Tourre-Malen, C. (2009). "Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960." *Le Mouvement social*(229): 41-59.

ces différences de morphologie. De fait dans le cas de l'équitation thérapeutique/rééducative, où il y a une correspondance entre les progrès équestres de la personne et les bénéfices thérapeutiques qu'elle perçoit, l'aspect pédagogique est central. Le vocabulaire relatif à cette pratique renvoie au champ lexical de l'éducation : il n'y a pas de « patients » mais des « étudiants », pas de « séances » mais des « leçons » ou des « cours », et les encadrants ne sont pas des « thérapeutes » mais des « instructeurs » ou des « moniteurs. »

Nous allons nous intéresser dans un premier temps aux processus de labellisation de la NARHA qui concernent plutôt l'équitation thérapeutique/rééducative.

Labelliser la « thérapie par destination »

La NARHA œuvre à deux niveaux de labellisation: celle des espaces de pratique - les centres équestres - et celle des « encadrants ». Correspondant à ce que nous appelions *configuration de plein-air*, les centres équestres sont le « cœur » de la monte thérapeutique, dans la mesure où ils représentent les espaces qui concentrent plusieurs fonctions : hébergement et soin des animaux, sélection et entraînement pour la pratique thérapeutique, et l'activité en elle-même. Ces lieux dans lesquels beaucoup de choses se passent, témoignent de surcroît de l'inscription forte de la monte thérapeutique dans le monde de l'équitation : la structure « centre équestre » est un héritage de l'équitation de loisir et/ou sportive, signe de la massification de la monte à cheval⁵⁹⁵. Ainsi, la NARHA propose une labellisation aux centres équestres « classiques » : il s'agit donc en grande partie d'un processus de conversion de structures déjà existantes aux exigences de l'accueil d'un public handicapé. Mais l'association encourage également la création de nouveaux centres sur le modèle promu par elle, car après tout, comme on peut le lire sur son site : « pourquoi réinventer la roue ?⁵⁹⁶ » Le système mis en place par l'association comprend ainsi deux niveaux : l'adhésion (« membership ») et l'accréditation. Concernant l'adhésion, n'importe quel centre équestre peut y prétendre à condition de compter dans son équipe au moins un instructeur certifié par la NARHA⁵⁹⁷. En revanche, l'accréditation est une démarche plus exigeante vis-à-vis des centres, pour qui elle est un moyen d'obtenir la reconnaissance de leur excellence, la preuve qu'ils collent de très près aux « standards de l'industrie. » Pour qu'un centre soit accrédité, il faut que son directeur suive

⁵⁹⁵ Digard, J.-P. (2009). "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" *Le Mouvement social*(229): 3-11. Cet héritage se retrouve aussi au niveau de la désignation des encadrants susceptibles d'être labellisés par la NARHA : il s'agit des moniteurs équestres (« instructors »).

⁵⁹⁶ Voir : <http://www.narha.org/Centers/StartCenter.asp> « Why reinvent the wheel? We strongly recommend that you do some networking with other existing NARHA Centers in your region. »

⁵⁹⁷ Sur les 800 centres de la NARHA, deux tiers sont adhérents.

une formation spécifique, et que les lieux soient visités par un évaluateur de la NARHA, qui décidera ou non de délivrer l'accréditation. Les centres « accrédités » sont présentés comme des « ambassades » du therapeutic riding, comme l'incarnation de la philosophie et des standards de la NARHA. A ce titre, ils sont les seuls à pouvoir utiliser le logo de l'association, à parler en son nom, et à fonctionner en tant que relais à l'égard des médias⁵⁹⁸.

Le centre équestre est donc l'unité première que la labellisation de la NARHA prend pour objet, mais nous avons vu que le point de passage obligé était la certification d'au moins un des membres de l'équipe du centre. Là encore, on trouve plusieurs échelons à gravir par l'aspirant moniteur de monte thérapeutique : « Registered », « Advanced » et « Master. » Dans tous les cas, il est d'abord conseillé au candidat de passer par une phase de bénévolat dans un centre certifié de la NARHA, pour éprouver directement ce qu'est le travail avec des personnes handicapées et des chevaux ; une période d'observation et d'accompagnement des séances en tant que « side-walker » fera donc office de première épreuve non officielle (mais recommandée) pour le candidat. Il est intéressant de noter que le fait d'être « à côté » du cheval est perçu comme l'échelon le plus « bas » de la labellisation de la NARHA : la « monte » est considérée ici comme le cœur de l'activité. De plus, la connaissance du cheval, la capacité à en prendre soin, la maîtrise des techniques équestres, sont au centre des tests d'évaluation, au détriment de la question du handicap et des pathologies des personnes : il faut savoir gérer l'animal de A à Z, établir un diagnostic lorsqu'il se comporte étrangement, agir en conséquence, alors que tout ce qui concerne la personne humaine relève de la simple connaissance abstraite. On est bien dans le monde du cheval, et qui plus est dans celui de l'équitation. Les compétences équestres sont ainsi largement évaluées dans les épreuves de certification : pour le niveau « Registered », il faut savoir monter et maîtriser les techniques d'équitation « basiques. » Le but de ce premier échellon est de pouvoir encadrer des séances de therapeutic riding, d'équitation adaptée, sans pour autant être abilité à définir leur orientation. Dans le niveau « Advanced », en revanche, il faut réellement être en mesure d'organiser une séance, qui prend la forme d'un cours : savoir transmettre ses connaissances équestres aux personnes en situation de handicap est ce qui est évalué. Plus on avance dans les échellons de la certification, plus cette capacité de transmission devient centrale : le niveau « Master » correspond à la formation d'un directeur de centre, apte à la fois à mettre en place des séances, à définir des objectifs, à faire le lien avec les thérapeutes et à maîtriser tout un

⁵⁹⁸ La NARHA propose des articles de presse « pré écrits », que les centres accrédités sont chargés de personnaliser (avec des témoignages issus de l'activité du centre par exemple), et de diffuser à la presse et aux médias locaux.

ensemble de techniques « de bureau » (formulaire, comptes-rendus de séance, bilans etc.) Il s'agit également pour le Master de pouvoir former des moniteurs : apprendre à apprendre. On comprend donc qu'avec la labellisation de la NARHA, il s'agit bien de former des « moniteurs », des « enseignants d'équitation adaptée » et non pas des thérapeutes. Cet aspect « éducatif » est vraiment ce qui rapproche la NARHA du monde de l'équitation de loisir. Pour autant nous verrons plus loin que l'association a su revaloriser cette particularité « éducative », en développant des pratiques d'apprentissage destinées aux personnes ayant précisément des difficultés à ce niveau là.

En définitive, on comprend que la labellisation de la NARHA vise avant tout à encadrer la pratique de l'équitation adaptée et tout ce qui relève plutôt de la « thérapie par destination. » C'est en décalage avec cette ambition que se constitue l'hippothérapie, qui se veut une « thérapie par vocation. » L'histoire de l'American Hippotherapy Association (AHA) marque une première étape vers cet objectif.

« Montée en thérapie de la monte thérapeutique » Acte 1 : American Hippotherapy Association

Les précisions terminologiques du milieu du soin par le contact animalier ne sont jamais anodines : elles engagent des visions très différentes de l'animal, de la pratique, des professionnalités et révèlent les rapports de force qui s'établissent entre associations luttant pour établir des « standards. » L'American Hippotherapy Association ne fait pas exception, et lorsque l'on navigue sur son site on est très vite confronté à cet exercice classique de « boundary-work » (Gieryn, 1983) :

« Therapeutic Riding: is a term that has been used for many years to encompass the variety of equine activities in which people with disabilities participate. Though still commonly used, this 'umbrella' term has caused confusion among the medical community. When the therapist utilizes the movement of the horse as a treatment strategy to improve neuromuscular function, it is important to consistently use the correct terminology and refer to it as "hippotherapy".⁵⁹⁹ »

Nous voyons une illustration du hiatus évoqué plus haut : sous ce terme « parapluie » d'équitation thérapeutique, on retrouverait encore les thérapies par vocation et les thérapies par destination. Et si la citation parle de confusion dans la communauté médicale, c'est que les membres de l'American Hippotherapy Association en font précisément partie. Et ce, dès le début.

⁵⁹⁹ Voir : http://www.americanhippotherapyassociation.org/aha_hpot_tool.htm

L'histoire de l'hippothérapie américaine commence au début des années 1980. Et c'est Barbara Glasow, surnommée la « grand-mère de l'hippothérapie, qui la raconte. Son diplôme de Physical Therapist (kinésithérapeute) en poche, Glasow a pratiqué la monte thérapeutique dans divers centres pendant une bonne partie des années 1970, dans l'objectif d'améliorer l'impact thérapeutique de l'activité qui, selon elle, se limitait encore au sport adapté pour personne handicapée. C'est en 1982, alors qu'elle accompagne l'équipe américaine d'équitation adaptée à une compétition au Danemark, en tant que médecin d'un des athlètes, qu'elle découvre l'hippothérapie. Tout au moins découvre-t-elle le mot, puisque, selon elle, cela faisait des années qu'elle développait de son côté une manière semblable de travailler. Instituée depuis plusieurs années en Allemagne, la pratique de l'hippothérapie s'est organisée avec les kinésithérapeutes du pays, et était encadrée par eux. Ce qui n'était pas le cas aux Etats-Unis. Ainsi Glasow, et quelques autres Physical Therapists, ont entretenu des liens assez étroits avec l'Allemagne. Glasow considérait en effet que les chevaux utilisés par les Allemands étaient mieux entraînés que ceux des Américains mais que l'approche états-unienne engageait une plus grande variété de mouvements à exécuter sur le cheval. C'est donc autour de cet échange de connaissances et de techniques que se sont forgés les liens transatlantiques ; notamment lors du 4^{ème} congrès international *pour*⁶⁰⁰ la monte thérapeutique d'Hambourg en 1982, qui s'était donné pour objectif de faire un tour d'horizon international des pratiques de *Therapeutic Riding*.

La NARHA, dont Glasow était membre de longue date, s'est ensuite employée à faire venir des intervenants allemands pour, en quelque sorte, importer l'hippothérapie (HPOT) sur le sol américain. Et c'est précisément lors d'un congrès de l'association, en 1986, que Glasow évoque avec deux autres Physical Therapists (PT), la nécessité d'un cursus d'hippothérapie destiné à leurs collègues et futurs collègues⁶⁰¹. Pour les trois femmes, il s'agit bien de quitter l'univers du sport adapté, au sein duquel émergeait cette pratique sans nom aux USA, mais qui s'appelait déjà « hippothérapie » en Europe. Suivre l'exemple outre-atlantique et créer

⁶⁰⁰ Nous soulignons le terme « pour » car il nous semble important de remarquer qu'il est utilisé dans la dénomination du congrès : « International Congress for Therapeutic Riding » C'est bien une rencontre « pour » et non pas « sur » la monte thérapeutique ; ce qui en dit long sur la portée programmatique de l'événement.

⁶⁰¹ « By 1986, it was evident that more therapists were needed to be able to teach the basics of HPOT to make an impact and long term difference in the field. Enter Jean Tebay, the "mother of HPOT." Jean was a great supporter of HPOT and had always been a visionary in TR. We were together at the 1986 NARHA annual awards banquet in Las Vegas when Jean decided to change history. Jean has many talents and is a great organizer. She pulled Jane Copeland (Fitzpatrick), PT, then prominent in the Delta Society, over to the table to confer on the idea that we needed to train a core group of PT's and OT's in the fundamentals of HPOT. We needed to keep the group together to develop a standardized curriculum that could be taught all across the country. Since the Germans already had a standardized curriculum in place for their PT's, it made the most sense to ask them to create a course designed for Americans. On that night, Jean made the commitment to organize a trip to Wildbad, Germany, and Jane and I made the commitment to be part of the adventure. » Voir le récit de Barbara Glasow : http://www.americanhippotherapyassociation.org/aha_hpota_walk.htm

une spécialisation en hippothérapie, destinée non plus à former des moniteurs à la monte thérapeutique, mais des thérapeutes à l'utilisation du cheval, voilà donc l'agenda de ce petit groupe. Il amènera plus tard à questionner la tutelle de la NARHA sur l'hippothérapie.

Il faut noter que la Delta Society aura un rôle à jouer dans cette émancipation de l'hippothérapie vis-à-vis du sport adapté. Entre 1987 et 1991, les liens entre les promoteurs d'une spécialisation en hippothérapie et l'association deviennent très rapprochés ; au point qu'en 1989, c'est lors d'un congrès de la Delta Society qu'est présentée pour la première fois la maquette d'un cursus national d'hippothérapie. Au début des années 1990, la question de la création d'une entité dédiée entièrement à ce cursus se posa sérieusement ; et celle de son affiliation à des organisations déjà en place également :

« It became obvious that a more formal and permanent organization needed to be formed. The field of TR [Ndr : Therapeutic Riding] was in transition. Many of the people that were more connected with health professions and academia had been attracted to the Delta Society and its tract for TR. [...] We discussed becoming a separate organization, affiliating with the Delta Society [...] developing a section under NARHA; or becoming a separate, non-profit, independent organization. [...] We kept coming back to either Delta Society or NARHA, which had the ability to house all the disciplines within one organization. Delta Society had the professionalism and the setting of standards that we wanted to foster. Though, TR was only one small aspect of it's focus. NARHA, on the other hand, was the organization that most people looked to as the national organization for TR. It housed all the various people and groups that HPOT included. And, there was a part of NARHA that was very supportive of our group and liked the direction we were taking.⁶⁰² »

Au final, le groupe se transforma en association : l'American Hippotherapy Association (AHA), qui fut intégrée en 1993 à la NARHA en tant que section « de premier intérêt », malgré l'attraction de la Delta Society. Par la suite, on assiste à la mise en place d'un système national d'enregistrement des thérapeutes (Physical Therapists, Speech and Language Therapists et Occupational Therapists) ; et c'est en 1999 qu'est réellement créé un dispositif de certification et de formation : le American Hippotherapy Certification Board. La même année, le premier diplôme de Hippotherapy Clinical Specialist (HPCS) est délivré. Ce mouvement d'autonomisation se poursuit et, en 2004, l'AHA se constitue en organisme totalement indépendant de la NARHA. Il faut voir dans cette scission une volonté de « montée en thérapie » :

⁶⁰² Voir le récit de Barbara Glasow : http://www.americanhippotherapyassociation.org/aha_hpota_walk.htm

Partie II

« The impetuses for the separation were the inability of Narha to give accurate accountings of AHA monies, inability of Narha and AHA to reach a consensus on accepted terminology and the need for therapists to establish an identity that was more medical than educational/recreational.⁶⁰³ »

On remarque dans ces propos le caractère identitaire de la revendication de l'hippothérapie. Il s'agit toujours de s'éloigner du sport et du loisir adapté et de faire reconnaître la pratique en tant que *thérapie par vocation*. C'est donc une stratégie similaire à ce qui a été décrit à propos des Standards de la Delta Society qui indexaient la désignation thérapeutique à une profession ayant la légitimité de définir ce qui relevait de cet ordre ou non. Cette stratégie de « la thérapie aux thérapeutes » est par contre bien plus poussée dans le cas de l'hippothérapie aux Etats-Unis puisque, avec l'AHA et son système de certification, c'est presque une nouvelle discipline et une nouvelle profession qui adviennent. En effet, on constate, d'une part, que la revendication d'autonomie de l'hippothérapie se fait aussi bien vis-à-vis des organismes « animaliers » (NARHA ou Delta Society) que des organismes des professions auxquelles appartiennent les hippothérapeutes (American Physical Therapists Association, American Occupational Therapists Association...). D'autre part, la justification que donnent les hippothérapeutes à cette autonomie est en lien avec la constitution et la maîtrise d'un savoir qui leur est propre et qui est, selon eux, irréductible à la combinaison ou à l'addition des savoirs de l'équitation thérapeutique avec ceux des professions thérapeutiques :

« The American Hippotherapy Association created a conceptual framework for the use of equine movement as a treatment strategy. The conceptual framework is based on dynamic systems theory, integrated with principles of motor learning, sensory integration, and psycholinguistics. The framework was developed to (a) provide therapists with a theoretical basis for the use of equine movement in an integrated treatment program, (b) promote effective clinical problem-solving, and (c) aid the generation of hypotheses for scientific research.⁶⁰⁴ »

Est exemplifié ici le concept de « juridiction » tel que le développe Abbott à propos du système des professions⁶⁰⁵. Pour Abbott, la revendication d'une juridiction équivaut à demander à la société de reconnaître la structure cognitive d'une profession et sa capacité exclusive à maîtriser des connaissances académiques abstraites. Cet enjeu est clairement évoqué par l'AHA à travers la mise en avant du « cadre conceptuel » propre à l'hippothérapie, et qui lui donne droit à une position spécifique, moindrement subordonnée aux professions dont elle est issue (moniteurs équestres et thérapeutes). Même si elle est encore indexée aux

⁶⁰³ Voir : AHA Strategic Plan 2008-2011 Disponible en annexes.

⁶⁰⁴ Voir : <http://www.americanhippotherapyassociation.org>

⁶⁰⁵ Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. Chicago & London, The University of Chicago Press.

classifications, au cadre légal et à certaines connaissances propres aux milieux médicaux, on peut dire que l'hippothérapie revendique une nouvelle juridiction : la maîtrise des savoirs concernant le cheval et son utilisation thérapeutique est le levier principal de cette revendication. De manière symétrique, l'affranchissement vis-à-vis du milieu de l'équitation et du sport adapté est rendu possible par la maîtrise des savoirs attenants à la prise en charge thérapeutique des humains. Les grilles destinées à certifier les hippothérapeutes reprennent largement celles de la NARHA, en termes de structuration thématique ; à savoir une large part consacrée à la maîtrise du « horsemanship » (techniques équestres), à l'élaboration d'une séance, à la consignation des résultats etc. Mais, comme le montre la citation ci-dessous, la proportion des items empruntés à l'équitation thérapeutique (version sport adapté), est moindre par rapport à ceux qui concernent le « cadre conceptuel » propre à l'hippothérapie :

« History/Theory/Research.....	8%
II. Horsemanship.....	25%
III. Movement Science	22%
IV. Application of Hippotherapy Principles	35%
V. Program Administration.....	10% ⁶⁰⁶ »

On voit en effet que les principes des « sciences du mouvement » sont évalués, ainsi que les bases de l'équitation, mais c'est surtout l'application du cadre conceptuel de l'hippothérapie qui est au centre de la certification. Visuellement, l'autonomie apparaît clairement.

Les résultats de ce mouvement d'autonomie en ce qui concerne l'AHA est plutôt une bonne opération pour l'association, qui a connu une augmentation importante de ses membres à partir de sa séparation avec la NARHA : Entre 2004 et 2008, 226 personnes supplémentaires sont venues grossir ses rangs, soit un total de 650 membres, dont 550 thérapeutes reconnus.

« Montée en thérapie de la monte thérapeutique » Acte 2 : Equine Facilitated Mental Health Association

En définissant et en spécifiant leur pratique comme « l'utilisation du mouvement du cheval à des fins thérapeutiques », les promoteurs de l'hippothérapie ont surtout focalisé l'action thérapeutique du contact équin sur le seul physique du patient. Tout du moins, ils ont restreint leur juridiction au traitement des problèmes moteurs. Pour autant, le travail avec des

⁶⁰⁶ Le tableau indique le pourcentage de questions traitant des thématiques listées. Voir : Hippotherapy Clinical Speciality Certification Examination. Disponible en annexes.

personnes handicapées et des équidés peut prendre des formes variées et avoir comme objectif de travailler plutôt sur la psyché de ces personnes.

Cette voie plus « mentaliste » a été explorée dès les débuts de la monte thérapeutique en Europe, en France tout particulièrement. Nous verrons plus loin les liens forts qu'entretiennent la psychomotricité et la « thérapie avec le cheval » dans le contexte hexagonal. Aux Etats-Unis, c'est le moteur et le fonctionnel qui, comme nous venons de le voir, ont été au cœur des préoccupations des « hippothérapeutes. » Cette « montée en thérapie » s'est faite « contre » l'équitation thérapeutique et son orientation éducative ; qui laissait la question de l'amélioration motrice dans une contingence peu compatible avec une ambition de prise en charge. La juridiction de l'hippothérapie sur le handicap moteur a donc permis le développement parallèle d'un ensemble de pratiques axées sur la santé mentale et sur les capacités d'apprentissage de certaines populations.

En 1996, une section de la NARHA dédiée à ce type de pratiques voit le jour : l'Equine Facilitated Mental Health Association (EFMHA). La section (« *special interest section* » en l'occurrence) est donc chargée d'encadrer, de promouvoir et de développer l'Equine-Facilitated Psychotherapy (EFP) et l'Equine-Facilitated Learning (EFL) :

« Equine-facilitated psychotherapy (EFP) is experiential psychotherapy that includes equines. It may include, but is not limited to, a number of mutually respectful equine activities such as handling, grooming, longeing, riding, driving and vaulting. Equine facilitated learning (EFL) is an educational approach that includes equine facilitated activities incorporating the experience of equine/human interaction in an environment of learning or self discovery. EFL encourages personal explorations of feelings and behaviors to help promote human growth and development.⁶⁰⁷ »

En filigrane de ces définitions, on voit que ces pratiques ne sont plus axées exclusivement sur l'équitation et son apprentissage ; c'est un élément bien moins central que le contact et l'interaction avec l'animal. La philosophie de la section confirme d'ailleurs cette orientation sur le cheval comme catalyseur psychologique et émotionnel :

« Horses are sentient beings with feelings, thoughts, emotions, memories, and empathetic abilities. Horses can be active facilitators, evoking emotions in those who work with and around them.⁶⁰⁸ »

A cette lecture, on comprend que les bienfaits de l'animal sur la psyché « se diffusent » par sa présence, ses comportements spontanés ; la monte devient donc optionnelle. Les « à côtés »

⁶⁰⁷ EFMHA Newsletter, Volume 14, # 1. 2010. Disponible en annexes. Voir également : <http://www.narha.org/SecEFMHA/>

⁶⁰⁸ Voir: <http://www.narha.org/SecEFMHA/>

de l'équitation (pansage, préparation, nourrissage) sont mobilisés comme autant de prétextes de rencontre, voire d'échange, avec l'animal.

Concrètement, l'objectif de l'EFMHA est multiple. On retrouve la volonté de faire des ponts entre le monde équestre et celui de la santé mentale et/ou de l'éducation spécialisée. Tout en appliquant la politique de « la thérapie aux thérapeutes. » Cela passe d'abord par la formation des moniteurs équestres devant assister les professionnels de l'EFP et de l'EFL dans leur pratique, et non pas pour que les moniteurs les exercent eux-mêmes. L'accompagnement complémentaire vis-à-vis des thérapeutes se traduit également par la mise en place de standards (terminologie, modes d'emploi etc...) pour encadrer cognitivement les pratiques. Aussi poli que soit cet accompagnement, l'EFMHA ambitionne de ne pas laisser toute latitude aux thérapeutes dans l'utilisation des équidés : la section projette en effet de mettre sur pieds des cursus de formation à destination des professionnels et un système de labellisation qui leur serait exclusivement destiné ; un peu à la manière du Pet Partners Program de la Delta Society.

On le voit, l'EFMHA n'en est encore qu'aux déclarations d'intention, et le mouvement d'autonomisation engagé par l'hippothérapie, à travers l'AHA, est loin d'être à l'ordre du jour en ce qui concerne les Thérapies Psycho-Educatives impliquant le cheval, aux Etats-Unis tout au moins. Faute d'avoir encore su imposer un « cadre conceptuel » propre, ces thérapies restent sous tutelle du monde équestre et du monde du soin. La place effective de ces pratiques n'est malgré tout pas négligeable puisque, 60 des 800 centres labellisés NARHA proposent de l'Equine-Facilitated Psychotherapy et 125 de l'Equine-Facilitated Learning⁶⁰⁹. Concernant ce dernier, son importance est notable et est sans doute à relier à l'héritage de l'équitation, repris par l'équitation thérapeutique : l'apprentissage, qui n'était qu'une manière de faire intégrer comment bien monter sur un cheval, devient avec l'EFL un objectif en soi, et prend même une dimension thérapeutique⁶¹⁰. En tant que sport et/ou loisir, l'équitation s'est beaucoup axée sur la transmission des savoirs équestres pour assurer un développement

⁶⁰⁹ 2007 EFMHA FactSheet : Disponible en annexes.

⁶¹⁰ Catherine Tourre-Malen relève d'ailleurs, comment la pédagogie et l'apprentissage ont changé de statut dans le monde équestre, passant d'un aspect contraignant et sélectif à des connotations plus positives, teintées d'épanouissement personnel. Au point de devenir, en France tout du moins, une stratégie de fidélisation pour les centres équestres : « Dans les différents documents publiés ou les séminaires organisés par la FFE [Ndr : Fédération Française d'Equitation], la pédagogie est présentée comme partie prenante de la fidélisation des cavaliers : une « bonne pédagogie » – la « pédagogie du plaisir et de la réussite » – contribue à la fidélisation, le « service attendu » par le client étant un « apprentissage conforme à ses désirs et efficace ». À l'inverse, la « pédagogie de Darwin » - celle qui sélectionne les meilleurs cavaliers et entraîne la disparition des « éléments les moins adaptés », celle qui ne fidélise que les meilleurs cavaliers – correspond à la pédagogie « des fins de mois rudes », à la « pédagogie de la ruine ». La pédagogie participe ainsi des outils de gestion d'un établissement. » Tourre-Malen, C. (2009). Op. Cit. pp 55-56. Voilà donc qui nous donne un élément supplémentaire pour comprendre que « la montée en thérapie de la monte thérapeutique » ne se fait jamais en rupture complète vis-à-vis de l'équitation. Tourre-Malen, C. (2009). Op. Cit. pp 55-56.

économique pérenne de l'activité⁶¹¹ ; la monte thérapeutique ne fait pas exception à cette focalisation pédagogique. Le challenge du sport adapté aux personnes handicapées a résidé précisément dans l'ajustement des méthodes d'apprentissage à cette population « à besoins spécifiques. » Avec le développement de l'Equine-Facilitated Learning, l'application de ces méthodes atteint pratiquement un statut thérapeutique : à destination d'une population souffrant de troubles des capacités d'apprentissage, l'EFL participe à une prise en charge visant l'amélioration de ces capacités. On voit également qu'à travers la montée en thérapie de la monte thérapeutique, le statut du cheval change. En effet, les compétences relatives au cheval nécessaires pour devenir moniteur NARHA étaient très « techniques », elles concernaient le soin au cheval en tant qu'« entretien. » Le terme « management » utilisé pour désigner tout ce qui, en dehors des compétences équestres, a trait au cheval est symptomatique de cette vision utilitariste du soin. Les compétences nécessaires pour devenir hippothérapeute en revanche présentent un caractère plus éthologique : on prend en compte le « monde vécu » (von Uexküll, 1965) de l'équidé, ses besoins comportementaux. Il y a une approche en termes de compréhension de ce que vit un cheval. Avec l'Equine Facilitated Psychotherapy, les chevaux sont considérés encore plus dans leur statut d'êtres psychiques, ressentant des émotions. Ce sont précisément ces qualités psychologiques qui sont censées produire un bénéfice d'ordre psychologique chez les patients. C'est ce qui nous fait dire qu'il y a une anthropomorphisation du cheval qui s'inscrit complètement dans les codes de la nouvelle culture équestre décrite par Digard.

Le développement de l'Equine-Facilitated Learning/Psychotherapy marque un changement important dans la manière de concevoir les activités équestres. Il est désormais possible de ne pas monter sur le cheval, de travailler au sol, à ses côtés. Alors que le but de l'équitation thérapeutique version NARHA était clairement de faire monter les personnes et de leur faire acquérir des techniques équestres, ici le contact avec l'animal peut emprunter d'autres voies. Le cheval et le patient sont en quelque sorte libérés de l'obligation d'activités équestres : le travail peut s'effectuer à distance, dans l'interaction directe, pas nécessairement cadrée, laissant plus cours à l'expression de comportements spontanés à la fois chez le cheval et chez le patient. Ainsi, c'est la revalorisation du « side walker » qui s'amorce ici. Situé tout en bas de l'échelle du système de certification de la NARHA et juste bon à accompagner, le « side walker » a droit de cité dans l'activité avec l'EFL/P. On voit que le mouvement de détachement des cadres de l'équitation trouve son aboutissement ici. Après l'abandon des

⁶¹¹ Voir : Chevalier, V. & B. Dussart (2002). "De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation." *L'Année Sociologique* 52(2): 459-476.

ambitions techniques par l'hippothérapie, l'EFL/P confirme : l'équitation n'a pas le monopole du contact avec les chevaux.

Circuit chien/Circuit cheval : évolutions croisées

Au final, on peut retenir plusieurs éléments communs aux évolutions du circuit cheval et du circuit chien. D'une part, on remarque l'antériorité de pratiques mettant en jeu animaux et personnes handicapées. Pour le circuit chien, il s'agit des pratiques d'assistance qui ont fortement influencé le développement des pratiques d'intervention. Pour le circuit cheval, c'est l'équitation adaptée pour personnes handicapées qui a permis à des thérapeutes de s'intéresser aux bienfaits du contact équin. Dans les deux cas, ces pratiques sans vocation thérapeutique bénéficient d'un développement plus avancé en termes de professionnalisation, de reconnaissance gouvernementale et sociale, que les pratiques explicitement thérapeutiques. Mais, si la visibilité des chiens d'assistance semble œuvrer à la promotion des chiens d'interventions, sans empiéter sur leur juridiction, l'équitation à vocation thérapeutique vit dans l'ombre de l'équitation adaptée. En effet, il y a clairement un marché « cheval et handicap » qui attire les moniteurs d'équitation, faisant de la concurrence aux thérapeutes utilisant le cheval, lesquels peinent à faire valoir leurs spécificités auprès des institutions de soin. Autre point commun des ces pratiques préexistantes : c'est la question du handicap physique qui est à l'origine de la rencontre avec l'animal. Le circuit cheval est clairement marqué par un mouvement chronologique allant des troubles physiques vers les troubles psychiques, qui correspond aussi à une montée en thérapie. De l'absence de dimension thérapeutique, à la thérapie par destination jusqu'à la thérapie par vocation. Dans le circuit chien, cette évolution est moins nette. Les pratiques d'assistance concernent certes en priorité des personnes handicapées physiques, et leur évolution va vers l'intégration d'un bénéfice qui dépasse l'aide purement « technique » de l'animal : puisque l'on parle de bénéfices secondaires en termes psychosociaux pour les maîtres d'animaux d'assistance, on pourrait y voir les signes d'une « montée en thérapie » mais on resterait ici dans le cadre de la thérapie par destination. En revanche, les pratiques explicitement thérapeutiques incluant les chiens (pratiques d'intervention) sont historiquement liées aux troubles psychiques. Ce sont ces pratiques, et les recherches qu'elles ont générées, qui ont d'ailleurs permis d'intégrer la question des bénéfices psychologiques procurés par les chiens d'assistance. L'évolution des pratiques d'intervention canines ne semble pas pointer en direction du pôle physique. Nous

avons vu que la question des bénéfices physiologiques du contact animalier, canin notamment, avait été au cœur du mouvement de « scientification » des recherches sur les I.A.T. Mais force est de constater que les pratiques restent essentiellement focalisées sur les bénéfices psychologiques. Nous verrons néanmoins dans la partie suivante que les pratiques impliquant le chien tendent vers le travail psychomoteur, à travers des activités de brossage, de promenade, qui nécessitent une certaine habileté motrice de la part des patients. A la manière de l'Equine Facilitated Psychotherapy, on remarque une revalorisation des « à côtés » de la pratique, de la sociabilité « classique » avec le chien (la caresse, le brossage, la promenade) comme ayant des vertus thérapeutiques ; et ce, du fait de la nécessité d'un « faire avec » le chien impliquant un contact physique avec l'animal, une certaine force physique qu'il faut apprendre à doser, l'exécution de gestes techniques (accrocher une laisse par exemple). Nous y reviendrons plus en détail, mais cette revalorisation du soin et de l'attention ordinaire à l'animal, des « à côtés » de l'activité, est au cœur de l'évolution conjointe des circuits « chien » et « cheval » vers le régime de compagnonnage dont nous parlions plus haut. Plus précisément, puisque ce régime se caractérise par un « devenir ensemble », on comprend qu'il implique une « attention au proche », au « compagnon », à l'écoute de ses besoins « ordinaires », ici et maintenant. En ce sens, il se rapproche des analyses féministes définissant la notion de *Care* comme une posture de sollicitude radicalement située, caractérisée par une attention à l'ordinaire, au banal, au proche, à l'être de proximité⁶¹². Le régime de compagnonnage selon nous intègre cette posture du *care*, et la revalorisation des « à côtés » de la pratique et/ou de ses aspects les plus ordinaires par l'insertion de ces activités dans un cadre thérapeutique témoigne d'une volonté de visibilisation de ce qui est habituellement invisible dans une activité, ou peu « glorieux. » Pour reprendre la terminologie des « économies de la grandeur », à travers le recours au cadre thérapeutique se joue un « grandissement de l'ordinaire⁶¹³. » On le voit bien à travers la montée en thérapie de la monte thérapeutique qui s'éloigne de l'équitation, et plus globalement de la monte, et attribue une valeur thérapeutique à ce qui n'est pas censé être le cœur de l'activité équestre.

S'il est commun aux deux circuits, ce mouvement vers le compagnonnage s'accomplit de manière différente pour le chien et pour le cheval. Nous avons dit en effet que le compagnonnage était lié à un « faire ensemble » : c'est dans l'action conjointe que l'on

⁶¹² Voir : Laugier, S. (2009). "L'éthique comme politique de l'ordinaire." *Multitudes* 3-4(37-38): 80-88.

Damamme, A. & P. Paperman (2009). "Care domestique : des histoires sans début, sans milieu et sans fin." *Multitudes* 3-4(37-38): 98-105.

⁶¹³ Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

devient compagnons l'un pour l'autre. Pour le circuit chien, on voit qu'il y a un mouvement vers l'activité : en effet, la professionnalisation de l'activité thérapeutique incluant le chien passe par des standards et des processus de labellisation qui empruntent largement leurs cadres au sport canin (agility, canicross). Plus précisément, ces sports canins sont l'extension sportive d'un régime relationnel, d'une « sociabilité », plus classiques entre maître et chien : on peut voir l'agility comme une promenade sur-vitaminée, dans laquelle les jeux « classiques » qu'un maître accomplit avec son chien (courir avec ou après son chien ou lui lancer un bâton) sont formalisés de manière à faire partie d'une activité impliquant règles et performances. Ainsi, c'est ce modèle relationnel, formalisé par les sports canins, qui est sanctionné par la labellisation du circuit chien : c'est celui-ci qui ouvre les portes du travail thérapeutique aux chiens et à leurs maîtres. La professionnalisation du circuit chien passe donc par une « montée en activité. » Alors que dans le circuit cheval, la professionnalité des thérapeutes passe par un détachement du modèle relationnel de l'équitation, et une valorisation de la « présence » de l'animal aux dépens de l'activité préalablement formalisée. Ce mouvement s'explique du fait que dans le circuit cheval, on part de l'activité : les rapports entre humains et équidés sont envisagés uniquement sous cet aspect de « faire ensemble. » Ce qui ne revient pas à dire que la montée en thérapie du circuit cheval abandonne ce « faire ensemble » : il redéfinit ce que veut dire « faire », élargit ses cadres, en réintroduisant pour cela l'idée d'une coprésence entre humain et animal qui « fait quelque chose. » Devenir compagnon pour le cheval, cela passe donc par le détachement vis-à-vis d'un modèle d'activité préalablement formalisée de l'équitation.

Ces légères différences formelles ne doivent pas faire oublier que globalement le mouvement de montée en thérapie des relations anthropozoologiques tend vers le développement de rapports plus individualisés entre humains et animaux, respectueux et affectifs, impliquant une « communication » et une « compréhension » réciproques : l'animal n'est jamais une « chose », c'est toujours une « personne. » *L'enjeu de la constitution d'une filière du soin par le contact animalier est clairement celui-ci : faire advenir des compagnons, des animaux et des humains qui partagent des liens forts, d'attention réciproque, développés dans l'accomplissement d'une activité conjointe et pouvant être mobilisés pour produire des effets bénéfiques.*

En définitive, il est intéressant de voir que le modèle relationnel dont on cherche à sanctionner l'existence chez les humains et les animaux « soignants » est celui-là même que l'on cherche à reproduire avec les « soignés ». Dit autrement, le modèle de relation que le thérapeute (ou le

« handler ») entretient avec l'animal est celui que l'on veut faire intégrer aux « patients » (bénéficiaire). Ce modèle relationnel est conçu comme étant propre à faire advenir des bénéfices thérapeutiques.

III - Perspectives françaises

Jusqu'ici, nous avons documenté la mise en *réseau* du milieu H.A.I. et la constitution d'une *filière* du soin par le contact animalier essentiellement à travers un prisme nord américain. La perspective internationale a également été dominée par le monde anglo-saxon, qui semble être érigé comme modèle de développement. En nous intéressant aux évolutions du contexte hexagonal, nous allons voir que ce « modèle » a été « importé » en partie seulement, surtout par le circuit « chien ». Pour autant, certaines particularités françaises (réglementations, morphologie des institutions, politiques de santé, politiques sociales) empêchent l'application terme à terme de ce modèle. Mais nous verrons également que le circuit « cheval » français a plutôt accompagné le développement du modèle anglo-saxon et a été moteur dans l'internationalisation de la monte thérapeutique.

En France aussi, les tentatives pour constituer une filière généraliste des pratiques de soin par le contact animalier sont à l'ordre du jour et les mouvements qu'elles donnent à voir rappellent à bien des égards ceux observés dans le contexte anglo-saxon. Là encore, les évolutions des terminologies francophones du soin par le contact animalier en témoignent :

Terminologie	Date d'apparition
Zoothérapie	1995
Thérapie Assistée par l'Animal	1999
Thérapie Facilitée par l'Animal	2000
Activités Associant l'Animal	2000
(Relation d'Aide par la) Médiation Animale	2005

Table 8: Evolution des terminologies dans l'espace francophone

Il est frappant de voir qu'en une dizaine d'années l'évolution de ces terminologies dans l'espace francophone⁶¹⁴ a franchi globalement les mêmes étapes que l'espace anglophone, en

⁶¹⁴ Il est question ici essentiellement du Canada francophone, de la France, de la Belgique et la Suisse.

trente ans⁶¹⁵. Cette évolution rapide tient aux débats semblables et tout aussi vifs qu'au sein de l'espace anglophone : concentrés autour de la qualification thérapeutique du soin et du rôle de l'animal dans la production de l'effet positif, ils ont été accélérés par la publication en 2004 du rapport sur les psychothérapies de l'INSERM, et la nouvelle législation concernant le statut de « psychothérapeute » qui mettait en question la possibilité même de se revendiquer thérapeute en dehors de la juridiction de la biomédecine. Le terme « thérapie » a donc été rapidement proscrit par certains, pour être remplacé par une « relation d'aide par la médiation animale », plus consensuelle ; ce qui a permis en outre l'affiliation à d'autres pratiques « à médiation » (corporelle ou artistique), et de ne plus exclure le milieu du travail social et de la pédagogie, qui eux aussi peuvent avoir recours à l'animal dans leurs pratiques.

Nous allons à présent détailler les évolutions du milieu français du soin par le contact animalier, en proposant d'abord un rapide tour d'horizon des places et des fonctions des animaux dans les établissements de soin, puis en nous intéressant à la constitution des deux circuits « chien » et « cheval. »

III – A : L'animal et le soin en France : tour d'horizon

Sous l'impulsion de l'A.F.I.R.A.C. dans un premier temps, puis de la Fondation Sommer par la suite, plusieurs enquêtes visant à inventorier la place et la fonction des animaux dans les établissements de soin et/ou d'hébergement ont été conduites. Pensées comme des photographies de l'inclusion animale dans les établissements hexagonaux, ces enquêtes comportent également un volet prospectif : pour les institutions ayant déjà une présence animale dans leurs murs, il s'agit de tester la volonté du personnel (souvent la direction) vis-à-vis de la possibilité d'implanter plus durablement et régulièrement cette présence. C'est également un excellent moyen de sensibiliser les établissements pour qui la présence animale est inexistante.

Deux populations particulières ont fait l'objet de ces enquêtes : les personnes âgées et les enfants handicapés ou en difficulté.

⁶¹⁵ D'une expression duale (« zoothérapie »), accolant, pour ne rien arranger, l'animal et la thérapie (sans espace, ni trait d'union), on est passé à une « **thérapie** assistée/facilitée par l'animal », très vite remplacée par des « **activités** associant l'animal. »

La présence animale dans les institutions pour personnes âgées

En 1994, l'A.F.I.R.A.C. et l'Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (A.D.E.H.P.A.) ont mené une enquête nationale sur la présence animale en institution d'accueil pour les personnes âgées. A l'origine de cette initiative, la rencontre entre deux hommes : Jean-Luc Vuillemenot, alors secrétaire général de l'A.F.I.R.A.C. et Pascal Champvert, directeur de deux résidences pour personnes âgées dans le Val-de-Marne et directeur de l'A.D.E.H.P.A. Le premier avait, quelques années plus tôt, vécu l'admission de l'un de ses parents dans une maison de retraite, et constaté, lors de ses visites, les bénéfices que lui procurait la présence du chien de la famille ; tout autant que les difficultés à faire accepter cette présence dans l'établissement. Surpris par l'impossibilité pour les résidents d'être admis dans une maison de retraite avec leur animal de compagnie, J.L. Vuillemenot apprend par la voix de la présidente de la S.P.A. de l'époque que l'entrée en maison de retraite est une cause massive d'abandons d'animaux. Conscient d'avoir, avec l'A.F.I.R.A.C., « un formidable outil entre les mains⁶¹⁶ », il décide d'engager l'association dans une entreprise de réflexion visant à mesurer les possibilités d'intégration des animaux familiers dans les institutions pour personnes âgées. C'est ainsi que Pascal Champvert, en tant que directeur de l'A.D.E.H.P.A. se retrouve impliqué dans cette dynamique. Il s'agit de « militer véritablement [...] pour que les décideurs, les usagers et les dirigeants de maisons de retraite prennent conscience de la nécessité d'accepter les animaux des résidents et/ou -Et ça, ça sera une autre étape- les animaux collectifs.⁶¹⁷ » Un groupe de travail est donc mis sur pied, et des questionnaires sont envoyés à tous les directeurs d'établissements pour personnes âgées de France. Cette démarche est une première et les commanditaires ne savent pas à quoi s'attendre ; commentant les résultats de l'enquête, ils paraissent presque surpris de constater que la présence animale n'est pas aussi exceptionnelle qu'ils le pensaient⁶¹⁸. Sur un échantillon de 1000 établissements, l'enquête révèle une présence animale globalement acceptée (voire encouragée) pour l'ensemble des structures ayant répondu (voir Table 9) ; avec un petit bémol concernant l'accueil des animaux des résidents dans les maisons de retraite.

⁶¹⁶ JL Vuillemenot, Entretien # 11.

⁶¹⁷ JL Vuillemenot, Entretien # 11.

⁶¹⁸ Avec 1000 réponses exploitables récoltées pour environ 7000 établissements sollicités, l'intérêt pour la question animale ne semble pas unanimement partagé par les directeurs d'établissements ; mais, supposant que les structures accueillant déjà des animaux ont formé le gros de l'échantillon des répondants, les auteurs pensent tenir une représentation assez juste de la place des animaux dans le paysage des E.H.P.A. français.

	Accueillent les animaux des résidents	Possèdent des animaux mascottes/résidents	Acceptent les visites animalières
Maisons de retraite	35.5%	66,6%	70%
Logements Foyers	70%	76%	74%

Table 9 : Synthèse de l'enquête AFIRAC/ADEHPA - 1994⁶¹⁹

Au-delà de la simple description des politiques des établissements, les résultats donnent accès aux différentes espèces animales et mettent en évidence la place des chiens et des chats, loin devant d'autres espèces (oiseaux, rongeurs, animaux de ferme : moutons, poneys, ânes, chevaux, etc.)⁶²⁰.

Cette enquête pionnière du genre inspire Robert Kolher, directeur d'une maison de retraite de l'Est de la France, qui la reconduit sous une forme approfondie une dizaine d'années plus tard. Sous l'égide de la Fondation Sommer, Robert Kolher réalise avec un sociologue, Pascal Rivière, un panorama de la présence animale dans les E.H.P.A. bien plus étoffé que celui de 1994. La taille de l'échantillon est cette fois bien plus proche de l'exhaustivité : 7416 établissements accueillant des personnes âgées⁶²¹, sur un total de 10 526, ont été contactés par téléphone. Ce changement d'échelle n'est sans doute pas sans lien avec les résultats indiquant une présence animale plus forte que celle constatée précédemment : 2226 établissements indiquent qu'une ou plusieurs espèces animales fréquentent leurs murs.

Les auteurs indiquent d'ailleurs que la majorité des établissements interrogés ne se limite pas à accueillir une seule espèce animale⁶²². Dans le détail, on remarque une présence très importante des chats, suivie de celles des chiens puis des oiseaux :

	Nombre total
Chiens	772
Chats	1.035
Oiseaux	610
Aquariums (poissons)	387
Autres	515

⁶¹⁹ Vuilleminot, J. L., Ed. (1997). La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien, Editions Erès-Afirac.

⁶²⁰ Vuilleminot, J. L., Ed. (1997). Op. Cit. PP 84-85.

⁶²¹ Logements-foyers publics, Logements-foyers privés à but non lucratif, Logements-foyers privés à but lucratif, Maisons de retraite rattachées à un hôpital, Maisons de retraite privées à but lucratif, Maisons de retraite privées à but non lucratif, Maisons de retraite autonomes publiques, Résidences d'hébergement temporaire, Unités de soins de longue durée.

⁶²² Seuls 942 d'entre eux sont dans cette situation ; les autres proposent donc un accueil « multi spécifique. »

Table 10: Espèces animales présentes dans les maisons de retraite françaises en 2005⁶²³

Le terme « présence animale », qui n'est pas réellement explicité par Kolher et Rivière, semble désigner une présence continue de l'animal dans l'établissement ; ce qui nous informe plus sur les animaux permanents – (animaux « collectifs » ou animaux des résidents), que sur la pratique des visites animalières au sein de l'institution. Ainsi, les chats, plus que les chiens, sont les animaux permanents les plus présents dans les E.H.P.A. français.

La question du contrôle de ces « animaux permanents » dans les établissements est également abordée par les auteurs : sous quelle autorité sont-ils placés ? En très grande majorité, le personnel de l'établissement se charge de l'animal. Très rarement, celui est placé sous l'autorité d'un résident (6% des établissements sondés). C'est une indication intéressante, qui suggère la nécessité d'un autre travail d'inventaire : celui de l'utilisation de la présence animale dans les institutions ; celles-ci n'étant pas uniquement dans l'acceptation de cette présence, mais dans sa prise en charge active. Cette problématique du contrôle, introduite par Kolher et Rivière, amène à s'interroger sur les modalités effectives de la présence animale en institution, en dépassant la seule question de l'autorité et de la responsabilité : que font ces animaux ? Que fait-on avec eux ? Quelles activités sont proposées autour d'eux ?

Cette piste de réflexion n'est pourtant pas explorée par les auteurs : la question des pratiques engageant les animaux présents dans les institutions pour personnes âgées n'y est pas traitée.

Il faudra aller chercher vers des établissements accueillant d'autres populations pour en savoir un peu plus sur la manière dont la présence animale y est rendue « active. »

L'accueil des enfants handicapés et/ou en difficulté : la présence animale « activée »

En 2005, la Fondation Sommer commande une étude sur la présence des animaux dans les établissements accueillant des enfants handicapés ou en difficulté.⁶²⁴ Avec pour objectif de « répertorier et de caractériser les pratiques⁶²⁵ » cette enquête, menée par le Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (CerPhi), se déroule en deux phases : une partie qualitative et une partie quantitative. L'étape qualitative, censée classiquement aider à la préparation d'une enquête quantitative, permet de définir de manière préalable quels types d'activités impliquant

⁶²³ Kolher, R. & P. Rivière (2006). La présence animale dans les maisons de retraite en France, Fondation Adrienne & Pierre Sommer. Tableau réalisé par les auteurs.

⁶²⁴ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, (2005). Les animaux dans les établissements accueillant des enfants handicapés ou en difficulté - Phase qualitative. Paris, Fondation Adrienne & Pierre Sommer.

⁶²⁵ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, (2005). Op. Cit. P 6.

des animaux sont pratiqués dans les établissements⁶²⁶. L'utilisation de cette méthodologie, associée à la volonté de s'intéresser plus aux « pratiques » qu'à la « présence » animale dans les institutions, produira des données plus riches et plus complexes que les enquêtes précédemment citées.

La phase qualitative de l'enquête⁶²⁷ apprendra notamment que les pratiques autour des animaux sont organisées majoritairement en dehors des établissements et qu'au sein de ceux-ci la présence d'animaux est de plus en plus rare.⁶²⁸ Les pratiques incluant le cheval, et les animaux de ferme sont clairement majoritaires. Le fait qu'il existe une offre d'activités autour de l'animal plutôt caractérisée par l'extériorité au site n'est pas sans lien avec le développement moindre de ces activités au sein même de l'établissement ; l'étude complète l'explication en listant d'autres raisons évoqués par les personnes interrogées (inadaptation des locaux et des sites, risques associés pour les enfants et pour les animaux, etc.)⁶²⁹

Lors de la phase quantitative, ces deux thématiques « in situ » et « ex situ » vont être documentées et chiffrées⁶³⁰. 254 établissements français⁶³¹ seront donc sondés par voie de questionnaire, et l'analyse de ces données confirme les résultats de l'étape qualitative, tout en les nuancant quelque peu. Tout d'abord, la présence d'animaux sur le site des établissements est décrite de manière plus précise. Avec une proportion de 36 % d'établissements possédant au moins un animal sur site, la présence animale serait, selon l'étude, « *significative sans être systématique*.⁶³² » Les établissements accueillant des enfants handicapés sont proportionnellement plus nombreux à posséder des animaux.

En termes de catégories d'animaux, les petits animaux (souris, oiseaux, lapin, hamsters...) arrivent devant les animaux de compagnie (chiens, chats). La concentration des animaux dans

⁶²⁶ Il s'agira de les quantifier dans la seconde phase.

⁶²⁷ L'enquête s'appuie sur 42 entretiens, réalisés au sein de 36 établissements, dont 20 accueillant des enfants handicapés Description des établissements : « *ITEP, IME, IM Pro, SESSAD, CAES, IPSA, Foyer thérapeutique - Prenant en charge des enfants et des jeunes de 6 à 20 ans, soit en internat, soit en externat, soit suivis au sein des familles, avec différents modes de scolarisation - Ayant des problèmes de déficience intellectuelle, des troubles psychotiques et autistiques, des troubles du comportement et de la personnalité, ou une déficience auditive ou visuelle.* » Elle investigate 16 établissements prenant en charge des enfants et des adolescents en difficulté : « *Centres éducatifs fermés, MECS, foyers, maison d'enfants, Centre d'accueil et d'accompagnement, Centre médicoéducatif, AEMO, Service de réparation pénale, prenant en charge des enfants et des jeunes de 3 à 21 ans, dirigés sur ces établissements par l'ASE ou par la justice.* » Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, (2005). Op. Cit. P 8.

⁶²⁸ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, (2005). Op. Cit. PP 12-13.

⁶²⁹ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, (2005). Op. Cit. PP 13-14.

⁶³⁰ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Les A.A.A. dans les établissements accueillant des enfants handicapés ou en difficulté : Phase de quantification. Paris, Fondation Sommer.

⁶³¹ 153 établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée, 101 établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.).

⁶³² Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Op. Cit.

chaque établissement est décrite comme plutôt faible : pour plus de la moitié de ceux-ci, on compte moins de 5 individus d'une catégorie d'animaux.

L'étude renseigne également sur l'utilisation de la présence animale sur le site : « 2/3 des établissements qui possèdent un animal développe des A.A.A. [Activités Associant l'Animal] sur leur site. Soit presque 1 établissement sur 4 au total, et 1 sur 3 du total des établissements accueillant des enfants handicapés. La moitié de ceux qui organisent des A.A.A. sur leur site donne la priorité à des activités occupationnelles, et 1 sur 3 met à profit la présence de l'animal à des fins thérapeutiques. 1 sur 4 se contente d'activité de loisir (jeux, promenades...).⁶³³ »

Dans ces établissements, la présence animale semble donc largement « activée. » Mais, comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, dans la grande majorité des établissements interrogés on ne rencontre aucun animal d'aucune sorte.

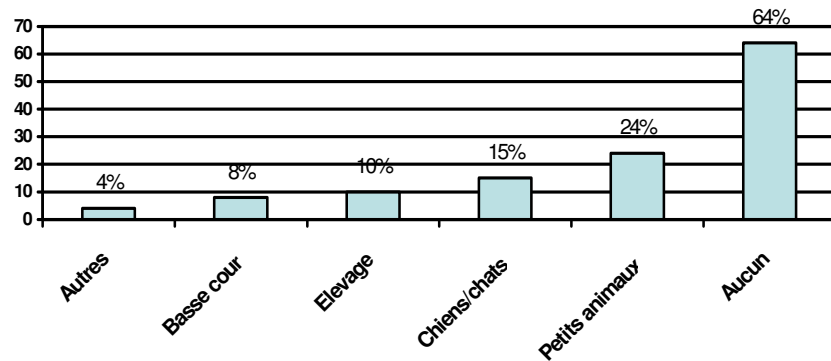


Table 11: Proportions d'établissements possédant chaque catégorie d'animal (base : 254 établissements)

634

Est-ce à dire que ceux-ci ne développent aucune activité autour de l'animal ? Pas nécessairement. Car si l'étude confirme une tendance plutôt décroissante de la présence sur site de l'animal (« Un quart des établissements a eu un animal à une autre époque mais a abandonné cette pratique »), elle semble consacrer la place prépondérante des activités autour de l'animal pratiquées en dehors des murs de l'établissement. 87% des établissements déclarent ainsi organiser des A.A.A. en dehors de leur site.

Là encore, la quantification confirme les pistes de la phase qualitative, puisque ce sont la pratique de l'équitation et les visites occasionnelles de fermes pédagogiques qui sont les activités hors site les plus pratiquées par les établissements : « l'équitation est choisie par 89 % des établissements qui organisent des A.A.A. (sans distinction en fonction de la catégorie d'établissement), et les

⁶³³ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Op. Cit.

⁶³⁴ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Op. Cit. Tableau réalisé par les auteurs.

visites de fermes pédagogiques dans 80 % des cas. Les établissements accueillant des enfants handicapés utilisent davantage que ceux de l'A.S.E. les fermes pédagogiques, et donnent plus de régularité à la pratique de l'équitation. Enfin, une proportion significative pratique l'équithérapie (un sur deux parmi ceux qui développent des AAA).⁶³⁵ »

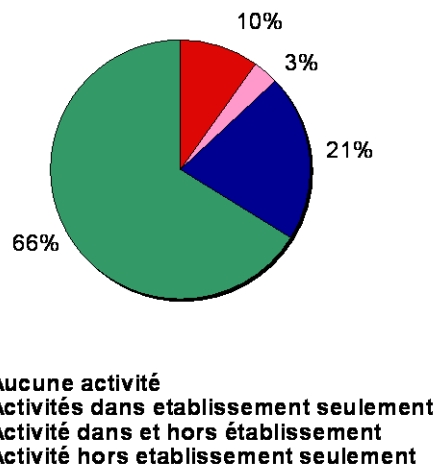


Figure 31: Etablissements développant des A.A.A. sur site et hors site⁶³⁶

On voit sur ce graphique tout l'intérêt de réfléchir en termes d'activités et plus seulement en termes de présence animale : si la présence sur site d'un animal était répertoriée dans 36% des établissements, 90 % pratiquent des A.A.A. Nous avons ainsi accès à une vision plus précise des contacts que les populations hébergées par ces institutions ont avec des animaux⁶³⁷.

De « l'activité » à « l'intervention animale »

Angélique Pérol, psychologue éthologue, et membre du G.R.E.T.F.A. (Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Thérapie Facilitée par l'Animal⁶³⁸) s'est livrée, en 2001, à un travail de recension qui, précisément, avait pour origine la question des pratiques⁶³⁹ ; et plus particulièrement celles ayant des objectifs « thérapeutiques. » Son étude, focalisée sur les chiens, concerne en effet les « projets » en tant qu'initiatives distinctes d'une politique générale d'établissement, et caractérisées par un investissement très fort des personnels les mettant en place, soumises à des exigences d'évaluation plus importantes que des activités de

⁶³⁵ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Op. Cit.

⁶³⁶ Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (2006). Op. Cit. Graphique réalisé par les auteurs.

⁶³⁷ On peut se demander quels auraient été les résultats des deux enquêtes concernant les personnes âgées si elles avaient pris les pratiques comme entrée.

⁶³⁸ Groupe soutenu par l'A.F.I.R.A.C.

⁶³⁹ Perol, A. (2001). Inventory of AAT experiments in France and organization of a network of a method's users. 9th I.A.H.A.I.O. International Conference. Rio de Janeiro.

loisirs et/ou d'occupation. Angélique Pérol emploie même le terme d' « expérience », comme pour souligner le caractère peu orthodoxe de ces pratiques et leur nécessité d'être contrôlées constamment. Car il est question d'« intervention animale » dans l'investigation ; c'est-à-dire non plus d'une simple présence de l'animal, ni même d'une activité autour de l'animal, mais bel et bien de pratiques dans lesquelles l'animal est défini comme étant actif à des degrés divers.

C'est avec ce cahier des charges (« l'identification des projets pouvant s'apparenter à de la T.F.A. [Thérapie Facilitée par l'Animal], tout en orientant ces recherches en direction des milieux éducatifs spécialisés et médicaux.⁶⁴⁰ ») qu'Angélique Pérol arrive à identifier une douzaine de projets en France dans lesquels le chien est utilisé comme « médiateur thérapeutique. » Par rapport aux enquêtes précédemment évoquées, l'étude de Pérol, en resserrant sa focale, met en lumière des données inédites ; concernant à la fois l'origine des animaux « intervenants », le profil des professionnels mettant en place ces interventions, et les handicaps et/ou troubles pour lesquels les animaux sont sollicités.

« [...]Les trois quarts des animaux associés à ce type d'expérience s'avèrent être des chiens préalablement éduqués comme chien d'assistance auprès de personnes handicapées physiques, et qui, pour des raisons de santé ou de comportement, ont préféré être remis à une institution plutôt qu'à une personne handicapée. Généralement attaché à un ou deux maîtres référents travaillant dans l'institution, 50% de ces chiens vivent quotidiennement (jours et nuits) auprès des résidents de l'établissement d'accueil, avec toutefois, un repos bien mérité le week-end chez un de leur maître référent. »

Les animaux « intervenants » sont donc préalablement sélectionnés et entraînés, et « attachés », non pas à un ou plusieurs résidents, mais à des « référents. » Ces référents sont souvent les personnes à l'origine du projet : « [...] généralement des professionnels avérés, motivés par des expériences et échanges associatifs, et qui ont pris l'initiative personnelle d'associer l'animal à leur pratique professionnelle. » Après que le projet ait été défendu auprès de la direction de l'établissement, l'utilisation des animaux semblent ne pas être le fait de ses seuls initiateurs :

« [...] nous remarquerons une utilisation pluriprofessionnelle de l'animal dans 83% des cas. D'une manière générale, nous observerons une implication professionnelle plus importante de la part des enseignants, éducateurs, Aides Médico-psychologique ou Aides-soignants (75%), lesquels sollicitent le plus la présence animale lors de leur travail et relation avec les patients.⁶⁴¹ »

⁶⁴⁰ Perol, A. (2001). Op. Cit.

⁶⁴¹ Perol, A. (2001). Op. Cit.

On voit donc que, dans les milieux médicaux, ce sont moins les personnels soignants (médecins et infirmières), que les professionnels « assistant » qui utilisent l'animal. C'est pour le travail relationnel qu'est sollicitée l'intervention du chien ; celle-ci doit faciliter l'accomplissement des objectifs propres de chacune de ces catégories de professionnels. L'intervention du chien semble être adjectivique : c'est un outil supplémentaire pour travailler avec différentes populations. A ce propos, Angélique Pérol indique que « 50% de ces interventions concernent des adultes polyhandicapés, 33% des enfants déficients intellectuels et/ou malvoyant et 16% des personnes âgées atteintes de troubles de la communication et du langage.⁶⁴² » Cette description nous donne accès à une classe d'âge absente des enquêtes précédentes : les adultes⁶⁴³.

La limite de l'étude de Pérol est que la logique d'intervention décrite correspond à un mouvement d'inclusion des animaux dans les institutions en tant qu'espaces. Les pratiques hors site ne sont pas répertoriées, et l'étude laisse ainsi de côté la possibilité qu'un travail similaire à celui qui est fait dans les institutions soit accompli par des associations extérieures, se fixant des objectifs du même ordre⁶⁴⁴.

On le voit, ces enquêtes ont une manière assez différente d'inventorier la place de l'animal dans le paysage hexagonal. Les unes s'intéressent à la « présence », les autres à l'« activité », et enfin une dernière à l'« intervention. » Dès lors, on voit qu'il y a un amoindrissement quantitatif de la place de l'animal en institution plus on s'approche de l'idée d'« intervention » : Ce qui semble indiquer les efforts qu'il reste à mener pour « institutionnaliser » le soin par le contact animalier en France.

Faire front commun contre les obstacles au développement

Désireux d'élargir à un grand nombre d'établissements les pratiques qui leur tiennent à cœur, les auteurs de ces diverses enquêtes ont, d'une part, tenté d'identifier les obstacles au développement de ces pratiques, en s'appuyant sur les propos récurrents recueillis auprès du personnel des établissements sondés. Ils ont d'autre part développé des stratégies pour surmonter les obstacles identifiés. D'une part, la question du manque d'information « sérieuse » donnée aux professionnels est fréquemment citée. Les directeurs d'établissements comme les membres du personnel renvoient à un manque de ressources scientifiques

⁶⁴² Perol, A. (2001). Op. Cit.

⁶⁴³ Dans l'étude de Pérol, les adultes semblent donc profiter le plus des interventions animales.

⁶⁴⁴ Limite d'autant plus forte que, comme nous l'avons dit, les activités « hors les murs » étaient les plus nombreuses dans les institutions accueillant des enfants.

mobilisables pour justifier la présence animale et encore plus un programme d'activité associant l'animal. Les professionnels porteurs d'une initiative de soin par le contact animalier, ou bien défendant le droit à la présence animale pour les résidants, se trouvent « désarmées » face à leur hiérarchie lorsque celle-ci leur demande des justifications préalables. La question de la diffusion du savoir scientifique, majoritairement anglophone comme nous l'avons vu, devient dès lors cruciale. L'étude du CerPhi conclut que la Fondation Sommer devrait concentrer ses efforts sur cette question à travers la création d'un « pôle ressource » extérieur aux établissements, d'un site Internet permettant d'accéder aux ressources cognitives sur le soin par le contact animalier.

Dans le même ordre d'idées, le manque de « formation » et de « labellisation » est pointé. Le fait d'avoir une certification de la « spécialité animal » peut apporter du « poids » dans la possibilité de faire accepter une initiative de soin par le contact animalier dans un établissement. L'enquête d'A. Pérol, puisqu'elle s'intéresse d'abord aux « programmes » conclut à la nécessité d'une formation reconnue⁶⁴⁵.

Au-delà de la question de la certification des savoirs, de la « spécialisation », ressort également un besoin d'échange d'expériences entre professionnels intéressés par le sujet, de dialogue, et de construction collective d'un cadre. C'est ce qui est également préconisé par l'étude du CerPhi qui pointe fortement ce besoin de structuration à la fois pour des raisons de légitimité, mais aussi par nécessité de confronter ses expériences sur un mode moins académique que pragmatique.

Au manque de reconnaissance « symbolique » qu'implique l'absence de formation spécifique s'ajoute la perception des autres professionnels des contraintes et des dangers que représenterait le travail avec un animal. L'idée d'une surcharge de travail, réelle ou supposée, pour les personnels soignants est considérée comme un obstacle majeur. D'autre part, la question de la réglementation sanitaire est souvent perçue comme difficilement compatible avec la présence d'animaux sur site. Selon Kohler, les évolutions juridiques liées à la prise en charge des personnes vont de plus en plus dans le sens d'une reconnaissance de la « dignité », de l'individualité et des préférences de la personne. A ce titre, même si les législations actuelles ne disent que très peu de choses concernant la présence animale dans les institutions, et encore sur les Activités Associant l'Animal, il perçoit que ces évolutions vont permettre de « protéger le lien d'affection de l'homme envers l'animal. » Et que, dans le prolongement, la présence animale va trouver un cadre juridique clair et ainsi acquérir une reconnaissance plus

⁶⁴⁵ Perol, A. (2001). Op. Cit.

grande. Kolher reprend à son compte la conviction de Pascal Champvert : « *le droit sera libérateur !* » affirme-t-il à plusieurs reprises dans ses articles. Ainsi, il faut s'adapter à l'évolution du Droit en repérant les jurisprudences allant dans le sens d'une prise en compte des besoins individuels de la personne et faire valoir que le contact animalier est l'un de ces besoins. D'autre part, Kolher recommande d'adopter la stratégie du « cheval de Troie » impliquant le format « chiens d'assistance ». Kolher perçoit bien que la présence des chiens d'assistance dans les espaces publics a fait l'objet de plusieurs lois et réglementations d'exception : ces chiens ouvrent les portes d'établissement où ils sont habituellement proscrits, dont les établissements sanitaires. Aussi Kolher prône-t-il l'introduction de chiens éduqués façon « chiens d'assistance » d'abord en tant que « chiens collectifs », impliqués dans des projets d'animation ou de thérapie. Cette stratégie rejoint ainsi la volonté d'Handi'Chiens, association française d'éducation des chiens d'assistance pour personnes handicapées (anciennement ANECAH), souhaitant valoriser les compétences de leurs chiens au-delà de la « simple » assistance technique.

Au final, ressortent de ces enquêtes trois grandes stratégies de développement du milieu français du soin par le contact animalier. La première concerne l'amélioration de la disponibilité des ressources cognitives (sous la forme de documentation scientifique, de réglementation, d'échanges d'expériences etc.). La seconde est en lien avec une formation « certifiante », pourvoyeuse d'une identité commune. La troisième passe par la question du droit et de son évolution qu'il s'agit à la fois suivre et infléchir.

Ces trois enjeux, pointés comme « prioritaires » à travers les conclusions des enquêtes, ont été présents tout au long de l'histoire du développement hexagonal des deux circuits « chien » et « cheval. » En outre, ces enquêtes donnent à voir la place de chacun des deux circuits : d'un côté un circuit « cheval » bien implanté, majoritaire, travaillant avec les institutions sans avoir à subir les contraintes réglementaires liées à la présence animale dans un établissement. De l'autre, un circuit « chien » encore balbutiant, méconnu, ayant du mal à faire sa place dans les institutions, précisément parce que ses pratiques ambitionnent une activité *in situ*. Adoptant maintenant une perspective historique, nous allons voir comment ces circuits se sont constitués et comment ils ont évolué parallèlement, pour finir par se rencontrer. Commençons par le circuit « cheval. »

III – B : Le circuit « cheval » en France

L'histoire de la constitution du circuit « cheval » dans les pratiques de soin en France est très semblable à celle que l'on observe aux Etats-Unis : une montée en thérapie qui s'éloigne à la fois du monde de l'équitation et du monde de la rééducation. Il faut dire que ce ne sont pas réellement deux histoires séparées, car parmi les pionniers mondialement reconnus du lien entre handicap, soin et cheval, les Français Renée de Lubersac et Hubert Lallery occupent une place de choix. Si l'histoire de Lis Hartel, la cavalière danoise, fait office d'histoire de référence, on doit à de Lubersac et Lallery d'avoir conceptualisé les apports du cheval, et de l'avoir intégré pleinement dans des pratiques de soin existantes. De plus, cette conceptualisation a pu être largement diffusée car très vite le circuit « cheval » s'est internationalisé, et les acteurs français de ce milieu ont été plus que partie prenante dans ce mouvement.

Nous allons suivre ici cette histoire, en essayant de ne pas commettre trop d'erreurs, parce que les sources que nous avons sont nettement plus parcellaires que celles qui relatent la constitution du circuit « chien. »

La Rééducation Par l'Équitation

Si Renée de Lubersac et Hubert Lallery sont des figures du lien handicap et cheval, on sait plus de choses sur le parcours de la première que sur celui du second. D'Hubert Lallery, on sait qu'il était masseur-kinésithérapeute et que, depuis 1962, il développait dans sa pratique une utilisation du cheval. Il rééduqua notamment une jeune fille atteinte de la maladie de Little (paraplégie spasmodique)⁶⁴⁶. Mais on ne sait pas comment lui est venue l'idée de cette utilisation, si lui-même était cavalier auparavant : là encore la discrétion toute particulière du monde équestre semble jouer à plein. En revanche, on connaît mieux le parcours de Renée de Lubersac. Travaillant avec son mari dans la distribution de jeux pour enfants, de Lubersac se voit contrainte de trouver un emploi complémentaire alors qu'elle a 40 ans. Sa cousine kinésithérapeute l'informe qu'un cursus de psychomotricité vient tout juste de monter, et elle intègre la seconde promotion à la fin des années 1960. Cavalière depuis un certain nombre d'années, de Lubersac donnait des cours d'équitation alors même qu'elle poursuivait son cursus de psychomotricité. C'est là que le « déclic eu lieu » :

⁶⁴⁶ Voir : Lerevend, A. (2003). Le cheval, un thérapeute ? UFR Sciences Humaines et Cliniques. Paris, Université Paris VII « Denis Diderot ». **Master**.

Partie II

« Le rapprochement entre ce que j'apprenais et ce que je vivais alors dans le manège (repérage dans l'espace, adaptation aux rythmes, équilibre, tonus, etc) m'a sauté aux yeux. J'ai donc envisagé de m'intéresser à la question de façon plus scientifique et j'ai bâti et présenté mon mémoire de fin d'études qui a fortement surpris et intéressé le jury et je suis donc devenue psychomotricienne⁶⁴⁷. »

On le voit, c'est la rencontre entre sa pratique « ordinaire » de l'équitation et la création d'une nouvelle discipline, la psychomotricité, qui a permis à R. de Lubersac de développer une activité professionnelle où les deux pouvaient être mêlées. C'est également la jeunesse de la psychomotricité, de son enseignement, qui a favorisé une certaine ouverture d'esprit, rendant l'idée d'intégrer le cheval pas plus farfelue que les cours de danse folklorique qui étaient proposés dans le cursus par exemple⁶⁴⁸.

C'est donc en 1969, que R. de Lubersac soutient son mémoire intitulé « Rééducation psychomotrice et équitation classique ». Une année plus tôt, quatre associations, la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale), la MAE (Mutuelle Assurance Education), l'Entraide Universitaire, et l'A.P.A.J.H. (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) ayant de nombreux responsables en commun, avaient créé le Comité d'Etudes et d'Action pour la Rééducation par l'Equitation (C.E.A.R.E.). Suite à la soutenance de son mémoire, ils contactent la psychomotricienne. Ayant entendu parler du développement de la « Rééducation Par l'Equitation » en Angleterre, ils organisent en 1970 un voyage d'étude « afin d'aller voir des handicapés moteurs que l'on mettait à cheval.⁶⁴⁹ » R. de Lubersac les accompagne.

De retour en France, le magazine « Plaisirs Equestres⁶⁵⁰ » demande à R. de Lubersac de rédiger un article sur ce voyage. Ce qu'elle fait. Sa parution donne lieu à une première rencontre avec Hubert Lallery.

« Après avoir lu l'article, il m'a téléphoné en m'incendant. Pour lui, je n'avais pas le droit de mettre à cheval des personnes handicapées, seuls pouvaient le faire les kinés, puisque c'était de la rééducation...⁶⁵¹ »

Le rappel à l'ordre du thérapeute vise également la toute jeune profession de psychomotricien, qu'il pense vouée à disparaître aussi vite qu'elle était apparue⁶⁵². C'est donc sur une dispute juridictionnelle que s'ouvre la relation entre Lallery et de Lubersac ; le premier rappelant à la

⁶⁴⁷ Martin, B. (2009, 01/09/2010). "Interview avec Renée de Lubersac." from <http://www.mediation-animale.org/rencontre-avec-madame-de-lubersac-et-historique-de-la-fentac/>

⁶⁴⁸ Martin, B. (2009, 01/09/2010). Op. Cit.

⁶⁴⁹ Martin, B. (2009, 01/09/2010). Op. Cit.

⁶⁵⁰ Magazine des années 1960-1970, dont le sous titre était « la revue de l'homme de cheval. »

⁶⁵¹ Martin, B. (2009, 01/09/2010). Op. Cit.

⁶⁵² Voir : Aubard, I. "Comment est née en France la Thérapie Avec le Cheval." Retrieved 01/09/2010, 2010, from http://www.serpsy.org/piste_recherche/mediations/tac.html

première que les libertés autorisées par l'émergence d'une nouvelle discipline ne doivent pas faire oublier les hiérarchies et les cadres professionnels déjà en place. La dispute révèle la tension entre le monde de la rééducation par l'équitation et celui de la « thérapie avec le cheval » qui naîtra bientôt :

« A cette époque Renée de Lubersac fait partie de l'équipe du CEARE. C'est la première instance officielle en France qui s'est occupée de ce domaine.

En 1971, [on organise] un nouveau voyage d'étude en Angleterre auquel est venu s'adjoindre H. Lallery. Au retour, H. Lallery fonde son association : l'Association pour la Rééducation par l'Equitation. Deux associations étaient donc nées pour une chose qui n'existait pas encore réellement en France. L'équipe du CEARE, trouvant cette situation quelque peu ridicule, propose de réunir ces deux associations. C'est ainsi que l'ANDRE [Association Nationale de Rééducation par l'Equitation] voit le jour.⁶⁵³ »

Si la présidence de l'ANDRÉ échoit alors à H. Lallery, c'est avec de Lubersac qu'il publie en 1973 : « *La Rééducation par l'Equitation*⁶⁵⁴ » Dans le circuit « cheval », on dit de l'ouvrage qu'il a fait référence un temps, mais qu'il est aujourd'hui dépassé (et épuisé de surcroît).

Mais R. de Lubersac affirme très vite un positionnement thérapeutique dans le monde de la R.P.E., plutôt porté par des personnes attachées à la pratique de l'équitation. En effet, dès 1971, de Lubersac donne des cours de R.P.E. à la Faculté de médecine Paris VI, toujours dans le cadre de l'enseignement de la psychomotricité ; signe de son attachement à l'ambition soignante de la pratique. Dans le même temps, les premiers séminaires destinés aux professionnels du soin souhaitant se former à la pratique sont mis en place. C'est une spécialisation qui s'organise et une association est chargée d'en assumer la responsabilité : l'ASERTAC (Association pour la Spécialisation l'Enseignement et la Recherche dans les Thérapies d'Approche Corporelle). A partir de 1975, l'ASERTAC organise un stage de formation annuel. C'est le premier acte d'un éloignement de la R.P.E. pour de Lubersac. Mais également du monde de l'équitation, qui ne le comprenait pas. En 1976, L'équipe du CEARE fonde l'ANETEL [Association Nationale d'Equitation Thérapeutique et de Loisir] qui veut « concurrencer » l'ANDRÉ⁶⁵⁵. Mais sous la pression des Haras Nationaux, qui finançaient l'ANDRÉ depuis ses débuts, les deux associations fusionnent à nouveau. Globalement, c'est

⁶⁵³ Voir : Aubard, I. Op. Cit.

⁶⁵⁴ de Lubersac, R. & H. Lallery (1973). *La Rééducation par l'équitation*. Paris, Crépin-Leblond.

⁶⁵⁵ « *Entre temps le président de l'ANDRÉ avait changé. C'est le Commandant de Fontvelle, cavalier émérite, qui prend la présidence. C'était un militaire qui considérait Renée de Lubersac comme un « adversaire valable », un ennemi qu'il fallait combattre.* » Voir : Aubard, I. Op. Cit.

le monde équestre qui est aux manettes de la RPE à l'époque, alors que de Lubersac persiste à dire que l'équitation n'est pas une thérapie en elle-même⁶⁵⁶.

« Handi-Cheval » et « Thérapie Avec le Cheval » : la bifurcation

En 1978, au sein de l'ANDRE, c'est le courant équestre qui semble emporter la bataille : l'association devient officiellement l'Association Nationale Handi-Cheval, et a comme but le développement de la pratique des activités équestres au bénéfice des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation. On voit qu'à travers cette fonction de relais entre des populations handicapées et le monde de l'équitation il n'est plus seulement question de développer une technique de soin incluant le cheval. En effet, le changement de dénomination de l'association est significatif de ses objectifs : en se focalisant sur les bénéficiaires de l'activité et non plus sur l'activité elle-même (exit la « RPE »), l'association a un positionnement plus inclusif, pouvant regrouper aussi bien des pratiques thérapeutiques que de l'équitation adaptée aux personnes handicapées. De la même façon, l'utilisation du terme « cheval » à la place d'« équitation » semble être une porte ouverte à la diversité des pratiques. Ce changement de dénomination est donc signe d'une volonté de fédérer les différentes pratiques mettant en contact monde équin et monde du handicap.

Cette terminologie inclusive, et le flou qu'elle entraîne volontairement, ne correspondent pas aux aspirations des professionnels du soin qui apprennent encore la « R.P.E. » en suivant les formations de l'ASERTAC dispensées par R. de Lubersac. En 1986, une sorte de manifeste est rédigé par les participants ; désireux de préciser ce qui fait la spécificité de leur pratique :

- « 1. Nous sommes des thérapeutes.
2. Nous sommes des médicaux ou paramédicaux et cavaliers.
3. Nous possédons les connaissances théoriques et pratiques indispensables.

Ce qui nous amène à définir différemment nos activités. Nous abandonnons la « Rééducation par l'Equitation » pour adopter la nouvelle formule de « Thérapie avec le Cheval » (TAC) :

« **THERAPIE** » - elle concerne obligatoirement les seuls thérapeutes et constitue une « ouverture supplémentaire » (professeur Dublineau) venant s'adjoindre à l'ensemble des possibilités dont le but consiste essentiellement à améliorer ou à guérir.

« **AVEC** » – à la place de PAR. Ce mot AVEC souligne la relation beaucoup plus étroite, la connivence que le thérapeute s'efforce d'établir entre la personne handicapée et le cheval, en montant mais aussi

⁶⁵⁶ Voir : Aubard, I. Op. Cit.

Partie II

à pied, dans les soins aux chevaux ou les autres activités les concernant. La connaissance de l'éthologie du cheval est indispensable.

« **CHEVAL** » – à la place d'équitation. « L'équitation, avant tout, c'est la monte. Le cheval, dans la TAC, représente tout ce que nous apporte l'animal cheval, en tant qu'être vivant par sa présence, par son contact, par sa relation à la fois enrichissante et singulière.⁶⁵⁷ »

Cette proclamation est un acte de rupture fort : d'une part, il s'agit d'affirmer que la monte thérapeutique doit être une *thérapie par vocation* et non plus une *thérapie par destination* : l'apparition des effets bénéfiques du contact avec l'animal doit être voulue, et ils doivent pouvoir être réinjectés dans un processus thérapeutique à part entière. Ils ne doivent pas apparaître de manière accidentelle. D'autre part, c'est du monde de l'équitation qu'il s'agit de s'éloigner : il y a d'autres pratiques du cheval que la monte, et ses codes rigides. Tous les « à côtés » de l'équitation sont à mettre au service d'une relation thérapeutique. Il s'agit de sortir le cheval et sa pratique de la tutelle de l'équitation et des activités équestres déjà en place. Dans cette opération de « déplacement », une ontologie du cheval se crée : plus qu'une « monture », c'est un « être vivant », qui a une « présence », avec lequel on engage une « relation. » C'est une prise de position en faveur d'une vision du cheval plus seulement comme être utilitaire. Et par là même, l'éthologie est mise en avant comme savoir donnant accès à la réalité de cet être « cheval », contrairement aux manuels de dressage et de pratique équestre. Le cadre cognitif change en même temps que l'ontologie dont il traite. L'engagement en faveur de l'« être cheval » trouve son pendant dans l'orientation plus psychothérapeutique que prend la TAC par rapport à la RPE. De la même manière que la psychomotricité prend en compte le mental des patients, dans ses rapports aux fonctions motrices que la kinésithérapie traitait déjà, le passage de la RPE à la TAC est un pas vers le traitement psychique des personnes. La TAC ne s'interdit pas de travailler avec des personnes handicapées. Et ce, même si leur handicap est uniquement de nature motrice. Là aussi, il y a une position ontologique sur ce que sont les « patients » : ce sont des êtres relationnels, avec lesquels il est possible de travailler par la relation qui s'établit avec ces autres êtres relationnels que sont les chevaux.

Le manifeste des stagiaires de l'ASERTAC est envoyé aux Haras Nationaux, subventionnant l'ANDRé, devenue Handi-Cheval, comme pour signifier clairement les raisons d'un divorce à l'autorité compétente. La naissance d'une nouvelle association est ainsi signalée aux Haras :

⁶⁵⁷ Martin, B. (2009, 01/09/2010). "Interview avec Renée de Lubersac." from <http://www.mediation-animale.org/rencontre-avec-madame-de-lubersac-et-historique-de-la-fentac/> Ce texte est repris à volonté dans les brochures de présentation de la FENTAC.

la Fédération Nationale de Thérapies Avec le Cheval (FENTAC). Les routes communes de Lallery et de Lubersac se séparent alors. Le premier restera actif dans l'Association Nationale Handi-Cheval, devenue rapidement Fédération Handi-Cheval. La seconde prendra la présidence de la FENTAC en 1988, deux ans après sa création.

Devenir « thérapeute avec le cheval » avec la FENTAC

Pendant ces deux années, l'association cherche à définir des objectifs et des statuts clairs, et à poser les jalons d'une formation.

A l'issue de cette réflexion, la FENTAC s'attribue cinq missions : (1) Regrouper les Associations et les personnes qui pratiquent la Thérapie avec le Cheval ou s'y intéressent. (2) Mettre en place et assurer une Formation spécifique à la Thérapie avec le Cheval. (3) Promouvoir la recherche et l'approfondissement théorique et pratique de cette thérapie. (4) Favoriser, soutenir les initiatives qui intéressent la Thérapie avec le Cheval et s'y associer. (5) Participer à toute manifestation en France et à l'étranger qui concerne la Thérapie avec le Cheval.

La formation FENTAC est mise en place en 1989 sur le modèle de celle de l'ASERTAC pour la RPE : elle s'adresse aux professionnels du soin (médicaux et paramédicaux) désireux d'intégrer le cheval à leur pratique. En 1991, cette formation est intégrée dans le catalogue de l'Association de Formation Post-Universitaire de Psychomotricité (AFPUP), gérant les formations continues de la faculté de médecine Pierre et Marie Curie, Paris VI⁶⁵⁸.

La formation, de 3 ans, comprend 12 modules (mécanique du corps, psyché, éthologie équine et humaine, pratique autour du cheval, soins aux chevaux), suivis d'une randonnée didactique, où le stagiaire doit éprouver la dynamique de groupe. Un dernier module présente les différentes façons de travailler avec le cheval dans un cadre thérapeutique : l'histoire de l'équitation figure parmi les thématiques listées, mais apparaît de manière bien mineure par rapport à l'aspect « thérapeutique » de la formation. Globalement, on voit à travers ce programme que l'équitation et sa connaissance ne sont pas une composante importante de l'apprentissage ; ni réellement une condition pour y accéder. Les connaissances équestres pré-requises pour accéder à la formation sont visiblement minimales :

« [Il faut] avoir quand même quelques notions d'équitation, c'est-à-dire connaître un peu les chevaux, on ne demande pas de diplômes. Si les gens veulent nous les donner ils les donnent, mais je veux

⁶⁵⁸ Le directeur de l'AFPUP est alors le professeur Basquin, psychiatre au C.H.U. de la Pitié-Salpêtrière, et c'est lui qui propose à R. de Lubersac d'ajouter la formation FENTAC au catalogue.

Partie II

dire c'est un niveau qu'on demande, c'est-à-dire on dit aux gens « voilà, on souhaiterait que vous ayez le niveau, au moins troisième galop », ce qui est peu.⁶⁵⁹ »

On le voit, le rapport de la FENTAC à l'orthodoxie des pratiques équestres est très souple : l'expérience des thérapeutes avec le cheval qui dispensent la formation fait office de point de référence à l'estimation des compétences équestres des stagiaires. C'est le statut de thérapeute qui en revanche est exigé (vérification des diplômes) et qui est re-travaillé activement pendant la formation. En effet, les deux tiers de la formation s'axe sur la connaissance de l'humain à travers ses différentes dimensions (biologiques, motrices, psychiques, éthologiques). Le cheval occupe l'autre tiers ; à l'intérieur duquel l'équitation n'est qu'accessoire. A travers ce programme de formation, on voit que la TAC respecte bien plus les cadres cognitifs du milieu de la santé, que ceux du monde du cheval, appréhendés de manière nettement plus pragmatique.

En outre, le stagiaire FENTAC doit effectuer deux stages d'observations de la pratique⁶⁶⁰ et un stage « d'implication en thérapie avec le cheval⁶⁶¹. » Un mémoire devra également être rédigé et soutenu devant un jury composé de membres de la FENTAC et d'un enseignant en psychomotricité. Un diplôme fédéral de la FENTAC (reconnu uniquement par l'association) et une attestation de l'AFPUP sont délivrés au stagiaire ayant validé l'ensemble de la formation.

Depuis 1988, 170 stagiaires ont été reçus par la FENTAC. Et la fédération quant à elle compte aujourd'hui plus d'une quarantaine de praticiens et associations s'étant engagés à respecter la charte de déontologie et les principes de la FENTAC.

L'activité de l'association ne se limite pas à l'organisation de cette formation : la recherche et la diffusion du cadre conceptuel de la TAC est une mission importante. En 2000, l'ouvrage « *Thérapies Avec le Cheval* » sous la direction de R. de Lubersac est publié par la FENTAC⁶⁶² ; il reprend les principes fondateurs de la TAC, et les actualise à travers des recherches en éthologie et psychomotricité et des études de cas. Un an après sa publication, R. de Lubersac est contrainte, suite à des problèmes de santé, de laisser la présidence de l'association à Brigitte Martin et à Dominique Darques.

En outre, la FENTAC participe activement aux congrès internationaux de la FRDI (Federation of Riding for the Disabled International), et collabore même à l'organisation de

⁶⁵⁹ Brigitte Martin, Entretien # 8.

⁶⁶⁰ De 35 heures chacun.

⁶⁶¹ De 112 heures.

⁶⁶² de Lubersac, R., Ed. (2000). Thérapies avec le cheval. Vincennes, Fentac.

celui d'Angers en 2000. En 2003, l'association organise par ailleurs son premier colloque national à Auxerre. La FENTAC est en outre fortement engagée dans la structuration européenne de la TAC⁶⁶³.

L'association cherchera également à sortir du seul cercle équin et développera des liens avec d'autres pratiques thérapeutiques mobilisant l'animal. En 2005, la Fédération Est de Thérapie Avec le Cheval (FEETAC), emmenée par la psychothérapeute Marguerite Weith, organise à Strasbourg un colloque sur les « thérapies à médiation. » Rassemblant des thérapeutes utilisant diverses « médiations » comme la peinture, les arts plastiques, la musique, le cirque, le corps ou bien les animaux, ce colloque pose les bases d'une organisation européenne, la Fédération Internationale de Thérapie et Relation d'Aide à Médiations (FITRAM). La FENTAC en est membre fondateur. De la même façon, l'association participe au Groupe d'Etude et de Recherche sur la Médiation Animale (GERMA), mis en place autour de Didier Vernay, qui donne lieu à la création du diplôme universitaire « Relation d'Aide par la Médiation Animale. »

Devenir « équicien » avec la Fédération Handi'Cheval

Si la FENTAC et Handi-Cheval partagent un objectif, celui de développer des activités à but thérapeutique autour du cheval, les missions de la seconde ne se limitent pas à cela. Le fait pour Handi-Cheval de se focaliser pour une population spécifique, les personnes handicapées, implique que le spectre de l'utilisation de l'animal est nettement plus large : rééducation et réadaptation (dans la continuité de la « RPE »), mais également insertion professionnelle, éducation spécialisée et équitation adaptée, sportive ou de loisir. Une diversité des activités qui fait écho à une définition très inclusive du handicap utilisée par Handi-Cheval : handicap, mental, handicap physique et handicap social sont concernés par l'action de l'association.

Les champs d'intervention dans lesquels se situe Handi-Cheval sont donc plus variés que ceux de la Fentac. Ce n'est pas la seule différence. Lors d'une discussion faisant suite à une présentation des deux associations, leurs dirigeants expliquent leurs politiques respectives :

Pierre-Marie Bougard pour Handi-Cheval :

⁶⁶³ Dès 1994, les enseignants de la FENTAC exportent leurs savoirs dans différents pays européens : Belgique, Italie, Suisse, Luxembourg, Pologne. Des accords et coopérations se mettent en place : cours, stages, congrès, réunions de travail. En 1995, une première réunion des praticiens francophones est organisée au Luxembourg. D'autres auront lieu les années suivantes et donneront lieu à la création du Groupe International d'Etudes en Thérapies Avec le Cheval (GIETAC).

Partie II

« Handi-Cheval a comme mission d'inciter et d'aider les centres hippiques à accueillir les personnes handicapées physiques, mentales ou sociales. Imaginez être le père ou la mère d'une personne handicapée. Votre enfant souhaiterait monter à cheval et vous aurez beaucoup de difficultés à trouver un club avec des personnes compétentes qui acceptent de le prendre en charge. C'est une des missions d'Handi-Cheval qui est moins présente au sein de la FENTAC. »

Brigitte Martin pour la FENTAC :

« [...] Nous nous adressons à un public en difficulté, pour une amélioration de la qualité de vie, particulièrement relationnelle. Nous n'en faisons pas des cavaliers, et quand un patient arrive, nous ne lui disons pas qu'il va faire de l'équitation. Nous accentuons notre action sur la relation qui peut s'instaurer et l'histoire singulière entre ce patient et le cheval que nous allons choisir pour lui. Nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas d'apprentissage équestre [...]»⁶⁶⁴ »

Même si les deux associations affirment être sur des créneaux complémentaires, on voit que se rejoue l'histoire de la bifurcation entre la RPE et la TAC, entre l'ambition thérapeutique et l'univers de l'équitation, la thérapie par destination et la thérapie par vocation. C'est le même mouvement que l'on a pu observer aux Etats-Unis avec la séparation entre les « hippothérapeutes » et la NARHA.

Aussi, à l'instar de cette dernière, l'action d'Handi-Cheval consiste à faire le relais entre des centres équestres et les structures médico-sociales et sociales qui accueillent des personnes handicapées. À travers eux, c'est le monde de la prise en charge du handicap et celui de l'équitation qu'il s'agit de faire cohabiter. Pour cela, Handi-Cheval propose des formations aux professionnels de ces deux univers ; ce qui la différencie encore de la FENTAC.

Car si l'ambition de la FENTAC, à travers sa formation, est d'amener les professionnels de la santé, du soin, du social à se familiariser avec le monde du cheval, à le mobiliser comme « outil de soin », ce n'est pas le monde de l'équitation que ces professionnels découvriront.

Alors qu'avec Handi-Cheval, ils apprendront à travailler avec les moniteurs équestres, à respecter les règles de cet univers particulier. De la même façon, la FENTAC ne forme pas les professionnels du monde équestre au handicap, encore moins à la prise en charge thérapeutique. Pour Handi-Cheval, c'est le monde socio-professionnel de l'équitation qu'il s'agit de convertir aux exigences du travail avec des populations « à besoins spécifiques. »

Cette fonction « relais » a pris forme très tôt dans l'existence de l'association. Dès sa création, Handi-Cheval a eu à cœur de mettre en place des formations de type modulaire, comme celle de la FENTAC. Le cadre de la formation continue, laissant une large place à l'apprentissage

⁶⁶⁴ Bougard, P.-M. (2003). "Equithérapie ou Thérapie psycho-motrice, sport et loisir." *Ethnozootechnie*(73): P 31.

pragmatique, était d'autant plus adapté que les savoirs théoriques étaient encore peu répandus à l'époque⁶⁶⁵. Malgré son augmentation au fil du temps⁶⁶⁶, le volume horaire des formations Handi-Cheval reste toujours inférieur à celui de la FENTAC. Il faut dire également que les objectifs et les exigences de la formation Handi-Cheval ne sont pas les mêmes :

« En matière équestre en fin de cursus, le stagiaire doit : évaluer et optimiser un cheval aux trois allures, connaître les fondamentaux pédagogiques de la mise à cheval adaptée. Mettre en scène des activités avec le cheval en établissant un projet adapté. Comprendre la double communication avec le cheval, dans sa complexité (double communication de nature analogique et digitale). Avoir une connaissance en matière d'handicaps, appréhender les phénomènes de groupe et leur dynamique, enfin avoir la capacité d'analyse de sa pratique.⁶⁶⁷ »

On le voit, avoir un certain niveau équestre était un pré-requis pour la formation FENTAC, alors que pour Handi-Cheval, ce niveau devient un objectif à atteindre ; tout comme la connaissance du handicap, qui n'était pas spécialement un but de la formation FENTAC, destinée à des personnes ayant déjà une connaissance des populations avec lesquelles elles travaillent. En fait, la formation Handi-Cheval est un mélange de progression équestre et de progression dans la connaissance des populations handicapées. Les deux éléments sont évalués indistinctement, que le candidat soit issu du monde de la prise en charge du handicap ou de celui de l'équitation. Mais cette évaluation conjointe des deux types de connaissances n'est pas l'objectif principal de la formation. En effet, ce qui est sanctionné au final relève plus de la capacité à allier les exigences du travail avec les personnes handicapées avec celles de la pratique et de l'apprentissage de l'équitation. La compétence à mettre en place un projet pertinent, prenant en compte ces deux exigences, est au centre de l'évaluation des stagiaires d'Handi-Cheval :

« Il nous apparaît important, non pas de juger la qualité relationnelle ou professionnelle d'un candidat, ni a priori sa santé mentale, mais pour autant sa capacité à devenir ou à être, en fin de parcours, un technicien performant des activités avec le cheval de toutes natures auprès de personnes handicapées ou en difficultés. [...] L'objectif est alors de former du personnel d'encadrement qualifié,

⁶⁶⁵ « Dès les années 70, professionnels du monde médical, ou du domaine éducatif ont eu le souci de partager leurs expériences et leurs pratiques de terrain sous forme d'abord de **compagnonnage**, puis d'un modèle de plus en plus structuré en technicités et références scientifiques. » Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval." Retrieved 04/09/2010, from http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf.

⁶⁶⁶ « Une formation d'un module de 50 heures a vu le jour, appelé "stage d'initiation" puis, suite au Congrès de La Baule en 1982, deux modules se mettent en place. En 1987, un troisième module vient structurer le cursus. Le volume horaire passera de 150 heures à 230 heures en 1990. » Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval." Retrieved 04/09/2010, from http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf.

⁶⁶⁷ Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval." Retrieved 04/09/2010, from http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf.

Partie II

capable de mettre en place, de mener et de suivre des projets individuels dans des situations de groupe. Bref de former des « leaders » de projet.⁶⁶⁸ »

« Techniciens », « leaders de projet » : un vocabulaire relevant du monde professionnel qui traduit bien les ambitions de la formation Handi-Cheval, à savoir développer non pas une spécialisation, mais réellement un métier à part entière. Car le constat est fait par les membres de l'association que leur formation permet aussi bien aux professionnels du médico-social qu'à ceux de l'équitation de développer de nouvelles compétences (le travail en équipe avec des personnes d'un univers professionnel extérieur) et de raviver un intérêt pour leurs activités respectives autour d'un projet stimulant : *« Elle contribue et améliore la relation que chaque professionnel entretient avec des usagers, parfois aux pathologies, ou handicaps très lourds. Elle oblige et favorise un travail d'équipe, de concertation et d'analyse.⁶⁶⁹ »* Ce constat a fait émerger l'idée de faire reconnaître les compétences particulières nées de la rencontre entre handicap et cheval en tant qu'activité professionnelle distincte. En effet, jusqu'à 2010, à l'issue de la formation Handi-Cheval, le stagiaire obtenait une certification de sa capacité à allier cheval et handicap dans des conditions satisfaisantes, mais l'acquisition de cette compétence supplémentaire ne donnait pas lieu à une appellation particulière. Alors que l'obtenteur du diplôme de la FENTAC pouvait se prétendre « thérapeute avec le cheval » (vu qu'il était déjà « thérapeute »). Le diplôme Handi-Cheval s'assimilait à une spécialisation ; sans en être réellement une, puisqu'elle avait plutôt comme but d'arriver à faire tenir ensemble deux univers professionnels, et non pas d'étendre le champ d'application de l'un d'eux. En 2010, la décision est prise de développer un cursus d'« équicien », destiné à remplacer l'ancienne formation :

« Nous avons identifié un métier nommé EQUICIEN afin de regrouper tous les professionnels qui possèdent ou entreprennent une formation visant à accompagner des publics en situation de handicap avec des chevaux. Cette notion d'accompagnement est regroupée sous le terme générique de relation d'aide qui vise des actions thérapeutiques ou éducatives.⁶⁷⁰ »

Le cursus d'équicien comprend deux niveaux : une formation courte et une formation longue (sur deux ans). La première s'adresse à des professionnels embauchés dans des institutions de soin et dans des centres équestres souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des activités handi-cheval, mais sous la responsabilité d'un autre professionnel, au

⁶⁶⁸ Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval." Retrieved 04/09/2010, from http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf.

⁶⁶⁹ Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval." Retrieved 04/09/2010, from http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf.

⁶⁷⁰ Fédération Nationale Handi-Cheval. "Formations." Retrieved 04/09/2010, from <http://www.handicheval.asso.fr/pdf/formation%20equicien.pdf>.

grade plus élevé. Cette formation débouche sur le titre d'équicien du premier degré, professionnel capable d'assurer le bon déroulement d'un projet de soin avec le cheval, de « connaître et respecter » les spécificités à la fois des populations handicapées et celles des équidés. Il est subordonné à l'équicien du deuxième degré, qui lui a suivi la formation longue est capable de mettre en place et de gérer une structure « handi-cheval », de monter des projets, de les évaluer, de faire des bilans financiers, des synthèses, et d'éduquer spécifiquement les chevaux. Cette formation à deux niveaux organise pratiquement un champ professionnel dans lequel les compétences « gestionnaires » font la différence : il y a les « techniciens » (équicien premier degré) et les « cadres » (équicien deuxième degré). Les premiers sont aptes à gérer des séances individuelles et à en rendre compte ; les seconds sont chargés de la cohérence et du suivi sur le long terme de l'ensemble des activités d'une structure handi-cheval. Ainsi, dans la description du contenu des formations, l'équicien de premier degré « connaît et respecte » un certain nombre de données sur le cheval, le handicap, la législation, les pratiques de gestion etc...alors que l'équicien de deuxième degré les « met en œuvre », « choisit » les actions adéquates, il sait « utiliser » ces savoirs.

Cette conception de la formation rappelle celle de la NARHA, avec son système de niveaux « Registered », « Advanced », « Master », calqué sur les schémas de l'apprentissage de l'équitation « classique. » Le haut de la hiérarchie y était représenté par la maîtrise des techniques de restitution écrite des séances, la capacité à transmettre des connaissances sur la pédagogie de l'équitation, et les qualités d'encadrement de ses collègues/employés. Bien que les grilles d'évaluation de la formation française ne soient pas accessibles, il nous semble que la formation Handi-Cheval relève de la même logique : une montée en professionnalité qui passe par l'acquisition de compétences gestionnaires, dans le sens d'une capacité à mobiliser des savoirs acquis dans des actions dépassant le cadre de la séance individuelle. En cela, ce nouveau cursus d'équicien ne se démarque pas de l'ancienne formation Handi-Cheval : le titre auquel le stagiaire accède change, mais l'esprit est toujours le même.

Quand la SFE et la FFE s'en mêlent : reconfiguration des missions

En revanche, ce qui est à noter dans le tout récent cursus d'équicien, c'est la disparition de la notion de « sport et de loisir adapté. » Autant, les termes « thérapeutiques » et « éducatifs » sont présents, autant rien dans la formation d'équicien n'évoque ni l'apprentissage de l'équitation ni la pratique de loisir occasionnelle. L'ancienne formation Handi-Cheval était

pourtant bel et bien destinée à encadrer ces pratiques. Comment s'explique cette réorientation ?

D'une part, par des changements au sein de l'association, et le développement d'une orientation plus « psycho », portée par Isabelle Claude, éducatrice spécialisée, et présidente de la Fédération Handi Cheval. La parution de son ouvrage « *Le cheval, miroir de nos émotions*⁶⁷¹ », témoigne de la mise en avant des apports affectifs, communicationnels, relationnels du cheval. On est bien loin de la Rééducation Par l'Equitation, et de sa focalisation sur les fonctions motrices, qui était pourtant à l'origine de la constitution d'Handi-Cheval. Signe de ce changement d'orientation, le rapprochement récent entre la FENTAC et Handi-Cheval. Les changements de présidence au sein des deux associations leur ont permis d'engager un dialogue et de reconnaître leurs missions respectives comme « complémentaires » et non plus « concurrentes⁶⁷². » Avant, jamais la FENTAC n'avait envoyé des stagiaires à Handi-Cheval, et réciproquement. La collaboration est dorénavant effective et matérialisée par la page « liens » des sites internet respectifs des deux associations. Dans les raisons du rapprochement de la FENTAC et Handi-Cheval, il faut également prendre en compte l'arrivée entre 2005 et 2010 de deux organisations *outsiders* dans le milieu du handicap et du cheval.

La Société Française d'Equithérapie (SFE) est fondée en 2005 par Josée-Laura Delacoux, Karine Martin, psychothérapeutes toutes deux, et Nicolas Emond, psychologue. Elle cherche à développer et à encadrer « l'équithérapie », terme qui s'était diffusé de manière un peu sauvage dans le milieu de l'équitation : certains moniteurs équestres se revendiquaient de l'équithérapie, soit parce qu'ils avaient suivi la formation Handi-Cheval, soit parce que, de fait et sans aucune formation, ils recevaient un public handicapé dans leur centre équestre. Dans un cas comme dans l'autre, le titre d'équithérapeute ne pouvait être revendiqué. Le terme relayé par les médias a acquis une grande visibilité publique, ce qui a eu pour effet de créer une certaine confusion quant à ce qu'il désignait : l'« équithérapie » est parfois comprise comme une thérapie à destination des équidés.

Face à la multiplication des équithérapeutes, la SFE propose une définition claire de la pratique :

⁶⁷¹ Claude, I. (2007). *Le cheval, miroir de nos émotions*, DFR.

⁶⁷² Les relations entre Renée de Lubersac, ancienne présidente de la Fentac, et l'ancien président d'Handi'Cheval sont décrites comme assez conflictuelles.

Partie II

« L'équithérapie est un soin psychique fondé sur la présence du cheval comme médiateur thérapeutique et dispensé à une personne dans ses dimensions psychiques et corporelles.⁶⁷³ »

Par conséquent, ceux qui pratiquent l'équithérapie doivent être des soignants :

« Comme son appellation l'indique, l'équithérapie a une visée thérapeutique et s'inscrit donc dans une dynamique de soin. En institution, elle est prescrite par une équipe soignante et s'insère dans un projet thérapeutique individualisé. La finalité n'est en aucun cas l'apprentissage des techniques équestres. [...]»⁶⁷⁴

On le voit, il y a dans l'approche de la SFE, de nombreux points communs avec la philosophie de la FENTAC : l'insistance sur un positionnement de thérapeute, et un éloignement de l'apprentissage de l'équitation. La SFE revendique d'ailleurs une parenté avec la TAC : *« La TAC est, de tous, le terme le plus proche de l'équithérapie au sens où nous l'entendons.⁶⁷⁵ »*

La différence entre les deux approches réside essentiellement dans l'objectif de l'équithérapie :

« En équithérapie, l'objectif est d'agir sur le fonctionnement psychique du patient, par des moyens psychiques (la parole, le sentiment, l'émotion, le désir, le ressenti, le sens donné au vécu...) et corporels (la sensorialité, le mouvement, la communication infra-verbale, l'expression gestuelle...)»⁶⁷⁶

Il s'agit donc d'agir en direction du psychisme et non plus d'un ensemble psychomoteur comme dans la TAC. L'élément psychomoteur est ici considéré dans sa dimension instrumentale : il permet d'atteindre le psychisme de l'individu. Mais ce n'est pas l'amélioration psychomotrice qui est visée. Un tel positionnement s'explique par les professions d'origine des fondateurs de la SFE (psychologues et psychothérapeutes) et de leur filiation théorique :

« L'équithérapie se place dans un courant issu de la psychologie, de la psychothérapie et de la psychanalyse. L'équithérapeute utilise des outils thérapeutiques empruntés aux divers champs de la psychothérapie (psychodynamique, cognitivisme, comportementalisme, PNL, thérapie humaniste, relaxation, etc.), de l'orthophonie, de la psychomotricité et de l'ergothérapie. »

L'orientation psychanalytique de la démarche de la SFE se trouve illustrée par le fait qu'il soit « vivement conseillé » aux aspirants équithérapeutes d'engager un « travail personnel auprès d'un psychothérapeute de leur choix. » On parle également de « supervision » pour désigner le suivi proposé pendant la formation mise en place par la SFE, terme répandu dans le

⁶⁷³ Société Française d'Equithérapie. (2008). "Dossier de presse." Retrieved 05/09/2010, from http://sfequithérapie.free.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_SFE.pdf.

⁶⁷⁴ Voir : <http://sfequithérapie.free.fr/> En gras dans le texte.

⁶⁷⁵ Voir : <http://sfequithérapie.free.fr/> En gras dans le texte.

⁶⁷⁶ Voir : <http://sfequithérapie.free.fr/> En gras dans le texte.

vocabulaire « psy. » Ainsi, c'est sur le modèle du contrôle communautaire (les équithérapeutes confirmés « supervisent » les équithérapeutes débutants) que se structure la formation de la SFE. Cette formation ressemble beaucoup à celle de la FENTAC sur la forme⁶⁷⁷. Elle s'adresse également aux professionnels du soin et de la santé, mais est plus restrictive sur le niveau équestre : un niveau galop 4 est exigé ; et de plus, le stagiaire doit avoir atteint en fin de formation un niveau galop 5 pour obtenir son diplôme. Il doit également avoir passé la formation Prévention et Secours Civiques, niveau 1 (qui remplace la formation aux premiers secours). Le contenu de la formation diffère de celui de la FENTAC : la psychanalyse et la psychopathologie y occupent une très grande place. C'est clairement le cadre conceptuel dominant à la SFE.

Avec l'arrivée de la SFE, on peut observer une nouvelle fois la dynamique de ségmentation à l'œuvre dans le milieu du soin par le contact animalier, et plus particulièrement dans le circuit « cheval. » L'histoire de l'utilisation thérapeutique du cheval dans un cadre professionnel donne à voir, en effet, toute une succession d'actes de sécession et d'alliances vis-à-vis des professions établies (notamment celles du monde médical). La proposition de Strauss consistant à analyser les segments d'une profession comme des mouvements sociaux (politiques, religieux, reformistes) trouve ici toute sa force⁶⁷⁸. Les segments professionnels sont porteurs d'une idéologie et leur développement correspond à l'affirmation de la capacité de cette idéologie à représenter l'identité professionnelle et à organiser les tâches que la profession doit accomplir. Les remous et autres prises de position que l'arrivée des « nouveaux venus » provoque au sein du circuit « cheval » en sont la meilleure illustration. On comprend aisément que, malgré leurs différences, la FENTAC perçoivent la SFE comme un organisme concurrent : la désignation « thérapeutique » était jusque-là l'apanage des « thérapeutes avec le cheval. » Voilà donc qu'une Société - à but lucratif qui plus est (la SFE est une SARL) – se propose de créer un nouveau titre alliant ambitions thérapeutiques et cheval ; en reprenant de surcroît de nombreux éléments de la pratique de la TAC. Comme si elle percevait les conflits de légitimité auxquels elle allait devoir faire face, la SFE adopte une position tranchée ; remettant précisément en cause la légitimité des formations déjà en place. Partant du principe qu'aucune loi française n'interdit explicitement la pratique de l'équithérapie, tant que l'utilisation du cheval correspond à une prescription émanant d'un thérapeute, la SFE conclut que, si la pratique n'est pas illégale, elle n'est tout simplement pas

⁶⁷⁷ Volume horaire de 600 heures sur deux ans, principes de modules, randonné didactique, stages d'observation et de pratique, rédaction et soutenance d'un mémoire.

⁶⁷⁸ Voir : Strauss, A. L. (1992). Op. Cit.

réglementée. Cette non-réglementation permet donc à tout le monde de se revendiquer équithérapeute, mais elle permet également de délivrer des diplômes d'équithérapie, dont aucun n'est plus « officiel » qu'un autre :

« Nous attirons toutefois l'attention du public quant à certaines informations inexactes ou mensongères diffusées régulièrement au sujet des différents diplômes relatifs à l'utilisation du cheval en thérapie.

L'absence de réglementation fait qu'il est impossible pour quiconque de délivrer un diplôme (universitaire ou non) d'un niveau reconnu par l'Etat ou un titre officiel, aussi nous vous mettons en garde contre les informations faisant état de l'existence de diplômes officiels, qui ne sont en réalité que des attestations de présence ou des diplômes d'université sanctionnant des formations continues et non des formations initiales reconnues.

Un diplôme témoigne de la satisfaction à des critères définis, une attestation est un justificatif de participation ne témoignant pas de la qualité de son possesseur.

Quelle que soit la formation suivie, en France ou à l'étranger, personne ne peut aujourd'hui se prévaloir d'un diplôme ou titre officiel lié à l'utilisation du cheval en thérapie.⁶⁷⁹ »

Ainsi, la politique de la SFE consiste, faute d'encadrement réglementaire, à s'en remettre à la loi du marché et à mettre en avant une démarche qualitative pour défendre son diplôme comme un « bon produit », offrant les meilleures garanties en termes d'efficacité et de traçabilité. C'est notamment l'adhésion à une charte de déontologie professionnelle qui est présentée comme « garde-fou » contre les mauvaises pratiques.

Ce qui est frappant avec la position de la SFE c'est son rapport à la régulation. Constatant que le manque de contrôle de l'utilisation du terme d'équithérapeute entraîne des usurpations de compétence, la SFE propose dans un premier mouvement d'y remédier, en cadenassant le terme et en le cantonnant à sa propre définition ; dans un second mouvement, elle défend ce verrouillage précisément au nom de l'impossibilité de contrôler et de réguler « officiellement » les pratiques. Après l'usurpation des compétences, c'est donc l'usurpation des capacités de contrôle de ces compétences qui est dénoncée par la SFE ; sans pour autant l'empêcher de développer son activité.

La volonté de réguler l'utilisation du titre d'équithérapeute est également ce qui a poussé Handi-Cheval à proposer le cursus d'« équicien. » En effet, comme nous l'avons vu plus haut, l'ancienne formation d'Handi-Cheval sanctionnait des compétences particulières, relatives à la fonction de « relais » entre monde du handicap et celui des activités équestres, qui étaient « autre chose » qu'une spécialisation, et méritaient de déboucher sur une désignation distinctive. Des réflexions autour de la création d'un métier d'équithérapeute, et

⁶⁷⁹ Voir : <http://sfequitherapie.free.fr/> En gras dans le texte.

d'une formation proposée par Handi-Cheval ont donc été engagées. En 2010, le terme d'équicien est finalement adopté par Handi-Cheval pour désigner cette nouvelle discipline et ce nouveau métier. La création d'un syndicat professionnel a également accompagné la mise en place du cursus de formation. Nous avons dit que l'orientation thérapeutique et éducative de ce cursus le démarquait de l'ancienne formation Handi-Cheval qui visait également l'encadrement de pratiques de sport et/ou de loisir adapté. Ce créneau est désormais occupé par la Fédération Française d'Equitation (FFE).

En effet, la FFE propose depuis 2009 le brevet fédéral d'encadrement équi-handi (BFEEH). Ce brevet est accessible aux professionnels titulaires d'un diplôme d'animation ou d'enseignement des activités équestres et licenciés à la FFE. Conçu « *pour répondre de manière pragmatique aux besoins de « terrain » des enseignants d'équitation⁶⁸⁰* », il se compose de deux mentions : Handi mental et Handi moteur ou sensoriel. La formation se compose d'une partie pratique et d'une partie théorique, dont sont dispensés les titulaires de la formation Handi-Cheval, ou d'un diplôme de sport adapté HandiSport. Le BFEEH remplace de fait la partie « sport adapté » sanctionnée par l'ancienne formation Handi-Cheval. La nouvelle formation d'équicien s'est ainsi repliée sur le thérapeutique et l'éducatif.

Il est à noter que pour préparer le BFEEH, la FFE a consulté à la fois la FENTAC et la Fédération Handi-Cheval pour comprendre la manière dont les associations concevaient les activités « cheval » avec les personnes handicapées. La formation proposée par la FFE diffère pourtant sensiblement de celles qui l'ont précédée. D'une part, les exigences en termes de connaissances théoriques sont extrêmement basses. Pour être certifié, le candidat doit simplement « être capable d'identifier les différents types de handicaps et les caractéristiques qui s'y rattachent » et « être capable d'identifier les différentes structures médico-éducatives et les professionnels qui y interviennent.⁶⁸¹ » Pour intégrer cela, il dispose d'un module de deux jours. Auxquels s'ajoutent deux jours supplémentaires de formation soit sur le handicap mental, soit sur le handicap moteur et sensoriel, selon la mention choisie. 4 jours de formation théorique face à un volume horaire oscillant entre 100 et 300 heures pour les autres associations. La partie pratique du brevet prend la forme d'un stage « de mise en situation pédagogique » pouvant se dérouler soit au sein d'un centre équestre accueillant des populations handicapées, soit dans un établissement de soin disposant d'installations équestres, soit dans le cadre d'une

⁶⁸⁰ Fédération Française d'Equitation. (2010). "Règlement général du BF EEH." Retrieved 05/09/2010, from <http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/BFEEH>.

⁶⁸¹ Fédération Française d'Equitation. (2010). "Règlement général du BF EEH." Retrieved 05/09/2010, from <http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/BFEEH>.

manifestation équine (stage, animation, compétition). Ce stage doit être de 14 heures minimum, contre 70 heures pour l'équicien de premier degré, 140 heures pour la SFE et 192 heures pour la Fentac. La disproportion entre les exigences et le volume horaire de ces formations, fait apparaître le BFEEH comme une vaste opération de certification massive des centres équestres pour qu'ils puissent ouvrir rapidement et sans trop de contraintes leurs portes aux personnes handicapées. Par exemple, aucun système de contrôle n'est prévu par la FFE pour vérifier l'accessibilité matérielle des centres équestres et le fait qu'ils disposent bien des équipements nécessaires – comme c'est le cas aux Etats-Unis avec la certification de la NARHA. Et compte tenu de la crise qui traverse le monde de l'équitation, toujours à la recherche de nouveaux débouchés et de nouveaux pratiquants, on peut se demander dans quelle mesure le BFEEH n'est pas destiné avant tout à développer un nouveau marché. C'est l'interprétation de nombreuses personnes dans le milieu du handicap et du cheval. L'idée d'un marché du cheval de selle en pleine reconfiguration, à la recherche de structuration et de nouveaux débouchés, est clairement à l'ordre du jour⁶⁸². L'accueil des personnes handicapées dans les centres équestres est un créneau sur lequel les tenants de l'équitation de loisir sont donc en train de se placer activement, en passant outre les associations pionnières comme Handi'Cheval et la FENTAC. A nouveau, on voit que ces nouveaux acteurs participent à la dynamique de ségmentation de la profession de ce qui pourrait être une profession à part entière. Le hiatus est d'autant plus fort que la montée en thérapie dans le circuit « cheval » s'était faite à la fois par l'éloignement vis-à-vis de l'équitation, et également vis-à-vis de la pratique simplement « adaptée » aux personnes handicapées, sans but thérapeutique.

Du moteur au psychique : un nouveau regard sur l'animal

Pour conclure ce panorama du circuit « cheval » en France, nous proposons de résumer les filiations de chacune des pratiques revendiquant l'utilisation du contact équin à but thérapeutique.

⁶⁸² Voir : Lemaire, S. (2003). "Economie et avenir de la filière chevaline." *INRA Productions Animales* **16**(5): 357-364.

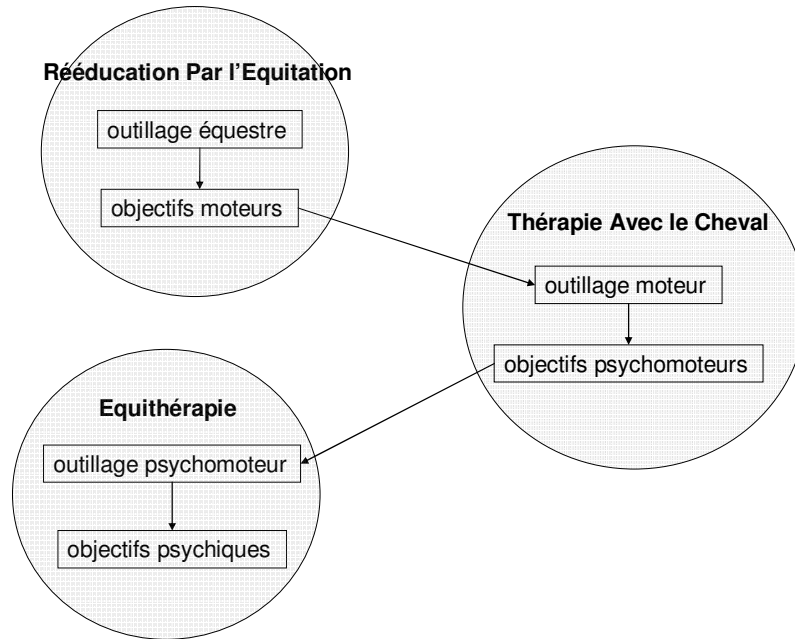


Figure 32: Montée en thérapie du circuit "cheval" en France

Le schéma ci-dessus représente la manière dont s'est cristallisée cette utilisation autour de pratiques regroupées sous des terminologies proches. Agencés chronologiquement, nous pouvons identifier les emprunts que chacune de ces pratiques a revendiqués vis-à-vis de la précédente. Le terme « outillage » recouvre les techniques utilisées pour atteindre des « objectifs » thérapeutiques. Lorsque l'on observe la nature de ces outillages et de ces objectifs dans chacune des pratiques, plusieurs dimensions communes sont visibles. Mais de plus, on constate un phénomène de transformation des « objectifs » en « outillages » lors du passage d'une pratique à une autre. Ainsi, la RPE utilise les techniques « classiques » de l'équitation pour atteindre des objectifs de rééducation motrice. La Thérapie Avec le Cheval, quant à elle, se réapproprie certaines techniques de rééducation motrices pour accomplir un soin où aspects psychiques et moteurs se mélangent, et où l'amélioration des deux est visée. Enfin, l'Equithérapie revendique le cadre conceptuel de la TAC, notamment la question de la « présence » psychique du cheval, et l'utilisation de techniques de psychomotricité, essentiellement dans le but de soigner la psyché. Il est intéressant de noter qu'à chacune de ces opérations de conversion, c'est une autre « image » du cheval qui est défendue. Dans la RPE, c'est le corps de l'animal qui soigne, mais à la condition que le contact entre le patient et l'équidé se fasse selon les cadres de l'équitation : la monte « académique » est au coeur de l'activité. La TAC « libère » le cheval de ces cadres, mais conserve l'idée que le contact

corporel est important : tous les à-côtés de la monte (préparation, toilette, pansage etc) impliquent un contact physique entre le patient et l'équidé, tout autant bénéfique potentiellement que le fait d'être sur son dos. L'introduction du psychique intervient ici : le contact corporel peut être important dans la mesure où il est signifiant pour le patient. Peu importe sa nature au final. Mais plus encore, le fait d'être « avec » l'animal permet au patient de profiter de sa présence, de « projeter » des choses sur lui. De la même façon, on insiste sur l'idée que l'animal exprime des comportements intéressants en dehors du cadre de l'équitation : ces comportements témoignent plus de son individualité et permettent une « rencontre » entre l'animal et le patient. L'idée de « médiation » est présente ici, et elle est reprise par l'Equithérapie qui en fait sa base conceptuelle : le cheval a une individualité et une présence, et c'est dans cette mesure qu'il peut servir de médiateur entre les soignants et les soignés. On pourrait voir dans cette évolution du statut du cheval le passage d'une vision focalisée uniquement sur le « corps » de l'animal à une autre focalisée sur sa « psyché. » Ce serait un peu réducteur, dans la mesure où le corps de l'animal est toujours un rouage majeur même en Equithérapie. En revanche, la manière de mobiliser ce corps n'est plus du tout la même lorsque l'on passe de la RPE à l'Equithérapie : on assiste plutôt à la libération progressive de la nécessité de soumettre ce corps aux activités équestres. C'est un mouvement qui remet en cause le monopole de l'équitation sur les contacts corporels entre humains et équidés. Dans ce mouvement, le recours à l'argumentaire thérapeutique a joué un rôle essentiel. En effet, chaque redéfinition du statut du cheval s'est faite au nom d'objectifs thérapeutiques précis, propres aux « disciplines mères » de chacune des pratiques (kinésithérapie pour la RPE, psychomotricité pour la TAC, psychothérapie pour l'Equithérapie). Sans l'inflexion de l'activité par les cadres conceptuels de ces disciplines et leurs objectifs propres, la revendication d'un autre mode de relation au cheval serait précisément passée pour une revendication ; sans justification autre que celle de satisfaire l'agenda de personnes ayant à cœur de défendre cette autre vision du cheval. Le recours à l'argumentaire thérapeutique permet, d'une part, de faire disparaître les motivations personnelles des promoteurs d'une nouvelle modalité relationnelle avec l'animal et d'autre part d'enrôler un nombre important de personnes dans la défense de l'importance de cette modalité relationnelle ; notamment les patients. En effet, la division des pratiques de soin en disciplines implique de réduire les personnes à soigner à quelques éléments étiologiques, d'identifier chez eux certains besoins que la pratique peut satisfaire. En regardant le schéma ci-dessus, on voit très bien que le développement d'une pratique de soin par le contact animalier passe par la mise en correspondance entre les besoins des patients, identifiés et

satisfaits par la « discipline mère », et une nouvelle modalité relationnelle avec l'animal. *Nous voici donc au cœur de la dynamique du soin par le contact animalier : pour certains animaux, la rencontre avec certaines disciplines paramédicales a eu un impact fort sur les rôles sociaux qu'on leur attribuait habituellement.* Dans la mesure où les objectifs et les cadres conceptuels de ces pratiques donnaient à voir ces animaux sous des jours différents et encourageaient l'expression de compétences inédites, elles font figure de dispositif rendant les animaux « intéressants » comme l'évoque Vinciane Despret à propos de certains dispositifs scientifiques dans l'étude du comportement animal. L'exemple de l'utilisation thérapeutique du contact équin illustre bien cette dynamique de reconfiguration des rôles des animaux par le recours à l'argumentaire thérapeutique. On peut voir cette dynamique matérialisée dans un projet de loi récent « visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer d'animal de rente à animal de compagnie⁶⁸³. » La lecture de l'exposé des motifs de ce projet confirme le rôle central de l'argumentaire thérapeutique : plus que tous les autres motifs, les qualités thérapeutiques du contact équin sont l'objet d'un paragraphe entier et servent à illustrer la nouvelle « nature » de la relation qui unit humains et chevaux. Selon les rédacteurs, ces derniers sont « bien plus que des animaux » lorsqu'ils sont inclus dans un travail thérapeutique : ils sont des « soutiens physiques et psychiques. » Sans aller jusqu'à dire qu'ils sont des « personnes comme les autres », on sent bien que ce changement de statut est conçu par les rédacteurs du projet loi comme un « rehaussement », un « grandissement » qui tend vers le « quasi-humain. » Il est également intéressant de noter que ce passage du statut d' « animal de rente » à celui d' « animal de compagnie » est défendu en référence à ce nouveau « travail » qu'effectuent les chevaux en tant que « soutiens. » Ainsi, on voit que ce qui catalyse le changement de statut du cheval, ce n'est pas tant le fait qu'il soit ou non reconnu comme « animal de travail » : c'est la *nature* du travail qui donne accès ou non à la catégorie d'animal de compagnie. C'est la qualité « interactionnelle » du travail qui justifie pleinement ce changement de statut. Ce n'est sans doute pas un hasard si la référence utilisée par les rédacteurs est le « chien » : le texte insiste sur le fait que « rien ne différencie plus le chien du cheval » alors que l'un est considéré comme « animal de compagnie » et l'autre « animal de rente » aux yeux de la loi actuelle. Les rédacteurs notent pourtant que le chien est intégré lui aussi dans des relations de « pure compagnie » (d'agrément) tout autant que dans des relations de travail. On voit que ce qui est visé par le projet de loi c'est l'assimilation entre « chien » et « cheval » en termes de statut juridique. Là encore, la canisation des relations

⁶⁸³ Luca, L., J.-M. Ferrand, et al. (2010). Proposition de loi n° 2361, visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer d'animal de rente à animal de compagnie.

anthropozoologiques se donne à voir, et là encore l'argumentaire thérapeutique est central dans le phénomène. Mais comme nous l'avons dit plus haut, cet argumentaire ne sert pas uniquement à inféoder toutes les relations anthropozoologiques au modèle de la relation humain/chien : la relation au chien se trouve tout aussi reconfigurée par l'argumentaire thérapeutique. Le soin par le contact canin est en effet une reproblématisation de la relation au chien, une sortie du cadre strict de la relation de compagnie, tout en conservant certains éléments comme la personnification de l'animal et les liens affectifs.

En gardant à l'esprit cette entreprise de reproblématisation des relations au chien, nous allons voir maintenant comment s'est constitué le circuit « chien » en France.

III – C : Le circuit chien en France

Parmi les récits de fondation des pratiques de soin par le contact animalier, on connaît Jingles et Levinson pour l'utilisation du chien, ainsi que Lis Hartel et Jubilee pour celle du cheval, mais, dans un contexte plus hexagonal, l'histoire, de la réaction de la jeune Bethsabée face à une tourterelle, relatée par Ange Condoret, occupe la même fonction ; celle du moment où il se passe « quelque chose » d'inattendu au contact de l'animal et qui pousse à la constitution de réseaux, de pratiques et de savoirs, destinés à reconduire la possibilité que le « quelque chose » se reproduise.

Qui était Ange Condoret ?

Né en 1923, Ange Condoret fait des études de vétérinaire à l'école de Toulouse, et ouvre un cabinet près de Bordeaux, en 1948⁶⁸⁴. Il est alors spécialisé dans « les petits animaux » : ceux-là même que l'on appellera « animaux de compagnie » quelques décennies plus tard. Dans les années 1960, il observe lors de ses consultations les relations des enfants avec les animaux : il constate que ce sont eux qui sont le plus souvent à l'origine des demandes de consultation. Il décide alors de s'intéresser à cet attachement entre enfants et animaux, plus particulièrement dans le contexte urbain dans lequel il exerce. En 1968, il rédige un rapport, intitulé « *Le vétérinaire urbain et la santé publique* », qui insiste sur les bienfaits de la présence animale pour l'hygiène mentale des citoyens. Il y parle également « d'animalthérapie » à destination des enfants inadaptés. Dès lors, il passe de l'observation empirique à l'expérimentation plus

⁶⁸⁴ NB : Nous reprenons ici les informations données par les thèses pour le doctorat vétérinaire de Jean-Claude Brunetaud, « L'homme et l'animal : les deux passions d'Ange Condoret » (1991) et de Anne-Claire Gagnon, « Le chien et l'enfant : La grande famille », 1985 – telles qu'elles sont synthétisées par Bernard Belin dans Belin, B. (2000). *Animaux au secours du handicap*. Paris, L'Harmattan.

formalisée : toujours en 1968, il analyse les réactions d'un groupe de jeunes filles psychotiques, très repliées sur elles-mêmes face à l'introduction d'une chienne. Il publie en 1973, « *L'animal, compagnon de l'enfant.*⁶⁸⁵ » Les résultats positifs de l'expérience, et la rencontre avec Boris Levinson et Hubert Montagner, le poussent à poursuivre et à s'intéresser plus spécialement à la tranche d'âge des enfants de 3 à 4 ans. Entre 1975 et 1978, il étudie les effets de l'introduction de différents animaux (chien, chat, hamster...) sur le comportement d'enfants d'une classe d'école maternelle. Il utilise la vidéo pour analyser ces comportements mais aussi pour en rendre compte, dans un film « *L'enfant et l'animal : éveil aux communications.* » La méthode « IAMP » - pour Intervention Animale Modulée Précoce – qu'il développe ensuite met l'accent sur l'importance de l'animal dans la transition de la communication non verbale à la communication verbale chez l'enfant. Condoret est bien aux faits de la constitution du mouvement H.A.I. aux Etats-Unis, puisque lui-même y a pris part activement : ses travaux y ont trouvé un écho favorable et il participe aux premières conférences américaines sur la question. Il amorce un mouvement similaire en France en 1977, à travers la création de la « Société pour l'étude psychosociologique et médico-pédagogique de la relation à l'animal familial chez les enfants normaux et inadaptés » (SEPMRAE) et de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (AFIRAC). Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de la première, mais la seconde occupe un rôle important dans le milieu du soin par le contact animalier en France. Condoret en est le premier président.

En outre, on doit à Condoret le néologisme « urbanimalisation », forgé à la fin des années 1970 pour tenter de définir au mieux le phénomène « animal de compagnie » et son contexte urbain. Utilisé par la philosophe Françoise Armengaud dans un article de l'*Encyclopedia Universalis* de 1979, le terme n'a pas connu un succès ni scientifique ni populaire⁶⁸⁶. Condoret ne peut pas longtemps contribuer à sa diffusion : il meurt en 1983.

On le voit, comme aux Etats-Unis, la création du mouvement H.A.I. en France est le fait d'un vétérinaire, et qui plus est, un vétérinaire pour « petits animaux » - plus particulièrement spécialisé dans les chiens. Spécialité dont Condoret défendait activement les intérêts en tant que membre du syndicat des vétérinaires de ville. L'industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie est également présente puisque, rappelons-le, c'est Unisabi (actuellement Mars) qui a activement soutenu la création de l'AFIRAC.

⁶⁸⁵ Condoret, A. (1973). *L'animal compagnon de l'enfant*. Paris, Fleurus.

⁶⁸⁶ Une recherche Google sur « urbanimalisation » donne à peine 24 résultats contre 2 960 000 pour « animal de compagnie ».

Une tourterelle à l'origine du circuit « chien » en France

Si l'on reconnaît volontiers à Condoret le statut de pionnier des recherches sur la relation humain/animal à but thérapeutique, il est remarquable que parmi ses travaux, le plus repris de ses travaux sur les bénéfices du contact animalier soit le cas de Bethsabée. Résumons cette histoire.

Entre 1975 et 1978, Condoret expérimente les effets de la présence de différents animaux (hamster, tourterelle, chien, chat) sur des enfants de 3 à 5 ans ayant « des problèmes d'insertion en milieu scolaire », à la demande de la directrice d'une école maternelle. Epaulé par une éducatrice spécialisée, Condoret se rend deux demi-journées par semaine dans la classe pour des observations. Parallèlement, le vétérinaire rencontre la famille de Bethsabée, jeune fille souffrant de troubles autistiques : elle ne parle pas et ne communique avec personne. En janvier 1977, Condoret propose que Bethsabée soit intégrée à la classe qu'il étudie. Pendant plusieurs mois, les éducatrices tentent –vainement d'intéresser la jeune fille aux activités de la classe ; notamment en lien avec les animaux⁶⁸⁷.

« Le 25 avril 1977, à la demande des enfants, l'institutrice libère les deux tourterelles dans la classe. L'une d'elles prend son envol, juste là, sous les yeux de Bethsabée...Ce fut le déclic ! Un sourire (le premier !) illumine son visage et persiste tout au long de son envol...Son regard suit la trajectoire de l'oiseau jusqu'à ce qu'il se pose...Délaissant son occupation obsessionnelle d'entassement de cubes, Bethsabée tend les mains vers l'oiseau...Une tourterelle venait de réaliser « la communication impossible tirée d'un enfant muré dans sa nuit ! » [Ndr : ce sont les termes de Condoret lui-même]⁶⁸⁸ »

Dès lors, chaque envol de tourterelle provoque la même réaction chez la jeune fille, et elle commence à faire des progrès « fulgurants » : elle émet des sons, caresse et embrasse la tourterelle. De la même façon, elle développe un intérêt pour Polo, le chien, le suit du regard, le caresse et l'embrasse à son tour. Du contact à l'animal, Bethsabée passe au contact avec les humains : alors qu'elle refusait qu'on la touche, elle commence à accepter les contacts de son éducatrice, prenant même volontairement la main de celle-ci et la caressant. Quelques mois plus tard, elle participe à une ronde avec ses camarades et accepte leur contact. Naît chez elle un désir de communiquer et une grande amélioration de son langage verbal. Mais le récit s'arrête là : on ne sait pas ce que devient Bethsabée au-delà de cette expérimentation. Le récit

⁶⁸⁷ Ainsi, le chien de la directrice, Polo, est introduit auprès d'un groupe de cinq enfants dont quatre avaient des problèmes de langage (problème de prononciation ou retard d'acquisition), et la cinquième était Bethsabée. Tandis que les autres enfants semblent développer un intérêt vif pour communiquer avec Polo, et améliorent en quelques semaines leurs capacités langagières, la jeune autiste ne touche pas l'animal, et reste muette, prostrée et en retrait du groupe. Même expérience avec le chat et même constat : le comportement de Bethsabée ne change pas.

⁶⁸⁸ Belin, B. (2000). *Animaux au secours du handicap*. Paris, L'Harmattan. Pp 178-179.

de l'ouverture au monde de cette enfant est resté célèbre dans le milieu du soin par le contact animalier. Et ce, notamment parce qu'il a été documenté en vidéo :

« Les images de l'envol de la tourterelle et du sourire de Bethsabée, immortalisées par la caméra d'Ange Condoret constituent un des exemples les plus émouvants du film « L'animal et l'enfant : éveil aux communications. »⁶⁸⁹ »

On comprend alors que c'est la force d'évocation des images, ajoutée à la difficulté du « cas Bethsabée », qui a valu à la tourterelle d'être retenue comme « animal emblématique » du travail de Condoret, aux dépens de Polo le chien, du chat et des hamsters présents dans la classe, qui eux aussi avaient semble-t-il aidé d'autres enfants à progresser ; bien plus rapidement que Bethsabée et la tourterelle. Il y a également un beau parallèle entre ces oiseaux que l'on fait sortir de leur cage et cette enfant qui sort d'un état d'enfermement en même temps : la symbolique de l'autiste enfermé à l'intérieur de lui-même est reprise volontiers par Condoret.

Deux éléments sont à retenir ici : (1) le fait que l'utilisation de l'image vidéo dans un but initial d'analyse scientifique ait débouché sur un film destiné à une diffusion au-delà du cercle des chercheurs. En lisant le récit de l'expérimentation, et sans avoir vu le film, on est curieux de savoir si c'est un choix de Condoret d'avoir focalisé son attention sur Bethsabée ou si c'est le « public » qui a retenu cette histoire plus que les autres. Car il est notable que ce cas tel qu'on tend à le présenter – en oblitérant le contexte expérimental dans lequel il prenait place et les autres enfants et animaux présents – prend l'apparence d'un de ces récits journalistiques, médiatiques, dont la communauté H.A.I. va vouloir se détacher le plus vite possible pour amorcer sa scientification. (2) En tant que « cas » le plus emblématique du travail de Condoret, Bethsabée et sa tourterelle auraient pu inspirer d'autres expérimentations entre des oiseaux et des enfants en difficulté, en France notamment. Mais, à notre connaissance, ce ne fut pas le cas.⁶⁹⁰ Le circuit « chien » en France, mis en place en grande partie par l'AFIRAC, elle-même initiée par Condoret, reconnaît comme acte fondateur l'envol de deux tourterelles.

L'AFIRAC : le chien, la ville et le handicap

Comme toute H.A.I.O., l'AFIRAC (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie) a mis en avant les aspects positifs de la présence des animaux de

⁶⁸⁹ Belin, B. (2000). *Animaux au secours du handicap*. Paris, L'Harmattan. Pp 179.

⁶⁹⁰ C'est aux Etats-Unis qu'une dizaine d'études sur les interactions humains/oiseaux ont été réalisées.

compagnie. Dans la continuité de ce qu'avait engagé Ange Condoret, l'association a axé une grande partie de ses actions sur la cohabitation homme/animal en milieu urbain. L'AFIRAC conseille en effet les collectivités locales sur tout ce qui concerne les questions liées à la présence canine en ville (espaces de promenades, espaces sanitaires dédiés)⁶⁹¹. L'association a grandement œuvré dans la prise en compte de ces questions dans les politiques urbaines. En outre, l'AFIRAC a créé un « Club des villes », réseau de diffusion d'informations (à travers la « Lettre des Villes de l'AFIRAC ») et de services à destination des collectivités locales désireuses d'intégrer l'animal dans leur politique urbaine. Ainsi, c'est un « Prix AFIRAC de l'Animal en Ville » qui est décerné aux municipalités ou communautés de communes pour leurs efforts en termes d'aménagements et d'initiatives facilitant la cohabitation entre citadins et animaux de compagnie⁶⁹². D'une manière générale, l'AFIRAC a une mission de communication qu'elle remplit à travers son service de presse l'ACPS (« Animal de Compagnie Presse Service ») qui diffuse des communiqués sur l'actualité de l'animal de compagnie ; et plus particulièrement sur le caractère responsable et positif de la possession de ces animaux. Chaque évolution de la législation relative aux animaux familiers fait par exemple l'objet d'un communiqué de presse. Et l'ACPS se fait également l'écho des campagnes anti-abandon des associations de protection animale (SPA, Fondation Brigitte Bardot...). Une grande part des communiqués est dédiée aux recherches sur le H.A.I. et à leur impact potentiel sur des problématiques sociétales (« La compagnie d'un chien aiderait à réduire le risque d'obésité infantile » ou encore « Enfants et Animaux de Compagnie, un duo gagnant ! »⁶⁹³). Mais c'est également l'actualité de la communauté H.A.I., nationale et internationale qui est relayée par les communiqués de presse : les conférences de l'I.A.H.A.I.O. sont annoncées, commentées, et les résolutions qui y sont adoptées sont largement reprises (« IAHAIO PROCLAME : Bénéficiaire de la présence des animaux est un droit fondamental »). Mars, le sponsor de l'AFIRAC, est mis en avant comme partenaire majeur de la communauté H.A.I. (« 11e conférence internationale IAHAIO sur la relation Homme/Animal : un pionnier récompensé », « MARS partenaire de la Conférence Internationale dédiée à la recherche sur le rôle social et les apports bénéfiques de la présence animale »). Il faut dire que l'AFIRAC fait partie depuis sa création du comité d'organisation des conférences internationales de la communauté H.A.I.⁶⁹⁴.

⁶⁹¹ Blanc, N. (2003). "La place de l'animal dans les politiques urbaines." *Communications*(74): P 163.

⁶⁹² Cinq prix ont été remis pour l'heure : Rennes en 1995, Jette (Belgique) en 1998, Montbéliard en 2001, Charleville-Mézières en 2004 ; et en 2007, le Grand Lyon et Sète reçoivent le prix conjointement, avec le soutien de la Fondation Sommer.

⁶⁹³ Exemples de titre de communiqués de presse de l'ACPS. A consulter sur : <http://www.afirac.org>

⁶⁹⁴ Elle a d'ailleurs organisé celle de Monaco en 1989

L'actualité hexagonale n'est pas en reste, et l'AFIRAC se fait l'écho du développement du soin par le contact animalier, à travers les initiatives que l'association soutient directement.

En effet, l'AFIRAC, d'après son acronyme, est un organisme de « recherche » et à ce titre, elle encourage la publication d'ouvrages plutôt à vocation académique. Ainsi, le « Que sais-je ? » sur l'Animal de Compagnie, publié par les prestigieuses Presses Universitaires de France, est réalisé par des chargées de mission de l'AFIRAC.⁶⁹⁵ De la même manière, le numéro de la revue de recherche en travail social « Le Sociographe » a publié un numéro spécial sur « *l'homme, la bête et le social* » bénéficiant du soutien de l'association⁶⁹⁶. Et de manière plus directe encore, l'AFIRAC publie les travaux de ses membres. Ainsi, en 1997, c'est sous la direction de Jean-Luc Vuillemenot, secrétaire général de l'association, que paraît « *La personne âgée et son animal. Pour le maintien du lien.*⁶⁹⁷ » L'ouvrage de celui qui succèdera à Ange Condoret à la présidence de l'association, Hubert Montagner, « *L'enfant, l'animal et l'école* » est publié en 1995 aux éditions Bayard et AFIRAC.⁶⁹⁸

Remarquons d'ailleurs que les trois présidents successifs de l'association sont tous des scientifiques ; tout du moins titulaires de doctorats dans leur discipline. Nous venons de présenter Ange Condoret, praticien vétérinaire mais également chercheur sur la relation enfant/animal. Hubert Montagner fut quant à lui directeur de recherche à l'INSERM, en psychophysiologie ; il est spécialiste de la question des rythmes dans le développement de l'enfant. Il a mené de nombreux travaux sur l'attachement, chez les humains et chez les animaux, dans la lignée de ceux de Boris Cyrulnik, qui a d'ailleurs participé aux réflexions de l'AFIRAC. L'actuel président, le professeur Didier Vernay, est neurologue au C.H.U. de Clermont-Ferrand, chef du service de médecine physique et de réadaptation. Ils sont en quelque sorte garants de l'identité de l'AFIRAC comme association de recherche. On notera que tous trois sont plutôt du côté de la biomédecine ; médecine vétérinaire pour A. Condoret et médecine humaine pour D. Vernay. Même si H. Montagner n'est pas praticien, le bien être des enfants est au centre de ses préoccupations et il a adressé de nombreuses « prescriptions » scientifiques aux pouvoirs publics pour les appeler à prendre en compte ses réflexions sur les rythmes scolaires pour le respect de ce bien être⁶⁹⁹. Dans la lignée de Condoret, Montagner est porteur d'une réflexion sur les bienfaits de la présence animale dans le développement des

⁶⁹⁵ Bonduelle, P. & H. Joublin (1995). *L'Animal de compagnie*. Paris, Presses Universitaires de France.

⁶⁹⁶ "L'homme, la bête et le social. Homo animalis." (2007), *Le Sociographe*, (27).

⁶⁹⁷ Vuillemenot, J. L., Ed. (1997). *La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien*, Editions Erès-Afirac.

⁶⁹⁸ Montagner, H., Ed. (1995). *L'enfant, l'animal et l'école*. Paris, Bayard Éditions/AFIRAC.

⁶⁹⁹ Voir : Montagner, H. (2002). *L'enfant et l'animal. Les émotions qui libèrent l'intelligence*, Odile Jacob.

émotions de l'enfant humain : l'école est un lieu privilégié pour créer cette relation. Et c'est ainsi que l'AFIRAC et le ministère de l'Education Nationale ont développé entre 1991 et 1993 des stages destinés aux enseignants désireux de proposer une présence animale à leurs élèves⁷⁰⁰.

On le voit, l'AFIRAC est construite sur le modèle des H.A.I.O. classiques, plutôt nord-américaines, qui ne cachent ni leur lien avec la « pet industry » ni leur volonté de mettre en avant les aspects positifs des animaux de compagnie. Leurs actions d'« expertise active » - capacité à fédérer les chercheurs et les praticiens, à soutenir leurs travaux, à diffuser les résultats au grand public, et à être force de proposition auprès des pouvoirs publics - sont souvent uniquement perçues en France comme du lobbying pur et simple. C'est ce qui vaut notamment à l'AFIRAC d'être pointée du doigt par Jean-Pierre Digard comme responsable d'une certaine propagande zoophile⁷⁰¹.

Toujours est-il que l'association n'est pas pour rien dans le développement hexagonal du soin par le contact animalier. C'est en particulier le travail avec le chien qui doit beaucoup au rôle de catalyseur de l'AFIRAC.

Echanges franco-américains

Si les travaux d'Ange Condoret ont eu plus d'écho aux Etats-Unis qu'en France, c'est tout simplement parce qu'il avait plus d'occasions de les présenter là-bas ; notamment lors des premières conférences autour du H.A.I., organisées sous l'égide de la médecine vétérinaire. Aussi l'AFIRAC a-t-elle œuvré à amorcer un mouvement inverse : diffuser les savoirs et les pratiques nord-américaines en France.

C'est à travers le parcours de Jean-Luc Vuillemenot, secrétaire général de l'association et membre depuis 20 ans, que nous allons observer comment ce mouvement s'est effectué. Il s'agit sans doute d'une perspective parcellaire, ne tenant pas compte de l'activité de l'AFIRAC avant l'arrivée J-L Vuillemenot.

Entouré et soutenu par des chiens depuis son enfance, J-L Vuillemenot sera inspecteur bénévole à la S.P.A., en banlieue parisienne. Confronté aux mauvais traitements subis par les animaux, il prend conscience que la relation à l'animal est un indicateur de la souffrance humaine. Lui-même a beaucoup souffert de la mort du chien qui l'a accompagné tout au long

⁷⁰⁰ Les résultats de cette expérience sont repris dans : Montagner, H., Ed. (1995). *L'enfant, l'animal et l'école*. Paris, Bayard Éditions/AFIRAC.

⁷⁰¹ Digard, J.-P. (1999). *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*. Paris, Hachette Littératures.

de son enfance. Aussi développe-t-il un intérêt tout particulier pour la « bien traitance » des animaux de compagnie. Après avoir échoué à l'épreuve d'admission à l'école vétérinaire -une autre épreuve marquante – J-L Vuillemenot partage son temps entre des activités d'éducation à l'environnement (il dirige un temps l'association « les jeunes pour la nature ») et devient journaliste free-lance mais se spécialise dans les sujets type « animal et société. » C'est ainsi qu'il découvre l'AFIRAC qui diffuse déjà des informations en direction des journalistes. De plus, l'ancien attaché de presse de la S.P.A., dont JL Vuillemenot est membre, est parti travailler pour Unisabi, mécène initiateur de l'AFIRAC et lui propose une première mission pour l'AFIRAC : constituer un centre de documentation destiné à la presse. Pour l'association, il réalise également un film destiné aux enfants pour les sensibiliser à la possession d'un chien (autant son caractère bénéfique que les responsabilités que cela implique). Il le projette pendant deux ans dans différentes écoles d'Ile-de-France. Entre ces missions ponctuelles, J-L Vuillemenot continue d'exercer le journalisme en libéral : presse spécialisée, généraliste, radio et télévision. Il travaille longtemps avec Alain Bougrain-Dubourg, pour qui il réalise des reportages.

En 1986, l'AFIRAC se rend à l'une des premières conférences internationales sur les H.A.I. organisée à Boston par la Delta Society. L'association française demande à JL Vuillemenot, accompagné d'une équipe de quelques journalistes, de suivre en direct l'événement et d'en rendre compte aux médias hexagonaux :

« Et là, j'ai capté plein d'infos, j'ai fait du son, j'ai noté, nous avions une équipe de journalistes, puisque moi je faisais un peu le rédacteur en chef pour l'équipe de journalistes présente sur le terrain pour renvoyer en France des informations, puisqu'on avait un fil avec la société de presse donc on renvoyait tous les jours un compte rendu de la conférence, et puis nous, AFIRAC, nous étions émetteur d'informations en direction de la presse, donc on a beaucoup communiqué. [...]Et ça a été un facteur d'accroissement de la visibilité de ces pratiques, ça serait arrivé tôt ou tard de toute façon, mais il se trouve qu'on était là à ce moment-là.⁷⁰² »

C'est donc de l'augmentation de la visibilité médiatique des recherches sur le H.A.I. qu'est chargé J-L Vuillemenot, qui découvre à Boston tout un ensemble de pratiques et de savoirs qu'il ne soupçonnait pas ; notamment la « pet therapy » et les chiens d'assistance pour personnes handicapées. Pour JL Vuillemenot, il est clair que l'image de ces pratiques correspond aux objectifs stratégiques de communication de l'AFIRAC : à travers l'exemplarité de ces animaux qui améliorent la qualité de vie des personnes handicapées et/ou

⁷⁰² J-L Vuillemenot, Entretien # 11.

en souffrance, il s'agit d'amener à une réflexion sur le sort des animaux de compagnie « ordinaires. »

« Si on peut montrer à l'opinion que l'animal dans des situations exceptionnelles concourt de cette manière-là au bien-être, à la qualité de vie, et à des apports qui peuvent être mesurés sur le plan qualitatif et sur le plan quantitatif, alors certes, nous sommes sur des animaux un petit peu d'exception, dans des situations tout aussi exceptionnelles [...] la société se doit aussi de regarder la place qu'elle accorde au tout-venant des animaux de compagnie.⁷⁰³ »

A Boston, JL Vuillemenot produit plusieurs reportages, récolte beaucoup de documentation et rencontre de nombreuses personnes, dont Samuel Ross. Figure du milieu H.A.I. aux Etats-Unis, Sam Ross est connu pour avoir monté après la Seconde Guerre Mondiale une ferme thérapeutique dans le Connecticut. La ferme « recueille » aussi bien des jeunes en difficulté sociale que des jeunes handicapés, mais également des animaux abandonnés et/ou maltraités, dans le but de les « réhabiliter » conjointement⁷⁰⁴. Au moment de la préparation de la cinquième conférence internationale sur les H.A.I. (15-18 novembre 1989 à Monaco), la première sur le continent européen, c'est l'AFIRAC qui est chargé de l'organisation. JL Vuillemenot, devenu entre temps secrétaire général de l'association, souhaite inviter Sam Ross une première fois en France pour « préparer le terrain » de la conférence : il s'agit d'ancrer le programme de ces rencontres dans le concret. Aussi, l'AFIRAC contacte le Groupement International des Fermes d'Animations Educatives (GIFAE – association française) et propose de faire venir Sam Ross pour un colloque dont il serait l'invité d'honneur, avec une tournée de plusieurs fermes éducatives françaises ; pour confronter les expériences, et les rendre visibles, en conviant la presse à chaque étape. Opération de communication réussie, ce tour de France permet également à JL Vuillemenot de prendre conscience des pratiques hexagonales, de leur nombre, de leurs qualités et de leurs défauts. Des contacts sont pris avec des praticiens et la conférence de Monaco est l'occasion de favoriser encore un peu plus les échanges de savoir entre professionnels, scientifiques du monde entier ; en particulier ceux du monde anglophone. Le programme met à l'honneur les chercheurs américains déjà reconnus : Alan Beck, Aaron Katcher, Phil Arkow, Sandra Barker,

⁷⁰³ J-L Vuillemenot, Entretien # 11.

⁷⁰⁴ Sam Ross a publié quelques articles se rapportant à ses expériences à Green Chimneys. Voir :

Ross, S. (1994). "Benefits of pet ownership." *J Am Vet Med Assoc* **204**(10): 1545-6.

Ross, S. B., M. G. Vigdor, et al. (1984). The effects of farm programming with emotionally handicapped children. *The Pet Connection*. R. K. Anderson, B. L. Hart and L. A. Hart. Minneapolis, University of Minnesota Press: 120-130.

Ross, S. B. (1989). "Thoughtful wisdom on PFT from the perspective of Green Chimneys." *The Latham Letter* **2**: 5-6.

Sam Ross (donc), Lynette et Benjamin Hart, Dan Lago, Gail Melson, James Serpell... Les premiers chercheurs français travaillant sur la relation à l'animal d'un point de vue éthologique sont également présents : Hubert Montagner, Jean-Claude Filiatre, Jean-Luc Millot, Boris Cyrulnik notamment. Mais on trouve au final assez peu de praticiens français dans les intervenants. On parle beaucoup de l'étude scientifique des H.A.I., mais les différentes initiatives de « thérapie assistée par animal » occupent une place de choix dans les présentations. La conférence de Monaco est un moment important pour le soin par le contact animalier en France : elle marque une étape dans l'importation des savoirs du monde anglophone vers la France. Elle est la concrétisation de la mission de l'AFIRAC de rendre visibles et disponibles ces savoirs. En outre, l'association, grâce à son centre de documentation, amasse livres, articles et références diverses, devenant le relais incontournable sur les questions de « thérapie assistée par l'animal⁷⁰⁵ » en France.

L'importation du chien d'assistance

Mais le rôle de l'AFIRAC ne se limite pas à diffuser des savoirs : l'association est partie prenante dans l'importation d'une pratique en particulier, le chien d'assistance aux personnes handicapées⁷⁰⁶. Pour comprendre de quelle manière, il faut s'intéresser à un autre parcours singulier, celui de Marie-Claude Lebret.

Passionnée par la nature et son observation, MC Lebret suit, à Toulouse, une formation de biologie et zootechnie pour devenir enseignante en lycée agricole. Après un premier poste en Seine-et-Marne, elle est nommée à Vire (Calvados) pour se rapprocher de son mari⁷⁰⁷. Très heureuse de son poste dans ce lycée normand, spécialisé dans les productions animales, les vaches laitières, MC Lebret vit pourtant assez difficilement les longs trajets quotidiens domicile/travail. Après trois ans, elle est mutée à Alençon, et quitte donc un établissement où tant les relations professionnelles que l'activité en elle-même lui plaisaient. Dès lors, l'enseignante partage son temps entre deux établissements ; l'un spécialisé dans les productions animales, et l'autre dans le service à la personne⁷⁰⁸, univers alors inconnu pour MC Lebret⁷⁰⁹. Elle se forme ainsi à ce nouveau domaine et découvre sa réalité à travers le

⁷⁰⁵ Le terme « thérapie » n'était pas encore devenu tabou.

⁷⁰⁶ NB : jusqu'ici, nous avons parlé du chien d'assistance comme englobant les pratiques de guidage pour les personnes aveugles, d'écoute pour les personnes sourdes et de service pour les personnes handicapées moteur. Dès lors nous désignerons uniquement cette dernière utilisation sous le terme « chien d'assistance » que nous différencierons du « chien guide » pour déficients visuels. Ce sont les deux termes utilisés en France.

⁷⁰⁷ Travaillant à l'époque à Alençon (Orne).

⁷⁰⁸ BEP « Carrières Sanitaires et Sociales »

⁷⁰⁹ Voir : MC Lebret, Entretien # 12.

Partie II

suivi des stages de ses élèves. En se rendant dans les établissements de soin, elle observe leur fonctionnement et, surtout, elle « rencontre le handicap » (selon ses propres termes), les personnes en fauteuil roulant, les personnes âgées dépendantes. L'univers du soin à l'humain lui apparaît de plus en plus clair tandis qu'elle continue parallèlement à enseigner comment s'occuper des animaux. Les deux univers restent séparés jusqu'à un soir de 1986, où MC Lebret est devant son écran de télévision.

« j'ai donc vu l'émission, qui était présentée, qui était présentée sur la Deux, par Alain Bougrain-Dubourg, et tournée par Jean-Luc Vuillemenot aux États-Unis et qui présentait les chiens d'assistance aux États-Unis, ceci à 23 heures, émission très très courte. Et je faisais autre chose, tout en regardant la télé, et là j'ai vu cette personne handicapée tétraplégique qui fait ouvrir une porte, la porte de l'appartement, par son labrador noir, appeler l'ascenseur, faire tomber des clés, le chien les ramène, dans la rue elle fait tomber un journal, le chien lui le ramène, j'ai été subjuguée par le travail du chien. Alors je me suis dit pourquoi pas ouvrir un atelier d'éducation de chiens d'assistance. Atelier d'éducation. Donc aussitôt j'ai vu l'émission à 23 heures, et là, donc c'était des lumières qui s'allumaient partout, j'ai relevé le numéro de téléphone, jamais je ne relève un numéro de téléphone à la télé, jamais jamais. J'ai relevé le numéro de téléphone et j'ai appelé le lendemain.⁷¹⁰ »

À la suite de cette émission, MC Lebret prend contact avec JL Vuillemenot et le rencontre dans les locaux de l'AFIRAC pour lui exposer son projet d'atelier éducatif autour des chiens d'assistance. Elle le convainc de rencontrer le proviseur du Lycée d'Alençon, très enthousiaste. Un peu sceptique au début, JL Vuillemenot se laisse convaincre et réfléchit stratégiquement :

« Je me dis « franchement pas inintéressant quand même ». Alors, pas inintéressant pourquoi ? [...] Parce qu'ils sont au sein du ministère, ministère de l'agriculture, qui est le ministère de tutelle sur l'ensemble des activités liées aux animaux de compagnie. Le ministre de l'agriculture est aussi le ministre des animaux de compagnie. C'est-à-dire qu'il a le pouvoir à la fois de projets de textes législatifs, au nom du gouvernement, il a le pouvoir réglementaire et il a le pouvoir de contrôle. Tout est entre les mains du ministre [...]. Parallèlement à ça, et de facto, Il est aussi lui à l'origine de formation sur tous les métiers qui sont liés aux animaux de compagnie. Là, je me dis " bon" quand on regarde sur le tableau, je me dis en plus cette bonne femme, il ne faut pas le répéter, elle le sait [rires], elle est prof de biologie. C'est peut-être pas complètement inintéressant, elle est pédagogue, elle est dans une matière - elle les aurait formés au droit administratif que ça m'aurait sûrement moins intéressé - Mais, prof de bio, il y a quand même des choses... [...], je me dis " en plus, elle a visiblement envie de faire ce truc" bon.⁷¹¹ »

⁷¹⁰ MC Lebret, Entretien # 12.

⁷¹¹ J-L Vuillemenot, Entretien # 11.

Face à la détermination de l'enseignante et aux leviers potentiels que le projet peut représenter, l'AFIRAC engage une réflexion autour des modalités de la création d'un tel atelier. Il est convenu d'aller apprendre la méthode d'éducation là où elle a été créée, aux Etats-Unis, à la Canine Companions for Independence (C.C.I.). Il est également convenu qu'un autre enseignant accompagnerait MC Lebret et se formerait lui aussi. Gérard Lalande était quant à lui enseignant au lycée agricole de St Gervais d'Auvergne (63) qui est précisément spécialisé dans la formation aux métiers du chien. Duo complémentaire en termes de compétences (« services à la personne » et « éducation canine »), les deux enseignants relèvent en plus de la même administration, ce qui facilite l'acceptation du projet. En plus de l'AFIRAC, quelques partenaires sont trouvés, les autorisations sont accordées, le projet est prêt à être lancé. Après bien des réticences de la part de leurs interlocuteurs américains, échaudés par une expérience malheureuse, les deux enseignants s'envolent en mai 1989 pour San Francisco, grâce au budget alloué par JL Vuilleminot et l'AFIRAC. Arrivés sur place, ils doivent encore convaincre leurs partenaires de la viabilité de leur projet⁷¹².

Pendant les vacances scolaires d'été, Lebret et Lalande apprennent la première étape de la méthode d'éducation de la CCI, à savoir le choix du chiot, son encadrement jusqu'à ses 18 mois, entre sa vie en famille d'accueil et les stages d'éducation spécifique. Ils apprennent également les bases du fund-raising, la recherche de partenariats financiers indispensable aux Etats-Unis pour n'importe quelle initiative de ce type. A la fin de l'été, les Américains visiblement convaincus par leurs élèves français, leur confient deux chiots golden retrievers. Un tel cadeau témoigne de la volonté de la CCI de faire des deux enseignants les garants de la diffusion de la méthode d'éducation non seulement en France, mais en Europe. Ces chiots, nommés PG et Prems, sont accueillis à leur descente d'avion par les caméras et les journalistes conviés pour l'occasion par JL Vuilleminot. « Chiens stars » certes, mais également « chiens test » : pendant un an, MC Lebret doit fournir des bilans réguliers et précis (radiographies, bilan d'évaluation comportementaux) de l'éducation des chiots. Une association est créée dans la foulée pour pouvoir concrétiser les enseignements américains. Les deux enseignants retournent l'été suivant auprès de la CCI, où ils apprennent la seconde partie de la méthode : à savoir l'acquisition des commandes spécifiques du chien d'assistance.

⁷¹² « Et puis, elle [Bonita Bergin – fondatrice de la CCI] m'a demandé [...] de présenter devant le conseil d'administration de la C.C.I., notre projet et si le conseil d'administration ne l'approuvait pas, on repartait. Voilà. Donc, j'ai travaillé tout un week-end sur ce projet, pour bien le mettre en forme, je l'ai présenté, on est sorti pendant 2 heures et au bout de 2 heures, ils nous ont dit oui vous restez, votre projet est viable, donc d'accord, ça c'est bon. » MC Lebret, Entretien # 12.

De retour en France, l'Association Nationale d'Education de Chiens d'Assistance pour les personnes Handicapées (ANECAH) commence son activité, avec le soutien actif de l'AFIRAC en termes financiers et de communication. Après avoir remis ses quatre premiers chiens en 1991, l'association, assaillie de demandes, se développe assez vite. Ce qui impose à MC Lebret, toujours enseignante de prendre sur son temps libre pour trouver des fonds pour financer l'achat, l'éducation des chiots, la prise en charge des stages de passations (frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires.) D'abord établie dans les locaux du lycée agricole d'Alençon, l'association dispose aujourd'hui de quatre centres d'éducation sur le territoire français (Lyon, Alençon, Bretagne, Val-de-Loire), compte huit délégations régionales, une trentaine de salariés, et quelque 300 bénévoles. Rebaptisée HandiChiens, l'association fête ses 20 ans en 2009 et a remis gratuitement plus de 1000 chiens à des personnes handicapées. De plus, HandiChiens est toujours garante en Europe de la méthode héritée de la CCI : elle forme des éducateurs étrangers et contrôle le bon déroulement des activités. Pendant longtemps, l'association a elle-même été surveillée par la responsable de la CCI qui tenait à avoir accès au taux de « réforme » des chiens, aux raisons de ces réformes, aux radiographies des hanches des chiens (à cause des risques de dysplasie). Si bien que lorsque cette dernière rend visite à l'ANECAH en 1997, elle parle aux journalistes de « son école française » pour désigner l'association. Il faut dire qu'au-delà de la méthode d'éducation des chiens, respectée dans ses moindres détails⁷¹³, c'est tout le « format » de la CCI qui a été importé des Etats-Unis. Outre le fait d'être physiquement semblables par leur race, les chiens sont tous équipés d'une veste bleu et jaune, avec le logo d'Handi'Chiens, les identifiant publiquement comme chien d'assistance. Le principe de gratuité de la remise des animaux est également repris, ce qui impose de développer des pratiques de fund-raising : démarchage de fondations privées, d'entreprises, de Clubs Service (Lions Club, Rotary Club etc).

Du chien d'assistance au chien d'intervention

De son séjour aux Etats-Unis, MC Lebret n'avait pas uniquement ramené le format « chien d'assistance. » Ou plutôt, elle avait ramené avec elle la totalité du format tel que la CCI l'appliquait, mais n'a pu en développer que la partie « assistance. » En effet, la CCI développe également un programme de « chiens d'éveil » pour les personnes handicapées mentales et de « chiens d'accompagnement social » remis à des thérapeutes et destinés à être

⁷¹³ Que ce soient le choix des races de chien (labrador ou golden retriever), l'éducation du chiot, le placement en famille d'accueil, le stage de passation en groupe, et la cérémonie de remise finale

intégrés dans des projets de soin en institution par exemple. Ce sont les chiens « réformés », ceux qui n'arrivent pas à trouver un maître au terme de leur parcours de formation, qui sont mis à contribution pour ces programmes. L'idée est de faire profiter des vertus sociales et socialisantes des chiens à des personnes n'ayant pas forcément le besoin ni la possibilité de « maîtriser » un chien d'assistance : les personnes souffrant de troubles mentaux, de la communication, et/ou du développement. C'est donc un principe de non discrimination des souffrances/handicaps ouvrant droit au contact animalier : le handicap moteur ne doit pas être le seul à pouvoir bénéficier des chiens d'assistance. C'est un mouvement vers le soin qui s'amorce avec ces chiens d'éveil : il s'agit de dépasser l'aspect d'assistance purement technique et de mettre l'accent sur l'apport des interactions avec un animal vivant, avec un « compagnon. » Il y a dans cette utilisation alternative de l'animal une volonté de valoriser également la diversité comportementale de chaque chien.

« En face des profils de chiens, on a des profils de personnes, qui ont des potentiels différents, et on peut trouver l'adéquation entre l'un et l'autre, mais il faut le vouloir. Et là, je me suis toujours battue pour ça, un chien qui est un peu peut-être soumis, mais très câlin, qui se laisse manipuler, qui n'est pas à l'aise en grande surface, qui n'est pas à l'aise en grande surface par contre, avec un enfant autiste il peut être très à l'aise, avec certains profils d'enfants, polyhandicapés, qui n'iront jamais en grande surface, on le sait bien, les parents nous le disent, parce que c'est pas la place de l'enfant en grande surface, c'est plutôt tous les jardins d'enfants, tout ce qui peut attirer son attention, mais pas forcément la grande surface, qui peut être très stressante pour l'enfant, on peut trouver le chien en face.⁷¹⁴ »

Et de la même façon qu'il s'agit de ne pas faire de discrimination entre les types de handicaps pouvant bénéficier d'une assistance animalière, les chiens bénéficient du même principe d'ouverture : les seules compétences techniques ne doivent pas interdire à ces chiens de rencontrer un maître qui leur convient⁷¹⁵. MC Leuret va donc concentrer ses efforts pour transformer les chiens d'assistance « réformés » en chiens d'éveil ou d'accompagnement social, à destination d'enfants autistes, handicapés mentaux, trisomiques. Ainsi, la fondatrice de l'ANECAH étudie toutes les demandes de remise de chien émanant de parents d'enfants handicapés et de professionnels du soin. La condition d'éligibilité est la solidité du dossier : il faut que la remise du chien corresponde à un projet de soin réel et non à l'envie d'avoir un

⁷¹⁴ MC Leuret, Entretien # 12.

⁷¹⁵ Car l'enjeu est là : dans le stage de passation, entre personnes handicapées et chiens, on parle réellement de « rencontre. » Il faut qu'il y ait une adéquation relationnelle entre plusieurs chiens et plusieurs maîtres potentiels : les « couples » ne sont pas définis à l'avance, et le moment du stage est censé les aider à se former. Certains chiens sont réformés, parce qu'ils n'ont pas assez bien acquis les compétences techniques ou parce qu'ils n'ont pas trouvé de maître avec qui « le feeling passait ».

« super chien de compagnie. » MC Lebret va donc « fournir » une bonne partie du milieu du soin par le contact animalier français en chiens éduqués sur le modèle ANECAH : médecins, infirmières, directeurs d'établissements de soin, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc... Pour cela, elle doit user de sa position de fondatrice de l'association – bénévole de surcroît – face à des membres plutôt soucieux de se limiter au « cœur de métier » de l'ANECAH, à savoir le chien d'assistance :

« Non, parce que, tous les présidents, et les membres, beaucoup de membres du conseil d'administration pensaient que la mission première d'Handi'Chiens, c'était le chien d'assistance. Le chien d'assistance pour paraplégique, tétraplégique, myopathes, sclérose en plaques, infirme moteur cérébral. Ça c'est la mission d'Handi'Chiens. Et moi, je leur ai toujours dit : vous n'avez pas vu ce qui se passait aux États-Unis! Moi j'ai vu! J'ai vu! Bon d'accord, le chien d'assistance c'est facile de donner les résultats du chien d'assistance, parce qu'on a une personne myopathe qui arrive devant une porte, le chien ouvre la porte, referme la porte, ouvre le frigidaire, ça c'est facile. Surtout qu'en plus, ANECAH, Handi'Chiens utilisait l'enfant, l'image de l'enfant pour faire sa promotion à ce niveau-là. Voilà. Mais, les autres missions, elles ne sont pas forcément visibles, aussi visibles que celle-là. Donc on ne voulait pas s'y arrêter et s'y attacher. Et puis réfléchir un petit peu.⁷¹⁶ »

MC Lebret défend à de nombreuses reprises sa politique, contre l'avis de beaucoup de membres de l'association. Aussi, ce travail de réorientation des chiens se fait-il de manière quelque peu clandestine. En 2009, 20 ans après la création de l'association, la réécriture des statuts officialise cette politique : Handi'Chiens éduque des chiens d'assistance pour personnes handicapées moteur, des chiens d'assistance dits chien d'éveil, pour enfants trisomiques, enfants polyhandicapés, psychotiques, des chiens d'assistance dits chien d'accompagnement social, pour toutes les institutions. Cette officialisation permet également de ne plus parler de « chiens réformés », terme dévalorisant pour les familles d'accueil, persuadées d'avoir mal éduqué l'animal. De la même façon, il est plus facile pour l'association de communiquer autour de ces chiens en leur donnant une fonction précise, positive, plutôt qu'en les désignant à travers le caractère incomplet de leur éducation. En 2009, le site internet d'Handi'Chiens annonçait la remise de 109 chiens d'assistance dont 17 chiens d'éveil et 15 chiens d'accompagnement social⁷¹⁷. Le fait qu'Handi'Chiens prenne acte de sa propre place dans le circuit « chien » français est une étape importante dans la reconnaissance des chiens d'intervention⁷¹⁸ ; c'est-à-dire des chiens destinés à nouer une

⁷¹⁶ MC Lebret, Entretien # 12.

⁷¹⁷ Voir : <http://www.handichiens.org/>

⁷¹⁸ Le terme « intervention » nous semble d'autant plus approprié que la remise du chien est conditionnée à l'existence d'un projet donnant à l'animal un rôle précis. En estimant les potentialités de l'animal, s'accordant

relation avec leurs maîtres qui est explicitement de nature à soulager/améliorer les conditions de vie des personnes en situation de souffrance et/ou de handicap.

Vers la « Thérapie Facilitée par l'Animal »

Si MC Lebret a continué malgré tout à défendre les chiens d'éveil et d'accompagnement social, c'est parce qu'elle a été encouragée. J-L Vuillemenot a soutenu, au nom de l'AFIRAC, au sein même du conseil d'administration de Handi'Chiens la position de sa fondatrice ; comparant l'activité de MC Lebret au pôle « recherche et développement » de l'association. L'AFIRAC collabore plusieurs fois avec ce pôle R&D. C'est notamment l'expérience d'introduction de chiens collectifs dans des résidences pour personnes âgées en Loire-Atlantique qui marque l'alliance entre les deux associations sur la voie du soin par le contact animalier. Faisant suite à une enquête par questionnaires sur la présence animale en maisons de retraite, l'expérience – qualifiée d' « expérience pilote » - a consisté dans un premier temps en un audit des salariés et des résidents de plusieurs institutions du département. Puis, dans un second temps, des chiens éduqués par l'ANECAH ont été intégrés à la vie de l'établissement : ils sont devenus « chiens résidents », investis tant par les équipes de soin que par les personnes âgées⁷¹⁹. Il est à noter que cette expérience est présentée à l'époque (entre 1995 et 1997) explicitement comme une initiative préparatoire au développement des pratiques de « Thérapie Assistée par l'Animal » en France.

Une seconde source de soutien pour MC Lebret est venue d'une rencontre à Hendaye, en 1993, lors d'un stage de passation de chiens d'assistance. Le Docteur Didier Vernay, neurologue au CHU de Clermont-Ferrand, s'est retrouvé en fauteuil roulant en 1989 à la suite d'un accident. Alors qu'il écoutait une émission de radio, il entend parler de cette association qui forme des chiens d'assistance et dont une antenne se trouve de surcroît tout près de chez lui⁷²⁰. Il décide donc d'aller rendre visite à la toute jeune ANECAH et de postuler pour obtenir un de ces chiens. C'est à peine la deuxième année de fonctionnement effectif de l'association. En 1993, le dossier de D. Vernay est accepté et il est convié au stage de passation à Hendaye, où il fait la connaissance de Gadget, jeune chienne golden retriever. Il apprend à s'entendre et à travailler avec elle : l'adéquation est là. Gadget et Didier Vernay

aux problématiques des bénéficiaires, il s'agit clairement d'apprécier sa capacité d'intervention dans la situation initiale.

⁷¹⁹ Pour le récit de cette expérience, voir : Vuillemenot, J. L., Ed. (1997). La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien, Editions Erès-Afirac.

⁷²⁰ A St Gervais d'Auvergne. NB : Le centre ANECAH de St Gervais d'Auvergne, qui était hébergé par le lycée agricole spécialisé dans les métiers du chien, a été depuis transféré à Marcy l'Etoile, à côté de Lyon, au sein de l'École Nationale Vétérinaire.

Partie II

rentrent ensemble. La chienne accompagne le docteur dans sa vie personnelle et professionnelle ; à l'hôpital, lors de ses consultations. La réaction de ses patients à la présence de Gadget amène D. Vernay à s'intéresser au soin par le contact animalier. En outre, lors du stage de passation, il rencontre également MC Lebret qui déjà à l'époque éduque des chiens d'éveil. Il observe le travail qu'elle effectue avec une adolescente autiste, sa mère et un futur chien d'éveil et l'encourage à poursuivre dans cette voie.

Émanant d'un médecin hospitalier, cet encouragement compte pour MC Lebret. Ce statut n'échappe pas non plus à JL Vuillemenot qui est présenté au neurologue lors du même stage :

« Marie-Claude me dit "C'est intéressant, il est médecin, il est neurologue, il était chercheur..." [Il claque des doigts] parce que, autant nous avons à ce moment-là des réseaux dans le monde du chien, dans le monde de l'éducation, dans le monde institutionnel, politique, dans la presse autant, l'autre facette et c'est toujours le cas objectivement, il y a un vrai déficit sur le plan médical et particulièrement dans le champ de spécialités médicales, du handicap.⁷²¹ »

Ainsi, c'est une triple rencontre que fait D. Vernay à Hendaye : Gadget sa chienne, tributaire du travail de MC Lebret et de l'ANECAH, lui-même tributaire de celui de JL Vuillemenot et de l'AFIRAC. Le Docteur Vernay découvre de fait un réseau, qui tend vers le développement du soin par le contact animalier et sa diffusion dans le plus de sphères possibles. Lui-même en devient un élément majeur.

Le couple Gadget/D. Vernay fonctionne bien et est sollicité très vite par l'ANECAH pour faire des démonstrations et des interventions publiques ; notamment dans un salon sur le handicap à Toulon :

« Donc je vais à Toulon, j'interviens pour l'association comme ça avec Gadget, petit à petit, donc je conforte, je rencontre des gens intéressants, et en 95, [...] j'ai organisé un colloque à Clermont, et c'est la première fois que j'ai invité, que j'ai eu le soutien de l'AFIRAC, que j'ai demandé à l'époque pour pouvoir faire ça. Où j'étais un peu naïf, c'est que je me suis dit « si tous les gens qui ont des chiens de travail comme ça, où des animaux de travail, concertent leur expérience... » Donc je croyais que les chiens guides d'aveugles parlaient aux chiens d'assistance.⁷²² »

Lors de ce colloque, le neurologue convie aussi bien les représentants des chiens guides d'aveugles, des chiens d'assistance, que ceux de l'équitation adaptée, ou encore de l'aide simienne (programme d'aide aux personnes tétraplégiques par les singes capucins). Si D. Vernay parle de « naïveté » c'est qu'il ne connaissait pas le milieu de l'animal à l'époque, et il s'est rendu compte de la concurrence qui pouvait exister entre les pratiques et les cultures

⁷²¹ J-L Vuillemenot, Entretien # 11.

⁷²² D. Vernay, Entretien # 5.

liées à des espèces spécifiques : le monde du cheval et celui du chien n'étaient pas les mêmes, à l'intérieur de ce dernier chacune des pratiques défendait son savoir-faire propre et sa souveraineté. Bref, de cette rencontre, ne s'est pas dégagée une grande envie d'apprendre les uns des autres, ni de réfléchir collectivement au développement du soin par le contact animalier.

« [...] Je me suis aperçu que c'était pas gagné, et après donc ça m'a rapproché de l'AFIRAC et puis on a monté un premier groupe de travail, au sein de l'AFIRAC, que j'ai animé, on s'est intéressé au chien d'assistance.⁷²³ »

Deux thèses sont issues de ce premier groupe de travail, composé de médecins, de vétérinaires comportementalistes, d'éducateurs canins et de spécialistes en sciences sociales. L'une en médecine humaine par Antoine Gastal et l'autre en médecine vétérinaire par Géraldine Heillaut, portant toutes deux sur le bilan des cent premiers chiens remis par l'ANECAH à des personnes handicapées. Bilan de médecine fonctionnelle pour les maîtres et bilan vétérinaire pour les animaux. C'est le premier acte de collaboration entre le Dr Vernay, l'AFIRAC et l'ANECAH. Mais les changements de présidence de cette dernière association ont poussé D. Vernay à s'en éloigner. Ainsi, lorsqu'en 1999, il est question de monter un nouveau groupe de réflexion, c'est principalement sous l'égide de l'AFIRAC, dont D. Vernay est devenu entre temps président, qu'il se développe. MC Lebreton y participe malgré tout. Le Groupe de Recherche et d'Etude sur la Thérapie Facilitée par l'Animal (GRETFA) compte en son sein des psychologues (Nadine Fossier-Varney, Sandra Girard), des médecins (Didier Vernay, Laurent Gerbaud), des éthologues (Angélique Pérol, Pierre Rybarczyck), un vétérinaire (Frank Mollard), des chercheurs en psychophysiologie (Hubert Montagner, Jean-Claude Filiâtre), les salariés de l'AFIRAC (JL Vuilleminot, Dominique Kerform et Catherine Roblin), ainsi donc que MC Lebreton. L'ambition du groupe est de proposer une réflexion, partant d'expériences concrètes, et de savoirs pluridisciplinaires, sur la manière de développer au mieux le soin par le contact animalier en France. Plusieurs rencontres sont organisées pendant lesquelles des points de vue s'échangent. Les résultats de ces réflexions sont consignés dans un ouvrage sorti en 2003, dirigé par D. Vernay, « *Le Chien : Partenaire de vies* ».

« *La TFA est morte, vive l'AAA !* »

Une des particularités de cet ouvrage est de consacrer l'utilisation du terme « Activités Associant l'Animal » au lieu de « Thérapie Facilitée par l'Animal. » L'abandon du terme

⁷²³ D. Vernay, Entretien # 5.

« thérapie », pourtant contenu dans le nom du groupe, est révélateur des reproches que l'on a pu faire à celui-ci : à savoir prendre position sur le caractère thérapeutique des relations humain/animal, sans avoir ni la légitimité scientifique, ni la légitimité professionnelle, nécessaires pour être en mesure de le faire. Nous n'avons pas pu apprendre de qui émanaient ces critiques (étaient-elles internes ou externes au groupe ?), mais il est clair que le renoncement à l'appellation thérapeutique répond aux besoins d'une stratégie de développement :

« « *Thérapie* » ça me pose un problème, parce que chaque fois qu'on dit *thérapie*, on a des bagarres. Parce que les thérapeutes reprochent à ceux qui le revendiquent de ne pas être thérapeutes, donc on dit « *activités associant l'animal* ». Et puis, à orientation thérapeutique etc. j'essaye de pas trop décoller de ça, parce que il y aura toujours des problèmes.⁷²⁴ »

Le livre précise qu'une traduction trop littérale du terme « *Pet Therapy* » est cause, en France, de nombreux « *conflits, musclés et durables, aux frontières du médico-psycho-socio-éducatif.*⁷²⁵ » Aussi, les auteurs déclarent-ils avec humour « *la Thérapie Facilitée par l'Animal est morte, vive l'AAA !*⁷²⁶ »

Suivant la ligne déjà en place dans le circuit « chien » aux Etats-Unis depuis l'édition des standards de la Delta Society, le GRETFA entérine la politique de la « *thérapie aux thérapeutes* » :

« *Le discours qu'on tient, c'est de dire aux gens « si vous avez une profession soignante, dites que c'est un programme thérapeutique. Si vous n'avez pas de formation soignante, trouvez ce à quoi vous vous rattacher mais ne prétendez pas faire de la thérapeutique.*⁷²⁷ »

A la manière des standards de la Delta Society, l'ouvrage collectif du GRETFA pose les conditions *sine qua non* de ce que devraient être les Activités Associant l'Animal. D'une part, les auteurs signalent que les bénéfices de la possession d'un animal de compagnie sont la matière première des AAA, mais que c'est l'intention de les diffuser, d'en faire profiter d'autres personnes qui les fait entrer dans le champ des pratiques de soin par le contact animalier. Prétendre pratiquer les AAA suppose donc une certaine « mise en projet », une organisation de cette intentionnalité : un programme initial, un suivi et une évaluation sont indispensables. Ensuite, l'ouvrage insiste sur les deux rôles particuliers que peut endosser l'humain dans un cadre d'AAA : *l'intervenant* et le *référent*. *L'intervenant* est défini comme dépositaire « d'une compétence reconnue dans un domaine précis » ; c'est lui qui conditionne

⁷²⁴ D. Vernay, Entretien # 5.

⁷²⁵ Vernay, D., Ed. (2003). Op. Cit. P 34.

⁷²⁶ Vernay, D., Ed. (2003). Op. Cit. P 34.

⁷²⁷ D. Vernay, Entretien # 5.

l'intervention de l'animal. Le *référent* est quant à lui responsable de l'animal, de son bien être, et doit posséder une bonne « connaissance des aspects comportementaux spécifiques et interspécifiques. » Les deux rôles peuvent être joués par la même personne.

Cette insistance sur les deux rôles, surtout sur celui de référent, fait écho à une réflexion éthique menée par le GRETFA suite à l'expérience d'introduction de chiens collectifs dans des maisons de retraite en Loire-Atlantique dont nous parlions plus haut. Dans certains de ces établissements, les chiens placés n'avaient pas ou plus de référent attribué ou des référents pas assez compétents pour estimer leur bon état mental et/ou physique ; beaucoup étaient devenus obèses et, pour certains, dépressifs car délaissés. Le risque de maltraitance vis-à-vis des animaux avait donc conduit les membres du GRETFA à mettre l'accent sur la nécessité d'un « référent », chargé de s'occuper de l'animal en dehors de sa mobilisation ponctuelle dans le cadre d'une AAA. L'intérêt de cette distinction *intervenant/référent*, c'est qu'elle introduit une potentielle séparation des compétences : d'un côté, les compétences relatives à l'humain et à sa prise en charge ; de l'autre, celles concernant l'animal. Ces deux types de compétences ne sont plus nécessairement possédés par une seule personne, mais le cadre du projet d'AAA implique qu'elles soient bel et bien présentes. Tout en intégrant les exigences éthiques vis-à-vis de l'animal, à travers la nécessité d'un *référent*, ce cadre n'interdit pas l'utilisation de l'animal par un *intervenant* n'ayant pas ou peu de connaissance de celui-ci. L'aspect distribué du cadre proposé par le GRETFA est donc une invitation à travailler de manière collaborative : il laisse la possibilité à des thérapeutes patentés, non nécessairement formés aux AAA, de se saisir de l'animal dans leurs pratiques, tout en préservant l'animal, à travers la présence de son *référent*.

Une fois le cadre des AAA explicité, le GRETFA ajoute la nécessité de définir une « orientation » à ces activités. Là encore, le respect des souverainetés professionnelles est à l'ordre du jour : selon la profession exercée par l'intervenant, les AAA pourront être à orientation « thérapeutique » (« AAA-T » pour le monde du soin), « éducative » (« AAA-E » pour celui de l'enseignement) ou « sociale » (« AAA-S » pour celui de l'accompagnement social). Une orientation « recherche » (AAA-R) est même proposée : elle ne relève pas du cadre de l'intervention, mais de l'étude des effets bénéfiques des relations humains/animaux.

On remarque que le cadre posé par le GRETFA, même s'il fixe des limites, est très inclusif : donnant les conditions nécessaires pour les pratiques d'AAA, il a vocation à élargir grandement les champs d'intervention dans lesquels l'animal pourrait être mobilisé. C'est un

outil de développement, tout autant que de canalisation : on retrouve la volonté de régulation/optimisation dont nous parlions plus haut.

L'ouverture aux différents professionnels de l'intervention (thérapeutique, éducative, sociale) trouve son pendant dans l'ouverture sur d'autres espèces que le chien : c'est de l'animal dont il question dans « AAA ». Mais encore une fois on observe que la volonté de fédérer les différentes pratiques de soin par le contact animalier semble surtout le fait de personnes ayant un intérêt pour le chien. Le GREFTA s'en explique :

« Pourquoi n'avez vous étudié le travail d'AAA qu'avec le chien ? C'est une question récurrente et que l'on conçoit facilement. Le terme d'AAA est accrocheur et nombre de personnes impliquées dans des travaux avec les chevaux, les chats ou d'autres animaux ont des attentes de même nature que celles travaillant avec les chiens. Pour des raisons de faisabilité, de compétences et d'opportunités, nous avons préféré faire porter nos efforts de façon ciblée sur un sujet précis afin de dégager des attitudes pragmatiques et sortir du flou conceptuel qui entoure en général ces études. Nous parions qu'à partir du « modèle chien » nous pourrions tirer des enseignements transposables pour les autres types de démarches d'AAA.⁷²⁸ »

Cette volonté d'agrégation, à partir du chien, fait vraiment écho au mouvement observé aux Etats-Unis à travers la Delta Society. En ce qui concerne la France, elle trouve sa concrétisation en 2005, lors des premières rencontres francophones autour des AAA, à Bourg-en-Bresse. Le colloque, organisé par des membres du GREFTA, a mis en avant son principe multispécifique avec un programme présentant des initiatives autour du chien, mais également autour du cheval, du dauphin⁷²⁹.

Vers la multispécificité ?

Au final, on voit que le circuit « chien » en France a connu une dynamique semblable à celle observée aux Etats-Unis : des relations très serrées avec la médecine vétérinaire et l'industrie des aliments pour animaux de compagnie, une H.A.I.O. pratiquant l'expertise active auprès des pouvoirs publics (l'AFIRAC), une rencontre importante avec le format « chiens d'assistance », une volonté de chapeauter l'ensemble des pratiques de soin par le contact animalier etc. Il ne manquait plus à ce tableau que l'aspect « Humane Education », très

⁷²⁸ Vernay, D., Ed. (2003). Op. Cit. P 15. Souligné par nos soins.

⁷²⁹ Suite à ce colloque, le GREFTA s'est dissout de manière implicite : des dissensions sont apparues autour de questions éthiques : a-t-on le droit d'engager l'animal dans une relation de type thérapeutique ? A-t-on assez réfléchi aux souffrances que cette relation peut lui causer ? Une réflexion moins axée sur le développement des pratiques que sur la définition d'enjeux éthiques préalables. Elle est portée notamment par Frank Mollard et Nadine Fossier-Varney (Centena), qui avaient pour projet d'organiser un second colloque francophone sur les AAA, dont le programme aurait été essentiellement consacré à ces considérations. Le colloque devait avoir lieu en janvier 2009, mais a été reporté faute de moyens.

présente dans la philosophie qui porte la communauté H.A.I. A cet égard, l'arrivée de la Fondation Sommer permet de compléter la liste des acteurs réseaux structurant la version francophone de cette communauté. Établie en 1971, la Fondation a été initiée par Adrienne et Pierre Sommer, couple de riches industriels ardennais⁷³⁰. Pierre Sommer est en effet issu d'une famille qui a fait fortune dans la fabrication de feutres, avant de se diversifier dans les textiles de pointe et dans les revêtements plastiques. Pierre partage avec son frère François, lui aussi patron d'industrie, la passion de la chasse, à laquelle ils se sont adonnés dans des réserves africaines. Le rapport aux animaux et à la nature intéressait également Adrienne, l'épouse de Pierre, sous un aspect moins cygénétique cependant. Le couple a donc mis sur pieds une Fondation destinée à promouvoir les relations humains/animaux. La mission première de la Fondation fut de proposer des actions éducatives à « *des enfants de 7-11 ans afin, d'une part, de les sensibiliser à la connaissance des animaux et à travers elle au respect de la vie et des autres, et d'autre part de leur enseigner leurs responsabilités quand ils possèdent un animal de compagnie*⁷³¹. » On le voit, cette mission est proche de la philosophie de l'Humane Education, à travers l'association entre « éducation des enfants » et « respect de l'animal. » Plus globalement, la thématique « enfant » est vraiment ce qui structure l'identité de la Fondation Sommer qui, en dehors de la question de l'animal, finance des actions humanitaires en faveur d'enfants africains et subventionne la recherche médicale sur l'autisme. Sur la forme, la Fondation se rapproche également d'une organisation philanthropique importante dans le milieu de l'Humane Education et dans la structuration de la communauté H.A.I. : la Fondation Latham⁷³². Initiée également par une riche famille d'entrepreneurs américains, la Fondation Latham a, depuis sa création, œuvré en direction des écoliers américains pour les éduquer au respect de la vie animale. Elle a très vite investi le terrain des thérapies assistées par l'animal, notamment celles destinées aux enfants, en soutenant la recherche et en subventionnant les pratiques (voir plus haut). La Fondation Sommer connaît une évolution similaire puisque, sans abandonner ses missions éducatives, elle s'intéresse depuis 2003 aux « activités associant l'animal. » Passée entre temps sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation se lance alors dans une entreprise d'état des lieux des initiatives de soin incluant l'animal sur le territoire français à travers plusieurs études statistiques ; elle finance de nombreux colloques dont celui de Bourg-en-Bresse en 2005, des thèses et des recherches (dont l'inventaire bibliographique qui a servi de base à notre partie I). En outre, un appel à projets a été lancé en 2003 visant à

⁷³⁰ Voir : <http://francoissommer.free.fr/index.htm>

⁷³¹ Voir : <http://www.fondation-apsommer.org/fr/fondation-histoire,5.html>

⁷³² Voir : <http://www.latham.org/about.html>

soutenir les initiatives de soin par le contact animalier, ouvert à la fois à des professionnels en institutions de soin et à des associations. La Fondation a ainsi financé plus de 150 projets, dans les domaines sanitaires, du social et de l'éducatif. Recherches, pratiques, formations, publication, documentation, la Fondation Sommer est sur tous les fronts, et semble se placer en tant qu'organisme incontournable dans le paysage hexagonal du soin par le contact animalier. La place de plus en plus importante s'explique également par l'affaiblissement de l'AFIRAC. En effet, depuis 2005, le sponsor historique de l'association, Mars, s'est progressivement désinvesti financièrement, privant l'AFIRAC des moyens d'accomplir ses missions d'H.A.I.O. De fait, la Fondation Sommer va prendre le relais de ces missions. La conséquence de ce changement de donne tient à l'ouverture multispécifique qu'il autorise : plus que l'AFIRAC, la Fondation Sommer a la possibilité de ne pas se limiter à la promotion de pratiques incluant des animaux de compagnie, et en particulier des chiens. La Fondation peut avoir un positionnement généraliste, ouvert notamment sur les chevaux.

Ainsi, elle sera très investie dans la formalisation d'un réseau de praticiens et de chercheurs autour de la notion de « médiation animale. » Depuis 2005, la « médiation animale » est devenue sans doute le terme le plus utilisé dans le milieu francophone du soin par le contact animalier. Terme discret, qui permet d'accorder une qualité spécifique à l'animal sans en faire un « thérapeute », la « médiation animale » fait l'objet d'un consensus très large en France. L'apparition du terme rend bien compte de cette volonté de fédérer largement par delà les espèces engagées dans les pratiques. Même si cette volonté est très présente dans le circuit « chien », il faut reconnaître que c'est au sein du circuit « cheval » que l'idée de « médiation animale » apparaît originellement. Le cheval comme « animal médiateur » fait partie du cadre conceptuel de la Thérapie Avec le Cheval pratiquement depuis ses débuts, et c'est la Fédération Est de Thérapie Avec le Cheval (FEETAC) qui la première a engagé une démarche d'agrégation des pratiques de soin par le contact animalier sous la bannière « médiation animale » ; à travers la Fédération Internationale des Thérapies Relationnelles et à Médiation (FITRAM – voir plus haut). Le circuit « chien » a très rapidement pris part à cet effort de fédération, sans en être directement à l'initiative. Selon nous, cela témoigne d'une dynamique de convergence entre les circuits « chien » et « cheval » : en effet depuis quelques années, les acteurs « historiques » de ces deux circuits se rencontrent régulièrement pour essayer de mettre en commun leurs expériences, d'échanger autour de leurs pratiques, et d'esquisser ce qui ressemblerait à des « standards » du soin par le contact animalier en France. Ces tentatives sont marquées par de nombreux allers et retours, hésitations, dûs aux différences « culturelles » entre le monde du chien et celui du cheval ; c'est en tout cas

comme cela que l'interprètent les acteurs que nous avons rencontrés. Pourtant, on remarque que, bon an mal an, les deux circuits commencent à collaborer régulièrement : la création en 2009-2010 du Diplôme Universitaire « Relation d'Aide par la Médiation Animale » entérine le principe de la multispécificité⁷³³. Cette dynamique d'agrégation est rendue nécessaire par la pression de plus en plus forte exercée par les pouvoirs publics sur les ambitions « thérapeutiques » de certaines pratiques.

III – D : Stratégies de reconnaissance et systèmes de contraintes

Les psychothérapies dans la tourmente

Nous l'avons déjà évoqué : l'utilisation du terme « thérapie » dans le milieu du soin par le contact animalier n'a jamais été évidente. Les débats se sont cristallisés autour de cette notion en tant qu'elle présentait plusieurs inconvénients relatifs au développement des pratiques à grande échelle. Listons en quelques-uns : (1) Le non respect des souverainetés professionnelles déjà en place dans le milieu de la santé : s'attribuer le terme de « thérapeutes » de manière autonome, sans passer par les circuits de formation, et de validation des compétences, menant habituellement à l'attribution de ce titre, ne facilite pas la collaboration avec les personnes qui sont passées par ces circuits, et dont il s'agit, précisément, d'obtenir la reconnaissance. (2) Les exigences d'évaluation scientifique : par voie de conséquence, la volonté de conférer aux pratiques de soin par le contact animalier une place à part entière dans le milieu de la santé, implique de les soumettre aux mêmes exigences d'évaluation que les pratiques déjà en place, c'est-à-dire aux épistémologies dominantes dans le milieu. Ce qui, nous l'avons dit, est problématique au vue de l'instabilité des savoirs produits par le modèle pharmacologique sur les effets du contact animalier. (3) Le caractère excluant de la terminologie : face à la marginalité des pratiques de soin par le contact animalier, il serait intéressant de s'allier à des praticiens ne se revendiquant pas du « thérapeutique » ; d'une part pour que la reconnaissance de la place de l'animal gagne des scènes autres que le monde médical (le social, la pédagogie par exemple) ; et d'autre part, pour ne pas se couper d'une base de personnes « free lance », autodidactes, qui développent

⁷³³ Les enseignements qui y ont été dispensés concernaient aussi bien chiens que chevaux, et les mémoires des étudiants documentaient des pratiques impliquant des espèces aussi variées que le lama ou les ânes.

des pratiques intéressantes, aux résultats convaincants, et dont il serait dommage de se priver, lorsqu'il s'agira d'étayer les apports de l'animal.

On le voit, dans la bataille pour la reconnaissance du soin par le contact animalier, le terme « thérapie » est à la fois le trophée qu'il faudrait conquérir, l'arme à ne pas utiliser à mauvais escient et le mur d'enceinte de la forteresse. Le contexte français à cet égard est devenu assez peu favorable à son utilisation (ou ne serait-ce qu'à l'aspiration à l'utiliser) par des outsiders. En effet, depuis le début des années 2000, les controverses autour des psychothérapies, de leur encadrement réglementaire et de leur scientificité ont pris beaucoup d'ampleur : mettant en danger des professions et des savoirs relativement bien institués (la psychanalyse notamment), elles n'invitent pas spécialement les praticiens du soin par le contact animalier à revendiquer le terme de « thérapie. »

Contrôle juridique

Au centre de ces controverses se trouve précisément l'aspiration à se dire « psychothérapeute » : sous quelle condition une personne maniant la psyché peut se dire « thérapeute » au même titre que les médecins somaticiens ? La réponse que propose le député Bernard Accoyer, avec quatre-vingts de ses collègues, en octobre 1999, est la suivante :

« Art. L. 360-1. L'usage du titre de psychothérapeute est strictement réservé d'une part aux titulaires du diplôme de docteur en médecine qualifié en psychiatrie, et d'autre part aux titulaires d'un diplôme de troisième cycle en psychologie.⁷³⁴ »

B. Accoyer avait en effet soumis cet article de loi (ayant vocation à être inséré dans le Code de la santé publique) pour s'opposer à un projet sur le statut de psychothérapeute déposé par d'autres députés. Dans la foulée des débats suscités par ce projet et son opposition, l'Assemblée Nationale organise un colloque en mars 2000. Intitulé « Les psychothérapies et la loi », ce colloque a servi à formaliser de manière plus précise les propositions du projet d'Accoyer, et de préparer à terme son adoption⁷³⁵. Soutenu par la direction générale de la santé et par le Conseil de l'ordre des médecins, le projet visait moins à créer un réel statut de psychothérapeute, qu'à mettre au point un agrément individuel, personnalisé, délivré sur dossier autorisant l'utilisation du titre. Le débat portait dès lors sur les autorités compétentes pour délivrer cet agrément :

⁷³⁴ Voir Brusset, B. (2005). "Les psychothérapies et la loi : un débat d'actualité." *Revue française de psychanalyse* 69(2): p 539.

⁷³⁵ Brusset, B. (2005). Op. Cit. P 539.

Partie II

« Pour la Fédération française de psychiatrie, si la psychothérapie est considérée comme un « acte de soin » différencié de l'acte psychiatrique, « il doit être réservé à des psychothérapeutes » auxiliaires de soin « déontologiquement encadrés par un médecin, seul garant statutaire ».⁷³⁶ »

C'est donc sur cette voie, de l'inféodation du statut de psychothérapeute au pouvoir du médecin, que se prolongent les réflexions. Elles mènent, en 2003, à la recommandation, par la voix d'un rapport de mission ministérielle⁷³⁷, de la mise en place de « psychiatres coordonnateurs » en charge de la prescription des psychothérapies. Elles doivent être conformes aux normes édictées par des experts de l'INSERM concernant la durée du traitement, la fréquence et la durée moyenne des séances. L'Académie de Médecine va dans le même sens en juillet 2003, consacrant l'autorité des psychiatres sur les psychothérapeutes, de plusieurs manières. D'une part, en s'opposant à la création d'un statut légal de psychothérapeute « en raison du risque de voir se développer des pratiques hétérogènes non encadrées et qui ne relèveraient plus du domaine médical.⁷³⁸ » D'autre part, en tolérant la pratique de la psychothérapie par des non-médecins uniquement si ceux-ci ont une formation adaptée et l'indexant à une prescription médicale émanant d'un médecin, ayant toute autorité sur le diagnostic, le choix du traitement et son évaluation. Enfin, l'Académie recommande que l'enseignement de la psychothérapie soit généralisé dans le cursus médical, et plus particulièrement pour la spécialisation en psychiatrie. En somme, les médecins psychiatres auront, seuls, la possibilité légale de pratiquer, de prescrire et de former à la psychothérapie.

Malgré de nombreuses protestations, notamment de psychothérapeutes et de psychanalystes, le projet est adopté dans ses grandes lignes en juillet 2004. A travers le vote par l'Assemblée Nationale et du Sénat de l'amendement « Dubernard⁷³⁹ » est actée la création d'un registre national des psychothérapeutes, auquel les médecins diplômés, les psychologues titulaires d'un diplôme de troisième cycle et les psychanalystes ont obligation d'émarger s'ils souhaitent pouvoir revendiquer l'exercice d'une pratique psychothérapeutique⁷⁴⁰. L'amendement reste flou sur les conditions requises par les praticiens pour pouvoir s'inscrire sur ce registre, tenu par la Préfecture du département d'exercice. Notamment, le niveau de

⁷³⁶ Brusset, B. (2005). Op. Cit. P 539.

⁷³⁷ Rapport des Drs Clery-Melin, Kovess et Pascal. Cité par Brusset, B. (2005). Op. Cit. Absence de référence plus précise dans le texte.

⁷³⁸ Rapport du « Groupe de travail sur la pratique de la psychothérapie » sous l'égide de l'Académie de médecine, rapport rédigé par les Prs P. Pichot et J.-F. Allilaire (juillet 2003). Cité par Brusset, B. (2005). Op. Cit. P 540.

⁷³⁹ Loi du 9 août 2004 relative à la Politique de santé publique, publiée au *J.O.* le 11 août 2004 sous le n° 2004-806, art. 52 au titre IV. Citée par Brusset, B. (2005). Op. Cit. P 542.

⁷⁴⁰ Bernard Brusset note d'ailleurs que la psychanalyse étant reconnue officiellement comme une pratique thérapeutique, les psychanalystes sont de fait dans l'obligation de se déclarer en préfecture.

formation en psychopathologie exigée des psychanalystes et des psychologues (pour qu'ils puissent être autorisés/obligés à s'inscrire) n'est pas précisé et est renvoyé au décret d'application. Comme l'indique Bernard Brusset :

« [...] cet amendement a été approuvé par les psychanalystes du « Groupe de contact » qui représente la majorité des psychanalystes français bien qu'il instaure la catégorie des psychothérapeutes au lieu de s'en tenir, comme demandé initialement, à la psychothérapie comme compétence. Il a vivement déçu les associations et syndicats de psychothérapeutes qui en attendaient la reconnaissance d'une nouvelle profession indépendante de la médecine et de la psychologie et autogérée.⁷⁴¹ »

On voit donc à quoi s'exposent celles et ceux qui voudraient obtenir la reconnaissance juridique d'une pratique de soin : le risque est fort d'une mise sous tutelle de celle-ci par les autorités médicales et de ses prédicats épistémologiques. Des professions pourtant assez bien établies, socialement et cliniquement, comme les psychothérapeutes et les psychanalystes en paient le prix⁷⁴². On imagine sans mal le sort réservé au soin par le contact animalier, pratique encore marginale et bien peu orthodoxe, s'il en est, au regard des canons de la biomédecine.

Contrôle épistémologique

La justification d'un tel contrôle de l'usage du statut de psychothérapeute par les médecins est présentée comme relevant du registre épistémologique : c'est sur des critères scientifiques que sont attestées l'efficacité tout autant que l'innocuité des pratiques. Aussi, les controverses autour de la réglementation des psychothérapies ont-elles été également l'occasion de débats sur la question du « faire science » et de sa place dans la reconnaissance du caractère thérapeutique d'une pratique.

Les parties prenantes de la réglementation, telle qu'elle a été adoptée au final, ont en effet étayé leur argumentation en mobilisant notamment un rapport de l'INSERM, dont la publication récente tombait à point nommé. Il concernait précisément l'évaluation des psychothérapies d'un point de vue scientifique. Les réactions ont été vives notamment de la part de la communauté « psy » (plutôt psychanalystes et psychothérapeutes) face, d'une part, aux velléités évaluatrices de chercheurs utilisant des épistémès particulières pour évaluer d'autres épistémès tout aussi particulières, les rendant en quelque sorte incommensurables⁷⁴³.

⁷⁴¹ Brusset, B. (2005). Op. Cit. Pp 542-543.

⁷⁴² Reste à voir les bénéfices qu'ils pourraient en retirer.

⁷⁴³ Voir notamment :

France, I. (2006). "« L'homme qui voulait être coupable. » Le comportementalisme à l'oeuvre." Cliniques Méditerranéennes(74): 173-189.

D'autre part, la sanction que semblait poser le rapport quant aux thérapies cognitivo-comportementales, seules à avoir passé le test de scientificité, les plaçant de fait en position de gagnantes officielles au titre de thérapies les plus efficaces. D'autres encore manifestent le soupçon d'une collusion ou d'une instrumentalisation orchestrée par la Direction Générale de la Santé (favorable au projet de réglementation) et les associations de patients « psy », visant à décrédibiliser l'approche psychanalytique en psychothérapie ; et par la même à abonder dans le sens de la future législation. Soupçon, avéré depuis la publication⁷⁴⁴.

De cette étude, qui consiste en une analyse bibliographique⁷⁴⁵, il ressort en effet que les thérapies cognitivo-comportementales sont présentées comme plus efficaces que les approches psychodynamiques (psychanalytiques) et la thérapie familiale et de couple ; et ce, au regard de leur « niveau de preuve » d'efficacité. Ce vocabulaire de la preuve, omniprésent dans le texte, ne trompe pas sur la grille d'évaluation adoptée par les experts : l'*evidence-based medicine* (EBM) est au cœur de la démarche et est clairement présentée comme la seule médecine à l'aune de laquelle évaluer la scientificité des pratiques de soin. Tout en concédant qu'il est impossible d'appliquer une méthode de type pharmacologique aux différentes psychothérapies, l'horizon des auteurs reste tout de même celui d'une comparaison entre des « traitements » et l'estimation pour chacun du degré de principe actif qu'il contient intrinsèquement : l'aspect relationnel des pratiques est abordé comme un obstacle avec lequel composer, mais ne remettant pas en cause la pertinence du modèle EBM appliqué aux psychothérapies.

Suite aux réactions virulentes provoquées par le rapport, un de ses auteurs, Jean-Michel Thurin, psychiatre, rappelle le contexte de la mission confiée à l'INSERM : il s'agissait, pour la DGS notamment, d'évaluer les psychothérapies en termes de coût, dans l'objectif de réduire les dépenses liées à certaines pratiques. D'autre part, la question des « usagers » des psychothérapies était également en jeu : que ce soit en termes de possibilité de recours contre un thérapeute, ou de droit de regard sur les méthodes, ou de libre choix sur la base d'une offre de service claire, redonner du pouvoir aux patients face aux praticiens était l'un des objectifs

Gadeau, L. (2009) "Effet placebo et valeur de sens dans l'évaluation des psychothérapies." *Pratiques psychologiques* **Volume**, DOI: 10.1016

Lapeyre, M. & M.-J. Sauret (2005). "La psychanalyse avec la science." *Cliniques Méditerranéennes*(71): 143-168.

⁷⁴⁴ « Il est apparu clairement que ce rapport, qui bénéficie abusivement de la notoriété scientifique de l'INSERM, a été fait dans un but partisan, hostile à la psychanalyse. Il a été récemment publiquement récusé par le Ministre de la Santé. » Brusset, B. (2005). Op. Cit. Pp 542.

⁷⁴⁵ Plus de 1000 articles scientifiques ont été évalués. Voir : INSERM. 2004. *Psychothérapies, trois approches évaluées*, Synthèse du rapport d'expertise. Le document est indisponible sur le site internet de l'INSERM, mais trouvable sur de nombreux sites de professionnels « psy. » Une copie se trouve en annexes.

du rapport. J.M. Thurin explique qu'il a fallu prendre en compte ces éléments pour répondre à la commande, et que le choix du modèle de la preuve remplissait au final les conditions pour aller dans le sens de celle-ci. D'où l'élimination de certains articles du corpus de l'étude, notamment ceux qui proposaient une approche qualitative (études de cas), au profit des articles construits sur le modèle des essais cliniques randomisés permettant de prendre en compte plus facilement la dimension coût/bénéfices. La nécessité de raisonner en termes de « coûts » et de « traçabilité » à court terme, aurait donc amené la direction de l'expertise à soumettre à l'évaluation uniquement les études offrant une « prise » à ce raisonnement. Thurin conclut :

« En résumé, la valorisation extrême d'une logique de médecine factuelle (Evidence Based Medicine) s'appuyant sur la métaphore pharmacologique suivant laquelle l'évaluation des résultats de la psychothérapie pourrait être construite sur le modèle des traitements médicamenteux symptomatiques conduit à privilégier des études « simples », tant du point de vue des mesures que des actions et à éliminer tout ce qui est complexe (Guthrie, 2000). Ce sont les protocoles expérimentaux portant sur des troubles parfaitement délimités, isolés, utilisant des méthodes bien définies et poursuivant des objectifs limités qui peuvent le plus facilement répondre à l'appel d'offres « faites vos preuves ! » Les études portant sur des cas complexes, en situation naturelle ou quasi expérimentale sont beaucoup plus difficiles à réaliser et cela explique au moins pour partie le faible nombre d'études portant sur les psychothérapies psychanalytiques, véritablement noyées dans la masse des thérapies cognitivo-comportementales dont l'objet premier est le traitement symptomatique.⁷⁴⁶ »

En somme, l'évaluation des psychothérapies par le modèle de la preuve ne permet d'évaluer que des psychothérapies utilisant elles-mêmes le modèle de la preuve ; c'est-à-dire mobilisant des techniques de soin permettant de produire des « résultats », qu'il sera possible de mettre en forme de telle façon à être évaluables.

Tous pour la « médiation animale »

On le voit, le climat réglementaire hexagonal n'est pas très propice au développement de pratiques de soin sortant du cadre de la biomédecine et d'un modèle épistémologique focalisé sur la quantification des effets thérapeutiques. Ce climat donne des indications sur la stratégie à suivre pour les acteurs du soin par le contact animalier s'ils veulent doter leurs pratiques d'un cadre et d'un statut professionnel clair. La problématique de la définition d'une juridiction propre, respectueuse des juridictions déjà en place, n'est certes pas nouvelle mais elle prend ici un tournant plus complexe, plus rigide qu'auparavant. En effet, on se souvient

⁷⁴⁶ Thurin, J.-M. (2005). Op. Cit. p 29.

que la Delta Society avait réglé ce problème des souverainetés professionnelles en adoptant la politique de la « thérapie aux thérapeutes », consistant à indexer la qualification thérapeutique de l'activité incluant l'animal au statut professionnel de la personne qui l'exerce (à son diplôme en l'occurrence). Cette solution est celle qui a été importée en France, notamment par le GRETFA, qui a insisté sur le fait que seuls les thérapeutes patentés pouvaient revendiquer une utilisation du contact animalier à but thérapeutique. Tout portait à croire que cette politique était la bonne puisque c'est elle qui a permis aux pratiques incluant le cheval d'acquérir une certaine autonomie et une reconnaissance. Le fait d'être en relation étroite avec le développement de la psychomotricité et de la kinésithérapie, pratiques paramédicales reconnues, a préservé le circuit « cheval » des difficultés à avoir à se définir une identité professionnelle : les thérapeutes avec le cheval, comme les équithérapeutes, sont d'abord des thérapeutes. Mais la nouvelle réglementation sur le statut de psychothérapeute porte un coup à cette stratégie, en remettant en cause le statut de thérapeutes déjà en place et en accroissant le pouvoir des autorités médicales sur le paramédical⁷⁴⁷. Concrètement, la politique de la « thérapie aux thérapeutes » n'est plus, dans ce contexte, la voie royale pour permettre la reconnaissance d'une pratique portée majoritairement par des professionnels paramédicaux : si seuls les médecins pouvaient exercer la thérapie assistée par animal, la communauté du soin par le contact animalier se trouverait réduite à une poignée d'individus. Les ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychothérapeutes, infirmières, psychomotriciens forment en effet la base professionnelle de cette communauté en France ; ils représentent les éléments les plus légitimes vis-à-vis de l'autorité médicale. L'esprit de ce changement de réglementation, qui laisse augurer une reprise en main forte par l'autorité médicale, n'est clairement pas au service de la professionnalisation du soin par le contact animalier sous l'angle du thérapeutique. L'apparition de l'expression « médiation animale » n'est pas étrangère à cette nécessité de faire « profil bas » vis-à-vis du thérapeutique.

Dans ce contexte, on comprend que l'installation en 2003 de l'Institut Français de Zoothérapie (I.F.Z.) ait suscité quelques remous au sein de la communauté française. Figure de l'outsider par excellence, l'I.F.Z. porté par François Beiger (voir partie suivante) réintègre et revendique le terme « thérapie » pour définir sa pratique. L'utilisation du terme « zoothérapie » tient pour beaucoup au fait que l'I.F.Z. est une « importation » du Canada. En effet, François Beiger a d'abord développé sa pratique outre Atlantique, où le terme « zoothérapie » est reconnu. Nous avons dit qu'au sein de la communauté H.A.I., les

⁷⁴⁷ Sur les relations entre professions médicales et paramédicales, voir : Freidson, E. (1984). La profession médicale. Paris, Payot.

terminologies à deux termes n'avaient pas bonne presse puisqu'elles ne laissaient pas apparaître le thérapeute et qu'elles semblaient donner un rôle trop important à l'animal ; celui de « thérapeute » en l'occurrence. C'est l'une des raisons pour lesquelles plusieurs acteurs du circuit « chien », notamment du côté de l'AFIRAC et du GRETFA, ont adressé des critiques à François Beiger : au moment où le circuit « chien » français avait tempéré ses ambitions thérapeutiques en passant de la « thérapie facilitée par l'animal » aux « activités associant l'animal », l'I.F.Z. réintroduit avec force l'idée de « thérapie. » Il faut dire que François Beiger a revendiqué tout de suite une certaine primauté pour ses approches : arrivant en France, il ne s'est pas intégré aux réseaux déjà en place et a mis en place à la fois un système de formation et de labellisation indépendant, sans prendre en compte le mouvement de fédération des pratiques déjà engagé à l'époque. Il le reconnaît d'ailleurs lui-même :

« Quand j'ai lancé ça en France, je connaissais peu de gens, puisque je n'étais quand même pas là pendant des années, [...] si ce n'est que des Français qui m'avaient vu au Canada à l'époque, ils me disaient « mais zoothérapie c'est quoi ton truc? Zoothérapie, zoophilie, tu vas te faire avoir, les médecins vont te taper dessus, [...] l'ordre des médecins vont t'avoir. Toi tu n'es pas médecin. » Moi je dis « non je ne suis pas médecin mais j'ai quand même certaines études » [Inaudible] Et puis comme j'aime les challenges, j'ai regardé, et effectivement je n'ai jamais été dès le départ embêté par qui que ce soit, si ce n'est que, bien sûr j'ai fait des jaloux⁷⁴⁸. »

Si F. Beiger dit faire des jaloux, c'est parce qu'il affirme clairement que son approche du soin par le contact animalier est la « meilleure », et que ce qui s'est fait avant son arrivée en France ne correspond pas aux critères qu'il considère comme « professionnels. » Les jaloux en question sont essentiellement l'AFIRAC, le GRETFA et la Fondation Sommer, et lorsque F. Beiger évoque ses différends avec eux il les interprète comme l'expression d'un décalage entre sa façon de travailler « nord américaine » et les conventions franco-françaises⁷⁴⁹. Cette méthode des « pieds dans le plat » s'accompagne d'une volonté de faire cavalier seul et de prôner un « take it or leave it » assez radical. L'assurance quant à la qualité de son approche amène F. Beiger à concevoir une régulation du soin par le contact animalier qui se fera « par le marché » : si une pratique est efficace, il n'y a aucune raison de ne pas la défendre, même si pour cela il faut passer outre les hiérarchies, les conventions et les approches déjà en place, ou en cours de formation. De fait, F. Beiger défend ici une logique non collégiale qui tranche

⁷⁴⁸ F. Beiger, Entretien # 6.

⁷⁴⁹ « Moi je travaille, moi vraiment ces années que j'ai passées en Amérique du Nord m'ont énormément servi, et me servent énormément parce que je travaille à la Nord américaine, c'est-à-dire pas de langue de bois, on dit ce qu'on a à dire, et si ça convient pas ben c'est pas grave, au moins je l'ai dit. D'une part. Deuxièmement, si je veux aller rencontrer on va dire, n'importe quel président de société de quoi que ce soit, je m'adresse directement à lui. Et je discute avec lui, j'ai pas besoin de passer par la hiérarchie qu'on a en France, qui est trop lourde à mon avis. Beaucoup trop lourde. Il sera bien sûr, là encore ça choque. » F. Beiger, Entretien # 6.

précisément avec la démarche à l'œuvre jusqu'ici dans les circuits en place. Dans cette démarche, les acteurs du circuit « chien » notamment ont eu à cœur de privilégier une logique « bottom up ». En effet, à chaque étape, il s'est agi de consulter le plus largement possible les praticiens issus d'autres univers : les acteurs du circuit « cheval », le monde des animaux d'assistance aux personnes handicapées, celui des fermes pédagogiques entre autres. De plus, cette volonté d'élargissement s'est appliquée aux buts de la pratique : dépasser l'idée d'une application purement « thérapeutique » du contact animalier et s'ouvrir au social et à l'éducatif est en effet au centre de la démarche. En somme, c'est en partant de ce qui existe déjà que le circuit « chien » a voulu fédérer les pratiques de soin par le contact animalier en France, et encadrer leur développement et leur professionnalisation. En regardant les missions que se donne l'I.F.Z.⁷⁵⁰, on comprend que pour F. Beiger ce qui existe en France n'est pas suffisant, voire que tout est à construire. Et on ne peut que noter à la lecture de ces missions, une volonté de faire d'IFZ l'épicentre d'un mouvement appelé à se diffuser à la fois nationalement et internationalement. Ainsi, l'arrivée de l'Institut Français de Zoothérapie dans le paysage marque une rupture à la fois vis-à-vis des acquis de la communauté H.A.I. au niveau international⁷⁵¹ et avec la logique collégiale qui avait présidé au développement du soin par le contact animalier en France jusqu'ici. Le développement de la zoothérapie se fait donc de manière concurrentielle vis-à-vis des autres pratiques : l'I.F.Z. propose son propre système de formation de certification, et son propre réseau de praticiens labellisés⁷⁵². Pour autant, l'I.F.Z. est également attaché à la politique de « la thérapie aux thérapeutes » puisque l'organisme se défend de former des « zoothérapeutes » : la formation de l'I.F.Z. s'adresse à des professionnels du soin et de la santé déjà reconnus comme thérapeutes, qui se spécialisent en zoothérapie. Plus encore, l'I.F.Z. s'adapte à la nécessité de parler de « médiation animale », pour définir l'activité générique à laquelle la zoothérapie émerge. L'ouvrage de F. Beiger s'intitule en effet « *L'enfant et la Médiation Animale : une nouvelle approche par la zoothérapie*⁷⁵³. »

Au final, on voit que même les plus récalcitrants se retrouvent, bon gré mal gré, sous la bannière de la « médiation animale », qui semble la seule, pour l'instant, à pouvoir garantir une certaine légitimité au soin par le contact animalier en France ; à défaut de lui assurer la reconnaissance de son caractère thérapeutique. Car si cette ambition semble fortement

⁷⁵⁰ Beiger, F. (2008). Op. Cit. PP 179-180.

⁷⁵¹ Pour reprendre les catégories utilisées jusqu'à maintenant, IFZ se veut à la fois H.A.I.O., et H.A.I.R.C., voire I.A.H.A.I.O.

⁷⁵² Au 30 juin 2010, le réseau des praticiens d'IFZ comptait 31 membres.

⁷⁵³ Beiger, F. (2008). *L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie*. Paris, Dunod.

compromise par le climat de contrôle accru sur le titre de « thérapeute », d'autres voies sont empruntées pour faire reconnaître les vertus bénéfiques du contact animalier. La reconnaissance de l'aide animalière est l'un d'eux.

La reconnaissance de l'aide animalière

Le chemin de la reconnaissance semble long pour les pratiques engageant animaux et personnes en situation de souffrance/handicap. C'est la réflexion que l'on peut se faire en observant l'histoire de ces pratiques : la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'apport des chiens-guides d'aveugles, la plus ancienne de ces pratiques, a mis plus d'une quarantaine d'années à émerger aux Etats-Unis et vient à peine de voir le jour en France. Cette reconnaissance a, en effet, connu une étape décisive dans l'hexagone avec l'adoption de la loi sur le handicap de 2005, qui ouvre un droit à une compensation financière relative aux « aides animalières » pour les personnes en situation de handicap. Avant que l'on reconnaisse leur utilité publique (au sens figuré), les chiens-guides ont dû faire accepter leur présence dans certains espaces publics, à travers toute une série de législations, toujours plus inclusives :

« Si les chiens sont utilisés pour assister les personnes aveugles au lendemain de la première guerre mondiale [...] ce n'est qu'au début des années 1980 que des dispositions législatives sont prises dans plusieurs pays occidentaux pour légaliser leur présence dans l'espace public, au côté des personnes aveugles. En France, c'est en 1982 que les chiens-guides sont autorisés à accompagner leurs maîtres dans les magasins d'alimentation, autorisation étendue en 1984 aux structures d'accueil et aux salles d'attente des centres hospitaliers. La loi du 30 juillet 1987 généralise cette autorisation à l'ensemble des lieux ouverts au public. [...] La loi du 27 janvier 1993 conforte ce régime d'autorisation en instituant une amende punissant l'interdiction ou la tentative d'interdire l'accès des lieux ouverts au public aux chiens accompagnant les personnes aveugles.⁷⁵⁴ »

Les portes que sont autorisés à franchir les chiens-guides sont donc de plus en plus variées, mettant ainsi à mal les régimes de proscription de la présence animale⁷⁵⁵ :

« Aucun décret n'a été pris à ce jour pour limiter la portée générale de l'autorisation d'accès des chiens-guides d'aveugles aux lieux ouverts au public. En tout état de cause, un décret introduisant des restrictions pourrait être déféré au contrôle de légalité du Conseil d'Etat qui serait alors amené à apprécier la réalité des contraintes sanitaires ou de sécurité qui le motiveraient.⁷⁵⁶ »

⁷⁵⁴ Descargues, B. (2003). "Dispositions réglementaires régissant la place des animaux au service des personnes handicapées." *Ethnozootecnie*(73). P 11.

⁷⁵⁵ Si bien que les interdictions d'accès aux chiens-guides doivent être justifiées par qui veut les faire appliquer, et que toute législation qui viserait à leur fermer des portes devra être dûment argumentée.

⁷⁵⁶ Descargues, B. (2003). Op. Cit. Pp 11-12.

On le voit, la rencontre avec le monde du handicap redistribue les possibilités de circulation des animaux dans l'espace des humains. D'une présence animale proscrite, on passe à une présence autorisée, puis à une présence qui devient très difficile à questionner⁷⁵⁷ : interdire un chien-guide devient un acte discriminatoire vis-à-vis de son maître. C'est le sens de la législation américaine à partir de l'adoption en 1990 de l'Americans with Disability Act (ADA). C'est en effet au nom du principe de non-discrimination que sont rédigées l'ensemble des dispositions juridiques visant, entre autres, à faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées, et qui constituent l'ADA. Parmi celles-ci, on trouve donc la réglementation de l'accès des personnes accompagnées d'animaux de service. L'adoption de l'ADA a suscité des réactions mitigées de la part des acteurs américains du soin par le contact animalier. D'un côté, il s'agit d'une première reconnaissance officielle des apports de l'animal auprès des personnes handicapées : c'est un signe encourageant, couronnant les efforts des associations ayant promu les pratiques d'assistance animalière pendant plusieurs décennies. Mais, d'un autre point de vue, la loi est décevante. En effet, autant le texte de l'ADA est très volontaire sur le fond (aucune personne handicapée ne doit se voir refuser l'accès à un lieu public lorsqu'elle est accompagnée d'un animal d'assistance), autant la forme reste trop floue : la loi ne statue pas sur les espèces susceptibles d'être reconnues comme « animaux de service », elle ne reprend pas les formats des associations⁷⁵⁸. L'ADA insiste en outre sur la nécessité d'un entraînement spécifique de l'animal pour être « service animal », mais ne définit aucunement qui doit prendre en charge officiellement cet entraînement et la certification qui le finalisera. En somme, la loi accompagne et accélère le développement du marché de l'éducation des animaux de service, sans l'encadrer aucunement et sans prendre en compte le travail de définition des associations du champ H.A.I. concernant les « standards » d'éducation⁷⁵⁹.

« The ADA recognizes all disabilities and all service animals as equally legitimate. There are no uniform, enforceable standards that all trainers, service animals and handlers must meet, although some groups, such as the Delta Society and Assistance Dogs International have published minimum

⁷⁵⁷ On pourrait même dire que cette possibilité de circulation amène à redéfinir la pertinence de penser les espaces publics comme exclusivement réservés aux humains (aux citoyens en l'occurrence).

⁷⁵⁸ Voir : Arkow, P. (2004). Animal-Assisted Therapy and Activities : A Study, Resource Guide and Bibliography for the Use of Companion Animals in Selected Therapies. PP 38-39.

⁷⁵⁹ Notamment la Delta Society qui, un an seulement avant le vote de la loi, avait créé le National Service Animal Resource Center, précisément dans le but de faire face « à la prolifération de programmes d'entraînement d'animaux de service autonomes. »

Partie II

*standards that cover the length of training, obedience and performance skills, behaviors, identification and health care requirements.*⁷⁶⁰ »

Ce qui est perceptible ici, c'est le sentiment que la loi n'a pas rempli le rôle qu'on aurait pu attendre d'elle : préparer le terrain pour la reconnaissance du soin par le contact animalier, notamment des chiens d'intervention, ou de thérapie, dont le circuit de labellisation est bien organisé, et à qui il ne manquerait plus qu'un statut légal. Pour l'heure, l'ADA consacre plutôt la définition du « service animal » en excluant de son champ les animaux d'intervention⁷⁶¹.

Malgré ce précédent américain peu convaincant, nous allons voir que les acteurs français du soin par le contact animalier vont se mobiliser suite à une loi reconnaissant les aides animalières.

La loi Handicap de 2005 : reconnaissance française des « aides animalières »

Dans l'esprit de l'ADA, le rôle de l'animal est donc celui d'un vecteur de participation des personnes handicapées à la vie sociale, économique et citoyenne au final. Et comme l'explique Bernard Descargues, « l'adoption du principe de non-discrimination par l'ensemble des pays occidentaux, notamment l'Union Européenne dans la directive publiée en 2000, va généraliser ce statut d'animal auxiliaire d'intégration des personnes handicapées.⁷⁶² » C'est en effet ce qui arrive en France avec la « Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. »

Les innovations introduites par cette loi sont nombreuses et largement commentées. Il est à noter en premier lieu que la définition du handicap qu'elle inscrit rompt avec le caractère situationnel de celui-ci :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.⁷⁶³ »

Cette définition officielle du handicap n'est pas sans susciter de nombreuses réserves, car elle se démarque d'une tendance conceptuelle héritée du monde des *disability studies* et largement répandue depuis quelques années. Cette tendance consiste à voir le handicap comme une

⁷⁶⁰ Arkow, P. (2004). Op. Cit. P 38.

⁷⁶¹ Voir : <http://www.deltasociety.org/Page.aspx?pid=303>

⁷⁶² Descargues, B. (2003). Op. Cit. P 12.

⁷⁶³ Cette définition constitue le nouvel article L114 du Code de l'action sociale et des familles.

situation générée par le regard des autres, et par un environnement (matériel, social, économique, juridique) globalement discriminant à l'égard des personnes différentes⁷⁶⁴. L'expression « personne en situation de handicap » incarne cette conception qui, selon certains, relève d'un déni de l'objectivité du handicap⁷⁶⁵. Ce n'est pas cette définition que retient la loi. Si cela avait été le cas, cela aurait ouvert la voie à des revendications du caractère handicapant de certaines situations (SDF, toxicomanes, schizophrènes), comme donnant droit aux mêmes dispositions prévues par la loi pour les personnes souffrant de handicaps « durables ou définitifs ». Ce faisant, la loi cloisonne son champ d'application, mettant à distance le travail social et le monde de la santé « curative ».

Quelles sont les dispositions prévues par la loi ? Daniel Calin retient trois innovations majeures. La première est le droit à compensation : « *La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.*⁷⁶⁶ » La conséquence de ce droit est la création d'une prestation de compensation financière, destinée à prendre en charge les besoins liés au handicap⁷⁶⁷. Elle peut couvrir des besoins en biens (achat de matériel) ou en services (aides diverses). Seconde innovation : la création des *maisons départementales des personnes handicapées* (MDPH), ayant vocation à « *offrir un accès unique aux droits et prestations [...], à toutes les possibilités d'appui dans l'accès à la formation et à l'emploi et à l'orientation vers des établissements et services ainsi que de faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille* »⁷⁶⁸. Les MDPH ont une place centrale dans le dispositif de versement de la prestation de compensation est, puisqu'elles sont chargées de mettre sur pied une équipe pluridisciplinaire chargée d'évaluer à la fois de l'incapacité de la personne handicapée requérante et de ses besoins de compensation⁷⁶⁹. Enfin, la troisième innovation tient à la création des *commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*, mises en place et organisées par les MDPH⁷⁷⁰. Elle statue en dernière instance

⁷⁶⁴ Calin, D. (2005). "Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées." *Enfances & Psy*(29). P 192.

⁷⁶⁵ Pour Daniel Calin, il y a une objectivité du handicap qui n'est pas uniquement liée à une appréciation sociale. Voir : Calin, D. (2005). Op. Cit.

⁷⁶⁶ Loi de 2005, cité par Calin, D. (2005). Op. Cit. P 193.

⁷⁶⁷ Venant compléter les autres prestations sociales existantes (Allocation Adulte Handicapé – AAH - et Allocation de l'Éducation de l'Enfant Handicapé - AEEH).

⁷⁶⁸ Loi de 2005, cité par Calin, D. (2005). Op. Cit. P 194.

⁷⁶⁹ L'équipe a en charge l'établissement et la signature avec l'usager d'un « projet de vie » personnalisé contractualisent cette évaluation avec la personne et conditionnent en partie le versement de la prestation. Pour une analyse des enjeux sociologiques de l'introduction de la notion de « projet de vie » dans le champ du handicap, voir : Vidal-Naquet, P. A. (2009). "Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité." *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*(47): 61-76.

⁷⁷⁰ Cette commission, qui se substitue à la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES) et à la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), est compétente pour décider de l'ensemble des prestations et autres décisions administratives concernant les personnes handicapées.

sur le versement des allocations et de la prestation de compensation. Ses décisions sont prises « sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire⁷⁷¹ » mise en place par la MDPH.

Voici donc, rapidement présentées, les caractéristiques originales de cette loi, autour desquelles associations, scientifiques, politiques ont largement débattu. Si les synthèses consultées mentionnent que la prestation de compensation concerne les aides « techniques, humaines et animalières », c'est plus par souci de précision que pour en proposer un commentaire. Alors que la mention de la nature animale de l'aide que peut recevoir une personne handicapée n'est, du point de vue de la communauté qui nous intéresse, pas anecdotique. La loi de 2005 reconnaît la plus-value apportée aux personnes handicapées par l'animal et entérine le principe d'une compensation financière pour couvrir une partie des frais afférents. De plus, elle préconise la mise en place d'un système de labellisation pour ces animaux auxiliaires, supervisé par l'Etat.

Contrairement à l'ADA américain, les dispositions relatives aux aides animalières sont bien plus précises et restrictives dans la loi française. Examinons le détail du projet de loi, tel qu'il a été soumis à l'Assemblée Nationale, et notamment ce qui y est précisé concernant ces aides.

Un principe multispécifique

Lors de la modification de l'article L. 245-2 du code de l'action sociale et des familles, l'Assemblée nationale avait adopté un amendement précisant que « les aides animalières prises en compte au titre des charges compensables consistaient en l'attribution et l'entretien de chiens guides d'aveugles et de chiens d'assistance de personnes handicapées moteur⁷⁷². » En seconde lecture, le Sénat a supprimé cette précision concernant les pratiques recouvertes par la définition des aides animalières « au motif du caractère limitatif de l'énumération des aides animalières (le recours à des singes se trouvant non compensable, par exemple).⁷⁷³ » On le voit, il s'en est fallu de peu pour que la définition des aides animalières soit limitée aux seuls chiens guides d'aveugles et aux chiens d'assistance. La précision concernant les espèces animales disparaît en deuxième lecture au profit d'une définition assez large qui ouvre la voie à la multispécificité. En dépit des déboires du programme d'aide simienne expérimenté dans les années 1990 en France, l'assistance des personnes tétraplégiques par des singes capucins réapparaît dans les débats. La potentialité

⁷⁷¹ Loi de 2005, cité par Calin, D. (2005). Op. Cit. P 195.

⁷⁷² Chossy, J.-F. (2004). Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Assemblée Nationale. Pp 39 – 40.

⁷⁷³ Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. Pp 39 – 40.

d'autres pratiques, engageant d'autres espèces que le chien est ainsi inscrite dans la loi, avec une formulation généraliste dans le premier article du texte de loi :

« Ne peuvent être prises en compte au titre de cet élément de la prestation de compensation que les aides animalières qui concourent à maintenir ou à améliorer l'autonomie de la personne handicapée dans la vie quotidienne.⁷⁷⁴ »

Une réalité canine

Pour autant, l'article suivant devient plus spécifique et voit réapparaître explicitement les chiens-guides et les chiens d'assistance :

« Un label est attribué pour une période de un à cinq ans renouvelable, après avis d'une commission, aux centres d'éducation de chiens d'assistance ou aux centres d'éducation de chiens guides d'aveugle qui en font la demande ou, le cas échéant, aux organismes gestionnaires desdits centres pour chacun d'entre eux, par arrêté du préfet du département dans lequel le centre est implanté.⁷⁷⁵ »

Il faut dire que le rapporteur du projet de loi ne manque pas de rappeler que ce sont les chiens qui « ont fait leur preuve » depuis de nombreuses années dans le domaine de l'assistance⁷⁷⁶. Ainsi, ils bénéficient de la reconnaissance officielle de l'Etat. Mais la question de leur accorder directement un statut officiel n'est pas aussi tranchée :

*« La commission a examiné deux amendements [...] ayant pour objet la reconnaissance d'un statut officiel du chien guide d'aveugle et du chien d'assistance pour les personnes handicapées moteur. Après que **le rapporteur** a précisé que ces amendements sont satisfaits par l'amendement suivant, la commission a rejeté [Les deux amendements]. La commission a examiné un amendement du rapporteur prévoyant qu'à compter du 1^{er} janvier 2006, les charges correspondant à un chien guide d'aveugle ou à un chien d'assistance ne peuvent être prises en compte dans le calcul de la prestation que si le chien a été éduqué dans une structure labellisée et par des éducateurs qualifiés selon des conditions définies par décret, après que **le rapporteur** a souligné la nécessité d'établir des garanties afin d'éviter toute tromperie sur la marchandise⁷⁷⁷. »*

Au lieu d'inscrire dans la loi le statut d'animal auxiliaire, il s'agit de déléguer son officialisation aux centres d'éducation de chiens guides et d'assistance. L'Etat se limitera à

⁷⁷⁴ Article D245-24 du Code de l'action sociale et des familles.

⁷⁷⁵ Article D245-24-1 du Code de l'action sociale et des familles.

⁷⁷⁶ « Le rapporteur relève que depuis de nombreuses années, la preuve de l'aide efficace procurée par un chien, pour compenser une déficience sensorielle ou physique, a largement été apportée. Il convient donc désormais que ces chiens jouissent d'une reconnaissance es qualité : un statut officiel prévu par la loi devrait garantir que la qualité de l'éducation pour les utilisateurs afin d'éviter certains abus. En l'absence de statut officiel du chien guide et d'agrément des centres d'éducation, il y aurait un risque d'attribuer des financements à des particuliers pour des chiens, sans aucune garantie de compétence. » Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. P 40.

⁷⁷⁷ Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. P 48.

contrôler les exigences de la labellisation mais ce n'est pas lui qui attribuera par voie réglementaire le statut d'animal auxiliaire : les structures labellisées seront chargées de labelliser les animaux.

L'officialisation des filières en place

Les compétences et le savoir-faire des filières de chiens-guides et de chiens d'assistance sont ainsi pleinement reconnus à travers la loi et la mise en place d'une labellisation. Le rapporteur du projet, envisage même le rôle de catalyseur que pourrait jouer la législation pour ces filières :

« Une école de chiens guides ou d'assistance doit en effet suivre des procédures strictes d'éducation des chiens et disposer des infrastructures adaptées. Une labellisation permettrait de constater le respect de ce véritable cahier des charges. Elle permettrait également d'obtenir une reconnaissance internationale permettant d'exporter le savoir-faire français.⁷⁷⁸ »

On notera au passage que la loi consacre volontairement l'utilisation du terme « éducation » de l'animal au détriment du mot « dressage » pour désigner le parcours suivi par un chien auxiliaire et rendre compte de « la véritable nature » de la formation reçue par le chien avant sa remise à la personne handicapée⁷⁷⁹. En ce qui concerne le déroulement de cette formation, là encore la loi va dans le sens des pratiques déjà en place. En effet, l'attribution du label est soumise à des exigences qui se calquent presque entièrement sur les procédures en œuvre dans les centres de formation bien avant la préparation de la loi. Après avoir fait une demande de labellisation auprès de la Préfecture de leur département, les centres doivent remplir un ensemble d'exigences qui, à notre connaissance, correspondent toutes à ce qui se pratiquait déjà dans les centres⁷⁸⁰. Sur un total de onze, seules trois conditions supplémentaires sont ajoutées par la loi. Les centres s'engagent (1) à employer des éducateurs canins spécialisés dans le handicap (2) à n'attribuer des chiens qu'aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité (3) à respecter des critères techniques émanant du ministre chargé des personnes handicapées et du ministre de l'agriculture et de la pêche.

On le voit, c'est ce que nous appelons le processus de *régulation/optimisation incarnée* qui est ici consacrée par la législation française, à travers la stabilisation et reconnaissance des méthodes d'éducation et les procédures de labellisation déjà existantes. Ce sont aussi les chiens labellisés antérieurement à la loi qui sont considérés comme conformes aux exigences

⁷⁷⁸ Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. P 40.

⁷⁷⁹ Voir : Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. P 143.

⁷⁸⁰ Article D245-24-2 du Code de l'action sociale et des familles.

puisque « tous les chiens guides d'aveugles ou d'assistance remis avant le 1er janvier 2006 sont présumés respecter les conditions relatives à leur éducation pour l'éligibilité de leur charge au titre d'une aide animalière ouvrant droit à compensation.⁷⁸¹ » Si la loi crée les conditions favorables de la pérennisation des pratiques d'éducation des chiens auxiliaires, elle ne prévoit pas de dispositions financières particulières pour soutenir les structures de labellisation. Rappelant le coût élevé de l'éducation d'un chien (13000 € pour un chien d'assistance ; 15000 € pour un chien guide), et le fait qu'ils sont remis gratuitement aux personnes handicapées, plusieurs députés ont tenté de faire prendre conscience au gouvernement de la nécessité de participer au financement des structures labellisées. Sans succès pour l'instant. Ainsi, le dispositif de compensation permet aux personnes handicapées de soulager le coût d'entretien d'un chien guide ou d'assistance (l'allocation concernant l'aide animalière représente un peu plus de 50€ par mois et par bénéficiaire), mais ceci a pour effet de développer une demande auprès des centres d'éducation, qui eux doivent toujours trouver toujours plus de financements. D'où le sentiment chez certains d'une reconnaissance qui reste symbolique mais encore incomplète⁷⁸². En définitive, la loi de 2005 est une reconnaissance conjointe des chiens guides et d'assistance. Et c'est sans doute ce caractère « conjoint » qu'il est important de retenir, car la loi de 2005 fait évoluer une législation qui avait jusque-là été plutôt portée sur les problèmes liés à l'accessibilité aux espaces publics des seuls chiens guides d'aveugle. Elle fait bénéficier ainsi les chiens d'assistance du même droit d'accessibilité⁷⁸³. En somme, d'un seul coup, la loi de 2005 donne droit aux chiens d'assistance de franchir toutes les portes que les chiens guides avaient patiemment ouvertes une à une, au fil des législations.

Créer une passerelle pour le soin par le contact animalier

Compte tenu des liens historiques et de la communauté des réseaux qui existent entre les pratiques d'assistance animalière et le soin par le contact avec l'animal, les acteurs du milieu, promoteurs et praticiens espèrent que la reconnaissance réglementaire des premières bénéficiera à terme à celle du second. Plus précisément, la loi offre une reconnaissance inédite aux chiens d'assistance aux personnes handicapées moteurs en France, et donc au travail

⁷⁸¹ Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. P 41.

On peut penser qu'il s'agit d'une disposition pragmatique. Dans le cas contraire, il faudrait procéder à l'évaluation de l'ensemble des chiens actuellement en service, ce qui est beaucoup plus compliqué et lourd à réaliser que l'évaluation des chiens entrant dans le circuit.

⁷⁸² Voir : Marie-Claude Lebreton, Entretien # 12.

⁷⁸³ « Le dispositif de l'article 26 ter, qui concerne les chiens guides d'aveugle ou d'assistance accompagnant un titulaire de la carte d'invalidité L. 241-3, a le même champ d'application que l'actuel article 88 de la loi n° 87-588 du 30 juillet 1987 qui s'applique à tous chiens accompagnateurs d'un titulaire de la carte d'invalidité L. 241-3. » Chossy, J.-F. (2004). Op. Cit. PP 144-145.

d'Handichiens, qui est la seule association d'éducation sur le territoire. Et l'on sait que le milieu du soin par le contact animalier entretient plus de relations avec celui des chiens d'assistance (les liens entre Marie-Claude Lebreton, la fondatrice d'Handichiens, et les membres de l'AFIRAC et du GRETFA entre autres) qu'avec celui des chiens guides d'aveugles. Aussi, sans le savoir, la loi de 2005 semble marquer un mouvement important vers les praticiens et promoteurs du soin par l'animal. On sait également que les « chiens d'éveil » et les « chiens d'accompagnement social » fournis par Handichiens ont suivi la même éducation que des chiens d'assistance, mais ont été (pour différentes raisons) « réformés » et mis à contribution pour des projets plus orientés vers le soin. On peut donc se demander si la légalisation de l'accès des chiens d'assistance à presque tous les espaces publics va avoir une influence positive sur la visibilité et l'acceptabilité sociale de chiens d'éveil et d'accompagnement social, « conçus sur le même modèle » mais utilisés à d'autres fins.

En soi, la loi de 2005, qui ne semble être ni spécialement une entrave, ni un catalyseur, donne des indications sur les pistes à suivre pour que les pratiques de soin fassent l'objet d'une reconnaissance officielle, semblable aux aides animalières. Il faudrait vraisemblablement qu'elles soient organisées en filières, en valorisant la régulation/optimalisation incarnée, et qu'elles aient fait « la preuve » des bénéfices apportés par l'animal. Les propos du rapporteur de la loi concernant l'efficacité des chiens guides qui ne serait plus à démontrer ne disent pas autre chose. Mais les preuves dont il parle semblent moins relever du registre scientifique que d'une visibilité quotidienne et des témoignages des personnes handicapées. En effet, le milieu des chiens-guides n'a pas eu le même rapport aux publications scientifiques que le milieu du soin par le contact animalier. Sans avoir fait de recherche plus poussée, la présence de la pratique de guidage dans les publications du milieu H.A.I. (les publications en anglais plus particulièrement) est très faible par rapport aux pratiques d'assistance et/ou de soin. Aussi pourrait-on penser que le succès des chiens guides, consacré par la loi de 2005, tient plutôt à leur appropriation par les déficients visuels eux-mêmes. Une étude récente de Florence Gaunet et Jacqueline Milliet⁷⁸⁴ nuance ce succès par l'appropriation. Les auteures ont cherché à vérifier l'impression d'une sous représentation des pratiques de guidage chez les déficients visuels en France, par rapport au Royaume-Uni. Elles dénombrent en effet seulement 1400 utilisateurs sur le territoire⁷⁸⁵, sur une population d'environ 200 000 malvoyants ou non-

⁷⁸⁴ Gaunet, F. & J. Milliet (2010) "Le rapport des personnes déficientes visuelles au chien guide. Comment l'usage du chien guide pourrait-il se développer en France ?" *ALTER, European Journal of Disability Research* **Volume**, DOI: 10.1016/j.alter.2010.02.005

⁷⁸⁵ Pour information, en 20 ans d'existence, HandiChiens a remis 900 chiens.

voyants, contre 5000 outre-manche pour une population moins nombreuse⁷⁸⁶. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que ce n'est pas uniquement l'appropriation des pratiques de guidage par les déficients visuels qui explique le fait qu'elles sont reconnues de manière si « évidente » par la loi de 2005. Et si cette reconnaissance provenait de la force d'évocation de ces pratiques ? Tout le monde a pu voir un aveugle et son chien se déplacer dans une ville sans encombre, et apprécier la situation comme étant une « performance. » Il y a là une évidence qui a très peu besoin d'étayage. C'est le même type de performance que les chiens d'assistance accomplissent. Le spectacle de ces chiens « irréprochables » dans l'espace public, répondant au doigt et à l'œil est sans doute pour beaucoup dans la production d'un consensus autour d'eux. Et ce d'autant plus quand les doigts et les yeux de leurs maîtres fonctionnent moins bien que la normale. Aussi, plus que des données couchées sur papier, les preuves du bénéfice du contact avec l'animal devront avoir une autre consistance plus « sociétale », plus tangible, plus en lien avec des pratiques et leur diffusion *de facto*. C'est le signal envoyé par le contexte politique et social actuel au milieu du soin par le contact animalier.

Il y a donc tout un travail de sensibilisation auprès des pouvoirs publics à effectuer pour rendre visibles les pratiques de soin par l'animal – plus que ses bénéfices. Et par là-même, il s'agit également de montrer qui pourrait occuper la place d'interlocuteur privilégié du gouvernement dans l'éventualité d'une législation sur ces pratiques.

C'est ce qui a été fait lors d'une journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie et du Comité National de Coordination de l'Action en faveur des personnes Handicapées – section Promotion sociale et professionnelle (CCAH-PSP), le 1^{er} décembre 2006 à Paris. D'ordinaire plutôt portée sur les questions d'élevage des animaux, la Société avait développé depuis plusieurs années un intérêt certain pour le lien entre handicap et animal. Et ce, à travers un de ses membres, Bernard Belin, animateur du groupe « l'animal et le handicap ». La quatrième de couverture de son ouvrage « *Animaux au secours du handicap* » précise qu'il « a un parcours professionnel original où alternent activités sociales, d'enseignement et de recherche scientifique⁷⁸⁷ » et qu'il est à l'origine du CCAH⁷⁸⁸ dont il a été le directeur.

⁷⁸⁶ « Pour un nombre d'habitants quasi-similaire dans les deux pays, les proportions de déficients visuels sévères et de foyers accueillant des chiens de compagnie sont comparables. En revanche, le recours au chien guide est quatre fois moindre en France (0,67 %) qu'au Royaume-Uni (2,5 %), corroborant ainsi l'opinion des professionnels du chien guide. » Gaunet, F. & J. Milliet (2010). Op. Cit. P 3. Pagination non définitive.

⁷⁸⁷ Belin, B. (2000). *Animaux au secours du handicap*. Paris, L'Harmattan.

⁷⁸⁸ « Association reconnue d'utilité publique, le CCAH est la réunion, unique en France, de partenaires privés et associatifs ayant souhaité travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Le titre de la journée d'étude - « *Les aides animalières : Animaux au service du handicap* » - reprend la terminologie de la loi, et ce de manière d'autant plus flagrante qu'à peine trois ans auparavant s'était tenue une journée d'étude organisée par les mêmes organismes, intitulée simplement « *Animaux au secours du handicap*.⁷⁸⁹ » On peut consulter les comptes rendus de ces journées dans les deux numéros de la revue *Ethnozootechnie* qui leur sont spécialement consacrés.⁷⁹⁰ Il est intéressant de comparer ces deux documents en ayant en tête qu'entre leurs publications respectives, la loi de 2005 a été adoptée et qu'ont eu lieu, à Bourg-en-Bresse, les premières rencontres francophones autour des Activités Associant l'Animal⁷⁹¹.

La comparaison met également en évidence l'ajout dans la version de 2006 d'une précision, qui donne le ton de cette seconde journée d'étude :

« La loi du 11 février 2005 [...] a reconnu l'existence des Aides animalières et prévoit que [...] diverses charges entraînées par certaines d'entre elles (chien-guide d'aveugle et chien d'assistance pour handicapé moteur) puissent être prises en compte. Les Activités Associées Avec l'Animal (AAAA) ne se limitent pas à cela. D'autres animaux que le chien sont en mesure de jouer un rôle dans l'amélioration des conditions de vie offertes aux personnes handicapées ou malades ou en difficulté.⁷⁹² »

Belin reprend ici le principe multispécifique contenu dans la loi et l'utilise pour introduire une ouverture à d'autres pratiques, mais il élargit le champ des personnes pouvant bénéficier d'« améliorations de leurs conditions de vie. » On comprend dès lors qu'il s'agit bel et bien de créer une passerelle entre pratiques d'assistance et pratiques de soin. D'autant plus que ce 1^{er} décembre 2006 se trouve dans la salle Jean Wolas, chargé de mission à la Délégation interministérielle aux Personnes Handicapées (DIPH), qu'il importe de convaincre. Quels signaux lui ont donc été envoyés ?

D'une part, les « mauvaises » pratiques sont pointées du doigt. On explique que rien ne permet d'attester les apports du dauphin aux personnes handicapées et enfants autistes,

Cofondé en 1971 par des institutions de retraite complémentaire, l'APF et l'UNAPEI, et constitué aujourd'hui de plus de 65 membres, le CCAH rassemble des groupes de protection sociale (institutions de retraite complémentaire, institutions de prévoyance), des mutuelles, des entreprises et des comités d'entreprise, et les principales associations nationales du secteur du handicap. [...] Ses missions : Soutenir financièrement la création d'établissements et services. Apporter des services en direction des personnes handicapées et de leur famille. Assurer un rôle de conseil, d'échanges et d'information au niveau national » Voir : <http://www.ccah.fr/>

⁷⁸⁹ Même si les titres sont similaires, l'ouvrage de 2000 de Bernard Belin et la journée d'étude de 2003 n'ont pas le même contenu.

⁷⁹⁰ N° 73 pour « *Animaux au secours du handicap* » (2003) et N° 81 pour « *Les aides animalières : Animaux au service du handicap* » (2007). Disponibles sur commande, voir : <http://www.ethnozootechnie.asso.educagri.fr>

⁷⁹¹ Quelques interventions de ces rencontres sont d'ailleurs présentées une nouvelle fois lors de la journée d'étude de 2006.

⁷⁹² Belin, B. (2007), « Avant-Propos », *Ethnozootechnie*(81). P 1.

relégués au rang de mythe⁷⁹³. L'aide simienne subit le même sort en étant également présentée comme « un pseudo mythe. » Pour étayer le propos, un des initiateurs du programme PAST tire un bilan scientifique mitigé de celui-ci, sans inviter à poursuivre les recherches⁷⁹⁴. On se rappelle que le principe multispécifique de la loi handicap a été adopté parce qu'un sénateur avait objecté que l'aide simienne se serait trouvée exclue du champ d'application légale par une définition de l'aide animalière limitée aux seuls chiens. Le message aux pouvoirs publics est ici très clair : pas question de voir réapparaître ces pratiques dont le sort avait été réglé par des gens compétents. L'argumentaire scientifique n'intervient d'ailleurs dans les propos que pour poser une distance vis-à-vis de ces pratiques.

Car c'est en effet la seconde différence entre les journées d'étude *pré* et *post* 2005 : les débats autour de la scientificité des pratiques, de la robustesse des savoirs ou leurs faiblesses, assez présents dans les exposés et dans les discussions en 2003, disparaissent dans la version 2006. Ce sont en effet des pratiques qui sont présentées ou des expériences, des initiatives de soin par le contact animalier dont les initiateurs rendent compte sans entrer dans une quelconque dimension polémique. De plus, le choix de ne pas avoir transcrit les échanges faisant suite aux présentations, renforce l'impression plus « lisse » de cette journée d'étude, par rapport à la première où le compte rendu laissait apparaître des incertitudes, des interrogations et des divergences dans les discussions. L'image donnée est celle de pratiques solidement ancrées dans le concret et souvent le fruit d'une expérience longue : il est en effet rappelé que certains intervenants exercent depuis « plus de 25 ans. »

Importance de l'expérience, mais également importance numérique des expériences : c'est ce dont veulent témoigner certains intervenants, à travers la présentation de données concernant la présence animale dans les établissements de prise en charge. C'est l'existence d'un lien *concret* entre milieu du soin et milieu de l'animal qui est mis en avant ici⁷⁹⁵.

Ces secondes journées d'étude sont également l'occasion pour la Fondation Sommer de se présenter comme un interlocuteur de poids sur les questions du soin par le contact animalier. En effet, la Fondation est coorganisatrice de la journée et a financé l'impression du numéro d'*Ethnozootechnie*. Le fait qu'à aucun moment dans les présentations l'AFIRAC ne soit mentionnée comme référence, et qu'aucun de ses représentants n'y intervienne, renforce par

⁷⁹³ Belin, B. (2007), Op. Cit. P 2.

⁷⁹⁴ Busnel, M. (2007). "Le point - 10 ans après - sur les résultats et enseignements du programme 1989-1996 d'aide simienne en faveur des personnes tétraplégiques (PAST)." *Ethnozootechnie*(81): 7-10.

⁷⁹⁵ Par exemple, Guy Courtois, président de la Fondation Sommer, présente les statistiques pour les établissements pour enfants handicapés en difficultés et Robert Kohler et Pascal Rivière celles concernant les maisons de retraite, commandées par la même Fondation Sommer.

contraste l'image d'une Fondation Sommer pro-active et pouvant répondre légitimement aux pouvoirs publics. Comme s'il y avait eu une passation de pouvoir consommée entre les deux associations.

Que retenir en définitive de la comparaison entre les deux journées d'étude ? D'une part qu'il est clairement question en 2006 d'inviter à l'élargissement du champ des pratiques d'aide animalière au milieu du soin : on parle en effet « d'interactions homme/animal », de « chiens visiteurs », d'« animal médiateur », d'« animal en institution », de « présence animale » etc... Au final, la thématique de l'assistance animalière, au sens historique du terme, consacré par la loi de 2005, n'est représentée que par deux communications : l'une sur l'aide simienne et la seconde sur Handi'Chiens. L'absence d'un représentant de la communauté de chiens guides d'aveugles est à ce titre tout à fait notable⁷⁹⁶. Tout comme celle des chiens d'assistance pour personnes sourdes ou chiens « écouteurs ». En somme, plus qu'un bilan des aides animalières, il s'agit d'offrir un panorama de ce qui peut être fait avec l'animal en direction des personnes handicapées en dehors du cadre strict de l'assistance animalière.

On pourrait même se demander si ce qui se joue lors de cette journée n'est pas le premier acte d'un mouvement consistant à faire entrer les pratiques recouvertes anciennement par le terme « thérapie » sous la nouvelle dénomination « aide. » En 2003, même s'il est déjà devenu problématique, le mot « thérapie » est présent dans les communications, pour désigner les pratiques. En 2006, la polémique autour de la réglementation des psychothérapies ayant produit son effet, la thérapie n'existe presque plus dans les textes : non seulement les pratiques ne sont plus désignées comme thérapeutiques⁷⁹⁷. Remplacer « thérapie » - terme que la législation rend peu fréquentable – par « aide » - qui, lui, est inscrit dans la loi – pourrait être signe d'ajustement volontaire bien perçu par les pouvoirs publics⁷⁹⁸.

Précisément, comment ces pouvoirs publics ont-ils reçu les signaux envoyés par la communauté du soin par le contact animalier le 1^{er} décembre 2006 ? Lisons les propos de celui qui les représentait :

« Quand on m'a demandé de parler d'aides animalières, j'ai pensé aux articles, décrets, voire lois qui s'y rapportent. En conséquence, dans cet esprit, j'avais préparé un exposé sur la question. Cependant, j'ai tenu à assister auparavant à vos travaux tout au long de cet après-midi, j'ai écouté. Et

⁷⁹⁶ D'autant que le président de la fédération française des chiens guides d'aveugles était intervenu en 2003.

⁷⁹⁷ L'« équithérapie » de 2003 devient « cheval et handicap » en 2006), mais également les bénéfiques qu'elles produisent (on ne parle plus « d'apports thérapeutiques », mais de « services apportés par l'animal »)

⁷⁹⁸ Notre hypothèse est appuyée par la dénomination du récent Diplôme Universitaire mis en place en 2009-2010 à Clermont-Ferrand par Didier Vernay, et qui a pour intitulé « Relation d'Aide par la Médiation Animale. »

Partie II

là, j'ai compris que je n'avais pas apporté les bons documents. En revanche, j'avais apporté la bonne oreille et vous êtes – je crois – finalement tombé sur le bon auditeur et le bon interlocuteur.⁷⁹⁹ »

« Un bon interlocuteur » qui confirme que la pluralité des pratiques qui lui ont été présentées cadre bien avec la définition élargie du handicap de la loi de 2005, prenant en compte aussi bien le handicap moteur, le handicap psychique et le handicap mental « *et bien d'autres formes de déficiences dont la Délégation interministérielle veut aider à prendre conscience : la dyslexie, la dyspraxie etc.⁸⁰⁰ »* « Une bonne oreille » visiblement questionnée et séduite par « la médiation animale »⁸⁰¹. En effet, J. Wolas explique que les travaux qui lui ont été présentés l'ont convaincu que les bienfaits du contact animalier ne se limitaient pas à une relation d'assistance, et qu'ils dépassaient largement le cadre du seul « handicap. » Il semblerait donc que l'ajustement de la communauté du soin par le contact animalier aux attentes des pouvoirs publics ait été remarqué. Tout au moins durant la journée d'étude. Ce qui invite cette communauté à valoriser ses pratiques plutôt que ses savoirs, à laisser de côté définitivement le terme « thérapie » et à se rapprocher des thématiques du handicap. Telles sont les quelques balises qui bornent la voie de la reconnaissance officielle.

⁷⁹⁹ Wolas, J. (2007). "Le point de vue des pouvoirs publics par la voix de la Délégation Interministérielle des Personnes Handicapées." *Ethnozootechnie*(81): P 63.

⁸⁰⁰ Wolas, J. (2007). Op. Cit. P 63.

⁸⁰¹ Wolas, J. (2007). Op. Cit. P 64.

Conclusion

Nous avons ici retracé le détail de l'histoire des pratiques de soin par le contact animalier, les réseaux qui se sont constitués autour d'elles, leur difficile professionnalisation, les conflits qui ont émergé en interne et en externe...Ce faisant, nous souhaitons insister sur le fait que c'est bien plus qu'une question d'image de l'animal qui se joue dans l'émergence du soin par le contact animalier : il ne s'agit pas seulement de reconfigurer les identités sociales de certains animaux et de diffuser une nouvelle image d'eux en utilisant le poids de la parole scientifique, comme nous l'avons souligné dans la partie I. Les humains voient également leurs identités transformées par ces nouvelles pratiques : quelle place pour celles et ceux qui souhaitent développer ces pratiques ? Ainsi, il s'est agi pour nous de voir quelles identités professionnelles se constituent autour de ces pratiques hétéroclites, comment leurs acteurs et promoteurs s'y prennent pour convertir la conviction personnelle d'une « plus-value animale » en activité à part entière. Au final, on remarque que les possibilités de vivre du soin par le contact animalier sont encore assez restreintes ; surtout en France, un peu moins aux Etats-Unis. Nous avons en effet décrit un monde dans lequel de nombreux bénévoles oeuvrent pour que certains animaux puissent être mis en contact avec des personnes en souffrance, toujours sous l'égide de professionnels du soin et de la santé. Lorsque ces derniers pratiquent eux-mêmes le soin par le contact animalier, c'est en tant que « spécialité », technique annexe émergeant aux cadres plus généraux de leur profession. L'identité de ces professionnels ne se résume jamais à l'activité incluant animal. C'est un constat général : la profession « soin par le contact animalier » n'existe pas en tant que telle. Elle est toujours inféodée à d'autres professions, d'autres spécialités. Nous l'avons dit, c'est le titre de « thérapeute » qui est ici en cause : si l'on souhaite donner une ambition thérapeutique au soin par le contact animalier, il faut être « thérapeute » avant tout. Il faut donc être reconnu en tant que tel par l'autorité médicale. On remarque le nombre assez faible de médecins (docteurs en médecine) ayant recours au contact animalier dans leur pratique : ce sont les professions paramédicales (kinésithérapeutes, psychothérapeutes, psychomotriciens, infirmières...) qui sont les plus impliquées dans le soin par le contact animalier. Si tous ces professionnels ne sont pas « officiellement » des thérapeutes (les infirmières par exemple), ils sont tous reconnus par l'autorité médicale comme ayant un rôle à jouer dans le travail thérapeutique. Cette reconnaissance est le fruit d'un long travail pour chacune de ces professions. On voit ainsi que le soin par le contact animalier, plutôt que de devenir une nouvelle profession reconnue aux

yeux de l'autorité médicale, et donc d'avoir à « prouver » ses vertus curatives⁸⁰², s'est intégré dans les cadres conceptuels de ces professions paramédicales déjà existantes pour pouvoir avoir une place dans le monde de la santé. Dans ce sens, les professions paramédicales sont celles qui peuvent rapprocher le plus le soin par le contact animalier d'une quelconque prétention thérapeutique. Le problème étant que certains segments de ces professions, notamment parmi les psychothérapeutes, ne sont pas reconnus par l'autorité médicale, mais se revendiquent malgré tout « thérapeutes. » Dans ces segments « non réglementés » ou réglementés « par les pairs » (sur le modèle de la psychanalyse et des pratiques de psychothérapies s'en inspirant) et non par l'Etat, on trouve quelques praticiens utilisant le contact animalier, qui promeuvent un développement libéralisé des pratiques de soin par le contact animalier. Ce modèle est mis en danger par la volonté de contrôler les dépenses de santé (qu'elles soient prises en charge par l'Etat ou par le secteur privé) et par celle de réserver le titre de thérapeute aux seuls titulaires d'une formation médicale. Nous avons montré qu'il existe en France une forte pression régulatrice, émanant conjointement de l'Etat et de l'autorité médicale, autour du titre de « thérapeute. » Aux Etats-Unis, la donne est autre : la possibilité pour une pratique de soin d'être éligible au remboursement par les assurances santé conditionne grandement la possibilité de vivre de cette pratique. Cette éligibilité est elle-même conditionnée à la reconnaissance du pouvoir médical des vertus thérapeutiques de la pratique. Au final, l'autorité médicale est toujours garante de l'utilisation du terme de « thérapie », et il semblerait qu'elle soit de plus en plus réticente à l'accorder à des pratiques qui n'entrent pas dans le cadre des définitions données par la biomédecine de ce qu'est « guérir » et « soigner. » Autrement dit, alors que tout le monde, dans l'univers du soin par le contact animalier, s'accorde sur la nécessité de passer par la politique de « la thérapie aux thérapeutes », le titre de thérapeute devient denrée rare. Il y a donc un climat de crispation autour du statut de thérapeute : d'un côté, les professions paramédicales qui ont obtenu la reconnaissance médicale du caractère thérapeutique de leurs pratiques et de leurs cadres conceptuels sont sans doute moins enclines à tolérer l'apparition de nouveaux segments, introduisant de nouvelles techniques peu orthodoxes, pouvant jeter le discrédit sur l'ensemble de la pratique et remettre en cause l'équilibre fragile trouvé avec l'autorité médicale. De l'autre côté, envisager le développement autonome d'une profession « soin par le contact animalier » qui aurait une prétention thérapeutique (sur le modèle des psychothérapies) est de moins en moins envisageable.

⁸⁰² Tâche assez problématique, comme nous l'avons montré dans la partie I.

La solution de repli consiste donc à tourner le dos au thérapeutique. L'exemple français est à cet égard exemplaire de ce tournant. Depuis 2005, les termes de « médiation animale » et de « relation d'aide » ont remplacé « thérapie. » Ces deux termes ont l'intérêt d'inclure plus volontiers certains acteurs n'appartenant pas au monde médical (les travailleurs sociaux par exemple), et ainsi de constituer une base plus large de professionnels utilisant l'animal dans le cadre d'une « relation d'aide. » Nous avons dit que le vocabulaire de « l'aide » permettait de faire émerger le soin par le contact animalier aux pratiques cousines d'assistance animalière, qui étaient en train d'obtenir une reconnaissance légale, ayant des conséquences fortes sur leur professionnalisation. Une stratégie d'agrégation (« la passerelle ») entre « assistance » et « soin » se donne donc à voir. Cette tutelle vis-à-vis du monde du handicap est historiquement très forte, et le soin par le contact animalier peine à s'en détacher. Il faut reconnaître qu'elle lui permet d'obtenir une reconnaissance et une visibilité sociale plus grandes : les chiens d'assistance permettent aux chiens de « soin » de franchir les portes des institutions, et l'équitation adaptée aux personnes handicapées est nettement plus développée et identifiée que le soin par le contact équin. Mais le monde du handicap est également tributaire du monde du soin, puisque des recherches plutôt orientées vers le rôle « soignant » du contact avec l'animal ont permis de mettre en avant le fait que l'apport des animaux n'était pas uniquement « technique. » En termes de professionnalisation, le rapprochement du monde du handicap, du social et du paramédical semble être une stratégie plus viable que l'attachement à l'ambition thérapeutique. Dans la partie suivante, nous verrons que les professionnels que nous avons observés questionnent dans leur pratique les limites entre ce qui relève du « soin », du « thérapeutique » et de l'« assistance. »

Pour conclure cette partie, toujours avec cette volonté de ne pas cantonner les enjeux de l'émergence du soin par le contact animalier à la création d'une nouvelle image de certains animaux, nous voulons pointer que ce sont également des « êtres », en chair et en os, qui se trouvent créés par cette problématisation inédite des relations humains/animaux. L'analyse de la filière du soin par le contact animalier montre bien que certains animaux sont transformés dans leur chair pour satisfaire les nouvelles tâches que l'on attend d'eux. Ces tâches ne se limitent pas à des actes « techniques », et c'est le « caractère » d'un animal, ses qualités « interactionnelles » qui en font un être apte à être inclus dans une relation de soin. Ces qualités sont également ce qui est mis à l'épreuve chez les humains souhaitant « intervenir » avec l'animal : ceux-ci sont évalués sur leur capacité à interagir avec l'animal, pour le maîtriser, le laisser « intervenir » sans danger, et comprendre les signaux qu'il envoie. C'est bel et bien une relation qui est évaluée dans le processus de labellisation que nous avons

Partie II

étudiée. Plus précisément : une relation de « compagnonnage. » Ainsi, le pluriel du sous-titre de cette partie (« produire des êtres ») ne désigne pas uniquement le nombre d'individus créés par la filière du soin par le contact animalier ; il souligne également le caractère dual de cette production d'êtres : humains et animaux deviennent *compagnons* lorsqu'ils sont engagés dans la filière du soin par le contact animalier. Nous allons voir maintenant que dans les pratiques elles-mêmes, les « thérapeutes » s'attachent à créer une relation de compagnonnage entre les « patients » et les animaux et en font une clé de la réussite de l'activité.

Partie II

Index des acronymes

A.N.E.C.A.H.	Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés (<i>actuellement Handi'Chiens</i>)
A.P.A.J.H.	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
A.P.P.A.	American Pet Products Association
A.A.H.	Allocation Adulte Handicapé
A.C.P.S.	Animal de Compagnie Presse Service
A.D.A.	Americans with Disability Act
A.D.E.H.P.A.	Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées
A.E.E.H.	Allocation de l'Education de l'Enfant Handicapé
A.F.I.R.A.C.	Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie
A.F.P.U.P.	Association de Formation Post-Universitaire de Psychomotricité
A.H.A.	American Hippotherapy Association
A.H.A.	American Humane Association
A.K.C.	American Kennel Club
A.N.D.R.é	Association Nationale de Rééducation par l'Équitation
A.N.E.T.E.L.	Association Nationale d'Équitation Thérapeutique et de Loisir
A.N.M.C.G.A.	Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles
A.S.E.R.T.A.C.	Association pour la Spécialisation l'Enseignement et le Recherche dans les Thérapies d'Approche Corporelle
A.V.M.A.	American Veterinary Medicine Association
B.D.D.	Base de données
B.F.E.E.H.	Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi
C.A.I.R.C.	Companion Animal Information and Research Center

C.C.I.	Canine Companions for Independence
C.E.A.R.E	Comité d'Etudes et d'Action pour la Rééducation par l'Equitation
C.C.A.H.-P.S.P.	Comité National de Coordination de l'Action en faveur des personnes Handicapées – section Promotion sociale et professionnelle
C.C.S.D.	Centre pour la Communication Scientifique Documentaire
C.D.E.S.	Commission Départementale de l'Education Spéciale
C.E.N.S.H.A.R.E.	Center to Study Human-Animal Relationships and Environments
C.G.C.P.	Canine Good Citizen Program
C.G.C.T.	Canine Good Citizen Test
C.M.P.	Centre Médico-Professionnel
C.O.T.O.R.E.P.	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
C.R.E.S.A.L.	Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques de la Loire
D.G.S.	Direction Générale de la Santé
D.S.M.	Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
D.S.R.	Disaster Stress Relief
E.B.M.	Evidence-Based Medicine
E.C.R.	Essais Cliniques Randomisés
E.F.L.	Equine-Facilitated Learning
E.F.M.H.A.	Equine Facilitated Mental Health Association
E.F.P.	Equine-Facilitated Psychotherapy
F.F.A.C.	Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles
F.A.C.C.O.	Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux
F.E.D.I.A.F.	Fédération Européenne De l'Industrie des Animaux Familiers
F.E.E.T.A.C.	Fédération Est de Thérapie Avec le Cheval
F.E.N.T.A.C.	Fédération Nationale de Thérapie Avec le Cheval
F.F.E.	Fédération Française d'Equitation

F.I.T.R.A.M.	Fédération Internationale de Thérapie et Relation d'Aide à Médiations
F.N.A.P.-PSY	Fédération nationale des associations de patients et ex-patients en psychiatrie
F.R.D.I.	Federation of Riding for the Disabled International
G.E.R.M.A.	Groupe d'Etude et de Recherche sur la Médiation Animale
G.I.E.T.A.C.	Groupe International d'Etudes en Thérapies Avec le Cheval
G.I.F.A.E.	Groupement International des Fermes d'Animations Educatives
G.R.E.T.F.A.	Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Thérapie Facilitée par l'Animal
H.A.B.	Human-Animal Bond
H.A.B.I.	Human Animal Bond Initiative
H.A.B.I.T.	Human-Animal Bond in Tennessee
H.A.I.	Human-Animal Interactions
H.A.I.O.	Human-Animal Interactions Organization
H.A.I.R.C.	Human-Animal Interactions Research Centers
H.H.F.T.H.	National Foundation for Happy Horsemanship for the Handicapped
H.P.C.S.	Hippotherapy Clinical Specialist
H.P.O.T.	Hippotherapy
I.A.	Interactions avec l'Animal
I.A.T.	Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique
I.A.T.E.	Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique et/ou Educatif
I.E.M.T.	Institute for Interdisciplinary Research on the Human-Pet Relationship
I.F.Z.	Institut Français de Zoothérapie
I.S.A.Z.	International Society for Anthrozoology
I.A.H.A.I.O.	International Association of Human-Animal Interactions Organizations
I.A.M.P.	Intervention Animale Modulée Précoce
I.M.E.	Institut Médico-Educatif

I.N.S.E.E.	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
I.N.S.E.R.M.	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
M.A.E.	Mutuelle Assurance Education
M.D.P.H.	Maisons Départementales des Personnes Handicapées
M.G.E.N.	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
N.I.H.	National Institutes of Health
N.A.R.H.A.	North American Riding For the Handicapped
O.A.I.	Open Archives Initiative
O.M.S.	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.U.	Organisation des Nations Unies
O.N.V.	Ordre National des Vétérinaires
P.F.P.	Pet-Facilitated Psychotherapy
P.P.	Pet Program
P.A.L.	Pets Add Life
P.A.S.T.	Programme d'Aide Simienne en faveur des Personnes Tétraplégiques
P.I.J.A.C.	Pet Industry Joint Advisory Council
P.P.A.T.	Pet Partners Aptitude Test
P.P.P.	The People-Pet Partnership
P.P.P.	Pet Partners Program
P.P.S.T.	Pet Partners Skills Test
P.R.O.D.A.F.	Syndicat Professionnel des Métiers et Services de l'Animal Familier
P.T.	Physical Therapist
R.A.M.A.	Relation d'Aide par la Médiation Animale
Re.C.H.A.I.	Research Center for Human-Animal Interaction
R.P.E.	Rééducation Par l'Equitation
S.P.A.	Société Protectrice des Animaux

S.P.C.A.	Societies for the Prevention of Cruelty to Animals
S.C.A.S.	Society for Companion Animal Studies
S.E.P.M.R.A.E.	Société pour l'Etude Psychosociologique et Médico-Pédagogique de la Relation à l'Animal Familier chez les Enfants Normaux et Inadaptés
S.F.E.	Société Française d'Equithérapie
T/O	Testeur/Observateur
T.A.C.	Thérapie Avec le Cheval
T.D.I.	Therapy Dogs International
T.D.Inc	Therapy Dogs Incorporated
U.N.A.F.A.M.	Union nationale des amis et familles de malades psychiques
W.S.P.A.	World Society for Protection of Animals
W.P.A.	World Pet Association